2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME X.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

Digitized by Google

ŒUVRES
DE
VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME X.

LA HENRIADE.

A PARIS,
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.
FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.
M DCCC XXXIV.

PRÉFACE

DU NOUVEL ÉDITEUR.

Voltaire lui-même dit[1] qu'il « commença *la Henriade* à Saint-Ange[2], chez M. de Caumartin, intendant des finances, après avoir fait *OEdipe*, et avant que cette pièce fût jouée. » On sait, par une note[3] du *Commentaire historique*, qu'*OEdipe* était achevé en 1713; mais cette tragédie ne fut jouée qu'en 1718. C'est donc dans cet intervalle de cinq ans que fut conçue *la Henriade*.

Voltaire, que ses parents, à son retour de Hollande, avaient forcé d'entrer chez un procureur, fut bientôt dégoûté du métier; et M. de Caumartin obtint de son père la permission d'emmener à Saint-Ange le jeune Arouet. Le père de Caumartin qui s'y trouva, avait, dans sa jeunesse, vécu avec des seigneurs de la cour de Henri IV et des amis de Sulli. Les récits qu'il fesait à Voltaire eurent bientôt enflammé l'imagination du poëte, qui résolut d'être le chantre de Henri. C'est une tradition reçue, consacrée, que, pendant sa détention à la Bastille, en 1716, Voltaire composa le second chant de son poëme[4]. On peut donc faire remonter à 1715 l'idée première de *la Henriade*. L'auteur avait vingt et un ans.

Il était assez naturel de dédier le poëme au roi de France, qui était le cinquième descendant de Henri IV. Voltaire pouvait espérer que son ouvrage serait imprimé à l'imprimerie royale. Il fesait graver des planches d'après ses idées et les

[1] *Commentaire historique sur les OEuvres de l'auteur de la Henriade;* voyez tome XLVIII, pages 320-21.

[2] Château à trois lieues de Fontainebleau.

[3] Voyez tome XLVIII, page 319.

[4] Voyez l'*Éloge de Voltaire, par le roi de Prusse* (tome Ier de la présente édition).

dessins de Coypel, Galloche, et Detroye [5]. La dédicace était, au moins en grande partie, rédigée, lorsqu'un refus inconcevable dérangea tous les projets du poëte. Ce qui de cette dédicace a échappé à la destruction, n'a été publié qu'en 1821. Ce n'est qu'un fragment, mais il est étendu. Il ne peut être mis à la tête d'une édition, mais je dois le conserver comme monument. Le voici :

« Sire, tout ouvrage où il est parlé des grandes actions de Henri IV doit être offert à votre majesté. C'est le sang de ce héros qui coule dans vos veines. Vous n'êtes roi que parcequ'il a été un grand homme, et la France, qui vous souhaite autant de vertus et plus de bonheur qu'à lui, se flatte que le jour et le trône que vous lui devez vous engageront à l'imiter.

« Henri IV était, de l'aveu de toutes les nations, le meilleur prince, le maître le plus doux, le plus intrépide capitaine, le plus sage politique de son siècle. Il conquit son royaume à force de vaincre et de pardonner. Après plus de cent combats sanglants et plus de deux cents siéges, il se vit enfin maître de la France, mais de la France désolée et épuisée d'hommes et d'argent; les campagnes étaient incultes, les villes désertes, les peuples misérables. Henri IV en peu d'années répara tant de ruines; et parcequ'il était juste et qu'il savait choisir de bons ministres, il rétablit l'ordre dans l'état et dans les finances; il sut en même temps enrichir son épargne et ses peuples.

« Heureux d'avoir connu l'adversité, il compatissait aux malheurs des hommes, et il modérait les rigueurs du commandement que lui-même il avait ressenties.

« Les autres rois ont des courtisans, il avait des amis; son cœur était plein de tendresse pour ses vrais serviteurs. Il écrivit au fameux Duplessis-Mornay, qui avait reçu un outrage : « Comme votre roi, je vous ferai justice; et comme « votre ami, je vous offre mon épée. » Plusieurs Français gardent avec un respect religieux quelques lettres écrites de sa main, monument de sa justice et de sa bonté. Une à M. de

5 Lettre à Thieriot, du 11 septembre 1722.

Caumartin, depuis garde-des-sceaux, commençait par ces mots : *Euge*[6], *serve bone et fidelis; quia supra pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam.* « Courage, bon et fidèle ser-« viteur; puisque vous m'avez bien servi dans les petites « choses, je vous en confierai de plus importantes. »

« Tout le monde connaît celle qu'il écrivit au duc de Sulli au sujet des habitants des vallées de la Loire, ruinés par les débordements de cette rivière :

« Pour ce qui touche la ruine des eaux, Dieu m'a donné « mes sujets pour les conserver comme mes enfants; que mon « conseil les traite avec charité. Les aumônes sont agréables « à Dieu, particulièrement en cet accident; j'en sentirois ma « conscience chargée; que l'on les secoure de tout ce qu'on « jugera que je le pourrai faire. »

« Ce roi, qui aimait véritablement ses sujets, ne regarda jamais leurs plaintes comme des séditions, ni les remontrances des magistrats comme des attentats à l'autorité souveraine. Quelquefois son conseil prit des moyens odieux pour rétablir les finances. On créa des impôts qui firent soulever les peuples. Henri IV réprima doucement les séditieux, il rétablit ces impôts pour marquer son pouvoir, et les révoqua presque en même temps pour signaler sa bonté. Les députés des villes où les séditions s'étaient allumées vinrent se jeter aux pieds du roi, dans la crainte qu'on ne fît bâtir des citadelles dans leurs villes : « Je n'en veux point avoir d'autres, « reprit le roi, que le cœur de mes sujets. »

« Ce fut à peu près dans une pareille occurrence que l'un des plus sages et des plus vertueux magistrats que la France ait jamais eus, Miron, lieutenant civil et prévôt des marchands, fit au roi des remontrances hardies au sujet des rentes de l'hôtel-de-ville, dont on voulait faire une recherche préjudiciable à l'intérêt et au repos des familles; les paroles de Miron, qui n'étaient que fortes, parurent séditieuses aux courtisans. Plusieurs conseillèrent au roi de le faire enfermer à la Bastille. Au premier bruit de ces conseils violents, le peuple,

[6] Matthieu, xxv, 21. Saint Luc, xix, 17, se sert d'autres termes.

qui idolâtrait Miron, et qui n'avait pas encore perdu cette audace et cette impétuosité que donnent les guerres civiles, accourut en foule à la porte de ce magistrat. Il fit retirer la populace avec sagesse, et vint se présenter à Henri IV, plein d'une confiance que lui donnaient sa vertu et celle de son maître. Quand il parut devant le roi, il n'en reçut que des éloges. Le prince approuva sa fidélité et la hardiesse de son zèle. « Vous avez voulu, dit-il, être le martyr du public, mais « je ne veux point en être le persécuteur. » Il fit plus, il révoqua son édit, et apprit aux rois, par cet exemple, qu'ils ne sont jamais si grands que lorsqu'ils avouent qu'ils se sont trompés. Le dirai-je, sire? oui, la vérité me l'ordonne; c'est une chose bien honteuse pour les rois que cet étonnement où nous sommes, quand ils aiment sincèrement le bonheur de leurs peuples. Puissiez-vous un jour nous accoutumer à regarder en vous cette vertu comme un apanage inséparable de votre couronne! Ce fut cet amour véritable de Henri IV pour la France qui le fit enfin adorer de ses sujets.

« Les cœurs que l'esprit de la Ligue avait endurcis s'attendrirent; ceux qui s'étaient le plus opposés à sa grandeur, n'en desiraient plus que l'affermissement et la durée. Dans ce haut degré de gloire, il allait changer la face de l'Europe; il partait à la tête d'une armée formidable[7]; on allait voir éclore un dessein inouï que seul il avait pu former, et qu'il était seul capable d'exécuter, lorsqu'au milieu de ces préparatifs et sous les arcs de triomphe préparés pour son épouse, il fut assassiné.

« A ces paroles, qui furent en un moment portées dans tout Paris : *Le roi est mort!* la consternation saisit tous les cœurs, on n'entendit que des cris et des gémissements; on s'embrassait en versant des larmes. Les vieillards disaient à leurs enfants : « Vous avez perdu votre père. » Vous le savez, sire, ce ne sont point des exagérations, c'est l'exacte peinture de la douleur que sa mort fit sentir à la France.

« Vous êtes né, sire, ce que Henri-le-Grand devint par son

7 Voyez le chapitre CLXXIV de l'*Essai sur les mœurs*, t. XVIII, p. 144.

courage. Ce trône qu'il conquit à quarante ans, dont il trouva les fondements ébranlés et teints du sang des Français, la nature vous l'a donné dans votre enfance, glorieux et paisible. Les cœurs des Français que ses vertus forcèrent si tard à l'aimer, vous les possédez dès votre berceau. Vos yeux ne se sont ouverts que pour voir des hommes pénétrés pour vous d'une tendresse respectueuse; que dis-je, la France vous adore! »

Il paraît que les difficultés vinrent de la censure[8]. Mais le poëme était déjà connu. L'auteur en fesait des lectures chez le président Des Maisons et recueillait les observations des personnes qui y assistaient, et parmi lesquelles était le président Hénault. Un jour, fatigué des critiques vétilleuses qu'il essuyait, Voltaire jette au feu le manuscrit et dit à ses juges : Il n'est donc bon qu'à être brûlé.

Du Vernet, qui dit tenir l'anecdote du président Hénault lui-même, ajoute[9] que le président s'élance à la cheminée et dérobe *la Henriade* aux flammes. Aussi écrivait-il long-temps après à Voltaire : Souvenez-vous que pour l'arracher au feu il m'en a coûté une paire de manchettes de dentelle.

Près de cent ans après avoir été refusée par Louis XV, ou du moins en son nom, *la Henriade* eut une destinée bien différente. Lorsqu'en 1818 on rétablit sur le terre-plein du Pont-Neuf une statue de Henri IV, on ne trouva rien de mieux à mettre dans le ventre du cheval qu'un exemplaire de cette même *Henriade*[10].

Dans un voyage qu'il fit à La Haye en octobre 1722, Voltaire proposa son ouvrage au libraire Levier, qui l'annonça par souscription. L'édition devait être in-4° et ornée des gravures faites sous les yeux de Voltaire, et dont j'ai déjà

[8] Page IX de l'*Avertissement de l'éditeur* des *Pièces inédites de Voltaire*, 1821, in-8°.

[9] *Vie de Voltaire*, édition de 1797, chapitre VI, page 58.

[10] C'est dans la troisième des quatre boîtes mises dans le corps de la statue équestre qu'est placé un exemplaire, sur vélin, en deux volumes in-8°, d'une édition de *la Henriade*, imprimée à Kehl.

parlé. Le titre était *Henri IV, ou la Ligue, poëme héroïque.* La souscription devait être fermée le 31 mars 1723 [11]. L'affaire fut rompue, et le libraire rendit l'argent aux souscripteurs.

Rebuté pour ainsi dire de tous côtés, Voltaire, qui n'avait pas fait un poëme pour le garder en portefeuille, se décida à le faire imprimer clandestinement. Sa correspondance [12] nous apprend que l'édition fut faite à Rouen, par Viret, libraire. Ce ne peut être que l'édition in-8° intitulée *la Ligue, ou Henri-le-Grand, poëme épique, par M. de Voltaire*, à Genève, chez Mokpap, MDCCXXIII, in-8° de VIII et 231 pages. L'ouvrage est en neuf chants; et il y a quelques lacunes qui sont remplies par des points ou par des étoiles.

L'année suivante parut une édition in-12 sous le même titre. On croit qu'elle fut faite à Évreux [13], quoiqu'elle porte l'adresse d'Amsterdam. Desfontaines, qui en fut l'éditeur, avoua à Michault [14] *avoir rempli à sa fantaisie des lacunes de l'édition précédente*, et avoir ajouté ces deux vers signalés par Voltaire [15]:

> En dépit des Pradons, des Perraults, des H*** (Houdarts),
> On verra le bon goût fleurir de toutes parts.

Mais toutes les lacunes n'étaient pas remplies dans l'édition de Desfontaines.

C'est aussi en 1724 que parut une autre édition petit in-8°, portant les mêmes titre et adresse que l'édition de 1723, à laquelle elle est conforme pour le texte comme pour les lacunes.

Ces trois éditions étaient connues de Voltaire, qui les cite dans une note [16] où il répond à l'abbé Sabatier qui l'accusait

[11] *Mercure*, novembre 1722, tome II, page 134.

[12] Lettre à madame de Bernières, du 20 décembre 1723; à Thieriot, du 20 juillet 1724.

[13] C'est ce qui est dit dans une note à la suite de la première variante du chant Ier; note que je crois de Voltaire; voyez page 64.

[14] *Mélanges historiques et philologiques de Michault*, t. I, p. 159.

[15] Tome XXXVIII, page 317; et XLVIII, 316.

[16] Du treizième article de son *Fragment sur l'Histoire générale*, article

d'avoir, pour *la Henriade*, pillé *le Clovis* de Saint-Didier, dont la première édition n'est que de 1725.

L'auteur étant à Londres en 1727, y annonça une souscription pour une édition in-4° de *la Henriade*, et il eut beaucoup à se louer de la générosité anglaise. Peu après son arrivée en Angleterre, le juif Acosta lui fit banqueroute de vingt mille francs [17]. Le roi d'Angleterre, instruit de ce malheur, envoya deux mille écus à Voltaire [18]. On porte à cent cinquante mille livres le produit de la souscription : ce fut une des premières sources de sa fortune [19].

Sur le refus du roi de France, ce fut à la reine d'Angleterre que *la Henriade* fut dédiée. Cette dédicace en anglais ne fut pas reproduite dans les éditions des *OEuvres de Voltaire;* mais Marmontel la comprit, ainsi que la traduction par Lenglet-Dufresnoy, dans la préface qu'il composa, en 1746, pour *la Henriade*, et que j'ai reproduite à l'exemple de mes prédécesseurs.

L'édition in-4°, ornée des gravures que l'auteur avait fait exécuter, porte la date de 1728 et le titre de *la Henriade de M. de Voltaire*. Mais son prix n'étant pas à la portée de tout le monde, Voltaire autorisa un libraire de Londres à en publier une dans le format in-8°, qui parut sous le même millésime. On imprima à la suite des *Pensées sur la Henriade*.

Une autre édition parut encore en 1728 en Hollande. Les *Pensées* y sont reproduites, mais sous le titre de *Critique de la Henriade* [20]. Elles ne sont pas dans une édition de 1729.

intitulé *Défense de Louis XIV contre les Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre;* voyez tome XLVII, page 581.

[17] *Un Chrétien contre six Juifs*, addition à la *XIe niaiserie;* voyez tome XLVIII, page 532.

[18] Préface de *la Henriade* dans le tome Ier des *OEuvres diverses*, 1746, six volumes in-12.

[19] Thieriot avait reçu en France le montant de cent ou tout au moins de quatre-vingts exemplaires que Voltaire eut à rembourser; voyez les lettres à d'Argental, du 18 janvier 1739; à Destouches, du 3 décembre 1744; tome LIII, page 415; LIV, 699.

[20] Un exemplaire de cette édition de Hollande étant tombé dans les

Une édition avouée par l'auteur parut, en 1730, in-8°. Un grand nombre de notes y furent ajoutées.

C'est dans l'édition de 1732 que Voltaire corrigea la traduction que Desfontaines avait faite de l'*Essai sur la poésie épique*, ouvrage que l'auteur refit en français pour l'édition de 1733. Cette édition de 1733 est la première qui donne des variantes, qui toutefois ne sont qu'au nombre de deux, aux chants IV et VII.

L'édition de 1734 n'est que la réimpression de celle de 1733.

C'est à Linant que l'on doit l'édition de 1737, dont il fit la préface. Quelques notes encore furent ajoutées à cette édition, la première où ait paru la *Lettre de Cocchi*, traduite par le baron Elderchen.

Dans l'édition des *Œuvres de Voltaire*, 1738-39, quatre volumes in-8°, on suivit pour *la Henriade* le texte de 1737; mais une note fut ajoutée sur le vers 197 du chant VI.

Il est évident que l'édition des *Œuvres*, faite en 1739, avait été entreprise à l'insu de l'auteur; car l'*Essai sur la poésie épique* y est conforme à la traduction de l'abbé Desfontaines, et non au texte refait par Voltaire dès 1733.

En 1741, ou du moins sous cette date, fut émise *la Henriade de M. de Voltaire avec des remarques et les différences qui se trouvent dans les diverses éditions de ce poëme*, Londres, in-4°. Ce n'est point une nouvelle édition, mais tout simplement l'édition de 1728, qu'on rajeunit au moyen d'un nouveau titre, et en ajoutant, 1° en tête un *Avertissement du libraire*, la *Préface* de Linant (de 1737), et quelques autres pièces préliminaires; 2° à la fin du dernier chant, les arguments, notes, et variantes. Le travail des variantes est très incomplet. Quant aux remarques, l'éditeur les a tantôt ré-

mains de Voltaire, il mit à la marge de la *Critique* des réponses et observations. M. Fremeau, possesseur de cet exemplaire en 1826, donna une réimpression de l'édition de 1728, texte et critique, en ajoutant les remarques ou réponses marginales de Voltaire, jusqu'alors inédites; voyez ci-après, page 494.

duites, tantôt étendues. Quelquefois même la rédaction de Voltaire a été mise de côté.

Voltaire dit[21] que cette édition fut donnée par Gandouin, libraire à Paris, et que c'était l'abbé Lenglet-Dufresnoy qui avait recueilli les variantes. Il est à remarquer que Michault, auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vie et des ouvrages de M. l'abbé Lenglet-Dufresnoy*, 1761, in-12, ne fait aucune mention de ce travail.

En ne parlant que des éditions qui méritent quelque attention, je ne dois point passer sous silence l'édition de *la Henriade* qui forme le tome Ier des *OEuvres*, 1746, six volumes in-12. Elle contient, au chant VII, la note sur Colbert, et celle qu'on appelle la note des damnés, parcequ'elle donne un calcul sur le nombre des damnés. La nouvelle préface, composée pour cette édition, est intéressante. Dans quelques notes (pages 316, 344, 359, 360, 367, 371, 379, 381, 385, 388) sont réfutées des remarques de Lenglet-Dufresnoy.

C'est pour une édition séparée de *la Henriade*, 1746, deux volumes in-12, que Marmontel composa une préface qu'on a presque toujours réimprimée avec *la Henriade*. L'édition de Marmontel a aussi la note des damnés. Mais la rédaction définitive de cette note est de 1748, dans l'édition in-12 d'Amsterdam (Rouen), qu'il ne faut pas confondre avec l'édition de Dresde de la même année, qui ne contient aucune des deux versions de la note sur les damnés, et qui a pourtant les notes réfutatives des remarques de Lenglet-Dufresnoy.

Les éditions qui suivirent ne présentent que quelques corrections.

En 1769, il circula des exemplaires d'une édition intitulée *la Henriade avec des remarques*, à Henrichemont et à Bidache (à Toulouse), 1769, in-12. Les remarques sont de La Beaumelle qui, non content de critiquer l'ouvrage, en refait des passages. Voltaire fit saisir l'édition. Il en avait le droit, puisque c'était une réimpression entière de son poëme. Mais elle

[21] Lettre à Kœnig, juin 1753; voyez t. LVI, p. 315.

ne fut pas détruite. On la rendit, en 1793, aux héritiers qui en firent une nouvelle publication en 1803. Dans l'*Avis du libraire* on se récrie contre la saisie faite en 1769. Je possède un exemplaire avec le frontispice de 1769, et un avec celui de 1803.

La saisie de 1769 n'effraya pas Fréron qui, six ans après, mit au jour un *Commentaire sur la Henriade, par feu M. de La Beaumelle, revu et corrigé par M. F.* (Fréron), 1775, un volume in-4°, ou deux volumes in-8°. François de Neufchâteau proposait [22] d'intenter un procès à Fréron. Voltaire combattit ce projet [23].

A quelques corrections près, les volumes publiés par Fréron sont une réimpression du volume de 1769. Ils contiennent *la Henriade* tout entière et en corps d'ouvrage. Le *Commentaire* est au bas des pages.

Cinq ans après on vit paraître *la Henriade avec la réponse de M. B.* (Bidaut) *à chacune des principales objections du Commentaire de La Beaumelle*, 1780, un volume in-12; sur le faux titre du volume on lit : *la Henriade vengée.*

Voltaire était mort depuis deux ans. Les presses ne cessaient pas et n'ont pas cessé depuis de multiplier les exemplaires de *la Henriade* en divers formats, mais presque toujours sans aucun nouveau travail d'éditeur.

Palissot publia, en 1784, une édition in-8°, dans laquelle il a introduit plusieurs versions nouvelles qu'il dit tenir la plupart de Voltaire, mais sans le prouver.

Le travail de Jean Sivrac, qui donna à Londres, en 1795, une édition in-18, se borne à avoir réduit les notes de Voltaire comme celles de ses éditeurs.

C'est à Sardy de Beaufort que l'on doit *la Henriade avec des notes et des observations critiques dédiées à la jeunesse, par M.***, ancien officier*, Avignon, Aubanel, 1809, in-18.

La Henriade, poëme auquel sont joints les passages des auteurs anciens et modernes qui présentent des points de com-

[22] Lettre de Dalembert, du 18 auguste 1775; voyez t. LXIX, p. 344.
[23] Lettre à Dalembert, 24 auguste 1775; tome LXIX, page 345.

paraison; édition classique, par un professeur de l'académie de Paris, Paris, Duponcet, 1813, in-18, est le travail de M. Naudet, membre de l'Institut.

C'est par exception et comme chef-d'œuvre typographique que je mentionne *la Henriade, poëme de Voltaire*, Paris, P. Didot aîné, 1819, in-folio, tiré à 125 exemplaires. Il n'y a aucun travail d'éditeur.

Quoique portant la même date de 1819, ce ne fut qu'en 1823 que fut mise au jour *la Henriade, poëme épique en dix chants*, Paris, F. Didot, petit in-folio. M. Daunou a donné des soins à cette édition, à laquelle il a ajouté des notes critiques et littéraires.

Par la publication de *la Henriade avec des remarques de Clément*, etc., Paris, Ponthieu, 1823, in-8°, M. Lepan s'est acquis de nouveaux droits à être placé parmi les éditeurs qui dénigrent les auteurs qu'ils réimpriment.

La même année 1823, M. Fontanier fit imprimer à Rouen *la Henriade avec un commentaire classique*, un volume in-8°.

Dans l'éditiou publiée à Nantes, 1826, in-12, M. l'abbé Bernier annonce avoir *corrigé ou supprimé quelques vers contraires à la saine doctrine et aux bonnes mœurs.*

Les innombrables éditions de *la Henriade* prouvent un succès que confirment encore les nombreux écrits dont elle a été le sujet. Je ne parlerai que de quelques uns.

Les *Réflexions critiques sur un poëme intitulé* la Ligue, etc., 1724, in-8°, eurent deux éditions en 1724. On les attribue à Bonneval.

Une *Lettre critique ou Parallèle des trois poëmes épiques anciens, savoir : l'Iliade, l'Odyssée d'Homère, et l'Énéide de Virgile, avec le poëme nouveau intitulé* la Ligue, ou Henri-le-Grand, poëme épique par M. de Voltaire, *à mademoiselle Del....*, Paris, Legras, 1724, in-8° de seize pages, est d'un nommé Bellechaume qui avait publié une *Réponse à l'Apologie du nouvel OEdipe*, 1719, in-8°, et qui donna encore une *Seconde lettre et critique générale ou Parallèle des trois poëmes épiques anciens*, l'Iliade *et* l'Odyssée *d'Homère, et* l'Énéide

de Virgile, avec le nouveau prétendu poëme épique intitulé la Ligue, ou Henri-le-Grand, *à mademoiselle Del....*, 1724, in-8° de quarante-six pages.

L'*Apologie de M. de Voltaire adressée à lui-même*, 1725, in-8°, fut réimprimée dans la *Bibliothèque française*, tome VII, pages 259-280. A.-A. Barbier, d'après Chaudon, attribue cette critique de *la Henriade* à l'abbé Pellegrin, se fondant sur ce qu'il est dit à la fin de la pièce : « Celui qui vous adresse cette *Apologie* est l'auteur de la comédie du *Nouveau monde.* » Mais c'est un détour du véritable auteur, l'abbé Desfontaines qui, perfidement, cite les vers qu'il avait ajoutés sur *les Pradons, les Perraults, les Houdarts.* Les éditeurs de la *Bibliothèque française* disent nettement, page 257 : « Cette pièce est de l'abbé D. F. »

Le titre des *Lettres critiques sur la Henriade de M. de Voltaire*, 1728, in-8° de cinquante pages, annonçait que l'auteur avait le projet de publier plusieurs lettres. Mais il n'en a paru qu'une qui contient la critique du premier chant. Elle est de Saint-Hyacinthe, et a été réimprimée dans la *Bibliothèque française*, tome XII, pages 104-15, et n'a rien de commun avec la *Critique de la Henriade* (en neuf lettres) qu'on trouve dans le *Voltariana.*

Des *Pensées sur la Henriade* (Londres), 1728, in-8°, ont été réimprimées sous un autre titre dans les éditions de La Haye, 1728, et de Paris, 1826.

Le *Journal de Trévoux*, de juin 1731, contient une critique de *la Henriade.* La Bruère y répondit par une *Lettre sur la Henriade* qui fut insérée au *Mercure* de décembre 1731.

Les *Remarques historiques, politiques, mythologiques, et critiques sur* la Henriade *de M. de Voltaire, par le P. L...* (Lebrun), La Haye, 1741, un volume in-8° de près de deux cent cinquante pages, auraient pu aussi être appelées *théologiques ;* car il y en a un assez grand nombre de cette espèce. Lebrun était calviniste, à en juger par ce qu'il dit des vers 241 et 242 du chant Ier. Il n'est pas le seul sectaire qui ait condamné *la Henriade.* Dans la seconde édition, donnée par le P. Colonia,

de la *Bibliothèque janséniste*, page 156, est comprise *la Ligue, ou Henri-le-Grand, poëme épique*, auquel, par faute d'impression, on donne la date de 1713. Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que, dans la quatrième édition que donna le P. Patouillet, sous le titre de *Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le jansénisme*, 1752, quatre volumes in-12, on ne retrouve plus le poëme de Voltaire qui, certes, ne s'était pas amendé.

Le *Parallèle de la Henriade et du Lutrin* (par Batteux), 1746, in-12, est tout à l'avantage du *Lutrin*.

Des *Observations critiques sur le premier chant de la Henriade* furent imprimées dans le *Conservateur*, octobre 1758, pages 132-170.

Les sixième, septième, et huitième lettres de Clément à Voltaire, publiées en 1775 et 1776, sont consacrées à *la Henriade*.

Un *Examen critique de la Henriade* parut dans le *Conservateur décadaire des principes républicains et de la morale publique*, journal qui se publiait à Paris en 1794, et dont la collection forme deux volumes in-8°. Cet *Examen* est des citoyens Denis, Drobecq, Boucheseiche, et La Chapelle.

Onze ans après on imprima *la Philosophie de la Henriade, ou Supplément nécessaire aux divers jugements qui en ont été portés, surtout à celui de M. de La Harpe, par M. T.* (Tabaraud), *ancien supérieur de l'Oratoire*, 1805, in-8°, dont une nouvelle édition augmentée est de 1824.

Les tragédies de Voltaire furent presque toutes parodiées à l'instant de leur apparition. Ce ne fut que vingt-deux ans après la première édition de *la Ligue* (ou *Henriade*) qu'on vit paraître *la Henriade travestie en vers burlesques* (par Fongeret de Montbron), Berlin (Paris), 1745, in-12, plusieurs fois réimprimé. L'auteur désavoua une édition de Rouen, avec des variantes qui ne sont pas de lui; voyez l'*Année littéraire*, 1756, tome 1er, page 356.

L'ouvrage de Montbron, dont on a retenu quelques traits, ne pouvait être parodié, mais il a été traduit dans un des

patois de la France, sous ce titre : *la Henriade de Voltaire mise en vers burlesques auvergnats, imités de ceux de* la Henriade travestie de *Marivaux*, suivie du quatrième livre de l'Énéide de Virgile, 1798, in-18. Le traducteur auvergnat se trompe quand il attribue *la Henriade travestie* à Marivaux, qui a fait l'*Homère travesti, ou l'Iliade en vers burlesques*, 1716, deux volumes in-12.

Dans une note à la fin de la seconde partie du *Supplément au Siècle de Louis XIV* (voyez tome XX, pages 350-351), in-12, Voltaire dit qu'un auteur s'est avisé « de faire un poëme épique de *Cartouche* et de parodier *la Henriade* sur un si vil sujet. » L'amour-propre d'auteur a entraîné Voltaire un peu trop loin. Le comédien Grandval père, auteur de *le Vice puni, ou Cartouche, poëme* (en douze chants), 1725, in-8°, nouvelle édition, 1726, in-8°, y parodie quelques vers de Corneille, de Molière, de Boileau, de Racine, et de Voltaire[24]. Il n'y avait pas, ce me semble, motif de se fâcher d'être en si bonne compagnie.

Les centons en français ne sont pas nombreux. Il en existe un intitulé *le Siége de Paris et les vers de la Henriade de Voltaire distribués en une tragédie en cinq actes, terminée par le couronnement de Henri IV; par l'auteur d'*Eulalie, *ou des* Préférences amoureuses, *drame en cinq actes et en prose* (feu Bohaire Dutheil), La Haye, et Paris, 1780, in-8° de quarante pages.

Avant Voltaire on avait chanté Henri IV en latin, en italien, et même en français. Claude Quillet, auteur de *la Callipédie*, avait composé une *Henrieias*. Ce poëme latin était en douze chants; il n'a point été imprimé; le manuscrit était dans la bibliothèque du cardinal d'Estrées.

Jules Malmignati, poëte du dix-septième siècle, avait fait imprimer *l'Enrico, ovvero Francia conquistata, poema eroïco*, Venise, 1623, in-8°. Villoison a, dans le *Magasin encyclopédique*, cinquième année, tome Ier, page 299, donné une notice

[24] Non seulement de *la Henriade*, mais aussi d'*OEdipe*.

de ce rare ouvrage. Le poëme italien est en vingt-deux chants. « Ce qu'il y a de plus remarquable dans le poëme de Malmignati, c'est que (chant VI, pages 129 et suivantes) Henri IV est enlevé au ciel, dans un char de feu, pendant la nuit, et y voit les places destinées aux princes chrétiens, et (chant XXII, pages 468 et suivantes) saint Louis lui apparaît et l'exhorte à embrasser la religion catholique; Henri se rend à ses instances; et le dénouement de *la Henriade* de Malmignati est le même que celui de *la Henriade* de Voltaire, qui lui est postérieure d'un siècle. » L'abjuration de Henri IV est un fait qui devait naturellement être la conclusion d'un poëme sur Henri. Le rapport qu'il y a entre les sixièmes chants des poëmes de Malmignati et de Voltaire prouve que tous deux avaient lu *l'Énéide;* la source appartenait à l'un et à l'autre.

Sébastian Garnier, contemporain de Henri IV, avait publié, en 1593 et 1594, les huit derniers et les deux premiers chants d'un poëme de sa façon, intitulé *la Henriade,* qui devait avoir seize chants. Ce livre était tellement oublié (je pourrais dire inconnu) qu'il n'en est pas fait mention dans la première édition de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, et que, dans la seconde édition de ce grand travail bibliographique, on ne parle que des huit derniers chants. Le succès de *la Henriade* de Voltaire donna l'idée de réimprimer *la Henriade et la Loyssée de Sébastian Garnier* en un volume in-8°. Ce fut en 1770 que, pour me servir des expressions de Voltaire dans une autre occasion[25], la nouvelle édition parut et disparut.

Ce n'est pas pour lutter avec Voltaire que M. Maizony de Lauréal a composé *la Petite Henriade, ou l'Enfance de Henri IV, poëme en trois chants*, 1824, in-18. « Le sujet de cette composition, dit l'auteur, est l'enfance et l'éducation de Henri IV. » Les vers sont alternativement de dix et de douze syllabes, ce qui est une nouveauté; les rimes ne sont pas croisées.

Plus ambitieux, l'abbé Aillaud, mort à la fin de 1826, avait

[25] Tome XLVII, page 581.

fait imprimer *la Nouvelle Henriade, poëme héroïque en douze chants*, Montauban, 1826, in-8° de trente pages, ne contenant que le premier chant. La mort de l'auteur n'est peut-être pas la seule cause de l'interruption de l'impression. Dans les *Observations sur la Henriade*, qui forment la préface de son poëme, Aillaud déclare avec franchise, *que* si ce poëme (celui de Voltaire), sous les rapports de la versification, doit être placé presque à côté de ceux de Virgile et du Tasse, ce même poëme doit descendre au dernier rang des épopées avouées par le public, sous les rapports qui constituent l'invention, le grand poëte, l'homme de génie. »

Le Blanc de Guillet, auteur de la tragédie de *Manco Capac*, né à Marseille en 1730, mort le 2 juillet 1799, a laissé en manuscrit la moitié d'un poëme sur *la Ligue*. Je n'en connais aucun morceau d'imprimé.

L'abbé Caux de Cappeval essaya le premier de traduire, en vers latins, *la Henriade*. Il fit, en 1746, imprimer dans le *Mercure*, second volume de juin, sa traduction des quatre-vingts premiers vers du premier chant. Le traducteur fit annoncer le projet d'imprimer son livre en 1756; et Fréron en parla avec éloge[26]. Cependant, treize ans après, aucun libraire n'avait encore voulu se charger de l'impression[27]. La première édition ne parut qu'en 1772; la troisième est de 1777.

Une autre traduction, en vers latins, par L. B., fut publiée à Toulouse vers 1811, en un volume in-12.

Quelques passages seulement ont été aussi traduits. Le P. Alexandre-Viel, né en 1736, mort en 1821, a donné *Henriados liber octavus*, in-8° de quarante-neuf pages, sans date, nom de ville, ni d'imprimeur, ni même d'auteur, mais réimprimée dans ses *Miscellanea gallico-latina*, 1816, in-12.

Une traduction de la famine de Paris (chant X) a été imprimée dans l'*Apis romana*, n° 1 du tome II, mai 1822.

C'est une entreprise si vaste qu'une édition complète des *OEuvres de Voltaire*, qu'il m'a été impossible de me livrer aux

26 *Année littéraire*, 1756, tome VIII, pages 336-37.

27 *Mercure*, 1769, second volume d'octobre, page 97.

recherches qu'il faudrait faire pour découvrir toutes les traductions en diverses langues.

La Enriade tradotta in italiano in versi sciolti da Paniasse Cabiriano fiorentino, 1739, in-8°, est le travail de Nenci, qui l'a publié sous son nom d'académicien des *arcadi*.

Un premier chant de *la Henriade*, traduit en italien, est imprimé à la suite des *Elegie scelte di Tibullo*, Lucques, 1745, in-4°.

La bibliothèque de Bergame possède le manuscrit d'une traduction italienne en vers blancs, par Marenzi, à qui Voltaire écrivit le 12 février 1770.

Vers le même temps, M. de La Tourette avait envoyé à Voltaire le manuscrit d'une traduction par le chevalier de Ceretesi [28].

Deux ans après parut *l'Enriade, poema eroico del signor de Voltaire, tradotto in versi italiani del signor Antigono de Villa, professore d'anatomia e belle lettere nell' academia di Berlino*, Neufchâtel, 1772, in-8°.

Le 9 décembre 1774, Voltaire écrivit au comte de Medini pour le remercier de l'envoi de sa traduction italienne de *la Henriade*.

On a, en 1816, imprimé une traduction en vers blancs, par Michel Bolaffi.

Dans sa *Préface de la Henriade*, Marmontel cite Ortolani comme traducteur italien de chants de ce poëme.

Marmontel parle aussi d'une traduction en vers anglais, par Lockman.

Les deux premiers chants d'une autre traduction dans la même langue, par un citoyen de la Caroline, ont été imprimés à New-York en 1823.

Une traduction en vers espagnols, par D. Joseph Joachim Virues y Espinola, a paru à Madrid, 1823, in-8°. Je ne sais si c'est la même traduction qui a été imprimée à Perpignan, 1826, in-16, avec les initiales D. J. de V y E, y D. A. L. y J.

[28] Voyez tome LXVI, page 323.

Il existe deux traductions hollandaises; l'une, par Klinkhamer, est de 1742; l'autre, par Feitama, ne vit le jour qu'en 1753.

On compte aussi, au moins, deux traductions allemandes; l'une, par le libraire Schraembl, mort en 1803; l'autre, par F. Hermès, imprimée à Berlin, 1824, in-8°.

La traduction hongroise, par Joseph Petzeli, a été publiée à Gyorben, 1792, in-8°.

Frédéric, n'étant encore que prince royal, avait projeté de faire graver *la Henriade* à Londres; ennuyé des lenteurs du graveur, il prit le parti de la faire imprimer avec des caractères d'argent[29]. Mais, étant bientôt monté sur le trône, il oublia ce projet. Il avait cependant composé, pour cette édition, un *Avant-propos* qui ne vit le jour qu'en 1756. En mettant cet *Avant-propos* en tête de *la Henriade*, on mettait à la suite la *Préface* de Marmontel qui est de 1746. J'ai placé ces préfaces dans leur ordre de publication.

Les notes de Voltaire ont été mises au bas des pages avec des lettrines. Les chiffres ont été employés pour les notes d'éditeur, et les variantes qui ont été placées à la fin de chaque chant. Les notes, et surtout les variantes, sont considérablement augmentées dans cette édition. Le mérite en est à M. Thomas, qui m'avait communiqué un grand travail sur *la Pucelle*, et qui m'en a envoyé un plus grand encore sur *la Henriade*.

Les notes signées d'un K sont des éditeurs de Kehl, MM. Condorcet et Decroix; Condorcet est seul auteur de la note sur Colbert à l'occasion du vers 349 du chant VII. Mais en général il est rigoureusement impossible de faire la part de chacun des éditeurs de Kehl.

Les additions que j'ai faites à diverses des notes de Voltaire ou des éditeurs de Kehl en sont séparées par un —, et sont, comme mes notes, signées de l'initiale de mon nom. Je n'ai mis ma signature qu'à quelques unes des notes nouvelles, dont je devais prendre la responsabilité. Presque toutes les

[29] Lettre de Frédéric, du 18 mai 1740.

autres qui n'ont point de signature (par exemple les notes 24 et 27 du chant IX; les notes 8 et 10 du chant X) sont le résultat des nombreuses et utiles recherches de M. Thomas. Je n'ai eu qu'à les vérifier et reporter sur l'exemplaire qui a servi pour l'impression.

BEUCHOT.

3 mars 1834.

Digitized by Google

LA HENRIADE,

POËME EN DIX CHANTS.

PRÉFACE

POUR LA HENRIADE,

PAR M. DE MARMONTEL[1].

On ne se lasse point de réimprimer les ouvrages que le public ne se lasse point de relire; et le public relit toujours avec un nouveau plaisir ceux qui, comme *la Henriade*, ayant d'abord mérité son estime, ne cessent de se perfectionner sous les mains de leurs auteurs.

Ce poëme, si différent dans sa naissance de ce qu'il est aujourd'hui, parut pour la première fois en 1723, imprimé à Londres sous le titre de *la Ligue*. M. de Voltaire ne put donner ses soins à cette édition : aussi est-elle remplie de fautes, de transpositions, et de lacunes considérables.

L'abbé Desfontaines en donna, peu de temps après, une édition à Évreux, aussi imparfaite que la première, avec cette différence qu'il glissa dans les vides quelques vers de sa façon, tels que ceux-ci, où il est aisé de reconnaître un tel écrivain :

> Et malgré les Perraults, et malgré les Houdarts,
> L'on verra le bon goût naître de toutes parts.
>
> Chant VI de son édition.

En 1726 [2] on en fit une édition à Londres, sous le titre de *la Henriade*, in-4°, avec des figures; elle est dédiée à la reine

[1] Publiée pour la première fois en 1746. B.

[2] Il se peut que l'édition de Londres, in-4°, ait été commencée en 1726, mais elle porte la date de 1728. B.

d'Angleterre[1] : et, pour ne rien laisser à desirer dans cette édition, j'ai cru devoir insérer dans ma préface cette épître dédicatoire. On sait que dans ce genre d'écrire M. de Voltaire a pris une route qui lui est propre. Les gens de goût, qui s'épargnent ordinairement la lecture des fades éloges que même nos plus grands auteurs n'ont pu se dispenser de prodiguer à leurs Mécènes, lisent avidement et avec fruit les épîtres dédicatoires d'*Alzire*, de *Zaïre*, etc. Celle-ci est dans le même goût; on y reconnaît un philosophe judicieux et poli, qui sait louer les rois, même sans les flatter. Il n'écrivit cette épître qu'en anglais.

« TO THE QUEEN. »

« MADAM,

« It is the fate of Henry the Fourth to be protected by an english queen. He was assisted by that great Elisabeth, who was in her age the glory of her sex. By whom can his memory be so well protected, as by her who resembles so much Elisabeth in her personal virtues?

« Your Majesty will find in this book bold impartial truths, morality unstained with superstition, a spirit of liberty, equally abhorrent of rebellion and of tyranny, the rights of kings always asserted, and those of mankind never laid aside.

« The same spirit, in which it is written, gave me the confidence to offer it to the virtuous consort of a king who, among so many crowned heads, enjoys almost alone the inestimable honour of ruling a free nation, a king who makes his power consist in being beloved, and his glory in being just.

« Our Descartes, who was the greatest philosopher in Europe, before Sir Isaac Newton appeared, dedicated his *Prin-*

[1] Guillelmine-Dorothée-Charlotte de Brandebourg-Anspach, femme de George II, morte le 1er décembre 1737, à cinquante-quatre ans. B.

ciples to the celebrated princess palatine Elisabeth; not, said he, because she was a princess (for true philosophers respect princes and never flatter them), but because of all his readers she understood him the best, and loved truth the most.

« I beg leave, Madam (without comparing my self to Descartes), to dedicate *the Henriade* to your Majesty, upon the like account, not only as the protectress of all arts and sciences, but as the best judge of them.

« I am, with that profound respect which is due to the greatest virtue, as well as to the highest rank, may it please your Majesty,

« YOUR MAJESTY'S,

« most humble, most dutiful,
most obliged servant,

« VOLTAIRE. »

M. l'abbé Lenglet-Dufresnoy nous en a donné la traduction suivante :

« A LA REINE.

« MADAME,

« C'est le sort de Henri IV d'être protégé par une reine d'Angleterre; il a été appuyé par Élisabeth, cette grande princesse, qui était dans son temps la gloire de son sexe. A qui sa mémoire pourrait-elle être aussi bien confiée qu'à une princesse dont les vertus personnelles ressemblent tant à celles d'Élisabeth ?

« Votre Majesté trouvera dans ce livre des vérités bien grandes et bien importantes; la morale à l'abri de la superstition; l'esprit de liberté également éloigné de la révolte et de l'oppression; les droits des rois toujours assurés, et ceux du peuple toujours défendus. Le même esprit dans lequel il est écrit me fait prendre la liberté de l'offrir à la vertueuse épouse d'un roi qui, parmi tant de têtes couronnées, jouit presque seul de l'honneur, sans prix, de gouverner une na-

tion libre, d'un roi qui fait consister son pouvoir à être aimé, et sa gloire à être juste.

« Notre Descartes, le plus grand philosophe de l'Europe, avant que le chevalier Newton parût, a dédié ses *Principes* à la célèbre princesse palatine Élisabeth; non pas, dit-il, parcequ'elle était princesse (car les vrais philosophes respectent les princes et ne les flattent point), mais parceque, de tous ses lecteurs, il la regardait comme la plus capable de sentir et d'aimer le vrai.

« Permettez-moi, madame (sans me comparer à Descartes), de dédier de même *la Henriade* à Votre Majesté, non seulement parcequ'elle protége les sciences et les arts, mais encore parcequ'elle en est un excellent juge.

« Je suis, avec ce profond respect qui est dû à la plus grande vertu et au plus haut rang, si Votre Majesté veut bien me le permettre,

« DE VOTRE MAJESTÉ,

« Le très humble, très respectueux,
et très obéissant serviteur.

« VOLTAIRE. »

Cette édition, qui fut faite par souscription, a servi de prétexte à mille calomnies contre l'auteur. Il a dédaigné d'y répondre; mais il a remis dans la Bibliothèque du roi, c'est-à-dire sous les yeux du public et de la postérité, des preuves authentiques de la conduite généreuse qu'il tint dans cette occasion : je n'en parle qu'après les avoir vues.

Il serait long et inutile de compter ici toutes les éditions qui ont précédé celle-ci, dans laquelle on les trouvera réunies par le moyen des variantes.

En 1736, le roi de Prusse, alors prince royal, avait chargé M. Algarotti, qui était à Londres, d'y faire graver ce poëme avec des vignettes à chaque page. Ce prince, ami des arts, qu'il daigne cultiver, voulant laisser aux siècles à venir un monument de son estime pour les lettres, et particulièrement

pour *la Henriade*, daigna en composer la préface [1]; et, se mettant ainsi au rang des auteurs, il apprit au monde qu'une plume éloquente sied bien dans la main d'un héros. Récompenser les beaux-arts est un mérite commun à un grand nombre de princes; mais les encourager par l'exemple et les éclairer par d'excellents écrits en est un d'autant plus recommandable dans le roi de Prusse, qu'il est plus rare parmi les hommes. La mort du roi son père, les guerres survenues, et le départ de M. Algarotti de Londres, interrompirent ce projet, si digne de celui qui l'avait conçu.

Comme la préface qu'il avait composée n'a pas vu le jour, j'en ai pris deux fragments qui peuvent en donner une idée, et qui doivent être regardés comme un morceau bien précieux dans la littérature:

« Les difficultés, dit-il en un endroit, qu'eut à surmonter M. de Voltaire lorsqu'il composa son poëme épique, sont innombrables. Il voyait contre lui les préjugés de toute l'Europe et celui de sa propre nation, qui était du sentiment que l'épopée ne réussirait jamais en français. Il avait devant lui le triste exemple de ses prédécesseurs, qui avaient tous bronché dans cette pénible carrière. Il avait encore à combattre le respect superstitieux et exclusif du peuple savant pour Virgile et pour Homère, et, plus que tout cela, une santé faible qui aurait mis tout autre homme moins sensible que lui à la gloire de sa nation hors d'état de travailler. C'est cependant indépendamment de tous ces obstacles que M. de Voltaire est venu à bout de son dessein, etc.

« Quant à la saine morale, dit-il ailleurs, quant à la beauté des sentiments, on trouve dans ce poëme tout ce qu'on peut desirer. La valeur prudente de Henri IV jointe à sa générosité et à son humanité devrait servir d'exemple à tous les rois et à tous les héros, qui se piquent quelquefois mal à propos de dureté envers ceux que le destin des états et le sort de la guerre ont soumis à leur puissance. Qu'il leur soit dit, en

[1] Lorsque Marmontel imprima sa Préface, l'Avant-propos de Frédéric n'était pas encore imprimé, et ne le fut que dix ans après: voyez p. 15. B.

passant, que ce n'est ni dans l'inflexibilité ni dans la tyrannie que consiste la véritable grandeur, mais bien dans ce sentiment que l'auteur exprime avec tant de noblesse :

> Amitié, don du ciel, plaisir des grandes ames,
> Amitié, que les rois, ces illustres ingrats,
> Sont assez malheureux pour ne connaître pas. »

Ainsi pensait ce grand prince avant que de monter sur le trône. Il ne pouvait alors instruire les rois que par des maximes : aujourd'hui il les instruit par des exemples.

La Henriade a été traduite en plusieurs langues, en vers anglais par M. Lockman; une partie l'a été en vers italiens par M. Quirini, noble vénitien, et une autre en vers latins par le cardinal de ce nom, bibliothécaire du Vatican, si connu par sa grande littérature. Ce sont ces deux hommes célèbres qui ont traduit le poëme de *Fontenoy*[1]. MM. Ortolani et Nenci ont aussi traduit plusieurs chants de *la Henriade*. Elle l'a été entièrement en vers hollandais et allemands, et en vers latins par M. Caux de Cappeval[2].

Cette justice, rendue par tant d'étrangers contemporains, semble suppléer à ce qui manque d'ancienneté à ce poëme; et puisqu'il a été généralement approuvé dans un siècle qu'on peut appeler celui du goût, il y a apparence qu'il le sera des siècles à venir. On pourrait donc, sans être téméraire, le placer à côté de ceux qui ont le sceau de l'immortalité. C'est ce que semble avoir fait M. Cocchi, lecteur de Pise, dans une lettre[3] imprimée à la tête de quelques éditions de *la Henriade*, où il parle du sujet, du plan, des mœurs, des caractères, du merveilleux, et des principales beautés de ce poëme, en homme de goût et de beaucoup de littérature; bien différent d'un Français, auteur de feuilles périodiques, qui, plus jaloux qu'éclairé, l'a comparé à *la Pharsale*. Une telle comparaison suppose dans son auteur ou bien peu de

[1] Voyez tome XII, page 115. B.
[2] J'ai parlé d'autres traductions dans ma Préface. B.
[3] Voyez la traduction de cette lettre, page 25. B.

lumières, ou bien peu d'équité : car en quoi se ressemblent ces deux poëmes? Le sujet de l'un et de l'autre est une guerre civile; mais, dans *la Pharsale*, « l'audace est triomphante et « le crime adoré : » dans *la Henriade*, au contraire, tout l'avantage est du côté de la justice. Lucain a suivi scrupuleusement l'histoire sans mélange de fiction, au lieu que M. de Voltaire a changé l'ordre des temps, transporté les faits, et employé le merveilleux. Le style du premier est souvent ampoulé, défaut dont on ne voit pas un seul exemple dans le second. Lucain a peint ses héros avec de grands traits, il est vrai, et il a des coups de pinceau dont on trouve peu d'exemples dans Virgile et dans Homère. C'est peut-être en cela que lui ressemble notre poëte : on convient assez que personne n'a mieux connu que lui l'art de marquer les caractères : un vers lui suffit quelquefois pour cela, témoin les suivants :

Médicis la [1] reçut avec indifférence,
Sans paraître jouir du fruit de sa vengeance,
Sans remords, sans plaisir, etc.

Connaissant les périls, et ne redoutant rien;
Heureux guerrier [2], grand prince, et mauvais citoyen.

Il [3] se présente aux Seize, et demande des fers,
Du front dont il aurait condamné ces pervers.

Il [4] marche en philosophe où l'honneur le conduit,
Condamne les combats, plaint son maître, et le suit.

Mais, si M. de Voltaire annonce avec tant d'art ses personnages, il les soutient avec beaucoup de sagesse : et je ne crois pas que dans le cours de son poëme on trouve un seul vers où quelqu'un d'eux se démente. Lucain, au contraire, est plein d'inégalités; et, s'il atteint quelquefois la véritable grandeur, il donne souvent dans l'enflure. Enfin ce poëte latin, qui a porté à un si haut point la noblesse des sentiments, n'est

[1] La tête de Coligni, chant II. — [2] Guise, chant III. — [3] Harlay, ch. IV. — [4] Mornay, chant VI.

plus le même lorsqu'il faut ou peindre ou décrire; et j'ose assurer qu'en cette partie notre langue n'a jamais été si loin que dans *la Henriade*.

Il y aurait donc plus de justesse à comparer *la Henriade* avec *l'Énéide*. On pourrait mettre dans la balance le plan, les mœurs, le merveilleux de ces deux poëmes; les personnages, comme Henri IV et Énée, Achates et Mornay, Sinon et Clément, Turnus et d'Aumale, etc.; les épisodes qui se répondent, comme le repas des Troyens sur la côte de Carthage, et celui de Henri chez le solitaire de Jersey; le massacre de la Saint-Barthélemi, et l'incendie de Troie; le quatrième chant de *l'Énéide*, et le neuvième de *la Henriade*; la descente d'Énée aux enfers, et le songe de Henri IV; l'antre de la Sibylle, et le sacrifice des Seize; les guerres qu'ont à soutenir les deux héros, et l'intérêt qu'on prend à l'un et à l'autre; la mort d'Euryale et celle du jeune d'Ailly; les combats singuliers de Turenne contre d'Aumale, et d'Énée contre Turnus; enfin le style des deux poëtes, l'art avec lequel ils ont enchaîné les faits, et leur goût dans le choix des épisodes, leurs comparaisons, leurs descriptions. Et après un tel examen, on pourrait décider d'après le sentiment.

Les bornes que je suis obligé de me prescrire dans cette Préface ne me permettent pas d'appuyer sur ce parallèle; mais je crois qu'il me suffit de l'indiquer à des lecteurs éclairés et sans prévention.

Les rapports vagues et généraux dont je viens de parler ont fait dire à quelques critiques que *la Henriade* manquait du côté de l'invention : que ne fait-on le même reproche à Virgile, au Tasse, etc.? Dans *l'Énéide* sont réunis le plan de *l'Odyssée* et celui de *l'Iliade*; dans *la Jérusalem délivrée*, on trouve le plan de *l'Iliade* exactement suivi, et orné de quelques épisodes tirés de *l'Énéide*.

Avant Homère, Virgile, et le Tasse, on avait décrit des siéges, des incendies, des tempêtes; on avait peint toutes les passions; on connaissait les enfers et les champs élysées; on disait qu'Orphée, Hercule, Pirithoüs, Ulysse, y étaient des-

cendus pendant leur vie. Enfin ces poëtes n'ont rien dont l'idée générale ne soit ailleurs. Mais ils ont peint les objets avec les couleurs les plus belles : ils les ont modifiés et embellis suivant le caractère de leur génie et les mœurs de leur temps; ils les ont mis dans leur jour et à leur place. Si ce n'est pas là créer, c'est du moins donner aux choses une nouvelle vie; et on ne saurait disputer à M. de Voltaire la gloire d'avoir excellé dans ce genre de production. Ce n'est là, dit-on, que de l'invention de détail, et quelques critiques voudraient de la nouveauté dans le tout. On fesait un jour remarquer à un homme de lettres ce beau vers où M. de Voltaire exprime le mystère de l'Eucharistie,

Et lui découvre un dieu sous un pain qui n'est plus [1].

Oui, dit-il, ce vers est beau; mais, je ne sais, l'idée n'en est pas neuve. Malheur, dit M. de Fénelon [2], à qui n'est pas ému en lisant ces vers :

Fortunate senex ! hic, inter flumina nota
Et fontes sacros, frigus captabis opacum.
VIRG., egl. 1.

N'aurais-je pas raison d'adresser cette espèce d'anathème au critique dont je viens de parler? J'ose prédire à tous ceux qui, comme lui, veulent du neuf, c'est-à-dire de l'inouï, qu'on ne les satisfera jamais qu'aux dépens du bon sens. Milton lui-même n'a pas inventé les idées générales de son poëme, quelque extraordinaires qu'elles soient : il les a puisées dans les poëtes, dans l'Écriture sainte. L'idée de son pont, toute gigantesque qu'elle est, n'est pas neuve. Sadi s'en était servi avant lui, et l'avait tirée de la théologie des Turcs. Si donc un poëte qui a franchi les limites du monde, et peint des objets hors de la nature, n'a rien dit dont l'idée générale ne soit ailleurs, je crois qu'on doit se contenter d'être original dans les détails et dans l'ordonnance, surtout quand on a assez de génie pour s'élever au-dessus de ses modèles.

[1] Chant X, vers 492. B.
[2] *Lettre à l'académie française.*

Je ne réfuterai pas ici ceux qui ont été assez ennemis de la poésie pour avancer qu'il peut y avoir des poëmes en prose : ce paradoxe paraît téméraire à tous les gens de bon goût et de bon sens. M. de Fénelon, qui avait beaucoup de l'un et de l'autre, n'a jamais donné son *Télémaque* que sous le nom des *Aventures de Télémaque*, et jamais sous celui de poëme. C'est sans contredit le premier de tous les romans; mais il ne peut pas même être mis dans la classe des derniers poëmes. Je ne dis pas seulement parceque les aventures qu'on y raconte sont presque toutes indépendantes les unes des autres, et parceque le style, tout fleuri et tendre qu'il est, serait trop uniforme; je dis parcequ'il n'a pas le nombre, le rhythme, la mesure, la rime, les inversions, en un mot rien de ce qui constitue cet art si difficile de la poésie, art qui n'a pas plus de rapport avec la prose que la musique n'en a avec le ton ordinaire de la parole.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire sur l'orthographe qu'on a suivie dans cette édition; c'est celle de l'auteur; il l'a justifiée lui-même : et puisqu'il n'a contre lui qu'un usage condamné par ceux même qui le suivent, il paraît assez inutile de prouver qu'il a eu raison de s'en écarter; je me contenterai donc, pour faire voir combien cet usage est pernicieux à notre poésie, de citer quelques endroits de nos meilleurs poëtes, où ils ne l'ont que trop scrupuleusement suivi :

[1] Attaquons dans leurs murs ces conquérants si *fiers;*
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres *foyers.*

Ma colère revient, et je me *reconnois;*
Immolons en partant trois ingrats à-la-*fois.*

[2] . . . . . Je ne fais que recueillir les *voix*,
Et dirais vos défauts si je vous en *savois.*

Il est sûr qu'une orthographe conforme à la prononciation eût obvié à ces défauts, et que deux poëtes si exacts et si heureux dans leurs rimes ne se sont contentés de celles-ci

[1] *Mithridate.* — [2] *Le Flatteur.*

que parcequ'elles satisfesaient les yeux : ce qui le prouve, c'est qu'on ne s'est jamais avisé de faire rimer *Beauvais*, qu'on prononce comme *savois*, avec *voix*, qu'on a cru cependant pouvoir rimer avec *savois*. Dans ces deux vers de Boileau,

> [1] La discorde en ces lieux menace de *s'accroître;*
> Demain avec l'aurore un lutrin va *paroître*.

on prononce *s'accraître* pour la rime; et cela est assez usité. Madame Deshoulières dit :

> [2] Puisse durer, puisse *croître*
> L'ardeur de mon jeune amant,
> Comme feront sur ce *hêtre*
> Les marques de mon tourment!

Mais ce qui paraît singulier, c'est que *paroître*, en faveur de qui on prononce *s'accraître*, change lui-même sa prononciation en faveur de *cloître :*

> [3] L'honneur et la vertu n'osèrent plus *paroître;*
> La piété chercha les déserts et le *cloître*.

Une bizarrerie si marquée vient de ce qu'on a changé l'ancienne prononciation, sans changer l'orthographe qui la représente. La réformation générale d'un tel abus eût été une affaire d'éclat. M. de Voltaire n'a porté que les premiers coups; il a cru judicieusement qu'on devait rimer pour l'oreille, et non pour les yeux : en conséquence il a fait rimer *François* avec *succès*, etc. Et, pour satisfaire en même temps les oreilles et les yeux, il a écrit *Français*, substituant à la diphthongue *oi* la diphthongue *ai*, qui, accompagnée d'un *s*, exprime à la fin des mots le son de l'*è*, comme dans *bienfaits*, *souhaits*, etc. M. de Voltaire a été d'autant plus autorisé à ce changement d'orthographe, qu'il lui fallait distinguer dans son poëme certains mots qui, écrits partout ailleurs de la même façon, ont néanmoins une prononciation et une signification différentes : sous le froc de *François*, etc., des courtisans *français*, etc.

[1] *Lutrin*, chant II. — [2] *Célimène*, églogue. — [3] Épître III, Boileau.

Quant à ce que j'ai dit sur le mérite de ce poëme, je déclare qu'il ne m'a été permis que de laisser entrevoir mon sentiment; et que si je n'ai pas heurté de front la prévention de quelques critiques, ce n'est pas que je ne leur sois entièrement opposé. Peut-être un jour pourrai-je sans contrainte parler comme pensera la postérité.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

SUR LA HENRIADE,

PAR LE ROI DE PRUSSE[1].

Le poëme de *la Henriade* est connu de toute l'Europe. Les éditions multipliées qui s'en sont faites l'ont répandu chez toutes les nations qui ont des livres, et qui sont assez policées pour avoir quelque goût pour les lettres.

M. de Voltaire, peut-être l'unique auteur qui préfère la perfection de son art aux intérêts de son amour-propre, ne s'est point lassé de corriger ses fautes; et depuis la première édition, où *la Henriade* parut sous le titre de *Poëme de la Ligue*, jusqu'à celle qu'on donne aujourd'hui au public, l'auteur s'est toujours élevé, d'efforts en efforts, jusqu'à ce point de perfection que les grands génies et les maîtres de l'art ont ordinairement mieux dans l'idée qu'il ne leur est possible d'y atteindre.

L'édition qu'on donne à présent au public est considérablement augmentée par l'auteur: c'est une marque évidente

[1] Ce morceau fut envoyé à Voltaire par Frédéric, alors prince royal, le 9 septembre 1739. Comme on l'a vu dans la *Préface de Marmontel*, p. 7, il était destiné pour une édition qui ne fut point exécutée. Il parut, pour la première fois, dans l'édition de 1756 des *OEuvres de Voltaire*. Il y est intitulé *Avant-propos composé par un des plus augustes et des plus respectables protecteurs que les lettres aient eus dans ce siècle, et dont on n'avait vu qu'un fragment cité dans la Préface de M. de Marmontel.* Il a le titre d'*Avant-propos sur la Henriade de M. de Voltaire*, dans le tome VI des *OEuvres posthumes de Frédéric II;* mais ce n'était pas dans les *OEuvres posthumes* qu'était sa place, puisqu'il était imprimé dès 1756, c'est-à-dire trente ans avant la mort de son auteur. B.

que la fécondité de son génie est comme une source intarissable, et qu'on peut toujours s'attendre, sans se tromper, à des beautés nouvelles et à quelque chose de parfait d'une aussi excellente plume que l'est celle de M. de Voltaire.

Les difficultés que ce prince de la poésie française a trouvées à surmonter, lorsqu'il composa ce poëme épique, sont innombrables. Il avait contre lui les préjugés de toute l'Europe, et ceux de sa propre nation, qui était du sentiment que l'épopée ne réussirait jamais en français; il avait devant lui le triste exemple de ses précurseurs, qui avaient tous bronché dans cette pénible carrière; il avait encore à combattre ce respect superstitieux du peuple savant pour Virgile et pour Homère, et, plus que tout cela, une santé faible et délicate, qui aurait mis tout autre homme moins sensible que lui à la gloire de sa nation hors d'état de travailler. C'est néanmoins malgré ces obstacles que M. de Voltaire est venu à bout d'exécuter son dessein, quoique aux dépens de sa fortune, et souvent de son repos.

Un génie aussi vaste, un esprit aussi sublime, un homme aussi laborieux que l'est M. de Voltaire, se serait ouvert le chemin aux emplois les plus illustres, s'il avait voulu sortir de la sphère des sciences, qu'il cultive, pour se vouer à ces affaires que l'intérêt et l'ambition des hommes ont coutume d'appeler de solides occupations; mais il a préféré de suivre l'impulsion irrésistible de son génie pour ces arts et pour ces sciences aux avantages que la fortune aurait été forcée de lui accorder : aussi a-t-il fait des progrès qui répondent parfaitement à son attente. Il fait autant d'honneur aux sciences que les sciences lui en font : on ne le connaît dans *la Henriade* qu'en qualité de poëte; mais il est philosophe profond et sage historien en même temps.

Les sciences et les arts sont comme de vastes pays, qu'il nous est presque aussi impossible de subjuguer tous, qu'il l'a été à César, ou bien à Alexandre, de conquérir le monde entier : il faut beaucoup de talents et beaucoup d'application pour s'assujettir quelque petit terrain; aussi la plupart

des hommes ne marchent-ils qu'à pas de tortue dans la conquête de ce pays. Il en a été cependant des sciences comme des empires du monde, qu'une infinité de petits souverains se sont partagés; et ces petits souverains réunis ont composé ce qu'on appelle des académies; et comme dans ces gouvernements aristocratiques il s'est souvent trouvé des hommes nés avec une intelligence supérieure, qui se sont élevés au-dessus des autres, de même les siècles éclairés ont produit des hommes qui ont uni en eux les sciences qui devaient donner une occupation suffisante à quarante têtes pensantes. Ce que les Leibnitz, ce que les Fontenelle[1] ont été de leur temps, M. de Voltaire l'est aujourd'hui; il n'y a aucune science qui n'entre dans la sphère de son activité; et, depuis la géométrie la plus sublime jusqu'à la poésie, tout est soumis à la force de son génie.

Malgré une vingtaine de sciences qui partagent M. de Voltaire, malgré ses fréquentes infirmités, et malgré les chagrins que lui donnent d'indignes envieux, il a conduit sa *Henriade* à un point de maturité où je ne sache pas qu'aucun poëme soit jamais parvenu.

On trouve toute la sagesse imaginable dans la conduite de *la Henriade*. L'auteur a profité des défauts qu'on a reprochés à Homère; ses chants et l'action ont peu ou point de liaison les uns avec les autres, ce qui leur a mérité le nom de rapsodies : dans *la Henriade* on trouve une liaison intime entre tous les chants; ce n'est qu'un même sujet divisé par l'ordre des temps en dix actions principales. Le dénoûment de *la Henriade* est naturel; c'est la conversion de Henri IV et son entrée à Paris qui met fin aux guerres civiles des ligueurs, qui troublaient la France; et en cela le poëte français est infiniment supérieur au poëte latin, qui ne termine pas son *Énéide* d'une manière aussi intéressante qu'il l'avait commencée; ce ne sont plus alors que les étincelles du beau feu que le lecteur admirait dans le commencement de ce poëme; on dirait

[1] Fontenelle vivait encore lors de la première édition de cet *Avant-propos*. B.

que Virgile en a composé les premiers chants dans la fleur de sa jeunesse, et qu'il a composé les derniers dans cet âge où l'imagination mourante et le feu de l'esprit à moitié éteint ne permettent plus aux guerriers d'être héros, ni aux poëtes d'écrire.

Si le poëte français imite en quelques endroits Homère et Virgile, c'est pourtant toujours une imitation qui tient de l'original, et dans laquelle on voit que le jugement du poëte français est infiniment supérieur à celui du poëte grec. Comparez la descente d'Ulysse aux enfers [1] avec le septième chant de *la Henriade*, vous verrez que ce dernier est enrichi d'une infinité de beautés que M. de Voltaire ne doit qu'à lui-même.

La seule idée d'attribuer au rêve de Henri IV ce qu'il voit dans le ciel, dans les enfers, et ce qui lui est pronostiqué au temple du Destin, vaut seule toute *l'Iliade :* car le rêve de Henri IV ramène tout ce qui lui arrive aux règles de la vraisemblance, au lieu que le voyage d'Ulysse aux enfers est dépourvu de tous les agréments qui auraient pu donner l'air de vérité à l'ingénieuse fiction d'Homère.

De plus, tous les épisodes de *la Henriade* sont placés dans leur lieu; l'art est si bien caché par l'auteur, qu'il est difficile de l'apercevoir : tout y paraît naturel, et l'on dirait que ces fruits qu'a produits la fécondité de son imagination, et qui embellissent tous les endroits de ce poëme, n'y sont que par nécessité. Vous n'y trouvez point de ces petits détails où se noient tant d'auteurs à qui la sécheresse et l'enflure tiennent lieu de génie. M. de Voltaire s'applique à décrire d'une manière touchante les sujets pathétiques; il sait le grand art de toucher le cœur; tels sont ces endroits touchants, comme la mort de Coligni, l'assassinat de Valois, le combat du jeune d'Ailly, le congé de Henri IV de la belle Gabrielle d'Estrées, et la mort du brave d'Aumale; on se sent ému à chaque fois qu'on en fait la lecture; en un mot, l'auteur ne s'arrête qu'aux endroits intéressants, et il passe légèrement sur ceux qui ne

[1] *Odyssée*, chant XI. B.

feraient que grossir son poëme : il n'y a ni du trop ni du trop peu dans *la Henriade*.

Le merveilleux que l'auteur a employé ne peut choquer aucun lecteur sensé; tout y est ramené au vraisemblable par le système de la religion : tant la poésie et l'éloquence savent l'art de rendre respectables des objets qui ne le sont guère par eux-mêmes, et de fournir des preuves de crédibilité capables de séduire !

Toutes les allégories qu'on trouve dans ce poëme sont nouvelles; il y a la Politique, qui habite au Vatican; le temple de l'Amour, la vraie Religion, la Discorde, les Vertus, les Vices; tout est animé par le pinceau de M. de Voltaire; ce sont autant de tableaux qui surpassent, au jugement des connaisseurs, tout ce qu'a produit le crayon habile du Carrache et du Poussin.

Il me reste à présent à parler de la poésie du style, de cette partie qui caractérise proprement le poëte. Jamais la langue française n'eut autant de force que dans *la Henriade :* on y trouve partout de la noblesse; l'auteur s'élève avec un feu infini jusqu'au sublime, et il ne s'abaisse qu'avec grace et dignité : quelle vivacité dans les peintures, quelle force dans les caractères et dans les descriptions, et quelle noblesse dans les détails ! Le combat du jeune Turenne doit faire en tout temps l'admiration des lecteurs; c'est dans cette peinture de coups portés, parés, reçus, et rendus, que M. de Voltaire a trouvé principalement des obstacles dans le génie de sa langue; il s'en est cependant tiré avec toute la gloire possible. Il transporte le lecteur sur le champ de bataille; et il vous semble plutôt voir un combat qu'en lire la description en vers.

Quant à la saine morale, quant à la beauté des sentiments, on trouve dans ce poëme tout ce qu'on peut desirer. La valeur prudente de Henri IV, jointe à sa générosité et à son humanité, devrait servir d'exemple à tous les rois et à tous les héros qui se piquent quelquefois mal à propos de dureté et de brutalité envers ceux que le destin des états ou le sort

de la guerre a soumis à leur puissance; qu'il leur soit dit, en passant, que ce n'est point dans l'inflexibilité ni dans la tyrannie que consiste la vraie grandeur, mais bien dans ces sentiments que l'auteur exprime avec tant de noblesse :

> Amitié, don du ciel, plaisir des grandes ames [1],
> Amitié, que les rois, ces illustres ingrats,
> Sont assez malheureux pour ne connaître pas.

Le caractère de Philippe de Mornay peut aussi être compté parmi les chefs-d'œuvre de *la Henriade;* ce caractère est tout nouveau. Un philosophe guerrier, un soldat humain, un courtisan vrai et sans flatterie; un assemblage de vertu aussi rare doit mériter nos suffrages : aussi l'auteur y a-t-il puisé comme dans une riche source de sentiments. Que j'aime à voir Philippe de Mornay, ce fidèle et stoïque ami, à côté de son jeune et vaillant maître, repousser partout la mort, et ne la donner jamais [2]! Cette sagesse philosophique est bien éloignée des mœurs de notre siècle; et il est à déplorer, pour le bien de l'humanité, qu'un caractère aussi beau que celui de ce sage ne soit qu'un être de raison.

D'ailleurs *la Henriade* ne respire que l'humanité : cette vertu si nécessaire aux princes, ou plutôt leur unique vertu, est relevée par M. de Voltaire; il montre un roi victorieux qui pardonne aux vaincus; il conduit ce héros aux murs de Paris, où, au lieu de saccager cette ville rebelle, il fournit les aliments nécessaires à la vie de ses habitants désolés par la famine la plus cruelle; mais, d'un autre côté, il dépeint des couleurs les plus vives l'affreux massacre de la Saint-Barthélemi, et la cruauté inouïe avec laquelle Charles IX hâtait lui-même la mort de ses malheureux sujets calvinistes.

La sombre politique de Philippe II, les artifices et les intrigues de Sixte-Quint, l'indolence léthargique de Valois, et les faiblesses que l'amour fit commettre à Henri IV, sont estimées à leur juste valeur. M. de Voltaire accompagne tous

[1] Chant VIII, vers 322-24. B.
[2] Chant VIII, vers 204. B.

ses récits de réflexions courtes, mais excellentes, qui ne peuvent que former le jugement de la jeunesse, et donner des vertus et des vices les idées qu'on en doit avoir. On trouve de toute part dans ce poëme que l'auteur recommande aux peuples la fidélité pour leurs lois et pour leurs souverains. Il a immortalisé le nom du président de Harlay [1], dont la fidélité inviolable pour son maître méritait une pareille récompense; il en fait autant pour les conseillers Brisson, Larcher, Tardif, qui furent mis à mort par les factieux; ce qui fournit la réflexion suivante de l'auteur :

> Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire [2];
> Et qui meurt pour son roi meurt toujours avec gloire.

Le discours de Potier [3] aux factieux est aussi beau par la justesse des sentiments que par la force de l'éloquence. L'auteur fait parler un grave magistrat dans l'assemblée de la Ligue; il s'oppose courageusement au dessein des rebelles, qui voulaient élire roi un d'entre eux : il les renvoie à la domination légitime de leur souverain, à laquelle ils voulaient se soustraire; il condamne toutes les vertus des Guises, en tant que vertus militaires, puisqu'elles devenaient criminelles dès-là qu'ils en fesaient usage contre leur roi et leur patrie. Mais tout ce que je pourrais dire de ce discours ne saurait en approcher; il faut le lire avec attention. Je ne prétends que d'en faire remarquer les beautés à ceux des lecteurs auxquels elles pourraient échapper.

Je passe à la guerre de religion, qui fait le sujet de *la Henriade*. L'auteur a dû exposer naturellement les abus que les superstitieux et les fanatiques ont coutume de faire de la religion : car on a remarqué que, par je ne sais quelle fatalité, ces sortes de guerres ont toujours été plus sanguinaires que celles que l'ambition des princes ou l'indocilité des sujets ont suscitées; et comme le fanatisme et la superstition ont

[1] Chant IV, vers 439. B.
[2] Id., 467-68. B.
[3] Chant V, vers 83 et suiv. B.

été de tout temps les ressorts de la politique détestable des grands et des ecclésiastiques, il fallait nécessairement y opposer une digue. L'auteur a employé tout le feu de son imagination, et tout ce qu'ont pu l'éloquence et la poésie, pour mettre devant les yeux de ce siècle les folies de nos ancêtres, afin de nous en préserver à jamais. Il voudrait purifier les camps et les soldats des arguments pointilleux et subtils de l'école, pour les renvoyer au peuple pédant des scolastiques; il voudrait désarmer à perpétuité les hommes du glaive saint qu'ils prennent sur l'autel, et dont ils égorgent impitoyablement leurs frères: en un mot, le bien et le repos de la société font le principal but de ce poëme, et c'est pourquoi l'auteur avertit si souvent d'éviter dans cette route l'écueil dangereux du fanatisme et du faux zèle.

Il paraît cependant, pour le bien de l'humanité, que la mode des guerres de religion est finie, et ce serait assurément une folie de moins dans le monde; mais j'ose dire que nous en sommes en partie redevables à l'esprit philosophique, qui prend depuis quelques années beaucoup le dessus en Europe. Plus on est éclairé, moins on est superstitieux. Le siècle où vivait Henri IV était bien différent : l'ignorance monacale, qui surpassait toute imagination, et la barbarie des hommes, qui ne connaissaient pour toute occupation que d'aller à la chasse et de s'entre-tuer, donnaient de l'accès aux erreurs les plus palpables. Catherine de Médicis et les princes factieux pouvaient donc alors abuser d'autant plus facilement de la crédulité des peuples, puisque ces peuples étaient grossiers, aveugles, et ignorants.

Les siècles polis qui ont vu fleurir les sciences n'ont point d'exemples à nous présenter de guerres de religion, ni de guerres séditieuses. Dans les beaux temps de l'empire romain, je veux dire vers la fin du règne d'Auguste, tout l'empire, qui composait presque les deux tiers du monde, était tranquille et sans agitation; les hommes abandonnaient les intérêts de la religion à ceux dont l'emploi était d'y vaquer, et ils préféraient le repos, les plaisirs, et l'étude, à l'ambitieuse

rage de s'égorger les uns les autres, soit pour des mots, soit pour l'intérêt, ou pour une funeste gloire.

Le siècle de Louis-le-Grand, qui peut-être égale, sans flatterie, celui d'Auguste, nous fournit de même un exemple d'un règne heureux et tranquille pour l'intérieur du royaume, mais qui malheureusement fut troublé vers la fin par l'ascendant que le P. Le Tellier prenait sur l'esprit de Louis XIV, qui commençait à baisser; mais c'est la faute proprement d'un particulier, et l'on n'en saurait charger ce siècle, d'ailleurs si fécond en grands hommes, que par une injustice manifeste.

Les sciences ont ainsi toujours contribué à humaniser les hommes, en les rendant plus doux, plus justes, et moins portés aux violences; elles ont pour le moins autant de part que les lois au bien de la société et au bonheur des peuples. Cette façon de penser aimable et douce se communique insensiblement de ceux qui cultivent les arts et les sciences au public et au vulgaire; elle passe de la cour à la ville, et de la ville à la province: on voit alors avec évidence que la nature ne nous forma point assurément pour que nous nous exterminions dans ce monde, mais pour que nous nous assistions dans nos communs besoins; que le malheur, les infirmités, et la mort, nous poursuivent sans cesse, et que c'est une démence extrême de multiplier les causes de nos misères et de notre destruction. On reconnaît, indépendamment de la différence des conditions, l'égalité que la nature a mise entre nous, la nécessité qu'il y a de vivre unis et en paix, de quelque nation et de quelque opinion que nous soyons; que l'amitié et la compassion sont des devoirs universels: en un mot, la réflexion corrige en nous tous les défauts du tempérament.

Tel est le véritable usage des sciences, et voilà par conséquent la règle de l'obligation que nous devons avoir à ceux qui les cultivent, et qui tâchent d'en fixer l'usage parmi nous. M. de Voltaire, qui embrasse toutes ces sciences, m'a toujours paru mériter une part à la gratitude du public, et

d'autant plus qu'il ne vit et ne travaille que pour le bien de l'humanité. Cette réflexion, jointe à l'envie que j'ai eue toute ma vie de rendre hommage à la vérité, m'a déterminé à procurer au public cette édition, que j'ai rendue aussi digne qu'il me l'a été possible de M. de Voltaire et de ses lecteurs.

En un mot, il m'a paru que donner des marques d'estime à cet admirable auteur était en quelque façon honorer notre siècle, et que du moins la postérité se redirait d'âge en âge que si notre siècle a porté des grands hommes, il en a reconnu toute l'excellence, et que l'envie ni les cabales n'ont pu opprimer ceux que leur mérite et leurs talents distinguaient du vulgaire et même des grands hommes.

TRADUCTION[1]

D'UNE LETTRE DE M. ANTOINE COCCHI,

LECTEUR DE PISE,

A M. RINUCCINI,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE FLORENCE,

SUR LA HENRIADE.

Selon moi, monsieur, il y a peu d'ouvrages plus beaux que le poëme de *la Henriade*, que vous avez eu la bonté de me prêter.

J'ose vous dire mon jugement avec d'autant plus d'assurance, que j'ai remarqué qu'ayant lu quelques pages de ce poëme à gens de différente condition et de différent génie, et adonnés à divers genres d'érudition, tout cela n'a point empêché *la Henriade* de plaire également à tous; ce qui est la preuve la plus certaine que l'on puisse rapporter de sa perfection réelle.

Les actions chantées dans *la Henriade* regardent, à la vérité, les Français plus particulièrement que nous; mais, comme elles sont véritables, grandes, simples, fondées sur la justice, et entremêlées d'incidents qui frappent, elles excitent l'attention de tout le monde.

[1] Cette pièce parut, pour la première fois, en 1737, dans l'édition de *la Henriade* donnée par Linant. Voltaire, dans une lettre à Berger (voyez tome LII, page 253), nous apprend que la traduction est du baron Elderchen, qui, après avoir été envoyé de Holstein à Paris, devint chambellan du roi de Suède. B.

Qui est celui qui ne se plairait point à voir une rébellion étouffée, et l'héritier légitime du trône s'y maintenir, en assiégeant sa capitale rebelle, en donnant une sanglante bataille, en prenant toutes les mesures dans lesquelles la force, la valeur, la prudence, et la générosité, brillent à l'envi ?

Il est vrai que certaines circonstances historiques sont changées dans le poëme ; mais, outre que les véritables sont notoires et récentes, ces changements, étant ajustés à la vraisemblance, ne doivent point embarrasser l'esprit d'un lecteur tant soit peu accoutumé à considérer un poëme comme l'imitation du possible et de l'ordinaire, liés ensemble par des fictions ingénieuses.

Tout l'éloge que puisse jamais mériter un poëme, pour le bon choix de son sujet, est certainement dû à *la Henriade*, d'autant plus que, par une suite naturelle, il a été nécessaire de raconter le massacre de la Saint-Barthélemi, le meurtre de Henri III, la bataille d'Ivry, et la famine de Paris : événements tous vrais, tous extraordinaires, tous terribles, et tous représentés avec cette admirable vivacité qui excite dans le spectateur et de l'horreur et de la compassion ; effets que doivent produire pareilles peintures, quand elles sont de main de maître.

Le nombre d'acteurs dans *la Henriade* n'est pas grand ; mais ils sont tous remarquables dans leurs rôles, et extrêmement bien dépeints dans leurs mœurs.

Le caractère du héros Henri IV est d'autant plus incomparable, que l'on y voit la valeur, la prudence militaire, l'humanité, et l'amour s'entre-disputer le pas, et se le céder tour à tour, et toujours à propos pour sa gloire.

Celui de Mornay, son ami intime, est certainement rare ; il est représenté comme un philosophe savant, courageux, prudent, et bon.

Les êtres invisibles, sans l'entremise desquels les poëtes n'oseraient entreprendre un poëme, sont bien ménagés dans celui-ci, et aisés à supposer : telles sont l'ame de saint Louis,

et quelques passions humaines personnifiées; encore l'auteur les a-t-il employées avec tant de jugement et d'économie, que l'on peut facilement les prendre pour des allégories.

En voyant que ce poëme soutient toujours sa beauté, sans être farci, comme tous les autres, d'une infinité d'agents surnaturels, cela m'a confirmé dans l'idée que j'ai toujours eue que, si l'on retranchait de la poésie épique ces personnages imaginaires, invisibles, et tout puissants, et qu'on les remplaçât, comme dans les tragédies, par des personnages réels, le poëme n'en deviendrait que plus beau.

Ce qui m'a d'abord fait venir cette pensée, c'est d'avoir observé que, dans Homère, Virgile, le Dante, l'Arioste, le Tasse, Milton, et en un mot dans tous ceux que j'ai lus, les plus beaux endroits de leurs poëmes ne sont pas ceux où ils font agir ou parler les dieux, le diable, le destin, et les esprits; au contraire tout cela fait rire, sans jamais produire dans le cœur ces sentiments touchants qui naissent de la représentation de quelque action insigne, proportionnée à la capacité de l'homme notre égal, et qui ne passe point la sphère ordinaire des passions de notre ame.

C'est pourquoi j'ai admiré le jugement de ce poëte, qui, pour enfermer sa fiction dans les bornes de la vraisemblance et des facultés humaines, a placé le transport de son héros au ciel et aux enfers dans un songe, dans lequel ces sortes de visions peuvent paraître naturelles et croyables.

D'ailleurs il faut avouer que sur la constitution de l'univers, sur les lois de la nature, sur la morale, et sur l'idée qu'il faut se former du mal et du bien, des vertus et du vice, le poëte sur tout cela a parlé avec tant de force et de justesse, que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui un génie supérieur, et une connaissance parfaite de tout ce que les philosophes modernes ont de plus raisonnable dans leur système.

Il semble rapporter toute sa science à inspirer au monde entier une espèce d'amitié universelle, et une horreur générale pour la cruauté et pour le fanatisme.

Également ennemi de l'irréligion, le poëte, dans les disputes que notre raison ne saurait décider, qui dépendent de la révélation, adjuge avec modestie et solidité la préférence à notre doctrine romaine, dont il éclaircit même plusieurs obscurités.

Pour juger de son style, il serait nécessaire de connaître toute l'étendue et la force de la langue; habileté à laquelle il est presque impossible qu'un étranger puisse atteindre, et sans laquelle il n'est pas facile d'approfondir la pureté de la diction.

Tout ce que je puis dire là-dessus, c'est qu'à l'oreille ses vers paraissent aisés et harmonieux, et que dans tout le poëme je n'ai trouvé rien de puéril, rien de languissant, ni aucune fausse pensée; défauts dont les plus excellents poëtes ne sont pas tout-à-fait exempts.

Dans Homère et Virgile, on en voit quelques uns, mais rares : on en trouve beaucoup dans les principaux, ou, pour mieux dire, dans tous les poëtes des langues modernes, surtout dans ceux de la seconde classe de l'antiquité.

A l'égard du style, je puis encore ajouter une expérience que j'ai faite, qui donne beaucoup à présumer en sa faveur. Ayant traduit ce poëme couramment, en le lisant à différentes personnes, je me suis aperçu qu'elles en ont senti toute la grace et la majesté, indice infaillible que le style en est très excellent. Aussi l'auteur se sert-il d'une noble simplicité et brièveté pour exprimer des choses difficiles et vastes, sans néanmoins rien laisser à desirer pour leur entière intelligence; talent bien rare et qui fait l'essence du vrai sublime.

Après avoir fait connaître en général le prix et le mérite de ce poëme, il est inutile d'entrer dans un détail particulier de ses beautés les plus éclatantes. Il y en a, je l'avoue, plusieurs dont je crois reconnaître les originaux dans Homère, et surtout dans *l'Iliade*, copiés depuis avec différents succès par tous les poëtes postérieurs; mais on trouve aussi dans ce poëme une infinité de beautés qui semblent neuves, et appartenir en propre à *la Henriade*.

Telles sont, par exemple, la noblesse et l'allégorie de tout le chant V^e, l'endroit où le poëte représente l'infame meurtrier de Henri III, et sa juste réflexion sur ce misérable assassin.

C'est encore quelque chose de nouveau dans la poésie, que le discours ingénieux qu'on lit sur les châtiments à subir après la mort.

Il ne me souvient pas non plus d'avoir vu ailleurs ce beau trait qu'il met dans le caractère de Mornay, *Qu'il combat sans vouloir tuer personne*[1].

La mort du jeune d'Ailly[2], massacré par son père sans en être connu, m'a fait verser des larmes, quoique j'eusse lu une aventure un peu semblable dans le Tasse; mais celle de M. de Voltaire, étant décrite avec plus de précision, m'a paru nouvelle et sublime.

Les vers sur l'amitié sont d'une beauté inimitable, et rien ne les égale, si ce n'est la description de la modestie de la belle d'Estrées.

Enfin, dans ce poëme, sont répandues mille graces qui démontrent que l'auteur, né avec un goût infini pour le beau, s'est perfectionné encore davantage par une application infatigable à toutes sortes de sciences, afin de devoir sa réputation moins à la nature qu'à lui-même.

Plus il a réussi, plus il est obligeant à lui envers notre Italie, d'avoir, dans un discours à la suite de son poëme, préféré notre Virgile et notre Tasse à tout autre poëte, quoique nous n'osions nous-mêmes les égaler à Homère, qui a été le premier fondateur de la belle poésie.

[1] Chant VIII, vers 204. B.
[2] Ibid., vers 212 et suiv. B.

HISTOIRE ABRÉGÉE[1]

DES ÉVÉNEMENTS SUR LESQUELS EST FONDÉE LA FABLE

DU POËME DE LA HENRIADE.

Le feu des guerres civiles, dont François II vit les premières étincelles, avait embrasé la France sous la minorité de Charles IX. La religion en était le sujet parmi les peuples, et le prétexte parmi les grands. La reine-mère, Catherine de Médicis, avait plus d'une fois hasardé le salut du royaume pour conserver son autorité, armant le parti catholique contre le protestant, et les Guises contre les Bourbons, pour accabler les uns par les autres.

La France avait alors, pour son malheur, beaucoup de seigneurs trop puissants, par conséquent factieux; des peuples devenus fanatiques et barbares par cette fureur de parti qu'inspire le faux zèle; des rois enfants, au nom desquels on ravageait l'état. Les batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Jarnac, de Moncontour, avaient signalé le malheureux règne de Charles IX; les plus grandes villes étaient prises, reprises, saccagées tour à tour par les partis opposés; on fesait mourir les prisonniers de guerre par des supplices recherchés. Les églises étaient mises en cendres par les réformés, les temples

[1] Ce morceau a paru, pour la première fois, dans l'édition de 1730. Il y est immédiatement après la préface, ou, pour mieux dire, il en fait partie, d'après le titre courant. Dans les éditions antérieures à 1748 et dans l'édition de 1751, il est encore parmi les pièces préliminaires; mais dans l'édition de 1748 et la plupart des suivantes, il est rejeté après le poème. Ce sont les éditeurs de Kehl qui l'ont rétabli en tête de *la Henriade*; mais avant l'*Histoire abrégée*, etc., ils avaient mis l'*Idée de la Henriade*, qui est ci-après, page 37. B.

par les catholiques; les empoisonnements et les assassinats n'étaient regardés que comme des vengeances d'ennemis habiles.

On mit le comble à tant d'horreurs par la journée de la Saint-Barthélemi. Henri-le-Grand, alors roi de Navarre, et dans une extrême jeunesse chef du parti réformé, dans le sein duquel il était né, fut attiré à la cour avec les plus puissants seigneurs du parti. On le maria à la princesse Marguerite, sœur de Charles IX. Ce fut au milieu des réjouissances de ces noces, au milieu de la paix la plus profonde, et après les serments les plus solennels, que Catherine de Médicis ordonna ces massacres dont il faut perpétuer la mémoire (tout affreuse et toute flétrissante qu'elle est pour le nom français), afin que les hommes, toujours prêts à entrer dans de malheureuses querelles de religion, voient à quel excès l'esprit de parti peut enfin conduire.

On vit donc, dans une cour qui se piquait de politesse, une femme célèbre par les agréments de l'esprit, et un jeune roi de vingt-trois ans, ordonner de sang-froid la mort de plus d'un million de leurs sujets. Cette même nation, qui ne pense aujourd'hui à ce crime qu'en frissonnant, le commit avec transport et avec zèle. Plus de cent mille hommes furent assassinés par leurs compatriotes; et, sans les sages précautions de quelques personnages vertueux, comme le président Jeannin, le marquis de Saint-Herem, etc., la moitié des Français égorgeait l'autre.

Charles IX ne vécut pas long-temps après la Saint-Barthélemi. Son frère Henri III quitta le trône de la Pologne pour venir replonger la France dans de nouveaux malheurs, dont elle ne fut tirée que par Henri IV, si justement surnommé *le Grand* par la postérité, qui seule peut donner ce titre.

Henri III, en revenant en France, y trouva deux partis dominants: l'un était celui des réformés, renaissant de sa cendre, plus violent que jamais, et ayant à sa tête le même Henri-le-Grand, alors roi de Navarre; l'autre était celui de la Ligue, faction puissante, formée peu à peu par les princes

de Guise, encouragée par les papes, fomentée par l'Espagne, s'accroissant tous les jours par l'artifice des moines, consacrée en apparence par le zèle de la religion catholique, mais ne tendant qu'à la rébellion. Son chef était le duc de Guise, surnommé *le Balafré*, prince d'une réputation éclatante, et qui, ayant plus de grandes qualités que de bonnes, semblait né pour changer la face de l'état dans ce temps de troubles.

Henri III, au lieu d'accabler ces deux partis sous le poids de l'autorité royale, les fortifia par sa faiblesse; il crut faire un grand coup de politique en se déclarant le chef de la Ligue, mais il n'en fut que l'esclave. Il fut forcé de faire la guerre pour les intérêts du duc de Guise, qui le voulait détrôner, contre le roi de Navarre, son beau-frère, son héritier présomptif, qui ne pensait qu'à rétablir l'autorité royale, d'autant plus qu'en agissant pour Henri III, à qui il devait succéder, il agissait pour lui-même.

L'armée que Henri III envoya contre le roi son beau-frère fut battue à Coutras; son favori Joyeuse y fut tué. Le Navarrois ne voulut d'autre fruit de sa victoire que de se réconcilier avec le roi. Tout vainqueur qu'il était, il demanda la paix, et le roi vaincu n'osa l'accepter, tant il craignait le duc de Guise et la Ligue. Guise, dans ce temps-là même, venait de dissiper une armée d'Allemands. Ces succès du Balafré humilièrent encore davantage le roi de France, qui se crut à-la-fois vaincu par les ligueurs et par les réformés.

Le duc de Guise, enflé de sa gloire, et fort de la faiblesse de son souverain, vint à Paris malgré ses ordres. Alors arriva la fameuse journée des barricades, où le peuple chassa les gardes du roi, et où ce monarque fut obligé de fuir de sa capitale. Guise fit plus : il obligea le roi de tenir les états-généraux du royaume à Blois, et il prit si bien ses mesures, qu'il était prêt de partager l'autorité royale, du consentement de ceux qui représentaient la nation, et sous l'apparence des formalités les plus respectables. Henri III, réveillé par ce pressant danger, fit assassiner au château de Blois cet en-

nemi si dangereux, aussi bien que son frère le cardinal, plus violent et plus ambitieux encore que le duc de Guise.

Ce qui était arrivé au parti protestant après la Saint-Barthélemi arriva alors à la Ligue : la mort des chefs ranima le parti. Les ligueurs levèrent le masque : Paris ferma ses portes; on ne songea qu'à la vengeance. On regarda Henri III comme l'assassin des défenseurs de la religion, et non comme un roi qui avait puni ses sujets coupables. Il fallut que Henri III, pressé de tous côtés, se réconciliât enfin avec le Navarrois. Ces deux princes vinrent camper devant Paris; et c'est là que commence *la Henriade*.

Le duc de Guise laissait encore un frère; c'était le duc de Maycnne, homme intrépide, mais plus habile qu'agissant, qui se vit tout d'un coup à la tête d'une faction instruite de ses forces, et animée par la vengeance et par le fanatisme.

Presque toute l'Europe entra dans cette guerre. La célèbre Élisabeth, reine d'Angleterre, qui était pleine d'estime pour le roi de Navarre, et qui eut toujours une extrême passion de le voir, le secourut plusieurs fois d'hommes, d'argent, de vaisseaux; et ce fut Duplessis-Mornay qui alla toujours en Angleterre solliciter ces secours. D'un autre côté, la branche d'Autriche, qui régnait en Espagne, favorisait la Ligue, dans l'espérance d'arracher quelques dépouilles d'un royaume déchiré par la guerre civile. Les papes combattaient le roi de Navarre, non seulement par des excommunications, mais par tous les artifices de la politique, et par les petits secours d'hommes et d'argent que la cour de Rome peut fournir.

Cependant Henri III allait se rendre maître de Paris, lorsqu'il fut assassiné à Saint-Cloud par un moine dominicain, qui commit ce parricide dans la seule idée qu'il obéissait à Dieu, et qu'il courait au martyre; et ce meurtre ne fut pas seulement le crime de ce moine fanatique, ce fut le crime de tout le parti. L'opinion publique, la créance de tous les ligueurs était qu'il fallait tuer son roi, s'il était mal avec la

cour de Rome. Les prédicateurs le criaient dans leurs mauvais sermons; on l'imprimait dans tous ces livres pitoyables qui inondaient la France, et qu'on trouve à peine aujourd'hui dans quelques bibliothèques, comme des monuments curieux d'un siècle également barbare et pour les lettres et pour les mœurs.

Après la mort de Henri III, le roi de Navarre (Henri-le-Grand), reconnu roi de France par l'armée, eut à soutenir toutes les forces de la Ligue, celles de Rome, de l'Espagne, et son royaume à conquérir. Il bloqua, il assiégea Paris à plusieurs reprises. Parmi les plus grands hommes qui lui furent utiles dans cette guerre, et dont on a fait quelque usage dans ce poëme, on compte les maréchaux d'Aumont et de Biron, le duc de Bouillon, etc. Duplessis-Mornay fut dans sa plus intime confidence jusqu'au changement de religion de ce prince; il le servait de sa personne dans les armées, de sa plume contre les excommunications des papes, et de son grand art de négocier, en lui cherchant des secours chez tous les princes protestants.

Le principal chef de la Ligue était le duc de Mayenne; celui qui avait le plus de réputation après lui était le chevalier d'Aumale, jeune prince connu par cette fierté et ce courage brillant qui distinguaient particulièrement la maison de Guise. Ils obtinrent plusieurs secours de l'Espagne; mais il n'est question ici que du fameux comte d'Egmont, fils de l'amiral, qui amena treize ou quatorze cents lances au duc de Mayenne. On donna beaucoup de combats, dont le plus fameux, le plus décisif et le plus glorieux pour Henri IV, fut la bataille d'Ivry, où le duc de Mayenne fut vaincu, et le comte d'Egmont fut tué.

Pendant le cours de cette guerre, le roi était devenu amoureux de la belle Gabrielle d'Estrées; mais son courage ne s'amollit point auprès d'elle, témoin la lettre qu'on voit encore dans la Bibliothèque du roi, dans laquelle il dit à sa maîtresse : « Si je suis vaincu, vous me connaissez assez pour « croire que je ne fuirai pas; mais ma dernière pensée sera à « Dieu, et l'avant-dernière à vous. »

Au reste, on omet plusieurs faits considérables, qui, n'ayant point de place dans le poëme, n'en doivent point avoir ici. On ne parle ni de l'expédition du duc de Parme en France, qui ne servit qu'à retarder la chute de la Ligue, ni de ce cardinal de Bourbon, qui fut quelque temps un fantôme de roi sous le nom de Charles X. Il suffit de dire qu'après tant de malheurs et de désolation, Henri IV se fit catholique, et que les Parisiens, qui haïssaient sa religion et révéraient sa personne, le reconnurent alors pour leur roi [1].

[1] Dans l'édition de 1730, on lisait ce passage, qui se trouve encore dans une édition de 1732, mais qui n'est plus dans celle de 1733 :

« Après avoir mis sous les yeux du lecteur un petit abrégé de l'histoire qui sert de fondement à *la Henriade*, il semblerait qu'on dût, selon l'usage, donner ici une dissertation sur l'épopée, d'autant plus que le P. Le Bossu a bien donné des règles pour composer un poëme épique en grec ou en latin, mais non pas en français, et qu'il a écrit beaucoup plus pour les mœurs des anciens que pour les nôtres; ordinaire défaut des savants qui connaissent mieux leurs auteurs classiques que leur propre pays, et qui, sachant Plaute par cœur, mais n'ayant jamais vu représenter une pièce de Molière, nous donnent pourtant des règles du théâtre.

« Plusieurs personnes demandaient qu'on imprimât à la tête de cette édition un petit ouvrage intitulé *Essai sur la poésie épique*, composé en anglais par M. de Voltaire en 1726, imprimé plusieurs fois à Londres. Il comptait le donner ici tel qu'il a été traduit en français par M. l'abbé Guyot-Desfontaines, qui écrit avec plus d'élégance et de pureté que personne, et qui a contribué beaucoup à décrier en France ce style recherché et ces tours affectés qui commençaient à infecter les ouvrages des meilleurs auteurs. M. de Voltaire ne se serait pas flatté de le traduire lui-même aussi bien que M. l'abbé Desfontaines l'a traduit (à quelques inadvertances près). Mais il a considéré que cet *Essai* est plutôt un simple exposé des poëmes épiques anciens et modernes, qu'une dissertation bien utile sur cet art. Le poëme épique sur lequel il s'étendait le plus était *le Paradis perdu* de Milton, ouvrage alors ignoré en France, mais qui est aujourd'hui très connu par la belle traduction qu'en a faite, quoique en prose, M. Dupré de Saint-Maur.

« On prend donc le parti de renvoyer ceux qui seraient curieux de lire cet *Essai sur l'Épopée*, à la traduction de M. Desfontaines, à Paris, chez Chaubert, quai des Augustins.

« Ce n'est que le projet d'un plus long ouvrage que M. de Voltaire a

composé depuis, et qu'il n'ose faire imprimer, ne croyant pas que ce soit à lui de donner des règles pour courir dans une carrière dans laquelle il n'a fait peut-être que broncher.

« Il se contentera donc de faire ici quelques courtes observations nécessaires à des lecteurs peu instruits d'ailleurs, qui pourraient jeter les yeux sur ce poëme. »

C'est immédiatement après ce morceau que venait l'*Idée sur la Henriade*.

Quant à l'*Essai sur la poésie épique*, il est dans le présent volume après le poëme. B.

IDÉE DE LA HENRIADE[1].

Le sujet de *la Henriade* est le siége de Paris, commencé par Henri de Valois et Henri-le-Grand, achevé par ce dernier seul.

Le lieu de la scène ne s'étend pas plus loin que de Paris à Ivry, où se donna cette fameuse bataille qui décida du sort de la France et de la maison royale.

Le poëme est fondé sur une histoire connue, dont on a conservé la vérité dans les événements principaux. Les autres, moins respectables, ont été ou retranchés, ou arrangés suivant la vraisemblance qu'exige un poëme. On a tâché d'éviter en cela le défaut de Lucain, qui ne fit qu'une gazette ampoulée; et on a pour garant ces vers de M. Despréaux :

> Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique
> Garde dans ses fureurs un ordre didactique :
> . . . . . .
> Pour prendre Lille, il faut que Dôle soit rendue,
> Et que leur vers exact, ainsi que Mézeray,
> Ait déjà fait tomber les remparts de Courtray [2].

On n'a fait même que ce qui se pratique dans toutes les tragédies, où les événements sont pliés aux règles du théâtre.

Au reste, ce poëme n'est pas plus historique qu'aucun autre. Le Camoëns, qui est le Virgile des Portugais, a célébré un événement dont il avait été témoin lui-même. Le Tasse a chanté une croisade connue de tout le monde, et n'en a omis ni l'ermite Pierre, ni les processions. Virgile n'a construit la fable de son *Énéide* que des fables reçues de son temps, et

[1] Ce morceau est aussi de 1730. B.

[2] Boileau, *Art poétique*, chant II, vers 73-74, 78-80. B.

qui passaient pour l'histoire véritable de la descente d'Énée en Italie.

Homère, contemporain d'Hésiode, et qui par conséquent vivait environ cent ans après la prise de Troie, pouvait aisément avoir vu dans sa jeunesse des vieillards qui avaient connu les héros de cette guerre. Ce qui doit même plaire davantage dans Homère, c'est que le fond de son ouvrage n'est point un roman, que les caractères ne sont point de son imagination, qu'il a peint les hommes tels qu'ils étaient, avec leurs bonnes et mauvaises qualités, et que son livre est un monument des mœurs de ces temps reculés.

La Henriade est composée de deux parties; d'événements réels dont on vient de rendre compte, et de fictions. Ces fictions sont toutes puisées dans le système du merveilleux, telles que la prédiction de la conversion de Henri IV, la protection que lui donne saint Louis, son apparition, le feu du ciel détruisant ces opérations magiques qui étaient alors si communes, etc. Les autres sont purement allégoriques : de ce nombre sont le voyage de la Discorde à Rome, la Politique, le Fanatisme, personnifiés, le temple de l'Amour, enfin les Passions et les Vices,

Prenant un corps, une ame, un esprit, un visage [1].

Que, si l'on a donné dans quelques endroits à ces passions personnifiées les mêmes attributs que leur donnaient les païens, c'est que ces attributs allégoriques sont trop connus pour être changés. L'Amour a des flèches, la Justice a une balance dans nos ouvrages les plus chrétiens, dans nos tableaux, dans nos tapisseries, sans que ces représentations aient la moindre teinture de paganisme. Le mot d'Amphitrite, dans notre poésie, ne signifie que la mer, et non l'épouse de Neptune. Les champs de Mars ne veulent dire que la guerre, etc. S'il est quelqu'un d'un avis contraire, il faut le renvoyer encore à ce grand maître, M. Despréaux, qui dit :

[1] Boileau, *Art poétique*, chant III, vers 164. B.

Digitized by Google

C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement,
C'est vouloir au lecteur plaire sans agrément.
Bientôt ils défendront de peindre la Prudence,
De donner à Thémis ni bandeau ni balance,
De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain,
Ou le Temps qui s'enfuit, une horloge à la main;
Et partout des discours, comme une idolâtrie,
Dans leur faux zèle iront chasser l'allégorie [1].

Ayant rendu compte de ce que contient cet ouvrage, on croit devoir dire un mot de l'esprit dans lequel il a été composé. On n'a voulu ni flatter ni médire. Ceux qui trouveront ici les mauvaises actions de leurs ancêtres n'ont qu'à les réparer par leur vertu. Ceux dont les aïeux y sont nommés avec éloge ne doivent aucune reconnaissance à l'auteur, qui n'a eu en vue que la vérité; et le seul usage qu'ils doivent faire de ces louanges, c'est d'en mériter de pareilles.

Si l'on a, dans cette nouvelle édition, retranché quelques vers [2] qui contenaient des vérités dures contre les papes qui ont autrefois déshonoré le saint-siége par leurs crimes, ce n'est pas qu'on fasse à la cour de Rome l'affront de penser qu'elle veuille rendre respectable la mémoire de ces mauvais pontifes: les Français qui condamnent les méchancetés de Louis XI et de Catherine de Médicis peuvent parler sans doute avec horreur d'Alexandre VI. Mais l'auteur a élagué

[1] *Art poétique*, chant III, vers 225 et suiv. B.

[2] On avait, dans l'édition de 1730, retranché du chant IV seize vers de l'édition de 1728, commençant par

L'Église, dès ce jour puissante et profane,

et finissant par

Peu de pasteurs sans tache et beaucoup de tyrans.

On avait aussi retranché du chant VII vingt-deux vers, commençant par

La mort est à ses pieds, elle amène à-la-fois,

et finissant par

S'élèvent contre nous dans le jour du trépas.

Voyez vers 199 du chant IV et vers 79 du chant VII, ainsi que les variantes de ces passages. B.

ce morceau, uniquement parcequ'il était trop long, et qu'il y avait des vers dont il n'était pas content.

C'est dans cette seule vue qu'il a mis beaucoup de noms à la place de ceux qui se trouvent dans les premières éditions, selon qu'il les a trouvés plus convenables à son sujet, ou que les noms mêmes lui ont paru plus sonores. La seule politique dans un poëme doit être de faire de bons vers. On a retranché la mort d'un jeune Boufflers, qu'on supposait tué par Henri IV, parcequ'e, dans cette circonstance, la mort de ce jeune homme semblait rendre Henri IV un peu odieux, sans le rendre plus grand [1]. On a fait passer Duplessis-Mornay en Angleterre auprès de la reine Élisabeth, parcequ'e effectivement il y fut envoyé, et qu'on s'y ressouvient encore de sa négociation. On s'est servi de ce même Duplessis-Mornay dans le reste du poëme, parcequ'ayant joué le rôle de confident du roi dans le premier chant, il eût été ridicule qu'un autre prît sa place dans les chants suivants; de même qu'il serait impertinent dans une tragédie (dans *Bérénice*, par exemple), que Titus se confiât à Paulin au premier acte, et à un autre au cinquième. Si quelques personnes veulent donner des interprétations malignes à ces changements, l'auteur ne doit point s'en inquiéter : il sait que quiconque écrit est fait pour essuyer les traits de la malice.

Le point le plus important est la religion, qui fait en grande partie le sujet du poëme, et qui en est le seul dénoûment.

L'auteur se flatte de s'être expliqué en beaucoup d'endroits avec une précision rigoureuse, qui ne peut donner aucune prise à la censure. Tel est, par exemple, ce morceau de la Trinité,

> La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
> Unis et divisés, composent son essence [2].

Et celui-ci,

[1] Voyez les variantes du chant IV. B.
[2] Chant X, vers 425-26. B.

Il reconnaît l'Église ici-bas combattue,
L'Église toujours une, et partout étendue,
Libre, mais sous un chef, adorant en tout lieu
Dans le bonheur des saints la grandeur de son Dieu;
Le Christ, de nos péchés victime renaissante,
De ses élus chéris nourriture vivante,
Descend sur les autels à ses yeux éperdus,
Et lui découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus [1].

Si l'on n'a pu s'exprimer partout avec cette exactitude théologique, le lecteur raisonnable y doit suppléer. Il y aurait une extrême injustice à examiner tout l'ouvrage comme une thèse de théologie [2]. Ce poëme ne respire que l'amour de la religion et des lois; on y déteste également la rébellion et la persécution. Il ne faut pas juger sur un mot un livre écrit dans un tel esprit.

[1] Id., vers 485 et suiv. B.

[2] C'est ce qu'a pourtant fait feu Tabaraud, dans son opuscule intitulé *De la Philosophie de la Henriade*; 1805, in-8°. B.

Digitized by Google

CHANT PREMIER.

Digitized by Google

ARGUMENT.

Henri III, réuni avec Henri de Bourbon, roi de Navarre, contre la Ligue, ayant déjà commencé le blocus de Paris, envoie secrètement Henri de Bourbon demander du secours à Élisabeth, reine d'Angleterre. Le héros essuie une tempête. Il relâche dans une Ile, où un vieillard catholique lui prédit son changement de religion et son avénement au trône. Description de l'Angleterre et de son gouvernement.

Digitized by Google

LA HENRIADE,

POËME.

CHANT PREMIER.

Je chante ce héros qui régna sur la France[1]
Et par droit de conquête et par droit de naissance[2];
Qui par de longs malheurs apprit à gouverner[3],
Calma les factions, sut vaincre et pardonner,
Confondit et Mayenne, et la Ligue, et l'Ibère,
Et fut de ses sujets le vainqueur et le père.

Descends du haut des cieux, auguste Vérité!
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté:
Que l'oreille des rois s'accoutume à t'entendre.
C'est à toi d'annoncer ce qu'ils doivent apprendre;
C'est à toi de montrer aux yeux des nations
Les coupables effets de leurs divisions.
Dis comment la Discorde a troublé nos provinces;
Dis les malheurs du peuple et les fautes des princes:
Viens, parle; et s'il est vrai que la Fable autrefois
Sut à tes fiers accents mêler sa douce voix;
Si sa main délicate orna ta tête altière,
Si son ombre embellit les traits de ta lumière,
Avec moi sur tes pas permets-lui de marcher,
Pour orner tes attraits, et non pour les cacher[4].

Valois[a] régnait encore, et ses mains incertaines
De l'état ébranlé laissaient flotter les rênes[5];
Les lois étaient sans force, et les droits confondus;
Ou plutôt en effet Valois ne régnait plus[6].
Ce n'était plus ce prince environné de gloire,
Aux combats[b], dès l'enfance, instruit par la victoire,
Dont l'Europe en tremblant regardait les progrès,
Et qui de sa patrie emporta les regrets,
Quand du Nord étonné de ses vertus suprêmes
Les peuples à ses pieds mettaient les diadèmes[c].
Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier;
Il devint lâche roi d'intrépide guerrier:
Endormi sur le trône au sein de la mollesse,
Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse.
Quélus et Saint-Mégrin, Joyeuse et d'Épernon[d],

[a] Henri III, roi de France, l'un des principaux personnages de ce poème, y est toujours nommé Valois, nom de la branche royale dont il était (1723 et 1730).

[b] Henri III (Valois), étant duc d'Anjou, avait commandé les armées de Charles IX, son frère, contre les protestants, et avait gagné, à dix-huit ans, les batailles de Jarnac et de Moncontour (1730).

[c] Le duc d'Anjou fut élu roi de Pologne par les mouvements que se donna Jean de Montluc, évêque de Valence, ambassadeur de France en Pologne; et Henri n'alla qu'à regret recevoir cette couronne: mais, ayant appris, en 1574, la mort de son frère, il ne tarda point à revenir en France (1741).

[d] C'étaient eux qu'on appelait les mignons de Henri III. Saint-Luc, Livarot, Villequier, Duguast et Maugiron eurent part aussi et à sa faveur et à ses débauches. Il est certain qu'il eut pour Quélus une passion capable des plus grands excès. Dans sa première jeunesse on lui avait déjà reproché ses goûts: il avait eu une amitié fort équivoque pour ce même duc de Guise, qu'il fit depuis tuer à Blois. Le docteur Boucher, dans son livre *De justa Henrici tertii abdicatione*, ose avancer que la haine de Henri III pour le cardinal de Guise n'avait d'autre fondement que les refus qu'il en avait

Jeunes voluptueux[7] qui régnaient sous son nom,
D'un maître efféminé corrupteurs politiques,
Plongeaient dans les plaisirs ses langueurs léthargiques.

essuyés dans sa jeunesse; mais ce conte ressemble à toutes les autres calomnies dont le livre de Boucher est rempli.

Henri III mêlait avec ses mignons la religion à la débauche; il fesait avec eux des retraites, des pélerinages, et se donnait la discipline. Il institua la confrérie de la Mort, soit pour la Mort d'un de ses mignons, soit pour celle de la princesse de Condé, sa maîtresse: les capucins et les minimes étaient les directeurs des confrères, parmi lesquels il admit quelques bourgeois de Paris; ces confrères étaient vêtus d'une robe d'étamine noire avec un capuchon. Dans une autre confrérie toute contraire, qui était celle des pénitents blancs, il n'admit que ses courtisans. Il était persuadé, aussi bien que certains théologiens de son temps, que ces momeries expiaient les péchés d'habitude. On tient que les statuts de ces confrères, leurs habits, leurs règles, étaient des emblèmes de ses amours, et que le poëte Desportes, abbé de Tyron, l'un des plus fins courtisans de ce temps-là, les avait expliqués dans un livre qu'il jeta depuis au feu.

Henri III vivait d'ailleurs dans la mollesse et dans l'afféterie d'une femme coquette; il couchait avec des gants d'une peau particulière pour conserver la beauté de ses mains, qu'il avait effectivement plus belles que toutes les femmes de sa cour; il mettait sur son visage une pâte préparée, et une espèce de masque par-dessus: c'est ainsi qu'en parle le livre des *Hermaphrodites*, qui circonstancie les moindres détails sur son coucher, sur son lever, et sur ses habillements. Il avait une exactitude scrupuleuse sur la propreté dans la parure: il était si attaché à ces petitesses, qu'il chassa un jour le duc d'Épernon de sa présence, parcequ'il s'était présenté devant lui sans escarpins blancs, et avec un habit mal boutonné.

Quélus fut tué en duel le 27 avril 1578.

Louis de Maugiron, baron d'Ampus, était l'un des mignons pour qui Henri III eut le plus de faiblesse: c'était un jeune homme d'un grand courage et d'une grande espérance. Il avait fait de fort belles actions au siége d'Issoire, où il avait eu le malheur de perdre un œil. Cette disgrace lui laissait encore assez de charmes pour être infiniment du goût du roi; on le comparait à la princesse d'Éboli, qui, étant borgne comme lui, était dans le même temps maîtresse de Philippe II, roi d'Espagne. On dit que ce fut pour cette princesse et pour Maugiron qu'un Italien fit ces quatre beaux vers renouvelés de l'Anthologie grecque:

Lumine Acon dextro, capta est Leonida sinistro,
Et poterat forma vincere uterque deos:

Des Guises cependant le rapide bonheur
Sur son abaissement élevait leur grandeur ;
Ils formaient dans Paris cette Ligue fatale,

Parve puer, lumen quod habes concede puellæ ;
Sic tu cæcus Amor, sic erit illa Venus.

Maugiron fut tué en servant Quélus dans sa querelle.

Paul Stuart de Caussade de Saint-Mégrin, gentilhomme d'auprès de Bordeaux, fut aimé de Henri III autant que Quélus et Maugiron, et mourut d'une manière aussi tragique ; il fut assassiné le 21 juillet de la même année, dans la rue Saint-Honoré, sur les onze heures du soir, en revenant du Louvre. Il fut porté à ce même hôtel de Boissy où étaient morts ses deux amis ; il y mourut le lendemain, de trente-quatre blessures qu'il avait reçues la veille. Le duc de Guise, le Balafré, fut soupçonné de cet assassinat, parceque Saint-Mégrin s'était vanté d'avoir couché avec la duchesse de Guise. Les mémoires du temps rapportent que le duc de Mayenne fut reconnu, parmi les assassins, à sa barbe large, et à sa main faite en épaule de mouton. Le duc de Guise ne passait pourtant point pour un homme trop sévère sur la conduite de sa femme ; et il n'y a pas d'apparence que le duc de Mayenne, qui n'avait jamais fait aucune action de lâcheté, se fût avili jusqu'à se mêler dans une troupe de vingt assassins pour tuer un seul homme.

Le roi baisa Saint-Mégrin, Quélus, et Maugiron, après leur mort, les fit raser, et garda leurs blonds cheveux ; il ôta de sa main à Quélus des boucles d'oreilles qu'il lui avait attachées lui-même. M. de L'Estoile dit que ces trois mignons moururent sans aucune religion ; Maugiron en blasphémant ; Quélus en disant à tout moment, Ah ! mon roi, mon roi ! *sans dire un seul mot de Jésus-Christ ni de la Vierge.* Ils furent enterrés à Saint-Paul : le roi leur fit élever dans cette église trois tombeaux de marbre, sur lesquels étaient leurs figures à genoux ; leurs tombeaux furent chargés d'épitaphes en prose et en vers, en latin et en français : on y comparait Maugiron à Horatius-Coclès et à Annibal, parcequ'il était borgne comme eux. On ne rapporte point ici ces épitaphes, quoiqu'elles ne se trouvent que dans les *Antiquités de Paris*, imprimées sous le règne de Henri III. Il n'y a rien de remarquable ni de trop bon dans ces monuments ; ce qu'il y a de meilleur est l'épitaphe de Quélus :

Non injuriam, sed mortem patienter tulit.

Il ne put souffrir un outrage,
Et souffrit constamment la mort. (1723.)

—Voyez, sur Joyeuse, les notes du troisième chant (1730).

De sa faible puissance orgueilleuse rivale [8].
Les peuples déchaînés [9], vils esclaves des grands,
Persécutaient leur prince, et servaient des tyrans.
Ses amis corrompus bientôt l'abandonnèrent;
Du Louvre épouvanté ses peuples le chassèrent:
Dans Paris révolté l'étranger accourut;
Tout périssait enfin, lorsque Bourbon[a] parut.
Le vertueux Bourbon, plein d'une ardeur guerrière,
A son prince aveuglé vint rendre la lumière [10]:
Il ranima sa force, il conduisit ses pas
De la honte à la gloire, et des jeux aux combats.
Aux remparts de Paris les deux rois s'avancèrent:
Rome s'en alarma; les Espagnols tremblèrent [11]:
L'Europe, intéressée à ces fameux revers,
Sur ces murs malheureux avait les yeux ouverts.

On voyait dans Paris la Discorde inhumaine
Excitant aux combats et la Ligue et Mayenne,
Et le peuple et l'Église; et, du haut de ses tours [12],
Des soldats de l'Espagne appelant les secours.
Ce monstre impétueux, sanguinaire, inflexible,
De ses propres sujets est l'ennemi terrible:
Aux malheurs des mortels il borne ses desseins;
Le sang de son parti rougit souvent ses mains:
Il habite en tyran dans les cœurs qu'il déchire,
Et lui-même il punit les forfaits qu'il inspire.

Du côté du couchant, près de ces bords fleuris

[a] Henri IV, le héros de ce poëme, y est appelé indifféremment Bourbon ou Henri.
Il naquit à Pau en Béarn, le 13 décembre 1553 (1723 et 1730).

Où la Seine serpente en fuyant de Paris,
Lieux aujourd'hui charmants, retraite aimable et pure
Où triomphent les arts, où se plaît la nature[13],
Théâtre alors sanglant des plus mortels combats[14],
Le malheureux Valois rassemblait ses soldats.
On y voit ces héros[15], fiers soutiens de la France,
Divisés par leur secte, unis par la vengeance.
C'est aux mains de Bourbon que leur sort est commis:
En gagnant tous les cœurs, il les a tous unis.
On eût dit que l'armée, à son pouvoir soumise,
Ne connaissait qu'un chef, et n'avait qu'une Église.

Le père des Bourbons[a], du sein des immortels,
Louis fixait sur lui ses regards paternels:
Il présageait en lui la splendeur de sa race;
Il plaignait ses erreurs; il aimait son audace;
De sa couronne un jour il devait l'honorer;
Il voulait plus encore, il voulait l'éclairer.
Mais Henri s'avançait vers sa grandeur suprême[16]
Par des chemins secrets[17], inconnus à lui-même:
Louis, du haut des cieux, lui prêtait son appui;
Mais il cachait le bras qu'il étendait pour lui,
De peur que ce héros, trop sûr de sa victoire,
Avec moins de danger n'eût acquis moins de gloire.

Déjà les deux partis au pied de ces remparts[18]
Avaient plus d'une fois balancé les hasards;
Dans nos champs désolés le démon du carnage
Déjà jusqu'aux deux mers avait porté sa rage,

[a] Saint Louis, neuvième du nom, roi de France, est la tige de la branche des Bourbons (1730).

Quand Valois à Bourbon tint ce triste discours,
Dont souvent ses soupirs interrompaient le cours:

« Vous voyez à quel point le destin m'humilie;
Mon injure est la vôtre; et la Ligue ennemie,
Levant contre son prince un front séditieux,
Nous confond dans sa rage, et nous poursuit tous deux.
Paris nous méconnaît, Paris ne veut pour maître,
Ni moi qui suis son roi, ni vous qui devez l'être.
Ils savent que les lois, le mérite, et le sang [19],
Tout, après mon trépas, vous appelle à ce rang;
Et, redoutant déjà votre grandeur future,
Du trône où je chancelle ils pensent vous exclure.
De la religion [a], terrible en son courroux,
Le fatal anathème est lancé contre vous.
Rome, qui sans soldats porte en tous lieux la guerre,
Aux mains des Espagnols a remis son tonnerre:
Sujets, amis, parents, tout a trahi sa foi,
Tout me fuit, m'abandonne, ou s'arme contre moi;
Et l'Espagnol avide, enrichi de mes pertes,
Vient en foule inonder mes campagnes désertes [20].

[a] Henri IV, roi de Navarre, avait été solennellement excommunié par le pape Sixte-Quint dès l'an 1585, trois ans avant l'événement dont il est ici question. Le pape, dans sa bulle, l'appelle *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon;* le prive, lui et toute la maison de Condé, à jamais de tous leurs domaines et fiefs, et les déclare surtout incapables de succéder à la couronne.

Quoique alors le roi de Navarre et le prince de Condé fussent en armes à la tête des protestants, le parlement, toujours attentif à conserver l'honneur et les libertés de l'état, fit contre cette bulle les remontrances les plus fortes; et Henri IV fit afficher dans Rome, à la porte du Vatican, que Sixte-Quint, soi-disant pape, en avait menti, et que c'était lui-même qui était hérétique, etc. (1730).

« Contre tant d'ennemis ardents à m'outrager[21],
Dans la France à mon tour appelons l'étranger :
Des Anglais en secret gagnez l'illustre reine[22].
Je sais qu'entre eux et nous une immortelle haine
Nous permet rarement de marcher réunis,
Que Londre est de tout temps l'émule de Paris ;
Mais, après les affronts dont ma gloire est flétrie,
Je n'ai plus de sujets, je n'ai plus de patrie.
Je hais, je veux punir des peuples odieux,
Et quiconque me venge est Français à mes yeux[23].
Je n'occuperai point, dans un tel ministère,
De mes secrets agents la lenteur ordinaire ;
Je n'implore que vous : c'est vous de qui la voix
Peut seule à mon malheur intéresser les rois.
Allez en Albion ; que votre renommée[24]
Y parle en ma défense, et m'y donne une armée.
Je veux par votre bras vaincre mes ennemis ;
Mais c'est de vos vertus que j'attends des amis[25]. »

Il dit ; et le héros, qui, jaloux de sa gloire,
Craignait de partager l'honneur de la victoire,
Sentit, en l'écoutant, une juste douleur.
Il regrettait ces temps si chers à son grand cœur[26],
Où, fort de sa vertu, sans secours, sans intrigue,
Lui seul avec Condé* fesait trembler la Ligue.
Mais il fallut d'un maître accomplir les desseins :

* C'était Henri, prince de Condé, fils de Louis, tué à Jarnac. Henri de Condé était l'espérance du parti protestant. Il mourut à Saint-Jean-d'Angély à l'âge de trente-cinq ans, en 1585. Sa femme, Charlotte de La Trimouille, fut accusée de sa mort. Elle était grosse de trois mois lorsque son mari mourut, et accoucha six mois après de Henri de Condé, second du

Il suspendit les coups qui partaient de ses mains;
Et, laissant ses lauriers cueillis sur ce rivage,
A partir de ces lieux il força son courage.
Les soldats étonnés ignorent son dessein;
Et tous de son retour attendent leur destin.
Il marche. Cependant la ville criminelle
Le croit toujours présent, prêt à fondre sur elle;
Et son nom, qui du trône est le plus ferme appui,
Semait encor la crainte, et combattait pour lui.

Déjà des Neustriens il franchit la campagne[27].
De tous ses favoris, Mornay seul l'accompagne,
Mornay[a], son confident, mais jamais son flatteur;

nom, qu'une tradition populaire et ridicule fait naître treize mois après la mort de son père.

Larrey a suivi cette tradition dans son *Histoire de Louis XIV*, histoire où le style, la vérité, et le bon sens, sont également négligés (1730).

[a] Duplessis-Mornay, le plus vertueux et le plus grand homme du parti protestant, naquit à Buy le 5 novembre 1549. Il savait le latin et le grec parfaitement, et l'hébreu autant qu'on le peut savoir; ce qui était un prodige alors dans un gentilhomme. Il servit sa religion et son maître de sa plume et de son épée. Ce fut lui que Henri IV, étant roi de Navarre, envoya à Élisabeth, reine d'Angleterre. Il n'eut jamais d'autre instruction de son maître qu'un blanc-signé. Il réussit dans presque toutes ses négociations, parcequ'il était un vrai politique, et non un intrigant. Ses lettres passent pour être écrites avec beaucoup de force et de sagesse.

Lorsque Henri IV eut changé de religion, Duplessis-Mornay lui fit de sanglants reproches, et se retira de sa cour. On l'appelait *le pape des huguenots*. Tout ce qu'on dit de son caractère dans le poème est conforme à l'histoire (1730).

La raison qui porta l'auteur à choisir le personnage de Mornay, c'est ce caractère de philosophe qui n'appartient qu'à lui, et qu'on trouve développé au chant huitième:

> Et son rare courage, ennemi des combats,
> Sait affronter la mort, et ne la donne pas.

Et au chant sixième,

Trop vertueux soutien du parti de l'erreur,
Qui, signalant toujours son zèle et sa prudence,
Servit également son Église et la France;
Censeur des courtisans, mais à la cour aimé;
Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé.

A travers deux rochers où la mer mugissante
Vient briser en courroux son onde blanchissante,
Dieppe aux yeux du héros offre son heureux port[28]:
Les matelots ardents s'empressent sur le bord;
Les vaisseaux sous leurs mains, fiers souverains des ondes,
Étaient prêts à voler sur les plaines profondes;
L'impétueux Borée, enchaîné dans les airs,
Au souffle du zéphyr abandonnait les mers.
On lève l'ancre, on part, on fuit loin de la terre[29]:
On découvrait déjà les bords de l'Angleterre:
L'astre brillant du jour à l'instant s'obscurcit;
L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit;
Les vents sont déchaînés sur les vagues émues;
La foudre étincelante éclate dans les nues;
Et le feu des éclairs, et l'abîme des flots,
Montraient partout la mort aux pâles matelots[30].
Le héros, qu'assiégeait une mer en furie,
Ne songe en ce danger qu'aux maux de la patrie,
Tourne ses yeux vers elle, et, dans ses grands desseins,
Semble accuser les vents d'arrêter ses destins.
Tel, et moins généreux, aux rivages d'Épire,
Lorsque de l'univers il disputait l'empire,

Il marche en philosophe où l'honneur le conduit,
Condamne les combats, plaint son maître, et le suit (1768).

—Voyez aussi la note 27, pages 67-68. B.

Confiant sur les flots aux aquilons mutins
Le destin de la terre et celui des Romains,
Défiant à-la-fois et Pompée et Neptune,
César[a] à la tempête opposait sa fortuue.

Dans ce même moment, le Dieu de l'univers,
Qui vole sur les vents, qui soulève les mers,
Ce Dieu dont la sagesse ineffable et profonde
Forme, élève, et détruit les empires du monde,
De son trône enflammé, qui luit au haut des cieux,
Sur le héros français daigna baisser les yeux.
Il le guidait lui-même. Il ordonne aux orages
De porter le vaisseau vers ces prochains rivages,
Où Jersey semble aux yeux sortir du sein des flots :
Là, conduit par le ciel, aborda le héros.

Non loin de ce rivage, un bois sombre et tranquille
Sous des ombrages frais présente un doux asile :
Un rocher, qui le cache à la fureur des flots,
Défend aux aquilons d'en troubler le repos :
Une grotte est auprès, dont la simple structure
Doit tous ses ornements aux mains de la nature.
Un vieillard vénérable avait, loin de la cour,
Cherché la douce paix dans cet obscur séjour.
Aux humains inconnu, libre d'inquiétude[31],
C'est là que de lui-même il fesait son étude;

[a] Jules César, étant en Épire, dans la ville d'Apollonie, aujourd'hui Cérès, s'en déroba secrètement, et s'embarqua sur la petite rivière de Bolina, qui s'appelait alors l'Anius. Il se jeta seul pendant la nuit dans une barque à douze rames, pour aller lui-même chercher ses troupes, qui étaient au royaume de Naples. Il essuya une furieuse tempête. (Voyez PLUTARQUE.) (1730).

C'est là qu'il regrettait ses inutiles jours,
Plongés dans les plaisirs, perdus dans les amours[32].
Sur l'émail de ces prés, au bord de ces fontaines,
Il foulait à ses pieds les passions humaines:
Tranquille, il attendait qu'au gré de ses souhaits
La mort vînt à son Dieu le rejoindre à jamais.
Ce Dieu qu'il adorait prit soin de sa vieillesse;
Il fit dans son désert descendre la sagesse;
Et, prodigue envers lui de ses trésors divins,
Il ouvrit à ses yeux le livre des destins.

Ce vieillard, au héros que Dieu lui fit connaître,
Au bord d'une onde pure offre un festin champêtre.
Le prince à ces repas était accoutumé:
Souvent sous l'humble toit du laboureur charmé,
Fuyant le bruit des cours, et se cherchant lui-même[33],
Il avait déposé l'orgueil du diadème[34].

Le trouble répandu dans l'empire chrétien
Fut pour eux le sujet d'un utile entretien.
Mornay, qui dans sa secte était inébranlable,
Prêtait au calvinisme un appui redoutable;
Henri doutait encore, et demandait aux cieux
Qu'un rayon de clarté vînt dessiller ses yeux.
« De tout temps, disait-il, la vérité sacrée
Chez les faibles humains fut d'erreurs entourée:
Faut-il que, de Dieu seul attendant mon appui,
J'ignore les sentiers qui mènent jusqu'à lui?
Hélas! un Dieu si bon, qui de l'homme est le maître,
En eût été servi, s'il avait voulu l'être. »

« De Dieu, dit le vieillard, adorons les desseins,
Et ne l'accusons pas des fautes des humains.
J'ai vu naître autrefois le calvinisme en France;
Faible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance,
Je l'ai vu, sans support, exilé dans nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours obscurs:
Enfin mes yeux ont vu, du sein de la poussière,
Ce fantôme effrayant lever sa tête altière,
Se placer sur le trône, insulter aux mortels,
Et d'un pied dédaigneux renverser nos autels.

« Loin de la cour alors, en cette grotte obscure,
De ma religion je vins pleurer l'injure.
Là, quelque espoir au moins flatte mes derniers jours[35]:
Un culte si nouveau ne peut durer toujours.
Des caprices de l'homme il a tiré son être;
On le verra périr ainsi qu'on l'a vu naître.
Les œuvres des humains sont fragiles comme eux;
Dieu dissipe à son gré leurs desseins factieux[36].
Lui seul est toujours stable; et tandis que la terre
Voit de sectes sans nombre une implacable guerre,
La Vérité repose aux pieds de l'Éternel.
Rarement elle éclaire un orgueilleux mortel:
Qui la cherche du cœur, un jour peut la connaître.
Vous serez éclairé, puisque vous voulez l'être.
Ce Dieu vous a choisi: sa main, dans les combats,
Au trône des Valois va conduire vos pas.
Déjà sa voix terrible ordonne à la victoire
De préparer pour vous les chemins de la gloire;
Mais si la vérité n'éclaire vos esprits,
N'espérez point entrer dans les murs de Paris.

Surtout des plus grands cœurs évitez la faiblesse;
Fuyez d'un doux poison l'amorce enchanteresse;
Craignez vos passions, et sachez quelque jour
Résister aux plaisirs, et combattre l'amour.
Enfin quand vous aurez, par un effort suprême,
Triomphé des ligueurs, et surtout de vous-même;
Lorsqu'en un siége horrible, et célèbre à jamais,
Tout un peuple étonné vivra de vos bienfaits,
Ces temps de vos états finiront les misères;
Vous lèverez les yeux vers le Dieu de vos pères;
Vous verrez qu'un cœur droit peut espérer en lui.
Allez : qui lui ressemble est sûr de son appui[37]. »

Chaque mot qu'il disait était un trait de flamme
Qui pénétrait Henri jusqu'au fond de son ame.
Il se crut transporté dans ces temps bienheureux
Où le Dieu des humains conversait avec eux,
Où la simple vertu, prodiguant les miracles,
Commandait à des rois, et rendait des oracles.

Il quitte avec regret ce vieillard vertueux[38]:
Des pleurs, en l'embrassant, coulèrent de ses yeux;
Et, dès ce moment même, il entrevit l'aurore
De ce jour qui pour lui ne brillait pas encore.
Mornay parut surpris, et ne fut point touché:
Dieu, maître de ses dons, de lui s'était caché.
Vainement sur la terre il eut le nom de sage,
Au milieu des vertus l'erreur fut son partage.

Tandis que le vieillard, instruit par le Seigneur,
Entretenait le prince, et parlait à son cœur,

Les vents impétueux à sa voix s'apaisèrent,
Le soleil reparut, les ondes se calmèrent.
Bientôt jusqu'au rivage il conduisit Bourbon :
Le héros part, et vole aux plaines d'Albion.

En voyant l'Angleterre, en secret il admire
Le changement heureux de ce puissant empire,
Où l'éternel abus de tant de sages lois
Fit long-temps le malheur et du peuple et des rois.
Sur ce sanglant théâtre où cent héros périrent,
Sur ce trône glissant dont cent rois descendirent,
Une femme, à ses pieds enchaînant les destins,
De l'éclat de son règne étonnait les humains :
C'était Élisabeth; elle dont la prudence
De l'Europe à son choix fit pencher la balance,
Et fit aimer son joug à l'Anglais indompté,
Qui ne peut ni servir, ni vivre en liberté[39].
Ses peuples sous son règne ont oublié leurs pertes;
De leurs troupeaux féconds leurs plaines sont couvertes,
Les guérets de leurs blés, les mers de leurs vaisseaux;
Ils sont craints sur la terre, ils sont rois sur les eaux;
Leur flotte impérieuse, asservissant Neptune,
Des bouts de l'univers appelle la fortune :
Londres, jadis barbare, est le centre des arts,
Le magasin du monde, et le temple de Mars.
Aux murs de Westminster* on voit paraître ensemble
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,
Les députés du peuple, et les grands, et le roi,

* C'est à Westminster que s'assemble le parlement d'Angleterre : il faut le concours de la chambre des communes, de celle des pairs, et le consentement du roi, pour faire des lois (1730).

Divisés d'intérêt, réunis par la loi;
Tous trois membres sacrés de ce corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible.
Heureux lorsque le peuple, instruit dans son devoir,
Respecte, autant qu'il doit, le souverain pouvoir!
Plus heureux lorsqu'un roi, doux, juste, et politique,
Respecte, autant qu'il doit, la liberté publique!
« Ah! s'écria Bourbon, quand pourront les Français
Réunir, comme vous, la gloire avec la paix?
Quel exemple pour vous, monarques de la terre!
Une femme a fermé les portes de la guerre;
Et, renvoyant chez vous la discorde et l'horreur,
D'un peuple qui l'adore elle a fait le bonheur. »

Cependant il arrive à cette ville immense,
Où la liberté seule entretient l'abondance.
Du vainqueur[a] des Anglais il aperçoit la tour.
Plus loin, d'Élisabeth est l'auguste séjour.
Suivi de Mornay seul, il va trouver la reine,
Sans appareil, sans bruit, sans cette pompe vaine
Dont les grands, quels qu'ils soient, en secret sont épris,
Mais que le vrai héros regarde avec mépris.
Il parle; sa franchise est sa seule éloquence:
Il expose en secret les besoins de la France;
Et jusqu'à la prière humiliant son cœur,
Dans ses soumissions découvre sa grandeur.
« Quoi! vous servez Valois! dit la reine surprise;
C'est lui qui vous envoie au bord de la Tamise?
Quoi! de ses ennemis devenu protecteur,

[a] La tour de Londres est un vieux château bâti près de la Tamise par Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie (1730).

Henri vient me prier pour son persécuteur!
Des rives du couchant aux portes de l'aurore,
De vos longs différends l'univers parle encore;
Et je vous vois armer en faveur de Valois
Ce bras, ce même bras qu'il a craint tant de fois! »
« Ses malheurs, lui dit-il[40], ont étouffé nos haines;
Valois était esclave; il brise enfin ses chaînes.
Plus heureux, si, toujours assuré de ma foi,
Il n'eût cherché d'appui que son courage et moi!
Mais il employa trop l'artifice et la feinte[41];
Il fut mon ennemi par faiblesse et par crainte.
J'oublie enfin sa faute, en voyant son danger;
Je l'ai vaincu, madame, et je vais le venger.
Vous pouvez, grande reine, en cette juste guerre,
Signaler à jamais le nom de l'Angleterre,
Couronner vos vertus en défendant nos droits,
Et venger avec moi la querelle des rois[42]. »

Élisabeth alors avec impatience[43]
Demande le récit des troubles de la France,
Veut savoir quels ressorts et quel enchaînement[44]
Ont produit dans Paris un si grand changement.
« Déjà, dit-elle au roi, la prompte Renommée
De ces revers sanglants m'a souvent informée;
Mais sa bouche, indiscrète en sa légèreté,
Prodigue le mensonge avec la vérité:
J'ai rejeté toujours ses récits peu fidèles.
Vous donc, témoin fameux de ces longues querelles,
Vous, toujours de Valois le vainqueur ou l'appui,
Expliquez-nous le nœud qui vous joint avec lui:
Daignez développer ce changement extrême;

Vous seul pouvez parler dignement de vous-même.
Peignez-moi vos malheurs, et vos heureux exploits[45];
Songez que votre vie est la leçon des rois. »

« Hélas! reprit Bourbon, faut-il que ma mémoire[46]
Rappelle de ces temps la malheureuse histoire!
Plût au ciel irrité, témoin de mes douleurs,
Qu'un éternel oubli nous cachât tant d'horreurs!
Pourquoi demandez-vous que ma bouche raconte
Des princes de mon sang les fureurs et la honte?
Mon cœur frémit encore à ce seul souvenir[47];
Mais vous me l'ordonnez, je vais vous obéir.
Un autre, en vous parlant, pourrait avec adresse[48]
Déguiser leurs forfaits, excuser leur faiblesse;
Mais ce vain artifice est peu fait pour mon cœur,
Et je parle en soldat plus qu'en ambassadeur[a].

[a] Ceux qui n'approuvent point que l'auteur ait supposé ce voyage de Henri IV en Angleterre peuvent dire qu'il ne paraît pas permis de mêler ainsi le mensonge à la vérité dans une histoire si récente; que les savants dans l'Histoire de France en doivent être choqués, et les ignorants peuvent être induits en erreur; que si les fictions ont droit d'entrer dans un poëme épique, il faut que le lecteur les reconnaisse aisément pour telles; que quand on personnifie les passions, que l'on peint la Politique et la Discorde allant de Rome à Paris, l'Amour enchaînant Henri IV, etc., personne ne peut être trompé à ces peintures; mais que lorsque l'on voit Henri IV passer la mer pour demander du secours à une princesse de sa religion, on peut croire facilement que ce prince a fait effectivement ce voyage; qu'en un mot, un tel épisode doit être moins regardé comme une imagination du poëte que comme un mensonge d'historien.

Ceux qui sont du sentiment contraire peuvent opposer que non seulement il est permis à un poëte d'altérer l'histoire dans les faits principaux, mais qu'il est impossible de ne le pas faire; qu'il n'y a jamais eu d'événement dans le monde tellement disposé par le hasard, qu'on pût en faire un poëme épique sans y rien changer; qu'il ne faut pas avoir plus de scrupule dans le poëme que dans la tragédie, où l'on pousse beaucoup plus loin

la liberté de ces changements : car, si l'on était trop servilement attaché à l'histoire, on tomberait dans le défaut de Lucain, qui a fait une gazette en vers, au lieu d'un poëme épique. A la vérité il serait ridicule de transporter des événements principaux et dépendants les uns des autres, de placer la bataille d'Ivry avant la bataille de Coutras, et la Saint-Barthélemi après les Barricades. Mais l'on peut bien faire passer secrètement Henri IV en Angleterre, sans que ce voyage, qu'on suppose ignoré des Parisiens mêmes, change en rien la suite des événements historiques. Les mêmes lecteurs, qui sont choqués qu'on lui fasse faire un trajet de mer de quelques lieues, ne seraient point étonnés qu'on le fît aller en Guyenne, qui est quatre fois plus éloignée. Que si Virgile a fait venir en Italie Énée, qui n'y alla jamais, s'il l'a rendu amoureux de Didon, qui vivait trois cents ans après lui, on peut sans scrupule faire rencontrer ensemble Henri IV et la reine Élisabeth, qui s'estimaient l'un l'autre, et qui eurent toujours un grand desir de se voir. Virgile, dira-t-on, parlait d'un temps très éloigné : il est vrai; mais ces événements, tout reculés qu'ils étaient dans l'antiquité, étaient fort connus. *L'Iliade* et l'histoire de Carthage étaient aussi familières aux Romains que nous le sont les histoires les plus récentes : il est aussi permis à un poëte français de tromper le lecteur de quelques lieues, qu'à Virgile de le tromper de trois cents ans. Enfin ce mélange de l'histoire et de la fable est une règle établie et suivie, non seulement dans tous les poëmes, mais dans tous les romans. Ils sont remplis d'aventures qui, à la vérité, ne sont pas rapportées dans l'histoire, mais qui ne sont pas démenties par elle. Il suffit, pour établir le voyage de Henri en Angleterre, de trouver un temps où l'histoire ne donne point à ce prince d'autres occupations. Or il est certain qu'après la mort des Guises Henri a pu faire ce voyage, qui n'est que de quinze jours au plus, et qui peut aisément être de huit. D'ailleurs cet épisode est d'autant plus vraisemblable que la reine Élisabeth envoya effectivement six mois après à Henri-le-Grand quatre mille Anglais. De plus, il faut remarquer que Henri IV, le héros du poëme, est le seul qui puisse conter dignement l'histoire de la cour de France, et qu'il n'y a guère qu'Élisabeth qui puisse l'entendre. Enfin il s'agit de savoir si les choses que se disent Henri IV et la reine Élisabeth sont assez bonnes pour excuser cette fiction dans l'esprit de ceux qui la condamnent, et pour autoriser ceux qui l'approuvent (1723).

FIN DU CHANT PREMIER.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT PREMIER.

[1] La première édition, donnée in-8°, en 1723, commençait ainsi :

Je chante les combats, et ce roi généreux
Qui força les Français à devenir heureux,
Qui dissipa la Ligue et fit trembler l'Ibère,
Qui fut de ses sujets le vainqueur et le père,
Dans Paris subjugué fit adorer ses lois,
Et fut l'amour du monde et l'exemple des rois.
Muse, raconte-moi quelle haine obstinée
Arma contre Henri la France mutinée,
Et comment nos aïeux, à leur perte courants,
Au plus juste des rois préféraient des tyrans (1741).

— Nous rapporterons, au sujet de cette variante, une anecdote singulière.

M. de Voltaire fesait imprimer à Londres, en 1726, une édition de *la Henriade*. Il y avait alors à Londres un Grec natif de Smyrne, nommé Dadiky, interprète du roi d'Angleterre; il vit par hasard la première feuille du poëme, où était ce vers :

Qui força les Français à devenir heureux.

Il alla trouver l'auteur, et lui dit : « Monsieur, je suis du pays « d'Homère; il ne commençait point ses poëmes par un trait d'es- « prit, par une énigme. » L'auteur le crut, et corrigea ce commencement de la manière qu'on voit aujourd'hui.

Au reste, l'édition de 1723 fut faite, par l'abbé Desfontaines, sur un manuscrit informe dont il s'était emparé; et le même Desfontaines en fit une autre à Évreux, qui est extrêmement rare, et dans laquelle il inséra des vers de sa façon (1756).

[2] Ce vers se trouve dans un poëme de l'abbé Cassagnes, intitulé *Henri-le-Grand, au roi*, 1661, in-folio; voyez le *Mercure* de 1770, août, page 147. B.

[3] Édition de 1728 :

Qui par de longs travaux apprit à gouverner,
Qui, formidable et doux, sut vaincre et pardonner.

Édition de 1730 :

Qui par le malheur même apprit à gouverner,
Persécuté long-temps, sut vaincre et pardonner.

La version actuelle est dans l'édition de Dresde, 1752. B.

[4] C'est ici que devaient venir huit vers à l'honneur de Frédéric, alors prince royal de Prusse, qui avait projeté de faire faire une édition de *la Henriade*. Mais l'édition n'eut pas lieu, et Voltaire retrancha en 1741 (voyez tome LIV, page 365) ces vers, qui n'ont été admis dans le texte d'aucune édition de *la Henriade* :

Et toi, jeune héros, toujours conduit par elle,
Disciple de Trajan, rival de Marc-Aurèle,
Citoyen sur le trône, et l'exemple du Nord,
Sois mon plus cher appui, sois mon plus grand support;
Laisse les autres rois, ces faux dieux de la terre,
Porter de toutes parts ou la fraude ou la guerre :
De leurs fausses vertus laisse-les s'honorer;
Ils désolent le monde, et tu dois l'éclairer. B.

[5] Racine a dit dans *Phèdre*, acte V, scène 6 :

Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes.

6 Ou, pour en mieux parler, Valois ne régnait plus (1723).

7 Tyrans voluptueux (1723).

[8] Édition de 1723 :

De son faible pouvoir insolente rivale :
Cent partis opposés, du même orgueil épris,
De son trône à ses yeux disputaient les débris.
Ses amis corrompus, etc.

9 Les peuples aveuglés (1752).

[10] Édition de 1723 :

Vint montrer la lumière.

Il lui rendit sa force.

[11] Édition de 1723 :

Au bruit de leurs exploits cent peuples s'alarmerent

[12] Édition de 1723 :

Troublant tout dans Paris, et, du haut de ses tours,
De Rome et de l'Espagne appelant les secours;
De l'autre paraissaient les soutiens de la France,
Divisés par leur secte, unis par la vengeance :
Henri de leurs desseins était l'ame et l'appui;
Leurs cœurs impatients volaient tous après lui.
On eût dit que l'armée, à son pouvoir soumise,
Ne connaissait qu'un chef et n'avait qu'une Église.
Vous le vouliez ainsi, grand Dieu, dont les desseins,
Par de secrets ressorts inconnus aux humains,
Confondant des ligués la superbe espérance,
Destinaient aux Bourbons l'empire de la France :
Déjà les deux partis, etc.

Ce vers,

De Rome et de l'Espagne appelant les secours,

a été d'abord remplacé par celui-ci :

De la superbe Espagne appelant les secours.

Enfin, dans l'édition de 1775, M. de Voltaire a mis :

Des soldats de l'Espagne appelant les secours.

[13] J.-B. Rousseau, dans son *Palémon et Daphné*, a dit :

Ces fertiles coteaux où se plait la nature.

[14] Palissot a mis :

Théâtre alors sanglant des plus cruels combats.

[15] Là sont mille héros. (1752)

[16] Palissot a mis :

Vers la grandeur suprême.

[17] Par des chemins cachés. (1752)

[18] Racine a dit dans *Bajazet*, acte I, scène 2 :

Et bientôt les deux camps, au pied de son rempart,
Devaient de la bataille éprouver le hasard.

[19] On lit, en 1723 :

Ils savent que les lois, les nœuds sacrés du sang,
La vertu, tout enfin vous appelle à mon rang.

Dans l'édition de 1728 et autres, il y a :

Ils savent que les lois, les droits sacrés du sang,
Que surtout la vertu vous appelle à mon rang.

Palissot a mis :

Ils savent que les lois, le mérite, le sang, etc.

[20] Racine, dans *Mithridate*, acte III, scène 1, a dit :

Il voit plus que jamais ses campagnes couvertes
De Romains que la guerre enrichit de nos pertes.

[21] Édition de 1723 :

Soigneux de m'outrager.

[22] Édition de 1723 :

Allez fléchir la reine.

[23] Édition de 1723 :

Et qui peut me venger est Français à mes yeux.

[24] Édition de 1723 :

L'Angleterre vous aime, et votre renommée
Sur vos pas en ces lieux conduira son armée.
Les moments nous sont chers, et le vent nous seconde :
Allez, qu'à mes desseins votre zèle réponde;
Partez, je vous attends pour signaler mes coups :
Qui veut vaincre et régner ne combat point sans vous.
Il dit; et le héros, etc.

[25] C'était sans doute ici que venait un passage dont il ne reste rien, mais dont Voltaire parle dans une lettre à Thieriot, de 1722; voyez tome LI, page 85. B.

[26] Dans *Bajazet*, acte I, scène 1, Racine a dit :

Ils regrettent le temps à leur grand cœur si doux.

[27] Édition de 1723 :

Déjà des Neustriens il franchit la campagne;
De tous ses favoris Sulli seul l'accompagne;
Sulli qui, dans la guerre et dans la paix fameux,
Intrépide soldat, courtisan vertueux,
Dans les plus grands emplois signalant sa prudence,
Servit également et son maître et la France :
Heureux, si, mieux instruit de la divine loi,

Il eût fait pour son Dieu ce qu'il fit pour son roi!
A travers deux rochers, etc.

L'amitié de M. de Voltaire pour M. le duc de Sulli l'avait engagé à donner Sulli pour confident à Henri IV dans son poëme. Cependant le rôle que Sulli pouvait jouer dans *la Henriade*, qui se termine à la reddition de Paris, était trop inférieur à celui qu'il a joué depuis dans l'histoire. M. de Voltaire, ayant eu des raisons très justes et très graves de se plaindre de M. le duc de Sulli, a corrigé ce défaut, et substitué le sage Mornay à Sulli, et, ne pouvant le rendre intéressant en le fesant agir, il lui a donné ce caractère original et sublime qu'il n'eût pu supposer à Sulli, ou à quelque autre ami de Henri IV, sans trop s'écarter de l'histoire. K.

— On peut voir dans la *Vie de Voltaire, par Condorcet* (tome I de la présente édition), quelles raisons graves Voltaire avait de se plaindre du duc de Sulli. L'insulte faite à Voltaire est de 1726; et c'est dans l'édition de 1728 que Mornay fut substitué à Sulli.

En 1723, il y avait une longue note qui commençait ainsi : « On a choisi le duc de Sulli parcequ'il était de la religion prétendue réformée, qu'il fut toujours inséparablement attaché à sa religion et à son maître, et que depuis même il alla ambassadeur en Angleterre. Il naquit, etc. »

Le surplus de la note a été transposé par les éditeurs de Kehl à la suite de celle sur le vers 97 du chant VIII. B.

28 Édition de 1723 :

Offre un tranquille port.

29 On lève l'ancre, on part, on fuit loin de la terre;
On aborde bientôt les champs de l'Angleterre:
Henri court au rivage, et d'un œil curieux
Contemple ces climats, alors aimés des cieux.
Sous de rustiques toits, les laboureurs tranquilles
Amassent les trésors des campagnes fertiles,
Sans craindre qu'à leurs yeux des soldats inhumains
Ravagent ces beaux champs cultivés par leurs mains.
La paix au milieu d'eux, comblant leur espérance,
Amène les plaisirs, enfants de l'abondance.
« Peuple heureux, dit Bourbon, quand pourront les François
Voir d'un règne aussi doux fleurir les justes lois?
Quel exemple pour vous, monarques de la terre!
Une femme a fermé les portes de la guerre;
Et, renvoyant chez vous la discorde et l'horreur,

D'un peuple qui l'adore elle fait le bonheur. »
En achevant ces mots, il découvre un bocage
Dont un léger zéphyr agitait le feuillage :
Flore étalait au loin ses plus vives couleurs;
Une onde transparente y fuit entre les fleurs;
Une grotte est auprès, etc.

30 Traduction du vers de Virgile (*Æn.*, I, 95) :

Præsentemque viris intentant omnia mortem.

31 On trouve dans Boileau, épître VI, vers 153-54 :

Nous irons, libres d'inquiétude,
Discourir des vertus dont tu fais ton étude.

32 Édition de 1723 :

Perdus dans les plaisirs, plongés dans les amours.

33 Racine a dit dans *Esther*, acte I, scène I :

Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,
Lasse des vains honneurs, et me cherchant moi-même.

34 Édition de 1723 :

Il avait abaissé...

35 Éditions de 1723-1752 :

Console mes vieux jours.

36 Éditions de 1723-1764 :

Leurs desseins orgueilleux.
Lui seul est toujours stable. En vain notre caprice
De sa sainte cité veut saper l'édifice;
Lui-même en affermit les sacrés fondements,
Ces fondements vainqueurs de l'enfer et du temps.
C'est à vous, grand Bourbon, qu'il se fera connaître.

L'édition in-4°, de 1768, est la première qui donne le texte actuel. On y lit cette note sur la première version :

« Cette tirade parut à l'auteur plus faite pour la chaire que pour la poésie, et peu digne de cette philosophie tolérante qu'il a toujours annoncée. Il faut d'ailleurs remarquer qu'étant né parmi les catholiques, il s'est toujours exprimé en catholique. B.

37 Édition de 1723 :

Et que qui lui ressemble...

[38] Édition de 1723 :

Il embrasse en pleurant ce vieillard vertueux ;
Il s'éloigne à regret de ces paisibles lieux :
Il avance, il arrive à la cité fameuse
Qu'arrose de ses eaux la Tamise orgueilleuse.
Là, des rois d'Albion est l'antique séjour ;
Élisabeth alors y rassemblait sa cour.
L'univers la respecte, et le ciel l'a formée
Pour rendre un calme heureux à cette île alarmée,
Pour faire aimer son joug à ce peuple indompté,
Qui ne peut ni servir ni vivre en liberté.
Le héros en secret est conduit chez la reine ;
Il la voit, il lui dit le sujet qui l'amène;
Et, jusqu'à la prière humiliant son cœur,
Dans ses soumissions découvre sa grandeur.
Quoi ! vous servez Valois, etc.

— Le beau tableau de l'Angleterre a été ajouté dans les éditions suivantes, d'après ce que M. de Voltaire avait vu lui-même dans cette île; et ce tableau ressemble plus à l'Angleterre sous George Ier qu'à l'Angleterre sous Élisabeth.

Dans un poëme, on n'est obligé de se conformer rigoureusement à la vérité historique, ni pour l'ordre et les détails des faits, ni même pour le caractère des personnages. Il suffit de ne point s'écarter de l'histoire dans les grands événements, et de ne pas choquer l'opinion publique sur les caractères principaux. M. de Voltaire a donc pu, sans se contredire, ne donner ici que des louanges à Élisabeth, et rendre justice dans son histoire à la perfidie, à la cruauté, à l'hypocrisie de cette princesse. K.

[39] Imitation de Tacite (*Hist.*, livre I): « Qui nec totam servitutem nec totam libertatem pati possunt. »

[40] Édition de 1723 :

Les malheurs, reprit-il.

[41] Édition de 1723 :

Mais, n'employant jamais que la ruse et la feinte,
Il fut mon ennemi par faiblesse et par crainte :
Je l'ai vaincu, madame, et je vais le venger ;
Le bras qui l'a puni saura le protéger.

Dans d'autres éditions, il y avait :

Reine, je parle ici sans détour et sans feinte:
Vous m'avez commandé de bannir la contrainte;
Et mon cœur, qui jamais n'a su se déguiser,
Prêt à servir Valois, ne saurait l'excuser.

42 Édition de 1723 :

La querelle des rois.
La reine accorda tout à sa noble prière;
De Mars à ses sujets elle ouvrit la barrière.
Mille jeunes héros vont bientôt sur ses pas
Fendre le sein des mers et chercher les combats.
Essex est à leur tête, Essex dont la vaillance
Vingt fois de l'Espagnol confondit la prudence,
Et qui ne croyait pas qu'un indigne destin
Dût flétrir les lauriers qu'avait cueillis sa main.

Quelques uns de ces vers ont été transposés dans le troisième chant.

43 Dans quelques éditions :

La reine cependant...

44 Imitation de Racine (*Esther*, acte I, scène 1):

Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement
Le ciel a-t-il conduit ce grand événement?

45 Édition de 1723 :

Et je crois mériter que sans déguisements
Vous m'instruisiez ici de vos vrais sentiments.

46 Imitation de Virgile (*Æn.*, II, 3, 10, 13):

Infandum, regina, jubes renovare dolorem.
. . . . . .
Sed, si tantus amor casus cognoscere nostros
. . . . . .
Incipiam.

47 Imitation de Virgile (*Æn.*, II, 12):

Animus meminisse horret.

48 Au lieu de ce vers et des trois suivants, on lisait dans les éditions de 1723 à 1737 :

Surtout en écoutant ces tristes aventures,
Pardonnez, grande reine, à des vérités dures

Qu'un autre aurait pu taire ou saurait mieux voiler,
Mais que jamais Bourbon n'a pu dissimuler.

Dans sa lettre à Frédéric, du 15 avril 1739, Voltaire a expliqué pourquoi il a supprimé ces vers (voyez t. LIII, p. 565). B.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT PREMIER.

Digitized by Google

CHANT SECOND.

Digitized by Google

ARGUMENT.

Henri-le-Grand raconte à la reine Élisabeth l'histoire des malheurs de la France : il remonte à leur origine, et entre dans le détail des massacres de la Saint-Barthélemi.

Digitized by Google

CHANT SECOND.

« Reine, l'excès des maux où la France est livrée[a]
Est d'autant plus affreux que leur source est sacrée :
C'est la religion dont le zèle inhumain
Met à tous les Français les armes à la main.
[b] Je ne décide point entre Genève et Rome.
De quelque nom divin que leur parti les nomme,
J'ai vu des deux côtés la fourbe et la fureur;
Et si la perfidie est fille de l'erreur,
Si, dans les différends où l'Europe se plonge,
La trahison, le meurtre est le sceau du mensonge,
L'un et l'autre parti, cruel également,
Ainsi que dans le crime est dans l'aveuglement.
Pour moi, qui, de l'état embrassant la défense,
Laissai toujours aux cieux le soin de leur vengeance[1],

[a] Il n'y a que ce seul chant dans lequel l'auteur n'ait jamais rien changé (1756 à 1775).—Voy. cependant les variantes à la fin du chant, p. 101. B.

[b] Quelques lecteurs peu attentifs pourront s'effaroucher de la hardiesse de ces expressions. Il est juste de ménager sur cela leur scrupule, et de leur faire considérer que les mêmes paroles qui seraient une impiété dans la bouche d'un catholique sont très séantes dans celle du roi de Navarre. Il était alors calviniste. Beaucoup de nos historiens même nous le peignent flottant entre les deux religions; et certainement, s'il ne jugeait de l'une et de l'autre que par la conduite des deux partis, il devait se défier des deux cultes, qui n'étaient soutenus alors que par des crimes (1723). On le donne ici pour un homme d'honneur, tel qu'il était, cherchant de bonne foi à s'éclairer, ami de la vérité, ennemi de la persécution, et détestant le crime partout où il se trouve (1730).

On ne m'a jamais vu, surpassant mon pouvoir,
D'une indiscrète main profaner l'encensoir :
Et périsse à jamais l'affreuse politique
Qui prétend sur les cœurs un pouvoir despotique,
Qui veut, le fer en main, convertir les mortels,
Qui du sang hérétique arrose les autels,
Et, suivant un faux zèle, ou l'intérêt, pour guides,
Ne sert un Dieu de paix que par des homicides !

« Plût à ce Dieu puissant, dont je cherche la loi,
Que la cour des Valois eût pensé comme moi !
Mais l'un et l'autre Guise[1] ont eu moins de scrupule.
Ces chefs ambitieux d'un peuple trop crédule,
Couvrant leurs intérêts de l'intérêt des cieux[2],
Ont conduit dans le piége un peuple furieux,
Ont armé contre moi sa piété cruelle.
J'ai vu nos citoyens s'égorger avec zèle,
Et, la flamme à la main, courir dans les combats,
Pour de vains arguments qu'ils ne comprenaient pas.

[1] François, duc de Guise, appelé communément alors le grand duc de Guise, était père du Balafré. Ce fut lui qui, avec le cardinal son frère, jeta les fondements de la Ligue. Il avait de très grandes qualités, qu'il faut bien se donner de garde de confondre avec de la vertu.

Le président De Thou, ce grand historien, rapporte que François de Guise voulut faire assassiner Antoine de Navarre, père de Henri IV, dans la chambre de François II. Il avait engagé ce jeune roi à permettre ce meurtre. Antoine de Navarre avait le cœur hardi, quoique l'esprit faible. Il fut informé du complot, et ne laissa pas d'entrer dans la chambre où on devait l'assassiner. « S'ils me tuent, dit-il à Reinsi, gentilhomme à lui, prenez ma chemise toute sanglante, portez-la à mon fils et à ma femme ; ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. » François II n'osa pas, dit M. De Thou, se souiller de ce crime ; et le duc de Guise, en sortant de la chambre, s'écria : *Le pauvre roi que nous avons !* (1730).

Vous connaissez le peuple, et savez ce qu'il ose
Quand, du ciel outragé pensant venger la cause,
Les yeux ceints du bandeau de la religion,
Il a rompu le frein de la soumission.
Vous le savez, madame, et votre prévoyance
Étouffa dès long-temps ce mal en sa naissance.
L'orage en vos états à peine était formé;
Vos soins l'avaient prévu, vos vertus l'ont calmé :
Vous régnez; Londre[a] est libre, et vos lois florissantes.
Médicis a suivi des routes différentes.
Peut-être que, sensible à ces tristes récits,
Vous me demanderez quelle était Médicis;
Vous l'apprendrez du moins d'une bouche ingénue.
Beaucoup en ont parlé; mais peu l'ont bien connue,
Peu de son cœur profond ont sondé les replis.
Pour moi, nourri vingt ans à la cour de ses fils[3],
Qui vingt ans sous ses pas vis les orages naître,
J'ai trop à mes périls appris à la connaître.

« Son époux, expirant dans la fleur de ses jours,
A son ambition laissait un libre cours.
Chacun de ses enfants, nourri sous sa tutèle[b],
Devint son ennemi dès qu'il régna sans elle.

[a] M. de Castelnau, envoyé de France auprès de la reine Élisabeth, parle ainsi d'elle :

« Cette princesse avait toutes les plus grandes qualités requises pour régner heureusement. On pourrait dire de son règne ce qui advint au temps « d'Auguste lorsque le temple de Janus fut fermé, etc. » (1730).

[b] Catherine de Médicis se brouilla avec son fils Charles IX sur la fin de la vie de ce prince, et ensuite avec Henri III. Elle avait été si ouvertement mécontente du gouvernement de François II, qu'on l'avait soupçonnée, quoique injustement, d'avoir hâté la mort de ce roi (1730).

Ses mains autour du trône, avec confusion,
Semaient la jalousie et la division,
Opposant sans relâche avec trop de prudence
Les Guises[a] aux Condés, et la France à la France;
Toujours prête à s'unir avec ses ennemis,
Et changeant d'intérêt, de rivaux, et d'amis;
Esclave[b] des plaisirs, mais moins qu'ambitieuse;
Infidèle[c] à sa secte, et superstitieuse[d];
Possédant, en un mot, pour n'en pas dire plus,
Les défauts de son sexe, et peu de ses vertus[4].
Ce mot m'est échappé, pardonnez ma franchise:
Dans ce sexe, après tout, vous n'êtes point comprise;
L'auguste Élisabeth n'en a que les appas;
Le ciel, qui vous forma pour régir des états,
Vous fait servir d'exemple à tous tant que nous sommes;
Et l'Europe vous compte au rang des plus grands hommes.

« Déjà François second, par un sort imprévu,
Avait rejoint son père au tombeau descendu;
Faible enfant, qui de Guise adorait les caprices,
Et dont on ignorait les vertus et les vices.
Charles, plus jeune encore, avait le nom de roi:

[a] Dans les *Mémoires de la Ligue*, on trouve une lettre de Catherine de Médicis au prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour (1730).

[b] Elle fut accusée d'avoir eu des intrigues avec le vidame de Chartres, mort à la Bastille, et avec un gentilhomme breton, nommé Moscouët (1730).

[c] Quand elle crut la bataille de Dreux perdue, et les protestants vainqueurs: « Hé bien, dit-elle, nous prierons Dieu en français » (1730).

[d] Elle était assez faible pour croire à la magie; témoin les talismans qu'on trouva après sa mort (1730).

Médicis régnait seule; on tremblait sous sa loi.
D'abord sa politique, assurant sa puissance,
Semblait d'un fils docile éterniser l'enfance[5];
Sa main, de la discorde allumant le flambeau,
Signala par le sang son empire nouveau[6];
Elle arma le courroux de deux sectes rivales.
Dreux[a], qui vit déployer leurs enseignes fatales,
Fut le théâtre affreux de leurs premiers exploits.
Le vieux Montmorency[b], près du tombeau des rois,
D'un plomb mortel atteint par une main guerrière[7],
De cent ans de travaux termina la carrière.
Guise[c] auprès d'Orléans mourut assassiné[8].
Mon père[d] malheureux, à la cour enchaîné,

[a] La bataille de Dreux fut la première bataille rangée qui se donna entre le parti catholique et le parti protestant. Ce fut en 1562 (1730).

[b] Anne de Montmorency, homme opiniâtre et inflexible, le plus malheureux général de son temps, fait prisonnier à Pavie et à Dreux, battu à Saint-Quentin par Philippe II, fut enfin blessé à mort à la bataille de Saint-Denys, par un Anglais nommé Stuart, le même qui l'avait pris à la bataille de Dreux (1730).

[c] C'est ce même François de Guise cité ci-dessus, fameux par la défense de Metz contre Charles-Quint. Il assiégeait les protestants dans Orléans, en 1563, lorsque Poltrot de Méré, gentilhomme angoumois, le tua par derrière d'un coup de pistolet chargé de trois balles empoisonnées. Il mourut à l'âge de quarante-quatre ans, comblé de gloire, et regretté des catholiques (1730).

[d] Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père du plus intrépide et du plus ferme de tous les hommes, fut le plus faible et le moins décidé : il était huguenot, et sa femme, catholique. Ils changèrent tous deux de religion presque en même temps.

Jeanne d'Albret fut depuis huguenote opiniâtre; mais Antoine chancela toujours dans sa catholicité, jusque là même qu'on douta dans quelle religion il mourut. Il porta les armes contre les protestants, qu'il aimait, et servit Catherine de Médicis, qu'il détestait, et le parti des Guises, qui l'opprimait.

Il songea à la régence après la mort de François II. La reine-mère l'en-

Trop faible, et malgré lui servant toujours la reine,
Traîna dans les affronts sa fortune incertaine;

voya chercher : « Je sais, lui dit-elle, que vous prétendez au gouvernement; « je veux que vous me le cédiez tout-à-l'heure par un écrit de votre main, « et que vous vous engagiez à me remettre la régence, si les états vous la « défèrent. » Antoine de Bourbon donna l'écrit que la reine lui demandait, et signa ainsi son déshonneur. C'est à cette occasion que l'on fit ces vers, que j'ai lus dans les manuscrits de M. le premier président de Mesmes :

Marc-Antoine, qui pouvoit être
Le plus grand seigneur et le maître
De son pays, s'oublie tant,
Qu'il se contenta d'être Antoine,
Servant lâchement une reine[a].
Le Navarrois en fait autant.

Après la fameuse conjuration d'Amboise, un nombre infini de gentilshommes vinrent offrir leurs services et leurs vies à Antoine de Navarre : il se mit à leur tête; mais il les congédia bientôt, en leur promettant de demander grace pour eux. « Songez seulement à l'obtenir pour vous, lui répondit un vieux capitaine; la nôtre est au bout de nos épées. »

Il mourut à quarante-quatre ans, au même âge que le duc de Guise, d'un coup d'arquebuse reçu dans l'épaule gauche au siége de Rouen, où il commandait. Sa mort arriva le 17 novembre 1562, le trente-cinquième jour de sa blessure. L'incertitude qu'il avait eue pendant sa vie le troubla dans ses derniers moments; et, quoiqu'il eût reçu les sacrements selon l'usage de l'Église romaine, on douta s'il ne mourut point protestant. Il avait reçu le coup mortel dans la tranchée, dans le temps qu'il pissait : aussi lui fit-on cette épitaphe :

Ami François, le prince ici gisant
Vécut sans gloire, et mourut en pissant.

Il y en a une dans M. Le Laboureur qui ressemble à celle-là, et finit par le même hémistiche. M. Jurieu assure que lorsque Louis, prince de Condé, était en prison à Orléans, le roi de Navarre, son frère, allait solliciter le cardinal de Lorraine, et que celui-ci recevait, assis et couvert, le roi de Navarre, qui lui parlait debout et nu-tête; je ne sais où M. Jurieu a pu déterrer ce fait (1723).

— Dans l'édition de 1730, cette note a été réduite à sept lignes. Voltaire, au commencement de son *Essai sur les guerres civiles de France*, qui est dans le présent volume, reparle du changement de religion du père et de la mère de Henri IV. B.

[a] Cléopâtre. (1723).

Et, toujours de sa main préparant ses malheurs,
Combattit et mourut pour ses persécuteurs.
Condé[a], qui vit en moi le seul fils de son frère[9],

[a] Louis de Condé, frère d'Antoine, roi de Navarre, le septième et dernier des enfants de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, fut un de ces hommes extraordinaires nés pour le malheur et pour la gloire de leur patrie. Il fut long-temps le chef des réformés, et mourut, comme l'on sait, à Jarnac. Il avait un bras en écharpe le jour de la bataille. Comme il marchait aux ennemis, le cheval du comte de La Rochefoucauld, son beau-frère, lui donna un coup de pied qui lui cassa la jambe. Ce prince, sans daigner se plaindre, s'adressa aux gentilshommes qui l'accompagnaient : « Apprenez, leur dit-il, que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée. » Un instant après il leur dit, avec un bras en écharpe et une jambe cassée : « Le prince de Condé ne craint point de donner la bataille, puisque vous le suivez; » et chargea dans le moment.

Brantôme dit qu'après que le prince se fut rendu prisonnier à Dargence, dans cette bataille, arriva un très honnête et très brave gentilhomme, nommé Montesquiou, qui, ayant demandé qui c'était, comme on lui dit que c'était M. le prince de Condé, « Tuez, tuez, mordieu ! » dit-il, et lui tira un coup de pistolet dans la tête (1723). — Montesquiou était capitaine des gardes du duc d'Anjou, depuis Henri III. Le comte de Soissons, fils cadet du prince de Condé, chercha partout Montesquiou et ses parents, pour les sacrifier à sa vengeance (1730).

Henri IV était à la journée de Jarnac, quoiqu'il n'eût pas quatorze ans, et remarqua les fautes qui firent perdre la bataille (1730).

Le prince de Condé était bossu et petit, et cependant plein d'agréments, spirituel, galant, aimé des femmes. On fit sur lui ce vaudeville (1723) :

Ce petit homme tant joli,
Qui toujours cause et toujours rit,
Et toujours baise sa mignonne :
Dieu gard' de mal ce petit homme !

La maréchale de Saint-André se ruina pour lui, et lui donna, entre autres présents, la terre de Vallery, qui depuis est devenue la sépulture des princes de la maison de Condé.

Jamais général ne fut plus aimé de ses soldats : on en vit à Pont-à-Mousson un exemple étonnant. Il manquait d'argent pour ses troupes, et surtout pour les reîtres, qui étaient venus à son secours, et qui menaçaient de l'abandonner : il osa proposer à son armée, qu'il ne payait point, de payer

M'adopta, me servit et de maître et de père;
Son camp fut mon berceau; là, parmi les guerriers,
Nourri dans la fatigue à l'ombre des lauriers,
De la cour avec lui dédaignant l'indolence,
Ses combats ont été les jeux de mon enfance.

« O plaines de Jarnac! ô coup trop inhumain[10]!
Barbare Montesquiou, moins guerrier qu'assassin,
Condé, déjà mourant, tomba sous ta furie!
J'ai vu porter le coup; j'ai vu trancher sa vie:
Hélas! trop jeune encor, mon bras, mon faible bras
Ne put ni prévenir ni venger son trépas.

elle-même l'armée auxiliaire; et, ce qui ne pouvait jamais arriver que dans une guerre de religion et sous un général tel que lui, toute son armée se cotisa, jusqu'au moindre goujat.

Il fut condamné, sous François II, à Orléans, à perdre la tête; mais on ignore si l'arrêt fut signé. La France fut étonnée de voir un pair, prince du sang, qui ne pouvait être jugé que par la cour des pairs, les chambres assemblées, obligé de répondre devant des commissaires; mais ce qui parut le plus étrange fut que ces commissaires mêmes fussent tirés du corps du parlement. C'étaient Christophe De Thun, depuis premier président, et père de l'historien; Barthélemi Faye, Jacques Viole, conseillers; Bourdin, procureur général, et du Tillet, greffier, qui tous, en acceptant cette commission, dérogeaient à leurs priviléges, et s'ôtaient par-là la liberté de réclamer leurs droits, si jamais on leur eût voulu donner à eux-mêmes, dans l'occasion, d'autres juges que leurs juges naturels (1723). — On prétend que madame Renée de France, fille de Louis XII et duchesse de Ferrare, qui arriva en France dans ce même temps, ne contribua pas peu à empêcher l'exécution de l'arrêt (1741).

Il ne faut pas omettre un artifice de cour dont on se servit pour perdre ce prince, qui se nommait Louis. Ses ennemis firent frapper une médaille qui le représentait : il y avait pour légende, LOUIS XIII, ROI DE FRANCE. On fit tomber cette médaille entre les mains du connétable de Montmorency, qui la montra tout en colère au roi, persuadé que le prince de Condé l'avait fait frapper (1723). — Il est parlé de cette médaille dans Brantôme et dans Vigneul de Marville (1741).

« Le ciel, qui de mes ans protégeait la faiblesse,
Toujours à des héros confia ma jeunesse.
Coligni[a], de Condé le digne successeur,
De moi, de mon parti devint le défenseur.
Je lui dois tout, madame, il faut que je l'avoue[11];
Et d'un peu de vertu si l'Europe me loue,
Si Rome a souvent même estimé mes exploits,
C'est à vous, ombre illustre, à vous que je le dois.
Je croissais sous ses yeux, et mon jeune courage
Fit long-temps de la guerre un dur apprentissage.
Il m'instruisait d'exemple[12] au grand art des héros:

[a] Gaspard de Coligni, amiral de France, fils de Gaspard de Coligni, maréchal de France, et de Louise de Montmorency, sœur du connétable; né à Châtillon le 16 février 1516 (1730), après la mort du prince de Condé, fut déclaré chef du parti des réformés en France. Catherine de Médicis et Charles IX surent l'attirer à la cour pour le mariage de Henri IV et de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX et de Henri III. Il fut massacré le jour de la Saint-Barthélemi : c'était principalement à ce grand homme qu'on en voulait (1741).

Quelques personnes ont reproché à l'auteur de *la Henriade* d'avoir fait son héros, dans ce second chant, d'un huguenot révolté contre son roi, et accusé par la voix publique de l'assassinat de François de Guise. Cette critique louable est fondée sur l'obéissance au souverain, qui doit faire le principal caractère d'un héros français : mais il faut considérer que c'est ici Henri IV qui parle. Il avait fait ses premières campagnes sous l'amiral, qui lui avait tenu lieu de père; il avait été accoutumé à le respecter, et ne devait ni ne pouvait le soupçonner d'aucune action indigne d'un grand homme, surtout après la justification publique de Coligni, qui ne pouvait point paraître douteuse au roi de Navarre.

A l'égard de la révolte, ce n'était pas à ce prince à regarder comme un crime dans l'amiral son union avec la maison de Bourbon contre des Lorrains et une Italienne. Quant à la religion, ils étaient tous deux protestants; et les huguenots, dont Henri IV était le chef, regardaient l'amiral comme un martyr (1723).

— Dans l'édition de 1723, au lieu de *Quelques personnes ont reproché à l'auteur*, etc., on lit : *Quelques personnes m'ont reproché*, etc.; ce qui ne laisse aucun doute que Voltaire soit l'auteur de cet alinéa et du suivant. B.

Je voyais ce guerrier, blanchi dans les travaux,
Soutenant tout le poids de la cause commune
Et contre Médicis et contre la fortune;
Chéri dans son parti, dans l'autre respecté;
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté;
Savant dans les combats, savant dans les retraites;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites
Que Dunois ni Gaston ne l'ont jamais été
Dans le cours triomphant de leur prospérité.

« Après dix ans entiers de succès et de pertes,
Médicis, qui voyait nos campagnes couvertes
D'un parti renaissant qu'elle avait cru détruit,
Lasse enfin de combattre et de vaincre sans fruit,
Voulut, sans plus tenter des efforts inutiles,
Terminer d'un seul coup les discordes civiles.
La cour de ses faveurs nous offrit les attraits;
Et n'ayant pu nous vaincre, on nous donna la paix.
Quelle paix, juste Dieu! Dieu vengeur que j'atteste,
Que de sang arrosa son olive funeste!
Ciel! faut-il voir ainsi les maîtres des humains
Du crime à leurs sujets aplanir les chemins[13]!

« Coligni, dans son cœur à son prince fidèle,
Aimait toujours la France en combattant contre elle:
Il chérit, il prévint l'heureuse occasion[14]
Qui semblait de l'état assurer l'union.
Rarement un héros connaît la défiance:
Parmi ses ennemis il vint plein d'assurance;
Jusqu'au milieu du Louvre il conduisit mes pas.
Médicis en pleurant me reçut dans ses bras,

Me prodigua long-temps des tendresses de mère,
Assura Coligni d'une amitié sincère,
Voulait par ses avis se régler désormais,
L'ornait de dignités, le comblait de bienfaits,
Montrait à tous les miens, séduits par l'espérance,
Des faveurs de son fils la flatteuse apparence.
Hélas! nous espérions en jouir plus long-temps.

« Quelques uns soupçonnaient ces perfides présents[15],
Les dons d'un ennemi leur semblaient trop à craindre[16].
Plus ils se défiaient, plus le roi savait feindre :
Dans l'ombre du secret[17], depuis peu[18] Médicis
A la fourbe, au parjure, avait formé son fils,
Façonnait aux forfaits ce cœur jeune et facile;
Et le malheureux prince, à ses leçons docile,
Par son penchant féroce à les suivre excité,
Dans sa coupable école avait trop profité.

« Enfin, pour mieux cacher cet horrible mystère,
Il me donna sa sœur[a], il m'appela son frère.
O nom qui m'as trompé! vains serments! nœud fatal!
Hymen[19] qui de nos maux fus le premier signal!
Tes flambeaux, que du ciel alluma la colère,
Éclairaient à mes yeux le trépas de ma mère.
Je[b] ne suis point injuste, et je ne prétends pas

[a] Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, fut mariée à Henri IV en 1572, peu de jours avant les massacres (1730).

[b] Jeanne d'Albret, attirée à Paris avec les autres huguenots, mourut après cinq jours d'une fièvre maligne : le temps de sa mort, les massacres qui la suivirent, la crainte que son courage aurait pu donner à la cour, enfin sa maladie, qui commença après avoir acheté des gants et des colliers

A Médicis encore imputer son trépas :
J'écarte des soupçons peut-être légitimes,
Et je n'ai pas besoin de lui chercher des crimes[20].
Ma mère enfin mourut. Pardonnez à des pleurs
Qu'un souvenir si tendre arrache à mes douleurs.

parfumés chez un parfumeur nommé René, venu de Florence avec la reine, et qui passait pour un empoisonneur public; tout cela fit croire qu'elle était morte de poison. On dit même que ce René se vanta de son crime, et osa dire qu'il en préparait autant à deux grands seigneurs qui ne s'en doutaient pas. Mézeray, dans sa grande histoire, semble favoriser cette opinion, en disant que les chirurgiens qui ouvrirent le corps de la reine ne touchèrent point à la tête, où l'on soupçonnait que le poison avait laissé des traces trop visibles. On n'a point voulu mettre ces soupçons dans la bouche de Henri IV, parcequ'il est juste de se défier de ces idées qui n'attribuent jamais la mort des grands à des causes naturelles. Le peuple, sans rien approfondir, regarde toujours comme coupables de la mort d'un prince ceux à qui cette mort est utile. On poussa la licence de ces soupçons jusqu'à accuser Catherine de Médicis de la mort de ses propres enfants; cependant il n'y a jamais eu de preuves ni que ces princes, ni que Jeanne d'Albret, dont il est ici question, soient morts empoisonnés.

Il n'est pas vrai, comme le prétend Mézeray, qu'on n'ouvrit point le cerveau de la reine de Navarre; elle avait recommandé expressément qu'on visitât avec exactitude cette partie après sa mort. Elle avait été tourmentée toute sa vie de grandes douleurs de tête, accompagnées de démangeaisons, et avait ordonné qu'on cherchât soigneusement la cause de ce mal, afin qu'on pût le guérir dans ses enfants s'ils en étaient atteints. La *Chronologie novennaire* rapporte formellement que Caillard son médecin, et Desnœuds son chirurgien, disséquèrent son cerveau, qu'ils trouvèrent très sain; qu'ils aperçurent seulement de petites bulles d'eau logées entre le crâne et la pellicule qui enveloppe le cerveau, et qu'ils jugèrent être la cause des maux de tête dont la reine s'était plainte : ils attestèrent d'ailleurs qu'elle était morte d'un abcès formé dans la poitrine. Il est à remarquer que ceux qui l'ouvrirent étaient huguenots, et qu'apparemment ils auraient parlé de poison s'ils y avaient trouvé quelque vraisemblance. On peut me répondre qu'ils furent gagnés par la cour : mais Desnœuds, chirurgien de Jeanne d'Albret, huguenot passionné, écrivit depuis des libelles contre la cour; ce qu'il n'eût pas fait s'il se fût vendu à elle; et dans ces libelles, il ne dit point que Jeanne d'Albret ait été empoisonnée. De plus il n'est pas croyable qu'une femme aussi habile que Catherine de Médicis

Cependant tout s'apprête, et l'heure est arrivée[21]
Qu'au fatal dénoûment la reine a réservée.

« Le signal est donné sans tumulte et sans bruit;
C'était à la faveur des ombres de la nuit.
[a] De ce mois malheureux l'inégale courrière[22]
Semblait cacher d'effroi sa tremblante lumière:
Coligni languissait dans les bras du repos,
Et le sommeil trompeur lui versait ses pavots[23].
Soudain de mille cris le bruit épouvantable[24]
Vient arracher ses sens à ce calme agréable:
Il se lève, il regarde, il voit de tous côtés

eût chargé d'une pareille commission un misérable parfumeur, qui avait, dit-on, l'insolence de s'en vanter.

Jeanne d'Albret était née, en 1530, de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier. A l'âge de douze ans, Jeanne fut mariée à Guillaume, duc de Clèves; elle n'habita pas avec son mari. Le mariage fut déclaré nul deux ans après par le pape Paul III, et elle épousa Antoine de Bourbon. Ce second mariage, contracté du vivant du premier mari, donna lieu depuis aux prédicateurs de la Ligue de dire publiquement, dans leurs sermons contre Henri IV, qu'il était bâtard; mais ce qu'il y eut de plus étrange fut que les Guises, et entre autres ce François de Guise qu'on dit avoir été si bon chrétien, abusèrent de la faiblesse d'Antoine de Bourbon au point de lui persuader de répudier sa femme, dont il avait des enfants, pour épouser leur nièce, et se donner entièrement à eux. Peu s'en fallut que le roi de Navarre ne donnât dans ce piége. Jeanne d'Albret mourut à quarante-deux ans, le 9 juin 1572.

M. Bayle, dans ses *Réponses aux questions d'un provincial*, dit qu'on avait vu de son temps, en Hollande, le fils d'un ministre, nommé Goyon, qui passait pour petit-fils de cette reine. On prétendait qu'après la mort d'Antoine de Navarre, elle s'était mariée à un gentilhomme nommé Goyon, dont elle avait eu ce ministre (1723).

[a] Ce fut la nuit du 23 au 24 août, fête de saint Barthélemi, en 1572, que s'exécuta cette sanglante tragédie.

L'amiral était logé dans la rue Bétizy, dans une maison qui est à présent une auberge, appelée l'hôtel Saint-Pierre, où l'on voit encore sa chambre (1730).

Courir des assassins à pas précipités;
Il voit briller partout les flambeaux et les armes,
Son palais embrasé, tout un peuple en alarmes,
Ses serviteurs sanglants dans la flamme étouffés,
Les meurtriers en foule au carnage échauffés,
Criant à haute voix : « Qu'on n'épargne personne;
C'est Dieu, c'est Médicis, c'est le roi qui l'ordonne! »
Il entend retentir le nom de Coligni;
Il aperçoit de loin le jeune Téligni [a],
Téligni dont l'amour a mérité sa fille,
L'espoir de son parti, l'honneur de sa famille,
Qui, sanglant, déchiré, traîné par des soldats,
Lui demandait vengeance, et lui tendait les bras.

« Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

« Déjà des assassins la nombreuse cohorte
Du salon qui l'enferme allait briser la porte;
Il leur ouvre lui-même, et se montre à leurs yeux
Avec cet œil serein, ce front majestueux,
Tel que dans les combats, maître de son courage,
Tranquille il arrêtait ou pressait le carnage.

« A cet air vénérable, à cet auguste aspect,

[a] Le comte de Téligni avait épousé, il y avait dix mois, la fille de l'amiral. Il avait un visage si agréable et si doux, que les premiers qui étaient venus pour le tuer s'étaient laissé attendrir à sa vue; mais d'autres plus barbares le massacrèrent (1730).

Les meurtriers surpris sont saisis de respect;
Une force inconnue a suspendu leur rage.
« Compagnons, leur dit-il, achevez votre ouvrage,
Et de mon sang glacé souillez ces cheveux blancs,
Que le sort des combats respecta quarante ans;
Frappez, ne craignez rien; Coligni vous pardonne;
Ma vie est peu de chose, et je vous l'abandonne...
J'eusse aimé mieux la perdre en combattant pour vous...»
Ces tigres à ces mots tombent à ses genoux:
L'un, saisi d'épouvante, abandonne ses armes;
L'autre embrasse ses pieds, qu'il trempe de ses larmes;
Et de ses assassins ce grand homme entouré
Semblait un roi puissant par son peuple adoré.

« Besme[a], qui dans la cour attendait sa victime,
Monte, accourt, indigné qu'on diffère son crime[25];
Des assassins trop lents il veut hâter les coups;
Aux pieds de ce héros il les voit trembler tous.
A cet objet touchant lui seul est inflexible;
Lui seul, à la pitié toujours inaccessible,
Aurait cru faire un crime et trahir Médicis,

[a] Besme était un Allemand, domestique de la maison de Guise. Ce misérable étant depuis pris par les protestants, les Rochellois voulurent l'acheter pour le faire écarteler dans leur place publique. Ils proposèrent ensuite de l'échanger contre le brave Montbrun, chef des protestants du Dauphiné, à qui le parlement de Grenoble fesait alors le procès. Montbrun fut exécuté, et Besme tué par un nommé Bretanville (1730).

— Cette note est conforme aux éditions de Kehl. Dans toutes les éditions du vivant de l'auteur, de 1730 à 1775, au lieu des deux dernières phrases, on lisait seulement: « mais il fut tué par un nommé Bretanville. »

On a reproché à Voltaire d'avoir dit que Besme était Allemand, tandis qu'il était Bohémien. Mais ne peut-on pas comprendre la Bohême dans l'Allemagne? B.

Si du moindre remords il se sentait surpris.
A travers les soldats il court d'un pas rapide :
Coligni l'attendait d'un visage intrépide ;
Et bientôt dans le flanc ce monstre furieux
Lui plonge son épée, en détournant les yeux,
De peur que d'un coup d'œil cet auguste visage
Ne fît trembler son bras, et glaçât son courage.

« Du plus grand des Français tel fut le triste sort.
On l'insulte[a], on l'outrage encore après sa mort.

[a] Il est impossible de savoir s'il est vrai que Catherine de Médicis ait envoyé la tête de l'amiral à Rome, comme l'assurent les protestants (1723). — Mais il est sûr qu'on porta sa tête à la reine, avec un coffre plein de papiers, parmi lesquels était l'histoire du temps, écrite de la main de Coligni (1730). — On y trouva aussi plusieurs mémoires sur les affaires publiques. Un de ces mémoires avait pour objet d'engager Charles à faire la guerre aux Anglais. Charles IX fit lire ce mémoire à l'ambassadeur d'Angleterre, qui se plaignait à lui de la trahison faite aux protestants, et qui n'en méprisa que plus la politique de la cour de France. Un autre mémoire montrait les dangers auxquels il exposerait la tranquillité de l'état, s'il donnait un apanage à son frère le duc d'Alençon : on le montra à ce jeune prince, qui regrettait l'amiral. « Je ne sais pas, répondit-il après l'avoir lu, si ce mémoire est d'un de mes amis, mais il est sûrement d'un sujet fidèle. » K.

La populace traîna le corps de l'amiral par les rues, et le pendit par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon (1723). — Le roi eut la cruauté d'aller lui-même avec sa cour à Montfaucon jouir de cet horrible spectacle. Quelqu'un lui ayant dit que le corps de l'amiral sentait mauvais, il répondit, comme Vitellius : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon » (1723 et 1730).

Il alla au parlement accuser l'amiral d'une conspiration, et le parlement rendit un arrêt contre le mort, par lequel il ordonna que son corps, après avoir été traîné sur une claie, serait pendu en Grève, ses enfants déclarés roturiers et incapables de posséder aucune charge, sa maison de Châtillon-sur-Loing rasée, les arbres coupés, etc.; et que tous les ans on ferait une processino, le jour de la Saint-Barthélemi, pour remercier Dieu de la découverte de la conspiration, à laquelle l'amiral n'avait pas songé. Malgré

Son corps percé de coups, privé de sépulture,
Des oiseaux dévorants fut l'indigne pâture[26];
Et l'on porta sa tête aux pieds de Médicis,
Conquête digne d'elle, et digne de son fils.
Médicis la reçut avec indifférence,
Sans paraître jouir du fruit de sa vengeance,
Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
Et comme accoutumée à de pareils présents.

cet arrêt, la fille de l'amiral, veuve de Téligni, épousa peu de temps après le prince d'Orange (1723 et K).

Le parlement avait mis quelques années auparavant sa tête à cinquante mille écus; il est assez singulier que ce soit précisément le même prix qu'il mit depuis à celle du cardinal Mazario. Le génie des Français est de tourner en plaisanterie les événements les plus affreux : on débita un petit écrit intitulé *Passio Domini nostri Gaspardi Coligni, secundum Bartholomæum* (1723).

Mézeray rapporte, dans sa grande histoire, un fait dont il est très permis de douter. Il dit que, quelques années auparavant, le gardien du couvent des cordeliers de Saintes, nommé Michel Crellet, condamné par l'amiral à être pendu, lui prédit qu'il mourrait assassiné, qu'il serait jeté par les fenêtres, et ensuite pendu lui-même.

De nos jours, un financier ayant acheté une terre qui avait appartenu aux Coligni, y trouva dans le parc, à quelques pieds sous terre, un coffre de fer rempli de papiers qu'il fit jeter au feu, comme ne produisant aucun revenu (1723).

— Il y a lieu de croire que la tête de Coligni fut portée à Rome; voyez ma note, tome XXII, page 132.

Le Publiciste du 27 messidor an XII (1er juillet 1804) contient un article intitulé *Monument de l'amiral Gaspard de Coligni*, où il est dit que des amis de l'amiral recueillirent ses restes, et les déposèrent dans les caves du château de Châtillon. Le duc de Luxembourg, propriétaire de ce château en 1786, céda les restes de Coligni à M. de Montesquiou, qui les fit transporter dans sa terre de Maupertuis, où il érigea un mausolée, sur l'une des faces duquel on lisait, en caractères de trois pouces : *Ici reposent et sont honorés enfin, après plus de deux siècles, les restes de Gaspard Coligni, amiral de France, tué à la Saint-Barthélemi le* XXIV *août* MDLXXII.

Voltaire reparle de la Saint-Barthélemi tome XVIII, page 73; XXII, 129, etc. B.

« Qui pourrait cependant exprimer les ravages
Dont cette nuit cruelle étala les images?
La mort de Coligni, prémices des horreurs,
N'était qu'un faible essai de toutes leurs fureurs.
D'un peuple d'assassins les troupes effrénées,
Par devoir et par zèle au carnage acharnées,
Marchaient le fer en main, les yeux étincelants,
Sur les corps étendus de nos frères sanglants.
Guise[a] était à leur tête, et, bouillant de colère,
Vengeait sur tous les miens les mânes de son père.
Nevers[b], Gondi[c], Tavanne[d], un poignard à la main[27],
Échauffaient les transports de leur zèle inhumain;
Et, portant devant eux la liste de leurs crimes,
Les conduisaient au meurtre, et marquaient les victimes.

« Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,
Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,
Le fils assassiné sur le corps de son père,

[a] C'était Henri, duc de Guise, surnommé le Balafré, fameux depuis par les barricades, et qui fut tué à Blois. Il était fils du duc François, assassiné par Poltrot (1730).

[b] Frédéric de Gonzague, de la maison de Mantoue, duc de Nevers, l'un des auteurs de la Saint-Barthélemi (1730).

[c] Albert de Gondi, maréchal de Retz, favori de Catherine de Médicis (1730). — C'était lui qui avait appris à Charles IX à jurer et à *renier Dieu*, comme on disait dans ces temps là. K.

[d] Gaspard de Tavannes, élevé page de François Ier. Il courait dans les rues la nuit de la Saint-Barthélemi, criant, « Saignez, saignez; la saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au mois de mai. » Son fils, qui a écrit des mémoires, rapporte que son père, étant au lit de la mort, fit une confession générale de sa vie, et que le confesseur lui ayant dit d'un air étonné : « Quoi! vous ne parlez point de la Saint-Barthélemi? — Je la regarde, répondit le maréchal, comme une action méritoire qui doit effacer mes autres péchés » (1730).

Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,
Les époux expirant sous leurs toits embrasés,
Les enfants au berceau sur la pierre écrasés :
Des fureurs des humains c'est ce qu'on doit attendre.
Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre,
Ce que vous-même encore à peine vous croirez,
Ces monstres furieux, de carnage altérés,
Excités par la voix des prêtres sanguinaires,
Invoquaient le Seigneur en égorgeant leurs frères;
Et, le bras tout souillé du sang des innocents,
Osaient offrir à Dieu cet exécrable encens.

« O combien de héros indignement périrent!
Resnel[a] et Pardaillan chez les morts descendirent;
Et vous, brave Guerchy[b], vous, sage Lavardin,
Digne de plus de vie et d'un autre destin[28],
Parmi les malheureux que cette nuit cruelle
Plongea dans les horreurs d'une nuit éternelle[29],
Marsillac et Soubise[c], au trépas condamnés,

[a] Antoine de Clermont-Resuel, se sauvant en chemise, fut massacré par le fils du baron des Adrets, et par son propre cousin Bussy d'Amboise.

Le marquis de Pardaillan fut tué à côté de lui (1730).

[b] Guerchy se défendit long-temps dans la rue, et tua quelques meurtriers, avant d'être accablé par le nombre; mais le marquis de Lavardin n'eut pas le temps de tirer l'épée (1730).

[c] Marsillac, comte de La Rochefoucauld, était favori de Charles IX, et avait passé une partie de la nuit avec le roi. Ce prince avait eu quelque envie de le sauver, et lui avait même dit de coucher dans le Louvre; mais enfin il le laissa aller en disant : « Je vois bien que Dieu veut qu'il périsse. »

Soubise portait ce nom, parcequ'il avait épousé l'héritière de la maison de Soubise. Il s'appelait Dupont-Quellenec. Il se défendit très long-temps, et tomba percé de coups sous les fenêtres de la reine. Comme sa femme lui avait intenté un procès pour cause d'impuissance, les dames de la cour

Défendent quelque temps leurs jours infortunés.
Sanglants, percés de coups, et respirant à peine,
Jusqu'aux portes du Louvre on les pousse, on les traîne;
Ils teignent de leur sang ce palais odieux,
En implorant leur roi, qui les trahit tous deux.

« Du haut de ce palais excitant la tempête,
Médicis à loisir contemplait cette fête:
Ses cruels favoris, d'un regard curieux,
Voyaient les flots de sang regorger sous leurs yeux,
Et de Paris en feu les ruines fatales
Étaient de ces héros les pompes triomphales.

« Que dis-je! ô crime! ô honte! ô comble de nos maux!
Le roi[a], le roi lui-même, au milieu des bourreaux,

allèrent voir son corps nu et tout sanglant, par une curiosité barbare digne de cette cour abominable (1730).

— Voyez tome XX, page 373; XVIII, 209; et XXXII, 345. B.

[a] Voici ce que Brantôme ne fait pas difficulté d'avouer lui-même dans ses mémoires: « Quand il fut jour, le roi mit la tête à la fenêtre de sa « chambre, et voyant aucuns dans le faubourg Saint-Germain qui se re- « muoient et se sauvoient, il prit une grande arquebuse de chasse qu'il « avoit, et en tiroit tout plein de coups à eux, mais en vain, car l'arque- « buse ne tiroit si loin; incessamment crioit: *Tuez, tuez.* »

Plusieurs personnes ont entendu conter à M. le maréchal de Tessé que, dans son enfance, il avait vu un gentilhomme âgé de plus de cent ans, qui avait été fort jeune dans les gardes de Charles IX. Il interrogea ce vieillard sur la Saint-Barthélemi, et lui demanda s'il était vrai que le roi eût tiré sur les huguenots. « C'était moi, monsieur, répondit le vieillard, qui chargeais son arquebuse. »

Henri IV dit publiquement plus d'une fois qu'après la Saint-Barthélemi une nuée de corbeaux était venue se percher sur le Louvre, et que, pendant sept nuits, le roi, lui, et toute la cour, entendirent des gémissements et des cris épouvantables à la même heure. Il racontait un prodige encore plus étrange: Il disait que, quelques jours avant les massacres, jouant aux

Poursuivant des proscrits les troupes égarées,
Du sang de ses sujets souillait ses mains sacrées :
Et ce même Valois que je sers aujourd'hui [30],
Ce roi qui par ma bouche implore votre appui,
Partageant les forfaits de son barbare frère,
A ce honteux carnage excitait sa colère.
Non qu'après tout Valois ait un cœur inhumain,
Rarement dans le sang il a trempé sa main ;
Mais l'exemple du crime assiégeait sa jeunesse ;
Et sa cruauté même était une faiblesse.

« Quelques uns, il est vrai, dans la foule des morts,
Du fer des assassins trompèrent les efforts.
De Caumont [a], jeune enfant, l'étonnante aventure
Ira de bouche en bouche à la race future.

dés avec le duc d'Alençon et le duc de Guise, il vit des gouttes de sang sur la table; que par deux fois il les fit essuyer, que deux fois elles reparurent, et qu'il quitta le jeu saisi d'effroi (1723).

— Je crois que le commencement de cette note est des éditeurs de Kehl. Dans l'édition de 1723, au lieu du premier alinéa, on lisait : « Charles IX avait eu la barbarie de tirer lui-même, avec une arquebuse, sur les huguenots qu'il voyait fuir. »

Cette phrase fut supprimée dans les éditions postérieures à 1724; mais dans les éditions de 1730 à 1775, au lieu de : « Plusieurs personnes ont entendu, etc., » il y a : « J'ai entendu. »

Voltaire reparle de la barbarie que Charles IX eut de tirer sur les protestants, dans son *Essai sur les guerres civiles* (qui fait partie du présent volume), et aussi tome XXII, page 129; XXVIII, 26. B.

[a] Caumont, qui échappa à la Saint-Barthélemi, est le fameux maréchal de La Force, qui depuis se fit une si grande réputation, et qui vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (1723). — Il a laissé des mémoires qui n'ont point été imprimés, et qui doivent être encore dans la maison de La Force (1730).

Mézeray, dans sa grande histoire, dit que le jeune Caumont, son père, et son frère, couchaient dans un même lit; que son père et son frère furent

Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants;
Un lit seul enfermait et les fils et le père.
Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,

massacrés, et qu'il échappa comme par miracle, etc. C'est sur la foi de cet historien que j'ai mis en vers cette aventure (1723).

Les circonstances dont Mézeray appuie son récit ne me permettaient pas de douter de la vérité du fait, tel qu'il le rapporte : mais depuis M. le duc de La Force m'a fait voir les mémoires manuscrits de ce même maréchal de La Force, écrits de sa propre main. Le maréchal y conte son aventure d'une autre façon : cela fait voir comme il faut se fier aux historiens.

Voici l'extrait des particularités curieuses que le maréchal de La Force raconte de la Saint-Barthélemi :

Deux jours avant la Saint-Barthélemi, le roi avait ordonné au parlement de relâcher un officier qui était prisonnier à la Conciergerie; le parlement n'en ayant rien fait, le roi avait envoyé quelques uns de ses gardes enfoncer les portes de la prison, et tirer de force le prisonnier. Le lendemain, le parlement vint faire ses remontrances au roi : tous ces messieurs avaient mis leurs bras en écharpe, pour faire voir à Charles IX qu'il avait estropié la justice. Tout cela avait fait beaucoup de bruit; et, au commencement du massacre, on persuada d'abord aux huguenots que le tumulte qu'ils entendaient venait d'une sédition excitée dans le peuple à l'occasion de l'affaire du parlement.

Cependant un maquignon, qui avait vu le duc de Guise entrer avec des satellites chez l'amiral de Coligni, et qui, se glissant dans la foule, avait été témoin de l'assassinat de ce seigneur, courut aussitôt en donner avis au sieur de Caumont de La Force, à qui il avait vendu dix chevaux huit jours auparavant.

La Force et ses deux fils logeaient au faubourg Saint-Germain, aussi bien que plusieurs calvinistes. Il n'y avait point encore de pont qui joignit ce faubourg à la ville. On s'était saisi de tous les bateaux par ordre de la cour, pour faire passer les assassins dans le faubourg. Ce maquignon se jette à la nage, passe à l'autre bord, et avertit M. de La Force de son danger. La Force était déjà sorti de sa maison; il avait encore eu le temps de se sauver; mais, voyant que ses enfants ne venaient pas, il retourna les chercher. A peine est-il rentré chez lui, que les assassins arrivent : un nommé Martin, à leur tête, entre dans sa chambre, le désarme, lui et ses deux enfants, et lui dit, avec des serments affreux, qu'il faut mourir. La Force lui proposa une rançon de deux mille écus : le capitaine l'accepte; La

Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard :
Sur ce lit malheureux la mort vole au hasard.

« L'Éternel en ses mains tient seul nos destinées ;

Force lui jure de la payer dans deux jours ; et aussitôt les assassins, après avoir tout pillé dans la maison, disent à La Force et à ses enfants de mettre leurs mouchoirs en croix sur leurs chapeaux, et leur font retrousser leur manche droite sur l'épaule : c'était la marque des meurtriers. En cet état ils leur font passer la rivière, et les amènent dans la ville. Le maréchal de La Force assure qu'il vit la rivière couverte de morts. Son père, son frère, et lui, abordèrent devant le Louvre ; là ils virent égorger plusieurs de leurs amis, et entre autres le brave de Piles, père de celui qui tua en duel le fils de Malherbe. De là le capitaine Martin mena ses prisonniers dans sa maison, rue des Petits-Champs ; fit jurer à La Force que ni lui ni ses enfants ne sortiraient point de là avant d'avoir payé les deux mille écus, les laissa en garde à deux soldats suisses, et alla chercher quelques autres calvinistes à massacrer dans la ville.

• L'un des deux Suisses, touché de compassion, offrit aux prisonniers de les faire sauver. La Force n'en voulut jamais rien faire ; il répondit qu'il avait donné sa parole, et qu'il aimait mieux mourir que d'y manquer. Une tante qu'il avait lui trouva les deux mille écus ; et l'on allait les délivrer au capitaine Martin, lorsque le comte de Cocouas (celui-là même à qui depuis on coupa le cou) vint dire à La Force que le duc d'Anjou demandait à lui parler. Aussitôt il fit descendre le père et les enfants un-tête et sans manteau. La Force vit bien qu'on le menait à la mort ; il suivit Coconas, en le priant d'épargner ses deux enfants innocents. Le plus jeune, âgé de treize ans, qui s'appelait Jacques Nompar, et qui a écrit ceci, éleva la voix, et reprocha à ces meurtriers leurs crimes, en leur disant qu'ils en seraient punis de Dieu. Cependant les deux enfants sont menés avec leur père au bout de la rue des Petits-Champs ; on donne d'abord plusieurs coups de poignard à l'aîné, qui s'écrie : « Ah, mon père ! ah, mon Dieu ! je suis mort. » Dans le même moment le père tombe percé de coups sur le corps de son fils. Le plus jeune, couvert de leur sang, mais qui, par un miracle étonnant, n'avait reçu aucun coup, eut la prudence de s'écrier aussi : « Je suis mort. » Il se laissa tomber entre son père et son frère, dont il reçut les derniers soupirs. Les meurtriers, les croyant tous morts, s'en allèrent en disant : « Les voilà bien tous trois. » Quelques malheureux vinrent ensuite dépouiller les corps : il restait un bas de toile au jeune La Force ; un marqueur du jeu de paume du Verdelet voulut avoir ce bas de toile ; en le ti-

Il sait, quand il lui plaît, veiller sur nos années,
Tandis qu'en ses fureurs l'homicide est trompé[31].
D'aucun coup, d'aucun trait, Caumont ne fut frappé.
Un invisible bras, armé pour sa défense,
Aux mains des meurtriers dérobait son enfance;

rant, il s'amusa à considérer le corps de ce jeune enfant : « Hélas! dit il, c'est bien dommage; celui-ci n'est qu'un enfant, que peut-il avoir fait? » Ces paroles de compassion obligèrent le petit La Force à lever doucement la tête, et lui dire tout bas : « Je ne suis pas encore mort. » Ce pauvre homme lui répondit : « Ne bougez, mon enfant, ayez patience. » Sur le soir il le vint chercher; il lui dit : « Levez-vous, ils n'y sont plus : » et lui mit sur les épaules un méchant manteau. Comme il le conduisait, quelqu'un des bourreaux lui demanda : « Qui est ce jeune garçon? C'est mon neveu, lui dit-il, qui s'est enivré; vous voyez comme il s'est accommodé; je m'en vais bien lui donner le fouet. » Enfin le pauvre marqueur le mena chez lui, et lui demanda trente écus pour sa récompense. De là le jeune La Force se fit conduire, déguisé en gueux, jusqu'à l'Arsenal, chez le maréchal de Biron, son parent, grand-maître de l'artillerie; on le cacha quelque temps dans la chambre des filles; enfin, sur le bruit que la cour le fesait chercher pour s'en défaire, on le fit sauver en habit de page, sous le nom de Beaupui (1723).

— A une phrase près, qui est de 1730, ainsi que je l'ai indiqué, toute cette note est de 1723; mais Voltaire ne rapporte pas textuellement le passage des *Mémoires* (encore inédits) du maréchal de La Force. Le fragment de ces *Mémoires* relatif à la Saint-Barthélemi fut imprimé dans le *Mercure* de novembre 1765, pages 31-51, et réimprimé en 1783, par J.-B.-B. de Laborde, dans l'édition qu'il donna de l'*Histoire secrète de Bourgogne;* mais il fut supprimé, et ne se trouve que dans quelques exemplaires de cette *Histoire*.

Dans son *Siècle de Louis XIV* (voyez tome XIX, page 25), Voltaire dit que le maréchal de La Force mourut en 1652, à quatre-vingt-dix-sept ans. A ce compte, il aurait eu dix-sept ans en 1572. Il n'en avait que quatre ou cinq, s'il est mort à quatre-vingt-quatre ans.

Quant au de Piles qui tua en duel un fils de Malherbe en 1628, ce ne peut être le petit-fils du protestant égorgé en 1572, et dont le fils, en 1628, ne pouvait avoir moins de cinquante six ans. M. de Fortia (*Biographie universelle*, tome XXXIV, page 447) observe que Balzac dit formellement que l'adversaire du fils de Malherbe était un gentilhomme de Provence qui n'avait pas vingt-cinq ans. B.

Son père, à son côté[32], sous mille coups mourant,
Le couvrait tout entier de son corps expirant;
Et, du peuple et du roi trompant la barbarie,
Une seconde fois il lui donna la vie.

« Cependant que fesais-je en ces affreux moments?
Hélas! trop assuré sur la foi des serments,
Tranquille au fond du Louvre, et loin du bruit des armes,
Mes sens d'un doux repos goûtaient encor les charmes.
O nuit, nuit effroyable! ô funeste sommeil!
L'appareil de la mort éclaira mon réveil[33].
On avait massacré mes plus chers domestiques;
Le sang de tous côtés inondait mes portiques:
Et je n'ouvris les yeux que pour envisager
Les miens que sur le marbre on venait d'égorger[34].
Les assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent;
Leurs parricides mains devant moi se levèrent;
Je touchais au moment qui terminait mon sort;
Je présentai ma tête, et j'attendis la mort.

« Mais, soit qu'un vieux respect pour le sang de leurs maîtres
Parlât[35] encor pour moi dans le cœur de ces traîtres;
Soit que de Médicis l'ingénieux courroux
Trouvât pour moi la mort un supplice trop doux;
Soit qu'enfin, s'assurant d'un port durant l'orage,
Sa prudente fureur me gardât pour otage,
On réserva ma vie à de nouveaux revers,
Et bientôt de sa part on m'apporta des fers[36].

« Coligni, plus heureux et plus digne d'envie,
Du moins, en succombant, ne perdit que la vie;

Sa liberté, sa gloire au tombeau le suivit...
Vous frémissez, madame, à cet affreux récit :
Tant d'horreur vous surprend; mais de leur barbarie
Je ne vous ai conté que la moindre partie.
On eût dit que, du haut de son Louvre fatal,
Médicis à la France eût donné le signal;
Tout imita Paris[37] : la mort sans résistance
Couvrit en un moment la face de la France.
Quand un roi veut le crime, il est trop obéi!
Par cent mille assassins son courroux fut servi;
Et des fleuves français les eaux ensanglantées
Ne portaient que des morts aux mers épouvantées[38]. »

FIN DU CHANT SECOND.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT SECOND.

[1] Molière a dit dans le *Tartufe*, acte IV, scène 1 :

Des intérêts du ciel pourquoi vous chargez-vous ?
. . . . . .
Laissez-lui, laissez-lui le soin de sa vengeance.

[2] On lit encore dans le *Tartufe*, acte I, scène 6 :

Et pour perdre quelqu'un couvrent insolemment
De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment.

[3] Quelques éditions portent :

A la cour de son fils.

[4] Édition de 1723 :

Tous les défauts du sexe avec peu de vertus.
Ce mot m'est échappé; je parle avec franchise.

[5] Édition de 1723 :

Préparait à son fils une éternelle enfance.

Racine avait dit dans *Bajazet*, acte I, scène 1 :

Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

[6] Éditions de 1723 à 1764 :

Marqua par cent combats son empire nouveau.

[7] Boileau, épître IV, vers 123, a dit :

Déjà du plomb mortel plus d'un brave est atteint.

[8] Éditions 1723 à 1730 :

Se vit assassiné.

[9] Racine a dit (*Esther*, acte I, scène 1) :

Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,
Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère.

[10] Au lieu de ce vers et des cinq qui le suivent, il y a dans les éditions de 1723 et 1728 :

Hélas! je pleure encore et pleurerai toujours
L'indigne assassinat qui termina ses jours.

[11] Boileau a dit, épître VII, vers 59 :

Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue.

[12] Voltaire lui-même indique cette expression comme étant de Corneille; voyez tome XXXV, page 114. B.

[13] On lit dans *Phèdre*, acte IV, scène 6 :

Et leur osent du crime aplanir le chemin.

[14] Racine a dit dans *Iphigénie*, acte III, scène 3 :

Puis-je ne point chérir l'heureuse occasion
D'aller du sang troyen sceller notre union?

[15] Racine a dit (*Esther*, acte III, scène 1) :

Les perfides bienfaits.

[16] .....Aut ulla putatis
Dona carere dolis Danaum?.....
Quidquid id est, timeo Danaos et dona ferentes.
VIRG., *Æn.*, II.

[17] Dans *Mithridate*, acte IV, scène 4, on lit :

Dans l'ombre du secret.

[18] On a prétendu que le projet du massacre des huguenots était formé depuis huit années; que le duc d'Albe en avait donné le conseil à Catherine de Médicis dans les conférences qu'il eut avec elle à Bordeaux.

D'autres croient que le projet ne fut formé que dans le temps de la dernière paix avec les huguenots. M. de Voltaire était de cette opinion; autrement il n'aurait pas dit :

Dans l'ombre du secret, depuis peu Médicis
A la fourbe, au parjure, avait formé son fils.

Quelques écrivains ont même avancé que Charles IX ne savait rien encore du projet lorsque l'amiral fut blessé; qu'il était de bonne foi lorsqu'il jura de punir les assassins de l'amiral; qu'alors la reine lui avoua qu'elle était un des complices, le fit consentir en un instant à commettre le même crime dont il venait de jurer qu'il tirerait vengeance, et à faire égorger cent mille de ses sujets, à qui il venait de pardonner.

D'autres enfin ont cru que le projet de la reine était de faire

tuer l'amiral par des assassins aux gages du duc de Guise, de faire ensuite attaquer par les gardes le duc et ses satellites; qu'alors Charles IX, délivré à-la-fois des deux chefs de parti qu'il pouvait craindre, aurait, aux yeux de toute l'Europe, l'honneur d'avoir puni le crime du duc de Guise. L'habileté du Balafré fit manquer ce projet.

Nous ne discuterons pas ici toutes ces opinions, dont les trois premières sont appuyées sur des probabilités assez fortes. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on mit dans l'exécution du projet autant d'irrésolution que d'atrocité; que les chefs n'étaient d'accord entre eux sur rien; que le duc de Guise voulait envelopper dans le massacre toutes les grandes familles fidèles au roi; qu'il multiplia les victimes; que lorsque Charles IX vint au parlement accuser avec tant de lâcheté l'amiral d'une prétendue conspiration, il était prêt, et peut-être avait déjà envoyé des contre-ordres dans les provinces; que les ordres n'émanaient point tous de lui; qu'enfin le fanatisme populaire, la barbarie de Charles IX, du duc d'Anjou, et de sa mère, ne furent en cette occasion que les instruments de projets dont eux-mêmes devaient être les victimes. K.

[19] Le pape refusait à Marguerite de Valois la permission d'épouser Henri IV. « Si mons du pape fait trop la bête, dit Charles IX avec ses jurements ordinaires, je prendrai moi-même Margot par la main, et la mènerai épouser en plein prêche. » Enfin le pape se rendit, et Marguerite fut mariée à la porte de Notre-Dame de Paris par le cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV. Charles IX parlait-il de bonne foi? ou la colère apparente contre le pape était-elle le fruit de la dissimulation? Ce pape, qui depuis approuva la Saint-Barthélemi, était-il instruit du complot lorsqu'il accorda la dispense? K.

[20] Ce vers est dans *Artémire*, acte I, scène 1; voyez tome II, page 142. B.

[21] Racine a dit (*Bajazet*, acte II, scène 1):

> Prince, l'heure fatale est enfin arrivée
> Qu'à votre liberté le ciel a réservée.

[22] Malherbe, dans son *Ode à la reine sur sa bienvenue en France*, a dit:

> Des mois l'inégale courrière.

[23] Boileau (*Lutrin*, II, 104) :

Et toujours le sommeil lui verse des pavots.

[24] Ce vers et les suivants sont encore imités de Boileau, épître IV :

Lorsqu'un cri, tout à coup suivi de mille cris, etc.

[25] Édition de 1723 :

Besme, qui dans la cour attendait sa victime,
Monte tout indigné qu'on diffère son crime.

Palissot a remplacé ces deux vers par ceux-ci, qu'il dit tenir de Voltaire, mais qui n'étaient dans aucune édition :

Mais, des fureurs de Guise instrument mercenaire,
Besme veut par le crime acheter son salaire ;
Des assassins trop lents il vient hâter les coups. B.

[26] Voltaire a dit dans *Œdipe*, acte I, scène 3 :

Et que son corps sanglant, privé de sépulture,
Des vautours dévorants devienne la pâture.

Ce qui est une réminiscence d'Homère, *Iliade*, chant I, vers 3-5.

[27] Imitation de Racine (*Athalie*, acte I, scène 2) :

Un poignard à la main, l'implacable Athalie
Au carnage animait ses barbares soldats.

[28] Dans une épître au duc de Bouillon, Chaulieu a dit :

Dignes de plus de vie et de plus de fortune.

[29] Ces vers rappellent ceux de Racine (*Andromaque*, acte III, scène 8) :

Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle.

[30] On trouve dans les *Mémoires de Villeroi* un discours de Henri III à un de ses confidents, sur la Saint-Barthélemi, où ce prince disculpe Charles IX, et accuse sa mère et lui-même. Charles IX, suivant ce récit, fut entraîné par les sollicitations de sa mère et de son frère, qui lui avouèrent que l'assassinat de Coligni s'était commis par leur ordre, et qu'il fallait ou les immoler à l'amiral, ou ordonner le massacre des protestants, pour lequel ils avaient d'avance pris des mesures. M. de Voltaire ne

pouvait admettre ce récit sans rendre Valois trop odieux; d'ailleurs cette pièce n'est rien moins qu'authentique. K.

[3] Racine a dit dans *Esther*, acte I, scène 1 :

Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes;
Il fait que tout prospère aux ames innocentes,
Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.

[32] J'ai suivi le texte des éditions données du vivant de l'auteur; les éditions récentes portent :

Son père à ses côtés. B.

[33] Édition de 1723 :

Parut à mon réveil.

[34] La Grange-Chancel a dit dans *Amasis*, acte I, scène 1 :

Sur son corps tout sanglant, mourante, inanimée,
Ne recouvra ses sens que pour envisager
Cinq fils que sur le marbre on venait d'égorger.

[35] J.-J. Rousseau, dans ses *Confessions*, livre III, raconte que la lecture de ce passage de *la Henriade* le corrigea d'une faute d'orthographe qu'il fesait avec tous les Genevois. « Ce mot *parlât*, qui me frappa, dit-il, m'apprit qu'il fallait un *t* à la troisième personne du subjonctif, au lieu qu'auparavant je l'écrivais et prononçais *parla* comme le parfait de l'indicatif. » B.

[36] Plusieurs gentilshommes attachés à Henri IV furent assassinés dans son appartement : on les y poursuivit jusque dans la chambre de la reine sa femme, sœur de Charles IX, qui leur sauva la vie en se jetant entre eux et les meurtriers. Henri IV et le prince de Condé, son cousin, furent arrêtés; on les menaça de la mort, et on les força d'abjurer le calvinisme. Les prêtres s'appuyèrent depuis de cette abjuration pour le traiter de relaps. Des historiens ont rapporté que Charles IX et sa mère allèrent à l'Hôtel-de-Ville pour être témoins de l'exécution de Briquemant et de Cavagne, condamnés à mort comme complices de la prétendue conspiration qu'on avait la bassesse d'imputer à l'amiral de Coligni, et que l'on obligea Henri IV et le prince de Condé de suivre et d'accompagner le roi. K.

[37] On envoya d'abord des courriers aux commandants des provinces et aux chefs des principales villes, pour ordonner le mas-

sacre. Quelque temps après on envoya un contre-ordre; et le massacre s'exécuta, malgré ce contre-ordre, dans quelques villes, à Lyon entre autres, où le parti des Guises dominait : mais, dans un grand nombre, les chefs catholiques s'opposèrent à l'exécution de ces ordres : le comte de Tende, en Provence; Gordes, de la maison de Simiane, en Dauphiné; Saint-Hérem, en Auvergne; Charny, de la maison de Chabot, en Bourgogne; La Guiche, à Mâcon; le brave d'Ortez, à Bayonne; Villars, consul de Nîmes; les évêques d'Angers, de Lisieux, etc., etc. Beaucoup de protestants furent sauvés par leurs parents, par leurs amis, quelques uns même par des prêtres : de ce nombre fut un Tronchin, qui resta plusieurs jours caché à Troyes dans un tonneau, et, s'étant retiré à Genève, y a été la tige de la famille de ce nom. K.

— C'est d'après ce que Voltaire avait écrit dans son *Essai sur les guerres civiles en France* (qui fait partie du présent volume), qu'on met le commandant en Auvergne et l'évêque de Lisieux au nombre des personnes qui s'opposèrent au massacre des protestants; mais voyez ma note sur ce passage de *l'Essai sur les guerres civiles.* B.

[38] Dans le chant III de *la Pucelle*, Chapelain a dit :

De tant de corps meurtris la Loire ensanglantée
Aux maritimes flots courut épouvantée.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT SECOND.

CHANT TROISIÈME.

Digitized by Google

ARGUMENT.

Le héros continue l'histoire des guerres civiles de France. Mort funeste de Charles IX. Règne de Henri III. Son caractère. Celui du fameux duc de Guise, connu sous le nom de *Balafré*. Bataille de Coutras. Meurtre du duc de Guise. Extrémités où Henri III est réduit. Mayenne est le chef de la Ligue; d'Aumale en est le héros. Réconciliation de Henri III et de Henri roi de Navarre. Secours que promet la reine Élisabeth. Sa réponse à Henri de Bourbon.

Digitized by Google

CHANT TROISIÈME.

« Quand l'arrêt des destins eut, durant quelques jours,
A tant de cruautés permis un libre cours,
Et que des assassins, fatigués de leurs crimes,
Les glaives émoussés manquèrent de victimes,
Le peuple, dont la reine avait armé le bras,
Ouvrit enfin les yeux, et vit ses attentats.
Aisément sa pitié succède à sa furie:
Il entendit gémir la voix de la patrie.
Bientôt Charles lui-même en fut saisi d'horreur;
Le remords dévorant s'éleva dans son cœur.
Des premiers ans du roi la funeste culture
N'avait que trop en lui corrompu la nature;
Mais elle n'avait point étouffé cette voix
Qui jusque sur le trône épouvante les rois.
Par sa mère élevé, nourri dans ses maximes,
Il n'était point, comme elle, endurci dans les crimes.
Le chagrin vint flétrir la fleur de ses beaux jours;
Une langueur mortelle en abrégea le cours:
Dieu, déployant sur lui sa vengeance sévère,
Marqua ce roi mourant du sceau de sa colère,
Et par son châtiment voulut épouvanter [1]
Quiconque à l'avenir oserait l'imiter.
Je le vis [a] expirant. Cette image effrayante

[a] Charles IX fut toujours malade depuis la Saint-Barthélemi, et mourut environ deux ans après, le 30 mai 1574, tout baigné dans son sang, qui lui sortait par les pores (1730).

— Henri IV fut témoin de la mort de Charles IX. Ce prince, dont il

A mes yeux attendris semble être encor présente[2].
Son sang, à gros bouillons de son corps élancé,
Vengeait le sang français par ses ordres versé;
Il se sentait frappé d'une main invisible;
Et le peuple, étonné de cette fin terrible,
Plaignit un roi si jeune et si tôt moissonné,
Un roi par les méchants dans le crime entraîné,
Et dont le repentir permettait[3] à la France
D'un empire plus doux quelque faible espérance.

« Soudain du fond du Nord, au bruit de son trépas,
L'impatient Valois, accourant à grands pas,
Vint saisir dans ces lieux, tout fumants de carnage,
D'un frère infortuné le sanglant héritage.

« La Pologne en ce temps avait, d'un commun choix,
Au rang des Jagellons placé l'heureux Valois[4];
Son nom, plus redouté que les plus puissants princes,
Avait gagné pour lui les voix de cent provinces.

avait reçu tant d'outrages, le fit appeler peu d'heures avant de mourir; il lui recommanda sa femme et sa fille, comme à l'héritier naturel de la couronne, et à un prince dont il connaissait la grandeur d'ame et la bonne foi. Il l'avertit ensuite de se défier de... (Mais il prononça ce nom, et quelques paroles qui suivirent, de manière à n'être pas entendu de ceux qui étaient dans la chambre). « Monsieur, il ne faut pas dire cela, » dit la reine-mère, qui était présente. « Pourquoi ne pas le dire? répondit Charles IX; cela est vrai. » Il est vraisemblable que c'est de Henri III qu'il parlait : il connaissait tous ses vices, et l'avait pris en horreur depuis qu'il l'avait vu retarder son départ pour la Pologne, dans l'espérance de sa mort prochaine. K.

[2] La réputation qu'il avait acquise à Jarnac et à Moncontour, soutenue de l'argent de la France, l'avait fait élire roi de Pologne en 1573. Il succéda à Sigismond II, dernier prince de la race des Jagellons (1730).

C'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux !
Valois ne soutint pas ce fardeau dangereux.
Qu'il ne s'attende point que je le justifie[5] :
Je lui peux immoler mon repos et ma vie,
Tout, hors la vérité, que je préfère à lui.
Je le plains, je le blâme, et je suis son appui.

« Sa gloire avait passé comme une ombre légère.
Ce changement est grand, mais il est ordinaire :
On a vu plus d'un roi, par un triste retour[6],
Vainqueur dans les combats, esclave dans sa cour.
Reine, c'est dans l'esprit qu'on voit le vrai courage.
Valois reçut des cieux des vertus en partage :
Il est vaillant, mais faible ; et, moins roi que soldat,
Il n'a de fermeté qu'en un jour de combat.
Ses honteux favoris, flattant son indolence,
De son cœur, à leur gré, gouvernaient l'inconstance ;
Au fond de son palais, avec lui renfermés,
Sourds aux cris douloureux des peuples opprimés,
Ils dictaient par sa voix leurs volontés funestes ;
Des trésors de la France ils dissipaient les restes ;
Et le peuple accablé, poussant de vains soupirs,
Gémissait de leur luxe, et payait leurs plaisirs.

« Tandis que, sous le joug de ses maîtres avides,
Valois pressait l'état du fardeau des subsides,
On vit paraître Guise[a], et le peuple inconstant

[a] Henri de Guise le Balafré, né en 1550, de François de Guise et d'Anne d'Est. Il exécuta le grand projet de la Ligue, formé par le cardinal de Lorraine son oncle, du temps du concile de Trente, et entamé par François, son père (1730).

Tourna bientôt ses yeux vers cet astre éclatant.
Sa valeur, ses exploits, la gloire de son père,
Sa grace, sa beauté, cet heureux don de plaire,
Qui mieux que la vertu sait régner sur les cœurs,
Attiraient tous les vœux par des charmes vainqueurs.

« Nul ne sut mieux que lui le grand art de séduire;
Nul sur ses passions n'eut jamais plus d'empire,
Et ne sut mieux cacher, sous des dehors trompeurs,
Des plus vastes desseins les sombres profondeurs.
Altier, impérieux, mais souple et populaire[7],
Des peuples en public il plaignait la misère,
Détestait des impôts le fardeau rigoureux;
Le pauvre allait le voir, et revenait heureux[8]:
Il savait prévenir la timide indigence[9];
Ses bienfaits dans Paris annonçaient sa présence;
Il se fesait aimer des grands qu'il haïssait[10];
Terrible et sans retour alors qu'il offensait;
Téméraire en ses vœux, sage en ses artifices[11];
Brillant par ses vertus, et même par ses vices;
Connaissant le péril, et ne redoutant rien;
Heureux guerrier, grand prince, et mauvais citoyen.

« Quand il eut quelque temps essayé sa puissance,
Et du peuple aveuglé cru fixer l'inconstance,
Il ne se cacha plus, et vint ouvertement
Du trône de son roi briser le fondement.
Il forma dans Paris cette Ligue funeste,
Qui bientôt de la France infecta tout le reste;
Monstre affreux, qu'ont nourri les peuples et les grands,
Engraissé de carnage, et fertile en tyrans.

« La France dans son sein vit alors deux monarques:
L'un n'en possédait plus que les frivoles marques;
L'autre, inspirant partout [12] l'espérance ou l'effroi,
A peine avait besoin du vain titre de roi.

« Valois se réveilla du sein de son ivresse.
Ce bruit, cet appareil, ce danger qui le presse,
Ouvrirent un moment ses yeux appesantis;
Mais du jour importun ses regards éblouis
Ne distinguèrent point, au fort de la tempête,
Les foudres menaçants qui grondaient sur sa tête;
Et, bientôt fatigué d'un moment de réveil,
Las, et se rejetant dans les bras du sommeil,
Entre ses favoris, et parmi les délices,
Tranquille, il s'endormit au bord des précipices.
Je lui restais encore; et, tout prêt [13] de périr,
Il n'avait plus que moi qui pût le secourir:
Héritier, après lui, du trône de la France,
Mon bras sans balancer s'armait pour sa défense [14];
J'offrais à sa faiblesse un nécessaire appui;
Je courais le sauver [15], ou me perdre avec lui.

« Mais Guise, trop habile, et trop savant à nuire,
L'un par l'autre, en secret, songeait à nous détruire.
Que dis-je! il obligea Valois à se priver
De l'unique soutien qui le pouvait sauver.
De la religion le prétexte ordinaire
Fut un voile honorable à cet affreux mystère.
Par sa feinte vertu tout le peuple échauffé
Ranima son courroux encor mal étouffé.
Il leur représentait le culte de leurs pères,

Les derniers attentats des sectes étrangères,
Me peignait ennemi de l'Église et de Dieu :
Il porte, disait-il, ses erreurs en tout lieu ;
Il suit d'Élisabeth les dangereux exemples ;
Sur vos temples détruits il va fonder ses temples[16] ;
Vous verrez dans Paris ses prêches criminels*.

« Tout le peuple, à ces mots, trembla pour ses autels.
Jusqu'au palais du roi l'alarme en est portée.
La Ligue, qui feignait d'en être épouvantée,
Vient de la part de Rome annoncer à son roi
Que Rome lui défend de s'unir avec moi.
Hélas ! le roi, trop faible, obéit sans murmure ;
Et, lorsque je volais pour venger son injure,
J'apprends que mon beau-frère, à la Ligue soumis,
S'unissait, pour me perdre, avec ses ennemis ;
De soldats, malgré lui, couvrait déjà la terre,
Et par timidité me déclarait la guerre.
Je plaignis sa faiblesse ; et, sans rien ménager,
Je courus le combattre, au lieu de le venger.
De la Ligue, en cent lieux, les villes alarmées
Contre moi dans la France enfantaient des armées :
Joyeuse, avec ardeur, venait fondre sur moi[17],
Ministre impétueux des faiblesses du roi :
Guise, dont la prudence égalait le courage,
Dispersait mes amis, leur fermait le passage[18].
D'armes et d'ennemis pressé de toutes parts,
Je les défiai tous, et tentai les hasards.

* On reprit l'auteur d'avoir mis le mot de *prêches* dans un poëme épique. Il répondit que tout peut y entrer, et que l'épithète de *criminels* relève l'expression de *prêches* (1768).

« Je cherchai dans Coutras ce superbe Joyeuse[a].
Vous savez sa défaite et sa fin malheureuse :
Je dois vous épargner des récits superflus[19]. »

« Non, je ne reçois point vos modestes refus ;
Non, ne me privez point, dit l'auguste princesse,
D'un récit qui m'éclaire autant qu'il m'intéresse ;
N'oubliez point ce jour, ce grand jour de Coutras,
Vos travaux, vos vertus, Joyeuse, et son trépas :
L'auteur de tant d'exploits doit seul me les apprendre ;
Et peut-être je suis digne de les entendre. »
Elle dit. Le héros, à ce discours flatteur,
Sentit couvrir son front d'une noble rougeur ;
Et réduit, à regret, à parler de sa gloire,
Il poursuivit ainsi cette fatale histoire :

« De tous les favoris qu'idolâtrait Valois[b],
Qui flattaient sa mollesse et lui donnaient des lois,
Joyeuse, né d'un sang chez les Français insigne,
D'une faveur si haute était le moins indigne :
Il avait des vertus ; et si de ses beaux jours
La Parque, en ce combat, n'eût abrégé le cours,

[a] Anne, duc de Joyeuse, donna la bataille de Coutras contre Henri IV, alors roi de Navarre, le 20 octobre 1587. On comparait son armée à celle de Darius, et l'armée de Henri IV à celle d'Alexandre. Joyeuse fut tué dans la bataille par deux capitaines d'infanterie nommés Bordeaux et Descentiers (1730).

[b] Il avait épousé la sœur de la femme de Henri III. Dans son ambassade à Rome, il fut traité comme frère du roi. Il avait un cœur digne de sa grande fortune. Un jour, ayant fait attendre trop long-temps les deux secrétaires d'état dans l'antichambre du roi, il leur en fit ses excuses, en leur abandonnant un don de cent mille écus que le roi venait de lui faire (1730).

Sans doute aux grands exploits[20] son ame accoutumée
Aurait de Guise, un jour, atteint la renommée.
Mais, nourri jusqu'alors au milieu de la cour,
Dans le sein des plaisirs, dans les bras de l'amour,
Il n'eut à m'opposer qu'un excès de courage[21],
Dans un jeune héros dangereux avantage.
Les courtisans en foule, attachés à son sort,
Du sein des voluptés s'avançaient à la mort.
Des chiffres amoureux, gages de leurs tendresses,
Traçaient sur leurs habits les noms de leurs maîtresses;
Leurs armes éclataient du feu des diamants,
De leurs bras énervés frivoles ornements.
Ardents, tumultueux, privés d'expérience,
Ils portaient au combat leur superbe imprudence:
Orgueilleux de leur pompe, et fiers d'un camp nombreux,
Sans ordre ils s'avançaient d'un pas impétueux.

« D'un éclat différent mon camp frappait leur vue:
Mon armée, en silence à leurs yeux étendue,
N'offrait de tous côtés que farouches soldats,
Endurcis aux travaux, vieillis dans les combats,
Accoutumés au sang, et couverts de blessures:
Leur fer et leurs mousquets composaient leurs parures.
Comme eux vêtu sans pompe, armé de fer comme eux,
Je conduisais aux coups leurs escadrons poudreux;
Comme eux, de mille morts affrontant la tempête,
Je n'étais distingué qu'en marchant à leur tête.
Je vis nos ennemis vaincus et renversés,
Sous nos coups expirants, devant nous dispersés:
A regret dans leur sein j'enfonçais cette épée,
Qui du sang espagnol eût été mieux trempée[22].

« Il le faut avouer, parmi ces courtisans
Que moissonna le fer en la fleur de leurs ans,
Aucun ne fut percé que de coups honorables :
Tous fermes dans leur poste, et tous inébranlables,
Ils voyaient devant eux avancer le trépas,
Sans détourner les yeux, sans reculer d'un pas.
Des courtisans français tel est le caractère [23] :
La paix n'amollit point leur valeur ordinaire ;
De l'ombre du repos ils volent aux hasards ;
Vils flatteurs à la cour, héros aux champs de Mars [24].

« Pour moi, dans les horreurs d'une mêlée affreuse,
J'ordonnais, mais en vain, qu'on épargnât Joyeuse :
Je l'aperçus bientôt porté par des soldats,
Pâle, et déjà couvert des ombres du trépas.
Telle une tendre fleur, qu'un matin voit éclore
Des baisers du Zéphire et des pleurs de l'Aurore [25],
Brille un moment aux yeux, et tombe, avant le temps,
Sous le tranchant du fer, ou sous l'effort des vents.

« Mais pourquoi rappeler cette triste victoire ?
Que ne puis-je plutôt ravir à la mémoire
Les cruels monuments de ces affreux succès [26] !
Mon bras n'est encor teint que du sang des Français [27] :
Ma grandeur, à ce prix, n'a point pour moi de charmes,
Et mes lauriers sanglants sont baignés de mes larmes.

« Ce malheureux combat ne fit qu'approfondir
L'abîme dont Valois voulait en vain sortir.
Il fut plus méprisé, quand on vit sa disgrace ;
Paris fut moins soumis, la Ligue eut plus d'audace,

Et la gloire de Guise, aigrissant ses douleurs[28],
Ainsi que ses affronts redoubla ses malheurs.
Guise[a] dans Vimory, d'une main plus heureuse,
Vengea sur les Germains la perte de Joyeuse;
Accabla, dans Auneau, mes alliés surpris;
Et, couvert de lauriers, se montra dans Paris.
Ce vainqueur y parut comme un dieu tutélaire.
Valois vit triompher son superbe adversaire,
Qui, toujours insultant à ce prince abattu,
Semblait l'avoir servi moins que l'avoir vaincu.

« La honte irrite enfin le plus faible courage:
L'insensible Valois ressentit cet outrage;
Il voulut, d'un sujet réprimant la fierté,
Essayer dans Paris sa faible autorité:
Il n'en était plus temps; la tendresse et la crainte
Pour lui dans tous les cœurs était alors éteinte:
Son peuple audacieux, prompt à se mutiner,
Le prit pour un tyran dès qu'il voulut régner.
On s'assemble, on conspire, on répand des alarmes;
Tout bourgeois est soldat, tout Paris est en armes;
Mille remparts naissants, qu'un instant a formés,
Menacent de Valois les gardes enfermés.

« Guise[b], tranquille et fier au milieu de l'orage,
Précipitait du peuple ou retenait la rage,

[a] Dans le même temps que l'armée du roi était battue à Coutras, le duc de Guise fesait des actions d'un très habile général contre une armée nombreuse de reîtres venus au secours de Henri IV; et, après les avoir harcelés et fatigués long-temps, il les défit au village d'Auneau (1730).

[b] Le duc de Guise, à cette journée des barricades, se contenta de renvoyer à Henri III ses gardes, après les avoir désarmés (1730).

De la sédition gouvernait les ressorts,
Et fesait à son gré mouvoir ce vaste corps.
Tout le peuple au palais courait avec furie:
Si Guise eût dit un mot, Valois était sans vie;
Mais, lorsque d'un coup d'œil il pouvait l'accabler,
Il parut satisfait de l'avoir fait trembler;
Et, des mutins lui-même arrêtant la poursuite,
Lui laissa par pitié le pouvoir de la fuite.
Enfin Guise attenta, quel que fût son projet,
Trop peu pour un tyran, mais trop pour un sujet.
Quiconque a pu forcer son monarque à le craindre[29]
A tout à redouter, s'il ne veut tout enfreindre.
Guise, en ses grands desseins dès ce jour affermi,
Vit qu'il n'était plus temps d'offenser à demi;
Et qu'élevé si haut, mais sur un précipice,
S'il ne montait au trône, il marchait au supplice.
Enfin, maître absolu d'un peuple révolté,
Le cœur plein d'espérance et de témérité,
Appuyé des Romains, secouru des Ibères,
Adoré des Français, secondé de ses frères,
Ce sujet[a] orgueilleux crut ramener ces temps

[a] Le cardinal de Guise, l'un des frères du duc de Guise, avait dit plus d'une fois qu'il ne mourrait jamais content qu'il n'eût tenu la tête du roi entre ses jambes, pour lui faire une couronne de moine. Madame de Montpensier, sœur des Guises, voulait qu'on se servît de ses ciseaux pour ce saint usage. Tout le monde connaît la devise de Henri III; c'étaient trois couronnes avec ces mots: *Manet ultima cœlo*, auxquels les ligueurs substituèrent ceux-ci: *Manet ultima claustro*. On connaît aussi ces deux vers latins qu'on afficha aux portes du Louvre:

Qui dedit ante duas, unam abstulit; altera natat;
Tertia tonsoris est facienda manu.

En voici une traduction que l'auteur a lue dans les manuscrits de feu M. le président de Mesmes:

Où de nos premiers rois les lâches descendants,
Déchus presque en naissant de leur pouvoir suprême,
Sous un froc odieux cachaient leur diadème,
Et, dans l'ombre d'un cloître en secret gémissants,
Abandonnaient l'empire aux mains de leurs tyrans.

« Valois, qui cependant différait sa vengeance,
Tenait alors dans Blois les états de la France.
Peut-être on vous a dit quels furent ces états :
On proposa des lois qu'on n'exécuta pas ;
De mille députés l'éloquence stérile
Y fit de nos abus un détail inutile ;
Car de tant de conseils l'effet le plus commun
Est de voir tous nos maux sans en soulager un.

« Au milieu des états, Guise avec arrogance
De son prince offensé vint braver la présence,
S'assit auprès du trône, et, sûr de ses projets,
Crut dans ces députés voir autant de sujets.
Déjà leur troupe indigne, à son tyran vendue,
Allait mettre en ses mains la puissance absolue,
Lorsque, las de le craindre, et las de l'épargner,
Valois voulut enfin se venger et régner.
Son rival, chaque jour, soigneux de lui déplaire[30],
Dédaigneux ennemi, méprisait sa colère,

Valois, qui les dames n'aime,
Deux couronnes posséda :
Bientôt sa prudence extrême
Des deux l'une lui ôta.
L'autre va tombant de même,
Grace à ses heureux travaux.
Une paire de ciseaux
Lui baillera la troisième. (1723.)

Ne soupçonnant pas même, en ce prince irrité,
Pour un assassinat assez de fermeté.
Son destin l'aveuglait, son heure était venue:
Le roi le fit lui-même immoler à sa vue.
De cent coups de poignard indignement percé[a],
Son orgueil, en mourant, ne fut point abaissé;

[a] Le duc de Guise fut tué le vendredi 23 décembre 1588, à huit heures du matin. Les historiens disent qu'il lui prit une faiblesse dans l'antichambre du roi, parcequ'il avait passé la nuit avec une femme de la cour: c'était madame de Noirmoutier, selon la tradition. Tous ceux qui ont écrit la relation de cette mort disent que ce prince, dès qu'il fut entré dans la chambre du conseil, commença à soupçonner son malheur par les mouvements qu'il aperçut. D'Aubigné rapporte qu'il rencontra d'abord dans cette chambre d'Espinac, archevêque de Lyon, son confident. Celui-ci, qui en même temps se douta de quelque chose, lui dit en présence de Larchant, capitaine des gardes, à propos d'un habit neuf que le duc portait: « Cet « habit est bien léger, au temps qui court; vous en auriez dû prendre un « plus fourré. » Ces paroles, prononcées avec un air de crainte, confirmèrent celles du duc. Il entra cependant par une petite allée dans la chambre du roi, qui conduisait à un cabinet dont le roi avait fait condamner la porte. Le duc, ignorant que la porte fût murée, lève, pour entrer, la tapisserie qui la couvrait: dans le moment, plusieurs de ces Gascons qu'on nommait les *Quarante cinq* le percent avec des poignards que le roi leur avait distribués lui-même.

Les assassins étaient La Bastide, Monsivry, Saint-Malin, Saint-Gaudin, Saint-Capautel, Halfrenas, Herbelade, avec Loguac, leur capitaine. Monsivry fut celui qui donna le premier coup; il fut suivi de Loguac, de La Bastide, de Saint-Malin, etc., qui se jetèrent en même temps sur le duc.

On montre encore dans le château de Blois une pierre de la muraille contre laquelle il s'appuya en tombant, et qui fut la première teinte de son sang. Quelques Lorrains, en passant par Blois, ont baisé cette pierre; et, la raclant avec un couteau, en ont emporté précieusement la poussière.

On ne parle point, dans le poëme, de la mort du cardinal de Guise, qui fut aussi tué à Blois; il est aisé d'en voir la raison: c'est que le détail de l'histoire ne convient point à l'unité du poëme, parceque l'intérêt diminue à mesure qu'il se partage.

C'est par cette raison que l'on n'a point parlé du prince de Condé dans

Et ce front, que Valois craignait encor peut-être,
Tout pâle et tout sanglant semblait braver son maître.
C'est ainsi que mourut ce sujet tout puissant,
De vices, de vertus assemblage éclatant.
Le roi, dont il ravit l'autorité suprême,
Le souffrit lâchement, et s'en vengea de même.

« Bientôt ce bruit affreux se répand dans Paris.
Le peuple épouvanté remplit l'air de ses cris.
Les vieillards désolés, les femmes éperdues,
Vont du malheureux Guise embrasser les statues.
Tout Paris croit avoir, en ce pressant danger,
L'Église à soutenir, et son père à venger.
De Guise, au milieu d'eux, le redoutable frère,
Mayenne, à la vengeance anime leur colère;
Et, plus par intérêt que par ressentiment,
Il allume en cent lieux ce grand embrasement.

« Mayenne[a], dès long-temps nourri dans les alarmes,
Sous le superbe Guise avait porté les armes [31].
Il succède à sa gloire, ainsi qu'à ses desseins;
Le sceptre de la Ligue a passé dans ses mains.
Cette grandeur sans borne, à ses desirs si chère,
Le console aisément de la perte d'un frère[b]:

la bataille de Coutras, afin de n'arrêter les yeux du lecteur que sur Henri IV (1723).

— Je rétablis le dernier alinéa de cette note tel qu'il se trouve dans les seules éditions de 1723 et 1724. B.

[a] Le duc de Mayenne, frère puîné du Balafré, tué à Blois, avait été long-temps jaloux de la réputation de son aîné. Il avait toutes les grandes qualités de son frère, à l'activité près (1730).

[b] On lit dans la grande histoire de Mézeray que le duc de Mayenne fut

Il servait à regret, et Mayenne aujourd'hui
Aime mieux le venger que de marcher sous lui.
Mayenne a, je l'avoue, un courage héroïque;
Il sait, par une heureuse et sage politique,
Réunir sous ses lois mille esprits différents,
Ennemis de leur maître, esclaves des tyrans:
Il connaît leurs talents, il sait en faire usage[32];
Souvent du malheur même il tire un avantage.
Guise avec plus d'éclat éblouissait les yeux,
Fut plus grand, plus héros, mais non plus dangereux.
Voilà quel est Mayenne, et quelle est sa puissance.
Autant la Ligue altière espère en sa prudence,
Autant le jeune Aumale[a], au cœur présomptueux,
Répand dans les esprits son courage orgueilleux.
D'Aumale est du parti le bouclier terrible;
Il a jusqu'aujourd'hui le titre d'invincible:
Mayenne, qui le guide au milieu des combats,
Est l'ame de la Ligue, et l'autre en est le bras.

« Cependant des Flamands l'oppresseur politique,
Ce voisin dangereux, ce tyran catholique,
Ce roi, dont l'artifice est le plus grand soutien,
Ce roi, votre ennemi, mais plus encor le mien,

soupçonné d'avoir écrit une lettre au roi, où il l'avertissait de se défier de son frère. Ce seul soupçon suffit pour autoriser le caractère qu'on donne ici au duc de Mayenne, caractère naturel à un ambitieux, et surtout à un chef de parti (1723).

[a] Le chevalier d'Aumale, frère du duc d'Aumale, de la maison de Lorraine, jeune homme impétueux, qui avait des qualités brillantes, qui était toujours à la tête des sorties pendant le siége de Paris, et inspirait aux habitants sa valeur et sa confiance (1730).

Philippe[a], de Mayenne embrassant la querelle,
Soutient de nos rivaux la cause criminelle;
Et Rome[b], qui devait étouffer tant de maux,
Rome de la discorde allume les flambeaux:
Celui qui des chrétiens se dit encor le père
Met aux mains de ses fils un glaive sanguinaire.

« Des deux bouts de l'Europe, à mes regards surpris,
Tous les malheurs ensemble accourent dans Paris.
Enfin, roi sans sujets, poursuivi sans défense,
Valois s'est vu forcé d'implorer ma puissance.
Il m'a cru généreux, et ne s'est point trompé:
Des malheurs de l'état mon cœur s'est occupé;
Un danger si pressant a fléchi ma colère;
Je n'ai plus, dans Valois, regardé qu'un beau-frère:
Mon devoir l'ordonnait, j'en ai subi la loi;
Et roi, j'ai défendu l'autorité d'un roi.
Je suis venu vers lui sans traité, sans otage[c]:
Votre sort, ai-je dit, est dans votre courage;
Venez mourir ou vaincre aux remparts de Paris.

[a] Philippe II, roi d'Espagne, fils de Charles-Quint. On l'appelait le démon du midi, DÆMONIUM MERIDIANUM, parcequ'il troublait toute l'Europe, au midi de laquelle l'Espagne est située. Il envoya de puissants secours à la Ligue, dans le dessein de faire tomber la couronne de France à l'infante Claire-Eugénie, ou à quelque prince de sa famille (1730).

[b] La cour de Rome, gagnée par les Guises, et soumise alors à l'Espagne, fit ce qu'elle put pour ruiner la France. Grégoire XIII secourut la Ligue d'hommes et d'argent; et Sixte-Quint commença son pontifical par les excès les plus grands, et heureusement les plus inutiles, contre la maison royale, comme on peut voir aux remarques sur le premier chant (1730).

[c] Henri IV, alors roi de Navarre, eut la générosité d'aller à Tours voir Henri III, suivi d'un page seulement, malgré les défiances et les prières de ses vieux officiers, qui craignaient pour lui une seconde Saint-Barthélemi (1730).

Alors un noble orgueil a rempli ses esprits :
Je ne me flatte point d'avoir pu dans son ame
Verser, par mon exemple, une si belle flamme;
Sa disgrace a sans doute éveillé sa vertu :
Il gémit du repos qui l'avait abattu.
Valois avait besoin d'un destin si contraire;
Et souvent l'infortune aux rois est nécessaire. »

Tels étaient de Henri les sincères discours.
Des Anglais cependant il presse le secours :
Déjà du haut des murs de la ville rebelle
La voix de la victoire en son camp le rappelle;
Mille jeunes Anglais vont bientôt, sur ses pas[33],
Fendre le sein des mers, et chercher les combats.

Essex[a] est à leur tête, Essex dont la vaillance
A des fiers Castillans confondu la prudence,
Et qui ne croyait pas qu'un indigne destin
Dût flétrir les lauriers qu'avait cueillis sa main.

Henri ne l'attend point : ce chef que rien n'arrête,
Impatient de vaincre, à son départ s'apprête.
« Allez, lui dit la reine, allez, digne héros[34];
Mes guerriers sur vos pas traverseront les flots.
Non, ce n'est point Valois, c'est vous qu'ils veulent suivre[35];
A vos soins généreux mon amitié les livre :

[a] Robert d'Évreux, comte d'Essex, fameux par la prise de Cadix sur les Espagnols, par la tendresse d'Élisabeth pour lui, et par sa mort tragique arrivée en 1601. Il avait pris Cadix sur les Espagnols, et les avait battus plus d'une fois sur mer. La reine Élisabeth l'envoya effectivement en France en 1590, au secours de Henri IV, à la tête de cinq mille hommes (1730).

Au milieu des combats vous les verrez courir,
Plus pour vous imiter que pour vous secourir.
Formés par votre exemple au grand art de la guerre,
Ils apprendront sous vous à servir l'Angleterre.
Puisse bientôt la Ligue expirer sous vos coups!
L'Espagne sert Mayenne, et Rome est contre vous:
Allez vaincre l'Espagne, et songez qu'un grand homme
Ne doit point redouter les vains foudres de Rome.
Allez des nations venger la liberté;
De Sixte et de Philippe[a] abaissez la fierté.

« Philippe, de son père héritier tyrannique,
Moins grand, moins courageux, et non moins politique,
Divisant ses voisins pour leur donner des fers,
Du fond de son palais croit dompter l'univers.

« Sixte[b], au trône élevé du sein de la poussière,
Avec moins de puissance, a l'ame encor plus fière:
Le pâtre de Montalte est le rival des rois;
Dans Paris comme à Rome, il veut donner des lois;
Sous le pompeux éclat d'un triple diadème,
Il pense asservir tout, jusqu'à Philippe même.

[a] Sixte-Quint, pape, avait osé excommunier le roi de France, et surtout Henri IV, alors roi de Navarre.

Philippe II, roi d'Espagne, grand protecteur de la Ligue (1723).

[b] Sixte-Quint, né aux Grottes, dans la Marche d'Ancône, d'un pauvre vigneron nommé Peretti; homme dont la turbulence égala la dissimulation. Étant cordelier, il assomma de coups le neveu de son provincial, et se brouilla avec tout l'ordre. Inquisiteur à Venise, il y mit le trouble, et fut obligé de s'enfuir. Étant cardinal, il composa en latin la bulle d'excommunication lancée par le pape Pie V contre la reine Élisabeth. Cependant il estimait cette reine, et l'appelait UN GRAN CERVELLO DI PRINCIPESSA (1730).

Violent, mais adroit, dissimulé, trompeur,
Ennemi des puissants, des faibles oppresseur,
Dans Londres, dans ma cour, il a formé des brigues,
Et l'univers, qu'il trompe, est plein de ses intrigues.

« Voilà les ennemis que vous devez braver.
Contre moi l'un et l'autre osèrent s'élever :
L'un, combattant en vain l'Anglais et les orages,
Fit voir à l'Océan[a] sa fuite et ses naufrages ;
Du sang de ses guerriers ce bord est encor teint :
L'autre se tait dans Rome, et m'estime, et me craint.

« Suivez donc, à leurs yeux, votre noble entreprise.
Si Mayenne est dompté[36], Rome sera soumise ;
Vous seul pouvez régler sa haine ou ses faveurs.
Inflexible aux vaincus, complaisante aux vainqueurs,
Prête à vous condamner, facile à vous absoudre,
C'est à vous d'allumer ou d'éteindre sa foudre. »

[a] Cet événement était tout récent ; car Henri IV est supposé voir secrètement Élisabeth en 1589 ; et c'était l'année précédente que la grande flotte de Philippe II, destinée pour la conquête de l'Angleterre, fut battue par l'amiral Drake, et dispersée par la tempête (1730).

On a fait, dans un journal de Trévoux, une critique spécieuse de cet endroit. Ce n'est pas, dit-on, à la reine Élisabeth de croire que Rome est complaisante pour les puissances, puisque Rome avait osé excommunier son père.

Mais le critique ne songeait pas que le pape n'avait excommunié le roi d'Angleterre, Henri VIII, que parcequ'il craignait davantage l'empereur Charles-Quint (1737). Ce n'est pas la seule faute qui soit dans cet extrait de Trévoux, dont l'auteur, désavoué et condamné par la plupart de ses confrères, a mis dans ses censures peut-être plus d'injures que de raisons (1746).

FIN DU CHANT TROISIÈME.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT TROISIÈME.

[1] Voltaire a dit dans *Artémire*, acte II, scène 3 :

Puisse dans l'avenir ta mort épouvanter
Les ministres des rois qui pourraient t'imiter !

et dans *Brutus*, acte V, scène 7 :

Par mon juste supplice il faut épouvanter
Les Romains, s'il en est qui puissent m'imiter.

[2] Édition de 1723 :

A mes sens étonnés sera toujours présente.

[3] On lit *permettait* dans les éditions de 1723, 1730, 1737, 1746, 1748, 1752, 1756, 1764, 1768, 1775; mais il y a *promettait* dans 1728, 1732, 1751. B.

[4] Édition de 1723 :

Sur son trône étranger placer l'heureux Valois.

[5] Au lieu de ce vers et des trois qui le suivent, les éditions de 1723 à 1742 portent :

Reine, je parle ici sans détour et sans feinte ;
Vous m'avez commandé de bannir la contrainte ;
Et mon cœur, qui jamais n'a su se déguiser,
Prêt à servir Valois, ne saurait l'excuser.

[6] Édition de 1723 :

Par un honteux retour.

[7] Édition de 1723 :

Mais simple et populaire.

[8] Boileau a dit dans son épître 1, vers 112 :

Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux.

[9] Édition de 1723 :

Souvent il prévenait.

[10] Édition de 1723 :

Il savait captiver les grands...

[11] Édition de 1723 :

Souple en ses artifices.

[12] Éditions de 1723-1764 :

L'autre portaot partout...

La version actuelle est de 1768. Quelques éditions, dans le vers suivant, portent :

D'*un* vain titre de roi.

[13] Voyez ma note, tome XX, page 116. B.

[14] Édition de 1723 :

Volait à sa défeose.

[15] Édition de 1723 :

Je voulais le sauver.

Le mot *sauver* étant quatre vers plus bas, Palissot a mis *je courais le venger*. Le mot *venger* ne se trouve que vingt-deux vers plus loin. B.

[16] Ce vers a été omis dans les éditions de 1723 et 1724 ; il fut rétabli en 1728. B.

[17] Édition de 1723 :

Joyeuse et Matignon, prêts à se signaler,
Se disputaient tous deux l'hoooeur de m'accabler.

[18] Édition de 1723 :

A tous mes alliés disputait le passage.

[19] Il y avait dans les anciennes éditions :

L'arbitre des combats, à mes armes propice,
De ma cause en ce jour protégea la justice :
Je combattis Joyeuse; il fut vaincu; mon bras
Lui fit mordre la poudre aux plaioes de Coutras;
Et ma brave noblesse, à vaincre accoutumée,
Dissipa devaot moi cette innombrable armée.

[20] Édition de 1723 :

Peut-être aux grands exploits...

21 Édition de 1723 :

Il n'eut à m'opposer qu'un aveugle courage,
Dans un chef orgueilleux dangereux avantage;
Mille jeunes guerriers attachés à son sort
* Du sein des voluptés s'avançaient à la mort.
Cent chiffres amoureux.

22 Horace a dit, livre I, ode II, vers 21-22 :

Audiet cives acuisse ferrum,
Quo graves Persæ melius perirent;

Et Corneille (dans *le Cid*, acte III, scène 6) :

Leurs vaillantes mains
Se tremperont bien mieux au sang des Africains.

23 On lit dans *Zaïre*, acte II, scène 3 :

Des chevaliers français tel est le caractère.

24 Boileau a dit (*Lutrin*, chant IV, vers 10) :

Valet souple au logis, fier huissier à l'église.

25 Imitation de Virgile (*Æn.*, IX, 435-37) :

Purpureus veluti cum flos, succisus aratro,
Languescit moriens; lassove papavera collo
Demisere caput, pluvia cum forte gravantur.

Dans son poëme d'*Adonis*, vers 531-32, La Fontaine a dit :

Les fleurs, présent de Flore,
Filles du blond Sommeil et des pleurs de l'Aurore.

Cette dernière expression a aussi été employée par Bernard dans son ode sur la Rose :

Tendre fruit des pleurs de l'Aurore.

Voyez aussi la note 2 du chant IV.

26 Dans les premières éditions :

Des succès trop heureux déplorés tant de fois,
Mon bras n'est encor teint que du sang des François.

Mais l'auteur a senti que l'on ne devait pas faire rimer *fois* avec *François*, qu'on prononce Français.

27 Dans *Adélaïde du Guesclin*, acte II, scène 1, Voltaire a dit :

Et ce bras qui n'est teint que du sang des Français.

Le vers qu'on lit aujourd'hui dans *la Henriade* est de 1737. B.

[28] Édition de 1723 :

Il eut même à souffrir, pour comble de douleur,
Et la gloire de Guise et son propre malheur.

[29] Quinault (*Thésée*, acte II, scène 8), avait dit :

Quand on a fait trembler un roi,
Apprenez qu'on en doit tout craindre.

[30] Racine a dit dans *Mithridate*, acte II, scène 3 :

Un rival dès long-temps soigneux de lui déplaire.

[31] On trouve dans l'édition de 1723 ces quatre vers, que l'auteur a retranchés, parcequ'ils rendaient le duc de Mayenne trop petit :

Mais Paris, occupé d'un nom si glorieux,
Sur un chef moins connu n'arrêtait point ses yeux :
Et ce guerrier si craint, que tout un peuple adore,
Si Guise était vivant, ne serait rien encore.
Il succède, etc.

[32] Dans l'édition de 1723, on lisait :

Mais souvent il se trompe, à force de prudence;
Il est irrésolu par trop de prévoyance,
Moins agissant qu'habile; et souvent la lenteur
Dérobe à son parti les fruits de sa valeur.
* Voilà quel est Mayenne, et quelle est sa puissance.
Cependant l'ennemi du pouvoir de la France,
L'ennemi de l'Europe, et le vôtre, et le mien,
* Ce roi dont l'artifice est le plus grand soutien,
Philippe, avec ardeur embrassant sa querelle,
Soutient des révoltés la cause criminelle;
Et Rome, qui devait, etc.

[33] Ce vers et les suivants étaient primitivement dans le ch. I. B.

[34] Édition de 1723 :

Partez, lui dit la reine, allez, jeune héros.

[35] Édition de 1723 :

Ce n'est point votre roi.

[36] Les éditions de 1723 à 1764 portent :

Si Mayenne est vaincu...

Le mot *vaincus* est deux vers plus bas. La correction est dans l'édition de 1768, in-4°.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT TROISIÈME.

CHANT QUATRIÈME.

ARGUMENT.

D'Aumale était près de se rendre maître du camp de Henri III, lorsque le héros, revenant d'Angleterre, combat les ligueurs, et fait changer la fortune.

La Discorde console Mayenne, et vole à Rome pour y chercher du secours. Description de Rome, où régnait alors Sixte-Quint. La Discorde y trouve la Politique; elle revient avec elle à Paris, soulève la Sorbonne, anime les Seize contre le parlement, et arme les moines. On livre à la main du bourreau des magistrats qui tenaient pour le parti des rois. Troubles et confusion horrible dans Paris.

Digitized by Google

CHANT QUATRIÈME.

Tandis que, poursuivant leurs entretiens secrets,
Et pesant à loisir de si grands intérêts,
Ils épuisaient tous deux la science profonde
De combattre, de vaincre, et de régir le monde,
La Seine, avec effroi, voit sur ses bords sanglants
Les drapeaux de la Ligue abandonnés aux vents.

Valois, loin de Henri, rempli d'inquiétude,
Du destin des combats craignait l'incertitude.
A ses desseins flottants il fallait un appui;
Il attendait Bourbon, sûr de vaincre avec lui.
Par ces retardements les ligueurs s'enhardirent;
Des portes de Paris leurs légions sortirent:
Le superbe d'Aumale, et Nemours, et Brissac [1],
Le farouche Saint-Paul, La Châtre, Canillac,
D'un coupable parti défenseurs intrépides,
Épouvantaient Valois de leurs succès rapides;
Et ce roi, trop souvent sujet au repentir,
Regrettait le héros qu'il avait fait partir [2].

Parmi ces combattants, ennemis de leur maître,
Un frère [a] de Joyeuse osa long-temps paraître.

[a] Henri, comte de Bouchage, frère puîné du duc de Joyeuse, tué à Coutras.

Un jour qu'il passait à Paris, à quatre heures du matin, près du couvent

Ce fut lui que Paris vit passer tour-à-tour
Du siècle au fond d'un cloître, et du cloître à la cour:
Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.
Du pied des saints autels arrosés de ses pleurs,
Il courut de la Ligue animer les fureurs,
Et plongea dans le sang[3] de la France éplorée
La main qu'à l'Éternel il avait consacrée.

Mais de tant de guerriers, celui dont la valeur
Inspira plus d'effroi, répandit plus d'horreur,
Dont le cœur fut plus fier et la main plus fatale,
Ce fut vous, jeune prince, impétueux d'Aumale,
Vous, né du sang lorrain, si fécond en héros,
Vous, ennemi des rois, des lois, et du repos.
La fleur de la jeunesse en tout temps l'accompagne:
Avec eux sans relâche il fond dans la campagne;
Tantôt dans le silence, et tantôt à grand bruit,
A la clarté des cieux, dans l'ombre de la nuit,
Chez l'ennemi surpris portant partout la guerre,
Du sang des assiégeants son bras couvrait la terre.
Tels du front du Caucase, ou du sommet d'Athos,
D'où l'œil découvre au loin l'air, la terre, et les flots,

des Capucins, après avoir passé la nuit en débauche, il s'imagina que les anges chantaient les matines dans le couvent. Frappé de cette idée, il se fit capucin sous le nom de frère Ange. Depuis il quitta son froc, et prit les armes contre Henri IV. Le duc de Mayenne le fit gouverneur du Languedoc, duc et pair, et maréchal de France. Enfin il fit son accommodement avec le roi; mais un jour ce prince étant avec lui sur un balcon au-dessous duquel beaucoup de peuple était assemblé: « Mon cousin, lui dit Henri IV, ces gens-ci me paraissent fort aises de voir ensemble un apostat et un renégat. » Cette parole du roi fit rentrer Joyeuse dans son couvent, où il mourut (1730).

Les aigles, les vautours, aux ailes étendues[4],
D'un vol précipité fendant les vastes nues,
Vont dans les champs de l'air enlever les oiseaux,
Dans les bois, sur les prés, déchirent les troupeaux,
Et dans les flancs affreux de leurs roches sanglantes
Remportent à grands cris ces dépouilles vivantes.

Déjà plein d'espérance, et de gloire enivré[5],
Aux tentes de Valois il avait pénétré.
La nuit et la surprise augmentaient les alarmes:
Tout pliait, tout tremblait, tout cédait à ses armes.
Cet orageux torrent, prompt à se déborder[6],
Dans son choc ténébreux allait tout inonder.
L'étoile du matin commençait à paraître:
Mornay, qui précédait le retour de son maître,
Voyait déjà les tours du superbe Paris.
D'un bruit mêlé d'horreur il est soudain surpris;
Il court, il aperçoit dans un désordre extrême
Les soldats de Valois, et ceux de Bourbon même:
« Juste ciel! est-ce ainsi que vous nous attendiez?
Henri va vous défendre; il vient, et vous fuyez!
Vous fuyez, compagnons! » Au son de sa parole,
Comme on vit autrefois au pied du Capitole
Le fondateur de Rome, opprimé des Sabins,
Au nom de Jupiter arrêter ses Romains,
Au seul nom de Henri les Français se rallient;
La honte les enflamme, ils marchent, ils s'écrient:
« Qu'il vienne, ce héros, nous vaincrons sous ses yeux. »
Henri dans le moment paraît au milieu d'eux,
Brillant comme l'éclair au fort de la tempête:
Il vole aux premiers rangs, il s'avance à leur tête;

Il combat, on le suit; il change les destins:
La foudre est dans ses yeux, la mort est dans ses mains.
Tous les chefs ranimés autour de lui s'empressent;
La victoire revient, les ligueurs disparaissent,
Comme aux rayons du jour, qui s'avance et qui luit,
S'est dissipé l'éclat des astres de la nuit.
C'est en vain que d'Aumale arrête sur ces rives
Des siens épouvantés les troupes fugitives;
Sa voix pour un moment les rappelle aux combats:
La voix du grand Henri précipite leurs pas;
De son front menaçant la terreur les renverse;
Leur chef les réunit, la crainte les disperse.
D'Aumale est avec eux dans leur fuite entraîné;
Tel que du haut d'un mont de frimas couronné,
Au milieu des glaçons et des neiges fondues,
Tombe et roule un rocher qui menaçait les nues.

Mais que dis-je? il s'arrête, il montre aux assiégeants,
Il montre encor ce front redouté si long-temps.
Des siens qui l'entraînaient, fougueux, il se dégage:
Honteux de vivre encore, il revole au carnage,
Il arrête un moment son vainqueur étonné;
Mais d'ennemis bientôt il est environné.
La mort allait punir son audace fatale.

La Discorde le vit, et trembla pour d'Aumale.
La barbare qu'elle est a besoin de ses jours:
Elle s'élève en l'air, et vole à son secours.
Elle approche; elle oppose au nombre qui l'accable
Son bouclier de fer, immense, impénétrable,
Qui commande au trépas, qu'accompagne l'horreur,

Et dont la vue inspire ou la rage ou la peur.
O fille de l'enfer! Discorde inexorable,
Pour la première fois tu parus secourable!
Tu sauvas un héros, tu prolongeas son sort,
De cette même main, ministre de la mort,
De cette main barbare, accoutumée aux crimes,
Qui jamais jusque là n'épargna ses victimes.
Elle entraîne d'Aumale aux portes de Paris,
Sanglant, couvert de coups qu'il n'avait point sentis.
Elle applique à ses maux une main salutaire;
Elle étanche ce sang répandu pour lui plaire:
Mais tandis qu'à son corps elle rend la vigueur,
De ses mortels poisons elle infecte son cœur.
Tel souvent un tyran, dans sa pitié cruelle,
Suspend d'un malheureux la sentence mortelle;
A ses crimes secrets il fait servir son bras;
Et, quand ils sont commis, il le rend au trépas.

Henri sait profiter de ce grand avantage,
Dont le sort des combats honora son courage.
Des moments dans la guerre il connaît tout le prix7:
Il presse au même instant ses ennemis surpris;
Il veut que les assauts succèdent aux batailles;
Il fait tracer leur perte autour de leurs murailles.
Valois, plein d'espérance, et fort d'un tel appui,
Donne aux soldats l'exemple, et le reçoit de lui;
Il soutient les travaux, il brave les alarmes.
La peine a ses plaisirs, le péril a ses charmes.
Tous les chefs sont unis, tout succède à leurs vœux;
Et bientôt la Terreur, qui marche devant eux,
Des assiégés tremblants dissipant les cohortes,

A leurs yeux éperdus allait briser leurs portes.
Que peut faire Mayenne en ce péril pressant[8]?
Mayenne a pour soldats un peuple gémissant.
Ici, la fille en pleurs lui redemande un père;
Là, le frère effrayé pleure au tombeau d'un frère[9].
Chacun plaint le présent, et craint pour l'avenir;
Ce grand corps alarmé ne peut se réunir.
On s'assemble, on consulte, on veut fuir ou se rendre,
Tous sont irrésolus, nul ne veut se défendre[10]:
Tant le faible vulgaire, avec légèreté,
Fait succéder la peur à la témérité!

Mayenne, en frémissant, voit leur troupe éperdue:
Cent desseins partageaient son ame irrésolue,
Quand soudain la Discorde aborde ce héros,
Fait siffler ses serpents, et lui parle en ces mots[11]:

« Digne héritier d'un nom redoutable à la France,
Toi qu'unit avec moi le soin de ta vengeance,
Toi, nourri sous mes yeux et formé sous mes lois,
Entends ta protectrice, et reconnais ma voix.
Ne crains rien de ce peuple imbécile et volage,
Dont un faible malheur a glacé le courage;
Leurs esprits sont à moi, leurs cœurs sont dans mes mains.
Tu les verras bientôt, secondant nos desseins,
De mon fiel abreuvés, à mes fureurs en proie,
Combattre avec audace, et mourir avec joie. »

La Discorde aussitôt, plus prompte qu'un éclair,
Fend d'un vol assuré les campagnes de l'air.
Partout chez les Français le trouble et les alarmes

Présentent à ses yeux des objets pleins de charmes:
Son haleine en cent lieux répand l'aridité;
Le fruit meurt en naissant, dans son germe infecté;
Les épis renversés sur la terre languissent;
Le ciel s'en obscurcit, les astres en pâlissent;
Et la foudre en éclats, qui gronde sous ses pieds,
Semble annoncer la mort aux peuples effrayés.

Un tourbillon la porte à ces rives fécondes
Que l'Éridan rapide arrose de ses ondes[12].

Rome enfin se découvre à ses regards cruels;
Rome, jadis son temple, et l'effroi des mortels;
Rome, dont le destin dans la paix, dans la guerre[13],
Est d'être en tous les temps maîtresse de la terre.
Par le sort des combats on la vit autrefois
Sur leurs trônes sanglants enchaîner tous les rois;
L'univers fléchissait sous son aigle terrible.
Elle exerce en nos jours un pouvoir plus paisible:
On la voit sous son joug asservir ses vainqueurs[14],
Gouverner les esprits, et commander aux cœurs;
Ses avis font ses lois, ses décrets sont ses armes.

Près de ce Capitole où régnaient tant d'alarmes,
Sur les pompeux débris de Bellone et de Mars[15],
Un pontife est assis au trône des césars;
Des prêtres fortunés foulent d'un pied tranquille
Les tombeaux des Catons et la cendre d'Émile.
Le trône est sur l'autel, et l'absolu pouvoir
Met dans les mêmes mains le sceptre et l'encensoir[16].

Là, Dieu même a fondé son Église naissante,

Tantôt persécutée, et tantôt triomphante:
Là, son premier apôtre, avec la Vérité,
Conduisit la Candeur et la Simplicité.
Ses successeurs heureux quelque temps l'imitèrent,
D'autant plus respectés que plus ils s'abaissèrent.
Leur front d'un vain éclat n'était point revêtu;
La pauvreté soutint leur austère vertu;
Et, jaloux des seuls biens qu'un vrai chrétien desire,
Du fond de leur chaumière ils volaient au martyre.
Le temps, qui corrompt tout, changea bientôt leurs mœurs;
Le ciel, pour nous punir, leur donna des grandeurs.
Rome, depuis ce temps, puissante et profanée,
Au conseil des méchants se vit abandonnée;
La trahison, le meurtre, et l'empoisonnement,
De son pouvoir nouveau fut l'affreux fondement.
Les successeurs du Christ au fond du sanctuaire
Placèrent sans rougir l'inceste et l'adultère;
Et Rome, qu'opprimait leur empire odieux,
Sous ces tyrans sacrés regretta ses faux dieux.
On écouta depuis de plus sages maximes;
On sut ou s'épargner ou mieux voiler les crimes[17].
[a] De l'Église et du peuple on régla mieux les droits;
Rome devint l'arbitre et non l'effroi des rois;
Sous l'orgueil imposant du triple diadème,
La modeste vertu reparut elle-même.
Mais l'art de ménager le reste des humains
Est, surtout aujourd'hui, la vertu des Romains.

Sixte alors était roi de l'Église et de Rome[b].

[a] Voyez l'*Histoire des Papes* (1741).
[b] Sixte-Quint, étant cardinal de Montalte, contrefit si bien l'imbécile

Si, pour être honoré du titre de grand homme,
Il suffit d'être faux, austère, et redouté,
Au rang des plus grands rois Sixte sera compté.
Il devait sa grandeur à quinze ans d'artifices;
Il sut cacher, quinze ans, ses vertus et ses vices :
Il sembla fuir le rang qu'il brûlait d'obtenir,
Et s'en fit croire indigne afin d'y parvenir.

Sous le puissant abri de son bras despotique,
Au fond du Vatican régnait la Politique,
Fille de l'Intérêt et de l'Ambition,
Dont naquirent la Fraude et la Séduction.
Ce monstre ingénieux, en détours si fertile,
Accablé de soucis, paraît simple et tranquille;
Ses yeux creux et perçants, ennemis du repos,
Jamais du doux sommeil n'ont senti les pavots;
Par ses déguisements[18], à toute heure elle abuse
Les regards éblouis de l'Europe confuse :
Le Mensonge subtil qui conduit ses discours[19],
De la Vérité même empruntant le secours,
Du sceau du Dieu vivant empreint ses impostures,

près de quinze années, qu'on l'appelait communément *l'âne d'Ancône*. On sait avec quel artifice il obtint la papauté, et avec quelle hauteur il régna (1730).

— En 1730 la note était plus ample; elle commençait ainsi :

« On sait que, pendant les guerres du treizième siècle entre les empereurs et les pontifes de Rome, Grégoire IX eut la hardiesse non seulement d'excommunier l'empereur Frédéric II, mais encore d'offrir la couronne impériale à Robert, frère de saint Louis : le parlement de France assemblé répondit, au nom du roi, que ce n'était pas au pape à déposséder un souverain, ni au frère d'un roi de France à recevoir de la main d'un pape une couronne sur laquelle ni lui ni le saint-père n'avaient aucun droit. En 1580 le parlement sédentaire donna, etc. » B.

Et fait servir le ciel à venger ses injures.

A peine la Discorde avait frappé ses yeux,
Elle court dans ses bras d'un air mystérieux;
Avec un ris malin la flatte, la caresse;
Puis prenant tout-à-coup un ton plein de tristesse :
« Je ne suis plus, dit-elle, en ces temps bienheureux
Où les peuples séduits me présentaient leurs vœux,
Où la crédule Europe, à mon pouvoir soumise,
Confondait dans mes lois les lois de son Église.
Je parlais; et soudain les rois humiliés
Du trône, en frémissant, descendaient à mes pieds;
Sur la terre, à mon gré, ma voix soufflait les guerres;
Du haut du Vatican je lançais les tonnerres;
Je tenais dans mes mains la vie et le trépas;
Je donnais, j'enlevais, je rendais les états.
Cet heureux temps n'est plus [20]. Le sénat [a] de la France
Éteint presque en mes mains les foudres que je lance;
Plein d'amour pour l'Église, et pour moi plein d'horreur,
Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur [21].
C'est lui qui, le premier, démasquant mon visage,
Vengea la vérité, dont j'empruntais l'image.
Que ne puis-je, ô Discorde! ardente à te servir,
Le séduire lui-même, ou du moins le punir!
Allons, que tes flambeaux rallument mon tonnerre [22] :

[a] En 1570, le parlement donna un fameux arrêt contre la bulle *In cœna Domini.*

On connaît ses remontrances célèbres sous Louis XI, au sujet de la pragmatique-sanction; celles qu'il fit à Henri III contre la bulle scandaleuse de Sixte-Quint, qui appelait la maison régnante *génération bâtarde*, et sa fermeté constante à soutenir nos libertés contre les prétentions de la cour de Rome (1730).

Commençons par la France à ravager la terre;
Que le prince et l'état retombent dans nos fers. »
Elle dit, et soudain s'élance dans les airs.

Loin du faste de Rome, et des pompes mondaines[23],
Des temples consacrés aux vanités humaines,
Dont l'appareil superbe impose à l'univers,
L'humble Religion se cache en des déserts :
Elle y vit avec Dieu dans une paix profonde;
Cependant que son nom, profané dans le monde,
Est le prétexte saint des fureurs des tyrans,
Le bandeau du vulgaire, et le mépris des grands.
Souffrir est son destin, bénir est son partage :
Elle prie en secret pour l'ingrat qui l'outrage;
Sans ornement, sans art, belle de ses attraits,
Sa modeste beauté se dérobe à jamais
Aux hypocrites yeux de la foule importune
Qui court à ses autels adorer la Fortune[24].

Son ame pour Henri brûlait d'un saint amour;
Cette fille des cieux sait qu'elle doit un jour,
Vengeant de ses autels le culte légitime,
Adopter pour son fils ce héros magnanime :
Elle l'en croyait digne, et ses ardents soupirs
Hâtaient cet heureux temps, trop lent pour ses desirs.
Soudain la Politique et la Discorde impie
Surprennent en secret leur auguste ennemie[25].
Elle lève à son Dieu ses yeux mouillés de pleurs :
Son Dieu, pour l'éprouver, la livre à leurs fureurs.
Ces monstres, dont toujours elle a souffert l'injure,
De ses voiles sacrés couvrent leur tête impure,

Prennent ses vêtements respectés des humains,
Et courent dans Paris accomplir leurs desseins.
D'un air insinuant, l'adroite Politique
Se glisse au vaste sein de la Sorbonne antique;
C'est là que s'assemblaient ces sages révérés,
Des vérités du ciel interprètes sacrés,
Qui, des peuples chrétiens arbitres et modèles,
A leur culte attachés, à leur prince fidèles,
Conservaient jusqu'alors une mâle vigueur,
Toujours impénétrable aux flèches de l'erreur.
Qu'il est peu de vertus qui résistent sans cesse [26]!
Du monstre déguisé la voix enchanteresse
Ébranle leurs esprits par ses discours flatteurs.
Aux plus ambitieux elle offre des grandeurs;
Par l'éclat d'une mitre elle éblouit leur vue :
De l'avare en secret la voix lui fut vendue;
Par un éloge adroit le savant enchanté,
Pour prix d'un vain encens trahit la vérité;
Menacé par sa voix, le faible s'intimide.

On s'assemble en tumulte, en tumulte on décide.
Parmi les cris confus, la dispute, et le bruit,
De ces lieux, en pleurant, la Vérité s'enfuit.
Alors au nom de tous un des vieillards s'écrie [27] :
« L'Église fait les rois, les absout, les châtie;
En nous est cette Église, en nous seuls est sa loi :
Nous réprouvons Valois, il n'est plus notre roi.
Serments[a] jadis sacrés, nous brisons votre chaîne! »

[a] Le 7 de janvier de l'an 1589, la faculté de théologie de Paris donna ce fameux décret par lequel il fut déclaré que les sujets étaient déliés de leur serment de fidélité, et pouvaient légitimement faire la guerre au roi.

A peine a-t-il parlé, la Discorde inhumaine
Trace en lettres de sang ce décret odieux.
Chacun jure par elle, et signe sous ses yeux [28].

Soudain elle s'envole, et d'église en église
Annonce aux factieux cette grande entreprise;
Sous l'habit d'Augustin, sous le froc de François,
Dans les cloîtres sacrés fait entendre sa voix;
Elle appelle à grands cris tous ces spectres austères,
De leur joug rigoureux esclaves volontaires.
« De la Religion reconnaissez les traits,
Dit-elle, et du Très-Haut vengez les intérêts.
C'est moi qui viens à vous, c'est moi qui vous appelle.
Ce fer, qui dans mes mains à vos yeux étincelle,
Ce glaive redoutable à nos fiers ennemis,
Par la main de Dieu même en la mienne est remis.
Il est temps de sortir de l'ombre de vos temples :
Allez d'un zèle saint répandre les exemples;
Apprenez aux Français, incertains de leur foi,
Que c'est servir leur Dieu que d'immoler leur roi [29].
Songez que de Lévi la famille sacrée [30],
Du ministère saint par Dieu même honorée [31],
Mérita cet honneur en portant à l'autel
Des mains teintes du sang des enfants d'Israël.
Que dis-je? où sont ces temps, où sont ces jours prospères,
Où j'ai vu les Français massacrés par leurs frères?

Le Fèvre, doyen, et quelques uns des plus sages, refusèrent de signer. Depuis, dès que la Sorbonne fut libre, elle révoqua ce décret, que la tyrannie de la Ligue avait arraché de quelques uns de son corps. Tous les ordres religieux qui, comme la Sorbonne, s'étaient déclarés contre la maison royale, se rétractèrent depuis comme elle. Mais si la maison de Lorraine avait eu le dessus, se serait-on rétracté? (1730).

C'était vous, prêtres saints, qui conduisiez leurs bras;
Coligni par vous seuls a reçu le trépas.
J'ai nagé dans le sang; que le sang coule encore :
Montrez-vous, inspirez ce peuple qui m'adore! »

Le monstre au même instant donne à tous le signal[32];
Tous sont empoisonnés de son venin fatal;
Il conduit dans Paris leur marche solennelle;
L'étendard * de la croix flottait au milieu d'elle.
Ils chantent; et leurs cris, dévots et furieux,
Semblent à leur révolte associer les cieux.
On les entend mêler, dans leurs vœux fanatiques,
Les imprécations aux prières publiques.
Prêtres audacieux, imbéciles soldats,
Du sabre et de l'épée ils ont chargé leurs bras;
Une lourde cuirasse a couvert leur cilice[33].
Dans les murs de Paris cette infame milice
Suit, au milieu des flots d'un peuple impétueux,

* Dès que Henri III et le roi de Navarre parurent en armes devant Paris, la plupart des moines endossèrent la cuirasse, et firent la garde avec les bourgeois. Cependant cet endroit du poëme désigne la procession de la Ligue, où douze cents moines armés firent la revue dans Paris, ayant Guillaume Rose, évêque de Senlis, à leur tête (1723). On a placé ici ce fait, quoiqu'il ne soit arrivé qu'après la mort de Henri III (1730).

— Au lieu de la phrase qui termine cette note, on lit dans l'édition de 1723 : « Cette procession extravagante, que l'on appela à Paris *la Drôlerie*, se fit en 1590. Ce fut à cette belle cérémonie qu'un moine, qui avait malheureusement un mousquet chargé à balles, tua un aumônier du cardinal Caïetan, dans le carrosse de ce légat, qui s'était arrêté au bout du pont Notre-Dame pour voir passer cette mascarade. L'auteur du *Catholicon* a transporté cette procession en 1593, aux états de la Ligue; et par la même liberté on la place, dans ce poëme, sous Henri III, en 1589, selon la règle qui veut qu'un poëte épique, dans l'arrangement des événements, ait plus d'égard à l'ordonnance de son dessein qu'à l'exacte vérité de l'histoire. » B.

Le Dieu, ce Dieu de paix, qu'on porte devant eux.

Mayenne, qui de loin voit leur folle entreprise,
La méprise en secret, et tout haut l'autorise;
Il sait combien le peuple, avec soumission,
Confond le fanatisme et la religion;
Il connaît ce grand art, aux princes nécessaire,
De nourrir la faiblesse et l'erreur du vulgaire.
A ce pieux scandale enfin il applaudit;
Le sage s'en indigne, et le soldat en rit.
Mais le peuple excité jusques aux cieux envoie
Des cris d'emportement, d'espérance, et de joie;
Et comme à son audace a succédé la peur,
La crainte en un moment fait place à la fureur.
Ainsi l'ange des mers[34], sur le sein d'Amphitrite,
Calme à son gré les flots, à son gré les irrite.
La Discorde[a] a choisi seize séditieux,
Signalés par le crime entre les factieux.

[a] Ce n'est point à dire qu'il n'y eût que seize particuliers séditieux, comme l'a marqué l'abbé Legendre dans sa petite *Histoire de France;* mais on les nomma les *Seize,* à cause des seize quartiers de Paris qu'ils gouvernaient par leurs intelligences et leurs émissaires. Ils avaient mis d'abord à leur tête seize des plus factieux de leur corps. Les principaux étaient Bussi-Le-Clerc, gouverneur de la Bastille, ci-devant maître en fait d'armes; La Bruyère, lieutenant particulier; le commissaire Louchart; Emmonot et Morin, procureurs; Oudinet, Passart, et surtout Senault, commis au greffe du parlement, homme de beaucoup d'esprit, qui le premier développa cette question obscure et dangereuse, du pouvoir qu'une nation peut avoir sur son roi. Je dirai en passant que Senault était père du P. J.-F. Senault, cet homme éloquent, qui est mort général des prêtres de l'Oratoire en France (1730).

— En donnant à cette note la date de 1730, je dois remarquer que le premier membre de la première phrase et toute la dernière phrase sont de 1741. B.

Ministres insolents de leur reine nouvelle,
Sur son char tout sanglant ils montent avec elle;
L'Orgueil, la Trahison, la Fureur, le Trépas,
Dans des ruisseaux de sang marchent devant leurs pas.
Nés dans l'obscurité, nourris dans la bassesse,
Leur haine pour les rois leur tient lieu de noblesse;
Et jusque sous le dais par le peuple portés,
Mayenne, en frémissant, les voit à ses côtés:
Des jeux de la Discorde ordinaires caprices,
Qui souvent rend égaux ceux qu'elle rend complices[a].
Ainsi, lorsque les vents, fougueux tyrans des eaux[35],
De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots,
Le limon croupissant dans leurs grottes profondes
S'élève, en bouillonnant, sur la face des ondes;
Ainsi, dans les fureurs de ces embrasements
Qui changent les cités en de funestes champs,
Le fer, l'airain, le plomb, que les feux amollissent,
Se mêlent dans la flamme à l'or qu'ils obscurcissent.

Dans ces jours de tumulte et de sédition,
Thémis résistait seule à la contagion;
La soif de s'agrandir, la crainte, l'espérance,
Rien n'avait dans ses mains fait pencher sa balance;
Son temple était sans tache, et la simple Équité
Auprès d'elle, en fuyant, cherchait sa sûreté.

Il était dans ce temple[36] un sénat vénérable,
Propice à l'innocence, au crime redoutable,

[a] Les Seize furent long-temps indépendants du duc de Mayenne. L'un d'eux, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc: « Ceux qui l'ont fait pourraient bien le défaire. » (1730).

Qui, des lois de son prince et l'organe et l'appui,
Marchait d'un pas égal entre son peuple et lui.
Dans l'équité des rois sa juste confiance
Souvent porte à leurs pieds les plaintes de la France:
Le seul bien de l'état fait son ambition;
Il hait la tyrannie et la rébellion;
Toujours plein de respect, toujours plein de courage,
De la soumission distingue l'esclavage;
Et, pour nos libertés toujours prompt à s'armer,
Connaît Rome, l'honore, et la sait réprimer.

Des tyrans de la Ligue une affreuse cohorte[37]
Du temple de Thémis environne la porte:
Bussi les conduisait; ce vil gladiateur,
Monté par son audace à ce coupable honneur,
Entre, et parle en ces mots à l'auguste assemblée
Par qui des citoyens la fortune est réglée:
« Mercenaires appuis d'un dédale de lois,
Plébéiens, qui pensez être tuteurs des rois,
Lâches, qui dans le trouble et parmi les cabales
Mettez l'honneur honteux de vos grandeurs vénales,
Timides dans la guerre, et tyrans dans la paix,
Obéissez au peuple, écoutez ses décrets.
Il fut des citoyens avant qu'il fût des maîtres.
Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres.
Ce peuple fut long-temps par vous-même abusé;
Il s'est lassé du sceptre, et le sceptre est brisé.
Effacez ces grands noms qui vous gênaient sans doute,
Ces mots *de plein pouvoir*, qu'on hait et qu'on redoute:
Jugez au nom du peuple; et tenez au sénat,
Non la place du roi, mais celle de l'état:

Imitez la Sorbonne, ou craignez ma vengeance. »

Le sénat répondit par un noble silence.
Tels, dans les murs de Rome abattus et brûlants,
Ces sénateurs courbés sous le fardeau des ans
Attendaient fièrement, sur leur siége immobiles,
Les Gaulois et la mort avec des yeux tranquilles.
Bussi, plein de fureur, et non pas sans effroi :
« Obéissez, dit-il, tyrans, ou suivez-moi... »
Alors Harlay se lève, Harlay, ce noble guide,
Ce chef d'un parlement juste autant qu'intrépide;
Il se présente aux Seize, il demande des fers,
Du front dont il aurait condamné ces pervers [38].
On voit auprès de lui les chefs de la justice,
Brûlant de partager l'honneur de son supplice,
Victimes de la foi qu'on doit aux souverains,
Tendre aux fers des tyrans leurs généreuses mains[a].

Muse, redites-moi ces noms chers à la France;
Consacrez ces héros qu'opprima la licence,
Le vertueux De Thou[b], Molé, Scarron, Bayeul,

[a] Le 16 janvier 1589, Bussi-Le-Clerc, l'un des Seize, qui de tireur d'armes était devenu gouverneur de la Bastille, et le chef de cette faction, entra dans la grand'chambre du parlement, suivi de cinquante satellites : il présenta au parlement une requête, ou plutôt un ordre, pour forcer cette compagnie à ne plus reconnaître la maison royale.

Sur le refus de la compagnie, il mena lui-même à la Bastille tous ceux qui étaient opposés à son parti; il les y fit jeûner au pain et à l'eau, pour les obliger à se racheter plus tôt de ses mains : voilà pourquoi on l'appelait le grand-pénitencier du parlement (1730).

[b] Augustin De Thou, second de nom, oncle du célèbre historien; il eut la charge de président du fameux Pibrac en 1585.

Potier, cet homme juste, et vous, jeune Longueil[39],
Vous en qui, pour hâter vos belles destinées,
L'esprit et la vertu devançaient les années[40].
Tout le sénat enfin, par les Seize enchaîné,
A travers un vil peuple en triomphe est mené

Molé ne peut être qu'Édouard Molé, conseiller au parlement, mort en 1634.

Scarron était le bisaïeul du fameux Scarron, si connu par ses poésies et par l'enjouement de son esprit.

Bayeul était oncle du surintendant des finances.

Nicolas Potier de Novion de Blancménil, président à mortier, se nommait Blancménil, à cause de la terre de ce nom, qui depuis tomba dans la maison de Lamoignon, par le mariage de sa petite-fille avec le président de Lamoignon.

Nicolas Potier ne fut pas, à la vérité, conduit à la Bastille avec les autres membres du parlement, car il n'était pas venu ce jour-là à la grand'chambre; mais il fut depuis emprisonné au Louvre, dans le temps de la mort de Brisson. On voulut lui faire le même traitement qu'à ce président. On l'accusait d'avoir une correspondance secrète avec Henri IV. Les Seize lui firent son procès dans les formes, afin de mettre de leur côté les apparences de la justice, et de ne plus effaroucher le peuple par des exécutions précipitées, que l'on regardait comme des assassinats.

Enfin, comme Blancménil allait être condamné à être pendu, le duc de Mayenne revint à Paris. Ce prince avait toujours eu pour Blancménil une vénération qu'on ne pouvait refuser à sa vertu; il alla lui-même le tirer de prison. Le prisonnier se jeta à ses pieds, et lui dit : « Monseigneur, je vous ai obligation de la vie; mais j'ose vous demander un plus grand bienfait, c'est de me permettre de me retirer auprès de Henri IV, mon légitime roi : je vous reconnaîtrai toute ma vie pour mon bienfaiteur; mais je ne puis vous servir comme mon maître. » Le duc de Mayenne, touché de ce discours, le releva, l'embrassa, et le renvoya à Henri IV. Le récit de cette aventure, avec l'interrogatoire de Blancménil, sont encore dans les papiers de M. le président de Novion d'aujourd'hui.

Bussi-Le-Clerc avait été d'abord maître en fait d'armes, et ensuite procureur. Quand le hasard et le malheur des temps l'eut mis en quelque crédit, il prit le surnom de Bussi, comme s'il eût été aussi redoutable que le fameux Bussi d'Amboise. Il se fesait aussi nommer Bussi Grande-Puissance.

— Dans l'édition de 1723, l'alinéa qui concerne Bussi-Le-Clerc est ter-

Dans cet affreux château[a], palais de la vengeance,
Qui renferme souvent[41] le crime et l'innocence.
Ainsi ces factieux ont changé tout l'état;
La Sorbonne est tombée, il n'est plus de sénat...
Mais pourquoi ce concours et ces cris lamentables[42]?
Pourquoi ces instruments de la mort des coupables?
Qui sont ces magistrats que la main d'un bourreau,
Par l'ordre des tyrans, précipite au tombeau?
Les vertus dans Paris ont le destin des crimes.
Brisson[b], Larcher, Tardif, honorables victimes,
Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas:
Mânes trop généreux, vous n'en rougissez pas[43];
Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire;
Et qui meurt pour son roi meurt toujours avec gloire[44].

Cependant la Discorde, au milieu des mutins,
S'applaudit du succès de ses affreux desseins:

miné par ces mots: « On l'appela le grand-pénitencier du parlement, parcequ'il fesait jeûner à la Bastille les magistrats qu'il y avait enfermés. »

Cela fut, en 1730, reporté dans la note *a*, page 152.

Au reste, Bussi ne se fesait pas nommer *Grande-Puissance*, c'est une inadvertance de Voltaire, relevée par Leduchat (*Ducatiana*, I, 14), qui rapporte le texte de L'Estoile que voici: « Mais par-dessus tous les autres brigands avoit ce M. Bussi-Le-Clerc (car ainsi se faisoit-il appeler) la grande puissance. » B.

[a] La Bastille (1723).

[b] En 1591, un vendredi 15 novembre, Barnabé Brisson, homme très savant, et qui fesait les fonctions de premier président, en l'absence d'Achille de Harlay; Claude Larcher, conseiller aux enquêtes, et Jean Tardif, conseiller au Châtelet, furent pendus à une poutre dans le petit Châtelet, par l'ordre des Seize. Il est à remarquer que Hamilton, curé de Saint-Côme, furieux ligueur, était venu prendre lui-même Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servaient d'archers (1730). — Voyez, sur ces événements, l'ouvrage intitulé *Histoire du Parlement* (tome XXII, page 159): l'auteur y parle comme historien; ici il parle comme poète. K.

D'un air fier et content, sa cruauté tranquille
Contemple les effets de la guerre civile;
Dans ces murs tout sanglants, des peuples malheureux
Unis contre leur prince, et divisés entre eux,
Jouets infortunés des fureurs intestines,
De leur triste patrie avançant les ruines;
Le tumulte au-dedans, le péril au-dehors,
Et partout le débris, le carnage, et les morts.

FIN DU QUATRIÈME CHANT.

Digitized by Google

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT QUATRIÈME.

[1] Édition de 1723 :

Nemours, d'Aumale, Elbeuf, et Villars, et Brissac,
La Châtre, Bois-Dauphin, Saint-Paul, et Canillac.

Dans l'édition de 1728, le premier de ces deux vers est tel qu'on le lit aujourd'hui. Le second est ainsi :

Elbeuf et Bois-Dauphin, Boufflers et Canillac.

[2] Après ce vers, il y avait dans les premières éditions :

Soudain, pareil au feu dont l'éclat fend la nue,
Henri vole à Paris d'une course imprévue;
La fureur dans les yeux et la mort dans les mains,
Il arrive, il combat, il change les destins;
Il met d'Aumale en fuite, il fait tomber Saveuse:
Vers son indigne chaître on voit s'enfuir Joyeuse.
Boufflers, où courez-vous, trop jeune audacieux?
Ne cherchez point la mort qui s'avance à vos yeux;
Respectez de Henri la valeur invincible.
Mais il tombe déjà sous cette main terrible;
Ses beaux yeux sont noyés dans l'ombre du trépas,
Et son sang qui le couvre efface ses appas:
* Telle une tendre fleur, qu'un matin voit éclore
* Des baisers du Zéphire et des pleurs de l'Aurore,
Tombe aux premiers efforts de l'orage et des vents,
Dont le souffle ennemi vient ravager nos champs.
C'est en vain que Mayenne arrête sur ces rives
De ses soldats tremblants les troupes fugitives;
C'est en vain que sa voix les rappelle aux combats:
* La voix du grand Henri précipite leurs pas;
* De son front menaçant la terreur les renverse:
La fureur les a joints, la crainte les disperse;
Et Mayenne, avec eux dans leur fuite emporté,
Suit bientôt dans Paris ce peuple épouvanté.
Henri sait profiter de ce grand avantage.

L'édition de 1728 offre quelques variantes de cette version. C'est, au reste, en 1730 que ce passage fut supprimé. Voltaire a dit, page 40, ce qui l'avait porté à faire cette suppression. La comparaison : *Telle une tendre fleur*, etc., a été reportée dans le chant III, vers 215 et suiv. B.

[3] J'ai suivi le texte adopté par Palissot, qui est aussi celui des éditions de 1728, 1729, 1730, 1732, 1733, 1734, 1737, 1746, 1748, 1751, 1752, 1756, 1764, 1768, 1771, 1775. On lit dans les éditions de Kehl et les réimpressions faites depuis :

Et plongea dans le sein de la France éplorée. B.

[4] La Fontaine a dit, livre IX, fable 2 :

Quand des nues
Fond à son tour un aigle aux ailes étendues.

[5] Éditions de 1728 à 1764 :

Dans un de ces combats, de sa gloire enivré.

Le vers actuel est dans l'édition de 1768.

[6] Racine a dit dans *Mithridate*, acte III, scène 1 :

Ils savent que sur eux, prêt à se déborder,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder.

[7] Les éditions antérieures à 1728 portent :

Du moment qu'on diffère il connaît tout le prix.

Racine avait dit dans *Athalie*, acte III, scène 3 :

Et d'un instant perdu connaissait tout le prix.

[8] Édition de 1723 :

Que feras-tu, Mayenne ?

[9] Dans l'*Art poétique* de Boileau, chant IV, vers 4 et 5, il y a :

Là, le fils orphelin lui redemande un père ;
Ici, le frère pleure un frère empoisonné.

[10] .....Nul ne veut se défendre, etc.

Après ce vers, l'édition de 1723 met les quatre suivants :

Où sont ces grands guerriers, ces fiers soutiens des lois,
Ces ligueurs redoutés qui font trembler les rois ?
Paris n'a dans son sein que de lâches complices,

Qu'a déjà fait pâlir la crainte des supplices:
Tant le faible vulgaire, etc.

[11] Boileau a dit dans *le Lutrin*, chant I, vers 42 :

Fait siffler ses serpents, l'excite à la vengeance.

[12] Édition de 1723 :

Que le Tibre enrichit du tribut de ses ondes.

[13] Dans l'*Année littéraire*, 1760, tome II, page 109, on remarque que l'idée des vers sur Rome est prise dans le poëme de Saint-Prosper contre les ingrats; et l'on rapporte quelques vers de la traduction par Sacy :

Rome.....
Plus grande par la foi que jadis par la guerre,
Étant chef de l'Église, est le chef de la terre.

Godeau, évêque de Vence, dans son *Épître à sa bibliothèque*, a dit :

Rome, dont le destin, soit en paix, soit en guerre,
Est de se voir toujours la reine de la terre. B.

[14] Éditions de 1723 à 1764 :

Elle a su sous son joug.

[15] Boileau, satire x, vers 481 :

Sur le pompeux débris des lances espagnoles.

[16] Édition de 1723 :

Le sceptre et l'encensoir,
C'est de là que le Dieu qui pour nous voulut naître
S'explique aux nations par la voix du grand-prêtre;
Là, son premier disciple, avec la Vérité,
Conduisit la Candeur et la Simplicité;
Mais Rome avait perdu sa trace apostolique.
Alors au Vatican régnait la Politique,
Fille de l'Intérêt, etc.

Et en note, on lisait :

« On a mis exprès ce mot *alors*, afin de fermer la bouche aux malintentionnés, qui pourraient dire qu'on a manqué de respect à la cour de Rome.

« Cette fiction de la Politique, qui se joint à la Discorde et qui emprunte les habits de la Religion, ne signifie autre chose que les intrigues des Espagnols et des ligueurs auprès du pape; il n'y a

presque personne en Europe qui ne sache que leurs artifices engagèrent la cour de Rome à se déclarer contre la France. Le pape peut être considéré comme le chef de l'Église; alors on ne peut avoir qu'un respect sans bornes pour la sainteté de son caractère, et une soumission profonde pour ses décisions; mais comme prince temporel, il a des intérêts temporels à ménager; c'est un prince qui a besoin de politique pour faire la guerre et la paix. Ainsi Sixte-Quint donna de l'argent à la Ligue, et Grégoire XIV lui donna aussi de l'argent et des troupes. »

[17] Il y avait dans les éditions de Londres :

Sous des dehors plus doux la cour cacha ses crimes ;
La décence y régna, le conclave eut ses lois ;
La vertu la plus pure y régna quelquefois;
Des Ursins dans nos jours a mérité des temples;
Mais d'un tel souverain la terre a peu d'exemples,
Et l'Église a compté, depuis plus de mille ans,
Peu de pasteurs sans tache, et beaucoup de tyrans.
Sixte alors était roi, etc.

La suppression est de 1730; mais dans les éditions de 1733 et 1734, on avait mis en note :

« Les amis de l'auteur savent qu'il retrancha ces vers parceque la suite de la vie de ce des Ursins, pape sous le nom de Benoît XIII, fit voir que c'était moins un saint qu'un homme faible, incapable du pontificat et du trône, et gouverné par des ministres qui ont été l'objet de la haine des Romains. » B.

[18] Les éditions antérieures à 1737 portent :

Par cent déguisements.

[19] Dans l'édition de 1748 et dans les précédentes, on lisait :

Toujours l'autorité lui prête un prompt secours.
Le mensonge subtil règne en tous ses discours;
Et, pour mieux déguiser son artifice extrême,
Elle emprunte la voix de la vérité même.

[20] Boileau a dit dans *le Lutrin*, chant II, vers 133 :

Ce doux siècle n'est plus.

Racine, dans *Phèdre*, acte I, scène 1 :

Cet heureux temps n'est plus.

[21] On a souvent appliqué ce vers à l'auteur de *la Henriade*, et

M. Wirchter l'avait mis pour légende à la médaille qu'il a frappée. Cette médaille est fort rare, parceqn'à Genève on exigea de M. Wirchter de supprimer sa légende. K.

— Le graveur que les éditeurs de Kehl appellent Wirchter est appelé Waechter par Colini (voyez tome LXV, page 402). Il est parlé de sa médaille tome LXV, page 402; et LXVI, 61-62. B.

22 Édition de 1723 :

Allons, qu'à tes flambeaux je rallume ma foudre;
Que le trône français tombe réduit en poudre;
Que nos poisons unis infectent l'univers.

23 Dans les premières éditions, on lisait :

Ces monstres à l'instant pénètrent un asile
Où la Religion, solitaire, tranquille,
Sans pompe, sans éclat, belle de sa beauté,
Passait, dans la prière et dans l'humilité,
Des jours qu'elle dérobe à la foule importune
Qui court à ses autels encenser la Fortune.
Son ame pour Henri, etc.

24 Dans quelques éditions anciennes, on lit, comme on l'a vu :

Qui court à ses autels encenser la Fortune.

Le texte actuel rappelle ce vers de Boileau, satire II, vers 66 :

Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.

25 Les premières éditions portent :

Surprennent en secret leur auguste ennemie;
Sur son modeste front, sur ses charmes divins,
Ils portent sans frémir leurs sacrilèges mains,
Prennent ses vêtements, et, fiers de cette injure,
De ses voiles sacrés ornent leur tête impure:
C'en est fait, et déjà leurs malignes fureurs
Dans Paris éperdu vont changer tous les cœurs.
D'un air insinuant l'adroite Politique
Pénètre au vaste sein de la Sorbonne antique :
Elle y voit à grands flots accourir ces docteurs,
De la vérité sainte éclairés défenseurs,
Qui des peuples chrétiens, etc.

Et dans une édition de Londres, au lieu du dernier vers,

De leurs faux arguments obstinés défenseurs.

Sur le vers :

Pénètre au vaste sein de la Sorbonne antique,

l'édition de 1723 contient cette note :

« On sait que soixante-douze docteurs de la faculté de théologie de Paris donnèrent un décret par lequel les sujets étaient relevés du serment de fidélité envers le roi. »

Cette note fut supprimée en 1730, et remplacée par celle qui est page 146. B.

[26] Toutes les éditions du vivant de l'auteur que j'ai vues portent :

Qu'il est peu de vertu qui résiste sans cesse!

[27] Au lieu de ce vers et des sept qui suivent, il y a dans les premières éditions :

On brise les liens de cette obéissance
Qu'aux enfants des Capets avait juré la France.
La Discorde aussitôt, de sa cruelle main,
Trace en lettres de sang ce décret inhumain.
Soudain elle s'envole, etc.

[28] Nous avons cru devoir imprimer ici le décret de la Sorbonne, qui ne se trouve que dans des livres qu'on ne lit plus.

DÉCRET DE LA FACULTÉ DE PARIS

CONTRE HENRI III.

RESPONSUM FACULTATIS THEOLOGICÆ PARISIENSIS.

« Anno Domini millesimo quingentesimo octogesimo nono, die septima mensis januarii, sacratissima theologiæ facultas Parisiensis congregata fuit apud collegium Sorbonæ, post publicam supplicationem omnium ordinum dictæ facultatis, et missam de Sancto Spiritu ibidem celebratam, postulantibus clarissimis DD. præfecto, ædilibus consulibus, et catholicis civibus almæ urbis Parisiensis, tam viva voce quam publico instrumento et tabellis per eorumdem actuarium obsignatis, et publico urbis sigillo munitis, deliberatura super duobus sequentibus articulis qui deprompti sunt ex libello supplice prædictorum civium, cujus tenor est hujus modi. »

RÉPONSE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS.

« L'an du Seigneur 1589, 7 janvier, à la réquisition des gouverneur, officiers de la ville, et des habitants catholiques, qui ont présenté un acte public, signé par leur greffier, et scellé du sceau public de la ville, la très sacrée faculté de théologie de Paris, après une procession solennelle de tous les ordres de ladite faculté, et la célébration de la messe du Saint-Esprit, s'est assemblée pour délibérer sur les deux articles suivants, qui sont extraits de la requête des susdits habitants, dont voici la teneur ; »

*A monseigneur le duc d'*AUMALE, *gouverneur, et à messieurs les prevôt des marchands et échevins de la ville de Paris.*

« Vous remontrent humblement les bons bourgeois, manants et habitants de la ville de Paris, que plusieurs desdits habitants et autres de ce royaume sont en peine et scrupule de conscience pour prendre résolution sur les préparatifs qui se font pour la conservation de la religion catholique, apostolique, et romaine, de cette ville de Paris et de tout l'état de ce royaume, à l'encontre des desseins cruellement exécutés à Blois, et infraction de la foi publique, au préjudice de ladite religion, et de l'édit d'union, et de la naturelle liberté de la convocation des états : sur quoi lesdits suppliants desireroient avoir une sainte et véritable résolution. Ce considéré, il vous plaise promouvoir que messieurs de la faculté de théologie soient assemblés pour délibérer sur ces points, circonstances, et dépendances ; et s'il est permis de s'assembler, s'unir et contribuer contre le roi ; et si nous sommes encore liés du serment que nous lui avons juré, pour sur ce donner leur avis et résolution.

« Soit la présente requête renvoyée par-devers messieurs de la faculté de théologie, lesquels seront suppliés s'assembler, et donner sur ce leur résolution. Fait le septième janvier mil cinq cent quatre-vingt-neuf : *signé* ÉVERARD, et scellé du sceau public de la ville. »

ARTICULI DE QUIBUS DELIBERATUM EST A PRÆDICTA FACULTATE.

« An populus regni Galliæ sit liberatus et solutus a sacramento fidelitatis et obedientiæ Henrico tertio præstito?

« An tuta conscientia possit idem populus armari, uniri, et

pecunias colligere, et contribuere ad defensionem et conservationem religionis catholicæ, apostolicæ et romanæ, in hoc regno, adversus nefaria consilia et conatus prædicti regis et quorumlibet illi adhærentium, et contra fidei publicæ violationem ab eo Blesis factam, in præjudicium prædictæ religionis catholicæ, et edicti sanctæ unionis, et naturalis libertatis convocationis trium ordinum hujus regni?

« Super quibus articulis, audita omnium et singulorum magistrorum, qui ad septuaginta convenerant, matura, accurata, et libera deliberatione, et auditis multis et variis rationibus, quæ magna ex parte tum ex Scripturis sacris, tum canonicis sanctionibus et decretis pontificum in medium disertissimis verbis productæ sunt; conclusum est a domino decano ejusdem facultatis, nemine refragante, et hoc per modum consilii, ad liberandas conscientias prædicti populi:

« Primum, quod populus hujus regni solutus est et liberatus a sacramento fidelitatis et obedientiæ præfato Henrico regi præstito;

« Deinde, quod idem populus licite et tuta conscientia potest armari, uniri, et pecunias colligere, et contribuere ad defensionem et conservationem religionis catholicæ, apostolicæ et romanæ, adversus nefaria consilia et conatos prædicti regis et quorumlibet illi adhærentium, ex quo fidem publicam violavit, in præjudicium prædictæ religionis catholicæ, et edicti sanctæ unionis, et naturalis libertatis convocationis trium ordinum hujus regni.

« Quam conclusionem insuper visum est eidem Parisiensi facultati transmittendam esse ad sanctissimum D. nostrum papam, ut eam sanctæ sedis apostolicæ auctoritate probare et confirmare, et eadem opera Ecclesiæ gallicanæ, gravissime laboranti, opem et auxilium præstare dignetur. »

ARTICLES SUR LESQUELS IL A ÉTÉ DÉLIBÉRÉ PAR LA SUSDITE FACULTÉ.

« Si le peuple du royaume de France est délié du serment de fidélité prêté à Henri III?

« Si le même peuple peut en sûreté de conscience s'armer, s'unir, lever de l'argent, et contribuer pour la défense et conservation de la religion catholique, apostolique, et romaine, dans ce royaume, contre les horribles projets et attentats du susdit roi et

de ses adhérents, et contre l'infraction de la foi publique par lui commise à Blois, au préjudice de la susdite religion catholique, de l'édit de la sainte union, et de la liberté naturelle de la convocation des états?

« Après avoir ouï sur ces articles la délibération mûre, exacte, et libre de tous les docteurs assemblés au nombre de soixante et dix, et avoir entendu plusieurs raisons différentes, tirées en grande partie tant des saintes Écritures que des saints canons et des décrets des pontifes, il a été conclu par monsieur le doyen de la même faculté, sans réclamation, et ce, par forme de conseil, pour lever les scrupules dudit peuple:

« D'abord, que le peuple de ce royaume est délié du serment de fidélité prêté au roi Henri;

« Ensuite, que le même peuple peut en sûreté de conscience s'armer, s'unir, lever de l'argent, et contribuer pour la défense et conservation de la religion catholique, apostolique, et romaine, contre les horribles projets et attentats du susdit roi et de ses adhérents, depuis qu'il a violé la foi publique, au préjudice de la susdite religion catholique, de l'édit de la sainte union, et de la liberté naturelle de la convocation des états.

« De plus, la même faculté de Paris a jugé à propos d'envoyer cette conclusion au pape, pour qu'il daigne l'approuver et confirmer par l'autorité du saint-siége apostolique, et, par ce moyen, secourir l'Église gallicane, qui est dans le plus pressant danger. » K.

29 Édition de 1723 :

Que d'attaquer leur roi.

30 Ces vers sont une imitation de ceux d'*Athalie*, act. IV, sc. 3 :

Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites
Qui, lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël
Rendit dans le désert un culte criminel,
De leurs plus chers parents saintement homicides,
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides;
Et par ce noble exploit vous acquirent l'honneur
D'être seuls employés aux autels du Seigneur?

Mais dans *Athalie* c'est un prophète inspiré de Dieu qui parle, et ici c'est le démon de la Discorde.

Platon, qui voulait chasser tous les poëtes de sa république, eût

fait peut-être une exception en faveur de l'auteur de *la Henriade;* mais celui d'*Athalie* n'eût pas été conservé. K.

31 Racine a dit dans *Athalie*, acte IV, scène 2 :

Entrez, généreux chefs des familles sacrées,
Du ministère saint tour à tour honorées.

32 Édition de 1723 :

Le monstre au même instant leur donne le signal,
Et marche en déployant son étendard fatal.
Ils le suivent en foule, et remplis de sa rage.
Dans leur zèle insensé ces reclus furieux
Pensent à leur révolte associer les cieux;
On les entend mêler, etc.

Il y a, comme on voit, un vers sans rime. Ce vers manque aussi dans l'édition de 1724.

Dans l'édition de 1728, on lit :

Venez... » Au même instant il donne le signal.

A ce seul mot près, le passage est, en 1728, tel qu'il est actuellement et depuis 1730.

33 Édition de 1723 :

D'une lourde cuirasse ils couvrent leurs cilices.
Dans les murs de Paris ces indignes milices
Suivent parmi les flots d'un peuple impétueux.

34 Édition de 1723 :

Ainsi le dieu des vents.

35 Ce vers et les sept qui le suivent sont de 1730.

36 Dans les éditions antérieures à 1768, on lit :

Il est dans ce saint temple.....
.....
.....
Marche d'un pas égal, etc.

37 Les éditions antérieures à 1730 portent :

De ces seize tyrans l'insolente cohorte
* Du temple de Thémis environne la porte.
On voyait à leur tête un vil gladiateur,
* Monté par son audace à ce coupable honneur.
Il s'avance au milieu de l'auguste assemblée

* Par qui des citoyens la fortune est réglée :
« Magistrats, leur dit-il, qui tenez au sénat,
Non la place du roi, mais celle de l'état,
Le peuple, assez long-temps opprimé par vous-mêmes,
Vous instruit par ma voix de ses ordres suprêmes.
Las du joug des Capets qui l'ont tyrannisé,
Il leur ôte un pouvoir dont ils ont abusé :
Je vous défends ici d'oser les reconnaître;
Songez que désormais le peuple est votre maître :
Obéissez... » Ces mots, prononcés fièrement,
Portent dans les esprits un juste étonnement.
Le sénat, indigné d'une telle insolence,
Ne pouvant la punir, garde un noble silence.
La Ligue audacieuse en frémit de fureur;
Elle avait tout séduit, hors ce sénat vengeur.
Cette fermeté rare est pour elle un outrage;
Le grand Harlay surtout est l'objet de sa rage :
Cet organe des lois, si terrible aux pervers,
Par ceux qu'il doit punir se voit chargé de fers.
On voit auprès de lui, etc.

L'édition de 1723 contient en note le nom du *vil gladiateur :* « Il s'appelait Bussi-Le-Clerc. »

38 Achorée dit dans Corneille, en parlant de Pompée :

.....Et s'avance au trépas
Avec le même front qu'il donnait les états.
Pompée, acte II, scène 2.

39 L'édition de 1723 porte :

Amelot, Blancménil, et vous jeune Longueil;

et, dans les remarques à la fin du poëme, on lisait cette phrase : « On ne connaît rien d'Amelot, sinon qu'il était conseiller en cette année, et de la maison de robe qui porte son nom. »

40 Ce vers et le précédent manquent dans les éditions de 1723 et 1724, où il y a ainsi quatre rimes masculines de suite. On lit dans l'édition de 1728 :

Amelot, Blancménil, et vous jeune Longueil
De qui le rare esprit tient lieu d'expérience,
Et dont l'ame intrépide égala la prudence.

La version actuelle est de 1730.

41 Édition de 1723 :

Qui renferma souvent...

42 Au lieu de ce vers et du suivant, on lisait avant 1730 :

En est-ce assez enfin pour leur rage insolente?
Ciel! ô ciel! quel objet à mes yeux se présente?

43 Racine a dit dans *Andromaque*, acte III, scène 8 :

Pensez-vous qu'après tout ses mânes en rougissent?

44 Tyrtée, dans le premier des fragments qui nous restent de lui, avait déjà vanté la mort du guerrier expirant pour son pays:

Il est beau qu'un guerrier, à son poste immobile,
Meure pour sa patrie, et meure aux premiers rangs.
Traduction de M. Firmin Didot.

Horace a dit, livre II, ode 11, vers 13 :

Dulce et decorum est pro patria mori.

On lit dans Corneille :

Le peuple est trop heureux quand il meurt pour son roi.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT QUATRIÈME.

Digitized by Google

CHANT CINQUIÈME.

Digitized by Google

ARGUMENT.

Les assiégés sont vivement pressés. La Discorde excite Jacques Clément à sortir de Paris pour assassiner le roi. Elle appelle du fond des enfers le démon du Fanatisme, qui conduit ce parricide. Sacrifice des ligueurs aux esprits infernaux. Henri III est assassiné. Sentiments de Henri IV. Il est reconnu roi par l'armée.

CHANT CINQUIÈME.

Cependant s'avançaient ces machines mortelles [1]
Qui portaient dans leur sein la perte des rebelles;
Et le fer et le feu, volant de toutes parts,
De cent bouches d'airain foudroyaient leurs remparts.

Les Seize et leur courroux, Mayenne et sa prudence,
D'un peuple mutiné la farouche insolence,
Des docteurs de la loi les scandaleux discours,
Contre le grand Henri n'étaient qu'un vain secours:
La victoire à grands pas s'approchait sur ses traces.
Sixte, Philippe, Rome éclataient en menaces [2]:
Mais Rome n'était plus terrible à l'univers;
Ses foudres impuissants se perdaient dans les airs,
Et du vieux Castillan la lenteur ordinaire
Privait les assiégés d'un secours nécessaire.
Ses soldats, dans la France errant de tous côtés,
Sans secourir Paris, désolaient nos cités.
Le perfide attendait que la Ligue épuisée
Pût offrir à son bras une conquête aisée,
Et l'appui dangereux de sa fausse amitié
Leur préparait un maître, au lieu d'un allié;
Lorsque d'un furieux la main déterminée
Sembla pour quelque temps changer la destinée.
Vous, des murs de Paris tranquilles habitants,
Que le ciel a fait naître en de plus heureux temps,

Pardonnez si ma main retrace à la mémoire
De vos aïeux séduits la criminelle histoire.
L'horreur de leurs forfaits ne s'étend point sur vous :
Votre amour pour vos rois les a réparés tous.

L'Église a de tout temps produit des solitaires,
Qui, rassemblés entre eux sous des règles sévères,
Et distingués en tout du reste des mortels,
Se consacraient à Dieu par des vœux solennels.
Les uns sont demeurés dans une paix profonde,
Toujours inaccessible aux vains attraits du monde;
Jaloux de ce repos qu'on ne peut leur ravir,
Ils ont fui les humains, qu'ils auraient pu servir:
Les autres, à l'état rendus plus nécessaires,
Ont éclairé l'Église, ont monté dans les chaires;
Mais, souvent enivrés de ces talents flatteurs,
Répandus dans le siècle, ils en ont pris les mœurs :
Leur sourde ambition n'ignore point les brigues;
Souvent plus d'un pays s'est plaint de leurs intrigues.
Ainsi chez les humains, par un abus fatal,
Le bien le plus parfait est la source du mal.

Ceux qui de Dominique[a] ont embrassé la vie
Ont vu long-temps leur secte en Espagne établie,
Et de l'obscurité des plus humbles emplois
Ont passé tout-à-coup dans les palais des rois.
Avec non moins de zèle, et bien moins de puissance,

[a] Dominique, né à Calahorra en Aragon, fonda les dominicains en 1215 (1723).

— La ville de Calahorra n'est pas dans l'Aragon, mais dans la Castille vieille. B.

Cet ordre respecté [3] fleurissait dans la France,
Protégé par les rois, paisible, heureux enfin,
Si le traître Clément n'eût été dans son sein.

Clément [a] dans la retraite avait, dès son jeune âge,
Porté les noirs accès d'une vertu sauvage.
Esprit faible, et crédule en sa dévotion,
Il suivait le torrent de la rébellion.
Sur ce jeune insensé la Discorde fatale
Répandit le venin de sa bouche infernale.
Prosterné chaque jour aux pieds des saints autels,
Il fatiguait les cieux de ses vœux criminels [4].
On dit que, tout souillé de cendre et de poussière,
Un jour il prononça cette horrible prière :

« Dieu qui venges l'Église et punis les tyrans [5],
Te verra-t-on sans cesse accabler tes enfants,
Et, d'un roi qui te brave [6] armant les mains impures,
Favoriser le meurtre et bénir les parjures?
Grand Dieu! par tes fléaux c'est trop nous éprouver;
Contre tes ennemis daigne enfin t'élever;
Détourne loin de nous la mort et la misère;
Délivre-nous d'un roi donné dans ta colère :

[a] Jacques Clément, de l'ordre des dominicains, natif de Sorbonne, village près de Sens, était âgé de vingt-quatre ans et demi, et venait de recevoir l'ordre de prêtrise lorsqu'il commit ce parricide.

La fiction qui règne dans ce cinquième chant, et qui peut-être pourra paraître trop hardie à quelques lecteurs, n'est point nouvelle. La malice des ligueurs et le fanatisme des moines de ce temps firent passer pour certain dans l'esprit du peuple ce qui n'est ici qu'une invention du poète (1723).

Viens, des cieux outragés [7] abaisse la hauteur [8];
Fais marcher devant toi l'ange exterminateur;
Viens, descends, arme-toi; que ta foudre enflammée
Frappe, écrase à nos yeux leur sacrilége armée;
Que les chefs, les soldats, les deux rois expirants,
Tombent comme la feuille éparse au gré des vents,
Et que, sauvés par toi, nos ligueurs catholiques
Sur leurs corps tout sanglants t'adressent leurs cantiques. »

La Discorde attentive, en traversant les airs,
Entend ces cris affreux, et les porte aux enfers [9].
Elle amène à l'instant, de ces royaumes sombres,
Le plus cruel tyran de l'empire des ombres.
Il vient, le Fanatisme est son horrible nom:
Enfant dénaturé de la Religion,
Armé pour la défendre, il cherche à la détruire,
Et, reçu dans son sein, l'embrasse, et le déchire.

C'est lui qui, dans Raba, sur les bords de l'Arnon [a],
Guidait les descendants du malheureux Ammon,
Quand à Moloch, leur dieu, des mères gémissantes
Offraient de leurs enfants les entrailles fumantes.
Il dicta de Jephté le serment inhumain;
Dans le cœur de sa fille il conduisit sa main.
C'est lui qui, de Calchas ouvrant la bouche impie,
Demanda par sa voix la mort d'Iphigénie.
France, dans tes forêts il habita long-temps:

[a] Pays des Ammonites, qui jetaient leurs enfants dans les flammes, au son des tambours et des trompettes, en l'honneur de la divinité, qu'ils adoraient sous le nom de Moloch (1730).

A l'affreux Teutatès[a] il offrit ton encens.
Tu n'as point oublié ces sacrés homicides
Qu'à tes indignes dieux présentaient tes druides.
Du haut du Capitole il criait aux païens :
« Frappez, exterminez, déchirez les chrétiens. »
Mais lorsqu'au Fils de Dieu Rome enfin fut soumise,
Du Capitole en cendre il passa dans l'Église ;
Et, dans les cœurs chrétiens inspirant ses fureurs,
De martyrs qu'ils étaient, les fit persécuteurs.
Dans Londre il a formé la secte[b] turbulente[10]
Qui sur un roi trop faible a mis sa main sanglante.
Dans Madrid, dans Lisbonne, il allume ces feux,
Ces bûchers solennels, où des Juifs malheureux
Sont tous les ans en pompe envoyés par des prêtres,
Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.

Toujours il revêtait, dans ses déguisements,
Des ministres des cieux les sacrés ornements :
Mais il prit cette fois dans la nuit éternelle,
Pour des crimes nouveaux, une forme nouvelle :
L'audace et l'artifice en firent les apprêts.
Il emprunte de Guise et la taille et les traits,
De ce superbe Guise, en qui l'on vit paraître
Le tyran de l'état et le roi de son maître,
Et qui, toujours puissant, même après son trépas,
Traînait encor la France à l'horreur des combats.
D'un casque redoutable il a chargé sa tête ;

[a] Teutatès était un des dieux des Gaulois. Il n'est pas sûr que ce fût le même que Mercure ; mais il est constant qu'on lui sacrifiait des hommes (1730).

[b] Les enthousiastes, qui étaient appelés indépendants, furent ceux qui eurent le plus de part à la mort de Charles Ier, roi d'Angleterre (1723).

Un glaive est dans sa main, au meurtre toujours prête;
Son flanc même est percé des coups dont autrefois
Ce héros factieux fut massacré dans Blois;
Et la voix de son sang, qui coule en abondance,
Semble accuser Valois et demander vengeance.

Ce fut dans ce terrible et lugubre appareil,
Qu'au milieu des pavots que verse le sommeil,
Il vint trouver Clément au fond de sa retraite.
La Superstition, la Cabale inquiète,
Le faux Zèle enflammé d'un courroux éclatant,
Veillaient tous à sa porte, et l'ouvrent à l'instant.
Il entre, et d'une voix majestueuse et fière:
« Dieu reçoit, lui dit-il, tes vœux et ta prière;
Mais n'aura-t-il de toi, pour culte et pour encens,
Qu'une plainte éternelle, et des vœux impuissants?
Au Dieu que sert la Ligue il faut d'autres offrandes;
Il exige de toi les dons que tu demandes.
Si Judith autrefois, pour sauver son pays,
N'eût offert à son Dieu que des pleurs et des cris;
Si, craignant pour les siens, elle eût craint pour sa vie,
Judith eût vu tomber les murs de Béthulie:
Voilà les saints exploits que tu dois imiter,
Voilà l'offrande enfin que tu dois présenter.
Mais tu rougis déjà de l'avoir différée...
Cours, vole, et que ta main, dans le sang consacrée,
Délivrant les Français de leur indigne roi,
Venge Paris, et Rome, et l'univers, et moi.
Par un assassinat Valois trancha ma vie;
Il faut d'un même coup punir sa perfidie.
Mais du nom d'assassin ne prends aucun effroi;

Ce qui fut crime en lui sera vertu dans toi.
Tout devient légitime à qui venge l'Église :
Le meurtre est juste alors, et le ciel l'autorise...
Que dis-je ! il le commande ; il t'instruit par ma voix
Qu'il a choisi ton bras pour la mort de Valois :
Heureux si tu pouvais, consommant sa vengeance,
Joindre le Navarrois au tyran de la France ;
Et si de ces deux rois tes citoyens sauvés
Te pouvaient... ! Mais les temps ne sont pas arrivés.
Bourbon doit vivre encor ; le Dieu qu'il persécute [11]
Réserve à d'autres mains la gloire de sa chute.
Toi, de ce Dieu jaloux remplis les grands desseins,
Et reçois ce présent qu'il te fait par mes mains. »

Le fantôme, à ces mots, fait briller une épée
Qu'aux infernales eaux la Haine avait trempée ;
Dans la main de Clément il met ce don fatal ;
Il fuit, et se replonge au séjour infernal.

Trop aisément trompé, le jeune solitaire
Des intérêts des cieux se crut dépositaire.
Il baise avec respect ce funeste présent ;
Il implore à genoux le bras du Tout-Puissant ;
Et, plein du monstre affreux dont la fureur le guide,
D'un air sanctifié s'apprête au parricide.

Combien le cœur de l'homme est soumis à l'erreur !
Clément goûtait alors un paisible bonheur :
Il était animé de cette confiance
Qui dans le cœur des saints affermit l'innocence :
Sa tranquille fureur marche les yeux baissés [12] ;

Ses sacriléges vœux[a] au ciel sont adressés;
Son front de la vertu porte l'empreinte austère;
Et son fer parricide est caché sous sa haire.
Il marche : ses amis, instruits de son dessein,
Et de fleurs sous ses pas parfumant son chemin,
Remplis d'un saint respect, aux portes le conduisent,
Bénissent son destin, l'encouragent, l'instruisent[13],
Placent déjà son nom parmi les noms sacrés
Dans les fastes de Rome à jamais révérés,
Le nomment à grands cris le vengeur de la France,
Et, l'encens à la main, l'invoquent par avance.
C'est avec moins d'ardeur, avec moins de transport,

[a] L'on imprima et l'on débita publiquement une relation du martyre de frère Jacques Clément, dans laquelle on assurait qu'un ange lui avait apparu, et lui avait ordonné de tuer le tyran, en lui montrant une épée nue. Il est resté depuis un soupçon dans le public que quelques confreres de Jacques Clément, abusant de la faiblesse de ce misérable, lui avaient eux-mêmes parlé pendant la nuit, et avaient aisément troublé sa tête, échauffée par le jeûne et par la superstition. Quoi qu'il en soit, Clément se prépara au parricide comme un bon chrétien ferait au martyre, par les mortifications et par la prière. On ne put douter qu'il n'y eût de la bonne foi dans son crime; c'est pourquoi on a pris le parti de le représenter plutôt comme un esprit faible, séduit par sa simplicité, que comme un scélérat déterminé par son mauvais penchant.

Jacques Clément sortit de Paris le dernier juillet 1589, et fut mené à Saint-Cloud par La Guesle, procureur général. Celui-ci, qui soupçonnait un mauvais coup de la part de ce moine, l'envoya épier pendant la nuit dans l'endroit où il était retiré. On le trouva dans un profond sommeil; son bréviaire était auprès de lui, ouvert, et tout gras, au chapitre du meurtre d'Holopherne par Judith. On a eu soin, dans le poëme, de présenter l'exemple de Judith à Jacques Clément, à l'imitation des prédicateurs de la Ligue, qui se servaient de l'Écriture sainte pour prêcher le parricide (1723).

— Nous citerons ici un passage d'un livre fait par un jacobin, et imprimé à Troyes, chez M. Moreau, peu de temps après la mort de Henri III :

« De façon que Dieu, exauçant la prière de cestui serviteur, nommé

Que les premiers chrétiens, avides de la mort,
Intrépides soutiens de la foi de leurs pères,
Au martyre autrefois accompagnaient leurs frères,
Enviaient les douceurs de leur heureux trépas,
Et baisaient, en pleurant, les traces de leurs pas[14].
Le fanatique aveugle et le chrétien sincère[15]
Ont porté trop souvent le même caractère :
Ils ont même courage, ils ont mêmes desirs.
Le crime a ses héros ; l'erreur a ses martyrs :
Du vrai zèle et du faux vains juges que nous sommes !
Souvent des scélérats ressemblent aux grands hommes.

Mayenne, dont les yeux savent tout éclairer,

frère Jacques Clément, une nuit, comme il étoit en son lit, lui envoie son ange en vision, lequel avec grande lumière se présente à ce religieux, et lui montre un glaive nu, lui dit ces mots : « Frère Jacques, je suis messa- « ger du Dieu tout puissant, qui te veut assurer que par toi le tyran de « France doit être mis à mort. Pense donc à toi, et te prépare, comme la « couronne de martyre l'est aussi préparée. »

« Cela dit, la vision se disparut, et le laissa rêver à telles paroles véritables. Le matin venu, frère Jacques se remet devant les yeux l'apparition précédente ; et, douteux de ce qu'il devoit faire, s'adresse à un sien ami, aussi religieux, homme fort scientifique, et bien versé en la sainte Écriture, auquel il déclare franchement sa vision, lui demandant d'abondant si c'étoit chose agréable à Dieu de tuer un roi qui n'a ni foi ni religion, et qui ne cherche que l'oppression de ses pauvres sujets, étant altéré du sang innocent, et regorgeant en vices autant qu'il est possible. A quoi l'honnête homme fit réponse que véritablement il nous étoit défendu de Dieu étroitement d'être homicides ; mais d'autant que le roi qu'il entendoit étoit un homme distrait et séparé de l'Église, qui bouffoit de tyrannies exécrables, et qui se déterminoit d'être le fléau perpétuel et sans retour de la France, il estimoit que celui qui le mettroit à mort, comme fit jadis Judith un Holopherne, feroit chose très sainte et très recommandable. » K.

— Dans l'édition de 1730, on avait remplacé la note de 1723 par celle-ci : « Il jeûna, se confessa, et communia, avant de partir pour aller assassiner le roi. » B.

Voit le coup qu'on prépare, et feint de l'ignorer.
De ce crime odieux son prudent artifice
Songe à cueillir le fruit sans en être complice :
Il laisse avec adresse aux plus séditieux
Le soin d'encourager ce jeune furieux.

Tandis que des ligueurs une troupe homicide
Aux portes de Paris conduisait le perfide,
Des Seize en même temps le sacrilége effort
Sur cet événement interrogeait le sort[16].
Jadis de Médicis[a] l'audace curieuse
Chercha de ces secrets la science odieuse,
Approfondit long-temps cet art surnaturel,
Si souvent chimérique, et toujours criminel.
Tout suivit son exemple ; et le peuple imbécile,
Des vices de la cour imitateur servile,
Épris du merveilleux, amant des nouveautés,
S'abandonnait en foule à ces impiétés.

Dans l'ombre de la nuit, sous une voûte obscure,
Le silence a conduit leur assemblée impure.
A la pâle lueur d'un magique flambeau,
S'élève un vil autel dressé sur un tombeau :
C'est là que des deux rois on plaça les images[17],
Objets de leur terreur, objets de leurs outrages.

[a] Catherine de Médicis avait mis la magie si fort à la mode en France, qu'un prêtre nommé Sechelles, qui fut brûlé en Grève sous Henri III, pour sorcellerie, accusa douze cents personnes de ce prétendu crime. L'ignorance et la stupidité étaient poussées si loin dans ces temps-là, qu'on n'entendait parler que d'exorcismes et de condamnations au feu. On trouvait partout des hommes assez sots pour se croire magiciens, et des juges superstitieux qui les punissaient de bonne foi comme tels (1730).

Leurs sacriléges mains ont mêlé, sur l'autel,
A des noms infernaux le nom de l'Éternel.
Sur ces murs ténébreux des lances sont rangées[18],
Dans des vases de sang leurs pointes sont plongées,
Appareil menaçant de leur mystère affreux.
Le prêtre de ce temple est un de ces Hébreux
Qui, proscrits sur la terre, et citoyens du monde,
Portent de mers en mers leur misère profonde,
Et d'un antique amas de superstitions[19]
Ont rempli dès long-temps toutes les nations.

D'abord, autour de lui, les ligueurs en furie[20]
Commencent à grands cris ce sacrifice impie.
Leurs parricides bras se lavent dans le sang;
De Valois sur l'autel ils vont percer le flanc;
Avec plus de terreur, et plus encor de rage,
De Henri sous leurs pieds ils renversent l'image,
Et pensent que la mort[a], fidèle à leur courroux,
Va transmettre à ces rois l'atteinte de leurs coups.

L'Hébreu[b] joint cependant la prière au blasphème:
Il invoque l'abîme, et les cieux, et Dieu même,
Tous ces impurs esprits qui troublent l'univers,

[a] Plusieurs prêtres ligueurs avaient fait faire de petites images de cire qui représentaient Henri III et le roi de Navarre : ils les mettaient sur l'autel, les perçaient pendant la messe quarante jours consécutifs, et le quarantième jour les perçaient au cœur (1730).

[b] C'était, pour l'ordinaire, de Juifs que l'on se servait pour faire des opérations magiques. Cette ancienne superstition vient des secrets de la cabale, dont les Juifs se disaient seuls dépositaires. Catherine de Médicis, la maréchale d'Ancre, et beaucoup d'autres, employèrent des Juifs à ces prétendus sortiléges (1730).

Et le feu de la foudre, et celui des enfers.

Tel fut dans Gelboa[21] le secret sacrifice
Qu'à ses dieux infernaux offrit la pythonisse,
Alors qu'elle évoqua devant un roi cruel
Le simulacre affreux du prêtre Samuel;
Ainsi contre Juda, du haut de Samarie,
Des prophètes menteurs tonnait la bouche impie;
Ou tel, chez les Romains, l'inflexible Atéius[a]
Maudit, au nom des dieux, les armes de Crassus.

Aux magiques accents que sa bouche prononce,
Les Seize osent du ciel attendre la réponse;
A dévoiler leur sort ils pensent le forcer.
Le ciel, pour les punir, voulut les exaucer:
Il interrompt pour eux les lois de la nature;
De ces antres muets sort un triste murmure;
Les éclairs, redoublés dans la profonde nuit[22],
Poussent un jour affreux qui renaît et qui fuit[23].
Au milieu de ces feux, Henri, brillant de gloire,
Apparaît à leurs yeux sur un char de victoire:
Des lauriers couronnaient son front noble et serein,
Et le sceptre des rois éclatait dans sa main.
L'air s'embrase à l'instant par les traits du tonnerre[24];
L'autel, couvert de feux, tombe, et fuit sous la terre;
Et les Seize éperdus, l'Hébreu saisi d'horreur,
Vont cacher dans la nuit leur crime et leur terreur.

[a] Atéius, tribun du peuple, ne pouvant empêcher Crassus de partir pour aller contre les Parthes, porta un brasier ardent à la porte de la ville par où Crassus sortait, y jeta certaines herbes, et maudit l'expédition de Crassus, en invoquant les divinités infernales (1730).

Ces tonnerres, ces feux, ce bruit épouvantable,
Annonçaient à Valois sa perte inévitable:
Dieu, du haut de son trône, avait compté ses jours;
Il avait loin de lui retiré son secours:
La Mort impatiente attendait sa victime;
Et, pour perdre Valois, Dieu permettait un crime.

Clément au camp royal[25] a marché sans effroi.
Il arrive, il demande à parler à son roi;
Il dit que, dans ces lieux amené par Dieu même,
Il y vient rétablir les droits du diadème,
Et révéler au roi des secrets importants.
On l'interroge, on doute, on l'observe long-temps;
On craint sous cet habit un funeste mystère:
Il subit sans alarme un examen sévère;
Il satisfait à tout avec simplicité;
Chacun, dans ses discours, croit voir la vérité.
La garde aux yeux du roi le fait enfin paraître.

L'aspect du souverain n'étonna point ce traître.
D'un air humble et tranquille il fléchit les genoux:
Il observe à loisir la place de ses coups;
Et le mensonge adroit, qui conduisait sa langue,
Lui dicta cependant sa perfide harangue.
« Souffrez, dit-il, grand roi, que ma timide voix
S'adresse au Dieu puissant qui fait régner les rois;
Permettez, avant tout, que mon cœur le bénisse
Des biens que va sur vous répandre sa justice.
Le vertueux Potier*, le prudent Villeroi[26],

* Potier, président du parlement, dont il est parlé ci-devant, p. 153. Villeroi, qui avait été secrétaire d'état sous Henri III, et qui avait pris

Parmi vos ennemis vous ont gardé leur foi;
Harlay[a], le grand Harlay, dont l'intrépide zèle
Fut toujours formidable à ce peuple infidèle,
Du fond de sa prison réunit tous les cœurs,
Rassemble vos sujets, et confond les ligueurs.
Dieu, qui, bravant toujours les puissants et les sages,
Par la main la plus faible accomplit ses ouvrages,
Devant le grand Harlay lui-même m'a conduit.
Rempli de sa lumière, et par sa bouche instruit,
J'ai volé vers mon prince, et vous rends cette lettre
Qu'à mes fidèles mains Harlay vient de remettre. »

Valois reçoit la lettre avec empressement.
Il bénissait les cieux d'un si prompt changement:
« Quand pourrai-je, dit-il, au gré de ma justice,
Récompenser ton zèle, et payer ton service? »
En lui disant ces mots, il lui tendait les bras:
Le monstre au même instant tire son coutelas,
L'en frappe, et dans le flanc l'enfonce avec furie.
Le sang coule; on s'étonne, on s'avance, on s'écrie;
Mille bras sont levés pour punir l'assassin:
Lui, sans baisser les yeux, les voit avec dédain;
Fier de son parricide, et quitte envers la France,

le parti de la Ligue, pour avoir été insulté en présence du roi par le duc d'Épernon (1730).

[a] Achille de Harlay, qui était alors gardé à la Bastille par Bussi-Le-Clerc. Jacques Clément présenta au roi une lettre de la part de ce magistrat. On n'a point su si la lettre était contrefaite ou non (1730): c'est ce qui est étonnant dans un fait de cette importance; et c'est ce qui me ferait croire que la lettre était véritable, et qu'on l'aurait surprise au président de Harlay: autrement on aurait fait sonner bien haut cette fausseté contre la Ligue (1741).

Il attend à genoux la mort pour récompense :
De la France et de Rome il croit être l'appui ;
Il pense voir les cieux qui s'entr'ouvrent pour lui ;
Et, demandant à Dieu la palme du martyre,
Il bénit, en tombant, les coups dont il expire.
Aveuglement terrible, affreuse illusion !
Digne à-la-fois d'horreur et de compassion,
Et de la mort du roi moins coupable peut-être
Que ces lâches docteurs, ennemis de leur maître,
Dont la voix, répandant un funeste poison,
D'un faible solitaire égara la raison !

Déjà Valois touchait à son heure dernière ;
Ses yeux ne voyaient plus qu'un reste de lumière :
Ses courtisans en pleurs, autour de lui rangés[27],
Par leurs desseins divers en secret partagés,
D'une commune voix formant les mêmes plaintes,
Exprimaient des douleurs ou sincères ou feintes.
Quelques uns, que flattait l'espoir du changement,
Du danger de leur roi s'affligeaient faiblement ;
Les autres, qu'occupait leur crainte intéressée[28],
Pleuraient, au lieu du roi, leur fortune passée.
Parmi ce bruit confus de plaintes, de clameurs,
Henri, vous répandiez de véritables pleurs.
Il fut votre ennemi ; mais les cœurs nés sensibles
Sont aisément émus dans ces moments horribles.
Henri ne se souvint que de son amitié[29] :
En vain son intérêt combattait sa pitié ;
Ce héros vertueux se cachait à lui-même
Que la mort de son roi lui donne un diadème.

Valois tourna sur lui, par un dernier effort,
Ses yeux appesantis qu'allait fermer la mort;
Et, touchant de sa main ses mains victorieuses,
« Retenez, lui dit-il, vos larmes généreuses;
L'univers indigné doit plaindre votre roi:
Vous, Bourbon, combattez, régnez, et vengez-moi.
Je meurs, et je vous laisse, au milieu des orages,
Assis sur un écueil couvert de mes naufrages.
Mon trône vous attend, mon trône vous est dû:
Jouissez de ce bien par vos mains défendu:
Mais songez que la foudre en tout temps l'environne;
Craignez, en y montant, ce Dieu qui vous le donne.
Puissiez-vous, détrompé d'un dogme criminel,
Rétablir de vos mains son culte et son autel!
Adieu, régnez heureux; qu'un plus puissant génie
Du fer des assassins défende votre vie!
Vous connaissez la Ligue, et vous voyez ses coups:
Ils ont passé par moi pour aller jusqu'à vous;
Peut-être un jour viendra qu'une main plus barbare...
Juste ciel, épargnez une vertu si rare!
Permettez...! » A ces mots l'impitoyable Mort
Vient foudre sur sa tête*, et termine son sort[30].

* Henri III mourut de sa blessure le 3 août, à deux heures du matin, à Saint-Cloud; mais non point dans la même maison où il avait pris, avec son frère, la résolution de la Saint-Barthélemi, comme l'ont écrit plusieurs historiens; car cette maison n'était point encore bâtie du temps de la Saint-Barthélemi.

— La note de 1723 donnait quelques détails de plus. « La malheureuse journée de Saint-Barthélemi arriva en 1572; alors la maison appartenait à un bourgeois nommé Chapelier; Catherine de Médicis l'acheta en 1577, et la donna à la femme de Jérôme de Gondy, qui la fit rebâtir; par conséquent il est impossible que Henri III soit mort dans la chambre où il avait tenu le conseil de la Saint-Barthélemi. »

Au bruit de son trépas, Paris se livre en proie
Aux transports odieux de sa coupable joie :
De cent cris de victoire ils remplissent les airs;
Les travaux sont cessés, les temples sont ouverts;
De couronnes de fleurs ils ont paré leurs têtes;
Ils consacrent ce jour à d'éternelles fêtes[31];
Bourbon n'est à leurs yeux qu'un héros sans appui,
Qui n'a plus que sa gloire et sa valeur pour lui.
Pourra-t-il résister à la Ligue affermie,
A l'Église en courroux, à l'Espagne ennemie,
Aux traits du Vatican, si craints, si dangereux,
A l'or du Nouveau-Monde, encor plus puissant qu'eux?

Déjà quelques guerriers, funestes politiques,
Plus mauvais citoyens que zélés catholiques,
D'un scrupule affecté colorant leur dessein,
Séparent leurs drapeaux des drapeaux de Calvin;
Mais le reste, enflammé d'une ardeur plus fidèle,
Pour la cause des rois redouble encor son zèle.
Ces amis éprouvés, ces généreux soldats,
Que long-temps la victoire a conduits sur ses pas,
De la France incertaine ont reconnu le maître;
Tout leur camp réuni le croit digne de l'être.
Ces braves chevaliers, les Givrys, les d'Aumonts,
Les grands Montmorencys, les Sancys, les Crillons,
Lui jurent de le suivre aux deux bouts de la terre :

Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* disent que Henri III mourut le 2 août, et cela se rapporte à ce que dit Voltaire dans le chapitre XXXI de son *Histoire du Parlement* (voyez tome XXII, page 152), que « ce fut Henri IV qui porta lui-même l'arrêt (contre Jacques Clément), le 2 août 1589, et condamna le corps du moine à être écartelé et brûlé. » B.

Moins faits pour disputer que formés pour la guerre,
Fidèles à leur Dieu, fidèles à leurs lois,
C'est l'honneur qui leur parle; ils marchent à sa voix.

« Mes amis, dit Bourbon, c'est vous dont le courage
Des héros de mon sang me rendra l'héritage :
Les pairs, et l'huile sainte, et le sacre des rois,
Font les pompes du trône, et ne font pas mes droits.
C'est sur un bouclier qu'on vit vos premiers maîtres
Recevoir les serments de vos braves ancêtres.
Le champ de la victoire est le temple où vos mains
Doivent aux nations donner leurs souverains. »

C'est ainsi qu'il s'explique; et bientôt il s'apprête
A mériter son trône en marchant à leur tête.

FIN DU CINQUIÈME CHANT.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT CINQUIÈME.

[1] Dans les éditions de 1723 et 1724, ce chant commençait par huit vers qui ont été, avec de légers changements, transportés dans le chant VI, où ils sont les 267-274; voyez la note 29 sur le chant VI.

[2] Édition de 1723 :

Rome et le roi Philippe éclataient en menaces.

[3] Édition de 1723 :

Cet ordre si fameux.

[4] La Fontaine a dit, livre VIII, fable 5 :

Par des vœux importuns nous fatiguons les dieux.

[5] Édition de 1723 :

Dieu, protecteur des rois; Dieu, vengeur des tyrans.

[6] Édition de 1723 :

Et d'un roi qui t'outrage.

[7] On lit dans l'édition de Kehl :

Viens, des cieux enflammés abaisse la hauteur.

Les éditions stéréotypes portent :

Viens, des cieux irrités, etc.

Palissot a mis :

Viens, des cieux ébranlés, etc.

C'est cette dernière version qu'a suivie l'auteur de la traduction latine :

Huc ades, inclinans tremefacta cacumina cœli. B.

[8] J.-B. Rousseau a dit, livre I, ode VIII :

Abaisse la hauteur des cieux,
Et viens sur leur voûte enflammée.

D'une main de foudres armée,
Frapper ces monts audacieux.

Mais ces idées sont prises du psaume 143.

9 Après ce vers, on lit dans l'édition de 1723, et dans plusieurs autres, les dix vers suivants :

Les enfers sont émus de ces accents funèbres ;
Un monstre en ce moment sort du fond des ténèbres,
Monstre qui de l'abîme et de ses noirs démons
Réunit dans son sein la rage et les poisons;
Cet enfant de la nuit, fécond en artifices,
Sait ternir les vertus, sait embellir les vices,
Sait donner, par l'éclat de ses pinceaux trompeurs,
Aux forfaits les plus grands les plus vives couleurs.
C'est lui qui, sous la cendre et couvert du cilice,
Saintement aux mortels enseigne l'injustice.
Toujours il revêtait, etc.

10 Il y avait dans la première édition de Londres :

Dans Londre il inspira ce peuple de sectaires,
Trembleurs, indépendants, puritains, unitaires.

11 Édition de 1723 :

Henri doit vivre encore, et Dieu qu'il persécute.

12 J.-B. Rousseau a dit :

Sa vanité marche les yeux baissés.

13 Ce vers manque dans l'édition de 1723.

14 Racine a dit dans *Bérénice*, acte I, scène 4 :

Je cherchais en pleurant la trace de ses pas.

15 Il y avait dans le poëme de *la Ligue :*

Voilà comme à nos yeux, trop faibles que nous sommes,
* Souvent les scélérats ressemblent aux grands hommes.
On ne distingue point le vrai zèle et le faux ;
Comme la vérité, l'erreur a ses héros.
Le fanatique impie et le chrétien sincère
Sont marqués quelquefois du même caractère.
Mayenne, dont les yeux, etc.

16 Edition de 1723 :

Sur tant d'événements.

[17] L'édition de 1723 met ainsi ce vers et les suivants :

Là sont les instruments de ces sombres mystères,
Des métaux constellés, d'inconnus caractères,
Des vases pleins de sang, et de serpents affreux.
* Le prêtre de ce temple est un de ces Hébreux
* Qui, proscrits sur la terre et citoyens du monde,
Vont porter en tous lieux leur misère profonde,
* Et d'un antique amas de superstitions
Ont rempli de tout temps toutes les nations.
Aux magiques accents, etc.

[18] Édition de 1728,

Cent lances sont rangées.

[19] Racine a dit dans *Athalie*, acte II, scène 4 :

Et tout ce vain amas de superstitions
Qui ferme votre temple aux autres nations.

[20] Ce vers et les dix-neuf qui le suivent ont été ajoutés en 1728.

[21] On a remarqué que Saül ne consulta pas la pythonisse dans Gelboa, ou plutôt Gelboé (comme dit l'Écriture), qui était une montagne sur laquelle l'armée de Saül fut défaite, et où il perdit la vie; Saül consulta la pythonisse dans la ville d'Endor, distante d'environ une journée de Gelboé.

[22] Édition de 1723 :

Mille éclairs redoublés.

[23] Corneille, dans *Horace*, acte III, scène 1, a dit :

Pareille à ces éclairs qui, dans le fort des ombres,
Poussent un jour qui fuit et rend les nuits plus sombres.

[24] Édition de 1723 :

De cent coups de tonnerre.

[25] Édition de 1723 :

Clément au camp du prince.

Cette leçon paraît préférable au texte actuel, ne fût-ce que pour éviter le rapprochement de *royal* et de *roi*.

[26] Édition de 1723 :

Le vertueux Daubray, le prudent Villeroi.

[27] Dans *Phèdre*, acte V, scène 6 :

Imitaient son silence, autour de lui rangés.

Dans *Agathocle*, acte IV, scène 1 :

Autour de lui rangés, ses courtisans le craignent.

[28] Édition de 1723 :

D'autres, voyant périr leur fortune passée,
Couvraient d'un zèle faux leur crainte intéressée.

[29] Au lieu de ce vers et des deux qui le suivent, on lit dans l'édition de 1723 :

Tous les ressentiments sont alors effacés ;
On ne se souvient plus de ses chagrins passés.
Que dis-je! ce héros se cachait à lui-même.

[30] Édition de 1723 :

Lui coupe la parole et termine son sort.

[31] Dans toutes les premières éditions, et même dans celle de 1751, le chant était terminé par les vers suivants :

Insensés qu'ils étaient! ils ne découvraient pas
Les abîmes profonds qu'ils creusaient sous leurs pas;
Ils devaient bien plutôt, prévoyant leurs misères,
Changer ce vain triomphe en des larmes amères.
Ce vainqueur, ce héros qu'ils osaient défier,
Henri, du haut du trône allait les foudroyer.
Le sceptre, dans sa main rendu plus redoutable,
Annonce à ces mutins leur perte inévitable.
Devant lui tous les chefs ont fléchi les genoux,
Pour leur roi légitime ils l'ont reconnu tous;
Et, certains désormais du destin de la guerre,
Ils jurent de le suivre aux deux bouts de la terre.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT CINQUIÈME.

CHANT SIXIÈME.

Digitized by Google

ARGUMENT.

Après la mort de Henri III, les états de la Ligue s'assemblent dans Paris pour choisir un roi. Tandis qu'ils sont occupés de leurs délibérations, Henri IV livre un assaut à la ville; l'assemblée des états se sépare; ceux qui la composaient vont combattre sur les remparts; description de ce combat. Apparition de saint Louis à Henri IV.

CHANT SIXIÈME[a].

C'est un usage antique, et sacré parmi nous,
Quand la mort sur le trône étend ses rudes coups,
Et que du sang des rois, si cher à la patrie,

[a] Le sixième et le septième chant sont ceux où M. de Voltaire a fait le plus de changements [1]. Celui qui était le sixième dans la première édition de 1723 est le septième dans l'édition de Londres, in-4°, et dans les autres qui l'ont suivie; et le commencement de ce chant est tiré du chant neuvième de l'édition de 1723 (1741) Comme on a plus d'égard, dans un poëme épique, à l'ordonnance du dessein qu'à la chronologie, on a placé immédiatement après la mort de Henri III les états de Paris, qui ne se tinrent effectivement que quatre ans après (1730).

Selon la vérité de l'histoire, Henri-le-Grand assiégea Paris quelque temps après la bataille d'Ivry, en 1590, au mois d'avril. Le duc de Parme lui en fit lever le siége au mois de septembre. La Ligue, long-temps après, en 1593, assembla les états pour élire un roi à la place du cardinal de Bourbon, qu'elle avait reconnu sous le nom de Charles X, et qui était mort depuis deux ans et demi; et, la même année 1593, au mois de juillet, le roi fit son abjuration dans Saint-Denis, et n'entra dans Paris qu'au mois de mars 1594.

De tous ces événements on a supprimé l'arrivée du duc de Parme et le prétendu règne de Charles, cardinal de Bourbon. Il est aisé de s'apercevoir que faire paraître le duc de Parme sur la scène eût été diminuer la gloire de Henri IV, le héros du poëme, et agir précisément contre le but de l'ouvrage, ce qui serait une faute impardonnable.

A l'égard du cardinal de Bourbon, ce n'était pas la peine de blesser l'unité, si essentielle dans tout ouvrage épique, en faveur d'un roi en peinture, tel que ce cardinal : il serait aussi inutile dans le poëme qu'il le fut dans le parti de la Ligue. En un mot, on passe sous silence le duc de Parme, parcequ'il était trop grand, et le cardinal de Bourbon, parcequ'il

[1] Quand on imprima *la Henriade* en 1723, sous le nom de *la Ligue*, cet ouvrage n'était pas encore achevé. Il fut imprimé même avec beaucoup de lacunes, sur une copie qui fut dérobée à l'auteur, et qui fut beaucoup altérée à l'impression (1746).

Dans ses derniers canaux la source s'est tarie,
Le peuple au même instant rentre en ses premiers droits;
Il peut choisir un maître, il peut changer ses lois :
Les états assemblés, organes de la France,
Nomment un souverain, limitent sa puissance[1].
Ainsi de nos aïeux les augustes décrets
Au rang de Charlemagne ont placé les Capets.
La Ligue audacieuse, inquiète, aveuglée,
Ose de ces états ordonner l'assemblée[2],
Et croit avoir acquis par un assassinat[3]

était trop petit. On a été obligé de placer les états de Paris avant le siége, parceque si on les eût mis dans leur ordre, on n'aurait pas eu les mêmes occasions de mettre dans leur jour les vertus du héros; on n'aurait pas pu lui faire donner des vivres aux assiégés, ni le faire aussitôt récompenser de sa générosité. D'ailleurs les états de Paris ne sont point du nombre des événements qu'on ne peut déranger de leur point chronologique; la poésie permet la transposition de tous les faits qui ne sont point écartés les uns des autres d'un grand nombre d'années, et qui n'ont entre eux aucune liaison nécessaire. Par exemple, je pouvais, sans qu'un eût rien à me reprocher, faire Henri IV amoureux de Gabrielle d'Estrées du vivant de Henri III, parceque la vie et la mort de Henri III n'ont rien de commun avec l'amour de Henri IV pour Gabrielle d'Estrées. Les états de la Ligue sont dans le même cas par rapport au siége de Paris; ce sont deux événements absolument indépendants l'un de l'autre. Ces états n'eurent aucun effet, on n'y prit nulle résolution; ils ne contribuèrent en rien aux affaires du parti; le hasard aurait pu les assembler avant le siége comme après, et ils sont bien mieux placés avant le siége dans le poëme; de plus, il faut considérer qu'un poëme épique n'est pas une histoire : on ne saurait trop présenter cette règle aux lecteurs qui n'en seraient pas instruits :

> Loin ces rimeurs craintifs, dont l'esprit flegmatique
> Garde dans ses fureurs un ordre didactique;
> Qui, chantant d'un héros les progrès éclatants,
> Maigres historiens, suivront l'ordre des temps.
> Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue :
> Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue,
> Et que leur vers, exact ainsi que Mézeray,
> Ait fait tomber déjà les remparts de Courtray.
>
> Boileau, *Art poét.*, ch. II. (1723.)

Le droit d'élire un maître et de changer l'état.
Ils pensaient, à l'abri d'un trône imaginaire,
Mieux repousser Bourbon, mieux tromper le vulgaire.
Ils croyaient qu'un monarque unirait leurs desseins;
Que sous ce nom sacré leurs droits seraient plus saints;
Qu'injustement élu, c'était beaucoup de l'être;
Et qu'enfin, quel qu'il soit, le Français veut un maître.

Bientôt à ce conseil accourent à grand bruit
Tous ces chefs obstinés qu'un fol orgueil conduit:
Les Lorrains, les Nemours, des prêtres en furie,
L'ambassadeur de Rome, et celui d'Ibérie.
Ils marchent vers le Louvre, où, par un nouveau choix,
Ils allaient insulter aux mânes de nos rois.
Le luxe, toujours né des misères publiques,
Prépare avec éclat ces états tyranniques.
Là, ne parurent point ces princes, ces seigneurs,
De nos antiques pairs augustes successeurs,
Qui, près des rois assis, nés juges de la France,
Du pouvoir qu'ils n'ont plus ont encor l'apparence.
Là, de nos parlements les sages députés
Ne défendirent point nos faibles libertés;
On n'y vit point des lis l'appareil ordinaire:
Le Louvre est étonné de sa pompe étrangère.
Là, le légat de Rome est d'un siége honoré;
Près de lui, pour Mayenne, un dais est préparé.
Sous ce dais on lisait ces mots épouvantables:
«Rois, qui jugez la terre[4], et dont les mains coupables
Osent tout entreprendre et ne rien épargner,
Que la mort de Valois vous apprenne à régner!»

On s'assemble, et déjà les partis, les cabales,

Font retentir ces lieux de leurs voix infernales.
Le bandeau de l'erreur aveugle tous les yeux.
L'un, des faveurs de Rome esclave ambitieux,
S'adresse au légat seul, et devant lui déclare
Qu'il est temps que les lis rampent sous la tiare;
Qu'on érige à Paris ce sanglant tribunal,
Ce monument[a] affreux du pouvoir monacal,
Que l'Espagne a reçu, mais qu'elle-même abhorre,
Qui venge les autels et qui les déshonore,
Qui, tout convert de sang, de flammes entouré,
Égorge les mortels avec un fer sacré[5]:
Comme si nous vivions dans ces temps déplorables
Où la terre adorait des dieux impitoyables,
Que des prêtres menteurs, encor plus inhumains,
Se vantaient d'apaiser par le sang des humains!

Celui-ci, corrompu par l'or de l'Ibérie,
A l'Espagnol qu'il hait veut vendre sa patrie.

Mais un parti puissant, d'une commune voix,
Plaçait déjà Mayenne au trône de nos rois.
Ce rang manquait encore à sa vaste puissance;
Et de ses vœux hardis l'orgueilleuse espérance
Dévorait en secret, dans le fond de son cœur[6],
De ce grand nom de roi le dangereux honneur.

Soudain Potier[b] se lève, et demande audience.

[a] L'inquisition, que les ducs de Guise voulurent établir en France (1730).

[b] Potier de Blancménil, président du parlement, dont il est question dans les quatrième et cinquième chants (1730).

Il demanda publiquement au duc de Mayenne la permission de se reli-

Sa rigide vertu fesait son éloquence.
Dans ce temps malheureux, par le crime infecté,
Potier fut toujours juste, et pourtant respecté.
Souvent on l'avait vu, par sa mâle constance,
De leurs emportements réprimer la licence,
Et, conservant sur eux sa vieille autorité,
Leur montrer la justice avec impunité.
Il élève sa voix; on murmure, on s'empresse,
On l'entoure, on l'écoute, et le tumulte cesse.
Ainsi, dans un vaisseau qu'ont agité les flots,
Quand l'air n'est plus frappé des cris des matelots [7],
On n'entend que le bruit de la proue écumante,
Qui fend, d'un cours heureux, la mer obéissante.
Tel paraissait Potier dictant ses justes lois,
Et la confusion se taisait à sa voix.

« Vous destinez, dit-il, Mayenne au rang suprême:
Je conçois votre erreur, je l'excuse moi-même.
Mayenne a des vertus qu'on ne peut trop chérir;
Et je le choisirais si je pouvais choisir.
Mais nous avons nos lois, et ce héros insigne,
S'il prétend à l'empire, en est dès-lors indigne. »

Comme il disait ces mots, Mayenne entre soudain
Avec tout l'appareil qui suit un souverain.
Potier le voit entrer sans changer de visage:
« Oui, prince, poursuit-il d'un ton plein de courage,
Je vous estime assez pour oser contre vous
Vous adresser ma voix pour la France et pour nous [8].

rer vers Henri IV. « Je vous regarderai toute ma vie comme mon bienfaiteur, lui dit-il, mais je ne puis vous regarder comme mon maître » (1730).

En vain nous prétendons le droit d'élire un maître :
La France a des Bourbons; et Dieu vous a fait naître
Près de l'auguste rang[9] qu'ils doivent occuper,
Pour soutenir leur trône, et non pour l'usurper.
Guise, du sein des morts, n'a plus rien à prétendre[10];
Le sang d'un souverain doit suffire à sa cendre :
S'il mourut par un crime, un crime l'a vengé.
Changez avec l'état, que le ciel a changé :
Périsse avec Valois votre juste colère!
Bourbon n'a point versé le sang de votre frère.
Le ciel, le juste ciel, qui vous chérit tous deux,
Pour vous rendre ennemis vous fit trop vertueux.
Mais j'entends le murmure et la clameur publique;
J'entends ces noms affreux de relaps, d'hérétique[11] :
Je vois d'un zèle faux nos prêtres emportés,
Qui, le fer à la main... Malheureux, arrêtez!
Quelle loi, quel exemple, ou plutôt quelle rage
Peut à l'oint du Seigneur arracher votre hommage[12]?
Le fils de saint Louis, parjure à ses serments,
Vient-il de ses autels briser les fondements?
Aux pieds de nos autels il demande à s'instruire[13];
Il aime, il suit les lois dont vous bravez l'empire;
Il sait dans toute secte honorer les vertus,
Respecter votre culte, et même vos abus.
Il laisse au Dieu vivant, qui voit ce que nous sommes,
Le soin que vous prenez de condamner les hommes.
Comme un roi, comme un père, il vient vous gouverner;
Et, plus chrétien que vous, il vient vous pardonner.
Tout est libre avec lui; lui seul ne peut-il l'être?
Quel droit vous a rendus juges de notre maître?
Infidèles pasteurs, indignes citoyens,

Que vous ressemblez mal à ces premiers chrétiens,
Qui, bravant tous ces dieux de métal ou de plâtre[14],
Marchaient sans murmurer sous un maître idolâtre,
Expiraient sans se plaindre, et sur les échafauds[15],
Sanglants, percés de coups, bénissaient leurs bourreaux!
Eux seuls étaient chrétiens, je n'en connais point d'autres[16];
Ils mouraient pour leurs rois, vous massacrez les vôtres:
Et Dieu, que vous peignez implacable et jaloux,
S'il aime à se venger, barbares, c'est de vous. »

A ce hardi discours aucun n'osait répondre;
Par des traits trop puissants ils se sentaient confondre;
Ils repoussaient en vain de leur cœur irrité
Cet effroi qu'aux méchants donne la vérité;
Le dépit et la crainte agitaient leurs pensées;
Quand soudain mille voix, jusqu'au ciel élancées,
Font partout retentir avec un bruit confus:
« Aux armes, citoyens, ou nous sommes perdus[17]! »

Les nuages épais que formait la poussière
Du soleil dans les champs dérobaient la lumière.
Des tambours, des clairons, le son rempli d'horreur[18]
De la mort qui les suit était l'avant-coureur.
Tels des autres du Nord échappés sur la terre[19],
Précédés par les vents, et suivis du tonnerre,
D'un tourbillon de poudre obscurcissant les airs,
Les orages fougueux parcourent l'univers.

C'était du grand Henri la redoutable armée,
Qui, lasse du repos, et de sang affamée[20],
Fesait entendre au loin ses formidables cris,

Remplissait la campagne, et marchait vers Paris.

Bourbon n'employait point ces moments salutaires
A rendre au dernier roi les honneurs ordinaires,
A parer son tombeau de ces titres brillants
Que reçoivent les morts de l'orgueil des vivants;
Ses mains ne chargeaient point ces rives désolées[21]
De l'appareil pompeux de ces vains mausolées
Par qui, malgré l'injure et des temps et du sort,
La vanité des grands triomphe de la mort:
Il voulait à Valois, dans la demeure sombre,
Envoyer des tributs plus dignes de son ombre,
Punir ses assassins, vaincre ses ennemis,
Et rendre heureux son peuple, après l'avoir soumis[22].

Au bruit inopiné des assauts qu'il prépare,
Des états consternés le conseil se sépare.
Mayenne au même instant court au haut des remparts;
Le soldat rassemblé vole à ses étendards:
Il insulte à grands cris le héros qui s'avance.
Tout est prêt pour l'attaque, et tout pour la défense.

Paris n'était point tel, en ces temps orageux,
Qu'il paraît en nos jours aux Français trop heureux.
Cent forts, qu'avaient bâtis la fureur et la crainte,
Dans un moins vaste espace enfermaient son enceinte.
Ces faubourgs, aujourd'hui si pompeux et si grands,
Que la main de la Paix tient ouverts en tout temps,
D'une immense cité superbes avenues,
Où nos palais dorés se perdent dans les nues,
Étaient de longs hameaux d'un rempart entourés,

Par un fossé profond de Paris séparés.
Du côté du levant bientôt Bourbon s'avance.
Le voilà qui s'approche, et la Mort le devance.
Le fer avec le feu vole de toutes parts
Des mains des assiégeants et du haut des remparts.
Ces remparts menaçants, leurs tours, et leurs ouvrages,
S'écroulent sous les traits de ces brûlants orages;
On voit les bataillons rompus et renversés,
Et loin d'eux dans les champs leurs membres dispersés.
Ce que le fer atteint tombe réduit en poudre,
Et chacun des partis combat avec la foudre.

Jadis avec moins d'art, au milieu des combats,
Les malheureux mortels avançaient leur trépas;
Avec moins d'appareil ils volaient au carnage,
Et le fer dans leurs mains suffisait à leur rage.
De leurs cruels enfants l'effort industrieux[23]
A dérobé le feu qui brûle dans les cieux.
On entendait gronder ces bombes effroyables[a],
Des troubles de la Flandre enfants abominables:
Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé[24]
Vole avec la prison qui le tient renfermé;
Il la brise, et la mort en sort avec furie.

Avec plus d'art encore, et plus de barbarie,
Dans des antres profonds on a su renfermer
Des foudres souterrains, tout prêts à s'allumer.
Sous un chemin trompeur, où, volant au carnage,

[a] C'est dans les guerres de Flandre, sous Philippe II, qu'un ingénieur italien fit usage des bombes pour la première fois. Presque tous nos arts sont dus aux Italiens (1738).

Le soldat valeureux se fie à son courage,
On voit en un instant des abîmes ouverts,
De noirs torrents de soufre épandus dans les airs,
Des bataillons entiers par ce nouveau tonnerre
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre.
Ce sont là les dangers où Bourbon va s'offrir;
C'est par là qu'à son trône il brûle de courir.
Ses guerriers avec lui dédaignent ces tempêtes;
L'enfer est sous leurs pas, la foudre est sur leurs têtes:
Mais la gloire à leurs yeux vole à côté du roi;
Ils ne regardent qu'elle, et marchent sans effroi.

Mornay, parmi les flots de ce torrent rapide,
S'avance d'un pas grave et non moins intrépide:
Incapable à-la-fois de crainte et de fureur,
Sourd au bruit des canons, calme au sein de l'horreur,
D'un œil ferme et stoïque il regarde la guerre [25]
Comme un fléau du ciel, affreux, mais nécessaire [26].
Il marche en philosophe où l'honneur le conduit,
Condamne les combats, plaint son maître, et le suit.

Ils descendent enfin dans ce chemin terrible,
Qu'un glacis teint de sang rendait inaccessible.
C'est là que le danger ranime leurs efforts :
Ils comblent les fossés de fascines, de morts ;
Sur ces morts entassés ils marchent, ils s'avancent ;
D'un cours précipité sur la brèche ils s'élancent.
Armé d'un fer sanglant, couvert d'un bouclier,
Henri vole à leur tête, et monte le premier.
Il monte : il a déjà, de ses mains triomphantes,
Arboré de ses lis les enseignes flottantes.

Les ligueurs, devant lui, demeurent pleins d'effroi :
Ils semblaient respecter leur vainqueur et leur roi.
Ils cédaient, mais Mayenne à l'instant les ranime :
Il leur montre l'exemple, il les rappelle au crime;
Leurs bataillons serrés pressent de toutes parts
Ce roi dont ils n'osaient soutenir les regards.
Sur le mur, avec eux, la Discorde cruelle[27]
Se baigne dans le sang que l'on verse pour elle.
Le soldat à son gré, sur ce funeste mur,
Combattant de plus près, porte un trépas plus sûr.
Alors on n'entend plus ces foudres de la guerre,
Dont les bouches de bronze épouvantaient la terre;
Un farouche silence, enfant de la fureur,
A ces bruyants éclats succède avec horreur.
D'un bras déterminé, d'un œil brûlant de rage[28],
Parmi ses ennemis chacun s'ouvre un passage.
On saisit, on reprend, par un contraire effort,
Ce rempart teint de sang, théâtre de la mort.
Dans ses fatales mains la victoire incertaine
Tient encor près des lis l'étendard de Lorraine.
Les assiégeants surpris sont partout renversés,
Cent fois victorieux, et cent fois terrassés;
Pareils à l'Océan poussé par les orages,
Qui couvre à chaque instant et qui fuit ses rivages.

Jamais le roi, jamais son illustre rival,
N'avaient été si grands qu'en cet assaut fatal :
Chacun d'eux, au milieu du sang et du carnage,
Maître de son esprit, maître de son courage,
Dispose, ordonne, agit, voit tout en même temps,
Et conduit d'un coup d'œil ces affreux mouvements.

Cependant des Anglais la formidable élite[29],
Par le vaillant Essex à cet assaut conduite,
Marchait sous nos drapeaux pour la première fois,
Et semblait s'étonner de servir sous nos rois.
Ils viennent soutenir l'honneur de leur patrie,
Orgueilleux de combattre, et de donner leur vie
Sur ces mêmes remparts et dans ces mêmes lieux
Où la Seine autrefois vit régner leurs aïeux.
Essex monte à la brèche où combattait d'Aumale;
Tous deux jeunes, brillants, pleins d'une ardeur égale,
Tels qu'aux remparts de Troie on peint les demi-dieux.
Leurs amis, tout sanglants, sont en foule autour d'eux :
Français, Anglais, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble[30].

Ange, qui conduisiez leur fureur et leur bras,
Ange exterminateur, ame de ces combats,
De quel héros enfin prîtes-vous la querelle?
Pour qui pencha des cieux la balance éternelle?
Long-temps Bourbon, Mayenne, Essex, et son rival,
Assiégeants, assiégés, font un carnage égal.
Le parti le plus juste eut enfin l'avantage:
Enfin Bourbon l'emporte, il se fait un passage;
Les ligueurs fatigués ne lui résistent plus;
Ils quittent les remparts, ils tombent éperdus.

Comme on voit un torrent, du haut des Pyrénées,
Menacer des vallons les nymphes consternées;
Les digues qu'on oppose à ses flots orageux
Soutiennent quelque temps son choc impétueux;
Mais bientôt, renversant sa barrière impuissante,

Il porte au loin le bruit, la mort, et l'épouvante;
Déracine, en passant, ces chênes orgueilleux
Qui bravaient les hivers, et qui touchaient les cieux;
Détache les rochers du penchant des montagnes,
Et poursuit les troupeaux fuyant dans les campagnes:
Tel Bourbon descendait à pas précipités
Du haut des murs fumants qu'il avait emportés;
Tel, d'un bras foudroyant fondant sur les rebelles,
Il moissonne en courant leurs troupes criminelles.
Les Seize, avec effroi, fuyaient ce bras vengeur,
Égarés, confondus, dispersés par la peur.

Mayenne ordonne enfin que l'on ouvre les portes:
Il rentre dans Paris, suivi de ses cohortes.
Les vainqueurs furieux, les flambeaux à la main,
Dans les faubourgs sanglants se répandent soudain.
Du soldat effréné la valeur tourne en rage;
Il livre tout au fer, aux flammes, au pillage.
Henri ne les voit point; son vol impétueux
Poursuivait l'ennemi fuyant devant ses yeux.
Sa victoire l'enflamme, et sa valeur l'emporte;
Il franchit les faubourgs, il s'avance à la porte:
« Compagnons, apportez et le fer et les feux[31],
Venez, volez, montez sur ces murs orgueilleux. »

Comme il parlait ainsi, du profond d'une nue
Un fantôme éclatant se présente à sa vue:
Son corps majestueux, maître des éléments,
Descendait vers Bourbon sur les ailes des vents:
De la Divinité les vives étincelles
Étalaient sur son front des beautés immortelles;

Ses yeux semblaient remplis de tendresse et d'horreur:
« Arrête, cria-t-il, trop malheureux vainqueur!
Tu vas abandonner aux flammes, au pillage,
De cent rois tes aïeux l'immortel héritage,
Ravager ton pays, mes temples, tes trésors,
Égorger tes sujets, et régner sur des morts[32]:
Arrête!... » A ces accents, plus forts que le tonnerre,
Le soldat s'épouvante, il embrasse la terre,
Il quitte le pillage. Henri, plein de l'ardeur
Que le combat encore enflammait dans son cœur,
Semblable à l'Océan qui s'apaise et qui gronde:
« O fatal habitant de l'invisible monde[33]!
Que viens-tu m'annoncer dans ce séjour d'horreur?»
Alors il entendit ces mots pleins de douceur:
« Je suis cet heureux roi que la France révère,
Le père des Bourbons, ton protecteur, ton père;
Ce Louis qui jadis combattit comme toi,
Ce Louis dont ton cœur a négligé la foi,
Ce Louis qui te plaint, qui t'admire, et qui t'aime.
Dieu sur ton trône un jour te conduira lui-même;
Dans Paris, ô mon fils! tu rentreras vainqueur,
Pour prix de ta clémence, et non de ta valeur.
C'est Dieu qui t'en instruit, et c'est Dieu qui m'envoie.»
Le héros, à ces mots, verse des pleurs de joie.
La paix a dans son cœur étouffé son courroux:
Il s'écrie, il soupire, il adore à genoux.
D'une divine horreur son ame est pénétrée:
Trois fois il tend les bras à cette ombre sacrée;
Trois fois son père échappe à ses embrassements,
Tel qu'un léger nuage écarté par les vents[34].
Du faîte cependant de ce mur formidable[35],

Tous les ligueurs armés, tout un peuple innombrable,
Étrangers et Français, chefs, citoyens, soldats,
Font pleuvoir sur le roi le fer et le trépas.
La vertu du Très-Haut brille autour de sa tête,
Et des traits qu'on lui lance écarte la tempête.
Il vit alors, il vit de quel affreux danger
Le père des Bourbons venait le dégager.
Il contemplait Paris d'un œil triste et tranquille:
« Français! s'écria-t-il, et toi, fatale ville,
Citoyens malheureux, peuple faible et sans foi,
Jusqu'à quand voulez-vous combattre votre roi? »

Alors, ainsi que l'astre auteur de la lumière,
Après avoir rempli sa brûlante carrière,
Au bord de l'horizon brille d'un feu plus doux,
Et, plus grand à nos yeux, paraît fuir loin de nous,
Loin des murs de Paris le héros se retire,
Le cœur plein du saint roi, plein du Dieu qui l'inspire.
Il marche vers Vincenne, où Louis autrefois,
Au pied d'un chêne assis, dicta ses justes lois.
Que vous êtes changé, séjour jadis aimable!
Vincenne*, tu n'es plus qu'un donjon détestable,
Qu'une prison d'état, qu'un lieu de désespoir,
Où tombent si souvent du faîte du pouvoir
Ces ministres, ces grands, qui tonnent sur nos têtes,
Qui vivent à la cour au milieu des tempêtes;
Oppresseurs, opprimés, fiers, humbles tour-à-tour,

* On sait combien d'illustres prisonniers d'état les cardinaux de Richelieu et Mazarin firent enfermer à Vincennes. Lorsqu'on travaillait à *la Henriade*, le secrétaire d'état Le Blanc était prisonnier dans ce château, et il y fit ensuite enfermer ses ennemis (1752).

Tantôt l'horreur du peuple, et tantôt leur amour.
Bientôt de l'occident, où se forment les ombres,
La nuit vint sur Paris porter ses voiles sombres,
Et cacher aux mortels, en ce sanglant séjour,
Ces morts et ces combats qu'avait vus l'œil du jour.

FIN DU CHANT SIXIÈME.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT SIXIÈME.

[1] Les premiers vers de ce chant étaient, en 1723, dans le chant IX, alors le dernier, mais avec quelques différences. On lisait en 1723 :

Nomment un souverain, confirment sa puissance.

[2] Édition de 1723, chant IX :

Ose de ces états demander l'assemblée.
Partout on entendait cette fatale voix,
Que le peuple en tout temps est souverain des rois.
Ces maximes alors, en malheurs si fécondes,
Jetaient dans les esprits des racines profondes.
On voit de tous côtés s'assembler à grand bruit
Ces ligueurs obstinés qu'un fol orgueil conduit.
* Le luxe toujours né des misères publiques
Prépare avec éclat ces états chimériques.
Là, ne parurent point les princes, les seigneurs,
* De nos antiques pairs augustes successeurs,
* Qui, près des rois assis, nés juges de la France,
Du pouvoir qu'ils n'ont plus conservent l'apparence.
* Là, de nos parlements les sages députés
* Ne défendirent point nos faibles libertés.
Les lis n'ornerent point ce tribunal impie;
Sous un dais étranger l'ambition hardie,
Au milieu des Lorrains renversait à ses pieds
Des indignes Français les fronts humiliés.
Dans ces lieux étonnés Rome et Madrid commandent.
Cent conseils opposés de tous côtés s'entendent;
Le bandeau de l'erreur aveugle tous les yeux.
L'un, de la cour de Rome esclave ambitieux,
Aux états assemblés insolemment déclare
* Qu'il est temps que les lis rampent sous la tiare;
* Qu'on érige à Paris ce sanglant tribunal,
* Monument odieux du pouvoir monacal,
Que l'Espagne a reçu, que l'univers abhorre,
* Qui venge les autels, et qui les déshonore;

Il manque ici deux vers.

* Celui-ci, corrompu par l'or de l'Ibérie,
* A l'Espagnol qu'il hait veut vendre sa patrie;
L'autre, plus emporté, mais moins lâche en son choix,
* Plaçait déjà Mayenne au trône de nos rois.
Soudain Daubray se lève, et demande audience.
Chacun, à son aspect, garde un morne silence;
Parmi ce peuple lâche et du crime infecté,
Daubray fut toujours juste et pourtant respecté;
Souvent on l'avait vu, par sa mâle éloquence,
* De leurs emportements réprimer la licence.
Une noble colère éclate dans ses yeux.
« Lorsque j'ai vu, dit-il, assemblés en ces lieux
Les soutiens de l'Église et nos chefs les plus braves,
J'ai cru voir des Français, et non point des esclaves.
Quoi! sous un joug honteux prompts à nous avilir,
Ne disputez-vous donc que l'honneur de servir?
Ah! si de sept cents ans les droits héréditaires
N'ont pu placer Bourbon dans le rang de ses pères;
Si, tant de fois vaincus et toujours moins soumis,
Nous comptons les Capets parmi nos ennemis;
Si le joug de Henri nous semble un joug trop rude,
Pourquoi faut-il si loin chercher la servitude,
Et rejeter nos rois pour aller à genoux
Attendre qu'un tyran daigne régner sur nous?
Pour vous, qui destinez Mayenne au rang suprême,
Je conçois votre erreur, et l'excuse moi-même;
* Mayenne a des vertus qu'on ne peut trop chérir;
* Et je le choisirais si je pouvais choisir.
Mais nous avons des lois; et ce héros insigne,
S'il veut monter au trône, en est dès-lors indigne. »
* Comme il disait ces mots, Mayenne entre soudain
Avec l'éclat pompeux qui suit un souverain.
Daubray le voit entrer, etc.

Dès l'édition de 1728, Voltaire substitua Potier à Daubray; c'est aussi dans l'édition de 1728 qu'au lieu de *morne silence*, on lit *profond silence*. Enfin c'est encore de 1728 que date la transposition, dans le chant VI, de la tenue des états, qui fesait précédemment partie du chant IX.

[3] Corneille a dit dans *Cinna*, acte V, scène 1 :

Sans vouloir l'acquérir par un assassinat.

[4] Imitation du verset 10 du psaume 11 : « Et nunc, reges, intelligite : erudimini qui judicatis terram. »

[5] Molière a dit dans *le Tartufe*, acte I, scène 6 :

Veut nous assassiner avec un fer sacré.

[6] On lit dans *Rhadamiste et Zénobie*, acte I, scène 1 :

Mais le cruel, bien loin d'appuyer sa grandeur,
Le dévora bientôt dans le fond de son cœur.

[7] Dans l'ouvrage intitulé *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française* (voy. t. XXXIX, p. 188), ce vers est ainsi cité :

Quand les vents apaisés ne troublent plus les eaux.

[8] Dans l'édition de 1723, chant IX :

Vous parler en ces lieux pour la France et pour nous.
Il ne nous convient pas de nous choisir un maître.

[9] Édition de 1723 :

Près du suprême rang.

[10] Ce vers et les sept qui le suivent parurent, pour la première fois, dans l'édition de 1728.

[11] Édition de 1723, chant IX :

J'entends les noms affreux de relaps, d'hérétique;
Je vois d'un zèle faux des prêtres emportés.

[12] Édition de 1723 :

A l'oint de votre Dieu dérobe votre hommage?
Le sang de saint Louis parjure à ses serments.

[13] Édition de 1723 :

Il vient les protéger, les chérir, et s'instruire;
Il vient venger les lois, dont vous bravez l'empire.

[14] Édition de 1723 :

Qui, détestant des dieux de métal ou de plâtre.

[15] Édition de 1723 :

Souffraient tout sans se plaindre.

[16] Voltaire a dit dans *OEdipe*, acte V, scène 4 :

Voilà tous mes forfaits; je n'en connais point d'autres.

[17] Édition de 1723 :

C'en est fait, il approche, et nous sommes perdus.

[18] Édition de 1723 :

D'armes et de tambours un bruit plein de terreur.

[19] Édition de 1723 :

Ainsi des flancs du Nord.

[20] Édition de 1723, chant IX :

* Qui, lasse du repos et de sang affamée,
Venait, d'un sang rebelle inondant nos sillons,
Aux champs parisiens planter ses pavillons;
Ces lions déchaînés, avides de carnage,
N'attendent que l'assaut, la prise, le pillage.
Le fer vengeur est prêt, les feux sont allumés;
Bientôt ces murs fameux détruits et consumés,
Cachant sous leurs débris le crime et l'innocence,
Vont être un grand exemple au reste de la France.
Mais, d'un peuple barbare ennemi généreux,
Henri retient ses traits déjà tournés sur eux.
Il voulait les sauver de leur propre furie:
Haï de ses sujets, il aimait sa patrie.
Armé pour les punir, prompt à les épargner,
Eux seuls voulaient le perdre; il voulait les gagner.
Heureux si sa bonté, etc.

La suite de ce passage a été conservée dans le chant X.

[21] L'édition de 1775 porte :

Ses rives désolées,

ce qui est une faute d'impression que les éditeurs de Kehl ont aperçue: leurs éditions portent *les*. J'ai rétabli le texte des éditions de 1728 à 1771.

[22] Ce vers se trouve dans le poëme de Cassagne, déjà cité en la note 2 du chant I, page 64.

[23] Dans l'édition de 1723, on lisait au chant VII (aujourd'hui le chant VIII):

Pour vous exterminer, vos enfants odieux
Ont dérobé le foudre allumé dans les cieux.

24 On lisait dans l'édition de 1748 et dans les précédentes :

Le salpêtre, enfoncé dans ces globes d'airain,
Part, s'échauffe, s'embrase, et s'écarte soudain ;
La mort en mille éclats en sort avec furie.

25 Les éditions de 1728 et 1730 portent :

Avec un œil stoïque.

C'est dans l'édition de 1737 qu'on lit, pour la première fois :

D'un œil ferme et stoïque.

26 Tel est le texte des éditions de 1728, 1730, 1732, 1733, 1734, 1756, et suivantes; mais dans les éditions de 1737, 1738, 1742, 1746, 1748, 1751, 1752, il y a :

Il ne voit dans la guerre
Qu'un châtiment affreux des crimes de la terre.

27 Imitation d'Homère, Iliade, livre XII.

28 Imitation de Racine (*Thébaïde*, acte V, scène 3) :

D'un geste menaçant, d'un œil brûlant de rage,
Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage.

Ce dernier vers est, à un mot près, reproduit dans le chant VIII, vers 246.

29 Dans l'édition de 1723, le cinquième chant commençait ainsi :

De la noblesse anglaise une nombreuse élite
Par le vaillant Essex en nos climats conduite,
Prête à nous secourir pour la première fois,
S'étonnait en marchant de servir sous nos rois.
Ils suivaient nos drapeaux dans les champs de Neustrie;
C'est là qu'ils soutenaient l'honneur de leur patrie,
Orgueilleux de combattre et de vaincre en des lieux
* Où la Seine autrefois vit régner leurs aïeux.
Cependant s'avançaient, etc.

C'est en 1728 que l'auteur transposa ces vers, dans le chant VI, tels qu'ils sont aujourd'hui.

30 Palissot a remarqué que ce passage est imité de Xénophon, cité par Longin dans son *Traité du sublime*, et traduit ainsi par Boileau : « Ayant approché leurs boucliers les uns des autres, ils reculoient, ils combattoient, ils tuoient, ils mouroient ensemble. » (*Traité du sublime*, chapitre XVI, et *Histoire grecque* de Xénophon, livre IV).

31 Imitation de Virgile, *Æn.*, IX, 37 :

Ferte citi ferrum, date tela, et scandite muros.

32 Racine a dit dans *la Thébaïde*, acte IV, scène 3 :

Est-ce donc sur des morts que vous voulez régner?

33 Il y a dans l'édition de 1728 :

« O fatal habitant de l'invisible monde!
Répond-il, quel dessein te transporte en ces lieux ?
Sors-tu du noir abime, ou descends-tu des cieux ?
Faut-il que je t'encense, ou bien que je t'abhorre ? »

34 Ter conatus ibi collo dare brachia circum;
Ter frustra comprensa manus effugit imago,
Par levibus ventis, volucrique simillima somno.
VIRG., Æn., II, 792-794.

Cette imitation de ces vers de Virgile était, en 1723, dans le chant VI (qui depuis 1728 est le septième); voyez les variantes du chant VII, note 31.

35 Au lieu de ce vers et des dix-huit qui le suivent, il y avait en 1728 :

Cependant la nuit vient; le héros dans la plaine
Suit Louis, qui s'envole aux chênes de Vincenne :
Vincenne, lieux sacrés, où Louis autrefois.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT SIXIÈME.

CHANT SEPTIÈME.

Digitized by Google

ARGUMENT.

Saint Louis transporte Henri IV en esprit au ciel et aux enfers, et lui fait voir, dans le palais des Destins, sa postérité, et les grands hommes que la France doit produire.

Digitized by Google

CHANT SEPTIÈME[a].

Du Dieu qui nous créa la clémence infinie[1],
Pour adoucir les maux de cette courte vie,
A placé parmi nous deux êtres bienfesants,
De la terre à jamais aimables habitants,
Soutiens dans les travaux, trésors dans l'indigence:
L'un est le doux Sommeil, et l'autre est l'Espérance.
L'un, quand l'homme accablé sent de son faible corps
Les organes vaincus sans force et sans ressorts,
Vient par un calme heureux secourir la nature,
Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure;
L'autre anime nos cœurs, enflamme nos desirs,
Et, même en nous trompant, donne de vrais plaisirs.
Mais aux mortels chéris à qui le ciel l'envoie,
Elle n'inspire point une infidèle joie;
Elle apporte de Dieu la promesse et l'appui;
Elle est inébranlable et pure comme lui.

Louis près de Henri tous les deux les appelle:
« Approchez vers mon fils, venez, couple fidèle. »

[a] Le lecteur judicieux voit bien qu'on a été dans l'obligation indispensable de mettre dans un songe toute la fiction de ce septième chant, qui sans cela eût paru trop insoutenable dans notre religion. On a donc supposé (et la religion chrétienne le permet) que Dieu, qui nous donne toutes nos idées et le jour et la nuit, fait voir en songe à Henri IV les événements qu'il prépare à la France, et lui montre les secrets de sa providence sous des emblèmes allégoriques, ce qu'on expliquera plus au long dans le cours des remarques (1723).

Le Sommeil l'entendit de ses antres secrets :
Il marche mollement vers ces ombrages frais.
Les Vents, à son aspect, s'arrêtent en silence ;
Les Songes fortunés, enfants de l'Espérance,
Voltigent vers le prince, et couvrent ce héros
D'olive et de lauriers, mêlés à leurs pavots.

Louis, en ce moment, prenant son diadème[2],
Sur le front du vainqueur il le posa lui-même :
« Règne, dit-il, triomphe, et sois en tout mon fils ;
Tout l'espoir de ma race en toi seul est remis[3] :
Mais le trône, ô Bourbon ! ne doit point te suffire ;
Des présents de Louis le moindre est son empire.
C'est peu d'être un héros, un conquérant, un roi ;
Si le ciel ne t'éclaire, il n'a rien fait pour toi.
Tous ces honneurs mondains ne sont qu'un bien stérile,
Des humaines vertus récompense fragile,
Un dangereux éclat qui passe et qui s'enfuit,
Que le trouble accompagne, et que la mort détruit.
Je vais te découvrir un plus durable empire,
Pour te récompenser, bien moins que pour t'instruire.
Viens, obéis, suis-moi par de nouveaux chemins :
Vole au sein de Dieu même, et remplis tes destins. »

L'un et l'autre, à ces mots, dans un char de lumière,
Des cieux, en un moment, traversent la carrière.
Tels on voit dans la nuit la foudre et les éclairs
Courir d'un pôle à l'autre, et diviser les airs ;
Et telle s'éleva cette nue embrasée[4]
Qui, dérobant aux yeux le maître d'Élisée,
Dans un céleste char, de flamme environné,

L'emporta loin des bords de ce globe étonné.

Dans le centre éclatant de ces orbes immenses,
Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leurs distances,
Luit cet astre du jour, par Dieu même allumé[5],
Qui tourne autour de soi sur son axe enflammé :
De lui partent sans fin des torrents de lumière ;
Il donne, en se montrant, la vie à la matière,
Et dispense les jours, les saisons, et les ans,
A des mondes divers autour de lui flottants.
Ces astres, asservis à la loi qui les presse,
S'attirent dans leur course[a], et s'évitent sans cesse,
Et, servant l'un à l'autre et de règle et d'appui,
Se prêtent les clartés qu'ils reçoivent de lui.
Au-delà de leur cours, et loin dans cet espace
Où la matière nage, et que Dieu seul embrasse,
Sont des soleils sans nombre, et des mondes sans fin.
Dans cet abîme immense il leur ouvre un chemin.
Par-delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside[6].

C'est là que le héros suit son céleste guide ;
C'est là que sont formés tous ces esprits divers
Qui remplissent les corps et peuplent l'univers.
Là sont, après la mort, nos ames replongées,
De leur prison grossière à jamais dégagées.

Un juge incorruptible y rassemble à ses pieds
Ces immortels esprits que son souffle a créés.

[a] Que l'on admette ou non l'attraction de M. Newton, toujours demeure-t-il certain que les globes célestes, s'approchant et s'éloignant tour à tour, paraissent s'attirer et s'éviter (1730).

C'est cet Être infini qu'on sert et qu'on ignore:
Sous des noms différents le monde entier l'adore:
Du haut de l'empyrée il entend nos clameurs;
Il regarde en pitié ce long amas d'erreurs,
Ces portraits insensés que l'humaine ignorance
Fait avec piété de sa sagesse immense 7.

La Mort auprès de lui, fille affreuse du Temps,
De ce triste univers conduit les habitants:
Elle amène à-la-fois les bonzes, les brachmanes,
Du grand Confucius les disciples profanes,
Des antiques Persans les secrets successeurs,
De Zoroastre[a] encore aveugles sectateurs;
Les pâles habitants de ces froides contrées
Qu'assiégent de glaçons les mers hyperborées[8];
Ceux qui de l'Amérique habitent les forêts,
De l'erreur invincible innombrables sujets.
Le dervis étonné, d'une vue inquiète,
A la droite de Dieu cherche en vain son prophète.
Le bonze, avec des yeux sombres et pénitents,
Y vient vanter en vain ses vœux et ses tourments.

Éclairés à l'instant, ces morts dans le silence
Attendent en tremblant l'éternelle sentence.
Dieu, qui voit à-la-fois, entend, et connaît tout,
D'un coup d'œil les punit, d'un coup d'œil les absout.
Henri n'approcha point vers le trône invisible

[a] En Perse, les Guèbres ont une religion à part, qu'ils prétendent être la religion fondée par Zoroastre, et qui paraît moins folle que les autres superstitions humaines, puisqu'ils rendent un culte secret au soleil, comme à une image du Créateur (1730).

D'où part à chaque instant ce jugement terrible,
Où Dieu prononce à tous ses arrêts éternels,
Qu'osent prévoir en vain tant d'orgueilleux mortels.
« Quelle est, disait Henri, s'interrogeant lui-même,
Quelle est de Dieu sur eux la justice suprême?
Ce Dieu les punit-il d'avoir fermé leurs yeux
Aux clartés que lui-même il plaça si loin d'eux?
Pourrait-il les juger, tel qu'un injuste maître,
Sur la loi des chrétiens, qu'ils n'avaient pu connaître?
Non. Dieu nous a créés, Dieu nous veut sauver tous:
Partout il nous instruit, partout il parle à nous;
Il grave en tous les cœurs la loi de la nature,
Seule à jamais la même, et seule toujours pure.
Sur cette loi, sans doute, il juge les païens,
Et si leur cœur fut juste, ils ont été chrétiens. »

Tandis que du héros la raison confondue
Portait sur ce mystère une indiscrète vue,
Au pied du trône même une voix s'entendit[9];
Le ciel s'en ébranla, l'univers en frémit;
Ses accents ressemblaient à ceux de ce tonnerre
Quand du mont Sinaï Dieu parlait à la terre.
Le cœur des immortels se tut pour l'écouter,
Et chaque astre en son cours alla le répéter.
« A ta faible raison garde-toi de te rendre:
Dieu t'a fait pour l'aimer, et non pour le comprendre.
Invisible à tes yeux, qu'il règne dans ton cœur;
Il confond l'injustice, il pardonne à l'erreur;
Mais il punit aussi toute erreur volontaire:
Mortel, ouvre les yeux quand son soleil t'éclaire. »

Henri dans ce moment, d'un vol précipité,

Est par un tourbillon dans l'espace emporté
Vers un séjour informe, aride, affreux, sauvage,
De l'antique chaos abominable image,
Impénétrable aux traits de ces soleils brillants,
Chefs-d'œuvre du Très-Haut, comme lui bienfesants.
Sur cette terre horrible, et des anges haïe,
Dieu n'a point répandu le germe de la vie.
La Mort, l'affreuse Mort, et la Confusion,
Y semblent établir leur domination.
« Quelles clameurs, ô Dieu! quels cris épouvantables[10]!
Quels torrents de fumée! et quels feux effroyables!
Quels monstres, dit Bourbon, volent dans ces climats!
Quels gouffres enflammés s'entr'ouvrent sous mes pas! »

« O mon fils! vous voyez les portes de l'abîme
Creusé par la Justice, habité par le Crime:
Suivez-moi, les chemins en sont toujours ouverts[11]. »
Ils marchent aussitôt aux portes des enfers*.
Là, gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche[12],
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche;
Le jour blesse ses yeux, dans l'ombre étincelants:
Triste amante des morts, elle hait les vivants[13].
Elle aperçoit Henri, se détourne, et soupire.
Auprès d'elle est l'Orgueil, qui se plaît et s'admire;
La Faiblesse au teint pâle, aux regards abattus,
Tyran qui cède au crime et détruit les vertus;
L'Ambition sanglante, inquiète, égarée,

* Les théologiens n'ont pas décidé comme un article de foi que l'enfer fût au centre de la terre, ainsi qu'il l'était dans la théologie païenne. Quelques uns l'ont placé dans le soleil : on l'a mis ici dans un globe destiné uniquement à cet usage (1730).

De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée;
La tendre Hypocrisie, aux yeux pleins de douceur
(Le ciel est dans ses yeux[14], l'enfer est dans son cœur);
Le faux Zèle étalant ses barbares maximes;
Et l'Intérêt enfin, père de tous les crimes.

Des mortels corrompus ces tyrans effrénés,
A l'aspect de Henri, paraissent consternés;
Ils ne l'ont jamais vu; jamais leur troupe impie
N'approcha de son ame, à la vertu nourrie:
« Quel mortel, disaient-ils, par ce juste conduit[15],
Vient nous persécuter dans l'éternelle nuit? »

Le héros, au milieu de ces esprits immondes,
S'avançait à pas lents sous ces voûtes profondes.
Louis guidait ses pas: « Ciel! qu'est-ce que je voi?
L'assassin de Valois! ce monstre devant moi!
Mon père, il tient encor ce couteau parricide
Dont le conseil des Seize arma sa main perfide[16]:
Tandis que, dans Paris, tous ces prêtres cruels
Osent de son portrait souiller les saints autels,
Que la Ligue l'invoque, et que Rome le loue[a],
Ici, dans les tourments, l'enfer le désavoue[17]. »

« Mon fils, reprit Louis, de plus sévères lois[18]
Poursuivent en ces lieux les princes et les rois.

[a] Le parricide Jacques Clément fut loué à Rome dans la chaire, où l'on aurait dû prononcer l'oraison funèbre de Henri III. On mit son portrait à Paris sur les autels, avec l'eucharistie. Le cardinal de Retz rapporte que le jour des barricades, sous la minorité de Louis XIV, il vit un bourgeois portant un hausse-col sur lequel était gravé ce moine, avec ces mots: Saint Jacques Clément (1730).

Regardez ces tyrans, adorés dans leur vie :
Plus ils étaient puissants, plus Dieu les humilie.
Il punit les forfaits que leurs mains ont commis [19],
Ceux qu'ils n'ont point vengés, et ceux qu'ils ont permis.
La mort leur a ravi leurs grandeurs passagères,
Ce faste, ces plaisirs, ces flatteurs mercenaires,
De qui la complaisance, avec dextérité [20],
A leurs yeux éblouis cachait la vérité.
La Vérité terrible ici fait leurs supplices [21] :
Elle est devant leurs yeux, elle éclaire leurs vices.
Voyez comme à sa voix tremblent ces conquérants!
Héros aux yeux du peuple, aux yeux de Dieu tyrans;
Fléaux du monde entier, que leur fureur embrase,
La foudre qu'ils portaient à leur tour les écrase.
Auprès d'eux sont couchés tous ces rois fainéants [22],
Sur un trône avili fantômes impuissants. »

Henri voit près des rois leurs insolents ministres :
Il remarque surtout ces conseillers sinistres,
Qui, des mœurs et des lois avares corrupteurs,
De Thémis et de Mars ont vendu les honneurs;
Qui mirent les premiers à d'indignes enchères
L'inestimable prix des vertus de nos pères.
Êtes-vous en ces lieux, faibles et tendres cœurs [23],
Qui, livrés aux plaisirs, et couchés sur des fleurs,
Sans fiel et sans fierté couliez dans la paresse
Vos inutiles jours, filés par la mollesse?
Avec les scélérats seriez-vous confondus,
Vous, mortels bienfesants, vous, amis des vertus,
Qui, par un seul moment de doute ou de faiblesse,
Avez séché le fruit de trente ans de sagesse?

Le généreux Henri ne put cacher ses pleurs.
« Ah! s'il est vrai, dit-il, qu'en ce séjour d'horreurs
La race des humains soit en foule engloutie*,
Si les jours passagers d'une si triste vie
D'un éternel tourment sont suivis sans retour,
Ne vaudrait-il pas mieux ne voir jamais le jour?
Heureux, s'ils expiraient dans le sein de leur mère!
Ou si ce Dieu du moins, ce grand Dieu si sévère,
A l'homme, hélas! trop libre, avait daigné ravir [24]
Le pouvoir malheureux de lui désobéir! »

« Ne crois point, dit Louis, que ces tristes victimes [25]

* On compte plus de 950 millions d'hommes sur la terre; le nombre des catholiques va à 50 millions: si la vingtième partie est celle des élus, c'est beaucoup; donc il y a actuellement sur la terre 947 millions 500 mille hommes destinés aux peines éternelles de l'enfer. Et comme le genre humain se répare environ tous les vingt ans, mettez, l'un portant l'autre, les temps les plus peuplés avec les moins peuplés, il se trouve qu'à ne compter que 6,000 ans depuis la création, il y a déjà 300 fois 947 millions de damnés. De plus, le peuple juif ayant été cent fois moins nombreux que le peuple catholique, cela augmente le nombre des damnés prodigieusement: ce calcul méritait bien les larmes de Henri IV (1746).

— C'est ainsi, sauf une petite erreur dans le calcul (120 fois, au lieu de 300 fois), qu'on trouve cette note dans l'édition de *la Henriade* donnée par Marmontel en 1746, et dans l'édition des *OEuvres*, qui est de la même année. Dans cette dernière, elle est marquée d'un astérisque, tandis que les autres notes ont des lettrines. Elle ne fut pas reproduite dans les éditions de 1748, 1751, 1752, 1756, 1764, 1768, 1775.

Dans une édition de 1748 (autre que celle de Dresde), et que je crois d'Amsterdam ou de Rouen, elle est remplacée par celle-ci:

« Ces vers ont un rapport bien sensible à la terrible vérité du petit nombre des élus; et, sans vouloir ici effrayer les imaginations faibles par un calcul qui n'est que trop juste, il suffit de renvoyer aux paraboles des épis laissés après la moisson, et des grappes échappées à la diligence du vendangeur. Voyez surtout le sermon de l'évêque de Clermont (Massillon) sur le petit nombre des élus, lequel est un chef-d'œuvre d'éloquence, et le modèle presque inimitable des sermons. » B.

Souffrent des châtiments qui surpassent leurs crimes,
Ni que ce juste Dieu, créateur des humains,
Se plaise à déchirer l'ouvrage de ses mains:
Non, s'il est infini, c'est dans ses récompenses:
Prodigue de ses dons, il borne ses vengeances.
Sur la terre on le peint l'exemple des tyrans;
Mais ici c'est un père, il punit ses enfants;
Il adoucit les traits de sa main vengeresse[26];
Il ne sait point punir des moments de faiblesse,
Des plaisirs passagers, pleins de trouble et d'ennui,
Par des tourments affreux, éternels comme lui[a].»

Il dit, et dans l'instant l'un et l'autre s'avance[27]
Vers les lieux fortunés qu'habite l'Innocence.
Ce n'est plus des enfers l'affreuse obscurité,
C'est du jour le plus pur l'immortelle clarté.
Henri voit ces beaux lieux, et soudain, à leur vue,
Sent couler dans son ame une joie inconnue:
Les soins, les passions n'y troublent point les cœurs;
La volupté tranquille y répand ses douceurs.
Amour, en ces climats tout ressent ton empire:
Ce n'est point cet amour que la mollesse inspire;
C'est ce flambeau divin, ce feu saint et sacré,
Ce pur enfant des cieux sur la terre ignoré.
De lui seul à jamais tous les cœurs se remplissent;
Ils desirent sans cesse, et sans cesse ils jouissent,
Et goûtent, dans les feux d'une éternelle ardeur,
Des plaisirs sans regrets, du repos sans langueur.

[a] On peut entendre par cet endroit les fautes vénielles et le purgatoire (1730). Les anciens eux-mêmes en admettaient un, et on le trouve expressément dans Virgile (1746).

Là, règnent les bons rois qu'ont produits tous les âges[28],
Là, sont les vrais héros; là, vivent les vrais sages;
Là, sur un trône d'or, Charlemagne et Clovis[a]
Veillent du haut des cieux sur l'empire des lis.
Les plus grands ennemis, les plus fiers adversaires,
Réunis dans ces lieux, n'y sont plus que des frères.
Le sage Louis douze[b], au milieu de ces rois,
S'élève comme un cèdre, et leur donne des lois[29].
Ce roi, qu'à nos aïeux donna le ciel propice,
Sur son trône avec lui fit asseoir la justice;
Il pardonna souvent; il régna sur les cœurs,
Et des yeux de son peuple il essuya les pleurs.
D'Amboise[c] est à ses pieds, ce ministre fidèle
Qui seul aima la France, et fut seul aimé d'elle;
Tendre ami de son maître, et qui, dans ce haut rang,
Ne souilla point ses mains de rapine et de sang[30].
O jours! ô mœurs! ô temps d'éternelle mémoire!
Le peuple était heureux, le roi couvert de gloire:
De ses aimables lois chacun goûtait les fruits.
Revenez, heureux temps, sous un autre Louis!

Plus loin sont ces guerriers prodigues de leur vie[31],
Qu'enflamma leur devoir, et non pas leur furie;

[a] Il ne s'agit pas d'examiner dans un poëme si Clovis et Charlemagne, François Ier, Charles V, etc., sont des saints; il suffit qu'ils ont été de grands rois, et que dans notre religion on doit les supposer heureux, puisqu'ils sont morts en chrétiens (1723).

[b] Louis XII est le seul roi qui ait eu le surnom de Père du peuple (1730).

[c] Sur ces entrefaites mourut George d'Amboise, qui fut justement aimé de la France et de son maître, parcequ'il les aimait tous deux également. (Mézeray, *grande Histoire.*) (1730).

La Trimouille[a], Clisson, Montmorency, de Foix[b],
Guesclin[c], le destructeur et le vengeur des rois,
Le vertueux Bayard[d], et vous, brave amazone[e],
La honte des Anglais, et le soutien du trône[32].

« Ces héros, dit Louis, que tu vois dans les cieux,

[a] Parmi plusieurs grands hommes de ce nom on a eu ici en vue Guy de La Trimouille, surnommé le Vaillant, qui portait l'oriflamme, et qui refusa l'épée de connétable sous Charles VI.

Clisson (le connétable de), sous Charles VI.

Montmorency. Il faudrait un volume pour spécifier les services rendus à l'état par cette maison (1730).

[b] Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII, fut tué de quatorze coups à la célèbre bataille de Ravenne, qu'il avait gagnée. Dans quelques éditions on lisait Dunois (1730).

[c] Guesclin (le connétable du). Il sauva la France sous Charles V, conquit la Castille, mit Henri de Transtamare sur le trône de Pierre-le-Cruel, et fut connétable de France et de Castille (1730).

[d] Bayard (Pierre du Terrail, surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche). Il arma François Ier chevalier à la bataille de Marignan; il fut tué en 1523, à la retraite de Rebec, en Italie (1730).

[e] Jeanne d'Arc, connue sous le nom de la Pucelle d'Orléans, servante d'hôtellerie, née au village de Domremy-sur-Meuse, qui, se trouvant une force de corps et une hardiesse au-dessus de son sexe, fut employée par le comte de Dunois pour rétablir les affaires de Charles VII. Elle fut prise dans une sortie à Compiègne, en 1430, conduite à Rouen, jugée comme sorcière par un tribunal ecclésiastique, également ignorant et barbare, et brûlée par les Anglais, qui auraient dû honorer son courage (1730).

Voici ce qu'on a écrit de plus raisonnable sur la Pucelle d'Orléans : c'est Monstrelet, auteur contemporain, qui parle :

« En l'an 1428, viot devers le roi Charles de France, à Chinon, où il se tenoit, une pucelle, jeune fille âgée de vingt ans, nommée Jeanne, laquelle étoit vêtue et habillée en guise d'homme, et étoit des parties entre Bourgogne et Lorraine, d'une ville nommée Droimi, à présent Domremy, assez près de Vaucouleur; laquelle pucelle Jeanne fut grand espace de temps chambrière en une hôtellerie, et étoit hardie de chevaucher chevaux, les mener boire, et faire telles autres apertises et habiletés que jeunes filles

Comme toi de la terre ont ébloui les yeux;
La vertu comme à toi, mon fils, leur était chère:
Mais, enfants de l'Église, ils ont chéri leur mère;
Leur cœur simple et docile aimait la vérité;
Leur culte était le mien: pourquoi l'as-tu quitté?»

Comme il disait ces mots d'une voix gémissante,
Le palais des Destins devant lui se présente:
Il fait marcher son fils vers ces sacrés remparts,
Et cent portes d'airain s'ouvrent à ses regards.

Le Temps, d'une aile prompte et d'un vol insensible,
Fuit et revient sans cesse à ce palais terrible;
Et de là sur la terre il verse à pleines mains
Et les biens et les maux destinés aux humains[33].
Sur un autel de fer, un livre inexplicable
Contient de l'avenir l'histoire irrévocable:
La main de l'Éternel y marqua nos desirs[34],
Et nos chagrins cruels, et nos faibles plaisirs.
On voit la Liberté, cette esclave si fière,
Par d'invisibles nœuds[35] en ces lieux prisonnière:
Sous un joug inconnu, que rien ne peut briser,

n'ont point accoutumé de faire; et fut mise à voye, et envoyée devers le roi, par un chevalier nommé messire Roger de Baudrencourt, capitaine, de par le roi, de Vaucouleur, etc.»

On sait comment on se servit de cette fille pour ranimer le courage des Français, qui avaient besoin d'un miracle: il suffit qu'on l'ait crue envoyée de Dieu, pour qu'un poëte soit en droit de la placer dans le ciel avec les héros. Mézeray dit tout bonnement que saint Michel, le prince de la milice céleste, apparut à cette fille, etc. Quoi qu'il en soit, si les Français ont été trop crédules sur la Pucelle d'Orléans, les Anglais ont été trop cruels en la fesant brûler; car ils n'avaient rien à lui reprocher que son courage et leurs défaites (1723).

Dieu sait l'assujettir sans la tyranniser;
A ses suprêmes lois d'autant mieux attachée,
Que sa chaîne à ses yeux pour jamais est cachée,
Qu'en obéissant même elle agit par son choix,
Et souvent aux destins pense donner des lois.
« Mon cher fils, dit Louis, c'est de là que la grace[36]
Fait sentir aux humains sa faveur efficace;
C'est de ces lieux sacrés qu'un jour son trait vainqueur
Doit partir, doit brûler, doit embraser ton cœur.
Tu ne peux différer, ni hâter, ni connaître
Ces moments précieux dont Dieu seul est le maître.
Mais qu'ils sont encor loin ces temps, ces heureux temps
Où Dieu doit te compter au rang de ses enfants!
Que tu dois éprouver de faiblesses honteuses!
Et que tu marcheras dans des routes trompeuses!
Retranches, ô mon Dieu, des jours de ce grand roi,
Ces jours infortunés qui l'éloignent de toi. »

Mais dans ces vastes lieux quelle foule s'empresse[37]?
Elle entre à tout moment, et s'écoule sans cesse.
« Vous voyez, dit Louis, dans ce sacré séjour,
Les portraits des humains qui doivent naître un jour[38]:
Des siècles à venir ces vivantes images
Rassemblent tous les lieux, devancent tous les âges.
Tous les jours des humains, comptés avant les temps,
Aux yeux de l'Éternel à jamais sont présents.
Le Destin marque ici l'instant de leur naissance,
L'abaissement des uns, des autres la puissance,
Les divers changements attachés à leur sort,
Leurs vices, leurs vertus, leur fortune, et leur mort.

« Approchons-nous: le ciel te permet de connaître[39]

Les rois et les héros qui de toi doivent naître.
Le premier qui paraît, c'est ton auguste fils :
Il soutiendra long-temps la gloire de nos lis,
Triomphateur heureux du Belge et de l'Ibère;
Mais il n'égalera ni son fils ni son père. »

Henri, dans ce moment, voit sur des fleurs de lis
Deux mortels orgueilleux auprès du trône assis :
Ils tiennent sous leurs pieds tout un peuple à la chaîne;
Tous deux sont revêtus de la pourpre romaine;
Tous deux sont entourés de gardes, de soldats :
Il les prend pour des rois... « Vous ne vous trompez pas;
Ils le sont, dit Louis, sans en avoir le titre;
Du prince et de l'état l'un et l'autre est l'arbitre.
Richelieu, Mazarin, ministres immortels,
Jusqu'au trône élevés de l'ombre des autels,
Enfants de la Fortune et de la Politique,
Marcheront à grands pas au pouvoir despotique.
Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi;
Mazarin, souple, adroit, et dangereux ami :
L'un[a], fuyant avec art, et cédant à l'orage;
L'autre aux flots irrités opposant son courage;
Des princes de mon sang ennemis déclarés;
Tous deux haïs du peuple, et tous deux admirés;
Enfin, par leurs efforts, ou par leur industrie,
Utiles à leurs rois, cruels à la patrie.
O toi, moins puissant qu'eux, moins vaste en tes desseins[40],

[a] Le cardinal Mazarin fut obligé de sortir du royaume en 1651, malgré la reine régente, qu'il gouvernait; mais le cardinal de Richelieu se maintint toujours, malgré ses ennemis, et même malgré le roi, qui était dégoûté de lui (1730).

Toi, dans le second rang le premier des humains,
Colbert[41], c'est sur tes pas que l'heureuse abondance,
Fille de tes travaux, vient enrichir la France.
Bienfaiteur de ce peuple ardent à t'outrager[a],
En le rendant heureux, tu sauras t'en venger:
Semblable à ce héros, confident de Dieu même,
Qui nourrit les Hébreux pour prix de leur blasphème.

« Ciel! quel pompeux amas d'esclaves à genoux
Est aux pieds de ce roi[b] qui les fait trembler tous!
Quels honneurs! quels respects! jamais roi dans la France
N'accoutuma son peuple à tant d'obéissance.
Je le vois, comme vous, par la gloire animé,
Mieux obéi, plus craint, peut-être moins aimé.
Je le vois, éprouvant des fortunes diverses,
Trop fier dans ses succès, mais ferme en ses traverses;
De vingt peuples ligués bravant seul tout l'effort[42],
Admirable en sa vie, et plus grand dans sa mort.
Siècle heureux de Louis, siècle que la nature
De ses plus beaux présents doit combler sans mesure,
C'est toi qui dans la France amènes les beaux-arts;
Sur toi tout l'avenir va porter ses regards;
Les muses à jamais y fixent leur empire;
La toile est animée, et le marbre respire[43];
Quels sages[c], rassemblés dans ces augustes lieux,

[a] Le peuple, ce monstre féroce et aveugle, détestait le grand Colbert, au point qu'il voulut déterrer son corps; mais la voix des gens sensés, qui prévaut à la longue, a rendu sa mémoire à jamais chère et respectable (1746).

[b] Louis XIV (1723).

[c] L'académie des sciences, dont les mémoires sont estimés dans toute l'Europe (1730).

Mesurent l'univers, et lisent dans les cieux;
Et, dans la nuit obscure apportant la lumière,
Sondent les profondeurs de la nature entière?
L'erreur présomptueuse à leur aspect s'enfuit,
Et vers la vérité le doute les conduit.

« Et toi, fille du ciel, toi, puissante harmonie,
Art charmant qui polis la Grèce et l'Italie,
J'entends de tous côtés ton langage enchanteur,
Et tes sons, souverains de l'oreille et du cœur!
Français, vous savez vaincre et chanter vos conquêtes:
Il n'est point de lauriers qui ne couvrent vos têtes :
Un peuple de héros va naître en ces climats:
Je vois tous les Bourbons voler dans les combats.
A travers mille feux je vois Condé[a] paraître,
Tour-à-tour la terreur et l'appui de son maître :
Turenne, de Condé le généreux rival,
Moins brillant, mais plus sage, et du moins son égal.
Catinat[b] réunit, par un rare assemblage,

[a] Louis de Bourbon, appelé communément le grand Condé, et Henri, vicomte de Turenne, ont été regardés comme les plus grands capitaines de leur temps; tous deux ont remporté de grandes victoires, et acquis de la gloire même dans leurs défaites. Le génie du prince de Condé semblait, à ce qu'on dit, plus propre pour un jour de bataille, et celui de M. de Turenne pour toute une campagne. Au moins est-il certain que M. de Turenne remporta des avantages sur le grand Condé à Gien, à Étampes, à Paris, à Arras, à la bataille des Dunes; cependant on n'ose point décider quel était le plus grand homme (1739).

[b] Le maréchal de Catinat, né en 1637. Il gagna les batailles de Staffarde et de la Marsaille, et obéit ensuite, sans murmurer, au maréchal de Villeroi, qui lui envoyait des ordres sans le consulter. Il quitta le commandement sans peine, ne se plaignit jamais de personne, ne demanda rien au roi, mourut en philosophe dans une petite maison de campagne à Saint-

Les talents du guerrier et les vertus du sage.
Vauban[a], sur un rempart, un compas à la main[44],
Rit du bruit impuissant de cent foudres d'airain.
Malheureux à la cour, invincible à la guerre,
Luxembourg[b] fait trembler l'Empire et l'Angleterre[45].

« Regardez, dans Denain, l'audacieux Villars[c]

Gratien, n'ayant ni augmenté ni diminué son bien, et n'ayant jamais démenti un moment son caractère de modération (1730).

[a] Le maréchal de Vauban, né en 1633, le plus grand ingénieur qui ait jamais été, a fait fortifier, selon sa nouvelle manière, trois cents places anciennes, et en a bâti trente-trois; il a conduit cinquante-trois siéges, et s'est trouvé à cent quarante actions; il a laissé douze volumes manuscrits pleins de projets pour le bien de l'état, dont aucun n'a encore été exécuté. Il était de l'académie des sciences, et lui a fait plus d'honneur que personne, en fesant servir les mathématiques à l'avantage de sa patrie (1730).

[b] François-Henri de Montmorency, qui prit le nom de Luxembourg, maréchal de France, duc et pair, gagna la bataille de Cassel sous les ordres de Monsieur, frère de Louis XIV, remporta en chef les fameuses victoires de Mons, de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, et conquit des provinces au roi. Il fut mis à la Bastille, et reçut mille dégoûts des ministres (1730).

[c] On s'était proposé de ne parler dans ce poëme d'aucun homme vivant; on ne s'est écarté de cette règle qu'en faveur du maréchal duc de Villars.

Il a gagné la bataille de Frédelingue et celle du premier Hochstedt. Il est à remarquer qu'il occupa dans cette bataille le même terrain où se posta depuis le duc de Marlborough, lorsqu'il remporta contre d'autres généraux cette grande victoire du second Hochstedt, si fatale à la France. Depuis, le maréchal de Villars, ayant repris le commandement des armées, donna la fameuse bataille de Blangis ou de Malplaquet, dans laquelle on tua vingt mille hommes aux ennemis, et qui ne fut perdue que quand le maréchal fut blessé.

Enfin, en 1712, lorsque les ennemis menaçaient de venir à Paris, et qu'on délibérait si Louis XIV quitterait Versailles, le maréchal de Villars battit le prince Eugène à Denain, s'empara du dépôt de l'armée ennemie à Marchiennes, fit lever le siége de Landrecies, prit Douay, le Quesnoy, Bouchain, etc., à discrétion, et fit ensuite la paix à Rastadt, au nom du roi, avec le même prince Eugène, plénipotentiaire de l'empereur (1730).

Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars[46],
Arbitre de la paix, que la victoire amène,
Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène[47].
Quel est ce jeune prince[a] en qui la majesté[48]
Sur son visage aimable éclate sans fierté?
D'un œil d'indifférence il regarde le trône :
Ciel! quelle nuit soudaine à mes yeux l'environne[49]!
La mort autour de lui vole sans s'arrêter;
Il tombe aux pieds du trône, étant près d'y monter.
O mon fils! des Français vous voyez le plus juste;
Les cieux le formeront de votre sang auguste.
Grand Dieu! ne faites-vous que montrer aux humains[50]
Cette fleur passagère, ouvrage de vos mains?
Hélas! que n'eût point fait cette ame vertueuse!
La France sous son règne eût été trop heureuse :
Il eût entretenu l'abondance et la paix;
Mon fils, il eût compté ses jours par ses bienfaits[51];
Il eût aimé son peuple. O jours remplis d'alarmes!
Oh! combien les Français vont répandre de larmes,
Quand sous la même tombe ils verront réunis
Et l'époux et la femme, et la mère et le fils!

« Un faible rejeton[b] sort entre les ruines[52]
De cet arbre fécond coupé dans ses racines.
Les enfants de Louis, descendus au tombeau,
Ont laissé dans la France un monarque au berceau,
De l'état ébranlé douce et frêle espérance.
O toi, prudent Fleury, veille sur son enfance[53];
Conduis ses premiers pas, cultive sous tes yeux

[a] Feu M. le duc de Bourgogne (1723).
[b] Ce poème fut composé dans l'enfance de Louis XV (1733).

Du plus pur de mon sang le dépôt précieux!
Tout souverain qu'il est, instruis-le à se connaître:
Qu'il sache qu'il est homme en voyant qu'il est maître;
Qu'aimé de ses sujets, ils soient chers à ses yeux:
Apprends-lui qu'il n'est roi, qu'il n'est né que pour eux.
France, reprends sous lui ta majesté première,
Peree la triste nuit qui couvrait ta lumière;
Que les arts, qui déjà voulaient t'abandonner,
De leurs utiles mains viennent te couronner!
L'Océan se demande, en ses grottes profondes,
Où sont tes pavillons qui flottaient sur ses ondes.
Du Nil et de l'Euxin, de l'Inde et de ses ports,
Le Commerce t'appelle, et t'ouvre ses trésors.
Maintiens l'ordre et la paix, sans chercher la victoire;
Sois l'arbitre des rois; c'est assez pour ta gloire:
Il t'en a trop coûté d'en être la terreur.

« Près de ce jeune roi s'avance avec splendeur
Un héros[a] que de loin poursuit la calomnie,
Facile et non pas faible, ardent, plein de génie,
Trop ami des plaisirs, et trop des nouveautés,
Remuant l'univers du sein des voluptés.
Par des ressorts nouveaux sa politique habile
Tient l'Europe en suspens, divisée et tranquille.
Les arts sont éclairés par ses yeux vigilants[54];
Né pour tous les emplois, il a tous les talents,
Ceux d'un chef, d'un soldat, d'un citoyen, d'un maître.
Il n'est pas roi, mon fils; mais il enseigne à l'être. »

Alors dans un nuage, au milieu des éclairs,

[a] Vrai portrait de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume (1746).

L'étendard de la France apparut dans les airs;
Devant lui d'Espagnols une troupe guerrière
De l'aigle des Germains brisait la tête altière.
« O mon père! quel est ce spectacle nouveau?
Tout change, dit Louis, et tout a son tombeau.
Adorons du Très-Haut la sagesse cachée.
Du puissant Charles-Quint la race est retranchée.
L'Espagne, à nos genoux, vient demander des rois :
C'est un de nos neveux qui leur [55] donne des lois.
Philippe... » A cet objet, Henri demeure en proie
A la douce surprise, aux transports de sa joie.
« Modérez, dit Louis, ce premier mouvement;
Craignez encor, craignez ce grand événement.
Oui, du sein de Paris, Madrid reçoit un maître:
Cet honneur à tous deux est dangereux peut-être.
O rois nés de mon sang! ô Philippe! ô mes fils!
France, Espagne, à jamais puissiez-vous être unis!
Jusqu'à quand voulez-vous, malheureux politiques [a],
Allumer les flambeaux des discordes publiques?»

Il dit. En ce moment le héros ne vit plus
Qu'un assemblage vain de mille objets confus.
Du temple des Destins [56] les portes se fermèrent,
Et les voûtes des cieux devant lui s'éclipsèrent.

L'Aurore cependant, au visage vermeil,
Ouvrait dans l'orient le palais du Soleil :
La Nuit en d'autres lieux portait ses voiles sombres;
Les Songes voltigeants fuyaient avec les ombres.

[a] Dans le temps que cela fut écrit, la branche de France et la branche d'Espagne semblaient désunies (1737).

Le prince, en s'éveillant, sent au fond de son cœur
Une force nouvelle, une divine ardeur :
Ses regards inspiraient le respect et la crainte;
Dieu remplissait son front de sa majesté sainte.
Ainsi, quand le vengeur des peuples d'Israël
Eut sur le mont Sina consulté l'Éternel,
Les Hébreux, à ses pieds couchés dans la poussière,
Ne purent de ses yeux soutenir la lumière.

FIN DU CHANT SEPTIÈME.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT SEPTIÈME.

[1] Tout le commencement de ce chant est entièrement différent dans la première édition (où il était le sixième).

Les voiles de la nuit s'étendaient dans les airs;
Un silence profond régnait dans l'univers.
Henri, près d'affronter de nouvelles alarmes,
Endormi dans son camp, reposait sur ses armes.
Un héros, descendu de la voûte des cieux,
Ministre de Dieu même, apparut à ses yeux:
C'était ce saint guerrier qui, loin du bord celtique,
Alla vaincre et mourir sur les sables d'Afrique;
Le généreux Louis, le père des Bourbons,
A qui Dieu prodigua ses plus augustes dons.
Sur sa tête éclatait un brillant diadème;
Au front du nouveau prince il le posa lui-même:
« Recevez-le, dit-il, de la main de Louis;
Acceptez-moi pour père, et devenez mon fils.
La vertu, qui toujours vous guida sur ma trace,
Du temps qui nous sépare a rapproché l'espace;
Je reconnais mon sang, que Dieu vous a transmis;
* Tout l'espoir de ma race en vous seul est remis.
Mais ce sceptre, mon fils, ne doit point vous suffire:
Possédez ma sagesse ainsi que mon empire.
C'est peu qu'un vain éclat qui passe et qui s'enfuit,
* Que le trouble accompagne, et que la mort détruit;
* Tous ces honneurs mondains ne sont qu'un bien stérile,
* Des humaines vertus récompense fragile.
D'un bien plus précieux osez être jaloux:
Si Dieu ne vous éclaire, il n'a rien fait pour vous.
Quand verrai-je, ô mon fils! votre vertu guerrière,
Comme sous son appui, marcher à sa lumière!
Mais qu'ils sont encor loin ces temps, ces heureux temps,
Où Dieu doit vous compter au rang de ses enfants!
Que vous éprouverez de faiblesses honteuses,
Et que vous marcherez dans des routes trompeuses!

(Des points indiquent qu'il y a ici une lacune.)

Osez suivre mes pas par de nouveaux chemins,
Et venez de la France apprendre les destins. »

Henri crut, à ces mots, dans un char de lumière
Des cieux en un moment pénétrer la carrière;
Comme on voit dans la nuit la foudre et les éclairs
Courir d'un pôle à l'autre, et diviser les airs.

Parmi ces tourbillons que d'une main féconde
Disposa l'Éternel au premier jour du monde,
Est un globe élevé dans le faîte des cieux,
Dont l'éclat se dérobe à nos profanes yeux:
C'est là que le Très-Haut forme à sa ressemblance
Ces esprits immortels, enfants de son essence,
Qui, soudain répandus dans les mondes divers,
Vont animer les corps, et peuplent l'univers.
Là sont, après la mort, nos ames replongées,
De leur prison grossière à jamais dégagées;
Quand le Dieu qui les fit les rappelle en son sein,
D'une course rapide elles volent soudain:
Comme on voit dans les bois les feuilles incertaines,
Avec un bruit confus tomber du haut des chênes,
Lorsque les aquilons, messagers des hivers,
Ramènent la froidure et sifflent dans les airs;
Ainsi la mort entraîne en ces lieux redoutables
Des mortels passagers les troupes innombrables.
Un juge incorruptible avec d'égales lois
Y rassemble à ses pieds les peuples et les rois.
Tout frémit devant lui; les morts dans le silence
* Attendent en tremblant l'éternelle sentence;
Lui qui, dans un moment, voit, entend, connaît tout,
* D'un coup d'œil les punit, d'un coup d'œil les absout.
De ses ministres saints la troupe inexorable
Sépare incessamment l'innocent du coupable;
Donne aux uns des plaisirs, aux autres des tourments,
Des vertus et du crime éternels monuments.

Mais d'où partent, grand Dieu! ces cris épouvantables,
Ces torrents de fumée et ces feux effroyables?
* « Quels monstres, dit Bourbon, volent dans ces climats!
Quel est ce gouffre affreux qui s'ouvre sous mes pas!
O mon fils, vous voyez, etc. »

[2] Imitation de Racine, *Andromaque*, acte V, scène 3 :

Enfin avec transport prenant son diadème,
Sur le front d'Andromaque il l'a placé lui-même.

[3] Dans l'*Énéide*, livre XII, vers 59, on lit :

In te omnis domus inclinata recumbit.

[4] Le P. Le Moine (de qui est un quatrain attribué à Voltaire; voyez tome XIV, page 304) avait dit dans son poëme de *Saint Louis* :

Moins pompeuse monta cette nue embrasée
Qui ravit autrefois le maître d'Élisée.

[5] Dans le quatrième *Discours sur l'Homme* (voyez t. XII, p. 73)' Voltaire a dit :

Notre globe entraîné
Se meut autour de soi, sur son axe incliné.

[6] Voltaire, en citant ce vers et les quatre qui le précèdent dans les *Adorateurs* (voyez tome XLVI, pages 379 et 380), ajoute : « J'aurais mieux aimé que l'auteur eût dit :

Dans ces cieux infinis le dieu des cieux réside. »

Mais ce vers ne se trouve dans aucune des éditions que j'ai vues de *la Henriade*.

[7] Dans l'édition de 1728, il y avait :

Fait si pieusement de sa sagesse immense :
La Mort est à ses pieds, elle amène à la fois
Le juif et le chrétien, le turc et le chinois.
Là, le dervis tremblant, d'une vue inquiète,
A la droite de Dieu cherche en vain son prophète;
Le bonze, avec des yeux tristes et pénitents,
Y vient vanter en vain ses vœux et ses tourments :
Leurs tourments et leurs vœux, leur foi, leur ignorance,
Comme sans châtiment restent sans récompense.
Dieu ne les punit point d'avoir fermé les yeux
* Aux clartés que lui-même il plaça si loin d'eux;
Il ne les juge point tel qu'un injuste maître
Sur les chrétiennes lois qu'ils n'ont point pu connaître,
Sur le zèle insensé de leurs saintes fureurs,
Mais sur la simple loi qui parle à tous les cœurs.
La Nature sa fille, et des humains la mère,
Nous inspire en naissant, nous conduit, nous éclaire;

De l'instinct des vertus elle aime à les remplir,
Et dans leurs premiers ans leur enseigne à rougir;
Mais, pure en notre enfance et par l'âge altérée,
Elle pleure ses fils, dont elle est ignorée;
Elle pleure, et ses cris que nous n'entendons pas
S'élèvent contre nous dans les jours du trépas.

Ces vers furent, en 1730, remplacés par les dix premiers de ceux qu'on lit aujourd'hui. Mais ils furent mis en variante dans l'édition de 1730, avec cette note :

« Beaucoup de curieux regrettaient ce morceau. Mais il faut avouer que celui que l'auteur y a substitué est infiniment plus raisonnable dans un poëme fondé sur la religion catholique. » B.

[8] Ce mot a été employé par Voltaire dans son *Épître à Uranie* (voyez tome XII, page 18), et dans son *Orphelin de la Chine* (voyez tome VI, page 413).

[9] Tel est le texte des éditions de 1730 à 1775. Les éditeurs de Kehl ont mis :

Au pied du trône même.

[10] Imitation de Virgile (*Æn.*, VI, 560-61) :

Quæ scelerum facies? o virgo, effare; quibusve
Urgentur pœnis? qui tantus plangor ad auras?

[11] Virgile a dit (*Énéide*, VI, 126) :

Facilis descensus Averno est;

et Racine (*Phèdre*, acte I, scène 3) :

Mille chemins ouverts y conduisent toujours.

Dans l'édition de *la Ligue*, de 1723, on lisait :

En sont toujours ouverts :
L'un et l'autre à ces maux descendent aux enfers.
D'abord de tous côtés s'offrent sur leur passage
Le Désespoir, la Mort, la Fureur, le Carnage,
Et ces vices affreux, suivis par les douleurs,
Formés dans les enfers, ou plutôt dans nos cœurs :
L'Orgueil au front d'airain, la lâche Perfidie,
Qui d'abord en rampant se cache et s'humilie,
Puis tout à coup, levant un homicide bras,
Fait siffler ses serpents et porte le trépas;
L'Avarice au teint pâle, et la Haine, et l'Envie,

Le Mensonge, et surtout sa sœur l'Hypocrisie,
Qui, les regards baissés, l'encensoir à la main,
Distille en soupirant sa rage et son venin;
Le faux Zèle étalant, etc.

[12] C'est encore une imitation de l'*Énéide*, chant VI, vers 273 et suivants :

Vestibulum ante ipsum, primisque in faucibus Orci,
Luctus et ultrices posuere cubilia Curæ,
Etc., etc.

[13] Ovide a dit, livre I des *Amours*, élégie xv, vers 39 :

Pascitur in vivis Livor : post fata quiescit.

[14] Le premier hémistiche de ce vers est aussi dans *Pandore*, acte III ; voyez tome IV, page 530.

[15] Édition de 1723 :

Quel mortel, disaient-ils, par Dieu même conduit,
Vient effrayer l'enfer et l'éternelle nuit?

[16] Après ce vers, on lit, dans l'édition de 1723, ces quatre vers qui ne sont plus dans l'édition de 1728 :

Voyez de ces serpents tout son corps entouré,
Sous leur dent vengeresse en lambeaux déchiré;
Fuyons, n'aigrissons point le tourment qui l'opprime.
« Sa peine, dit Louis, est égale à son crime. »
Tandis que dans Paris, etc.

[17] Les éditions de 1723 à 1775 inclusivement portent :

Ici dans les tourments l'enfer les désavoue.

Cette version a été suivie par Palissot.

[18] Édition de 1723 :

« Mais apprenez, mon fils, quelles sévères lois
Poursuivent en ces lieux tous les crimes des rois.

[19] Édition de 1723 :

Et se plaît à venger, par des maux infinis,
Les crimes qu'ils ont faits et ceux qu'ils ont permis.
La mort leur a ravi ces grandeurs passagères.

[20] Racine a dit dans *Athalie*, acte III, scène 3 :

Autant je les charmais par ma dextérité,
Dérobant à leurs yeux la triste vérité.

[21] Édition de 1723 :

La Vérité terrible, augmentant leurs supplices,
De son flambeau sacré vient éclairer leurs vices.
Près de ces mauvais rois sont ces fiers conquérants,
Héros aux yeux du peuple, etc.

[22] Édition de 1723 :

Devant eux sont couchés tous ces rois fainéants.

[23] Êtes-vous en ces lieux, faibles et tendres cœurs, etc.

Au lieu de ce vers et des sept qui le suivent, en voici huit autres qu'on lit dans l'édition de 1723 :

Le sujet révolté, le lâche adulateur,
Le juge corrompu, l'infame délateur,
Ceux même qui, nourris au sein de la mollesse,
N'ont eu pour tous forfaits qu'un cœur plein de faiblesse;
Ceux qui, livrés sans crainte à des penchants flatteurs,
N'ont connu, n'ont aimé que leurs douces erreurs;
Tous enfin, de la mort éternelles victimes,
Souffrent des châtiments qui surpassent leurs crimes.
Le généreux Henri, etc.

Et dans celle de 1737, voici ce qu'on lit au lieu de ces huit vers :

Il est, il est aussi dans ce lieu de douleurs
Des cœurs qui n'ont aimé que leurs douces erreurs,
Des foules de mortels noyés dans la mollesse,
Qu'entraîna le plaisir, qu'endormit la paresse.
Le généreux Henri, etc.

On voit, par tous ces différents changements, avec quelle extrême attention et avec quelle sévérité l'auteur a revu son ouvrage; c'est ainsi que doit en user quiconque travaille pour la postérité (1746).

[24] Édition de 1723 :

A l'œuvre de ses mains avait daigné ravir.

[25] Ce vers et les onze qui le suivent ont été ajoutés dans l'édition de 1728.

[26] Dans les *Conseils à M. Racine* (voyez tome XXXVIII, page 513), ces vers sont ainsi cités :

Adoucit-il les traits de sa main vengeresse?
Punira-t-il, hélas! des moments de faiblesse?

27 Édition de 1723 :

Cependant à grands pas l'un et l'autre s'avance
Vers ces lieux fortunés.

28 Édition de 1723 :

Là, vivent les bons rois qu'ont produits tous les âges.

Et ce vers est sans rime dans l'édition de 1723, ainsi que dans celle de 1724.

29 Imitation de Virgile, livre VIII, vers 670 :

His dantem jura Catonem.

30 Les éditeurs de Kehl trouvent exagéré cet éloge du cardinal d'Amboise ; voyez leur note, tome XVII, page 98.

31 Édition de 1723 :

Plus loin sont ces guerriers, vengeurs de la patrie,
Qui dans les champs d'honneur ont prodigué leur vie;
La Trimouille, Clisson, Montmorency, de Foix,
Et le brave Guesclin, et l'auguste Dunois.
Là brille au milieu d'eux cette illustre amazone
Qui délivra la France et raffermit le trône.
Antoine de Navarre, avec des yeux surpris,
Voit Henri qui s'avance, et reconnaît son fils :
Le héros attendri tombe aux pieds de son père;
Trois fois il tend les bras à cette ombre si chère,
* Trois fois son père échappe à ses embrassements,
* Tel qu'un léger nuage écarté par les vents.
Cependant il apprend à cette ombre charmée
Sa grandeur, ses desseins, l'ordre de son armée,
Et ses premiers travaux, et ses derniers exploits.
Tous les héros en foule accouraient à sa voix;
Les Martels, les Pépins l'écoutaient en silence,
Et respectaient en lui la gloire de la France.
Enfin, le saint guerrier, poursuivant ses desseins,
« Suivez mes pas, dit-il, au temple des destins;
Avançons, il est temps de vous faire connaître
Les rois et les héros qui de vous doivent naître.
De ce temple déjà vous voyez les remparts,
Et ses portes d'airain s'ouvrent à vos regards. »
Le Temps, d'un cours rapide et pourtant insensible,
Parcourt tous les dehors de ce palais terrible;
Et de là sur la terre, etc.

Les deux vers marqués d'un astérisque sont une imitation de Virgile, et ont été reportés dans le chant VI (voyez la note 34, page 216).

31 Dans *la Pucelle*, chant II, vers 278-79, l'auteur a dit :

Suivez du moins cette auguste amazone :
C'est votre appui ; c'est le soutien du trône.

33 Après ce vers, les éditions de 1723 et 1724 en contiennent quatre qui furent supprimés dans l'édition de 1728, et n'ont point encore été recueillis dans les variantes ; les voici :

De Dieu dans ce lieu saint la volonté réside.
La Crainte languissante et l'Espérance avide
Près de ces murs sacrés gémissent nuit et jour :
Les Desirs inquiets voltigent à l'entour.

34 Édition de 1723 :

Là Dieu même a marqué nos plus secrets desirs.

35 L'auteur de la *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*, en citant ce vers au mot Liberté (voyez tome XXXIX, page 251), a mis :

Par d'invincibles nœuds.

36 Ce vers et les onze qui le suivent furent imprimés, pour la première fois, dans l'édition de 1728.

37 Imitation de Virgile (*Æn.*, livre VI, vers 706) :

Hunc circum innumeræ gentes populique volabant.

38 Autre imitation de Virgile (*Æn.*, liv. VI, v. 756 et suiv.) :

Dardaniam prolem quæ deinde sequatur
Gloria, qui maneant Itala de gente nepotes,
Illustres animas, etc.

39 Édition de 1723 :

« Approchez-vous, venez, contemplez l'un et l'autre
Le sort de vos états, et ma race, et la vôtre.

40 Ce vers et les sept qui le suivent ont été ajoutés dans l'édition de 1737.

41 Les opinions sur Colbert sont si opposées entre elles, ses admirateurs l'ont placé si haut, ses détracteurs l'ont ensuite tant

rabaissé, qu'il n'existe peut-être pas un seul livre où il soit mis à sa véritable place.

Pour juger un ministre, il faut examiner ses lois et ses opérations, les rapprocher des circonstances, de l'histoire de son temps, et surtout des lumières de ses contemporains. Si un homme d'état a montré de l'humanité et de la justice; si, quoique gêné par les circonstances et par les événements, il a eu le bonheur du peuple pour premier objet; s'il a prouvé qu'il avait les mêmes lumières que les hommes éclairés de son siècle, on doit respecter sa mémoire, et lui pardonner de n'avoir été ni supérieur aux événements, ni au-dessus de ses contemporains.

Colbert, fils d'un marchand, d'abord commis d'un négociant, puis clerc de notaire, devint intendant du cardinal Mazarin. Fouquet avait été surintendant dans les dernières années de la vie du cardinal; son administration était également onéreuse et corrompue.

Des traitants inventaient de nouveaux offices, de nouveaux droits sur les consommations, réveillaient d'anciennes prétentions domaniales, inventaient des priviléges exclusifs, des lettres de maîtrise, fesaient revivre des arrérages d'impôts. Fouquet agréait ces projets, et en vendait le produit aux inventeurs, moyennant une somme payée comptant. Le gouvernement, alors très faible, protégeait peu ces traitants; mais, comme ils ne donnaient qu'une petite partie de la valeur de ce qu'on leur accordait, ils gagnaient encore beaucoup. Des parts dans les profits ou une somme d'argent décidaient de la préférence que le premier ministre et le surintendant accordaient aux feseurs de projets. Ces emplois subalternes et les détails de cette corruption furent la première école de Colbert. Le cardinal le recommanda en mourant au roi, comme un homme qui lui serait utile.

Le premier soin de Colbert fut de chercher à perdre Fouquet. Il lui était aisé de montrer à Louis XIV que ce ministre n'était qu'un homme vain, uniquement occupé de soutenir ses profusions par des moyens ruineux, et ne sachant qu'emprunter. Mais ce n'était pas sa disgrace, c'était sa perte que ses ennemis voulaient, parceque Fouquet, disgracié, eût pu éclairer le roi sur la conduite passée de Colbert et des autres ministres.

Cependant Fouquet était procureur général, et ne pouvait être jugé que par le parlement. Ce droit n'est, à la vérité, que le droit

commun de tout citoyen; mais il est bien moins facile de le violer contre un procureur général. On persuada à Fouquet de vendre sa charge, et d'en faire porter le prix au trésor royal. La voix publique accusa Colbert de cette perfidie. On peignit ensuite Fouquet à Louis XIV comme un homme dangereux, qui avait fait fortifier Belle-Isle, qui avait des trésors, des troupes, et des partisans. Louis le crut. L'indiscrétion de Fouquet, qui avait voulu acheter mademoiselle de La Vallière dans le temps même où elle résistait au roi, lui rendait le surintendant odieux.

La perte de Fouquet fut donc résolue; et l'on employa pour l'arrêter une dissimulation qu'on aurait à peine pardonnée à Henri III, s'il eût voulu faire arrêter le duc de Guise : tant on avait trompé Louis XIV sur la prétendue puissance du malheureux surintendant! Il fut jugé par des commissaires. Seguier, son ennemi déclaré, fut un de ses juges, ainsi que Pussort, allié de Colbert. Le Tellier le persécutait avec violence. On disait alors: « Le Tellier a plus d'envie que Fouquet soit pendu; mais Colbert a plus peur qu'il ne le soit pas. » La commission ne prononça qu'un bannissement perpétuel; ceux des juges qui, par leur fermeté, empêchèrent les autres d'aller plus loin, furent disgraciés; et on obtint du roi que Fouquet, qui aurait pu du fond de sa retraite démasquer ses ennemis, serait mis dans une prison perpétuelle. C'est sous ces auspices que Colbert parvint au ministère.

Ses premières opérations furent la remise des arrérages des tailles. Le trésor ne sacrifiait, par cet arrangement, que ce qu'il ne pouvait espérer de recouvrer. A la vérité on joignit à cette remise une diminution de tailles; mais elle fut bientôt remplacée, et au-delà, sous une autre forme.

On retrancha le quatrième des rentes, c'est-à-dire qu'on fit banqueroute d'un quart de ce que le roi devait aux rentiers.

Depuis cette époque, on compta les années de l'administration de Colbert par des impôts et par des emprunts. Il est vrai que l'on prétend qu'il s'opposa aux emprunts; que même le premier président ayant proposé à Louis XIV un emprunt, au lieu d'un impôt qu'il voulait établir, et le roi l'ayant accepté, Colbert dit au premier président: « Vous venez d'ouvrir une plaie que vos petits-fils ne verront pas refermer. » Si ce trait est vrai, Colbert avait bien vu; mais il n'en est pas plus excusable, à moins qu'on

n'établisse comme un principe de morale qu'il est permis à un ministre de faire le mal, lorsque ce mal lui est nécessaire pour conserver sa place.

Quant aux impôts, la forme la plus onéreuse au peuple fut constamment préférée. Le code des aides, celui des gabelles, que Colbert publia, sont un monument d'absurdité et de tyrannie; il est impossible de porter plus loin le mépris des hommes; il est impossible que le ministre qui a écrit ce code eût conservé quelques sentiments d'humanité ou de justice: dans ses réglements sur les manufactures, on érigea en loi ce qui n'était que l'avis des fabricants habiles sur la manière de fabriquer, et on soumit à des peines corporelles et infamantes les ouvriers qui ne se conformeraient pas à ces opinions. Enfin Colbert, n'ayant plus d'expédients, imagina de faire une opération sur les petites monnaies, et de soumettre à des droits les denrées qui servent à la subsistance du petit peuple de Paris. Il mourut; et son enterrement fut troublé par la populace, que ces dernières opérations avaient révoltée, et qui voulait déchirer son corps.

Tel fut Colbert; et nous n'avons rien dit qui ne soit prouvé ou par l'histoire ou par la suite même de ses lois: comment donc cet homme eut-il une si grande réputation? comment M. de Voltaire, l'ami de l'humanité, l'a-t-il appelé le *premier des humains?* c'est ce qui nous reste à expliquer.

Colbert établit de la régularité dans la recette des impôts et de l'ordre dans les dépenses. Cet ordre n'était pas de l'économie, les citoyens étaient toujours vexés; mais les vexations étaient moins arbitraires; les grands, les propriétaires riches, étaient ménagés, le peuple souffrait seul; et ses cris, étouffés par une administration vigilante et rigoureuse, n'étaient pas entendus au milieu des fêtes de la cour.

La France, depuis les malheurs de François Ier jusqu'à la paix des Pyrénées, avait été dans un état de trouble et de désastres: ses frontières menacées et envahies, les guerres de religion, les guerres des grands contre Richelieu et Mazarin, la puissance des seigneurs dans les provinces; toutes ces causes s'opposaient également à l'industrie du cultivateur et à celle de l'artisan. Personne n'osait et même ne pouvait faire d'avance ni pour la culture, ni pour des entreprises de manufactures. Le commerce extérieur n'avait pu s'établir; le commerce intérieur était languissant. On commença à respirer après la paix des Pyrénées; les frontières

étaient en sûreté, la paix régnait dans l'intérieur des provinces.

L'autorité du roi ne souffrait plus de partage, et les vexations particulières cessèrent d'être à craindre. Plus la nation avait été épuisée, plus ses progrès durent être rapides; et il était naturel qu'on attribuât à Colbert ce qui était l'ouvrage des circonstances.

Colbert parut avoir encouragé le commerce et les manufactures, parcequ'il fit beaucoup de lois sur ces objets, et qu'on lisait dans le préambule qu'elles avaient pour objet de favoriser le commerce et les manufactures.

La France n'avait jamais eu de marine; elle en eut une sous Colbert : non que ce ministre eût des connaissances dans la marine; mais il dépensa beaucoup, et il eut le bonheur de trouver des officiers de mer habiles, audacieux, et entreprenants.

Plusieurs Français tentèrent des établissements dans les deux Indes; et, tantôt en les encourageant, tantôt en profitant de leur ruine, Colbert parvint à établir quelques colonies, qui, bien que faibles et mal administrées, paraissaient aux yeux des Français, alors peu instruits, avoir augmenté leur puissance et leurs richesses.

Enfin Colbert, en favorisant les beaux-arts, en protégeant les gens de lettres, se fit des partisans qui célébrèrent ses louanges. La persécution qu'il suscita contre Saint-Évremond; l'exclusion des graces de la cour, par laquelle La Fontaine fut puni de son attachement pour Fouquet; la dureté de Colbert envers Charles Perrault, son injustice à l'égard de Charles Patin, annonçaient une ame étroite et dure, peu sensible aux arts, et seulement frappée de la vanité de les protéger. Mais à peine ces petitesses furent-elles remarquées : l'académie des sciences établie, de grands voyages utiles aux sciences entrepris aux frais du roi, l'Observatoire construit, subjuguèrent les esprits.

Colbert mourut, et ses successeurs le firent regretter. Ils n'eurent pas d'autres principes d'administration; ils augmentèrent les impôts, et parurent moins occupés encore du bonheur du peuple. Les manufactures, le commerce, furent aussi mal administrés, et moins encouragés. La marine tomba; la première guerre qui suivit sa mort fut mêlée de revers, et la seconde fut malheureuse.

Enfin, plus Louvois était haï, plus Colbert son rival gagnait dans l'opinion; sa conduite envers Fouquet fut presque oubliée; on lui pardonna une fortune immense et le faste de sa maison de

Sceaux, en les comparant à la fortune scandaleuse d'Émeri, aux prodigalités de Fouquet, et aux richesses des traitants de la guerre de la succession.

A la mort de Louis XIV, la réputation de Colbert augmenta encore : les principes de l'administration des finances, du commerce, et des manufactures, étaient inconnus; et, lorsqu'on commença en France à s'occuper de ces objets, ce fut pour adopter sur ces matières l'opinion de Colbert.

On se plaignait de n'avoir plus de marine, et, sous lui, la marine avait été florissante.

On regrettait la magnificence de la cour de Louis XIV. On sentait les maux qu'avait causés la rigueur exercée contre les protestants, et l'on croyait que Colbert les avait protégés; on était dégoûté de la guerre, et Colbert passait pour s'être opposé à la guerre.

Les dépenses excessives qu'il fesait pendant la paix, pour satisfaire le goût de Louis XIV, paraissaient des moyens de faire fleurir dans l'état les arts de luxe, d'animer les manufactures, de rendre les étrangers tributaires de notre industrie.

Ce n'était pas après les opérations de Lass, et le haussement excessif des monnaies, qu'on pouvait reprocher à Colbert les retranchements des rentes et une faible augmentation dans la valeur du marc d'argent.

M. de Voltaire trouva donc la réputation de Colbert établie, et il suivit l'opinion de son siècle : on ne peut lui en faire un reproche. Ce qui, dans un homme occupé d'études politiques, serait une preuve d'ignorance ou d'un penchant secret pour des principes oppresseurs, n'est qu'une erreur très pardonnable dans un écrivain, qui a cru pouvoir s'en rapporter à l'opinion des hommes les plus éclairés de l'époque où il écrivait; et lorsque c'est l'amour des arts, de la paix, et de la tolérance, qui a inspiré cette erreur, il y aurait de l'injustice à ne point la pardonner. Depuis ce temps la science de l'administration a fait des progrès, ou plutôt elle a été créée, du moins en France; et Colbert a été traité avec d'autant plus de sévérité, que l'enthousiasme avait été plus vif.

On aurait tort sans doute de lui reprocher d'avoir ignoré ce que personne ne savait de son temps. On doit louer son application au travail, son exactitude; mais ni sa conduite envers Fouquet, ni les moyens ruineux qu'il employa pour soutenir, aux dépens du peu-

ple, le faste de la cour, ni la dureté de ses réglements pour les manufactures, ni la barbarie du code des aides et des gabelles, ni ses opérations sur les monnaies, ni les retranchemeots des rentes, ne peuvent être excusés.

On peut le regarder comme un homme habile, mais non comme un homme de génie; ce nom ne convient en politique qu'à ceux qui s'élèvent au-dessus des opinions et des idées même des hommes éclairés de leur siècle. On peut moins encore le regarder comme un homme vertueux; car ce nom n'est dû qu'au ministre qui n'a jamais sacrifié ni la nation à la cour, ni la justice à ses intérêts. K.

42 Édition de 1723 :

De cent peuples ligués.

43 Imitation de Virgile (*Æn.*, VI, 847-48):

Excudent alii spirantia mollius æra,
.....Vivos ducent de marmore vultus.

Dans l'éditioo de 1723, il y a:

Là le marbre est vivant et la toile respire.
Ici de mille esprits les efforts curieux
Mesurent l'univers et lisent dans les cieux.
Descartes, répandant sa lumière féconde,
Franchit d'un vol hardi les limites du monde.
J'entends de tous côtés ce langage enchanteur,
Si flatteur à l'oreille et doux tyran du cœur.
Français, vous savez vaincre, etc.

Sur cette variante, les éditeurs de Kehl disent :

« Ces vers se retrouvent dans l'éditiou de Londres. Ce fut dans ce voyage en Angleterre que M. de Voltaire connut et adopta le système de Newton, daos un temps où très peu de mathématiciens l'avaient étudié, où les géomètres les plus illustres du continent l'attaquaient encore, où le sage Fontenelle reprochait à ce système de ramener les qualités occultes que Descartes avait bannies de la physique. »

La version actuelle n'est que de 1730.

44 M. de Voltaire avait chaogé ainsi les deux vers sur M. de Vauban :

Ce héros dont la main raffermit nos remparts,
C'est Vauban, c'est l'ami des vertus et des arts.

Mais, dans les dernières éditions, il les a rétablis tels qu'ils étaient dans la première; ils rappellent ces vers d'*Athalie*, acte V, scène I:

Cependant Athalie, un poignard à la main,
Rit des faibles remparts, de nos portes d'airain. K.

45 Édition de 1723:

Luxembourg de son nom remplit toute la terre.

46 Fréron (*Année littéraire*, 1770, V, 118) prétend que ce vers est pris à Cotin, qui a dit:

Il arrachait la foudre à l'aigle des Césars.

47 Dans l'édition de 1723, c'était immédiatement après ce vers que venaient ceux sur Richelieu et Mazarin, qui sont aujourd'hui les vers 327-346 de ce chant.

48 Édition de 1723:

Quel est cet autre prince en qui la majesté
Sur son front sage et doux éclate sans fierté?

49 Imitation de Virgile (*Æn.*, VI, 866):

Sed nox atra caput tristi circumvolat umbra.

50 Virgile a dit (*Æn.*, VI, 869-70):

Ostendent terris hunc tantum fata, neque ultra
Esse sinent.

51 Rousseau, dans son *Ode à la Fortune*, avait dit:

Et qui, père de la patrie,
Compte ses jours par ses bienfaits.

52 Imitation de Racine (*Athalie*, acte I, scène 1):

Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines?

53 Au lieu de ce vers et des dix-huit qui le suivent, voici ce que met l'édition de 1723:

« De l'empire français douce et frêle espérance:
O vous, qui gouvernez les jours de son enfance,
Vous, Villeroi, Fleury! conservez sous vos yeux
* Du plus pur de mon sang le dépôt précieux;
Conduisez par la main son enfance docile;
Le sentier des vertus à cet âge est facile;

Age heureux, où son cœur, exempt de passion,
N'a point du vice encor reçu l'impression;
Où d'une cour trompeuse, ardente à nous séduire,
Le souffle empoisonné ne peut encor lui nuire;
Age heureux, où lui-même, ignorant son pouvoir,
Vit tranquille et soumis aux règles du devoir.
Qu'au sortir de l'enfance il puisse se connaître,
Qu'il songe qu'il est homme en voyant qu'il est maître;
Qu'attentif aux besoins des peuples malheureux,
Il ne les charge point de fardeaux rigoureux;
Qu'il aime à pardonner; qu'il donne avec prudence
Aux services rendus leur juste récompense;
Qu'il ne permette pas qu'un ministre insolent
Change son règne aimable en un joug accablant;
Que la simple vertu, de soutiens dépourvue,
Par ses sages bienfaits soit toujours prévenue;
Que de l'amitié même il chérisse les lois,
Bien pur, présent du ciel, et peu connu des rois;
Et que, digne en effet de la grandeur suprême,
Il imite, s'il peut, Henri Quatre et moi-même. »
Il dit. En ce moment, etc.

54 Au lieu des trois vers suivants, Voltaire se proposait de placer une tirade sur le système de Lass. Le poëte disait du régent :

D'un sujet et d'un maître il a tous les talents;
Malheureux toutefois dans le cours de sa vie
D'avoir reçu du ciel un si vaste génie.
Philippe, garde-toi des prodiges pompeux
Qu'on offre à ton esprit, trop plein du merveilleux.
Un Écossais arrive, et promet l'abondance;
Il parle; il fait changer la face de la France;
Des trésors inconnus se forment sous ses mains.
L'or devient méprisable aux avides humains.
Le pauvre qui s'endort au sein de l'indigence
Des rois, à son réveil, égale l'opulence;
Le riche, en un moment, voit fuir devant ses yeux
Tous les biens qu'en naissant il eut de ses aïeux.
Qui pourra dissiper ces funestes prestiges? etc.

Ces vers font partie du billet pour Thieriot, inséré dans la lettre à madame la présidente de Bernières, du 13 novembre 1725.

Dans l'édition de 1723, les vers sur le duc d'Orléans étaient

placés immédiatement après ceux sur Richelieu et Mazarin, qui sont aujourd'hui les 227-46. Ils étaient ainsi :

Près de ce jeune roi regardez ce héros,
Propre à tous les emplois, né pour tous les travaux.
Il unit les talents d'un sujet et d'un maître.
* Il n'est pas roi, mon fils, mais il enseigne à l'être.

Voici même une autre version de ces vers, mais que je n'ai vue dans aucune édition de *la Henriade :*

Auprès du jeune roi regardez ce héros,
Propre à tous les emplois, né pour tous les travaux ;
Son esprit éclairé, peu connu du vulgaire,
De l'art de gouverner possède le mystère.
Les arts sont étonnés de marcher sur ses pas
Avec la politique et le dieu des combats :
Sans besoin de ministre, il fait tout par lui-même;
Maître de ses voisins, sa clémence est extrême;
Toute l'Europe entière, appuyant son pouvoir,
Cede à ses volontés sans s'en apercevoir.
Il a tous les talents de sujet et de maître ;
* Il n'est pas roi, etc. B.

[55] Il faudrait *lui*. Mais toutes les éditions depuis 1728, où ces vers parurent pour la première fois, portent *leur*. Il est singulier que Fréron, La Beaumelle, et Clément n'aient pas reproché cette faute à Voltaire.

[56] Édition de 1723 :

Du temple du Destin.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT SEPTIÈME.

Digitized by Google

CHANT HUITIÈME.

Digitized by Google

ARGUMENT.

Le comte d'Egmont vient de la part du roi d'Espagne au secours de Mayenne et des ligueurs. Bataille d'Ivry, dans laquelle Mayenne est défait, et d'Egmont tué. Valeur et clémence de Henri-le-Grand.

Digitized by Google

CHANT HUITIÈME.

Des états dans Paris la confuse assemblée[1]
Avait perdu l'orgueil dont elle était enflée.
Au seul nom de Henri, les ligueurs, pleins d'effroi,
Semblaient tous oublier qu'ils voulaient faire un roi.
Rien ne pouvait fixer leur fureur incertaine;
Et, n'osant dégrader ni couronner Mayenne,
Ils avaient confirmé, par leurs décrets honteux,
Le pouvoir et le rang qu'il ne tenait pas d'eux.

Ce lieutenant sans chef[a], ce roi sans diadème,
Toujours dans son parti garde un pouvoir suprême.
Un peuple obéissant, dont il se dit l'appui,
Lui promet de combattre et de mourir pour lui.
Plein d'un nouvel espoir, au conseil il appelle
Tous ces chefs orgueilleux, vengeurs de sa querelle;
Les Lorrains[b], les Nemours, La Châtre, Canillac,
Et l'inconstant Joyeuse[c], et Saint-Paul, et Brissac.

[a] Il se fit déclarer, par la partie du parlement qui lui demeura attachée, lieutenant général de l'état et royaume de France (1730).

[b] Les Lorrains. Le chevalier d'Aumale, dont il est si souvent parlé, et son frère le duc, étaient de la maison de Lorraine.

Charles-Emmanuel, duc de Nemours, frère utérin du duc de Mayenne.

La Châtre était un des maréchaux de la Ligue, que l'on appelait *des bâtards* qui se feraient un jour légitimer aux dépens de leur père. En effet, La Châtre fit sa paix depuis, et Henri lui confirma la dignité de maréchal de France (1730).

[c] Joyeuse est le même dont il est parlé au quatrième chant, note *a*, page 135.

Saint-Paul, soldat de fortune, fait maréchal par le même duc de Mayenne,

Ils viennent : la fierté, la vengeance, la rage,
Le désespoir, l'orgueil, sont peints sur leur visage.
Quelques uns en tremblant semblaient porter leurs pas,
Affaiblis par leur sang versé dans les combats;
Mais ces mêmes combats, leur sang, et leurs blessures,
Les excitaient encore à venger leurs injures.
Tout auprès de Mayenne ils viennent se ranger;
Tous, le fer dans les mains, jurent de le venger.
Telle au haut de l'Olympe, aux champs de Thessalie,
Des enfants de la terre on peint la troupe impie
Entassant des rochers, et menaçant les cieux,
Ivre du fol espoir de détrôner les dieux.

La Discorde à l'instant, entr'ouvrant une nue,
Sur un char lumineux se présente à leur vue :
« Courage! leur dit-elle, on vient vous secourir;
C'est maintenant, Français, qu'il faut vaincre ou mourir. »
D'Aumale, le premier, se lève à ces paroles;
Il court, il voit de loin les lances espagnoles:
« Le voilà, cria-t-il, le voilà, ce secours
Demandé si long-temps, et différé toujours:
Amis, enfin l'Autriche a secouru la France. »
Il dit. Mayenne alors vers les portes s'avance.
Le secours paraissait vers ces lieux révérés
Qu'aux tombes de nos rois la mort a consacrés.
Ce formidable amas d'armes étincelantes,

homme emporté et d'une violence extrême. Il fut tué par le duc de Guise, fils de Balafré.

Brissac s'était jeté dans le parti de la Ligue, par indignation contre Henri III, qui avait dit qu'il n'était bon ni sur terre ni sur mer. Il négocia depuis secrètement avec Henri IV, et lui ouvrit les portes de Paris, moyennant le bâton de maréchal de France (1730).

Cet or, ce fer brillant, ces lances éclatantes,
Ces casques, ces harnois, ce pompeux appareil,
Défiaient dans les champs les rayons du soleil.
Tout le peuple au-devant court en foule avec joie:
Ils bénissent le chef que Madrid leur envoie:
C'était le jeune Egmont*, ce guerrier obstiné,
Ce fils ambitieux d'un père infortuné;
Dans les murs de Bruxelle il a reçu la vie:
Son père, qu'aveugla l'amour de la patrie,
Mourut sur l'échafaud, pour soutenir les droits
Des malheureux Flamands opprimés par leurs rois:
Le fils, courtisan lâche, et guerrier téméraire,
Baisa long-temps la main qui fit périr son père,
Servit, par politique, aux maux de son pays,
Persécuta Bruxelle, et secourut Paris.
Philippe l'envoyait sur les bords de la Seine,
Comme un Dieu tutélaire, au secours de Mayenne;
Et Mayenne, avec lui, crut aux tentes du roi
Rapporter à son tour le carnage et l'effroi.
Le téméraire orgueil accompagnait leur trace.
Qu'avec plaisir, grand roi, tu voyais cette audace!
Et que tes vœux hâtaient le moment d'un combat
Où semblaient attachés les destins de l'état!

* Le comte d'Egmont, fils de Lamoral, comte d'Egmont, qui fut décapité à Bruxelles avec le prince de Horn, le 5 juin 1568.

Le fils, étant resté dans le parti de Philippe II, roi d'Espagne, fut envoyé au secours du duc de Mayenne, à la tête de dix-huit cents lances. A son entrée dans Paris, il reçut les compliments de la ville. Celui qui le haranguait ayant mêlé dans son discours les louanges du comte d'Egmont, son père: « Ne parlez pas de lui, dit le comte, il méritait la mort; c'était un rebelle. » Paroles d'autant plus condamnables que c'était à des rebelles qu'il parlait, et dont il venait défendre la cause (1730).

Près des bords de l'Iton[1] et des rives de l'Eure[2]
Est un champ fortuné, l'amour de la nature:
La guerre avait long-temps respecté les trésors
Dont Flore et les Zéphyrs embellissaient ces bords.
Au milieu des horreurs des discordes civiles,
Les bergers de ces lieux coulaient des jours tranquilles.
Protégés par le ciel et par leur pauvreté,
Ils semblaient des soldats braver l'avidité,
Et, sous leurs toits de chaume, à l'abri des alarmes,
N'entendaient point le bruit des tambours et des armes.
Les deux camps ennemis arrivent en ces lieux:
La désolation partout marche avant eux.
De l'Eure et de l'Iton les ondes s'alarmèrent;
Les bergers, pleins d'effroi, dans les bois se cachèrent;
Et leurs tristes moitiés, compagnes de leurs pas,
Emportent leurs enfants gémissants dans leurs bras.

Habitants malheureux de ces bords pleins de charmes,
Du moins à votre roi n'imputez point vos larmes:
S'il cherche les combats, c'est pour donner la paix:
Peuples, sa main sur vous répandra ses bienfaits:
Il veut finir vos maux, il vous plaint, il vous aime,
Et dans ce jour affreux il combat pour vous-même.
Les moments lui sont chers, il court dans tous les rangs
Sur un coursier fougueux plus léger que les vents,
Qui, fier de son fardeau, du pied frappant la terre,
Appelle les dangers, et respire la guerre[3].
On voyait près de lui briller tous ces guerriers,
Compagnons de sa gloire et ceints de ses lauriers:

[1] Ce fut dans une plaine entre l'Iton et l'Eure que se donna la bataille d'Ivry, le 14 mars 1590 (1730).

D'Aumont[a], qui sous cinq rois avait porté les armes ;
Biron[b], dont le seul nom répandait les alarmes ;
Et son fils[c], jeune encore, ardent, impétueux,
Qui depuis... mais alors il était vertueux[4] ;
Sulli[d], Nangis, Crillon, ces ennemis du crime,

[a] Jean d'Aumont, maréchal de France, qui fit des merveilles à la bataille d'Ivry, était fils de Pierre d'Aumont, gentilhomme de la chambre, et de Françoise de Sulli, héritière de l'ancienne maison de Sulli. Il servit sous les rois Henri II, François II, Charles IX, Henri III, et Henri IV (1730).

[b] Henri de Gontaud de Biron, maréchal de France, grand-maître de l'artillerie, était un grand homme de guerre : il commandait à Ivry le corps de réserve, et contribua au gain de la bataille en se présentant à propos à l'ennemi. Il dit à Henri-le-Grand, après la victoire : « Sire, vous avez fait ce que devait faire Biron, et Biron ce que devait faire le roi. » Ce maréchal fut tué d'un coup de canon, en 1592, au siége d'Épernai (1730).

[c] Charles de Gontaud de Biron, maréchal et duc et pair, fils du précédent, conspira depuis contre Henri IV, et fut décapité dans la cour de la Bastille en 1602. On voit encore à la muraille les crampons de fer qui servirent à l'échafaud (1730).

[d] Rosni, depuis duc de Sulli, surintendant des finances, grand maître de l'artillerie, fait maréchal de France après la mort de Henri IV, reçut sept blessures à la bataille d'Ivry (1730).

Il naquit à Rosni en 1559, et mourut à Villebon en 1641 : ainsi il avait vu Henri II et Louis XIV. Il fut grand-voyer et grand-maître de l'artillerie, grand-maître des ports de France, surintendant des finances, duc et pair et maréchal de France. C'est le seul homme à qui on ait jamais donné le bâton de maréchal comme une marque de disgrace : il ne l'eut qu'en échange de la charge de grand-maître de l'artillerie, que la reine régente lui ôta en 1634. Il était très brave homme de guerre, et encore meilleur ministre ; incapable de tromper le roi et d'être trompé par les financiers. Il fut inflexible pour les courtisans, dont l'avidité est insatiable, et qui trouvaient en lui une rigueur conforme à l'humeur économe de Henri IV. Ils l'appelaient le *négatif*, et l'on disait que le mot de *oui* n'était jamais dans sa bouche. Avec cette vertu sévère il ne plut jamais qu'à son maître, et le moment de la mort de Henri IV fut celui de sa disgrace. Le roi Louis XIII le fit revenir à la cour quelques années après, pour lui demander ses avis. Il y vint, quoique avec répugnance. Les jeunes courtisans qui gouvernaient Louis XIII voulurent, selon l'usage, donner des ridicules

Que la Ligue déteste et que la Ligue estime ;

à ce vieux ministre, qui reparaissait dans une jeune cour avec des habits et des airs de mode passés depuis long-temps. Le duc de Sulli, qui s'en aperçut, dit au roi : « Sire, quand le roi votre père, de glorieuse mémoire, me fesait l'honneur de me consulter, nous ne commencions à parler d'affaires qu'au préalable on n'eût fait passer dans l'antichambre les baladins et les bouffons de la cour. »

Il composa, dans la solitude de Sulli, des mémoires dans lesquels règne un air d'honnête homme, avec un style naïf, mais trop diffus.

On y trouve quelques vers de sa façon, qui ne valent pas plus que sa prose. Voici ceux qu'il composa en se retirant de la cour, sous la régence de Marie de Médicis :

Adieu maisons, châteaux, armes, canons du roi ;
Adieu conseils, trésors déposés à ma foi ;
Adieu munitions, adieu grands équipages ;
Adieu tant de rachats, adieu tant de ménages ;
Adieu faveurs, grandeurs ; adieu le temps qui court ;
Adieu les amities et les amis de cour ; etc.

Il ne voulut jamais changer de religion ; cependant il fut des premiers à conseiller à Henri IV d'aller à la messe. Le cardinal Duperron l'exhortant un jour à quitter le calvinisme, il lui répondit : « Je me ferai catholique quand vous aurez supprimé l'Évangile ; car il est si contraire à l'Église romaine, que je ne peux pas croire que l'un et l'autre aient été inspirés par le même esprit. »

Le pape lui écrivit un jour une lettre remplie de louanges sur la sagesse de son ministère ; le pape finissait sa lettre comme un bon pasteur, par prier Dieu qu'il ramenât sa brebis égarée, et conjurait le duc de Sulli de se servir de ses lumières pour entrer dans la bonne voie. Le duc lui répondit sur le même ton ; il l'assura qu'il priait Dieu tous les jours pour la conversion de sa sainteté. Cette lettre est dans ses mémoires (1723).

Addition des éditeurs de Kehl.

[Ce sont les écrivains qui font la réputation des ministres. Pour les bien juger, il faudrait non seulement connaître les principes de l'administration, mais encore avoir lu les lois, les réglements, que ces ministres ont faits, et savoir quelle a été l'influence de ces lois, de ces réglements sur la nation entière, sur les différentes provinces. Presque personne ne prend cette peine ; et on juge les ministres sur la parole des historiens ou des écrivains politiques.

Sulli et Colbert en sont un exemple frappant. Sous le règne de Louis XIV, les gens de lettres français étaient en général plongés dans une ignorance

Turenne, qui, depuis, de la jeune Bouillon

profonde sur tout ce qui regardait l'administration d'un état; et les hommes qui se mêlaient d'affaires étaient hors d'état d'écrire deux phrases qu'on pût lire. Le système tourna vers ces objets les esprits des hommes de tous les ordres. On s'occupa beaucoup de commerce; et, comme Colbert avait fait un grand nombre de réglements sur les manufactures; comme il avait encouragé le commerce maritime, formé des compagnies, il devint, dans tous les écrits, le modèle des grands ministres. Cependant les sciences politiques firent partout des progrès; on cherchait à les appuyer sur des principes généraux et fixes; on en trouva quelques uns. On observa dans l'administration de Colbert un grand nombre de défauts; mais on avait besoin d'offrir un autre objet à l'admiration publique, et on choisit Sulli: le choix était heureux. Ministre, confident, ami d'un roi dont la mémoire est chérie et respectée, il avait conservé la réputation d'un homme d'une vertu forte, d'une franchise austère; il avait été un sévère économe du trésor public: on opposa donc Sulli à Colbert. On alla plus loin: on supposa que chacun de ces ministres avait un système d'administration; que ces systèmes étaient opposés; que l'un voulait favoriser l'agriculture, tandis que l'autre la sacrifiait à l'encouragement des manufactures. Mais il est facile, en lisant les lois qu'ils ont faites, de voir que ni l'un ni l'autre n'eurent jamais un système; de leur temps il était même impossible d'en avoir. Sulli fut supérieur à Colbert, parcequ'il s'opposait avec courage aux dépenses que Henri voulait faire par générosité ou par faiblesse; au lieu que Colbert flatta le goût de Louis XIV pour les fêtes et la pompe de la cour; que Sulli mérita la confiance de Henri IV en sacrifiant pour lui ses biens et son sang; et que Colbert, après avoir gagné la confiance de Mazarin, en l'aidant à augmenter ses trésors, obtint celle de Louis XIV, en se rendant le délateur de Fouquet et l'instrument de sa perte; que Sulli, terrible aux courtisans, voulait ménager le peuple, et que Colbert sacrifia le peuple à la cour.

Sulli n'encouragea le commerce des blés que par des permissions particulières d'exporter, plus fréquentes à la vérité que du temps de Colbert, mais qu'il fesait aussi quelquefois acheter; conduite qu'un ministre même très corrompu n'oserait avouer de nos jours.

Tous deux n'encouragèrent de même les manufactures que par des dons et des priviléges. Ils ne songèrent ni l'un ni l'autre à rendre moins onéreuses les lois fiscales: si elles furent moins dures sous Sulli, il faut moins en faire honneur à son caractère qu'aux circonstances, qui n'auraient point permis cet abus de l'autorité royale.

En un mot, Sulli fut un homme vertueux pour son siècle, parcequ'on

Mérita, dans Sedan, la puissance et le nom [a];
Puissance malheureuse et trop mal conservée,
Et par Armand [b] détruite aussitôt qu'élevée [5].
Essex avec éclat paraît au milieu d'eux,
Tel que dans nos jardins un palmier sourcilleux,
A nos ormes touffus mêlant sa tête altière,
Paraît s'enorgueillir de sa tige étrangère.

n'eut à lui reprocher aucune action regardée dans son siècle comme vile ou criminelle; mais on ne peut dire qu'il fût un grand ministre, et encore moins le proposer pour modèle. Un général qui, de nos jours, ferait la guerre comme Du Guesclio serait vraisemblablemeut battu.

Sulli eut des défauts et des faiblesses. Ami de Henri IV, il était trop jaloux de sa faveur; fier avec les grands ses égaux, il eut avec ses inférieurs toutes les petitesses de la vanité : sa probité était incorruptible; mais il aimait à s'enrichir, et ne négligea aucun des moyens regardés alors comme permis. Obligé de se retirer après la mort de Henri IV, il eut la faiblesse de regretter sa place, et de se cooduire en quelques occasions comme s'il eût desiré d'avoir part au gouvernemcut incertain et orageux de Louis XIII. Il est vrai que le mot célèbre cité par M. de Voltaire est une belle réparation de cette faiblesse, si pourtant elle est aussi réelle que l'ont prétendu ses ennemis.]

Nangis, homme d'nn grand mérite et d'une véritable vertu : il avait conseillé à Henri III de ne point faire assassiuer le duc de Guise, mais d'avoir le courage de le juger selon les lois.

Crillon était surnommé le Brave. Il offrit à Henri IV de se battre contre ce même duc de Guise. C'est à ce Crillon que Henri-le-Grand écrivit : « Peuds-toi, brave Crillon; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais « pas... Adieu, brave Crillon; je vous aime à tort et à travers » (1730).

[a] Henri de La Tour d'Orliègues, vicomte de Turenue, maréchal de France. Henri-le-Grand le maria à Cbarlotte de La Mark, princesse de Sedan, en 1591. La nuit de ses noces, le maréchal alla prendre Stenay d'assaut (1730).

[b] La sonveraineté de Sedan, acquise par Henri de Turenne, fut perdue par Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, son fils, qui ayant trempé dans la conspiration de Cinq-Mars contre Louis XIII, ou plutôt contre le cardinal de Richelieu, donna Sedan pour conserver sa vie : il eut, en échange de sa souveraineté, de très grandes terres, plus considérables en revenu, mais qui donnaient plus de richesses et moins de puissance (1730).

Son casque étincelait des feux les plus brillants
Qu'étalaient à l'envi l'or et les diamants,
Dons chers et précieux dont sa fière maîtresse
Honora son courage, ou plutôt sa tendresse.
Ambitieux Essex, vous étiez à-la-fois
L'amour de votre reine[6] et le soutien des rois.
Plus loin sont La Trimouille[a], et Clermont, et Feuquières,
Le malheureux de Nesle, et l'heureux Lesdiguières[b],
D'Ailly, pour qui ce jour fut un jour trop fatal.
Tous ces héros en foule attendaient le signal,
Et, rangés près du roi, lisaient sur son visage
D'un triomphe certain l'espoir et le présage.

Mayenne, en ce moment, inquiet, abattu,
Dans son cœur étonné cherche en vain sa vertu[7].
Soit que, de son parti connaissant l'injustice,
Il ne crût point le ciel à ses armes propice;
Soit que l'ame, en effet, ait des pressentiments,
Avant-coureurs certains des grands événements.
Ce héros cependant, maître de sa faiblesse,
Déguisait ses chagrins sous sa fausse allégresse[8]:
Il s'excite, il s'empresse, il inspire aux soldats[9]
Cet espoir généreux que lui-même il n'a pas.

[a] Claude, duc de La Trimouille, était à la bataille d'Ivry. Il avait un grand courage et une ambition démesurée, de grandes richesses, et était le seigneur le plus considérable parmi les calvinistes. Il mourut à trente-huit ans.

Balsac de Clermont d'Entragues, oncle de la fameuse marquise de Verneuil, fut tué à la bataille d'Ivry. Feuquières et de Nesle, capitaines de cinquante hommes d'armes, y furent tués aussi (1730).

[b] Jamais homme ne mérita mieux le titre d'heureux; il commença par être simple soldat, et finit par être connétable sous Louis XIII (1730).

D'Egmont auprès de lui, plein de la confiance[10]
Que dans un jeune cœur fait naître l'imprudence,
Impatient déjà d'exercer sa valeur,
De l'incertain Mayenne accusait la lenteur.
Tel qu'échappé du sein d'un riant pâturage[11],
Au bruit de la trompette animant son courage,
Dans les champs de la Thrace un coursier orgueilleux,
Indocile, inquiet, plein d'un feu belliqueux,
Levant les crins mouvants de sa tête superbe,
Impatient du frein, vole et bondit sur l'herbe;
Tel paraissait Egmont: une noble fureur
Éclate dans ses yeux, et brûle dans son cœur.
Il s'entretient déjà de sa prochaine gloire;
Il croit que son destin commande à la victoire.
Hélas! il ne sait point que son fatal orgueil
Dans les plaines d'Ivry lui prépare un cercueil.

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance[12];
Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence:
« Vous êtes nés Français, et je suis votre roi*;
Voilà nos ennemis, marchez, et suivez-moi;
Ne perdez point de vue, au fort de la tempête,
Ce panache éclatant qui flotte sur ma tête;
Vous le verrez toujours au chemin de l'honneur. »
A ces mots, que ce roi prononçait en vainqueur,
Il voit d'un feu nouveau ses troupes enflammées,
Et marche en invoquant le grand Dieu des armées.
Sur les pas des deux chefs alors en même temps

* On a tâché de rendre en vers les propres paroles que dit Henri IV à la journée d'Ivry : « Ralliez-vous à mon panache blanc, vous le verrez toujours « au chemin de l'honneur et de la gloire. » (1730).

On voit des deux partis voler les combattants.
Ainsi lorsque des monts séparés par Alcide
Les aquilons fougueux fondent d'un vol rapide,
Soudain les flots émus de deux profondes mers [13]
D'un choc impétueux s'élancent dans les airs;
La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde,
Et l'Africain tremblant craint la chute du monde.

Au mousquet réuni le sanglant coutelas [14]
Déjà de tous côtés porte un double trépas:
Cette arme[a] que jadis, pour dépeupler la terre,
Dans Bayonne inventa le démon de la guerre,
Rassemble en même temps, digne fruit de l'enfer,
Ce qu'ont de plus terrible et la flamme et le fer.
On se mêle, on combat; l'adresse, le courage,
Le tumulte, les cris, la peur, l'aveugle rage,
La honte de céder, l'ardente soif du sang,
Le désespoir, la mort, passent de rang en rang.
L'un poursuit un parent dans le parti contraire;
Là, le frère en fuyant meurt de la main d'un frère.
La nature en frémit, et ce rivage affreux
S'abreuvait à regret de leur sang malheureux.

Dans d'épaisses forêts de lances hérissées [15],
De bataillons sanglants, de troupes renversées,
Henri pousse, s'avance, et se fait un chemin.
Le grand Mornay[b] le suit, toujours calme et serein;

[a] La baïonnette au bout du fusil ne fut en usage que long-temps après. Le nom de *baïonnette* vient de Bayonne, où l'on fit les premières baïonnettes (1730).

[b] Duplessis-Mornay eut deux chevaux tués sous lui à cette bataille. Il avait effectivement dans l'action le sang-froid dont on le loue ici (1730).

Il veille autour de lui tel qu'un puissant génie[16],
Tel qu'on feignait jadis, aux champs de la Phrygie,
De la terre et des cieux les moteurs éternels
Mêlés dans les combats sous l'habit des mortels;
Ou tel que du vrai Dieu les ministres terribles,
Ces puissances des cieux, ces êtres impassibles,
Environnés des vents, des foudres, des éclairs,
D'un front inaltérable ébranlent l'univers.
Il reçoit de Henri tous ces ordres rapides,
De l'ame d'un héros mouvements intrépides,
Qui changent le combat, qui fixent le destin;
Aux chefs des légions il les porte soudain;
L'officier les reçoit; sa troupe impatiente
Règle, au son de sa voix, sa rage obéissante.
On s'écarte, on s'unit, on marche en divers corps;
Un esprit seul préside à ces vastes ressorts.
Mornay revole au prince, il le suit, il l'escorte;
Il pare, en lui parlant, plus d'un coup qu'on lui porte;
Mais il ne permet pas à ses stoïques mains
De se souiller du sang des malheureux humains.
De son roi seulement son ame est occupée:
Pour sa défense seule il a tiré l'épée;
Et son rare courage, ennemi des combats,
Sait affronter la mort, et ne la donne pas[17].

De Turenne déjà la valeur indomptée[18]
Repoussait de Nemours la troupe épouvantée.
D'Ailly portait partout la crainte et le trépas;
D'Ailly, tout orgueilleux de trente ans de combats,
Et qui, dans les horreurs de la guerre cruelle,
Reprend, malgré son âge, une force nouvelle.

Un seul guerrier s'oppose à ses coups menaçants:
C'est un jeune héros à la fleur de ses ans,
Qui, dans cette journée illustre et meurtrière,
Commençait des combats la fatale carrière;
D'un tendre hymen à peine il goûtait les appas;
Favori des Amours, il sortait de leurs bras.
Honteux de n'être encor fameux que par ses charmes,
Avide de la gloire, il volait aux alarmes.
Ce jour, sa jeune épouse, en accusant le ciel,
En détestant la Ligue et ce combat mortel,
Arma son tendre amant, et, d'une main tremblante,
Attacha tristement sa cuirasse pesante,
Et couvrit, en pleurant, d'un casque précieux
Ce front si plein de grace, et si cher à ses yeux.

Il marche vers d'Ailly, dans sa fureur guerrière:
Parmi des tourbillons de flamme, de poussière,
A travers les blessés, les morts, et les mourants,
De leurs coursiers fougueux tous deux pressent les flancs;
Tous deux sur l'herbe unie, et de sang colorée,
S'élancent loin des rangs d'une course assurée:
Sanglants, couverts de fer, et la lance à la main,
D'un choc épouvantable ils se frappent soudain.
La terre en retentit, leurs lances sont rompues:
Comme en un ciel brûlant deux effroyables nues,
Qui, portant le tonnerre et la mort dans leurs flancs,
Se heurtent dans les airs, et volent sur les vents:
De leur mélange affreux les éclairs rejaillissent;
La foudre en est formée, et les mortels frémissent.
Mais loin de leurs coursiers, par un subit effort,
Ces guerriers malheureux cherchent une autre mort;

Déjà brille en leurs mains le fatal cimeterre.
La Discorde accourut; le démon de la guerre,
La Mort pâle et sanglante, étaient à ses côtés.
Malheureux, suspendez vos coups précipités!
Mais un destin funeste enflamme leur courage;
Dans le cœur l'un de l'autre ils cherchent un passage[19],
Dans ce cœur ennemi qu'ils ne connaissent pas.
Le fer qui les couvrait brille et vole en éclats;
Sous les coups redoublés leur cuirasse étincelle[20];
Leur sang, qui rejaillit, rougit leur main cruelle;
Leur bouclier, leur casque, arrêtant leur effort,
Pare encor quelques coups, et repousse la mort.
Chacun d'eux, étonné de tant de résistance,
Respectait son rival, admirait sa vaillance.
Enfin le vieux d'Ailly, par un coup malheureux,
Fait tomber à ses pieds ce guerrier généreux.
Ses yeux sont pour jamais fermés à la lumière;
Son casque auprès de lui roule sur la poussière.
D'Ailly voit son visage: ô désespoir! ô cris!
Il le voit, il l'embrasse: hélas! c'était son fils[21].
Le père infortuné, les yeux baignés de larmes,
Tournait contre son sein ses parricides armes;
On l'arrête; on s'oppose à sa juste fureur:
Il s'arrache, en tremblant, de ce lieu plein d'horreur;
Il déteste à jamais sa coupable victoire;
Il renonce à la cour, aux humains, à la gloire;
Et, se fuyant lui-même, au milieu des déserts,
Il va cacher sa peine au bout de l'univers.
Là, soit que le soleil rendît le jour au monde,
Soit qu'il finît sa course au vaste sein de l'onde,
Sa voix fesait redire aux échos attendris

Le nom, le triste nom de son malheureux fils [22].

Du héros expirant la jeune et tendre amante [23],
Par la terreur conduite, incertaine, tremblante,
Vient d'un pied chancelant sur ces funestes bords:
Elle cherche, elle voit dans la foule des morts,
Elle voit son époux; elle tombe éperdue;
Le voile de la mort se répand sur sa vue:
« Est-ce toi, cher amant? » Ces mots interrompus,
Ces cris demi formés ne sont point entendus;
Elle rouvre les yeux; sa bouche presse encore
Par ses derniers baisers la bouche qu'elle adore:
Elle tient dans ses bras ce corps pâle et sanglant,
Le regarde, soupire, et meurt en l'embrassant.

Père, époux malheureux, famille déplorable,
Des fureurs de ces temps exemple lamentable,
Puisse de ce combat le souvenir affreux
Exciter la pitié de nos derniers neveux,
Arracher à leurs yeux des larmes salutaires;
Et qu'ils n'imitent point les crimes de leurs pères!

Mais qui fait fuir ainsi ces ligueurs dispersés?
Quel héros, ou quel dieu, les a tous renversés?
C'est le jeune Biron; c'est lui dont le courage
Parmi leurs bataillons s'était fait un passage.
D'Aumale les voit fuir, et, bouillant de courroux [24]:
« Arrêtez, revenez... lâches, où courez-vous?
Vous, fuir! vous, compagnons de Mayenne et de Guise!
Vous qui devez venger Paris, Rome, et l'Église!
Suivez-moi, rappelez votre antique vertu [25];

Combattez sous d'Aumale, et vous avez vaincu.»
Aussitôt, secouru de Beauvau, de Fosseuse,
Du farouche Saint-Paul, et même de Joyeuse,
Il rassemble avec eux ces bataillons épars,
Qu'il anime en marchant du feu de ses regards.
La fortune avec lui revient d'un pas rapide:
Biron soutient en vain, d'un courage intrépide,
Le cours précipité de ce fougueux torrent;
Il voit à ses côtés Parabère expirant;
Dans la foule des morts il voit tomber Feuquière;
Nesle, Clermont, d'Angenne, ont mordu la poussière;
Percé de coups lui-même, il est près de périr...
C'était ainsi, Biron, que tu devais mourir!
Un trépas si fameux, une chute si belle,
Rendait de ta vertu la mémoire immortelle.
Le généreux Bourbon sut bientôt le danger[26]
Où Biron, trop ardent, venait de s'engager:
Il l'aimait, non en roi, non en maître sévère
Qui souffre qu'on aspire à l'honneur de lui plaire,
Et de qui le cœur dur et l'inflexible orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil.
Henri de l'amitié sentit les nobles flammes[27]:
Amitié, don du ciel, plaisir des grandes ames;
Amitié, que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître pas!
Il court le secourir; ce beau feu qui le guide
Rend son bras plus puissant, et son vol plus rapide.
Biron[a], qu'environnaient les ombres de la mort,

[a] Le duc de Biron fut blessé à Ivry, mais ce fut au combat de Fontaine-Française que Henri-le-Grand lui sauva la vie. On a transporté à la bataille

A l'aspect de son roi fait un dernier effort;
Il rappelle, à sa voix, les restes de sa vie;
Sous les coups de Bourbon, tout s'écarte, tout plie:
Ton roi, jeune Biron, t'arrache à ces soldats
Dont les coups redoublés achevaient ton trépas;
Tu vis: songe du moins à lui rester fidèle.

Un bruit affreux s'entend. La Discorde cruelle[28],
Aux vertus du héros opposant ses fureurs,
D'une rage nouvelle embrase les ligueurs.
Elle vole à leur tête, et sa bouche fatale
Fait retentir au loin sa trompette infernale.
Par ses sons trop connus d'Aumale est excité:
Aussi prompt que le trait dans les airs emporté,
Il cherchait le héros; sur lui seul il s'élance;
Des ligueurs en tumulte une foule s'avance:
Tels, au fond des forêts, précipitant leurs pas,
Ces animaux hardis, nourris pour les combats,
Fiers esclaves de l'homme, et nés pour le carnage,
Pressent un sanglier, en raniment la rage;
Ignorant le danger, aveugles, furieux,
Le cor excite au loin leur instinct belliqueux;
Les antres, les rochers, les monts en retentissent:
Ainsi contre Bourbon mille ennemis s'unissent;
Il est seul contre tous, abandonné du sort,
Accablé par le nombre, entouré de la mort.
Louis, du haut des cieux, dans ce danger terrible,
Donne au héros qu'il aime une force invincible;
Il est comme un rocher qui, menaçant les airs,

d'Ivry cet événement, qui, n'étant point un fait principal, peut être aisément déplacé (1730).

Rompt la course des vents et repousse les mers.
Qui pourrait exprimer le sang et le carnage
Dont l'Eure, en ce moment, vit couvrir son rivage!

O vous, mânes sanglants du plus vaillant des rois,
Éclairez mon esprit, et parlez par ma voix!
Il voit voler vers lui sa noblesse fidèle;
Elle meurt pour son roi, son roi combat pour elle.
L'effroi le devançait, la mort suivait ses coups,
Quand le fougueux Egmont s'offrit à son courroux.

Long-temps cet étranger, trompé par son courage,
Avait cherché le roi dans l'horreur du carnage:
Dût sa témérité le conduire au cercueil,
L'honneur de le combattre irritait son orgueil.
« Viens, Bourbon, criait-il, viens augmenter ta gloire,
Combattons; c'est à nous de fixer la victoire. »
Comme il disait ces mots, un lumineux éclair [29],
Messager des destins, fend les plaines de l'air:
L'arbitre des combats fait gronder son tonnerre;
Le soldat sous ses pieds sentit trembler la terre.
D'Egmont croit que les cieux lui doivent leur appui,
Qu'ils défendent sa cause, et combattent pour lui;
Que la nature entière, attentive à sa gloire,
Par la voix du tonnerre annonçait sa victoire.
D'Egmont joint le héros, il l'atteint vers le flanc;
Il triomphait déjà d'avoir versé son sang.
Le roi, qu'il a blessé, voit son péril sans trouble*;

* Ce ne fut point à Ivry, ce fut au combat d'Aumale que Henri IV fut blessé: il eut la bonté depuis de mettre dans ses gardes le soldat qui l'avait blessé.

Le lecteur s'aperçoit bien sans doute que l'on n'a pu parler de tous les

Ainsi que le danger son audace redouble :
Son grand cœur s'applaudit d'avoir, au champ d'honneur,
Trouvé des ennemis dignes de sa valeur[30].
Loin de le retarder, sa blessure l'irrite;
Sur ce fier ennemi Bourbon se précipite :
D'Egmont d'un coup plus sûr est renversé soudain;
Le fer étincelant se plongea dans son sein.
Sous leurs pieds teints de sang les chevaux le foulèrent;
Des ombres du trépas ses yeux s'enveloppèrent,
Et son ame en courroux s'envola chez les morts[31],
Où l'aspect de son père excita ses remords.

Espagnols tant vantés, troupe jadis si fière,
Sa mort anéantit votre vertu guerrière;
Pour la première fois vous connûtes la peur.

combats de Henri-le-Grand dans un poeme où il faut observer l'unité d'action. Ce prince fut blessé à Aumale; il sauva la vie au maréchal de Biron à Fontaine-Française. Ce sont là des événements qui méritent d'être mis en œuvre par le poëte; mais il ne peut les placer dans les temps où ils sont arrivés; il faut qu'il rassemble autant qu'il peut ces actions séparées; qu'il les rapporte à la même époque; en un mot, qu'il compose un tout de diverses parties : sans cela il est absolument impossible de faire un poëme épique fondé sur une histoire.

Henri IV ne fut donc point blessé à Ivry, mais il courut un grand risque de la vie; il fut même enveloppé de trois cornettes walonnes, et y aurait péri s'il n'eût été dégagé par le maréchal d'Aumont et par le duc de La Trimouille. Les siens le crurent mort quelque temps, et jetèrent de grands cris de joie quand ils le virent revenir, l'épée à la main, tout couvert du sang des ennemis.

Je remarquerai qu'après la blessure du roi à Aumale, Duplessis-Mornay lui écrivit : « Sire, vous avez assez fait l'Alexandre, il est temps que vous « fassiez le César : c'est à nous à mourir pour votre majesté; et ce vous est « gloire à vous, sire, de vivre pour nous; et j'ose vous dire que ce vous « est devoir. » (1723).

L'étonnement, l'esprit de trouble et de terreur,
S'empare, en ce moment, de leur troupe alarmée;
Il passe en tous les rangs, il s'étend sur l'armée;
Les chefs sont effrayés, les soldats éperdus;
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit plus.
Ils jettent leurs drapeaux, ils courent, se renversent,
Poussent des cris affreux, se heurtent, se dispersent:
Les uns, sans résistance, à leur vainqueur offerts,
Fléchissent les genoux, et demandent des fers;
D'autres, d'un pas rapide évitant sa poursuite,
Jusqu'aux rives de l'Eure emportés dans leur fuite,
Dans ses profondes eaux vont se précipiter,
Et courent au trépas qu'ils veulent éviter.
Les flots couverts de morts interrompent leur course[32],
Et le fleuve sanglant remonte vers sa source.

Mayenne, en ce tumulte, incapable d'effroi,
Affligé, mais tranquille, et maître encor de soi,
Voit d'un œil assuré sa fortune cruelle,
Et, tombant sous ses coups, songe à triompher d'elle.
D'Aumale auprès de lui, la fureur dans les yeux,
Accusait les Flamands, la fortune et les cieux.
« Tout est perdu, dit-il; mourons, brave Mayenne! »
« Quittez, lui dit son chef, une fureur si vaine;
Vivez pour un parti dont vous êtes l'honneur;
Vivez pour réparer sa perte et son malheur:
Que vous et Bois-Dauphin, dans ce moment funeste,
De nos soldats épars assemblent ce qui reste.
Suivez-moi l'un et l'autre aux remparts de Paris:
De la Ligue en marchant ramassez les débris:
De Coligni vaincu surpassons le courage. »

D'Aumale, en l'écoutant, pleure, et frémit de rage.
Cet ordre qu'il déteste, il va l'exécuter;
Semblable au fier lion qu'un Maure a su dompter,
Qui, docile à son maître, à tout autre terrible,
A la main qu'il connaît soumet sa tête horrible,
Le suit d'un air affreux, le flatte en rugissant,
Et paraît menacer, même en obéissant.

Mayenne cependant, par une fuite prompte,
Dans les murs de Paris courait cacher sa honte.

Henri victorieux voyait de tous côtés
Les ligueurs sans défense implorant ses bontés [33].
Des cieux en ce moment les voûtes s'entr'ouvrirent:
Les mânes des Bourbons dans les airs descendirent.
Louis au milieu d'eux, du haut du firmament,
Vint contempler Henri dans ce fameux moment,
Vint voir comme il saurait user de la victoire,
Et s'il achèverait de mériter sa gloire.

Ses soldats près de lui, d'un œil plein de courroux,
Regardaient ces vaincus échappés à leurs coups.
Les captifs en tremblant, conduits en sa présence,
Attendaient leur arrêt dans un profond silence.
Le mortel désespoir, la honte, la terreur,
Dans leurs yeux égarés avaient peint leur malheur.
Bourbon tourna sur eux des regards pleins de grace,
Où régnaient à-la-fois la douceur et l'audace.
« Soyez libres, dit-il; vous pouvez désormais
Rester mes ennemis, ou vivre mes sujets.
Entre Mayenne et moi reconnaissez un maître;

Voyez qui de nous deux a mérité de l'être :
Esclaves de la Ligue, ou compagnons d'un roi,
Allez gémir sous elle, ou triomphez sous moi :
Choisissez. » A ces mots d'un roi couvert de gloire,
Sur un champ de bataille, au sein de la victoire,
On voit en un moment ces captifs éperdus,
Contents de leur défaite, heureux d'être vaincus :
Leurs yeux sont éclairés, leurs cœurs n'ont plus de haine;
Sa valeur les vainquit, sa vertu les enchaîne;
Et, s'honorant déjà du nom de ses soldats,
Pour expier leur crime, ils marchent sur ses pas[34].
Le généreux vainqueur a cessé le carnage;
Maître de ses guerriers, il fléchit leur courage.
Ce n'est plus ce lion qui, tout couvert de sang,
Portait avec l'effroi la mort de rang en rang;
C'est un dieu bienfesant, qui, laissant son tonnerre[35],
Enchaîne la tempête, et console la terre.
Sur ce front menaçant, terrible, ensanglanté,
La paix a mis les traits de la sérénité.
Ceux à qui la lumière était presque ravie,
Par ses ordres humains sont rendus à la vie;
Et sur tous leurs dangers, et sur tous leurs besoins,
Tel qu'un père attentif il étendait ses soins[36].

Du vrai comme du faux la prompte messagère,
Qui s'accroît dans sa course, et d'une aile légère,
Plus prompte que le temps, vole au-delà des mers[37],
Passe d'un pôle à l'autre, et remplit l'univers;
Ce monstre composé d'yeux, de bouches, d'oreilles[38],
Qui célèbre des rois la honte ou les merveilles,
Qui rassemble sous lui la Curiosité,

L'Espoir, l'Effroi, le Doute, et la Crédulité,
De sa brillante voix, trompette de la gloire,
Du héros de la France annonçait la victoire.
Du Tage à l'Éridan le bruit en fut porté,
Le Vatican superbe en fut épouvanté.
Le Nord à cette voix tressaillit d'allégresse;
Madrid frémit d'effroi, de honte, et de tristesse.

O malheureux Paris! infidèles ligueurs!
O citoyens trompés! et vous, prêtres trompeurs!
De quels cris douloureux vos temples retentirent!
De cendre en ce moment vos têtes se couvrirent.
Hélas! Mayenne encor vient flatter vos esprits.
Vaincu, mais plein d'espoir, et maître de Paris,
Sa politique habile, au fond de sa retraite,
Aux ligueurs incertains déguisait sa défaite.
Contre un coup si funeste il veut les rassurer;
En cachant sa disgrace, il croit la réparer.
Par cent bruits mensongers il ranimait leur zèle:
Mais, malgré tant de soins, la vérité cruelle,
Démentant à ses yeux ses discours imposteurs,
Volait de bouche en bouche, et glaçait tous les cœurs.

La Discorde en frémit, et redoublant sa rage:
« Non, je ne verrai point détruire mon ouvrage,
Dit-elle, et n'aurai point, dans ces murs malheureux,
Versé tant de poisons, allumé tant de feux,
De tant de flots de sang cimenté ma puissance,
Pour laisser à Bourbon l'empire de la France.
Tout terrible qu'il est, j'ai l'art de l'affaiblir;
Si je n'ai pu le vaincre, on le peut amollir.

N'opposons plus d'efforts à sa valeur suprême :
Henri n'aura jamais de vainqueur que lui-même.
C'est son cœur qu'il doit craindre, et je veux aujourd'hui
L'attaquer, le combattre, et le vaincre par lui. »
Elle dit ; et soudain, des rives de la Seine,
Sur un char teint de sang, attelé par la Haine,
Dans un nuage épais qui fait pâlir le jour,
Elle part, elle vole, et va trouver l'Amour.

FIN DU CHANT HUITIÈME.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT HUITIÈME.

[1] Voici le commencement de ce chant dans l'édition de 1723 :

Paris, toujours injuste et toujours furieux,
De la mort de son roi rendait graces aux cieux.
Le peuple, qui jamais n'a connu la prudence,
S'enivrait follement de sa vaine espérance;
Mais Philippe, au récit de la mort de Valois,
Trembla dans ses états pour la première fois.
Il voyait des Bourbons les forces réunies;
Du trône sous leurs pas les routes aplanies;
Un chef infatigable et plein de fermeté,
Instruit par le travail et par l'adversité;
Et qui pouvait bientôt, conduit par la vengeance,
Reporter dans Madrid les malheurs de la France:
Il crut qu'il était temps d'envoyer un secours
Demandé si long-temps, et différé toujours.
Des rives de l'Escaut sur les bords de la Seine,
Le malheureux Egmont vint se joindre à Mayenne;
* Et Mayenne avec lui crut aux tentes du roi
Renvoyer à son tour le carnage et l'effroi.
* Le téméraire Orgueil accompagnait leur trace.
* Qu'avec plaisir, grand roi, tu voyais cette audace!
* Et que tes vœux hâtaient le moment du combat
Qui devait décider du destin de l'état!
Henri, loin des remparts de la ville alarmée,
Aux campagnes d'Ivry conduisit son armée,
Attirant sur ses pas Mayenne et ses ligueurs,
Que leur aveuglement poussait à leurs malheurs.

* Près des bords de l'Iton et des rives de l'Eure
* Est un champ fortuné, l'amour de la nature.
Là, souvent les bergers, conduisant leurs troupeaux,
Du son de leur musette éveillaient les échos;
Là, les nymphes d'Anet, d'une course rapide,
Suivaient le daim léger et le chevreuil timide;
Les tranquilles zéphyrs habitaient sur ces bords

Cérès y répandait ses utiles trésors.
C'est là que le Destin guida les deux armées,
D'une chaleur égale au combat animées;
Cérès en un moment vit leurs fiers bataillons
Ravager ses bienfaits naissant dans les sillons.
De l'Eure et de l'Iton les ondes s'alarmèrent;
Dans le fond des forêts les nymphes se cachèrent.
Le berger plein d'effroi, chassé de ces beaux lieux,
Du sein de son foyer fuit les larmes aux yeux.
Habitants malheureux, etc.

[2] La rime indique comment il faut prononcer le dernier mot de ce vers. Ce mot est encore employé en rime dans le vers 125 du chant IX. Voltaire s'est conformé à la prononciation du pays. Hamilton, dans son *Épître à Boileau*, et Bertin, dans sa lettre au chevalier du Hautier, ont fait aussi rimer *Eure* avec *nature*.

[3] On lit dans Job, chap. 39: « Terram ungula fodit; exultat « audacter, in occursum pergit armatis, contemnit pavorem, nec « cedit gladio... Ubi audierit buccinam, dicit: Wah; procul odo- « ratur bellum, exhortationem ducum et ululatum exercitus, etc. »

Sarrazin, dans l'*Ode de Calliope sur la bataille de Lens* (20 août 1648), avait imité ce passage:

Il monte un cheval superbe,
Qui, furieux aux combats,
A peine fait courber l'herbe
Sous la trace de ses pas;
Son œil est ardent, farouche;
L'écume sort de sa bouche;
Prêt au moindre mouvement,
Il frappe du pied la terre,
Et semble appeler la guerre
Par un fier hennissement.

Fréron (*Année littéraire*, 1770, VII, 335) prétend que Voltaire est le plagiaire de Sarrazin. On a aussi rappelé ce vers de Segrais:

Son cheval, glorieux du fardeau qu'il emporte.

Les vers de Voltaire sont une imitation de ceux de Virgile (*Géorgiques*, III, 79, 85, 87, 88):

Nec vanos horret strepitus....
.....
Collectumque premens volvit sub naribus ignem.

. . . . . .
. . . . . .cavatque
Tellurem.

Voyez aussi la note 11 ci-après.

4 Édition de 1723 :

Dont la gloire enflammait le cœur présomptueux.

Le texte actuel, qui est de 1728, est une imitation de Racine (*Britannicus*, acte IV, scène 2) :

Et ce même Burrhus,
Qui depuis... Rome alors estimait ses vertus.

5 Après ce vers, on lisait, dans l'édition de 1723 :

Sancy, brave guerrier, ministre, magistrat,
Estimé dans l'armée, à la cour, au sénat;
La Trimouille, Clermont, Tournemine, et d'Angenne ;
Et ce fier ennemi de la pourpre romaine,
Mornay, dont l'éloquence égale la valeur,
* Soutien trop vertueux du parti de l'erreur.
Là paraissaient Givry, Noailles, et Feuquières,
Le malheureux de Nesle, et l'heureux Lesdiguières.

Le texte actuel est de 1728. Voici la note que l'édition de 1723 contenait sur le premier vers de la variante :

« Nicolas de Harlay de Sancy fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, ambassadeur en Angleterre et en Allemagne, colonel général des Suisses, premier maître-d'hôtel du roi, surintendant des finances, et réunit ainsi en sa personne le ministère, la magistrature, et le commandement des armées. Il était fils de Robert de Harlay, conseiller au parlement, et de Jacqueline de Morvilliers. Il naquit en 1546, et mourut en 1629.

« N'étant encore que maître des requêtes, il se trouva dans le conseil de Henri III lorsqu'on délibérait sur les moyens de soutenir la guerre contre la Ligue ; il proposa de lever une armée de Suisses. Le conseil, qui savait que le roi n'avait pas un sou, se moqua de lui. « Messieurs, dit Sancy, puisque de tous ceux qui « ont reçu du roi tant de bienfaits il ne s'en trouve pas un qui « veuille le secourir, je vous déclare que ce sera moi qui lèverai « cette armée. » On lui donna sur-le-champ la commission, et point d'argent, et il partit pour la Suisse. Jamais négociation ne

fut si singulière : d'abord il persuada aux Genevois et aux Suisses de faire la guerre au duc de Savoie, conjointement avec la France; il leur promit de la cavalerie, qu'il ne leur donna point; il leur fit lever dix mille hommes d'infanterie, et les engagea, de plus, à donner cent mille écus. Quand il se vit à la tête de cette armée, il prit quelques places au duc de Savoie; ensuite il sut tellement gagner les Suisses, qu'il engagea l'armée à marcher au secours du roi. Ainsi on vit, pour la première fois, les Suisses donner des hommes et de l'argent.

« Sancy, dans cette négociation, dépensa une partie de ses biens; il mit en gage ses pierreries, et entre autres ce fameux diamant, nommé le Sancy, qui est à présent à la couronne.

« Ce diamant, qui passait pour le plus beau de l'Europe, avait d'abord appartenu au malheureux roi de Portugal, don Antoine, chassé de son pays par Philippe II : don Antoine s'était réfugié en France, n'ayant pour tout bien qu'une selle garnie de pierreries, et un petit coffre dans lequel il y avait quelques diamants. Celui dont il est question est un diamant assez large, qu'il mettait à son chapeau, et qu'il aimait beaucoup. Ce fut celui dont il se défit le dernier; il le mit en gage entre les mains de Sancy, qui lui prêta quarante mille francs sur cet effet. Le roi n'étant point en état de rendre cette somme, le diamant demeura à Sancy, qui fut honteux d'avoir pour une somme si modique une pièce d'un si grand prix. Il envoya dix mille écus au roi don Antoine, et eût pu même en donner davantage.

« Sancy, étant surintendant des finances sous Henri IV, fut disgracié, au rapport de M. De Thou, parcequ'il avait dit à la duchesse de Beaufort que ses enfants ne seraient jamais que des fils de p..... Il y a plus d'apparence que le roi lui ôta les finances, parcequ'il s'accommodait beaucoup mieux de Rosni. Sancy même ne fut point disgracié, puisque le roi, en 1604, le nomma chevalier de l'ordre.

« Il s'était fait catholique quelque temps avant Henri IV, disant qu'il fallait être de la religion de son prince. C'est sur cela que d'Aubigné, qui ne l'aimait pas, composa l'ingénieuse et mordante satire intitulée *la Confession catholique de Sanci*, » imprimée avec le *Journal de Henri III*.

— Les sept derniers mots, non compris dans les guillemets, furent ajoutés par Lenglet-Dufresnoy, lorsqu'en 1741 il recueillit les variantes. B.

[6] Les éditions de 1728 à 1742 portent :

L'amant de votre reine.

[7] Boileau a dit dans *le Lutrin*, chant V, vers 230 :

Dans son cœur éperdu cherche en vain du courage.

[8] Imitation de Virgile (*Æn.*, IV, 477; et I, 212-13) :

Consilium vultu tegit, ac spem fronte serenat...
.....curisque ingentibus æger
Spem vultu simulat, premit altum corde dolorem.

[9] Édition de 1723 :

Il s'empresse, il s'agite.....

[10] Ce vers et les quinze qui le suivent furent ajoutés en 1728.

[11] Imitation de Virgile (*Georg.*, III, 75-76, 83-86) :

Continuo pecoris generosi pullus in arvis
Altius ingreditur.....
...Tum, si qua sonum procul arma dedere,
Stare loco nescit, micat auribus, et tremit artus,
Collectumque premens volvit sub naribus ignem.
Densa juba, et dextro jactata recumbit in armo.

(et *Æn.*, XI, 492, 493, 496, 497) :

Qualis, ubi abruptis fugit præsepia vinclis,
Tandem liber equus, campoque potitus aperto:
.....
Emicat, arrectisque fremit cervicibus alte
Luxurians, luduntque jubæ per colla, per armos.

[12] Édition de 1723 :

Enfin le grand Henri dans la plaine s'élance,
Et, s'adressant aux siens qu'animait sa présence.

[13] Édition de 1723 :

Soudain les flots émus des deux profondes mers.

[14] Édition de 1723 :

Le salpêtre, enfermé dans des globes d'airain,
Part, s'échauffe, s'embrase, et s'écarte soudain:
La mort qu'ils renfermaient en sort avec furie.
O coupables mortels! ô funeste industrie!
Pour vous exterminer vos efforts odieux

Digitized by Google

Ont dérobé le foudre allumé dans les cieux.
Dans tous les deux partis l'adresse, le courage,
Le tumulte, les cris, la peur, l'aveugle rage,
Le désespoir, la mort, l'ardente soif du sang,
Partout sans s'arrêter passent de rang en rang :
L'un poursuit un parent.

Les premiers de ces vers ont été corrigés par l'auteur, et transportés dans le quatrième chant; voyez les vers 201-203 :

Les six premiers vers de la version actuelle sont de 1728; les quatre suivants, de 1737.

[15] Ce vers et les vingt-sept qui le suivent ne sont pas dans l'édition de 1723. Les premiers et les derniers sont de 1728; les autres furent corrigés ou ajoutés en 1737; voyez la note suivante.

[16] Il y a dans l'édition de 1728:

Il veille autour de lui, tel qu'un heureux génie :
« Voyez-vous, lui dit-il, cet escadron qui plie ?
Ici, près de ce bois, Mayenne est arrêté;
D'Aumale vient à nous, marchons de ce côté. »
Mornay revole au prince, il le suit, il l'escorte, etc.

La version actuelle est de 1737.

[17] C'est probablement après ce vers que l'auteur avait primitivement placé le fragment suivant, publié, pour la première fois, en 1820 :

Dans les murs de Paris, la jeune Sennetère,
Noble sang d'un héros illustre dans la guerre,
Au parti de la Ligue avait par ses appas
Attiré cent héros attachés à ses pas.
Au milieu des horreurs d'une guerre cruelle,
Rassuré par ses yeux, l'Amour volait près d'elle.
. . . . . .
. . . . . .
Long-temps elle promit d'unir sa destinée
Au plus vaillant guerrier dont la main fortunée
Saurait dans les combats, par les plus grands exploits
Déterminer son cœur à mériter son choix.
De ses jeunes amants une troupe enflammée,
Par cet espoir charmant à la gloire animée,
Disputait à l'envi dans les champs de l'honneur
Ce prix que la beauté promit à la valeur.

Chacun d'eux aux dangers se livrant pour lui plaire,
Y portait un courage au-dessus du vulgaire;
Chacun d'eux ne craignait que ses nobles rivaux;
Et de tous ces amants l'amour fit des héros.
Mais l'amour les trompait; en vain leur fier courage
Recherchait ses faveurs au milieu du carnage:
De l'objet de leur flamme il séduisit le cœur;
Sennetère en secret reconnut un vainqueur.
Par le pouvoir soudain d'un charme inexprimable,
Le prix du plus vaillant fut pour le plus aimable;
Tandis que pour lui plaire ils volaient à la mort,
Vivonne la charma sans peine et sans effort;
Dans la fleur de ses ans, nourri loin des alarmes,
A peine il commençait la carrière des armes;
Près d'un objet si fier il n'avait nul appui,
Et la gloire parlait pour d'autres que pour lui;
Mais, de tous ses rivaux effaçant la mémoire,
Un regard de ses yeux fit oublier leur gloire;
On l'aimait en secret, et des charmes si doux
Fesaient le bien d'un seul et les desirs de tous.
Le ciel fit luire enfin cette heureuse journée
Qui semblait des Français régler la destinée;
Vivonne alors parut entre tous ces guerriers,
Le myrte sur la tête, attendant des lauriers;
Honteux de n'être encor connu que par ses charmes,
Il voulut signaler la gloire de ses armes;
Il voulut en ce jour exercer son grand cœur,
Aux yeux de ses rivaux mériter son bonheur.
Vivonne fut armé des mains de son amante:
Elle-même attacha sa cuirasse pesante,
Et couvrit, en tremblant, d'un casque précieux
Ce front si plein d'attraits et si cher à ses yeux;
Elle mit dans ses mains la redoutable épée
Qui du sang des Français devait être trempée.
.....
.....
Elle le vit partir les yeux remplis de larmes:
Vivonne en la quittant partagea ses alarmes;
Mais la gloire emportait ses pas et ses desirs.
Il partit, et l'amour en poussa des soupirs.
* Tel qu'échappé du sein d'un riant pâturage,
* Au bruit de la trompette animant son courage,

* Dans les champs de la Thrace un coursier orgueilleux,
* Jeune, inquiet, ardent, plein d'on feu belliqueux,
Levant les crins mouvants de sa superbe tête,
Franchit les champs poudreux, plus prompt que la tempête;
Tel Vivonne accourut sur ces remparts sanglants,
Où l'implacable Mort volait dans tous les rangs.
La Victoire à ses coups est d'abord attachée:
Il renverse Rambure, et de Luyne, et Dachée;
Il arrache en cent lieux les étendards vainqueurs
Plantés par Bourbon même aux yeux des fiers ligueurs:
Au milieu des Anglais s'élançant comme un foudre,
A Taylor, à Quélus il fait mordre la poudre;
Du Guesclin, de ce peuple autrefois la terreur,
Dans leurs rangs éperdos répandait moins d'horreur.
.....
.....

Quelques passages de ce morceau, et notamment les quatre premiers vers sur le coursier de Thrace, ont été repris par Voltaire en 1728; voyez les vers 133 et suiv.

[18] Cet épisode est bien moins orné et moins touchant dans les premières éditions. Le voici tel qu'il se trouvait dans le poëme de *la Ligue:*

Du superbe d'Aumont la valeur indomptée
* Repoussait de Nemours la troupe épouvantée;
D'Ailly portait partout l'horreur et le trépas,
Les ligueurs ébranlés fuyaient devant ses pas:
Soudaio, de mille dards affrontant la tempête,
Un jeune audacieux daus sa course l'arrête.
Ils fondent l'un sur l'autre à coups précipités:
La Victoire et la Mort voleot à leurs côtés;
Ils s'attaquent cent fois, et cent fois se repoussent;
Leur courage s'augmente, et leurs glaives s'émousseut;
Défendus par leur casque et par leur bouclier,
Ils parent tous les traits du redoutable acier.
* Chacun d'eux, étonné de tant de résistance,
Respecte son rival, admire sa vaillance.
* Enfin le vieux d'Ailly, par un coup malheureux,
* Fait tomber à ses pieds ce guerrier généreux;
* Ses yeux sont pour jamais fermés à la lumière;
* Son casque auprès de lui roule sur la poussière.
* D'Ailly voit son visage: ô désespoir! ô cris!

* Il le vnit, il l'embrasse : hélas! c'était son fils!
* Le père infortuné, les yeux baignés de larmes,
* Tournait contre son sein ses parricides armes :
* On l'arrête, on s'oppose à sa juste fureur.
* Il s'arrache en tremblant de ce lieu plein d'horreur;
* Il déteste à jamais sa coupable victoire;
* Il renonce à la cour, aux hnmains, à la glnire;
* Et se fuyant lui-même, au milieu des déserts,
* Il va cacher sa peine au bout de l'univers :
* Là, soit que le soleil rendit le jour au monde,
* Snit qu'il finît sa course au vaste sein de l'onde,
* Sa voix fesait redire aux échos attendris
* Le nnm, le triste nom de son malheureux fils.
Ciel! quels cris effrayants se font partout entendre!
Quels flots de sang français viennent de se répandre!
Qui précipite ainsi ces ligueurs dispersés?
Quel héros, ou qnel dieu, etc.

19 Racine a dit dans les *Frères ennemis*, acte V, scène 3 :

Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage.

Voltaire avait déjà imité ce vers; voyez les vers 251-52 du chant VI.

20 On trouve dans l'*Alaric* de Scudéry :

Sous les coups redoublés les casques étincellent.

21 Dans l'*Idoménée* de Crébillon, acte I, scène 2, on lit :

J'en approche en tremblant : hélas! c'était mon fils.

22 Imitation de Virgile (*Georg.*, IV, 464-66 et 526) :

Ipse, cava solans ægrum testudine amnrem,
Te, dulcis conjux, te solo in littnre secum,
Te, veniente die, te, decedente, canebat.
. . . . . .
Ah miseram Eurydicen! anima fugiente, vocabat.

23 Ce morceau est une imitation du tableau de la mort d'Andromaque dans *l'Iliade* (chant XXII, vers 437-476), et des vers de Racine dans *Phèdre*, acte V, scène 6 :

La timide Aricie est alors arrivée, etc.

24 Édition de 1723 :

Bois-Dauffin les voit fuir, et, bouillant de courroux :
« Arrêtez, revenez, lâches! où fuyez-vous?

[25] Édition de 1723 :

« Arrêtez, rappelez votre antique vertu ;
Suivez mes pas, marchez, et vous avez vaincu. »
Aussitôt, secouru de Beauvau, de Joyeuse,
Du farouche Saint-Paul, et du brave Fosseuse.

[26] Dans l'édition de 1723, on lit :

Que vois-je ? c'est ton roi qui marche à ton secours ;
Il sait l'affreux danger qui menace tes jours :
Il le sait, il y vole, il laisse la poursuite
De ceux qui devant lui précipitaient leur fuite ;
Il arrive, il paraît comme un dieu menaçant ;
La Chastre à son aspect recule en frémissant :
Tout tremble devant lui, tout succombe, tout plie.
Ton roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie ;
Il t'arrache sanglant aux fureurs des soldats.

Dans l'édition de 1728, au lieu de *La Chastre*, on lit *d'Aumale ;* et au lieu de *tout succombe*, on lit *tout s'écarte*.

[27] On a dit que Voltaire inséra ces vers quand il eut appris comment on aimait à la cour de Versailles et à celle de Potsdam. Mais ils furent imprimés, pour la première fois, dans l'édition de 1737.

[28] Édition de 1723 :

Mayenne apprend bientôt cette triste nouvelle ;
Il court aux lieux sanglants où son rival vainqueur
Répandait le désordre, et la mort, et la peur.
* Qui pourrait exprimer le sang et le carnage
* Dont l'Eure en ce moment vit couvrir son rivage ;
Tant de coups, tant de morts, tant d'exploits éclatants
Que nous cache aujourd'hui l'obscure nuit des temps !
O vous ! mânes sanglants du plus grand roi du monde,
Sortez pour un moment de votre nuit profonde ;
Pour chanter ce grand jour, pour chanter vos exploits,
* Éclairez mon esprit, et parlez par ma voix.
Pressé de tous côtés, sa redoutable épée
Est du sang espagnol et du français trempée ;
Mille ennemis sanglants expiraient sous ses coups,
* Quand le fougueux Egmont s'offrit à son courroux ;
Egmont, courtisan lâche et soldat téméraire,
Esclave du tyran qui fit périr son père.

Malheureux! il osait sur un bord étranger
Chercher dans les combats la gloire et le danger,
Et de ses fers honteux chérissant l'infamie,
Il n'osait point venger son père et sa patrie.
Il parut, le héros le fit tomber soudain;
Le fer étincelant se plongea dans son sein;
Sous leurs pieds teints de sang les chevaux le foulèrent;
Des ombres du trépas ses yeux s'enveloppèrent,
Et son ame en courroux s'envola chez les morts,
Où l'aspect de son père excita ses remords.
Sur son corps tout sanglant le roi, sans résistance,
Tel qu'un foudre éclatant, vers Mayenne s'avance;
Il l'attaque, il l'étonne, il le presse, et son bras
A chaque instant sur lui suspendait le trépas.
Ce bras vaillant, Mayenne, allait trancher ta vie;
La Ligue en pâlissait, la guerre était finie:
Mais d'Aumale et Saint-Paul accourent à l'instant;
On l'entoure, on l'arrache à la mort qui l'attend.
Que vois-je? au moment même une main inconnue
Frappe le grand Henri d'une atteinte imprévue:
C'est ainsi qu'autrefois dans ces temps fabuleux,
Que l'amour du mensonge a rendus trop fameux,
Au pied de ces remparts qu'Hector ne put défendre,
Dans ces combats sanglants, aux rives du Scamandre,
On vit plus d'une fois des mortels furieux,
Par un fer sacrilége oser blesser les dieux.
Le héros tout sanglant voit son péril sans trouble;
* Ainsi que ses dangers son audace redouble;
* Son grand cœur s'applaudit d'avoir aux champs d'honneur
* Trouvé des ennemis dignes de sa valeur.
Ses guerriers sur ses pas volent à la victoire:
La trace de son sang les conduit à la gloire;
Et bientôt devant eux il voit de toutes parts
Les ligueurs éperdus confusément épars,
Les chefs épouvantés, les soldats en alarmes,
Quittant leurs étendards, abandonnant leurs armes;
Les uns, sans résistance à son courroux offerts,
* Fléchissaient les genoux et demandaient des fers;
* D'autres, d'un pas rapide évitant sa poursuite,
* Jusqu'aux rives de l'Eure emportés dans leur fuite,
* Dans les profondes eaux vont se précipiter,
Et cherchent le trépas qu'ils veulent éviter.

Les flots ensanglantés interrompent leur course,
Le fleuve avec effroi remonte vers sa source:
De mille cris affreux l'air au loin retentit,
Anet s'en épouvante, et Mantes en frémit.
Mayenne cependant, par une fuite prompte, etc.

Mais ce que l'auteur y a substitué est incomparablement mieux.

29 Au lieu de ce vers et des neuf qui le suivent, on lit dans l'édition de 1728 :

Il dit : il pousse au prince, il l'atteint vers le flanc;
Il triomphait déjà d'avoir versé ce sang.

La version actuelle est de 1730.

30 On a remarqué que c'était l'exclamation d'Alexandre après le passage de l'Hydaspe à la vue de Porus : « Tandem, par animo « meo periculum video; cum bestiis simul et cum egregiis viris res « est. » (Quinte-Curce, livre VIII).

31 Imitation de Virgile (*Æn.*, XII, 952) :

Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras;

et de Racine (*Frères ennemis*, acte V, scène 3) :

Et son ame en courroux s'enfuit dans les enfers.

32 J.-B. Rousseau, dans sa cantate VII, a dit :

Les astres de la nuit interrompent leur course;
Les fleuves étonnés remontent vers leur source.

33 Après ce vers, voici ceux qu'on trouve dans l'édition de 1728 :

«Vivez, s'écria-t-il, peuple né pour me nuire;
Henri voulait vous vaincre, et non pas vous détruire:
C'est la seule vertu qui doit vous désarmer:
Vivez, c'est trop me craindre, apprenez à m'aimer. »
Il dit, et dans l'instant arrêtant le carnage,
Maître de ses soldats, il fléchit leur courage.
Ce n'est plus ce lion, etc.

34 Édition de 1723 :

Déserteurs généreux, ils volent sur ses pas.
Du vrai comme du faux, etc.

35 Au lieu de ces quatre vers, on lit dans l'édition de 1728, et dans celles de 1723-24 :

C'est un dieu bienfesant, qui, laissant son tonnerre,
Fait succéder le calme aux horreurs de la guerre,
Console les vaincus, applaudit aux vainqueurs,
Soulage, récompense, et gagne tous les cœurs.
Ceux à qui la lumière était presque ravie, etc.

[36] Édition de 1723 :

Tel qu'un père attentif il étend tous ses soins.
Les captifs cependant, conduits en sa présence, etc.

Ces vers ont été mis un peu au-dessus.

[37] Édition de 1723 :

Traversant tous les jours et les monts et les mers,
Des actions des rois va remplir l'univers.
La Renommée enfin, dans la ville rebelle,
Des exploits de Henri répandait la nouvelle.
Mayenne dans ces murs abusait les esprits.

[38] Boileau, dans *le Lutrin*, chant *II*, vers 2, appelle la Renommée :

Ce monstre composé de bouches et d'oreilles.

J.-B. Rousseau, dans son *Ode au prince Eugène*, a dit :

Ce monstre difforme
Tout couvert d'oreilles et d'yeux.

Ces descriptions modernes de la Renommée sont imitées de Virgile et d'Ovide :

Monstrum horrendum, ingens; cui, quot sunt corpore plumæ,
Tot vigiles oculi subter, miserabile dictu,
Tot linguæ, totidem ora sonant, tot subrigit aures.
Æn., IV, 181-183.

Tota fremit, vocesque refert, iteratque quod audit.
Metamorph., XII, 47.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT HUITIÈME.

Digitized by Google

CHANT NEUVIÈME.

Digitized by Google

ARGUMENT.

Description du temple de l'Amour : la Discorde implore son pouvoir pour amollir le courage de Henri IV. Ce héros est retenu quelque temps auprès de madame d'Estrées, si célèbre sous le nom de la belle Gabrielle. Mornay l'arrache à son amour, et le roi retourne à son armée.

Digitized by Google

CHANT NEUVIÈME[1].

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie[2],
Lieux où finit l'Europe et commence l'Asie,
S'élève un vieux palais[a] respecté par les temps:
La Nature en posa les premiers fondements;
Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,
Par ses travaux hardis surpassa la nature.
Là, tous les champs voisins, peuplés de myrtes verts[3],
N'ont jamais ressenti l'outrage des hivers.
Partout on voit mûrir, partout on voit éclore
Et les fruits de Pomone et les présents de Flore;
Et la terre n'attend, pour donner ses moissons,
Ni les vœux des humains, ni l'ordre des saisons.
L'homme y semble goûter, dans une paix profonde[4],
Tout ce que la nature, aux premiers jours du monde,
De sa main bienfesante accordait aux humains,
Un éternel repos, des jours purs et sereins,
Les douceurs, les plaisirs que promet l'abondance,
Les biens du premier âge, hors la seule innocence.

[a] Cette description du temple de l'Amour, et la peinture de cette passion personnifiée, sont entièrement allégoriques. On a placé en Chypre le lieu de la scène, comme on a mis à Rome la demeure de la Politique, parceque les peuples de l'île de Chypre ont de tout temps passé pour être adonnés à l'amour, de même que la cour de Rome a eu la réputation d'être la cour la plus politique de l'Europe.

On ne doit point regarder ici l'Amour comme fils de Vénus et comme un dieu de la fable, mais comme une passion représentée avec tous les plaisirs et tous les désordres qui l'accompagnent (1730).

On entend, pour tout bruit, des concerts enchanteurs,
Dont la molle harmonie inspire les langueurs;
Les voix de mille amants, les chants de leurs maîtresses,
Qui célèbrent leur honte, et vantent leurs faiblesses.
Chaque jour on les voit, le front paré de fleurs,
De leur aimable maître implorer les faveurs;
Et, dans l'art dangereux de plaire et de séduire,
Dans son temple à l'envi s'empressent de s'instruire.
La flatteuse Espérance, au front toujours serein,
A l'autel de l'Amour les conduit par la main[5].
Près du temple sacré les Graces demi nues
Accordent à leurs voix leurs danses ingénues[6],
La molle Volupté, sur un lit de gazons,
Satisfaite et tranquille, écoute leurs chansons.
On voit à ses côtés le Mystère en silence,
Le Sourire enchanteur, les Soins, la Complaisance[7],
Les Plaisirs amoureux, et les tendres Desirs,
Plus doux, plus séduisants encor que les Plaisirs.
De ce temple fameux telle est l'aimable entrée.
Mais, lorsqu'en avançant sous la voûte sacrée,
On porte au sanctuaire un pas audacieux,
Quel spectacle funeste épouvante les yeux!
Ce n'est plus des Plaisirs la troupe aimable et tendre:
Leurs concerts amoureux ne s'y font plus entendre.
Les Plaintes, les Dégoûts, l'Imprudence, la Peur,
Font de ce beau séjour un séjour plein d'horreur.
La sombre Jalousie, au teint pâle et livide,
Suit d'un pied chancelant le Soupçon qui la guide:
La Haine et le Courroux, répandant leur venin,
Marchent devant ses pas, un poignard à la main.
La Malice les voit, et d'un souris perfide

Applaudit, en passant, à leur troupe homicide.
Le Repentir les suit, détestant leurs fureurs,
Et baisse en soupirant ses yeux mouillés de pleurs.

C'est là, c'est au milieu de cette cour affreuse,
Des plaisirs des humains compagne malheureuse,
Que l'Amour a choisi son séjour éternel.
Ce dangereux enfant, si tendre et si cruel,
Porte en sa faible main les destins de la terre[8],
Donne, avec un souris, ou la paix, ou la guerre,
Et, répandant partout ses trompeuses douceurs,
Anime l'univers, et vit dans tous les cœurs.
Sur un trône éclatant contemplant ses conquêtes,
Il foulait à ses pieds les plus superbes têtes;
Fier de ses cruautés plus que de ses bienfaits,
Il semblait s'applaudir des maux qu'il avait faits.

La Discorde soudain, conduite par la Rage,
Écarte les Plaisirs, s'ouvre un libre passage,
Secouant dans ses mains ses flambeaux allumés,
Le front couvert de sang, et les yeux enflammés :
« Mon frère, lui dit-elle, où sont tes traits terribles?
Pour qui réserves-tu tes flèches invincibles?
Ah! si de la Discorde allumant le tison,
Jamais à tes fureurs tu mêlas mon poison;
Si tant de fois pour toi j'ai troublé la nature,
Viens, vole sur mes pas, viens venger mon injure :
Un roi victorieux écrase mes serpents;
Ses mains joignent l'olive aux lauriers triomphants:
La Clémence avec lui marchant d'un pas tranquille,
Au sein tumultueux de la guerre civile,

Va sous ses étendards, flottants de tous côtés,
Réunir tous les cœurs par moi seul écartés :
Encore une victoire, et mon trône est en poudre.
Aux remparts de Paris Henri porte la foudre :
Ce héros va combattre, et vaincre, et pardonner;
De cent chaînes d'airain son bras va m'enchaîner.
C'est à toi d'arrêter ce torrent dans sa course [9] :
Va de tant de hauts faits empoisonner la source;
Que sous ton joug, Amour, il gémisse abattu;
Va dompter son courage au sein de la vertu.
C'est toi, tu t'en souviens, toi dont la main fatale
Fit tomber sans effort Hercule aux pieds d'Omphale.
Ne vit-on pas Antoine amolli dans tes fers,
Abandonnant pour toi les soins de l'univers,
Fuyant devant Auguste, et, te suivant sur l'onde,
Préférer Cléopâtre à l'empire du monde?
Henri te reste à vaincre, après tant de guerriers :
Dans ses superbes mains va flétrir ses lauriers;
Va du myrte amoureux ceindre sa tête altière;
Endors entre tes bras son audace guerrière;
A mon trône ébranlé cours servir de soutien :
Viens, ma cause est la tienne, et ton règne est le mien. »

Ainsi parlait ce monstre; et la voûte tremblante
Répétait les accents de sa voix effrayante.
L'Amour qui l'écoutait, couché parmi des fleurs,
D'un souris fier et doux répond à ses fureurs.
Il s'arme cependant de ses flèches dorées :
Il fend des vastes cieux les voûtes azurées,
Et, précédé des Jeux, des Graces, des Plaisirs,
Il vole aux champs français sur l'aile des Zéphyrs.

Dans sa course d'abord il découvre avec joie
Le faible Simoïs, et les champs où fut Troie [10];
Il rit en contemplant, dans ces lieux renommés,
La cendre des palais par ses mains consumés.
Il aperçoit de loin ces murs bâtis sur l'onde [11],
Ces remparts orgueilleux, ce prodige du monde,
Venise, dont Neptune admire le destin,
Et qui commande aux flots renfermés dans son sein.

Il descend, il s'arrête aux champs de la Sicile,
Où lui-même inspira Théocrite et Virgile,
Où l'on dit qu'autrefois, par des chemins nouveaux,
De l'amoureux Alphée il conduisit les eaux.
Bientôt, quittant les bords de l'aimable Aréthuse [12],
Dans les champs de Provence il vole vers Vaucluse [a],
Asile encor plus doux, lieux où, dans ses beaux jours,
Pétrarque soupira ses vers et ses amours.
Il voit les murs d'Anet, bâtis aux bords de l'Eure [13];
Lui-même en ordonna la superbe structure :
Par ses adroites mains avec art enlacés,
Les chiffres de Diane [b] y sont encor tracés.
Sur sa tombe, en passant, les Plaisirs et les Graces
Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces.

Aux campagnes d'Ivry l'Amour arrive enfin.
Le roi, près d'en partir pour un plus grand dessein,

[a] Vaucluse, *Vallis clausa*, près de Gordes en Provence, célèbre par le séjour que fit Pétrarque dans les environs. L'on voit même encore près de sa source une maison qu'on appelle la maison de Pétrarque (1730).

[b] Anet fut bâti par Henri II pour Diane de Poitiers, dont les chiffres sont mêlés dans tous les ornements de ce château, lequel n'est pas loin de la plaine d'Ivry (1730).

Mêlant à ses plaisirs l'image de la guerre,
Laissait pour un moment reposer son tonnerre.
Mille jeunes guerriers, à travers les guérets,
Poursuivaient avec lui les hôtes des forêts.
L'Amour sent, à sa vue, une joie inhumaine [14];
Il aiguise ses traits, il prépare sa chaîne;
Il agite les airs que lui-même a calmés [15];
Il parle, on voit soudain les éléments armés.
D'un bout du monde à l'autre appelant les orages,
Sa voix commande aux vents d'assembler les nuages,
De verser ces torrents suspendus dans les airs,
Et d'apporter la nuit, la foudre, et les éclairs.

Déjà les Aquilons, à ses ordres fidèles,
Dans les cieux obscurcis ont déployé leurs ailes;
La plus affreuse nuit succède au plus beau jour;
La Nature en gémit, et reconnaît l'Amour [16].

Dans les sillons fangeux de la campagne humide,
Le roi marche incertain, sans escorte et sans guide:
L'Amour, en ce moment, allumant son flambeau,
Fait briller devant lui ce prodige nouveau.
Abandouné des siens, le roi, dans ces bois sombres,
Suit cet astre ennemi, brillant parmi les ombres:
Comme on voit quelquefois les voyageurs troublés
Suivre ces feux ardents de la terre exhalés,
Ces feux dont la vapeur maligne et passagère
Conduit au précipice, à l'instant qu'elle éclaire.

Depuis peu la fortune, en ces tristes climats,
D'une illustre mortelle avait conduit les pas.

Dans le fond d'un château tranquille et solitaire,
Loin du bruit des combats elle attendait son père,
Qui, fidèle à ses rois, vieilli dans les hasards,
Avait du grand Henri suivi les étendards.
D'Estrée[a] était son nom : la main de la nature
De ses aimables dons la combla sans mesure.
Telle ne brillait point, aux bords de l'Eurotas [17],
La coupable beauté qui trahit Ménélas;
Moins touchante et moins belle à Tarse on vit paraître
Celle qui des Romains avait dompté le maître[b],
Lorsque les habitants des rives du Cydnus,
L'encensoir à la main, la prirent pour Vénus.
Elle entrait dans cet âge, hélas! trop redoutable,
Qui rend des passions le joug inévitable.
Son cœur, né pour aimer, mais fier et généreux,
D'aucun amant encor n'avait reçu les vœux :

[a] Gabrielle d'Estrées, d'une ancienne maison de Picardie, fille et petite-fille d'un grand-maître de l'artillerie, mariée au seigneur de Liancourt, et depuis duchesse de Beaufort, etc.

Henri IV en devint amoureux pendant les guerres civiles; il se dérobait quelquefois pour l'aller voir. Un jour même il se déguisa en paysan, passa au travers des gardes ennemies, et arriva chez elle, non sans courir risque d'être pris.

On peut voir ces détails dans l'*Histoire des Amours du grand Alcandre*, écrite par une princesse de Conti (1730).

[b] Cléopâtre allant à Tarse, où Antoine l'avait mandée, fit ce voyage sur un vaisseau brillant d'or et orné des plus belles peintures; les voiles étaient de pourpre, les cordages d'or et de soie. Cléopâtre était habillée comme on représentait alors la déesse Vénus; ses femmes représentaient les nymphes et les Graces; la poupe et la prone étaient remplies des plus beaux enfants déguisés en Amours. Elle avançait dans cet équipage sur le fleuve Cydnus, au son de mille instruments de musique. Tout le peuple de Tarse la prit pour la déesse. On quitta le tribunal d'Antoine pour courir au-devant d'elle. Ce Romain lui-même alla la recevoir, et en devint éperdûment amoureux. PLUTARQUE (1730).

Semblable en son printemps à la rose nouvelle,
Qui renferme en naissant sa beauté naturelle,
Cache aux vents amoureux les trésors de son sein,
Et s'ouvre aux doux rayons d'un jour pur et serein.

L'Amour, qui cependant s'apprête à la surprendre,
Sous un nom supposé vient près d'elle se rendre :
Il paraît sans flambeau, sans flèches, sans carquois;
Il prend d'un simple enfant la figure et la voix.
« On a vu, lui dit-il, sur la rive prochaine,
S'avancer vers ces lieux le vainqueur de Mayenne. »
Il glissait dans son cœur, en lui disant ces mots [18],
Un desir inconnu de plaire à ce héros.
Son teint fut animé d'une grace nouvelle.
L'Amour s'applaudissait en la voyant si belle :
Que n'espérait-il point, aidé de tant d'appas!
Au-devant du monarque il conduisit ses pas [19].
L'art simple dont lui-même a formé sa parure
Paraît aux yeux séduits l'effet de la nature :
L'or de ses blonds cheveux, qui flotte au gré des vents,
Tantôt couvre sa gorge et ses trésors naissants,
Tantôt expose aux yeux leur charme inexprimable.
Sa modestie encor la rendait plus aimable :
Non pas cette farouche et triste austérité
Qui fait fuir les Amours, et même la beauté;
Mais cette pudeur douce, innocente, enfantine,
Qui colore le front d'une rougeur divine,
Inspire le respect, enflamme les desirs,
Et de qui la peut vaincre augmente les plaisirs.

Il fait plus (à l'Amour tout miracle est possible) [20];

Il enchante ces lieux par un charme invincible.
Des myrtes enlacés, que d'un prodigue sein
La terre obéissante a fait naître soudain,
Dans les lieux d'alentour étendent leur feuillage :
A peine a-t-on passé sous leur fatal ombrage,
Par des liens secrets on se sent arrêter;
On s'y plaît, on s'y trouble, on ne peut les quitter.
On voit fuir sous cette ombre une onde enchanteresse;
Les amants fortunés, pleins d'une douce ivresse,
Y boivent à longs traits l'oubli de leur devoir.
L'Amour dans tous ces lieux fait sentir son pouvoir :
Tout y paraît changé; tous les cœurs y soupirent :
Tous sont empoisonnés du charme qu'ils respirent :
Tout y parle d'amour. Les oiseaux dans les champs
Redoublent leurs baisers, leurs caresses, leurs chants.
Le moissonneur ardent, qui court avant l'aurore
Couper les blonds épis que l'été fait éclore,
S'arrête, s'inquiète, et pousse des soupirs :
Son cœur est étonné de ses nouveaux desirs;
Il demeure enchanté dans ces belles retraites,
Et laisse, en soupirant, ses moissons imparfaites.
Près de lui, la bergère, oubliant ses troupeaux,
De sa tremblante main sent tomber ses fuseaux.
Contre un pouvoir si grand qu'eût pu faire d'Estrée?
Par un charme indomptable elle était attirée;
Elle avait à combattre, en ce funeste jour,
Sa jeunesse, son cœur, un héros, et l'Amour.

Quelque temps de Henri la valeur immortelle
Vers ses drapeaux vainqueurs en secret le rappelle :
Une invisible main le retient malgré lui [21].

Dans sa vertu première il cherche un vain appui :
Sa vertu l'abandonne; et son ame enivrée
N'aime, ne voit, n'entend, ne connaît que d'Estrée[22].

Loin de lui cependant tous ses chefs étonnés
Se demandent leur prince, et restent consternés.
Ils tremblaient pour ses jours : aucun d'eux n'eût pu croire[23]
Qu'on eût, dans ce moment, dû craindre pour sa gloire :
On le cherchait en vain; ses soldats abattus,
Ne marchant plus sous lui, semblaient déjà vaincus.

Mais le génie heureux qui préside à la France
Ne souffrit pas long-temps sa dangereuse absence :
Il descendit des cieux à la voix de Louis,
Et vint d'un vol rapide au secours de son fils.

Quand il fut descendu vers ce triste hémisphère,
Pour y trouver un sage il regarda la terre.
Il ne le chercha point dans ces lieux révérés,
A l'étude, au silence, au jeûne consacrés;
Il alla dans Ivry : là, parmi la licence
Où du soldat vainqueur s'emporte l'insolence,
L'ange heureux des Français fixa son vol divin
Au milieu des drapeaux des enfants de Calvin :
Il s'adresse à Mornay. C'était pour nous instruire
Que souvent la raison suffit à nous conduire,
Ainsi qu'elle guida, chez des peuples païens,
Marc-Aurèle, ou Platon, la honte des chrétiens.

Non moins prudent ami que philosophe austère,
Mornay sut l'art discret de reprendre et de plaire :

Son exemple instruisait bien mieux que ses discours :
Les solides vertus furent ses seuls amours.
Avide de travaux, insensible aux délices,
Il marchait d'un pas ferme au bord des précipices.
Jamais l'air de la cour, et son souffle infecté,
N'altéra de son cœur l'austère pureté.
Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
Roule, au sein furieux d'Amphitrite étonnée,
Un cristal toujours pur, et des flots toujours clairs,
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers[24].

Le généreux Mornay, conduit par la Sagesse[25],
Part, et vole en ces lieux où la douce Mollesse
Retenait dans ses bras le vainqueur des humains,
Et de la France en lui maîtrisait les destins.
L'Amour, à chaque instant, redoublant sa victoire,
Le rendait plus heureux, pour mieux flétrir sa gloire.
Les plaisirs, qui souvent ont des termes si courts,
Partageaient ses moments et remplissaient ses jours.

L'Amour, au milieu d'eux, découvre avec colère,
A côté de Mornay, la Sagesse sévère :
Il veut sur ce guerrier lancer un trait vengeur ;
Il croit charmer ses sens, il croit blesser son cœur[26] :
Mais Mornay méprisait sa colère et ses charmes ;
Tous ses traits impuissants s'émoussaient sur ses armes.
Il attend qu'en secret le roi s'offre à ses yeux,
Et d'un œil irrité contemple ces beaux lieux.

Au fond de ces jardins, au bord d'une onde claire,
Sous un myrte amoureux, asile du mystère,

D'Estrée à son amant prodiguait ses appas;
Il languissait près d'elle, il brûlait dans ses bras.
De leurs doux entretiens rien n'altérait les charmes :
Leurs yeux étaient remplis de ces heureuses larmes,
De ces larmes qui font les plaisirs des amants :
Ils sentaient cette ivresse et ces saisissements [27],
Ces transports, ces fureurs, qu'un tendre amour inspire [28],
Que lui seul fait goûter, que lui seul peut décrire [29].
Les folâtres Plaisirs, dans le sein du repos,
Les Amours enfantins désarmaient ce héros :
L'un tenait sa cuirasse encor de sang trempée,
L'autre avait détaché sa redoutable épée,
Et riait, en tenant dans ses débiles mains
Ce fer, l'appui du trône et l'effroi des humains.

La Discorde de loin insulte à sa faiblesse;
Elle exprime, en grondant, sa barbare allégresse.
Sa fière activité ménage ces instants :
Elle court de la Ligue irriter les serpents;
Et tandis que Bourbon se repose et sommeille,
De tous ses ennemis la rage se réveille.

Enfin dans ces jardins, où sa vertu languit,
Il voit Mornay paraître : il le voit, et rougit.
L'un de l'autre, en secret, ils craignaient la présence.
Le sage, en l'abordant, garde un morne silence;
Mais ce silence même, et ces regards baissés [30],
Se font entendre au prince, et s'expliquent assez.
Sur ce visage austère, où régnait la tristesse [31],
Henri lut aisément sa honte et sa faiblesse.
Rarement de sa faute on aime le témoin :

Tout autre eût de Mornay mal reconnu le soin [32].
« Cher ami, dit le roi, ne crains point ma colère;
Qui m'apprend mon devoir est trop sûr de me plaire:
Viens, le cœur de ton prince est digne encor de toi:
Je t'ai vu, c'en est fait, et tu me rends à moi;
Je reprends ma vertu, que l'Amour m'a ravie [33]:
De ce honteux repos fuyons l'ignominie;
Fuyons ce lieu funeste, où mon cœur mutiné
Aime encor les liens dont il fut enchaîné.
Me vaincre est désormais ma plus belle victoire [34]:
Partons, bravons l'Amour dans les bras de la Gloire;
Et bientôt, vers Paris répandant la terreur,
Dans le sang espagnol effaçons mon erreur. »

A ces mots généreux, Mornay connut son maître.
« C'est vous, s'écria-t-il, que je revois paraître;
Vous, de la France entière auguste défenseur;
Vous, vainqueur de vous-même, et roi de votre cœur [35]!
L'Amour à votre gloire ajoute un nouveau lustre:
Qui l'ignore est heureux, qui le dompte est illustre. »

Il dit. Le roi s'apprête à partir de ces lieux.
Quelle douleur, ô ciel! attendrit ses adieux [36]!
Plein de l'aimable objet qu'il fuit et qu'il adore,
En condamnant ses pleurs, il en versait encore.
Entraîné par Mornay, par l'Amour attiré,
Il s'éloigne, il revient, il part désespéré.
Il part. En ce moment d'Estrée, évanouie,
Reste sans mouvement, sans couleur, et sans vie;
D'une soudaine nuit ses beaux yeux sont couverts.
L'Amour, qui l'aperçut, jette un cri dans les airs;

Il s'épouvante, il craint qu'une nuit éternelle
N'enlève à son empire une nymphe si belle,
N'efface pour jamais les charmes de ces yeux
Qui devaient dans la France allumer tant de feux.
Il la prend dans ses bras; et bientôt cette amante
Rouvre, à sa douce voix, sa paupière mourante,
Lui nomme son amant, le redemande en vain,
Le cherche encor des yeux, et les ferme soudain.
L'Amour, baigné des pleurs qu'il répand auprès d'elle,
Au jour qu'elle fuyait tendrement la rappelle;
D'un espoir séduisant il lui rend la douceur,
Et soulage les maux dont lui seul est l'auteur.

Mornay, toujours sévère et toujours inflexible,
Entraînait cependant son maître trop sensible.
La Force et la Vertu leur montrent le chemin;
La Gloire les conduit, les lauriers à la main;
Et l'Amour indigné, que le devoir surmonte,
Va cacher loin d'Anet sa colère et sa honte[37].

FIN DU CHANT NEUVIÈME.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT NEUVIÈME.

[1] Ce chant était le huitième dans l'édition de 1723. Il est imité du dixième livre de l'*Odyssée*, du quatrième de l'*Énéide*, du quinzième et du seizième de la *Jérusalem délivrée*, du neuvième des *Lusiades*, du huitième de *Télémaque*, etc.

[2] Dans son opéra de *Samson* (prologue, vers 1), Voltaire avait dit :

Sur les bords fortunés embellis par la Seine.

[3] Imitation de Segrais :

Dans un bois écarté dont les ombrages verts
Ne sentirent jamais la rigueur des hivers.

[4] Au lieu de ce vers et des sept qui le suivent, on trouve dans l'édition de 1723 ceux que voici :

Dans ces climats charmants habite l'Indolence.
Les peuples paresseux, séduits par l'abondance,
N'ont jamais exercé, par d'utiles travaux,
Leurs corps appesantis qu'énerve le repos;
Dans un loisir profond, aux soins inaccessible,
La Mollesse entretient un silence paisible:
Seulement quelquefois on entend dans les airs
Les sons efféminés des plus tendres concerts,
Les voix de mille amants, etc.

[5] Édition de 1723 :

A l'autel de leur dieu les conduit par la main.

[6] J.-B. Rousseau (*Ode à une jeune veuve*, livre II, ode VII) :

Une riante jeunesse
Folâtre autour de l'autel;
Les Graces à demi nues
A ces danses inégales
Mêlent de tendres accents.

[7] Édition de 1723 :

Les Refus attirants, les Soins, la Complaisance.

[8] Voici comme l'édition de 1723 a mis ces deux vers :

Sans cesse armé de traits plus prompts que le tonnerre,
* Porte en sa faible main les destins de la terre.

[9] Racine a dit dans *Iphigénie*, acte I, scène 1 :

Mais qui peut dans sa course arrêter ce torrent ?

[10] L'édition de 1723 met ainsi ce vers :

La campagne où jadis on vit les murs de Troie.

C'est le *Campos ubi Troja fuit*, de Virgile (*Æn.*, liv. III, v. 11).

[11] Édition de 1723 :

Il voit en un moment ces murs bâtis sur l'onde.

[12] Dans l'édition de 1723, on lisait :

Bientôt dans la Provence il voit cette fontaine
Dont son pouvoir aimable éternisa la veine,
Quand le tendre Pétrarque, au printemps de ses jours,
Sur ces bords enchantés soupirait ses amours.
Il voit les murs d'Anet, etc.

[13] Voyez, page 286, la note 2 sur le chant VIII.

[14] Édition de 1723 :

L'amour seut, à le voir, une joie inhumaine.

[15] Édition de 1723 :

Il soulève avec lui les éléments armés;
Il trouble en un moment les airs qu'il a calmés.

[16] Édition de 1723 :

Présage infortuné des chagrins de l'amour.

[17] Au lieu de ces vers, on lisait dans l'édition de 1723 :

Jamais rien de plus beau ne parut sous les cieux,
Et seule elle ignorait le pouvoir de ses yeux.
Elle entrait dans cet âge, etc.

[18] Édition de 1723 :

Il excitait son cœur en lui disant ces mots,
Par un desir secret de plaire à son héros.

C'est une imitation de Virgile (*Æn.*, I, 725-26) :

....Et vivo tentat prævertere amore
Jam pridem resides animos, desuetaque curda.

[19] On lisait dans l'édition de 1723 :

Au-devant du monarque il conduisit ses pas :
Armé de tous ses traits, présent à l'entrevue,
Il allume en leur ame une crainte inconnue,
Leur inspire ce trouble et ces émotions
Que forment en naissant les grandes passions.
Quelque temps de Henri la valeur immortelle, etc.

[20] Cette fiction est, pour le fond et pour quelques détails, imitée de la *Jérusalem délivrée*, chant XV.

[21] Édition de 1723 :

Une invincible main le retient malgré lui.

[22] Imitation de Boileau, épître VIII, vers 64 :

Ne regarde, n'entend, ne connaît plus que toi.

Dans l'édition de 1723, après ce vers, on lisait

C'est alors que l'on vit dans les bras du repos
Les folâtres Plaisirs désarmer ce héros :
L'un tenait sa cuirasse encor de sang trempée ;
L'autre avait détaché sa redoutable épée,
Et riait en voyant dans ses débiles mains
Ce fer, l'appui du trône et l'effroi des humains.
Tandis que de l'amour Henri goûtait les charmes,
Son absence en son camp répandait les alarmes ;
Et ses chefs étonnés, ses soldats abattus,
Ne marchant plus sous lui, semblaient déjà vaincus.
Mais le génie heureux qui préside à la France
Ne souffrit pas long-temps sa dangereuse absence ;
Il va trouver Sulli d'un vol léger et prompt,
Il lui dit de son roi la faiblesse et l'affront.
Non moins prudent ami que philosophe austère,
Sulli sut l'art heureux de reprendre et de plaire ;
Des solides vertus rigoureux sectateur,
Favori de son maître, et jamais son flatteur ;
Avide de travaux, etc.

[23] Édition de 1728 :

Ils tremblaient pour ses jours : hélas! qui l'eût pu croire.

[24] La Harpe, dans son *Lycée, ou Cours de littérature*, troisième partie, dix-huitième siècle, livre I, chapitre I, section 2, a remarqué que cette comparaison avait été employée, mais mal employée,

par Malherbe dans son *Ode au duc de Bellegarde*. Avant Malherbe, saint Grégoire de Nazianze, en parlant de ses relations avec saint Basile, avait dit : « Nous coulions des jours purs et tranquilles, comme cette source qui passe, et conserve la douceur de ses eaux à travers les flots amers de Sicile. » Voyez aussi le *Traité des Études*, par Rollin, liv. II, chap. I, art. 3.

[25] Édition de 1723 :

Ce guerrier généreux, conduit par la Sagesse.

[26] Édition de 1723 :

Par l'attrait des plaisirs il croit vaincre son cœur.

[27] Tout ce passage est imité du poëme d'*Adonis* de La Fontaine, vers 128-134 :

Quand d'une égale ardeur l'un pour l'autre on soupire,
Et que de la contrainte ayant banni les lois
On se peut assurer au silence des bois,
Jours devenus moments, moments filés de soie,
Agréables soupirs, pleurs, enfants de la joie,
Vœux, serments, et regards, transports, ravissements,
Mélange dont se fait le bonheur des amants.

[28] Madame Deshoulières a dit :

Agréables transports qu'un tendre amour inspire.

[29] Édition de 1723 :

Que lui seul fait sentir, que lui seul peut décrire.
Enfin, dans le repos où sa vertu languit,
Il voit Sulli paraître, il le voit, et rougit.

[30] Édition de 1723 :

Mais son silence même et ses regards baissés.

[31] Édition de 1723 :

Sur ce visage austère où régnait la sagesse.

[32] Édition de 1723 :

Tout autre eût de Sulli mal reconnu le soin,
Tout autre eût d'un censeur haï le front sévère.
« Cher ami, dit le roi, tu ne peux me déplaire ;
Viens, le cœur de ton prince, etc.

[33] Édition de 1723 :

Je reprends la vertu que l'amour m'a ravie.

[34] La Fontaine a dit, dans son élégie VII :

La plus belle victoire est de vaincre son cœur.

[35] Édition de 1723 :

Vous, maître de vous-même et roi de votre cœur.

[36] Racine a dit dans *Mithridate*, acte I, scène 2 :

Quelle vive douleur attendrit mes adieux !

[37] Édition de 1723 :

Va cacher dans Paphos sa colère et sa honte.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT NEUVIÈME.

Digitized by Google

CHANT DIXIÈME.

Google

ARGUMENT.

Retour du roi à son armée : il recommence le siége. Combat singulier du vicomte de Turenne et du chevalier d'Aumale. Famine horrible qui désole la ville. Le roi nourrit lui-même les habitants qu'il assiége. Le ciel récompense enfin ses vertus. La Vérité vient l'éclairer. Paris lui ouvre ses portes, et la guerre est finie.

CHANT DIXIÈME[1].

Ces moments dangereux, perdus dans la mollesse[2],
Avaient fait aux vaincus oublier leur faiblesse.
A de nouveaux exploits Mayenne est préparé;
D'un espoir renaissant le peuple est enivré.
Leur espoir les trompait : Bourbon, que rien n'arrête,
Accourt, impatient d'achever sa conquête.
Paris épouvanté revit ses étendards;
Le héros reparut aux pieds de ses remparts,
De ces mêmes remparts où fume encor sa foudre,
Et qu'à réduire en cendre il ne put se résoudre,
Quand l'ange de la France, apaisant son courroux,
Retint son bras vainqueur, et suspendit ses coups.
Déjà le camp du roi jette des cris de joie;
D'un œil d'impatience il dévorait sa proie.
Les ligueurs cependant, d'un juste effroi troublés,
Près du prudent Mayenne étaient tous rassemblés.
Là, d'Aumale, ennemi de tout conseil timide,
Leur tenait fièrement ce langage intrépide :
« Nous n'avons point encore appris à nous cacher;
L'ennemi vient à nous : c'est là qu'il faut marcher,
C'est là qu'il faut porter une fureur heureuse.
Je connais des Français la fougue impétueuse;
L'ombre de leurs remparts affaiblit leur vertu :
Le Français qu'on attaque est à demi vaincu.
Souvent le désespoir a gagné des batailles;

J'attends tout de nous seuls, et rien de nos murailles.
Héros qui m'écoutez, volez aux champs de Mars;
Peuples qui nous suivez, vos chefs sont vos remparts. »

Il se tut à ces mots : les ligueurs en silence
Semblaient de son audace accuser l'imprudence.
Il en rougit de honte, et dans leurs yeux confus
Il lut, en frémissant, leur crainte et leur refus.
« Eh bien ! poursuivit-il, si vous n'osez me suivre,
Français, à cet affront je ne veux point survivre :
Vous craignez les dangers ; seul je m'y vais offrir,
Et vous apprendre à vaincre, ou du moins à mourir[3]. »

De Paris à l'instant il fait ouvrir la porte;
Du peuple qui l'entoure il éloigne l'escorte;
Il s'avance : un héraut, ministre des combats,
Jusqu'aux tentes du roi marche devant ses pas,
Et crie à haute voix : « Quiconque aime la gloire,
Qu'il dispute en ces lieux l'honneur de la victoire:
D'Aumale vous attend; ennemis, paraissez. »

Tous les chefs, à ces mots, d'un beau zèle poussés,
Voulaient contre d'Aumale essayer leur courage:
Tous briguaient près du roi cet illustre avantage;
Tous avaient mérité ce prix de la valeur:
Mais le vaillant Turenne emporta cet honneur.
Le roi mit dans ses mains la gloire de la France.
« Va, dit-il, d'un superbe abaisser l'insolence;
Combats pour ton pays, pour ton prince, et pour toi,
Et reçois, en partant, les armes de ton roi. »
Le héros, à ces mots, lui donne son épée.

« Votre attente, ô grand roi ! ne sera point trompée,
Lui répondit Turenne embrassant ses genoux :
J'en atteste ce fer, et j'en jure par vous. »
Il dit. Le roi l'embrasse, et Turenne s'élance
Vers l'endroit où d'Aumale, avec impatience,
Attendait qu'à ses yeux un combattant parût.
Le peuple de Paris aux remparts accourut ;
Les soldats de Henri près de lui se rangèrent :
Sur les deux combattants tous les yeux s'attachèrent :
Chacun, dans l'un des deux voyant son défenseur,
Du geste et de la voix excitait sa valeur.

Cependant sur Paris s'élevait un nuage[4]
Qui semblait apporter le tonnerre et l'orage ;
Ses flancs noirs et brûlants, tout-à-coup entr'ouverts,
Vomissent dans ces lieux les monstres des enfers,
Le Fanatisme affreux, la Discorde farouche,
La sombre Politique au cœur faux, à l'œil louche,
Le démon des combats respirant les fureurs,
Dieux enivrés de sang, dieux dignes des ligueurs.
Aux remparts de la ville ils fondent, ils s'arrêtent ;
En faveur de d'Aumale au combat ils s'apprêtent.
Voilà qu'au même instant, du haut des cieux ouverts,
Un ange est descendu sur le trône des airs,
Couronné de rayons, nageant dans la lumière,
Sur des ailes de feu parcourant sa carrière,
Et laissant loin de lui l'occident éclairé
Des sillons lumineux dont il est entouré.
Il tenait d'une main cette olive sacrée,
Présage consolant d'une paix desirée[5] ;
Dans l'autre étincelait ce fer d'un Dieu vengeur,

Ce glaive dont s'arma l'ange exterminateur,
Quand jadis le Très-Haut à la Mort dévorante[6]
Livra les premiers nés d'une race insolente.
A l'aspect de ce glaive, interdits, désarmés,
Les monstres infernaux semblent inanimés;
La terreur les enchaîne; un pouvoir invincible
Fait tomber tous les traits de leur troupe inflexible.
Ainsi de son autel teint du sang des humains
Tomba ce fier Dagon, ce dieu des Philistins,
Lorsque de l'Éternel, en son temple apportée[7],
A ses yeux éblouis l'arche fut présentée.

Paris, le roi, l'armée, et l'enfer, et les cieux,
Sur ce combat illustre avaient fixé les yeux.
Bientôt les deux guerriers entrent dans la carrière.
Henri du champ d'honneur leur ouvre la barrière.
Leur bras n'est point chargé du poids d'un bouclier;
Ils ne se cachent point sous ces bustes d'acier,
Des anciens chevaliers ornement honorable,
Éclatant à la vue, aux coups impénétrable;
Ils négligent tous deux cet appareil qui rend[8]
Et le combat plus long, et le danger moins grand.
Leur arme est une épée; et, sans autre défense,
Exposé tout entier, l'un et l'autre s'avance.
« O Dieu! cria Turenne, arbitre de mon roi[9],
Descends, juge sa cause, et combats avec moi;
Le courage n'est rien sans ta main protectrice;
J'attends peu de moi-même, et tout de ta justice. »
D'Aumale répondit: « J'attends tout de mon bras[10];
C'est de nous que dépend le destin des combats:
En vain l'homme timide implore un Dieu suprême;

Tranquille au haut du ciel, il nous laisse à nous-même[11]:
Le parti le plus juste est celui du vainqueur;
Et le dieu de la guerre est la seule valeur. »
Il dit; et, d'un regard enflammé d'arrogance,
Il voit de son rival la modeste assurance.

Mais la trompette sonne : ils s'élancent tous deux;
Ils commencent enfin ce combat dangereux.
Tout ce qu'ont pu jamais la valeur et l'adresse[12],
L'ardeur, la fermeté, la force, la souplesse,
Parut des deux côtés en ce choc éclatant.
Cent coups étaient portés et parés à l'instant.
Tantôt avec fureur l'un d'eux se précipite;
L'autre d'un pas léger se détourne, et l'évite:
Tantôt, plus rapprochés, ils semblent se saisir;
Leur péril renaissant donne un affreux plaisir;
On se plaît à les voir s'observer et se craindre,
Avancer, s'arrêter, se mesurer, s'atteindre :
Le fer étincelant, avec art détourné,
Par de feints mouvements trompe l'œil étonné.
Telle on voit du soleil la lumière éclatante
Briser ses traits de feu dans l'onde transparente,
Et, se rompant encor par des chemins divers,
De ce cristal mouvant repasser dans les airs.
Le spectateur surpris, et ne pouvant le croire,
Voyait à tout moment leur chute et leur victoire.
D'Aumale est plus ardent, plus fort, plus furieux:
Turenne est plus adroit, et moins impétueux;
Maître de tous ses sens, animé sans colère,
Il fatigue à loisir son terrible adversaire.
D'Aumale en vains efforts épuise sa vigueur:

Bientôt son bras lassé ne sert plus sa valeur.
Turenne, qui l'observe, aperçoit sa faiblesse;
Il se ranime alors, il le pousse, il le presse;
Enfin, d'un coup mortel, il lui perce le flanc.
D'Aumale est renversé dans les flots de son sang:
Il tombe; et de l'enfer tous les monstres frémirent;
Ces lugubres accents dans les airs s'entendirent:
« De la Ligue à jamais le trône est renversé;
« Tu l'emportes, Bourbon; notre règne est passé [13]. »
Tout le peuple y répond par un cri lamentable.
D'Aumale sans vigueur, étendu sur le sable,
Menace encor Turenne, et le menace en vain;
Sa redoutable épée échappe de sa main:
Il veut parler; sa voix expire dans sa bouche [14].
L'horreur d'être vaincu rend son air plus farouche.
Il se lève, il retombe, il ouvre un œil mourant,
Il regarde Paris, et meurt en soupirant.
Tu le vis expirer, infortuné Mayenne;
Tu le vis; tu frémis; et ta chute prochaine
Dans ce moment affreux s'offrit à tes esprits.

Cependant des soldats dans les murs de Paris
Rapportaient à pas lents le malheureux d'Aumale*.
Ce spectacle sanglant, cette pompe fatale

* Le chevalier d'Aumale fut tué dans ce temps-là à Saint-Denis, et sa mort affaiblit beaucoup le parti de la Ligue. Son duel avec le vicomte de Turenne n'est qu'une fiction; mais ces combats singuliers étaient encore à la mode. Il s'en fit un célèbre derrière les Chartreux, entre le sieur de Marivaux, qui tenait pour les royalistes, et le sieur Claude de Marolles, qui tenait pour les ligueurs. Ils se battirent en présence du peuple et de l'armée, le jour même de l'assassinat de Henri III; mais ce fut de Marolles qui fut vainqueur (1730).

Entre au milieu d'un peuple interdit, égaré:
Chacun voit, en tremblant, ce corps défiguré[15],
Ce front souillé de sang, cette bouche entr'ouverte,
Cette tête penchée, et de poudre couverte,
Ces yeux où le trépas étale ses horreurs.
On n'entend point de cris, on ne voit point de pleurs:
La honte, la pitié, l'abattement, la crainte,
Étouffent leurs sanglots, et retiennent leur plainte:
Tout se tait, et tout tremble. Un bruit rempli d'horreur
Bientôt de ce silence augmente la terreur.
Les cris des assiégeants jusqu'au ciel s'élevèrent;
Les chefs et les soldats près du roi s'assemblèrent[16];
Ils demandent l'assaut: mais l'auguste Louis[17],
Protecteur des Français, protecteur de son fils,
Modérait de Henri le courage terrible.
Ainsi des éléments le moteur invisible
Contient les aquilons suspendus dans les airs,
Et pose la barrière où se brisent les mers:
Il fonde les cités, les disperse en ruines,
Et les cœurs des mortels sont dans ses mains divines.

Henri, de qui le ciel a réprimé l'ardeur,
Des guerriers qu'il gouverne enchaîne la fureur.
Il sentit qu'il aimait son ingrate patrie;
Il voulut la sauver de sa propre furie.
Haï de ses sujets, prompt à les épargner,
Eux seuls voulaient se perdre; il les voulut gagner.
Heureux si sa bonté, prévenant leur audace,
Forçait ces malheureux à lui demander grace!
Pouvant les emporter, il les fait investir;
Il laisse à leur fureur le temps du repentir.

Il crut que, sans assauts[a], sans combats, sans alarmes,
La disette et la faim, plus fortes que ses armes,
Lui livreraient sans peine un peuple inanimé,
Nourri dans l'abondance, au luxe accoutumé[18];
Qui, vaincu par ses maux, souple dans l'indigence,
Viendrait à ses genoux implorer sa clémence:
Mais le faux Zèle, hélas! qui ne saurait céder[19],
Enseigne à tout souffrir, comme à tout hasarder.

Les mutins, qu'épargnait cette main vengeresse,
Prenaient d'un roi clément la vertu pour faiblesse;
Et, fiers de ses bontés, oubliant sa valeur,
Ils défiaient leur maître, ils bravaient leur vainqueur;
Ils osaient insulter à sa vengeance oisive.

Mais lorsqu'enfin les eaux de la Seine captive
Cessèrent d'apporter dans ce vaste séjour
L'ordinaire tribut des moissons d'alentour;
Quand on vit dans Paris la Faim pâle et cruelle,
Montrant déjà la Mort qui marchait après elle;
Alors on entendit des hurlements affreux;
Ce superbe Paris fut plein de malheureux
De qui la main tremblante, et la voix affaiblie,
Demandaient vainement le soutien de leur vie.
Bientôt le riche même, après de vains efforts,
Éprouva la famine au milieu des trésors.
Ce n'était plus ces jeux, ces festins, et ces fêtes,
Où de myrte et de rose ils couronnaient leurs têtes;
Où, parmi des plaisirs toujours trop peu goûtés[20],

[a] Henri IV bloqua Paris en 1590, avec moins de vingt mille hommes (1730).

Les vins les plus parfaits, les mets les plus vantés,
Sous des lambris dorés qu'habite la Mollesse,
De leurs goûts dédaigneux irritaient la paresse[21].
On vit avec effroi tous ces voluptueux,
Pâles, défigurés, et la mort dans les yeux[22],
Périssant de misère au sein de l'opulence,
Détester de leurs biens l'inutile abondance.
Le vieillard, dont la faim va terminer les jours,
Voit son fils au berceau, qui périt sans secours.
Ici meurt dans la rage une famille entière.
Plus loin, des malheureux, couchés sur la poussière,
Se disputaient encore, à leurs derniers moments,
Les restes odieux des plus vils aliments.
Ces spectres affamés, outrageant la nature,
Vont au sein des tombeaux chercher leur nourriture.
Des morts épouvantés les ossements poudreux,
Ainsi qu'un pur froment, sont préparés par eux.
Que n'osent point tenter les extrêmes misères!
On les vit se nourrir des cendres de leurs pères.
Ce détestable mets[a] avança leur trépas,
Et ce repas pour eux fut le dernier repas[23].

Ces prêtres cependant, ces docteurs fanatiques,
Qui, loin de partager les misères publiques,
Bornant à leurs besoins tous leurs soins paternels,

[a] Ce fut l'ambassadeur d'Espagne auprès de la Ligue qui donna le conseil de faire du pain avec des os de morts; conseil qui fut exécuté, et qui ne servit qu'à avancer les jours de plusieurs milliers d'hommes. Sur quoi on remarque l'étrange faiblesse de l'imagination humaine. Ces assiégés n'auraient pas osé manger la chair de leurs compatriotes qui venaient d'être tués, mais ils mangeaient volontiers les os (1730).

Vivaient dans l'abondance à l'ombre des autels[a],
Du Dieu qu'ils offensaient attestant la souffrance,
Allaient partout du peuple animer la constance.
Aux uns, à qui la mort allait fermer les yeux,
Leurs libérales mains ouvraient déjà les cieux;
Aux autres ils montraient, d'un coup d'œil prophétique,
Le tonnerre allumé sur un prince hérétique,
Paris bientôt sauvé par des secours nombreux,
Et la manne du ciel prête à tomber pour eux.
Hélas! ces vains appâts, ces promesses stériles,
Charmaient ces malheureux, à tromper trop faciles:
Par les prêtres séduits, par les Seize effrayés,
Soumis, presque contents, ils mouraient à leurs pieds.
Trop heureux, en effet, d'abandonner la vie!

D'un ramas d'étrangers la ville était remplie,
Tigres que nos aïeux nourrissaient dans leur sein,
Plus cruels que la mort, et la guerre, et la faim.
Les uns étaient venus des campagnes belgiques;
Les autres, des rochers et des monts helvétiques;
Barbares[b] dont la guerre est l'unique métier,
Et qui vendent leur sang à qui veut le payer.
De ces nouveaux tyrans les avides cohortes
Assiégent les maisons, en enfoncent les portes;

[a] On fit la visite, dit Mézeray, dans les logis des ecclésiastiques et dans les couvents, qui se trouvèrent tous pourvus, même celui des capucins, pour plus d'un an (1730).

[b] Les Suisses qui étaient dans Paris à la solde du duc de Mayenne y commirent des excès affreux, au rapport de tous les historiens du temps; c'est sur eux seuls que tombe ce mot de *barbares*, et non sur leur nation, pleine de bon sens et de droiture, et l'une des plus respectables nations du monde, puisqu'elle ne songe qu'à conserver sa liberté, et jamais à opprimer celle des autres (1730).

Aux hôtes effrayés présentent mille morts,
Non pour leur arracher d'inutiles trésors,
Non pour aller ravir, d'une main adultère,
Une fille éplorée à sa tremblante mère;
De la cruelle faim le besoin consumant
Fait expirer en eux tout autre sentiment [24];
Et d'un peu d'aliments la découverte heureuse
Était l'unique but de leur recherche affreuse.
Il n'est point de tourment, de supplice, et d'horreur,
Que, pour en découvrir, n'inventât leur fureur.

Une femme (grand Dieu! faut-il à la mémoire[a]
Conserver le récit de cette horrible histoire?),
Une femme avait vu, par ces cœurs inhumains,
Un reste d'aliment arraché de ses mains.
Des biens que lui ravit la fortune cruelle,
Un enfant lui restait, prêt à périr comme elle :
Furieuse, elle approche, avec un coutelas,
De ce fils innocent qui lui tendait les bras;
Son enfance, sa voix, sa misère, et ses charmes,
A sa mère en fureur arrachent mille larmes;
Elle tourne sur lui son visage effrayé,
Plein d'amour, de regret, de rage, de pitié [25];
Trois fois le fer échappe à sa main défaillante.
La rage enfin l'emporte; et, d'une voix tremblante,
Détestant son hymen et sa fécondité :
« Cher et malheureux fils que mes flancs ont porté,
Dit-elle, c'est en vain que tu reçus la vie;
Les tyrans où la faim l'auraient bientôt ravie [26].

[a] Cette histoire est rapportée dans tous les mémoires du temps. De pareilles horreurs arrivèrent aussi au siége de la ville de Sancerre (1730).

Et pourquoi vivrais-tu? pour aller dans Paris,
Errant et malheureux, pleurer sur ses débris?
Meurs, avant de sentir mes maux et ta misère;
Rends-moi le jour, le sang, que t'a donné ta mère [27];
Que mon sein malheureux te serve de tombeau,
Et que Paris du moins voie un crime nouveau. »
En achevant ces mots, furieuse, égarée,
Dans les flancs de son fils sa main désespérée
Enfonce, en frémissant, le parricide acier,
Porte le corps sanglant auprès de son foyer [28],
Et, d'un bras que poussait sa faim impitoyable,
Prépare avidement ce repas effroyable.

Attirés par la faim, les farouches soldats
Dans ces coupables lieux reviennent sur leurs pas :
Leur transport est semblable à la cruelle joie [29]
Des ours et des lions qui fondent sur leur proie;
A l'envi l'un de l'autre ils courent en fureur,
Ils enfoncent la porte. O surprise! ô terreur!
Près d'un corps tout sanglant à leurs yeux se présente
Une femme égarée, et de sang dégouttante.
« Oui, c'est mon propre fils, oui, monstres inhumains,
C'est vous qui dans son sang avez trempé mes mains :
Que la mère et le fils vous servent de pâture :
Craignez-vous plus que moi d'outrager la nature?
Quelle horreur à mes yeux semble vous glacer tous!
Tigres, de tels festins sont préparés pour vous. »

Ce discours insensé, que sa rage prononce [30],
Est suivi d'un poignard qu'en son cœur elle enfonce.
De crainte, à ce spectacle, et d'horreur agités,

Ces monstres confondus courent épouvantés.
Ils n'osent regarder cette maison funeste;
Ils pensent voir sur eux tomber le feu céleste,
Et le peuple, effrayé de l'horreur de son sort,
Levait les mains au ciel, et demandait la mort.

Jusqu'aux tentes du roi mille bruits en coururent;
Son cœur en fut touché, ses entrailles s'émurent;
Sur ce peuple infidèle il répandit des pleurs :
« O Dieu! s'écria-t-il, Dieu qui lis dans les cœurs,
Qui vois ce que je puis, qui connais ce que j'ose,
Des ligueurs et de moi tu sépares la cause.
Je puis lever vers toi mes innocentes mains :
Tu le sais, je tendais les bras à ces mutins;
Tu ne m'imputes point leurs malheurs et leurs crimes.
Que Mayenne à son gré s'immole ces victimes [31];
Qu'il impute, s'il veut, des désastres si grands
A la nécessité, l'excuse des tyrans;
De mes sujets séduits qu'il comble la misère;
Il en est l'ennemi; j'en dois être le père :
Je le suis; c'est à moi de nourrir mes enfants,
Et d'arracher mon peuple à ces loups dévorants :
Dût-il de mes bienfaits s'armer contre moi-même,
Dussé-je, en le sauvant, perdre mon diadème,
Qu'il vive, je le veux, il n'importe à quel prix;
Sauvons-le, malgré lui, de ses vrais ennemis [32];
Et, si trop de pitié me coûte mon empire,
Que du moins sur ma tombe un jour on puisse lire :
« Henri, de ses sujets ennemi généreux,
« Aima mieux les sauver que de régner sur eux. »

Il dit*; et dans l'instant il veut que son armée
Approche sans éclat de la ville affamée,
Qu'on porte aux citoyens des paroles de paix,
Et qu'au lieu de vengeance on parle de bienfaits.
A cet ordre divin ses troupes obéissent[33].
Les murs en ce moment de peuple se remplissent :
On voit sur les remparts avancer à pas lents
Ces corps inanimés, livides, et tremblants,
Tels qu'on feignait jadis que des royaumes sombres
Les mages à leur gré fesaient sortir les ombres,
Quand leur voix, du Cocyte arrêtant les torrents,
Appelait les enfers, et les mânes errants.

Quel est de ces mourants l'étonnement extrême!
Leur cruel ennemi vient les nourrir lui-même.
Tourmentés, déchirés par leurs fiers défenseurs,
Ils trouvent la pitié dans leurs persécuteurs.
Tous ces événements leur semblaient incroyables.
Ils voyaient devant eux ces piques formidables,
Ces traits, ces instruments des cruautés du sort,
Ces lances qui toujours avaient porté la mort,
Secondant de Henri la généreuse envie,
Au bout d'un fer sanglant leur apporter la vie.
« Sont-ce là, disaient-ils, ces monstres si cruels?
Est-ce là ce tyran si terrible aux mortels,

* Henri IV fut si bon, qu'il permettait à ses officiers d'envoyer (comme le dit Mézeray) des rafraîchissements à leurs anciens amis et aux dames. Les soldats en fesaient autant, à l'exemple des officiers. Le roi avait de plus la générosité de laisser sortir de Paris presque tous ceux qui se présentaient. Par-là il arriva effectivement que les assiégeants nourrirent les assiégés (1730).

Cet ennemi de Dieu, qu'on peint si plein de rage?
Hélas! du Dieu vivant c'est la brillante image;
C'est un roi bienfesant, le modèle des rois;
Nous ne méritons pas de vivre sous ses lois.
Il triomphe, il pardonne, il chérit qui l'offense.
Puisse tout notre sang cimenter sa puissance!
Trop dignes du trépas dont il nous a sauvés,
Consacrons-lui ces jours qu'il nous a conservés. »

De leurs cœurs attendris tel était le langage :
Mais qui peut s'assurer sur un peuple volage,
Dont la faible amitié s'exhale en vains discours,
Qui quelquefois s'élève, et retombe toujours?
Ces prêtres, dont cent fois la fatale éloquence [34]
Ralluma tous ces feux qui consumaient la France,
Vont se montrer en pompe à ce peuple abattu.
« Combattants sans courage, et chrétiens sans vertu,
A quel indigne appât vous laissez-vous séduire?
Ne connaissez-vous plus les palmes du martyre?
Soldats du Dieu vivant, voulez-vous aujourd'hui
Vivre pour l'outrager, pouvant mourir pour lui?
Quand Dieu du haut des cieux nous montre la couronne,
Chrétiens, n'attendons pas qu'un tyran nous pardonne.
Dans sa coupable secte il veut nous réunir :
De ses propres bienfaits songeons à le punir.
Sauvons nos temples saints de son culte hérétique. »

C'est ainsi qu'ils parlaient; et leur voix fanatique [35],
Maîtresse du vil peuple, et redoutable aux rois [36],
Des bienfaits de Henri fesait taire la voix;
Et déjà quelques uns, reprenant leur furie,

S'accusaient en secret de lui devoir la vie.

A travers ces clameurs et ces cris odieux[37],
La vertu de Henri pénétra dans les cieux.
Louis, qui du plus haut de la voûte divine
Veille sur les Bourbons dont il est l'origine,
Connut qu'enfin les temps allaient être accomplis,
Et que le Roi des rois adopterait son fils.
Aussitôt de son cœur il chassa les alarmes :
La Foi vint essuyer ses yeux mouillés de larmes;
Et la douce Espérance, et l'Amour paternel,
Conduisirent ses pas aux pieds de l'Éternel.

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable,
Dieu mit, avant les temps, son trône inébranlable.
Le ciel est sous ses pieds; de mille astres divers[38]
Le cours, toujours réglé, l'annonce à l'univers.
La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis et divisés, composent son essence[39].
Ses saints, dans les douceurs d'une éternelle paix,
D'un torrent de plaisirs enivrés à jamais,
Pénétrés de sa gloire, et remplis de lui-même,
Adorent à l'envi sa majesté suprême.
Devant lui sont ces dieux, ces brûlants séraphins[40],
A qui de l'univers il commet les destins.
Il parle, et de la terre ils vont changer la face;
Des puissances du siècle ils rétranchent la race;
Tandis que les humains, vils jouets de l'erreur,
Des conseils éternels accusent la hauteur.
Ce sont eux dont la main, frappant Rome asservie,
Aux fiers enfants du Nord a livré l'Italie,

L'Espagne aux Africains, Solyme aux Ottomans:
Tout empire est tombé, tout peuple eut ses tyrans.
Mais cette impénétrable et juste Providence
Ne laisse pas toujours prospérer l'insolence;
Quelquefois sa bonté, favorable aux humains,
Met le sceptre des rois dans d'innocentes mains.

Le père des Bourbons à ses yeux se présente,
Et lui parle en ces mots d'une voix gémissante:
« Père de l'univers, si tes yeux quelquefois
Honorent d'un regard les peuples et les rois,
Vois le peuple français à son prince rebelle;
S'il viole tes lois, c'est pour t'être fidèle.
Aveuglé par son zèle, il te désobéit,
Et pense te venger, alors qu'il te trahit.
Vois ce roi triomphant, ce foudre de la guerre,
L'exemple, la terreur, et l'amour de la terre;
Avec tant de vertus, n'as-tu formé son cœur
Que pour l'abandonner aux piéges de l'erreur?
Faut-il que de tes mains le plus parfait ouvrage
A son Dieu qu'il adore offre un coupable hommage[41]?
Ah! si du grand Henri ton culte est ignoré,
Par qui le Roi des rois veut-il être adoré?
Daigne éclairer ce cœur créé pour te connaître:
Donne à l'Église un fils, donne à la France un maître;
Des ligueurs obstinés confonds les vains projets;
Rends les sujets au prince, et le prince aux sujets:
Que tous les cœurs unis adorent ta justice,
Et t'offrent dans Paris le même sacrifice. »

L'Éternel à ses vœux se laissa pénétrer;

Par un mot de sa bouche il daigna l'assurer.
A sa divine voix les astres s'ébranlèrent ;
La terre en tressaillit, les ligueurs en tremblèrent.
Le roi, qui dans le ciel avait mis son appui,
Sentit que le Très-Haut s'intéressait pour lui.

Soudain la Vérité, si long-temps attendue,
Toujours chère aux humains, mais souvent inconnue,
Dans les tentes du roi descend du haut des cieux.
D'abord un voile épais la cache à tous les yeux :
De moment en moment, les ombres qui la couvrent
Cèdent à la clarté des feux qui les entr'ouvrent :
Bientôt elle se montre à ses yeux satisfaits,
Brillante d'un éclat qui n'éblouit jamais [42].

Henri, dont le grand cœur était formé pour elle,
Voit, connaît, aime enfin sa lumière immortelle.
Il avoue, avec foi, que la religion [43]
Est au-dessus de l'homme, et confond la raison.
Il reconnaît l'Église ici-bas combattue,
L'Église toujours une, et partout étendue,
Libre, mais sous un chef, adorant en tout lieu,
Dans le bonheur des saints, la grandeur de son Dieu.
Le Christ, de nos péchés victime renaissante,
De ses élus chéris nourriture vivante,
Descend sur les autels à ses yeux éperdus,
Et lui découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus.
Son cœur obéissant se soumet, s'abandonne
A ces mystères saints dont son esprit s'étonne.

Louis, dans ce moment qui comble ses souhaits,

Louis, tenant en main l'olive de la paix,
Descend du haut des cieux vers le héros qu'il aime;
Aux remparts de Paris il le conduit lui-même.
Les remparts ébranlés s'entr'ouvrent à sa voix;
Il entre[a] au nom du Dieu qui fait régner les rois.
Les ligueurs éperdus, et mettant bas les armes,
Sont aux pieds de Bourbon, les baignent de leurs larmes;
Les prêtres sont muets; les Seize épouvantés
En vain cherchent, pour fuir, des antres écartés.
Tout le peuple, changé dans ce jour salutaire,
Reconnaît son vrai roi, son vainqueur, et son père.

Dès-lors on admira ce règne fortuné,
Et commencé trop tard, et trop tôt terminé.
L'Autrichien trembla. Justement désarmée,
Rome adopta Bourbon, Rome s'en vit aimée.
La Discorde rentra dans l'éternelle nuit.
A reconnaître un roi Mayenne fut réduit;
Et, soumettant enfin son cœur et ses provinces,
Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

[a] Ce blocus et cette famine de Paris ont pour époque l'année 1590, et Henri IV n'entra dans Paris qu'au mois de mars 1594. Il s'était fait catholique en 1593; mais il a fallu rapprocher ces trois grands événements, parcequ'on écrivait un poëme, et non une histoire (1730).

FIN DE LA HENRIADE.

NOTES ET VARIANTES

DU CHANT DIXIÈME.

« L'édition de 1723, où ce chant était le neuvième (et toujours le dernier), contenait une longue remarque que voici :

« Il y aura sans doute des lecteurs qui seront étonnés de la suppression de plusieurs événements considérables dans le neuvième chant, et de quelques dérangements de chronologie qu'ils y trouveront; cette matière mérite d'être éclaircie.

« Ce chant contient trois faits principaux : 1° les états de Paris; 2° le siége de cette ville; et 3° la conversion de Henri IV, qui attira la réduction de Paris.

« Selon la vérité de l'histoire, Henri-le-Grand assiégea Paris quelque temps après la bataille d'Ivry, en 1590, au mois d'avril. Le duc de Parme lui fit lever le siége au mois de septembre. La Ligue, long-temps après, en 1593, assembla les états pour élire un roi à la place du cardinal de Bourbon, qu'elle avait reconnu sous le nom de Charles X, et qui était mort depuis deux ans et demi. Enfin, sur la fin de la même année 1593, au mois de juillet, le roi fit son abjuration dans Saint-Denis, et n'entra dans Paris qu'au mois de mars 1594.

« De tous ces événements on a supprimé l'arrivée du duc de Parme, et le prétendu règne de Charles, cardinal de Bourbon. Il est aisé de s'apercevoir que faire paraître le duc de Parme sur la scène eût été avilir Henri IV, le héros du poëme, et agir précisément contre le but de l'ouvrage; ce qui serait une faute impardonnable.

« A l'égard du cardinal de Bourbon, ce n'était pas la peine de blesser l'unité, si essentielle dans tout ouvrage épique, en faveur d'un roi en peinture tel que ce cardinal : il serait aussi inutile dans le poëme qu'il le fut dans le parti de la Ligue. En un mot, on passe sous silence le duc de Parme, parcequ'il était trop grand; et le cardinal de Bourbon, parcequ'il était trop petit. On a été obligé de placer les états de Paris avant le siége, parceque, si on les eût mis dans leur ordre, on n'aurait pas eu les mêmes occa-

sions de faire paraître la vérité de l'histoire; on n'aurait pas pu lui faire donner des vivres aux assiégés, et le faire aussitôt récompenser de sa générosité. D'ailleurs les états de Paris ne sont pas du nombre des événements qu'on ne peut déranger de leur point chronologique; la poésie permet la transposition de tous les faits qui ne sont point écartés les uns des autres d'un grand nombre d'années, et qui n'ont entre eux aucune liaison nécessaire. Par exemple, je pourrais, sans qu'on eût rien à me reprocher, faire Henri IV amoureux de Gabrielle d'Estrées du vivant de Henri III, parceque la vie et la mort de Henri III n'ont rien de commun avec l'amour de Henri IV pour Gabrielle d'Estrées.

« Les états de la Ligue sont dans le même cas par rapport au siége de Paris: ce sont deux événements absolument indépendants l'un de l'autre. Ces états n'eurent aucun effet; on n'y fit nulle résolution, ils ne contribuèrent en rien aux affaires du parti: le hasard aurait pu les assembler avant le siége comme après, et ils sont bien mieux placés avant le siége dans le poëme: de plus, il faut considérer qu'un poëme épique n'est pas une histoire: on ne saurait trop présenter cette règle aux lecteurs qui n'en seraient pas instruits:

Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique;
Qui, chantant d'un héros les exploits éclatants,
Maigres historiens, suivront l'ordre des temps!
Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue:
Pour prendre Lille il faut que Dôle soit rendue,
Et que leur vers exact, ainsi que Mézeray,
Ait déjà fait tomber les remparts de Courtray. »

Les changements faits à ce chant, tels que la transposition de la tenue des états, mise dans le sixième chant, rendirent la note inutile. Elle ne fut pas même recueillie en 1741 pour l'édition in-4°. Quelques unes des pensées qui terminent cette note se retrouvent dans l'*Idée de la Henriade;* voyez ci-dessus page 37.

Voici de quelle manière commence l'édition de 1723:

Le temps vole, et sa perte est toujours dangereuse;
En vain du grand Bourbon la main victorieuse
Fit dans les champs d'Ivry triompher sa vertu:
Négliger ses lauriers, c'est n'avoir point vaincu.
Ces jours, ces doux moments, perdus dans la mollesse,

Rendaient aux ennemis l'audace et l'allégresse;
Déjà dans leur asile oubliant leurs malheurs,
Vaincus, chargés d'opprobre, ils parlaient en vainqueurs.
Les envoyés de Rome et ceux de l'Ibérie,
Les ligueurs obstinés, les prêtres en furie,
Pour réparer leur honte et cacher leur effroi,
Dans ces murs désolés veulent choisir un roi.
Ils pensaient, etc.

C'était après ces vers que M. de Voltaire plaçait les états de Paris et le discours de Daubrai. Voyez les notes du sixième chant, tirées de l'édition de 1728; la marche du poëme est la même que dans les dernières éditions, mais les détails du combat de Turenne ont été très embellis depuis l'édition de 1728. K.

[3] Scudéry, dans *Alarie*, a dit :

Allons chercher à vaincre, ou du moins à mourir.

[4] Cette fiction est imitée du chant XX de la *Jérusalem délivrée*. Ce fut en 1737 que l'auteur ajouta ici trente-deux vers.

[5] Édition de 173 :

Ce présage charmant d'une paix desirée.

[6] Éditions de 1-3- à 1775 :

Quand jadis l'Éternel à la Mort dévorante.

[7] Éditions de 1737 à 1775 :

Lorsque du Dieu des dieux en son temple apportée.

[8] Imitation de Corneille (*Cinna*, acte V, scène 3) :

O vertu sans exemple! ô clémence, qui rend
Votre pouvoir plus juste, et mon crime plus grand.

[9] Ce vers et les onze qui le suivent furent ajoutés en 1746.

[10] Imitation de Virgile (*Æn.*, X, 773-74) :

Dextra mihi deus, et telum, quod missile libro,
Nunc adsint.

et de Stace (*Thébaïde*, III, 615-16) :

Virtus mihi numen et ensis
Quem teneo.

[11] C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de 1746, 1748, 1751,

1752, 1756, 1764. On a mis dans les éditions de 1768 et suivantes :

Il me laisse à moi-même.

Le texte que j'ai adopté est exigé par le sens. La suppression de la lettre *s* à la fin du mot *même* est nécessaire pour la rime, et rappelle cette licence de Racine dans *Mithridate*, act. III, sc. 5 :

Jusqu'ici la fortune et la victoire mêmes
Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes. B.

12 Cette description du combat de Turenne contre d'Aumale est en partie imitée de la *Jérusalem délivrée*, chants VI et VII.

13 Voltaire avait dit dans *Œdipe*, acte III, scène 4 :

Tremblez, malheureux roi, votre règne est passé.

14 J.-B. Rousseau, dans sa cantate X, a dit :

Il veut parler, sa voix sur ses lèvres expire.

C'est le *Vox faucibus hæsit* de Virgile.

15 Imitation du livre II de *Télémaque* : « Je me souviendrai toute ma vie d'avoir vu cette tête qui nageait dans le sang, les yeux fermés et éteints : ce visage pâle et défiguré, cette bouche entr'ouverte qui semblait vouloir achever encore des paroles commencées ; cet air superbe et menaçant que la mort même n'avait pu effacer. »

16 Au lieu des dix vers qui suivent, l'édition de 1728 contient les deux que voici :

Ils demandent l'assaut : le roi dans ce moment
Modéra leur courage et leur emportement ;
Il sentit qu'il aimait, etc.

17 Au lieu de ce vers et des treize qui le suivent, l'édition de 1723 contient les six derniers vers transcrits dans la note 20 du chant VI :

Mais d'un peuple barbare.

18 Édition de 1723 :

Nourri dans la mollesse, au luxe accoutumé.

19 Édition de 1723 :

Mais il ne prévit pas en cette occasion
Ce que pouvaient les Seize et la religion.

Aux yeux d'un ennemi la clémence est faiblesse.
* Les mutins, qu'épargnait cette main vengeresse,
A peine encor remis de leur juste terreur,
Allaient insolemment défier leur vainqueur.
Ils osaient insulter.

20 Édition de 1723 :

Où, parmi ceut plaisirs toujours trop peu goûtés.

21 Édition de 1723 :

De leur goût dédaigneux irritaient la paresse.

22 J.-B. Rousseau, dans sa cantate VII :

Circé, pâle, ioterdite, et la mort dans les yeux.

23 Édition de 1723 :

Mais ce mets détestable avança leur trépas,
* Et ce repas pour eux fut le dernier repas.

Ces deux vers sont imités d'une imprécation de Pénélope dans l'*Odyssée*, livre IV, vers 685-86, que Boileau, dans le *Traité du sublime*, chap. XXIII, avait ainsi traduite :

Fasse le juste ciel, avançant leur trépas,
Que ce repas pour eux soit le dernier repas !

24 Édition de 1723 :

Semble étouffer en eux tout autre sentiment.

25 Édition de 1723 :

Plein d'amour, de regret, de rage, de pitié.

26 Édition de 1723 :

Les tyrans ou la faim l'auront bieotôt ravie.

27 Dans l'*Iphigénie* de Racine, acte IV, scène 4, on lit :

Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné.

28 Édition de 1723 :

Porte son corps sanglaot auprès de soo foyer.

29 Édition de 1723 :

Leur transport est égal à la cruelle joie.

30 Imitation de Corneille (*Œdipe*, acte V, scène 8) :

Cet arrêt qu'à nos yeux lui-même il se prononce

Est suivi d'un poignard qu'en son flanc il enfonce.

31 Édition de 1723 :

Que la Ligue, à son gré, s'immole ces victimes;
Que Pellevé, Mendozze, et Mayenne, et Nemours,
Des peuples, sans pitié, laissent trancher les jours;
De mes sujets séduits qu'ils comblent la misère;
Ils en sont les tyrans, j'en dois être le père.

32 Racine a dit dans *Bajazet*, acte IV, scène 7 :

Sauvons-le malgré lui de ce péril extrême.

33 Édition de 1723 :

Au seul son de sa voix ses troupes obéissent.

34 Édition de 1723 :

Guincestre, dont cent fois la fatale éloquence
* Ralluma tous ces feux qui consumaient la France;
Guincestre se présente à ce peuple abattu,
Combattant sans courage, et chrétien sans vertu.
« A quel indigne appât, etc.

Guincestre était curé de Saint-Gervais; voyez ma note, t. XXXIV, p. 90. B.

35 Édition de 1723 :

Ainsi parlait Guincestre; et sa voix fanatique, etc.

36 Imitation d'*Athalie*, acte IV, scène 3 :

Maîtresses d'un vil peuple, obéissent aux rois.

37 Au lieu de ce vers et des neuf qui le suivent, il y avait dans l'édition de 1723 :

Enfin les temps affreux allaient être accomplis,
Qu'aux plaines d'Albion le ciel avait prédits;
Le saint roi, qui du haut de la voûte divine
Veillait sur le héros dont il est l'origine.
Touché de sa vertu, saisi de tant d'horreurs,
Aux pieds de l'Éternel apporte ses douleurs.
Au milieu des clartés, etc.

38 L'hémistiche *de mille astres divers* est critiqué comme remplissage dans la *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*, au mot GRANDEUR DE DIEU; voyez tome XXXIX, page 223.

39 Édition de 1723 :

Unis et séparés, composent son essence.

40 Au lieu de ces vers, on lisait dans l'édition de 1713 :

Par des coups effrayants souvent ce Dieu jaloux
A sur les nations étendu son courroux ;
Mais toujours pour le juste il eut des yeux propices ;
Il le soutient lui-même au bord des précipices,
Épure sa vertu dans les adversités,
Combat pour sa défense, et marche à ses côtés.
Le père des Bourbons, etc.

41 Édition de 1723 :

N'offre au Dieu qui l'a fait qu'un criminel hommage.

42 Dans l'édition de 1723, le poëme se terminait par ces vers :

Henri, dont le grand cœur était formé pour elle,
Voit, connaît, aime enfin sa lumière immortelle;
Ces rayons desirés enflamment ses esprits :
Il avance avec elle aux remparts de Paris;
Il parle, et les remparts tombent en sa présence;
Les ligueurs éperdus implorent sa clémence;
Les prêtres sont muets; les Seize épouvantés
En vain cherchent pour fuir des antres écartés;
Et le peuple à genoux, dans ce jour salutaire,
Reconnaît son vrai roi, son vainqueur, et son père.

43 Il y avait dans l'édition de 1728 :

Il abjure avec foi ces dogmes séducteurs,
Ingénieux enfants de cent nouveaux docteurs.
Il reconnaît l'Église, etc.

FIN DES NOTES ET VARIANTES DU CHANT DIXIÈME.

ESSAI

SUR

LES GUERRES CIVILES

DE FRANCE.

AVERTISSEMENT DU NOUVEL ÉDITEUR.

Voltaire publia, en 1727, un ouvrage qu'il avait écrit en anglais, et intitulé *an Essay upon the civil wars of France, extracted from curious manuscripts;* Londres, S. Jallasson, in-8° de trente-cinq pages [1]; c'était la première partie de l'*Essai sur la poésie épique.* La censure de Paris ne permit pas l'impression de l'*Essai sur les guerres civiles* [2], et la traduction de l'abbé Granet [3] ne vit le jour qu'en Hollande, en 1729. Elle fut réimprimée, dans le même pays, en 1731.

Pendant long-temps cet écrit n'a pas été admis dans les Œuvres de Voltaire. Enfin on l'imprima, en 1768, dans la septième partie des *Nouveaux mélanges;* et depuis lors il avait toujours été conservé dans les mélanges. Ce sont les éditeurs de Kehl qui l'ont imprimé dans le même volume que *la Henriade:* c'était faire ce que desiraient les auteurs de la *Bibliothèque française* [4].

Ayant vainement cherché à Paris et fait chercher à Londres un exemplaire de l'ouvrage anglais, je donne la traduction de l'abbé Granet, comme on le fait depuis 1768, sans le savoir, ou du moins sans le dire.

BEUCHOT.

[1] *Bibl. française*, tome XIII, page 127.
[2] Id., t. XII, p. 26; et XIII, 127.
[3] Tables du *Nouvelliste du Parnasse*, lettre *E*.
[4] Tome XII, article 11, page 26.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

LES GUERRES CIVILES

DE FRANCE[a].

Henri-le-Grand naquit, en 1553, à Pau, petite ville, capitale du Béarn : Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, son père, était du sang royal de France, et chef de la branche de Bourbon (ce qui autrefois signifiait *bourbeux*), ainsi appelée d'un fief de ce nom, qui tomba dans leur maison par un mariage avec l'héritière de Bourbon.

La maison de Bourbon, depuis Louis IX jusqu'à Henri IV, avait presque toujours été négligée, et réduite à un tel degré de pauvreté, qu'on a prétendu que le fameux prince de Condé, frère d'Antoine de Navarre, et oncle de Henri-le-Grand, n'avait que six cents livres de rente de son patrimoine.

La mère de Henri était Jeanne d'Albret, fille de Henri d'Albret, roi de Navarre, prince sans mérite, mais bon homme, plutôt indolent que paisible, qui soutint avec trop de résignation la perte de son

[a] L'auteur avait écrit ce morceau en anglais (1768), lorsqu'on imprima *la Henriade* à Londres (1775).

royaume, enlevé à son père par une bulle du pape, appuyée des armes de l'Espagne. Jeanne, fille d'un prince si faible, eut encore un plus faible époux, auquel elle apporta en mariage la principauté de Béarn, et le vain titre de roi de Navarre.

Ce prince, qui vivait dans un temps de factions et de guerres civiles, où la fermeté d'esprit est si nécessaire, ne fit voir qu'incertitude et irrésolution dans sa conduite. Il ne sut jamais de quel parti ni de quelle religion il était. Sans talent pour la cour, et sans capacité pour l'emploi de général d'armée, il passa toute sa vie à favoriser ses ennemis et à ruiner ses serviteurs, joué par Catherine de Médicis, amusé et accablé par les Guises, et toujours dupe de lui-même. Il reçut une blessure mortelle au siége de Rouen, où il combattit pour la cause de ses ennemis contre l'intérêt de sa propre maison. Il fit voir, en mourant, le même esprit inquiet et flottant qui l'avait agité pendant sa vie.

Jeanne d'Albret était d'un caractère tout opposé: pleine de courage et de résolution, redoutée de la cour de France, chérie des protestants, estimée des deux partis. Elle avait toutes les qualités qui font les grands politiques, ignorant cependant les petits artifices de l'intrigue et de la cabale. Une chose remarquable est qu'elle se fit protestante dans le même temps que son époux redevint catholique[1], et fut aussi constamment attachée à sa nouvelle religion qu'Antoine était chancelant dans la sienne. Ce fut par là

[1] Voyez une note du chant II, page 79. B.

qu'elle se vit à la tête d'un parti, tandis que son époux était le jouet de l'autre.

Jalouse de l'éducation de son fils, elle voulut seule en prendre le soin. Henri apporta en naissant toutes les excellentes qualités de sa mère, et il les porta dans la suite à un plus haut degré de perfection. Il n'avait hérité de son père qu'une certaine facilité d'humeur, qui dans Antoine dégénéra en incertitude et en faiblesse, mais qui dans Henri fut bienveillance et bon naturel.

Il ne fut pas élevé, comme un prince, dans cet orgueil lâche et efféminé qui énerve le corps, affaiblit l'esprit, et endurcit le cœur. Sa nourriture était grossière, et ses habits simples et unis. Il alla toujours nu-tête. On l'envoyait à l'école avec des jeunes gens de même âge; il grimpait avec eux sur les rochers et sur le sommet des montagnes voisines, suivant la coutume du pays et des temps.

Pendant qu'il était ainsi élevé au milieu de ses sujets, dans une sorte d'égalité, sans laquelle il est facile à un prince d'oublier qu'il est né homme, la fortune ouvrit en France une scène sanglante; et, au travers des débris d'un royaume presque détruit, et sur les cendres de plusieurs princes enlevés par une mort prématurée, lui fraya le chemin d'un trône qu'il ne put rétablir dans son ancienne splendeur qu'après en avoir fait la conquête.

Henri II, roi de France, chef de la branche des Valois, fut tué à Paris dans un tournoi, qui fut en Europe le dernier de ces romanesques et périlleux divertissements.

Il laissa quatre fils : François II, Charles IX, Henri III, et le duc d'Alençon. Tous ces indignes descendants de François Ier montèrent successivement sur le trône, excepté le duc d'Alençon, et moururent, heureusement, à la fleur de leur âge, et sans postérité.

Le règne de François II fut court, mais remarquable. Ce fut alors que percèrent ces factions et que commencèrent ces calamités qui, pendant trente ans successivement, ravagèrent le royaume de France.

Il épousa la célèbre et malheureuse Marie Stuart, reine d'Écosse, que sa beauté et sa faiblesse conduisirent à de grandes fautes, à de plus grands malheurs, et enfin à une mort déplorable. Elle était maîtresse absolue de son jeune époux, prince de dix-huit ans, sans vices et sans vertus, né avec un corps délicat et un esprit faible.

Incapable de gouverner par elle-même, elle se livra sans réserve au duc de Guise, frère de sa mère. Il influait sur l'esprit du roi par son moyen, et jetait par là les fondements de la grandeur de sa propre maison. Ce fut dans ce temps que Catherine de Médicis, veuve du feu roi, et mère du roi régnant, laissa échapper les premières étincelles de son ambition, qu'elle avait habilement étouffée pendant la vie de Henri II. Mais, se voyant incapable de l'emporter sur l'esprit de son fils et sur une jeune princesse qu'il aimait passionnément, elle crut qu'il lui était plus avantageux d'être pendant quelque temps leur instrument, et de se servir de leur pouvoir pour établir son autorité, que de s'y opposer inutilement. Ainsi les Guises gouvernaient le roi et les deux reines. Maîtres de la cour, ils de-

vinrent les maîtres de tout le royaume : l'un, en France, est toujours une suite nécessaire de l'autre.

La maison de Bourbon gémissait sous l'oppression de la maison de Lorraine; et Antoine, roi de Navarre, souffrit tranquillement plusieurs affronts d'une dangereuse conséquence. Le prince de Condé son frère, encore plus indignement traité, tâcha de secouer le joug, et s'associa pour ce grand dessein à l'amiral de Coligni, chef de la maison de Châtillon. La cour n'avait point d'ennemi plus redoutable. Condé était plus ambitieux, plus entreprenant, plus actif; Coligni était d'une humeur plus posée, plus mesuré dans sa conduite, plus capable d'être chef d'un parti : à la vérité aussi malheureux à la guerre que Condé, mais réparant souvent par son habileté ce qui semblait irréparable; plus dangereux après une défaite que ses ennemis après une victoire; orné d'ailleurs d'autant de vertus que des temps si orageux et l'esprit de faction pouvaient le permettre.

Les protestants commençaient alors à devenir nombreux : ils s'aperçurent bientôt de leurs forces.

La superstition, les secrètes fourberies des moines de ce temps-là, le pouvoir immense de Rome, la passion des hommes pour la nouveauté, l'ambition de Luther et de Calvin, la politique de plusieurs princes, servirent à l'accroissement de cette secte, libre à la vérité de superstition, mais tendant aussi impétueusement à l'anarchie que la religion de Rome à la tyrannie.

Les protestants avaient essuyé en France les persécutions les plus violentes, dont l'effet ordinaire est de

multiplier les prosélytes. Leur secte croissait au milieu des échafauds et des tortures. Condé, Coligni, les deux frères de Coligni, leurs partisans, et tous ceux qui étaient tyrannisés par les Guises, embrassèrent en même temps la religion protestante. Ils unirent avec tant de concert leurs plaintes, leur vengeance, et leurs intérêts, qu'il y eut en même temps une révolution dans la religion et dans l'état.

La première entreprise fut un complot pour arrêter les Guises à Amboise, et pour s'assurer de la personne du roi. Quoique ce complot eût été tramé avec hardiesse et conduit avec secret, il fut découvert au moment où il allait être mis en exécution. Les Guises punirent les conspirateurs de la manière la plus cruelle, pour intimider leurs ennemis, et les empêcher de former à l'avenir de pareils projets. Plus de sept cents protestants furent exécutés; Condé fut fait prisonnier, et accusé de lèse-majesté; on lui fit son procès, et il fut condamné à mort.

Pendant le cours de son procès, Antoine, roi de Navarre, son frère, leva en Guienne, à la sollicitation de sa femme et de Coligni, un grand nombre de gentilshommes, tant protestants que catholiques, attachés à sa maison. Il traversa la Gascogne avec son armée; mais, sur un simple message qu'il reçut de la cour en chemin, il les congédia tous en pleurant. « Il faut que j'obéisse, dit-il; mais j'obtiendrai votre pardon du roi. » « Allez, et demandez pardon pour vous-même, lui répondit un vieux capitaine: notre sûreté est au bout de nos épées. » Là-dessus la noblesse qui le suivait s'en retourna avec mépris et indignation.

Antoine continua sa route, et arriva à la cour. Il y sollicita pour la vie de son frère, n'étant pas sûr de la sienne. Il allait tous les jours chez le duc et chez le cardinal de Guise, qui le recevaient assis et couverts, pendant qu'il était debout et nu-tête.

Tout était prêt alors pour la mort du prince de Condé, lorsque le roi tomba tout d'un coup malade, et mourut. Les circonstances et la promptitude de cet événement, le penchant des hommes à croire que la mort précipitée des princes n'est point naturelle, donnèrent cours au bruit commun que François II avait été empoisonné.

Sa mort donna un nouveau tour aux affaires. Le prince de Condé fut mis en liberté: son parti commença à respirer; la religion protestante s'étendit de plus en plus; l'autorité des Guises baissa, sans cependant être abattue; Antoine de Navarre recouvra une ombre d'autorité dont il se contenta; Marie Stuart fut renvoyée en Écosse; et Catherine de Médicis, qui commença alors à jouer le premier rôle sur ce théâtre, fut déclarée régente du royaume pendant la minorité de Charles IX, son second fils.

Elle se trouva elle-même embarrassée dans un labyrinthe de difficultés insurmontables, et partagée entre deux religions et différentes factions, qui étaient aux prises l'une avec l'autre, et se disputaient le pouvoir souverain.

Cette princesse résolut de les détruire par leurs propres armes, s'il était possible. Elle nourrit la haine des Condés contre les Guises; elle jeta la semence des guerres civiles; indifférente et impartiale

entre Rome et Genève [1], uniquement jalouse de sa propre autorité.

Les Guises, qui étaient zélés catholiques, parceque Condé et Coligni étaient protestants, furent longtemps à la tête des troupes. Il y eut plusieurs batailles livrées : le royaume fut ravagé en même temps par trois ou quatre armées.

Le connétable Anne de Montmorency fut tué à la journée de Saint-Denys, dans la soixante et quatorzième année de son âge. François, duc de Guise, fut assassiné par Poltrot, au siége d'Orléans. Henri III, alors duc d'Anjou, grand prince dans sa jeunesse, quoique roi de peu de mérite dans la maturité de l'âge, gagna la bataille de Jarnac contre Condé, et celle de Moncontour contre Coligni.

La conduite de Condé, et sa mort funeste à la bataille de Jarnac, sont trop remarquables pour n'être pas détaillées. Il avait été blessé au bras deux jours auparavant. Sur le point de donner bataille à son ennemi, il eut le malheur de recevoir un coup de pied d'un cheval fougueux, sur lequel était monté un de ses officiers. Le prince, sans marquer aucune douleur, dit à ceux qui étaient autour de lui : « Messieurs, apprenez par cet accident qu'un cheval fougueux est plus dangereux qu'utile dans un jour de bataille. Allons, poursuivit-il, le prince de Condé, avec une jambe cassée et le bras en écharpe, ne craint point de donner bataille, puisque vous le suivez. » Le succès ne répondit point à son courage : il perdit la bataille;

[1] Voyez les notes du chant II, page 78. B.

toute son armée fut mise en déroute. Son cheval ayant été tué sous lui, il se tint tout seul, le mieux qu'il put, appuyé contre un arbre, à demi évanoui, à cause de la douleur que lui causait son mal, mais toujours intrépide, et le visage tourné du côté de l'ennemi. Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, passa par là quand ce prince infortuné était en cet état, et demanda qui il était. Comme on lui dit que c'était le prince de Condé, il le tua de sang-froid.

Après la mort de Condé, Coligni eut sur les bras tout le fardeau du parti. Jeanne d'Albret, alors veuve, confia son fils à ses soins. Le jeune Henri, alors âgé de quatorze ans, alla avec lui à l'armée, et partagea les fatigues de la guerre. Le travail et les adversités furent ses guides et ses maîtres.

Sa mère et l'amiral n'avaient point d'autre vue que de rendre en France leur religion indépendante de l'Église de Rome, et d'assurer leur propre autorité contre le pouvoir de Catherine de Médicis.

Catherine était déjà débarrassée de plusieurs de ses rivaux. François, duc de Guise, qui était le plus dangereux et le plus nuisible de tous, quoiqu'il fût de même parti, avait été assassiné devant Orléans. Henri de Guise, son fils, qui joua depuis un si grand rôle dans le monde, était alors fort jeune.

Le prince de Condé était mort. Charles IX, fils de Catherine, avait pris le pli qu'elle voulait, étant aveuglément soumis à ses volontés. Le duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, était absolument dans ses intérêts; elle ne craignait d'autres ennemis que

Jeanne d'Albret, Coligni, et les protestants. Elle crut qu'un seul coup pouvait les détruire tous, et rendre son pouvoir immuable.

Elle pressentit le roi, et même le duc d'Anjou, sur son dessein. Tout fut concerté; et les piéges étant préparés, une paix avantageuse fut proposée aux protestants. Coligni, fatigué de la guerre civile, l'accepta avec chaleur. Charles, pour ne laisser aucun sujet de soupçon, donna sa sœur en mariage au jeune Henri de Navarre. Jeanne d'Albret, trompée par des apparences si séduisantes, vint à la cour avec son fils, Coligni, et tous les chefs des protestants. Le mariage fut célébré[1] avec pompe : toutes les manières obligeantes, toutes les assurances d'amitié, tous les serments, si sacrés parmi les hommes, furent prodigués par Catherine et par le roi. Le reste de la cour n'était occupé que de fêtes, de jeux, et de mascarades. Enfin une nuit, qui fut la veille de la Saint-Barthélemi, au mois d'août 1572, le signal fut donné à minuit. Toutes les maisons des protestants furent forcées et ouvertes en même temps. L'amiral de Coligni, alarmé du tumulte, sauta de son lit. Une troupe d'assassins entra dans sa chambre; un certain Besme, Lorrain[2], qui avait été élevé domestique dans la maison de Guise, était à leur tête : il plongea son épée dans le sein de l'amiral, et lui donna un coup de revers sur le visage.

Le jeune Henri, duc de Guise, qui forma ensuite

[1] Le 18 auguste 1572. B.

[2] Voltaire a dit plus tard que Besme était Allemand; voyez page 89. Il était Bohémien. B.

la ligue catholique, et qui fut depuis assassiné à Blois, était à la porte de la maison de Coligni, attendant la fin de l'assassinat, et cria tout haut, *Besme, cela est-il fait?* Immédiatement après, les assassins jetèrent le corps de l'amiral par la fenêtre. Coligni tomba et expira aux pieds de Guise, qui lui marcha sur le corps; non qu'il fût enivré de ce zèle catholique pour la persécution, qui dans ce temps avait infecté la moitié de la France, mais il y fut poussé par l'esprit de vengeance, qui, bien qu'il ne soit pas en général si cruel que le faux zèle pour la religion, mène souvent à de plus grandes bassesses.

Cependant tous les amis de Coligni étaient attaqués dans Paris : hommes, enfants, tout était massacré sans distinction : toutes les rues étaient jonchées de corps morts. Quelques prêtres, tenant un crucifix d'une main et une épée de l'autre, couraient à la tête des meurtriers, et les encourageaient, au nom de Dieu, à n'épargner ni parents ni amis.

Le maréchal de Tavannes, soldat ignorant et superstitieux, qui joignait la fureur de la religion à la rage du parti, courait à cheval dans Paris, criant aux soldats : « Du sang, du sang! La saignée est aussi salutaire dans le mois d'août que dans le mois de mai. »

Le palais du roi fut un des principaux théâtres du carnage, car le prince de Navarre logeait au Louvre, et tous ses domestiques étaient protestants. Quelques uns d'entre eux furent tués dans leurs lits avec leurs femmes; d'autres s'enfuyaient tout nus, et étaient poursuivis par les soldats sur les escaliers de

tous les appartements du palais, et même jusqu'à l'antichambre du roi. La jeune femme de Henri de Navarre, éveillée par cet affreux tumulte, craignant pour son époux et pour elle-même, saisie d'horreur et à demi morte, sauta brusquement de son lit pour aller se jeter aux pieds du roi son frère. A peine eut-elle ouvert la porte de sa chambre, que quelques uns de ses domestiques protestants coururent s'y réfugier. Les soldats entrèrent après eux, et les poursuivirent en présence de la princesse. Un d'eux, qui s'était caché sous son lit, y fut tué; deux autres furent percés de coups de hallebarde à ses pieds; elle fut elle-même couverte de sang.

Il y avait un jeune gentilhomme qui était fort avant dans la faveur du roi, à cause de son air noble, de sa politesse, et d'un certain tour heureux qui régnait dans sa conversation : c'était le comte de La Rochefoucauld, bisaïeul du marquis de Montendre, qui est venu en Angleterre pendant une persécution moins cruelle, mais aussi injuste. La Rochefoucauld[1] avait passé la soirée avec le roi dans une douce familiarité, où il avait donné l'essor à son imagination. Le roi sentit quelques remords, et fut touché d'une sorte de compassion pour lui : il lui dit deux ou trois fois de ne point retourner chez lui, et de coucher dans sa chambre; mais La Rochefoucauld répondit qu'il voulait aller trouver sa femme. Le roi ne l'en pressa pas davantage, et dit : « Qu'on le laisse aller; je vois bien que Dieu a résolu sa mort. » Ce jeune homme fut massacré deux heures après.

[1] Voyez page 93. B.

Il y en eut fort peu qui échappèrent de ce massacre général. Parmi ceux-ci, la délivrance du jeune La Force est un exemple illustre de ce que les hommes appellent destinée. C'était un enfant de dix ans[1]. Son père, son frère aîné, et lui, furent arrêtés en même temps par les soldats du duc d'Anjou. Ces meurtriers tombèrent sur tous les trois tumultuairement, et les frappèrent au hasard. Le père et les enfants, couverts de sang, tombèrent à la renverse les uns sur les autres. Le plus jeune, qui n'avait reçu aucun coup, contrefit le mort, et le jour suivant il fut délivré de tout danger. Une vie si miraculeusement conservée dura quatre-vingt-cinq ans. Ce fut le célèbre maréchal de La Force, oncle de la duchesse de La Force, qui est présentement en Angleterre.

Cependant plusieurs de ces infortunées victimes fuyaient du côté de la rivière. Quelques uns la traversaient à la nage pour gagner le faubourg Saint-Germain. Le roi les aperçut de sa fenêtre, qui avait vue sur la rivière : ce qui est presque incroyable, quoique cela ne soit que trop vrai, il tira sur eux avec une carabine[2]. Catherine de Médicis, sans trouble, et avec un air serein et tranquille au milieu de cette boucherie, regardait du haut d'un balcon qui avait vue sur la ville, enhardissait les assassins, et riait d'entendre les soupirs des mourants et les cris de ceux qui étaient massacrés. Ses filles d'honneur vinrent dans la rue avec une curiosité effrontée,

[1] Il serait donc né en 1562; mais ce compte diffère de ceux qui sont page 98. B.

[2] Voyez page 94; et tome XXII, page 129; XXVIII, 26. B.

digne des abominations de ce siècle : elles contemplèrent le corps nu d'un gentilhomme nommé Soubise, qui avait été soupçonné d'impuissance, et qui venait d'être assassiné sous les fenêtres de la reine [1].

La cour, qui fumait encore du sang de la nation, essaya quelques jours après de couvrir un forfait si énorme par les formalités des lois. Pour justifier ce massacre, ils imputèrent calomnieusement à l'amiral une conspiration qui ne fut crue de personne. On ordonna au parlement de procéder contre la mémoire de Coligni. Son corps fut pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon. Le roi lui-même eut la cruauté d'aller jouir de ce spectacle horrible. Un de ses courtisans l'avertissant de se retirer, parceque le corps sentait mauvais, le roi répondit : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. »

Il est impossible de savoir s'il est vrai que l'on envoya la tête de l'amiral à Rome [2]. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il y a à Rome, dans le Vatican, un tableau où est représenté le massacre de la Saint-Barthélemi, avec ces paroles : « Le pape approuve la mort de Coligni. »

Le jeune Henri de Navarre fut épargné plutôt par politique que par compassion de la part de Catherine, qui le retint prisonnier jusqu'à la mort du roi, pour être caution de la soumission des protestants qui voudraient se révolter.

[1] Voyez page 93. B.
[2] Voyez ma note, tome XXII, page 132. B.

Jeanne d'Albret était morte subitement trois ou quatre jours auparavant. Quoique peut-être sa mort eût été naturelle, ce n'est pas toutefois une opinion ridicule de croire qu'elle avait été empoisonnée.

L'exécution ne fut pas bornée à la ville de Paris. Les mêmes ordres de la cour furent envoyés à tous les gouverneurs des provinces de France. Il n'y eut que deux ou trois gouverneurs qui refusèrent d'obéir aux ordres du roi. Un entre autres, appelé Montmorin, gouverneur d'Auvergne, écrivit à sa majesté la lettre suivante, qui mérite d'être transmise à la postérité :

« [1] Sire, j'ai reçu un ordre, sous le sceau de votre « majesté, de faire mourir tous les protestants qui « sont dans ma province. Je respecte trop votre ma- « jesté pour ne pas croire que ces lettres sont sup- « posées ; et si (ce qu'à Dieu ne plaise) l'ordre est « véritablement émané d'elle, je la respecte aussi trop « pour lui obéir [2]. »

[1] Dans *le Nouvelliste du Parnasse*, dont les rédacteurs étaient les abbés Desfontaines et Granet, on observe que le traducteur (l'abbé Granet lui-même) ne donne pas le texte de la lettre de Montmorin, mais la traduction qu'il a faite sur la traduction que Voltaire en avait faite en anglais. B.

[2] En 1802, dans une séance particulière de l'Institut, M. Dulaure lut un mémoire dans lequel il prouve que cette lettre est supposée, parceque, 1° le gouverneur d'Auvergne, en 1572, s'appelait et signait *Saint-Herem*, et non *Montmorin*, quoique de la même famille; 2° le mot *protestant* n'était employé alors que par quelques écrivains protestants eux-mêmes : les catholiques se servaient des mots *religionnaires*, *huguenots*, *calvinistes*, *prétendus réformés*, *ceux de la religion prétendue réformée*; 3° le style de la lettre n'est pas celui du tempa; 4° ce n'est pas celui du gouverneur de l'Auvergne; 5° cette lettre est contraire à son caractère et à sa conduite antérieure, puisqu'il avait persécuté les protestants; 6° si les réformés

Ces massacres portèrent au cœur des protestants la rage et l'épouvante. Leur haine irréconciliable sembla prendre de nouvelles forces : l'esprit de vengeance les rendit plus forts et plus redoutables.

Peu de temps après, le roi fut attaqué d'une étrange maladie qui l'emporta au bout de deux ans. Son sang coulait toujours, et perçait au travers des pores de sa peau : maladie incompréhensible, contre laquelle échoua l'art et l'habileté des médecins, et qui fut regardée comme un effet de la vengeance divine.

d'Auvergne échappèrent au massacre, ce fut parceque l'ordre envoyé de la cour au gouverneur de la province fut enlevé par un calviniste au capitaine Combelle, natif de Clermont, qui en était porteur : celui-ci n'ayant pu qu'énoncer verbalement cet ordre rigoureux, le gouverneur ne voulut pas prendre sur lui de l'exécuter sans l'avoir reçu par écrit ; mais la fureur de la cour s'étant ralentie après les massacres, on ne voulut pas expédier un nouvel ordre pour l'Auvergne.

Le château Saint-Ange, bâti par Henri IV pour la belle Gabrielle, n'est qu'à trois lieues du château de Fontainebleau, dont les Montmorin étaient gouverneurs; et ce fut chez M. de Caumartin, à Saint-Ange, que Voltaire commença *la Henriade*.

C'est ici le lieu de remarquer aussi que Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, à qui l'on fait honneur d'avoir, dans son diocèse, empêché le massacre des protestants, loin d'avoir été leur protecteur, avait montré, en 1561, une vive opposition au célèbre édit du 17 janvier, qui leur permettait de faire des prêches hors des villes. Il ne parait même pas qu'à l'époque de la Saint-Barthélemi, Hennuyer, qui était aumônier de Charles IX et confesseur de Catherine de Médicis, fût dans son diocèse ; ce fut, dit-on, à Guy du Longchamp de Fumichon, gouverneur, ainsi qu'à Tannegui Leveneur de Carronges, et aux officiers municipaux de Lisieux, que les protestants de cette ville durent leur salut. Voyez dans le *Mercure* diverses lettres, 1746, second volume de juin et premier de décembre ; 1748, septembre, et second volume de décembre. L'abbé Lebœuf, auteur de cette dernière lettre, fait honneur à Matignon, gouverneur des bailliages d'Alençon (d'où dépendait Lisieux), de Caen, et du Cotentin, d'avoir empêché, dans son gouvernement, le massacre des protestants. B.

Durant la maladie de Charles, son frère, le duc d'Anjou, avait été élu roi de Pologne : il devait son élévation à la réputation qu'il avait acquise étant général, et qu'il perdit en montant sur le trône.

Dès qu'il apprit la mort de son frère, il s'enfuit de Pologne, et se hâta de venir en France se mettre en possession du périlleux héritage d'un royaume déchiré par des factions fatales à ses souverains, et inondé du sang de ses habitants. Il ne trouva en arrivant que partis et troubles, qui augmentèrent à l'infini.

Henri, alors roi de Navarre, se mit à la tête des protestants, et donna une nouvelle vie à ce parti. D'un autre côté, le jeune duc de Guise commençait à frapper les yeux de tout le monde par ses grandes et dangereuses qualités. Il avait un génie encore plus entreprenant que son père; il semblait d'ailleurs avoir une heureuse occasion d'atteindre à ce faîte de grandeurs dont son père lui avait frayé le chemin.

Le duc d'Anjou, alors Henri III, était regardé comme incapable d'avoir des enfants, à cause de ses infirmités, qui étaient les suites des débauches de sa jeunesse. Le duc d'Alençon, qui avait pris le nom de duc d'Anjou, était mort en 1584, et Henri de Navarre était légitime héritier de la couronne. Guise essaya de se l'assurer à lui-même, du moins après la mort de Henri III, et de l'enlever à la maison des Capets, comme les Capets l'avaient usurpée sur la maison de Charlemagne, et comme le père de Charlemagne l'avait ravie à son légitime souverain.

Jamais si hardi projet ne parut si bien et si heureusement concerté. Henri de Navarre et toute la maison de Bourbon était protestante. Guise commença à se concilier la bienveillance de la nation, en affectant un grand zèle pour la religion catholique : sa libéralité lui gagna le peuple; il avait tout le clergé à sa dévotion, des amis dans le parlement, des espions à la cour, des serviteurs dans tout le royaume. Sa première démarche politique fut une association sous le nom de *sainte ligue* contre les protestants, pour la sûreté de la religion catholique.

La moitié du royaume entra avec empressement dans cette nouvelle confédération. Le pape Sixte-Quint donna sa bénédiction à la Ligue, et la protégea comme une nouvelle milice romaine. Philippe II, roi d'Espagne, selon la politique des souverains qui concourent toujours à la ruine de leurs voisins, encouragea la Ligue de toutes ses forces, dans la vue de mettre la France en pièces, et de s'enrichir de ses dépouilles.

Ainsi Henri III, toujours ennemi des protestants, fut trahi lui-même par des catholiques, assiégé d'ennemis secrets et déclarés, et inférieur en autorité à un sujet qui, soumis en apparence, était réellement plus roi que lui.

La seule ressource pour se tirer de cet embarras était peut-être de se joindre avec Henri de Navarre, dont la fidélité, le courage, et l'esprit infatigable, étaient l'unique barrière qu'on pouvait opposer à l'ambition de Guise, et qui pouvait retenir dans le parti du roi tous les protestants; ce qui eût mis un grand poids de plus dans sa balance.

Digitized by Google

Le roi, dominé par Guise, dont il se défiait, mais qu'il n'osait offenser, intimidé par le pape, trahi par son conseil et par sa mauvaise politique, prit un parti tout opposé; il se mit lui-même à la tête de la sainte Ligue. Dans l'espérance de s'en rendre le maître, il s'unit avec Guise, son sujet rebelle, contre son successeur et son beau-frère, que la nature et la bonne politique lui désignaient pour son allié.

Henri de Navarre commandait alors en Gascogne une petite armée, tandis qu'un grand corps de troupes accourait à son secours de la part des princes protestants d'Allemagne : il était déjà sur les frontières de Lorraine.

Le roi s'imagina qu'il pourrait tout à-la-fois réduire le Navarrois, et se débarrasser de Guise. Dans ce dessein, il envoya le Lorrain avec une très petite et très faible armée contre les Allemands, par lesquels il faillit à être mis en déroute.

Il fit marcher en même temps Joyeuse, son favori, contre le Navarrois, avec la fleur de la noblesse française, et avec la plus puissante armée qu'on eût vue depuis François Ier. Il échoua dans tous ces desseins : Henri de Navarre défit entièrement à Coutras cette armée si redoutable, et Guise remporta la victoire sur les Allemands.

Le Navarrois ne se servit de sa victoire que pour offrir une paix sûre au royaume, et son secours au roi. Mais, quoique vainqueur, il se vit refusé, le roi craignant plus ses propres sujets que ce prince.

Guise retourna victorieux à Paris, et y fut reçu comme le sauveur de la nation. Son parti devint plus

audacieux, et le roi plus méprisé; en sorte que Guise semblait plutôt avoir triomphé du roi que des Allemands.

Le roi, sollicité de toutes parts, sortit, mais trop tard, de sa profonde léthargie. Il essaya d'abattre la Ligue: il voulut s'assurer de quelques bourgeois les plus séditieux: il osa défendre à Guise l'entrée de Paris; mais il éprouva à ses dépens ce que c'est que de commander sans pouvoir. Guise, au mépris de ses ordres, vint à Paris; les bourgeois prirent les armes; les gardes du roi furent arrêtés, et lui-même fut emprisonné dans son palais.

Rarement les hommes sont assez bons ou assez méchants. Si Guise avait entrepris dans ce jour sur la liberté ou la vie du roi, il aurait été le maître de la France; mais il le laissa échapper après l'avoir assiégé, et en fit ainsi trop ou trop peu.

Henri III s'enfuit à Blois, où il convoqua les états-généraux du royaume. Ces états ressemblaient au parlement de la Grande-Bretagne, quant à leur convocation; mais leurs opérations étaient différentes. Comme ils étaient rarement assemblés, ils n'avaient point de règles pour se conduire: c'était en général une assemblée de gens incapables, faute d'expérience, de savoir prendre de justes mesures; ce qui formait une véritable confusion.

Guise, après avoir chassé son souverain de sa capitale, osa venir le braver à Blois, en présence d'un corps qui représentait la nation. Henri et lui se réconcilièrent solennellement; ils allèrent ensemble au même autel; ils y communièrent ensemble. L'un pro-

mit par serment d'oublier toutes les injures passées, l'autre d'être obéissant et fidèle à l'avenir; mais dans le même temps le roi projetait de faire mourir Guise, et Guise de faire détrôner le roi.

Guise avait été suffisamment averti de se défier de Henri; mais il le méprisait trop pour le croire assez hardi d'entreprendre un assassinat. Il fut la dupe de sa sécurité; le roi avait résolu de se venger de lui et de son frère le cardinal de Guise, le compagnon de ses ambitieux desseins, et le plus hardi promoteur de la Ligue. Le roi fit lui-même provision de poignards, qu'il distribua à quelques Gascons qui s'étaient offerts d'être les ministres de sa vengeance. Ils tuèrent Guise dans le cabinet du roi [1]; mais ces mêmes hommes qui avaient tué le duc ne voulurent point tremper leurs mains dans le sang de son frère, parcequ'il était prêtre et cardinal; comme si la vie d'un homme qui porte une robe longue et un rabat était plus sacrée que celle d'un homme qui porte un habit court et une épée!

Le roi trouva quatre soldats, qui, au rapport du jésuite Maimbourg, n'étant pas si scrupuleux que les Gascons, tuèrent le cardinal pour cent écus chacun. Ce fut sous l'appartement de Catherine de Médicis que les deux frères furent tués; mais elle ignorait parfaitement le dessein de son fils, n'ayant plus alors la confiance d'aucun parti, et étant même abandonnée par le roi.

Si une telle vengeance eût été revêtue des forma-

[1] Voyez page 121; et tome XXII, page 143. B.

lités de la loi, qui sont les instruments naturels de la justice des rois, ou le voile naturel de leur iniquité, la Ligue en eût été épouvantée; mais, manquant de cette forme solennelle, cette action fut regardée comme un affreux assassinat, et ne fit qu'irriter le parti. Le sang des Guises fortifia la Ligue, comme la mort de Coligni avait fortifié les protestants. Plusieurs villes de France se révoltèrent ouvertement contre le roi.

Il vint d'abord à Paris; mais il en trouva les portes fermées, et tous les habitants sous les armes.

Le fameux duc de Mayenne, cadet du feu duc de Guise, était alors dans Paris. Il avait été éclipsé par la gloire de Guise pendant sa vie; mais, après sa mort, le roi le trouva aussi dangereux ennemi que son frère: il avait toutes ses grandes qualités, auxquelles il ne manqua que l'éclat et le lustre.

Le parti des Lorrains était très nombreux dans Paris. Le grand nom de Guise, leur magnificence, leur libéralité, leur zèle apparent pour la religion catholique, les avaient rendus les délices de la ville. Prêtres, bourgeois, femmes, magistrats, tout se ligua fortement avec Mayenne pour poursuivre une vengeance qui leur paraissait légitime.

La veuve du duc présenta une requête au parlement contre les meurtriers de son mari. Le procès commença suivant le cours ordinaire de la justice; deux conseillers furent nommés pour informer des circonstances du crime; mais le parlement n'alla pas loin, les principaux étant singulièrement attachés aux intérêts du roi.

La Sorbonne ne suivit point cet exemple de modération : soixante et dix docteurs publièrent un écrit par lequel ils déclarèrent Henri de Valois déchu de son droit à la couronne, et ses sujets dispensés du serment de fidélité.

Mais l'autorité royale n'avait pas d'ennemis plus dangereux que ces bourgeois de Paris nommés les Seize, non à cause de leur nombre, puisqu'ils étaient quarante, mais à cause des seize quartiers de Paris, dont ils s'étaient partagé le gouvernement. Le plus considérable de tous ces bourgeois était un certain Le Clerc, qui avait usurpé le grand nom de Bussi. C'était un citoyen hardi, et un méchant soldat, comme tous ses compagnons. Ces Seize avaient acquis une autorité absolue, et devinrent dans la suite aussi insupportables à Mayenne qu'ils avaient été terribles au roi.

D'ailleurs les prêtres, qui ont toujours été les trompettes de toutes les révolutions, tonnaient en chaire, et assuraient de la part de Dieu que celui qui tuerait le tyran entrerait infailliblement en paradis. Les noms sacrés et dangereux de Jéhu et de Judith, et tous ces assassinats consacrés par l'Écriture sainte, frappaient partout les oreilles de la nation. Dans cette affreuse extrémité, le roi fut enfin forcé d'implorer le secours de ce même Navarrois qu'il avait autrefois refusé. Ce prince fut plus sensible à la gloire de protéger son beau-frère et son roi, qu'à la victoire qu'il avait remportée sur lui.

Il mena son armée au roi ; mais avant que ses troupes fussent arrivées, il vint le trouver, accompa-

gné d'un seul page. Le roi fut étonné de ce trait de générosité, dont il n'avait pas été lui-même capable. Les deux rois marchèrent vers Paris à la tête d'une puissante armée. La ville n'était point en état de se défendre. La Ligue touchait au moment de sa ruine entière; lorsqu'un jeune religieux de l'ordre de Saint-Dominique changea toute la face des affaires.

Son nom était Jacques Clément; il était né dans un village de Bourgogne, appelé Sorbonne[1], et alors âgé de vingt-quatre ans. Sa farouche piété, et son esprit noir et mélancolique, se laissèrent bientôt entraîner au fanatisme par les importunes clameurs des prêtres. Il se chargea d'être le libérateur et le martyr de la sainte Ligue. Il communiqua son projet à ses amis et à ses supérieurs: tous l'encouragèrent, et le canonisèrent d'avance. Clément se prépara à son parricide par des jeûnes et par des prières continuelles pendant des nuits entières. Il se confessa, reçut les sacrements, puis acheta un bon couteau. Il alla à Saint-Cloud, où était le quartier du roi, et demanda à être présenté à ce prince, sous prétexte de lui révéler un secret dont il lui importait d'être promptement instruit. Ayant été conduit devant sa majesté, il se prosterna avec une modeste rougeur sur le front, et il lui remit une lettre qu'il disait être écrite par Achille de Harlay, premier président. Tandis que le roi lit, le moine le frappe dans le ventre, et laisse le couteau dans la plaie; ensuite, avec un regard assuré, et les mains sur sa poitrine, il lève les yeux au ciel, attendant paisiblement les suites de son as-

[1] Voyez la note page 173. B.

sassinat. Le roi se lève, arrache le couteau de son ventre, et en frappe le meurtrier au front. Plusieurs courtisans accoururent au bruit. Leur devoir exigeait qu'ils arrêtassent le moine pour l'interroger, et tâcher de découvrir ses complices; mais ils le tuèrent sur-le-champ, avec une précipitation qui les fit soupçonner d'avoir été trop instruits de son dessein. Henri de Navarre fut alors roi de France par le droit de sa naissance, reconnu d'une partie de l'armée, et abandonné par l'autre.

Le duc d'Épernon, et quelques autres, quittèrent l'armée, alléguant qu'ils étaient trop bons catholiques pour prendre les armes en faveur d'un roi qui n'allait point à la messe. Ils espéraient secrètement que le renversement du royaume, l'objet de leurs desirs et de leur espérance, leur donnerait occasion de se rendre souverains dans leur pays.

Cependant l'attentat de Clément fut approuvé à Rome, et ce moine adoré dans Paris. La sainte Ligue reconnut pour son roi le cardinal de Bourbon, vieux prêtre, oncle de Henri IV, pour faire voir au monde que ce n'était pas la maison de Bourbon, mais les hérétiques, que sa haine poursuivait.

Ainsi le duc de Mayenne fut assez sage pour ne pas usurper le titre de roi; et cependant il s'empara de toute l'autorité royale, pendant que le malheureux cardinal de Bourbon, appelé roi par la Ligue, fut gardé prisonnier par Henri IV le reste de sa vie, qui dura encore deux ans. La Ligue, plus appuyée que jamais par le pape, secourue des Espagnols, et forte par elle-même, était parvenue au plus haut point de

sa grandeur, et fesait sentir à Henri IV cette haine que le faux zèle inspire, et ce mépris que font naître les heureux succès.

Henri avait peu d'amis, peu de places importantes, point d'argent, et une petite armée; mais son courage, son activité, sa politique, suppléaient à tout ce qui lui manquait. Il gagna plusieurs batailles, et entre autres celle d'Ivry sur le duc de Mayenne, une des plus remarquables qui aient jamais été données. Les deux généraux montrèrent dans ce jour toute leur capacité, et les soldats tout leur courage. Il y eut peu de fautes commises de part et d'autre. Henri fut enfin redevable de la victoire à la supériorité de ses connaissances et de sa valeur : mais il avoua que Mayenne avait rempli tous les devoirs d'un grand général : « Il n'a péché, dit-il, que dans la cause « qu'il soutenait. »

Il se montra après la victoire aussi modéré qu'il avait été terrible dans le combat. Instruit que le pouvoir diminue souvent quand on en fait un usage trop étendu, et qu'il augmente en l'employant avec ménagement, il mit un frein à la fureur du soldat armé contre l'ennemi ; il eut soin des blessés, et donna la liberté à plusieurs personnes. Cependant tant de valeur et tant de générosité ne touchèrent point les ligueurs.

Les guerres civiles de France étaient devenues la querelle de toute l'Europe. Le roi Philippe II était vivement engagé à défendre la Ligue : la reine Élisabeth donnait toutes sortes de secours à Henri, non parcequ'il était protestant, mais parcequ'il était en-

nemi de Philippe II, dont il lui était dangereux de laisser croître le pouvoir. Elle envoya à Henri cinq mille hommes, sous le commandement du comte d'Essex son favori, auquel elle fit depuis trancher la tête.

Le roi continua la guerre avec différents succès. Il prit d'assaut tous les faubourgs de Paris dans un seul jour. Il eût peut-être pris de même la ville, s'il n'eût pensé qu'à la conquérir; mais il craignit de donner sa capitale en proie aux soldats, et de ruiner une ville qu'il avait envie de sauver. Il assiégea Paris; il leva le siége, il le recommença; enfin il bloqua la ville, et lui coupa toutes les communications, dans l'espérance que les Parisiens seraient forcés, par la disette des vivres, à se rendre sans effusion de sang.

Mais Mayenne, les prêtres, et les Seize, tournèrent les esprits avec tant d'art, les envenimèrent si fort contre les hérétiques, et remplirent leur imagination de tant de fanatisme, qu'ils aimèrent mieux mourir de faim que de se rendre et d'obéir.

Les moines et les religieux donnèrent un spectacle qui, bien que ridicule en lui-même, fut cependant un ressort merveilleux pour animer le peuple. Ils firent une espèce de revue militaire, marchant par rang et de file, et portant des armes rouillées par-dessus leurs capuchons, ayant à leur tête la figure de la vierge Marie, branlant des épées, et criant qu'ils étaient tout prêts à combattre et à mourir pour la défense de la foi; en sorte que les bourgeois, voyant leurs confesseurs armés, croyaient effectivement soutenir la cause de Dieu.

Quoi qu'il en soit, la disette dégénéra en famine universelle : ce nombre prodigieux de citoyens n'avait d'autre nourriture que les sermons des prêtres et que les miracles imaginaires des moines, qui, par ce pieux artifice, avaient dans leurs couvents toutes choses en abondance, tandis que toute la ville était sur le point de mourir de faim. Les misérables Parisiens, trompés d'abord par l'espérance d'un prompt secours, chantaient dans les rues des ballades et des lampons contre Heuri : folie qu'on ne pourrait attribuer à quelque autre nation avec vraisemblance, mais qui est assez conforme au génie des Français, même dans un état si affreux. Cette courte et déplorable joie fut bientôt entièrement étouffée par la misère la plus réelle et la plus étonnante : trente mille hommes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Les malheureux citoyens, pressés par la famine, essayèrent de faire une espèce de pain avec les os des morts, lesquels étant brisés et bouillis formaient une sorte de gelée; mais cette nourriture si peu naturelle ne servait qu'à les faire mourir plus promptement. On conte (et cela est attesté par les témoignages les plus authentiques) qu'une femme tua et mangea son propre enfant[1]. Au reste, l'inflexible opiniâtreté des Parisiens était égale à leur misère. Henri eut plus de compassion pour leur état qu'ils n'en avaient eux-mêmes : son bon naturel l'emporta sur son intérêt particulier.

Il souffrit que ses soldats vendissent en particu-

[1] C'est un épisode du dixième chant, vers 281 et suivants; voyez page 333. B.

lier toutes sortes de provisions à la ville. Ainsi on vit arriver ce qu'on n'avait pas encore vu, que les assiégés étaient nourris par les assiégeants : c'était un spectacle bien singulier, que de voir les soldats qui, du fond de leurs tranchées, envoyaient des vivres aux citoyens, qui leur jetaient de l'argent de leurs remparts. Plusieurs officiers, entraînés par la licence si ordinaire à la soldatesque, troquaient un aloyau pour une fille; en sorte qu'on ne voyait que femmes qui descendaient dans des baquets, et des baquets qui remontaient pleins de provisions. Par là une licence hors de saison régna parmi les officiers; les soldats amassèrent beaucoup d'argent; les assiégés furent soulagés, et le roi perdit la ville; car dans le même temps une armée d'Espagnols vint des Pays-Bas. Le roi fut obligé de lever le siége, et d'aller à sa rencontre au travers de tous les dangers et de tous les hasards de la guerre, jusqu'à ce qu'enfin les Espagnols ayant été chassés du royaume, il revint une troisième fois devant Paris, qui était toujours plus opiniâtré à ne point le recevoir.

Sur ces entrefaites, le cardinal de Bourbon, ce fantôme de la royauté, mourut[1]. On tint une assemblée à Paris, qui nomma les états-généraux du royaume pour procéder à l'élection d'un nouveau roi. L'Espagne influait fortement sur ces états; Mayenne avait un parti considérable qui voulait le mettre sur le trône. Enfin Henri, ennuyé de la cruelle nécessité de faire éternellement la guerre à ses sujets, et sachant d'ailleurs que ce n'était pas sa personne, mais sa re-

[1] Le 9 mai 1590. B.

ligion qu'ils haïssaient, résolut de rentrer au giron de l'Église romaine. Peu de semaines après, Paris lui ouvrit ses portes. Ce qui avait été impossible à sa valeur et à sa magnanimité, il l'obtint facilement en allant à la messe, et en recevant l'absolution du pape.

Tout le peuple, changé dans ce jour salutaire,
Reconnaît son vrai roi, son vainqueur, et son père.
Dès-lors on admira ce règne fortuné,
Et commencé trop tard, et trop tôt terminé.
L'Autrichien trembla. Justement désarmée,
Rome adopta Bourbon, Rome s'en vit aimée.
La Discorde rentra dans l'éternelle nuit.
A reconnaître un roi Mayenne fut réduit;
Et, soumettant enfin son cœur et ses provinces,
Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

Henriade, fin du dernier chant.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LA MORT DE HENRI IV[1].

Le plus horrible accident qui soit jamais arrivé en Europe a produit les plus odieuses conjectures. Presque tous les mémoires du temps de la mort de Henri IV jettent également des soupçons sur les ennemis de ce bon roi, sur les courtisans, sur les jésuites, sur sa maîtresse, sur sa femme même. Ces accusations durent encore, et on ne parle jamais de cet assassinat sans former un jugement téméraire. J'ai toujours été étonné de cette facilité malheureuse avec laquelle les hommes les plus incapables d'une méchante action aiment à imputer les crimes les plus affreux aux hommes d'état, aux hommes en place. On veut se venger de leur grandeur en les accusant; on veut se faire valoir en racontant des anecdotes étranges. Il en est de la conversation comme d'un spectacle, comme d'une tragédie, dans laquelle il faut attacher par de grandes passions et par de grands crimes.

Des voleurs assassinent Vergier dans la rue; tout

[1] Dans le tome VI de l'édition des *Œuvres de Voltaire*, daté de 1745, et fesant suite aux volumes publiés en 1738-39, on donne ce morceau comme nouveau. Il y est intitulé *De la Mort de Henri IV*. Ce fut en 1748, dans le tome Ier de l'édition de Dresde, qu'on le mit à la fin de *la Henriade*. B.

Paris accuse de ce meurtre un grand prince [1]. Une rougeole pourprée enlève des personnes considérables, il faut qu'elles aient été toutes empoisonnées. L'absurdité de l'accusation [2], le défaut total de preuves, rien n'arrête; et la calomnie, passant de bouche en bouche, et bientôt de livre en livre, devient une vérité importante aux yeux de la postérité toujours crédule. Depuis que je m'applique à l'histoire, je ne cesse de m'indigner contre ces accusations sans preuves, dont les historiens se plaisent à noircir leurs ouvrages.

La mère de Henri IV mourut d'une pleurésie; combien d'auteurs la font empoisonner par un marchand [3] de gants qui lui vendit des gants parfumés, et qui était, dit-on, l'empoisonneur à brevet de Catherine de Médicis! On ne s'avise guère de douter que le pape Alexandre VI ne soit mort du poison qu'il avait préparé pour le cardinal Corneto, et pour quelques autres cardinaux dont il voulait, dit-on, être l'héritier [4]. Guichardin, auteur contemporain, auteur respecté, dit qu'on imputait la mort de ce pontife à ce crime, et à ce châtiment du crime; il ne dit pas que le pape fût un empoisonneur, il le laisse entendre, et l'Europe ne l'a que trop bien entendu.

Et moi j'ose dire à Guichardin : « L'Europe est trompée par vous, et vous l'avez été par votre pas-

[1] Le prince de Condé; voyez tome XXXII, page 77; XIX, 219; XX. 538. B.

[2] Contre le duc d'Orléans, régent; voyez t. XX, p. 208, 209, 478. B.

[3] Nommé Réné; voyez page 86. B.

[4] Voyez tome XVII, page 94; et XLIV, 476. B.

sion. Vous étiez l'ennemi du pape; vous avez trop cru votre haine et les actions de sa vie. Il avait, à la vérité, exercé des vengeances cruelles et perfides contre des ennemis aussi perfides et aussi cruels que lui; de là vous concluez qu'un pape de soixante-douze ans n'est pas mort d'une façon naturelle; vous prétendez, sur des rapports vagues, qu'un vieux souverain, dont les coffres étaient remplis alors de plus d'un million de ducats d'or, voulut empoisonner quelques cardinaux pour s'emparer de leur mobilier; mais ce mobilier était-il un objet si important? Ces effets étaient presque toujours enlevés par les valets de chambre avant que les papes pussent en saisir quelques dépouilles. Comment pouvez-vous croire qu'un homme prudent ait voulu hasarder, pour un aussi petit gain, une action aussi infame, une action qui demandait des complices, et qui tôt ou tard eût été découverte? Ne dois-je pas croire le journal de la maladie du pape, plutôt qu'un bruit populaire? Ce journal le fait mourir d'une fièvre double-tierce. Il n'y a pas le moindre vestige de cette accusation intentée contre sa mémoire. Son fils Borgia tomba malade dans le temps de la mort de son père; voilà le seul fondement de l'histoire du poison. Le père et le fils sont malades en même temps, donc ils sont empoisonnés; ils sont l'un et l'autre de grands politiques, des princes sans scrupule, donc ils sont atteints du poison même qu'ils destinaient à douze cardinaux. C'est ainsi que raisonne l'animosité; c'est la logique d'un peuple qui déteste son maître : mais ce ne doit pas être celle d'un historien. Il se porte pour juge,

il prononce les arrêts de la postérité : il ne doit déclarer personne coupable sans des preuves évidentes.»

Ce que je dis de Guichardin, je le dirai des *Mémoires de Sulli* au sujet de la mort de Henri IV. Ces Mémoires furent composés par des secrétaires du duc de Sulli, alors disgracié par Marie de Médicis; on y laisse échapper quelques soupçons sur cette princesse, que la mort de Henri IV fesait maîtresse du royaume, et sur le duc d'Épernon, qui servit à la faire déclarer régente. Mézeray, plus hardi que judicieux, fortifie ces soupçons; et celui qui vient de faire imprimer le sixième tome des *Mémoires de Condé*[1] fait ses efforts pour donner au misérable Ravaillac les complices les plus respectables. N'y a-t-il donc pas assez de crimes sur la terre? faut-il encore en chercher où il n'y en a point?

On accuse à-la-fois le P. Alagona, jésuite, oncle du duc de Lerme, tout le conseil espagnol, la reine Marie de Médicis, la maîtresse de Henri IV, madame de Verneuil, et le duc d'Épernon. Choisissez donc. Si la maîtresse est coupable, il n'y a pas d'apparence que l'épouse le soit; si le conseil d'Espagne a mis dans Naples le couteau à la main de Ravaillac, ce n'est donc pas le duc d'Épernon qui l'a séduit dans Paris, lui que Ravaillac appelait *catholique à gros grain*, comme il est prouvé au procès; lui qui n'avait jamais fait que des actions généreuses; lui qui d'ailleurs empêcha qu'on ne tuât Ravaillac à l'instant qu'on le reconnut tenant son couteau sanglant,

[1] C'est en 1743 que l'abbé Lenglet-Dufresnoy avait donné, comme sixième tome ou supplément des *Mémoires de Condé*, vingt et une pièces. B.

et qui voulait qu'on le réservât à la question et au supplice.

Il y a des preuves, dit Mézeray, que des prêtres avaient mené Ravaillac jusqu'à Naples : je réponds qu'il n'y a aucune preuve. Consultez le procès criminel de ce monstre, vous y trouverez tout le contraire. Je ne sais quelles dépositions vagues d'un nommé Dujardin et d'une Descomans ne sont pas des allégations à opposer aux aveux que fit Ravaillac dans les tortures. Rien n'est plus simple, plus ingénu, moins embarrassé, moins inconstant, rien par conséquent de plus vrai que toutes ses réponses. Quel intérêt aurait-il eu à cacher les noms de ceux qui l'auraient abusé? Je conçois bien qu'un scélérat associé à d'autres scélérats cèle d'abord ses complices. Les brigands s'en font un point d'honneur; car il y a de ce qu'on appelle *honneur* jusque dans le crime : cependant ils avouent tout à la fin. Comment donc un jeune homme qu'on aurait séduit, un fanatique à qui on aurait fait accroire qu'il serait protégé, ne décèlerait-il pas ses séducteurs? comment, dans l'horreur des tortures, n'accuserait-il pas les imposteurs qui l'ont rendu le plus malheureux des hommes? n'est-ce pas là le premier mouvement du cœur humain?

Ravaillac persiste toujours à dire dans ses interrogatoires : « J'ai cru bien faire en tuant un roi qui « voulait faire la guerre au pape; j'ai eu des visions, « des révélations; j'ai cru servir Dieu : je reconnais « que je me suis trompé, et que je suis coupable d'un « crime horrible; je n'y ai jamais été excité par per- « sonne. » Voilà la substance de toutes ses réponses.

Il avoue que le jour de l'assassinat il avait été dévotement à la messe; il avoue qu'il avait voulu plusieurs fois parler au roi, pour le détourner de faire la guerre en faveur des princes hérétiques; il avoue que le dessein de tuer le roi l'a déjà tenté deux fois, qu'il y a résisté, qu'il a quitté Paris pour se rendre le crime impossible, qu'il y est retourné vaincu par son fanatisme. Il signe l'un de ses interrogatoires, *François Ravaillac:*

> Que toujours dans mon cœur
> Jésus soit le vainqueur!

Qui ne reconnaît, qui ne voit, à ces deux vers dont il accompagna sa signature, un malheureux dévot dont le cerveau égaré était empoisonné de tous les venins de la Ligue?

Ses complices étaient la superstition et la fureur qui animèrent Jean Chastel, Pierre Barrière, Jacques Clément. C'était l'esprit de Poltrot qui assassina le duc de Guise; c'étaient les maximes de Balthazar Gérard, assassin du grand prince d'Orange. Ravaillac avait été feuillant; et il suffisait alors d'avoir été moine, pour croire que c'était une œuvre méritoire de tuer un prince ennemi de la religion catholique. On s'étonne qu'on ait attenté plusieurs fois sur la vie de Henri IV, le meilleur des rois; on devrait s'étonner que les assassins n'aient pas été en plus grand nombre. Chaque superstitieux avait continuellement devant les yeux Aod assassinant le roi des Philistins; Judith se prostituant à Holoferne pour l'égorger dormant entre ses bras; Samuel cou-

pant par morceaux un roi prisonnier de guerre, envers qui Saül n'osait violer le droit des nations. Rien n'avertissait alors que ces cas particuliers étaient des exceptions, des inspirations, des ordres exprès, qui ne tiraient point à conséquence; on les prenait pour la loi générale. Tout encourageait à la démence, tout consacrait le parricide. Il me paraît enfin bien prouvé, par l'esprit de superstition, de fureur, et d'ignorance qui dominait, par la connaissance du cœur humain, et par les interrogatoires de Ravaillac, qu'il n'eut aucun complice. Il faut surtout s'en tenir à ces confessions faites à la mort devant des juges. Ces confessions prouvent expressément que Jean Chastel avait commis son parricide dans l'espérance d'être moins damné, et Ravaillac, dans l'espérance d'être sauvé.

Il le faut avouer, ces monstres étaient fervents dans la foi. Ravaillac se recommande en pleurant à saint François son patron et à tous les saints; il se confesse avant de recevoir la question; il charge deux docteurs auxquels il s'est confessé d'assurer le greffier que jamais il n'a parlé à personne du dessein de tuer le roi; il avoue seulement qu'il a parlé au P. d'Aubigny, jésuite, de quelques visions qu'il a eues, et le P. d'Aubigny dit très prudemment qu'il ne s'en souvient pas; enfin le criminel jure jusqu'au dernier moment, sur sa damnation éternelle, qu'il est seul coupable, et il le jure plein de repentir. Sont-ce là des raisons? sont-ce là des preuves suffisantes?

Cependant l'éditeur du sixième tome des *Mémoires*

de Condé insiste encore; il recherche un passage des *Mémoires de L'Estoile* dans lequel on fait dire à Ravaillac, dans la place de l'exécution : « On m'a bien « trompé quand on m'a voulu persuader que le coup « que je ferais serait bien reçu du peuple, puisqu'il « fournit lui-même des chevaux pour me déchirer. » Premièrement, ces paroles ne sont point rapportées dans le procès-verbal de l'exécution; secondement, il est vrai peut-être que Ravaillac dit ou voulut dire : « On m'a bien trompé quand on me disait, Le roi est « haï, on se réjouira de sa mort. » Il voyait le contraire, et les regrets du peuple; il se voyait l'objet de l'horreur publique. Il pouvait bien dire : « On m'a « trompé. » En effet, s'il n'avait jamais entendu justifier dans les conversations le crime de Jean Chastel, s'il n'avait pas eu les oreilles rebattues des maximes fanatiques de la Ligue, il n'eût jamais commis ce parricide. Voilà l'unique sens de ces paroles. Mais les a-t-il prononcées? qui l'a dit à M. de L'Estoile? un bruit de ville qu'il rapporte prévaudra-t-il sur un procès-verbal? Dois-je en croire ce L'Estoile, qui écrivait le soir tous les contes populaires qu'il avait entendus le jour? Défions-nous de tous ces journaux qui sont des recueils de tout ce que la renommée débite.

Je lus il y a quelques années dix-huit tomes in-folio des *Mémoires*[1] du feu marquis de Dangeau : j'y trouvai ces propres paroles : « La reine d'Espagne, Marie-« Louise d'Orléans, est morte empoisonnée par le

[1] Un extrait de ces *Mémoires* avec des remarques de Voltaire est au tome XLVI, page 287. B.

« marquis de Mansfeld; le poison avait été mis dans « une tourte d'anguilles; la comtesse de Pernits, qui « mangea la desserte de la reine, en est morte aussi; « trois caméristes en ont été malades. Le roi l'a dit ce « soir à son petit couvert. » Qui ne croirait un tel fait, circonstancié, appuyé du témoignage de Louis XIV, et rapporté par un courtisan de ce monarque, par un homme d'honneur qui avait soin de recueillir toutes les anecdotes? Cependant il est très faux que la comtesse de Pernits soit morte alors; il est tout aussi faux qu'il y ait eu trois caméristes malades, et non moins faux que Louis XIV ait prononcé des paroles aussi indiscrètes. Ce n'était point M. de Dangeau qui fesait ces malheureux mémoires, c'était un vieux valet de chambre imbécile, qui se mêlait de faire à tort et à travers des gazettes manuscrites de toutes les sottises qu'il entendait dans les antichambres. Je suppose cependant que ces mémoires tombassent dans cent ans entre les mains de quelque compilateur, que de calomnies alors sous presse! que de mensonges répétés dans tous les journaux! Il faut tout lire avec défiance. Aristote avait bien raison, quand il disait que le doute est le commencement de la sagesse[1].

[1] Nous joindrons ici un extrait du procès criminel de Ravaillac, qui peut servir de preuve à ce qu'on vient de lire. K.

— J'attribue cette note aux éditeurs de Kehl, parceque leurs éditions sont les premières dans lesquelles j'ai trouvé l'*Extrait du procès criminel*. B.

EXTRAIT

DU PROCÈS CRIMINEL FAIT A FRANÇOIS RAVAILLAC.

Du 19 mai 1610.

A dit qu'il n'a jamais reçu aucun outrage du roi, et que la cour a assez d'arguments suffisants par les interrogatoires et réponses au procès; qu'il n'y a nullement apparence qu'il y ait été induit par argent, ou suscité par gens ambitieux du sceptre de France; car si tant est qu'il eût été porté par argent ou autrement, il semble qu'il ne fût pas venu jusqu'à trois fois et à trois voyages exprès d'Angoulême à Paris, distants l'un de l'autre de cent lieues, pour donner conseil au roi de ranger à l'Église catholique et romaine ceux de la prétendue réformée, gens du tout contraires à la volonté de Dieu et de son Église, parceque qui a volonté de tuer autrui par argent, dès qu'il se laisse malheureusement corrompre pour assassiner son prince, ne va pas le faire avertir comme il a fait trois diverses fois, ainsi que le sieur de La Force a reconnu, depuis l'homicide commis par l'accusé, avoir été dans le Louvre, et prié instamment de le faire parler au roi, à quoi ledit sieur de La Force aurait répondu qu'il était un papaute et un catholique à gros grain, lui disant s'il connaissait M. d'Épernon; et l'accusé lui répondit qu'oui, et que c'était un catholique à gros grain : et ayant dit au sieur de La Force qu'étant catholique, apostolique et romain, et voulant tel vivre et mourir, il le supplie de vouloir le faire parler au roi, afin de déclarer à sa majesté l'intention où il était depuis si long-temps de le tuer, n'osant le déclarer à

aucun autre, parceque l'ayant dit à sa majesté, il se serait désisté tout-à-fait de cette mauvaise volonté.

Enquis si de lors qu'il fit ses voyages pour parler au roi et lui conseiller de faire la guerre à ceux de la religion prétendue réformée, il avait protesté à son curé que, si sa majesté ne voulait accorder ce dont l'accusé la suppliait, il ferait le malheureux acte qu'il a commis;

A dit que non, et que s'il l'avait projeté, s'en était désisté, et avait cru qu'il était expédient de lui faire cette remontrance plutôt que de le tuer.

Remontré qu'il n'avait changé sa mauvaise intention, parceque depuis le deruier voyage qu'il a fait à Angoulême le jour de Pâques, il n'a cherché les moyens de parler au roi, ce qui démontre assez qu'il était parti en cette résolution de faire ce qu'il a fait;

A dit qu'il est véritable.

Enquis si le jour de Pâques et de son départ il fit la sainte communion; a dit que non, et l'avait faite le premier dimanche de carême; mais néanmoins qu'il fit célébrer le sacrifice de la sainte messe à l'église Saint-Paul d'Angoulême sa paroisse, comme se reconnaissant indigne d'approcher de ce très saint et très auguste sacrement, plein de mystère et d'incompréhensible vertu, parcequ'il se sentait encore vexé de cette tentation de tuer le roi, et en tel état ne voulait s'approcher de la sainte table.

.....Enquis s'il ne les a pas fait venir (les démons) dans la chambre où était couché ledit Dubois;

A dit que non; qu'il est bien vrai que lui accuse étant couché dans un grenier au-dessus de la chambre

dudit Dubois, dans lequel grenier étaient aussi couchées d'autres personnes, il entendit à l'heure de minuit ledit Dubois qui le priait de descendre dans sa chambre, s'exclamant avec grands cris : « Ravaillac, mon ami, descends en bas, je suis mort; mon Dieu, ayez pitié de moi ! » alors l'accusé voulut descendre; mais il en fut empêché par ceux qui étaient avec lui, pour la crainte qu'ils avaient; de sorte qu'il ne descendit point, et le lendemain il demanda audit Dubois qui l'avait mû de crier ainsi; à quoi il lui fit réponse qu'il avait vu dans sa chambre un chien d'une excessive grosseur et fort effroyable, lequel s'était mis les deux pieds de devant sur son lit; de quoi il avait eu telle peur qu'il en avait pensé mourir, et avait appelé l'accusé à son secours; à quoi l'accusé fit réponse que, pour renverser ses visions, il devait avoir recours à la sainte communion, ou à la célébration de la messe; et furent à cet effet au couvent des cordeliers faire dire la messe, pour armer la grace de Dieu contre les visions de Satan, ennemi commun des hommes.

Remontré qu'il y a apparence que c'était lui qui avait fait paraître ce chien,

A dit que non, et de peur que nous n'ajoutions pas de foi à ses réponses, cette vérité serait attestée par ceux qui étaient dans la chambre où il était couché, qui l'empêchèrent de descendre, qui étaient l'hôtesse de la maison et une sienne cousine, qui le prièrent de n'y point aller, à cause qu'elles avaient entendu un grand bruit dans la chambre.

Remontré qu'il n'a pas eu volonté de changer son malheureux dessein, ne voulant recevoir la com-

munion le jour de Pâques, parceque c'était le moyen de s'en divertir, duquel moyen n'ayant usé, et s'étant ainsi éloigné de la sainte communion, il a continué en sa méchante entreprise;

A dit que ce qui l'empêcha de communier fut qu'il avait pris cette résolution le jour de Pâques pour venir tuer le roi; mais aurait ouï la sainte messe auparavant de partir, croyant que la communion réelle de sa mère était suffisante pour elle et pour lui.

Remontré que lui ayant cette mauvaise intention de commettre cet acte, il était en péché et en danger de damnation, ne pouvant participer à la grace de Dieu et communion des fidèles chrétiens pendant qu'il avait cette mauvaise volonté, dont se devait départir pour être en la grace de Dieu;

A dit qu'il ne fait pas de difficulté de convenir qu'il n'ait été porté d'un propre mouvement et particulier, contraire à la volonté de Dieu, auteur de tout bien et vérité, contraire au diable, père du mensonge; mais que maintenant, à la remontrance que lui fesons, il reconnaît qu'il n'a pu résister à cette tentation, étant hors du pouvoir des hommes de s'empêcher du mal; et qu'à présent qu'il a déclaré la vérité entière sans rien retenir et cacher, il espérait que Dieu tout bénin et miséricordieux lui ferait pardon et rémission de ses péchés, étant plus puissant pour dissoudre le péché, moyennant la confession et absolution sacerdotale, que les hommes pour l'offenser; priant la sacrée Vierge, saint Pierre, saint Paul, saint François (en pleurant), saint Bernard, et toute la cour céleste du paradis, requérir être ses avocats envers sa

sacrée majesté, afin qu'elle impose sa croix entre sa mort et jugement de son ame et l'enfer. Par ainsi requiert et espère être participant des mérites de la passion de notre Sauveur Jésus-Christ, le priant bien très humblement lui faire la grace d'être associé aux mérites de tous les trésors qu'il a infus en sa puissance apostolique, lorsqu'il a dit : *Tu es Petrus.*

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DE LA QUESTION.

Du 27 mai.

Arrêt de mort prononcé par le greffier, qui l'a prévenu que, pour révélation de ses complices, serait appliqué à la question; et, le serment de lui pris, a été exhorté de prévenir le tourment, et s'en rédimer par la connaissance de la vérité qui l'avait induit, persuadé et fortifié au méchant acte, à qui il en avait conféré et communiqué; . .

A dit que, par la damnation de son ame, il n'y a eu homme, femme, ni autre que lui qui l'ait su, et persisté, etc....

FIN DE L'EXTRAIT DU PROCÈS CRIMINEL.

ESSAI

SUR LA POÉSIE ÉPIQUE.

PRÉFACE

DU NOUVEL ÉDITEUR.

Cet *Essai sur la poésie épique*, dont l'*Essai sur les guerres civiles* devait faire partie[1], fut composé pour servir d'introduction à *la Henriade*[2]. L'auteur l'écrivit[3] et le fit imprimer[4] en anglais, et le fit traduire en français par l'abbé Desfontaines, qui commit un assez grand nombre de fautes dont Voltaire s'est plaint à plusieurs reprises[5]. L'abbé Desfontaines prétendit ne pas être l'auteur de la traduction, qu'il attribue au comte de Plélo[6]. Il dit même que Voltaire n'écrivit pas son livre en anglais, mais en français; et qu'après l'avoir traduit lui-même en anglais, Voltaire fit corriger sa traduction par son maître d'anglais[7]. Voltaire n'a pas laissé sans réplique[8] ces assertions, qui étaient tardives; car, en 1732, c'est avec le nom de l'abbé Desfontaines que la traduction de l'*Essai* avait été imprimée à la suite de *la Henriade*.

C'est à Paris que la traduction de l'*Essai* avait été impri-

[1] L'*Essai sur les guerres civiles* devait former la *seconde* partie, d'après la *Bibliothèque française*, tome XII, page 26; il en formait la première d'après le même journal, tome XIII, page 127.

[2] *Bibliothèque française*, tome XII, page 26, et l'Avertissement de l'auteur que je transcris dans cette préface.

[3] Voyez la note vers la fin du chapitre IX.

[4] Je n'ai point vu d'édition en anglais de l'*Essai sur la poésie épique*; mais il est à croire qu'il en existe au moins une. 1° Ce fut en anglais que Rolli écrivit sa critique, dont je parle dans l'avant-dernier alinéa de ma préface; 2° la *Bibliothèque française*, tome XII, page 274, dit: « Le style de M. de V. n'a pas déplu aux Anglais; » 3° les premières phrases de l'*Avertissement au lecteur*, transcrit dans cette préface, ne peuvent laisser aucun doute.

[5] Voyez t. XXXVII, p. 567; XXXVIII, 304; LII, 297; XXVIII, 255.

[6] *Voltairomanie* (1738), in-12, page 26.

[7] Id., page 27.

[8] Voyez tome XXXVIII, page 304. B.

mée [9] avec un Avertissement que voici, aussi traduit de l'anglais :

« AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

« On regardera peut-être comme une espèce de présomption que, n'ayant encore passé que dix-huit mois en Angleterre, j'ose écrire dans une langue que je prononce fort mal, et que j'entends à peine dans la conversation. Il me semble que je fais à présent ce que j'ai fait autrefois au collège lorsque j'écrivais en latin et en grec; car il est certain que nous prononçons l'un et l'autre d'une manière pitoyable, et que nous serions hors d'état d'entendre ces deux langues si ceux qui les parlent suivaient la vraie prononciation des Romains et des Grecs. Au reste, je regarde la langue anglaise comme une langue savante qui mérite que les Français l'étudient avec la même application que les Anglais apprennent la langue française.

« Pour moi, j'ai étudié celle des Anglais par une espèce de devoir. Je me suis engagé de donner une relation de mon séjour en Angleterre [10], et je n'ai pas envie d'imiter Sorbières, qui, n'ayant passé que trois mois en ce pays, sans y rien connaître ni des mœurs ni du langage, s'est avisé d'en publier une relation, qui n'est autre chose qu'une satire plate et misérable contre une nation qu'il ne connaissait point.

« La plupart de nos voyageurs européens parlent mal de leurs voisins, tandis qu'ils prodiguent la louange aux Persans et aux Chinois. C'est que nous aimons naturellement à rabaisser ceux qu'on peut mettre aisément en parallèle avec nous, et à élever au contraire ceux que l'éloignement met à couvert de notre jalousie.

« Cependant une relation de voyage est faite pour instruire les hommes, et non pour favoriser leur malignité. Il me semble

9 En voici le titre : *Essai sur la poésie épique, traduit de l'anglais de M. de Voltaire, par M.***;* Paris, Chaubert, 1728, in-12 de viij et 170 pages.

10 Ce fut le sujet des *Lettres philosophiques;* voyez ma Préface de ces *Lettres*, tome XXXVII, page 105.

que, dans cette sorte d'ouvrage, on devrait principalement s'étudier à faire mention de toutes les choses utiles et de tous les grands hommes du pays dont on parle, afin de les faire connaître utilement à ses compatriotes. Un voyageur qui écrit dans cette vue est un noble négociant qui transporte dans sa patrie les talents et les vertus des autres nations.

« Que d'autres décrivent exactement l'église de Saint-Paul, Westminster, etc.; je considère l'Angleterre par d'autres endroits : je la regarde comme le pays qui a produit un Newton, un Locke, un Tillotson, un Milton, un Boyle, et plusieurs autres hommes rares, morts ou vivants encore, dont la gloire dans la profession des armes, dans la politique, ou dans les lettres, mérite de s'étendre au-delà des bornes de cette île.

« Pour ce qui est de cet [11] *Essai sur la poésie épique*, c'est un discours que je publie comme une espèce d'introduction à mon *Henriade*, qui paraîtra incessamment. »

Cet *Avertissement* est réimprimé avec la traduction de l'*Essai*, par Desfontaines, à la suite de *la Henriade*, dans le tome I des *OEuvres de Voltaire*, 1732, in-8°. La note que je rapporte dans ma note 11 est supprimée, et remplacée par celle-ci : « Elle (*la Henriade*) précède cet essai dans cette édition. »

En reproduisant, en 1732, la traduction de l'abbé Desfontaines, Voltaire en corrigea les fautes, et l'intitula *Essai sur la poésie épique de toutes les nations, écrit en anglais par M. de Voltaire en* 1726, *et traduit en français par M. l'abbé Desfontaines.*

Mais bientôt il revit ou plutôt refit tout son ouvrage en français, et le fit imprimer en 1733, tel, à quelques mots près, qu'on l'a toujours [12] donné depuis, et que je le reproduis.

[11] On lit en note, dans l'édition de 1728 de cet Avertissement : « M. de Voltaire n'a point mis cet *Essai* à la tête de l'édition de son poëme, qui est imprimé à Londres, in-4°, et qui paraît depuis quelques mois. »

[12] La traduction de Desfontaines (et non le texte de Voltaire) se retrouve cependant dans un volume qui a ce singulier titre : *Ouvrages classiques de l'élégant poëte M. Arouet, fameux sous le nom de Voltaire ; nouvelle édi-*

Je ne dois point passer sous silence un singulier reproche fait à Voltaire par Harwood, dans sa *Biographia classica*. « Une chose digne de quelque remarque, dit-il, c'est que Voltaire, dans un de ses essais critiques, après avoir assuré que, selon l'opinion générale des critiques, le poëte romain a fait de larges emprunts à Apollonius de Rhodes pour la partie la plus brillante de *l'Énéide*, l'épisode de Didon et d'Énée, ajoute : *On doit vivement regretter que* les Argonautiques *ne soient pas venus jusqu'à nous.* » Dans le texte actuel du chapitre III on ne trouve pas le nom d'Apollonius. Ce nom est, il est vrai, dans la traduction de Desfontaines, mais non la phrase que rapporte Harwood. La faute de dire que *les Argonautiques* ne sont pas venus jusqu'à nous existe-t-elle dans l'original anglais ? il est permis de croire que non : car, comme l'a observé Chardon de La Rochette [13], si Voltaire eût commis une erreur aussi grossière, Rolli n'eût pas manqué de la relever dans la critique qu'il fit de l'*Essai* de Voltaire. Il faut donc, comme le dit encore Chardon de La Rochette, ranger l'assertion de Harwood « parmi les *Mensonges imprimés* [14]. »

C'est peu après l'apparition de la traduction par l'abbé Desfontaines qu'on imprima à Paris un Examen de l'*Essai de M. de Voltaire sur la poésie épique, par M. Paul Rolli, traduit de l'anglais par M. L. A*** (Antonini)*; Paris, Rollin fils, 1728, in-12 de xvj et 135 pages.

Blessé de voir le *Télémaque* traité de roman, dans la *Conclusion* de l'*Essai sur la poésie épique*, un anonyme publia, quelques années après, une *Apologie du* Télémaque *contre les sentiments de M. de Voltaire*; Paris, P. Ribou, 1736, in-12 de 39 pages.

BEUCHOT.

tion, tome Ier; à Oxford, pour les académiciens, 1771, in-8°. Je ne sais si la collection a été continuée. Je ne crois pas que l'impression soit de Oxford.

[13] *Magasin encyclopédique*, 1807, II, 321.

[14] Titre d'un ouvrage de Voltaire; voyez t. XXXIX, p. 282.

401

ESSAI
SUR LA POÉSIE ÉPIQUE.

CHAPITRE I.

Des différents goûts des peuples.

On a accablé presque tous les arts d'un nombre prodigieux de règles, dont la plupart sont inutiles ou fausses. Nous trouvons partout des leçons, mais bien peu d'exemples. Rien n'est plus aisé que de parler d'un ton de maître des choses qu'on ne peut exécuter : il y a cent poétiques contre un poëme. On ne voit que des maîtres d'éloquence, et presque pas un orateur. Le monde est plein de critiques, qui, à force de commentaires, de définitions, de distinctions, sont parvenus à obscurcir les connaissances les plus claires et les plus simples. Il semble qu'on n'aime que les chemins difficiles. Chaque science, chaque étude, a son jargon inintelligible, qui semble n'être inventé que pour en défendre les approches. Que de noms barbares! que de puérilités pédantesques on entassait il n'y a pas long-temps dans la tête d'un jeune homme, pour lui donner en une année ou deux une très fausse idée de l'éloquence, dont il aurait pu avoir une connaissance très vraie en peu de mois, par la lecture de quelques bons livres! La voie par

laquelle on a si long-temps enseigné l'art de penser est assurément bien opposée au don de penser.

Mais c'est surtout en fait de poésie que les commentateurs et les critiques ont prodigué leurs leçons. Ils ont laborieusement écrit des volumes sur quelques lignes que l'imagination des poëtes a créées en se jouant. Ce sont des tyrans qui ont voulu asservir à leurs lois une nation libre, dont ils ne connaissent point le caractère; aussi ces prétendus législateurs n'ont fait souvent qu'embrouiller tout dans les états qu'ils ont voulu régler.

La plupart ont discouru avec pesanteur de ce qu'il fallait sentir avec transport; et quand même leurs règles seraient justes, combien peu seraient-elles utiles! Homère, Virgile, le Tasse, Milton, n'ont guère obéi à d'autres leçons qu'à celles de leur génie. Tant de prétendues règles, tant de liens ne serviraient qu'à embarrasser les grands hommes dans leur marche, et seraient d'un faible secours à ceux à qui le talent manque. Il faut courir dans la carrière, et non pas s'y traîner avec des béquilles. Presque tous les critiques ont cherché dans Homère des règles qui n'y sont assurément point. Mais comme ce poëte grec a composé deux poëmes d'une nature absolument différente, ils ont été bien en peine pour concilier Homère avec lui-même. Virgile venant ensuite, qui réunit dans son ouvrage le plan de *l'Iliade* et celui de *l'Odyssée*, il fallut qu'ils cherchassent encore de nouveaux expédients pour ajuster leurs règles à *l'Énéide*. Ils ont fait à peu près comme les astronomes, qui inventaient tous les jours des cercles imagi-

naires, et créaient ou anéantissaient un ciel ou deux de cristal à la moindre difficulté.

Si un de ceux qu'on nomme savants, et qui se croient tels, venait vous dire: « Le poëme épique est une longue fable inventée pour enseigner une vérité morale, et dans laquelle un héros achève quelque grande action, avec le secours des dieux, dans l'espace d'une année; » il faudrait lui répondre: Votre définition est très fausse, car, sans examiner si *l'Iliade* d'Homère est d'accord avec votre règle, les Anglais [1] ont un poëme épique dont le héros, loin de venir à bout d'une grande entreprise par le secours céleste, en une année, est trompé par le diable et par sa femme en un jour, et est chassé du paradis terrestre pour avoir désobéi à Dieu. Ce poëme cependant est mis par les Anglais au niveau de *l'Iliade*, et beaucoup de personnes le préfèrent à Homère avec quelque apparence de raison.

Mais, me direz-vous, le poëme épique ne sera-t-il donc que le récit d'une aventure malheureuse? Non : cette définition serait aussi fausse que l'autre. L'*Œdipe* de Sophocle, le *Cinna* de Corneille, l'*Athalie* de Racine, le *César* de Shakespeare, le *Caton* d'Addison, la *Mérope* du marquis Scipion Maffei, le *Roland* de Quinault, sont toutes de belles tragédies, et j'ose dire toutes d'une nature différente : on aurait besoin en quelque sorte d'une définition pour chacune d'elles.

Il faut dans tous les arts se donner bien de garde de ces définitions trompeuses, par lesquelles nous

[1] Voyez ci-après le chapitre IX. B.

osons exclure toutes les beautés qui nous sont inconnues, ou que la coutume ne nous a point encore rendues familières. Il n'en est point des arts, et surtout de ceux qui dépendent de l'imagination, comme des ouvrages de la nature. Nous pouvons définir les métaux, les minéraux, les éléments, les animaux, parceque leur nature est toujours la même; mais presque tous les ouvrages des hommes changent ainsi que l'imagination qui les produit. Les coutumes, les langues, le goût des peuples les plus voisins diffèrent: que dis-je! la même nation n'est plus reconnaissable au bout de trois ou quatre siècles. Dans les arts qui dépendent purement de l'imagination, il y a autant de révolutions que dans les états; ils changent en mille manières, tandis qu'on cherche à les fixer.

La musique des anciens Grecs, autant que nous en pouvons juger, était très différente de la nôtre. Celle des Italiens d'aujourd'hui n'est plus celle de Luigi[1] et de Carissimi[2]: des airs persans ne plairaient pas assurément à des oreilles européanes. Mais, sans aller si loin, un Français accoutumé à nos opéra ne peut s'empêcher de rire la première fois qu'il entend du récitatif en Italie; autant en fait un Italien à l'Opéra de Paris; et tous deux ont également tort, ne considérant point que le récitatif n'est autre chose qu'une déclamation notée; que le caractère des deux langues est très différent; que ni l'accent ni le ton ne sont les mêmes: que cette différence est sensible dans la conversation, plus encore sur le théâtre tragique, et

[1] Contrapuntiste qui florissait vers 1650. B.

[2] Compositeur du commencement du dix-septième siecle. B.

doit par conséquent l'être beaucoup dans la musique. Nous suivons à peu près les règles d'architecture de Vitruve; cependant les maisons bâties en Italie par Palladio, et en France par nos architectes, ne ressemblent pas plus à celles de Pline et de Cicéron que nos habillements ne ressemblent aux leurs.

Mais, pour revenir à des exemples qui aient plus de rapport à notre sujet, qu'était la tragédie chez les Grecs? un chœur qui demeurait presque toujours sur le théâtre; point de divisions d'actes, très peu d'action, encore moins d'intrigue. Chez les Français, c'est pour l'ordinaire une suite de conversations en cinq actes, avec une intrigue amoureuse. En Angleterre, la tragédie est véritablement une action; et si les auteurs de ce pays joignaient à l'activité qui anime leurs pièces un style naturel, avec de la décence et de la régularité, ils l'emporteraient bientôt sur les Grecs et sur les Français.

Qu'on examine tous les autres arts, il n'y en a aucun qui ne reçoive des tours particuliers du génie différent des nations qui les cultivent.

Quelle sera donc l'idée que nous devons nous former de la poésie épique? Le mot *épique* vient du grec ἔπος, qui signifie *discours :* l'usage a attaché ce nom particulièrement à des récits en vers d'aventures héroïques; comme le mot d'*oratio* chez les Romains, qui signifiait aussi *discours*, ne servit dans la suite que pour les discours d'appareil; et comme le titre d'*imperator*, qui appartenait aux généraux d'armée, fut ensuite conféré aux seuls souverains de Rome.

Le poëme épique, regardé en lui-même, est donc

un récit en vers d'aventures héroïques. Que l'action soit simple ou complexe; qu'elle s'achève dans un mois ou dans une année, ou qu'elle dure plus longtemps; que la scène soit fixée dans un seul endroit, comme dans *l'Iliade;* que le héros voyage de mers en mers, comme dans *l'Odyssée;* qu'il soit heureux ou infortuné, furieux comme Achille, ou pieux comme Énée; qu'il y ait un principal personnage ou plusieurs; que l'action se passe sur la terre ou sur la mer; sur le rivage d'Afrique, comme dans *la Lusiada*[1]; dans l'Amérique, comme dans *l'Araucana*[2]; dans le ciel, dans l'enfer, hors des limites de notre monde, comme dans *le Paradis* de Milton; il n'importe: le poëme sera toujours un poëme épique, un poëme héroïque, à moins qu'on ne lui trouve un nouveau titre proportionné à son mérite. Si vous vous faites scrupule, disait le célèbre M. Addison, de donner le titre de poëme épique au *Paradis perdu* de Milton, appelez-le, si vous voulez, un poëme divin, donnez-lui tel nom qu'il vous plaira, pourvu que vous confessiez que c'est un ouvrage aussi admirable en son genre que *l'Iliade.*

Ne disputons jamais sur les noms. Irai-je refuser le nom de comédies aux pièces de M. Congrève ou à celles de Caldéron, parcequ'elles ne sont pas dans nos mœurs? La carrière des arts a plus d'étendue qu'on ne pense. Un homme qui n'a lu que les auteurs classiques méprise tout ce qui est écrit dans les langues vivantes; et celui qui ne sait que la langue de son

[1] Voyez ci-après, chapitre VI. B.
[2] Voyez chapitre VIII. B.

pays est comme ceux qui, n'étant jamais sortis de la cour de France, prétendent que le reste du monde est peu de chose, et que qui a vu Versailles a tout vu.

Mais le point de la question et de la difficulté est de savoir sur quoi les nations polies se réunissent, et sur quoi elles diffèrent. Un poëme épique doit partout être fondé sur le jugement, et embelli par l'imagination : ce qui appartient au bon sens appartient également à toutes les nations du monde. Toutes vous diront qu'une action une et simple, qui se développe aisément et par degrés, et qui ne coûte point une attention fatigante, leur plaira davantage qu'un amas confus d'aventures monstrueuses. On souhaite généralement que cette unité si sage soit ornée d'une variété d'épisodes, qui soient comme les membres d'un corps robuste et proportionné. Plus l'action sera grande, plus elle plaira à tous les hommes, dont la faiblesse est d'être séduits par tout ce qui est au-delà de la vie commune. Il faudra surtout que cette action soit intéressante, car tous les cœurs veulent être remués ; et un poëme parfait d'ailleurs, s'il ne touchait point, serait insipide en tout temps et en tout pays. Elle doit être entière, parcequ'il n'y a point d'homme qui puisse être satisfait s'il ne reçoit qu'une partie du tout qu'il s'est promis d'avoir.

Telles sont à peu près les principales règles que la nature dicte à toutes les nations qui cultivent les lettres ; mais la machine du merveilleux, l'intervention d'un pouvoir céleste, la nature des épisodes, tout ce qui dépend de la tyrannie de la coutume, et de cet

instinct qu'on nomme goût, voilà sur quoi il y a mille opinions, et point de règles générales.

Mais, me direz-vous, n'y a-t-il point des beautés de goût qui plaisent également à toutes les nations? il y en a sans doute en très grand nombre. Depuis le temps de la renaissance des lettres, qu'on a pris les anciens pour modèles, Homère, Démosthène, Virgile, Cicéron, ont en quelque manière réuni sous leurs lois tous les peuples de l'Europe, et fait de tant de nations différentes une seule république des lettres; mais, au milieu de cet accord général, les coutumes de chaque peuple introduisent dans chaque pays un goût particulier.

Vous sentez dans les meilleurs écrivains modernes le caractère de leur pays à travers l'imitation de l'antique: leurs fleurs et leurs fruits sont échauffés et mûris par le même soleil; mais ils reçoivent du terrain qui les nourrit des goûts, des couleurs, et des formes différentes. Vous reconnaîtrez un Italien, un Français, un Anglais, un Espagnol, à son style, comme aux traits de son visage, à sa prononciation, à ses manières. La douceur et la mollesse de la langue italienne s'est insinuée dans le génie des auteurs italiens. La pompe des paroles, les métaphores, un style majestueux, sont, ce me semble, généralement parlant, le caractère des écrivains espagnols. La force, l'énergie, la hardiesse, sont plus particulières aux Anglais; ils sont surtout amoureux des allégories et des comparaisons. Les Français ont pour eux la clarté, l'exactitude, l'élégance : ils hasardent peu; ils n'ont ni la force anglaise, qui leur paraîtrait une force

gigantesque et monstrueuse, ni la douceur italienne, qui leur semble dégénérer en uue mollesse efféminée.

De toutes ces différences naissent ce dégoût et ce mépris que les nations ont les unes pour les autres. Pour regarder dans tous ses jours cette différence qui se trouve entre les goûts des peuples voisins, considérons maintenant leur style.

On approuve avec raison en Italie ces vers imités de Lucrèce dans la troisième stance du premier chant de *la Jérusalem* :

Così all' egro fanciul porgiamo aspersi
Di soave licor gli orli del vaso :
Succhi amari ingannato intanto ei beve,
E dall' inganno suo vita riceve.

Cette comparaison du charme des fables qui enveloppent des leçons utiles, avec une médecine amère donnée à un enfant dans un vase bordé de miel, ne serait pas soufferte dans un poëme épique français. Nous lisons avec plaisir dans Montaigne qu'il faut emmieller la viande salubre à l'enfant. Mais cette image, qui nous plaît dans son style familier, ne nous paraîtrait pas digne de la majesté de l'épopée.

Voici un autre endroit universellement approuvé, et qui mérite de l'être : c'est dans la trente-sixième stance du chant seizième de *la Jérusalem*, lorsque Armide commence à soupçonner la fuite de son amant :

Volea gridar : Dove, o crudel, me sola
Lasci? ma il varco al suon chiuse il dolore :
Sì che tornò la flebile parola
Più amara indietro a rimbombar sul core.

Ces quatre vers italieus sont très touchants et très naturels; mais si on les traduit exactement, ce sera un galimatias en français. « Elle voulait crier : Cruel, « pourquoi me laisses-tu seule? mais la douleur ferma « le chemin à sa voix; et ces paroles douloureuses re- « culèrent avec plus d'amertume, et retentirent sur « son cœur. »

Apportons un autre exemple tiré d'un des plus sublimes endroits du poëme singulier de Milton, dont j'ai déjà parlé; c'est au premier livre (vers 56-67), dans la description de Satan et des enfers.

——Round he throws his baleful eyes
That witness'd huge affliction and dismay
Mix'd with obdurate pride and stedfast hate:
At once, as far as angels ken, he views
The dismal situation waste and wild;
A dungeon horrible on all sides round,
As one great furnace flam'd; yet from those flames
No light, but rather darkness visible
Serv'd only to discover sights of woe,
Regions of sorrow, doleful shades, where peace
And rest can never dwell, hope never comes
That comes to all, etc.

« Il promène de tous côtés ses tristes yeux, dans « lesquels sont peints le désespoir et l'horreur, avec « l'orgueil et l'irréconciliable haine. Il voit d'un coup « d'œil, aussi loin que les regards des chérubins peu- « vent percer, ce séjour épouvantable, ces déserts dé- « solés, ce donjon immense, enflammé comme une « fournaise énorme. Mais de ces *flammes il ne sortait* « *point de lumière; ce sont des ténèbres visibles*, « qui servent seulement à découvrir des spectacles de « désolation; des régions de douleur, dont jamais

« n'approchent le repos ni la paix, où l'on ne connaît « point l'espérance connue partout ailleurs. »

Antonio de Solis, dans son excellente *Histoire de la conquête du Mexique*, après avoir dit que l'endroit où Montézume consultait ses dieux était une large voûte souterraine, où de petits soupiraux laissaient à peine entrer la lumière, ajoute : *O permitian solamente la* (*luz*) *que bastava, para que se viesse la obscuridad*[1] : « Ou laissaient entrer seulement au« tant de jour qu'il en fallait pour voir l'obscurité. » Ces ténèbres visibles de Milton ne sont point condamnées en Angleterre, et les Espagnols ne reprennent point cette même pensée dans Solis. Il est très certain que les Français ne souffriraient point de pareilles libertés. Ce n'est pas assez que l'on puisse excuser la licence de ces expressions; l'exactitude française n'admet rien qui ait besoin d'excuse.

Qu'il me soit permis, pour ne laisser aucun doute sur cette matière, de joindre un nouvel exemple à tous ceux que j'ai rapportés : je le prendrai dans l'éloquence de la chaire. Qu'un homme, comme le P. Bourdaloue, prêche devant une assemblée de la communion anglicane, et qu'animant, par un geste noble, un discours pathétique, il s'écrie : « Oui, chrétiens, « vous étiez bien disposés; mais le sang de cette « veuve que vous avez abandonnée; mais le sang de « ce pauvre que vous avez laissé opprimer; mais le « sang de ces misérables dont vous n'avez pas pris en « main la cause; ce sang retombera sur vous, et vos

[1] Voir Ant. de Solis, liv. III, ch. 14, col. 271, édition de 1704, in-fol.

« bonnes dispositions ne serviront qu'à rendre sa « voix plus forte pour demander à Dieu vengeance « de votre infidélité. Ah! mes chers auditeurs, etc. » Ces paroles pathétiques, prononcées avec force, et accompagnées de grands gestes, feront rire un auditoire anglais : car autant qu'ils aiment sur le théâtre les expressions ampoulées, et les mouvements forcés de l'éloquence, autant ils goûtent dans la chaire une simplicité sans ornement. Un sermon en France est une longue déclamation, scrupuleusement divisée en trois points, et récitée avec enthousiasme. En Angleterre, un sermon est une dissertation solide, et quelquefois sèche, qu'un homme lit au peuple sans geste et sans aucun éclat de voix. En Italie, c'est une comédie spirituelle. En voilà assez pour faire voir combien grande est la différence entre les goûts des nations.

Je sais qu'il y a plusieurs personnes qui ne sauraient admettre ce sentiment : ils disent que la raison et les passions sont partout les mêmes; cela est vrai, mais elles s'expriment partout diversement. Les hommes ont en tout pays un nez, deux yeux, et une bouche : cependant l'assemblage des traits qui fait la beauté en France ne réussira pas en Turquie, ni une beauté turque à la Chine; et ce qu'il y a de plus aimable en Asie et en Europe serait regardé comme un monstre dans le pays de la Guinée. Puisque la nature est si différente d'elle-même, comment veut-on asservir à des lois générales des arts sur lesquels la coutume, c'est-à-dire l'inconstance, a tant d'empire? Si donc nous voulons avoir une connais-

sance un peu étendue de ces arts, il faut nous informer de quelle manière on les cultive chez toutes les nations. Il ne suffit pas, pour connaître l'épopée, d'avoir lu Virgile et Homère; comme ce n'est point assez, en fait de tragédie, d'avoir lu Sophocle et Euripide.

Nous devons admirer ce qui est universellement beau chez les anciens; nous devons nous prêter à ce qui était beau dans leur langue et dans leurs mœurs; mais ce serait s'égarer étrangement que de les vouloir suivre en tout à la piste. Nous ne parlons point la même langue. La religion, qui est presque toujours le fondement de la poésie épique, est parmi nous l'opposé de leur mythologie. Nos coutumes sont plus différentes de celles des héros du siége de Troie que de celles des Américains. Nos combats, nos siéges, nos flottes, n'ont pas la moindre ressemblance; notre philosophie est en tout le contraire de la leur. L'invention de la poudre, celle de la boussole, de l'imprimerie, tant d'autres arts qui ont été apportés récemment dans le monde, ont en quelque façon changé la face de l'univers. Il faut peindre avec des couleurs vraies comme les anciens, mais il ne faut pas peindre les mêmes choses.

Qu'Homère nous représente ses dieux s'enivrant de nectar, et riant sans fin de la mauvaise grace dont Vulcain leur sert à boire, cela était bon de son temps, où les dieux étaient ce que les fées sont dans le nôtre; mais assurément personne ne s'avisera aujourd'hui de représenter dans un poëme une troupe d'anges et de saints buvant et riant à table. Que

dirait-on d'un auteur qui irait, après Virgile, introduire des harpies enlevant le dîner de son héros, et qui changerait de vieux vaisseaux en belles nymphes? En un mot, admirons les anciens, mais que notre admiration ne soit pas une superstition aveugle : et ne fesons pas cette injustice à la nature humaine et à nous-mêmes, de fermer nos yeux aux beautés qu'elle répand autour de nous, pour ne regarder et n'aimer que ses anciennes productions, dont nous ne pouvons pas juger avec autant de sûreté.

Il n'y a point de monuments en Italie qui méritent plus l'attention d'un voyageur que *la Jérusalem* du Tasse. Milton fait autant d'honneur à l'Angleterre que le grand Newton. Camoëns est en Portugal ce que Milton est en Angleterre. Ce serait sans doute un grand plaisir, et même un grand avantage pour un homme qui pense, d'examiner tous ces poëmes épiques de différente nature, nés en des siècles et dans des pays éloignés les uns des autres. Il me semble qu'il y a une satisfaction noble à regarder les portraits vivants de ces illustres personnages grecs, romains, italiens, anglais, tous habillés, si je l'ose dire, à la manière de leur pays.

C'est une entreprise au-delà de mes forces que de prétendre les peindre; j'essaierai seulement de crayonner une esquisse de leurs principaux traits : c'est au lecteur à suppléer aux défauts de ce dessin. Je ne ferai que proposer : il doit juger; et son jugement sera juste, s'il lit avec impartialité, et s'il n'écoute ni les préjugés qu'il a reçus dans l'école, ni cet amour-propre mal entendu qui nous fait mépriser tout ce qui

n'est pas dans nos mœurs. Il verra la naissance, le progrès, la décadence de l'art; il le verra ensuite sortir comme de ses ruines; il le suivra dans tous ses changements; il distinguera ce qui est beauté dans tous les temps et chez toutes les nations, d'avec ces beautés locales qu'on admire dans un pays, et qu'on méprise dans un autre. Il n'ira point demander à Aristote ce qu'il doit penser d'un auteur anglais ou portugais, ni à M. Perrault comment il doit juger de *l'Iliade*. Il ne se laissera point tyranniser par Scaliger ni par Le Bossu; mais il tirera ses règles de la nature, et des exemples qu'il aura devant les yeux, et il jugera entre les dieux d'Homère et le dieu de Milton, entre Calypso et Didon, entre Armide et Ève.

Si les nations de l'Europe, au lieu de se mépriser injustement les unes les autres, voulaient faire une attention moins superficielle aux ouvrages et aux manières de leurs voisins, non pas pour en rire, mais pour en profiter, peut-être de ce commerce mutuel d'observations naîtrait ce goût général qu'on cherche si inutilement.

CHAPITRE II.

HOMÈRE.

Homère vivait probablement environ huit cent cinquante années avant l'ère chrétienne; il était certainement contemporain d'Hésiode. Or, Hésiode nous

apprend qu'il écrivait dans l'âge qui suivait celui de la guerre de Troie, et que cet âge, dans lequel il vivait, finirait avec la génération qui existait alors. Il est donc certain qu'Homère fleurissait deux générations après la guerre de Troie; ainsi il pouvait avoir vu dans son enfance quelques vieillards qui avaient été à ce siége, et il devait avoir parlé souvent à des Grecs d'Europe et d'Asie qui avaient vu Ulysse, Ménélas, et Achille.

Quand il composa *l'Iliade* (supposé qu'il soit l'auteur de tout cet ouvrage[1]), il ne fit donc que mettre en vers une partie de l'histoire et des fables de son temps. Les Grecs n'avaient alors que des poëtes pour historiens et pour théologiens; ce ne fut même que quatre cents ans après Hésiode et Homère qu'on se réduisit à écrire l'histoire en prose. Cet usage, qui paraîtra bien ridicule à beaucoup de lecteurs, était très raisonnable : un livre, dans ces temps-là, était une chose aussi rare qu'un bon livre l'est aujourd'hui : loin de donner au public l'histoire in-folio de chaque village, comme on fait à présent, on ne transmettait à la postérité que les grands événements qui devaient l'intéresser. Le culte des dieux et l'histoire des grands hommes étaient les seuls sujets de ce petit nombre d'écrits. On les composa long-temps en vers chez les Égyptiens et chez les Grecs, parcequ'ils étaient destinés à être retenus par cœur, et à être

[1] Voyez l'*Histoire des poésies homériques, pour servir d'introduction aux observations sur l'Iliade et l'Odyssée, par Dugas-Montbel*, 1831, in-8°. Voltaire, en 1771, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, reparla de *l'Iliade;* voyez tome XXIX, page 147. B.

chantés : telle était la coutume de ces peuples si différents de nous. Il n'y eut, jusqu'à Hérodote, d'autre histoire parmi eux qu'en vers, et ils n'eurent en aucun temps de poésie sans musique.

A l'égard d'Homère, autant ses ouvrages sont connus, autant est-on dans l'ignorance de sa personne. Tout ce qu'on sait de vrai, c'est que, long-temps après sa mort, on lui a érigé des statues et élevé des temples; sept villes puissantes se sont disputé l'honneur de l'avoir vu naître; mais la commune opinion est que de son vivant il mendiait dans ces sept villes, et que celui dont la postérité a fait un dieu a vécu méprisé et misérable, deux choses très compatibles.

L'Iliade, qui est le grand ouvrage d'Homère, est plein de dieux et de combats peu vraisemblables. Ces sujets plaisent naturellement aux hommes; ils aiment ce qui leur paraît terrible : ils sont comme les enfants qui écoutent avidement ces contes de sorciers qui les effraient. Il y a des fables pour tout âge, et il n'y a point de nation qui n'ait eu les siennes. De ces deux sujets qui remplissent *l'Iliade*, naissent les deux grands reproches que l'on fait à Homère; on lui impute l'extravagance de ses dieux, et la grossièreté de ses héros : c'est reprocher à un peintre d'avoir donné à ses figures les habillements de son temps. Homère a peint les dieux tels qu'on les croyait, et les hommes tels qu'ils étaient. Ce n'est pas un grand mérite de trouver de l'absurdité dans la théologie païenne; mais il faudrait être bien dépourvu de goût pour ne pas aimer certaines fables d'Homère. Si l'idée des trois Graces qui doivent tou-

jours accompagner la déesse de la beauté, si la ceinture de Vénus, sont de son invention, quelles louanges ne lui doit-on pas pour avoir ainsi orné cette religion que nous lui reprochons? Et si ces fables étaient déjà reçues avant lui, peut-on mépriser un siècle qui avait trouvé des allégories si justes et si charmantes?

Quant à ce qu'on appelle grossièreté dans les héros d'Homère, on peut rire tant qu'on voudra de voir Patrocle, au neuvième livre de *l'Iliade*, mettre trois gigots de mouton dans une marmite, allumer et souffler le feu, et préparer le dîner avec Achille; Achille et Patrocle n'en sont pas moins éclatants. Charles XII, roi de Suède, a fait six mois sa cuisine à Demir-Tocca, sans perdre rien de son héroïsme; et la plupart de nos généraux, qui portent dans un camp tout le luxe d'une cour efféminée, auront bien de la peine à égaler ces héros qui fesaient leur cuisine eux-mêmes. On peut se moquer de la princesse Nausicaa, qui, suivie de toutes ses femmes, va laver ses robes, et celles du roi et de la reine : on peut trouver ridicules que les filles d'Auguste aient filé les habits de leur père lorsqu'il était maître de la moitié de l'univers : cela n'empêchera pas qu'une simplicité si respectable ne vaille bien la vaine pompe, la mollesse, et l'oisiveté, dans lesquelles les personnes d'un haut rang sont nourries.

Que si l'on reproche à Homère d'avoir tant loué la force de ses héros, c'est qu'avant l'invention de la poudre, la force du corps décidait de tout dans les batailles; c'est que cette force est l'origine de tout

pouvoir chez les hommes; c'est que, par cette supériorité seule, les nations du nord ont conquis notre hémisphère depuis la Chine jusqu'au mont Atlas. Les anciens se fesaient une gloire d'être robustes; leurs plaisirs étaient des exercices violents : ils ne passaient point leurs jours à se faire traîner dans des chars, à couvert des influences de l'air, pour aller porter languissamment d'une maison dans une autre leur ennui et leur inutilité. En un mot, Homère avait à représenter un Ajax et un Hector, non un courtisan de Versailles ou de Saint-James.

Après avoir rendu justice au fond du sujet des poëmes d'Homère, ce serait ici le lieu d'examiner la manière dont il les a traités, et d'oser juger du prix de ses ouvrages : mais tant de plumes savantes ont épuisé cette matière, que je me bornerai à une seule réflexion dont ceux qui s'appliquent aux belles-lettres pourront peut-être tirer quelque utilité.

Si Homère a eu des temples, il s'est trouvé bien des infidèles qui se sont moqués de sa divinité. Il y a eu dans tous les siècles des savants, des raisonneurs, qui l'ont traité d'écrivain pitoyable, tandis que d'autres étaient à genoux devant lui.

Ce père de la poésie est depuis quelque temps un grand sujet de dispute en France. Perrault commença la querelle contre Despréaux; mais il apporta à ce combat des armes trop inégales : il composa son livre du *Parallèle des anciens et des modernes* [1], où l'on voit un esprit très superficiel, nulle méthode, et beaucoup de méprises. Le redoutable Despréaux accabla

[1] 1688, quatre volumes in-12. B.

son adversaire en s'attachant uniquement à relever ses bévues; de sorte que la dispute fut terminée par rire aux dépens de Perrault, sans qu'on entamât seulement le fond de la question. Houdard de La Motte a depuis renouvelé la querelle[1]: il ne savait pas la langue grecque; mais l'esprit a suppléé en lui, autant qu'il est possible, à cette connaissance. Peu d'ouvrages sont écrits avec autant d'art, de discrétion, et de finesse, que ses dissertations sur Homère. Madame Dacier, connue par une érudition qu'on eût admirée dans un homme, soutint la cause d'Homère avec l'emportement d'un commentateur. On eût dit que l'ouvrage de M. de La Motte était d'une femme d'esprit, et celui de madame Dacier d'un homme savant. L'un, par son ignorance de la langue grecque, ne pouvait sentir les beautés de l'auteur qu'il attaquait; l'autre, toute remplie de la superstition des commentateurs, était incapable d'apercevoir des défauts dans l'auteur qu'elle adorait.

Pour moi, lorsque je lus Homère, et que je vis ces fautes grossières qui justifient les critiques, et ces beautés plus grandes que ces fautes, je ne pus croire d'abord que le même génie eût composé tous les chants de *l'Iliade*. En effet, nous ne connaissons, parmi les Latins et parmi nous, aucun auteur qui soit tombé si bas après s'être élevé si haut. Le grand Corneille, génie pour le moins égal à Homère, a fait, à la vérité, *Pertharite*, *Suréna*, *Agésilas*, après avoir donné *Cinna* et *Polyeucte*; mais *Suréna* et *Pertha-*

[1] Voyez son *Discours sur Homère* en tête de son *Iliade*, 1714, in-12. B.

rite sont des sujets encore plus mal choisis que mal traités : ces tragédies sont très faibles, mais non pas remplies d'absurdités, de contradictions, et de fautes grossières. Enfin j'ai trouvé chez les Anglais ce que je cherchais, et le paradoxe de la réputation d'Homère m'a été développé. Shakespeare, leur premier poëte tragique, n'a guère en Angleterre d'autre épithète que celle de divin. Je n'ai jamais vu à Londres la salle de la comédie aussi remplie à l'*Andromaque* de Racine, toute bien traduite qu'elle est par Philips, ou au *Caton* d'Addison, qu'aux anciennes pièces de Shakespeare. Ces pièces sont des monstres en tragédie. Il y en a qui durent plusieurs années; on y baptise au premier acte le héros, qui meurt de vieillesse au cinquième; on y voit des sorciers, des paysans, des ivrognes, des bouffons, des fossoyeurs qui creusent une fosse[1], et qui chantent des airs à boire en jouant avec des têtes de mort. Enfin imaginez ce que vous pourrez de plus monstrueux et de plus absurde, vous le trouverez dans Shakespeare. Quand je commençais à apprendre la langue anglaise, je ne pouvais comprendre comment une nation si éclairée pouvait admirer un auteur si extravagant; mais dès que j'eus une plus grande connaissance de la langue, je m'aperçus que les Anglais avaient raison, et qu'il est impossible que toute une nation se trompe en fait de sentiment, et ait tort d'avoir du plaisir. Ils voyaient comme moi les fautes grossières de leur auteur favori; mais ils sentaient mieux que moi ses beautés, d'autant plus singulières que ce sont des éclairs qui ont brillé

[1] Voyez tome XL, page 260. B.

dans la nuit la plus profonde. Il y a cent cinquante années qu'il jouit de sa réputation. Les auteurs qui sont venus après lui ont servi à l'augmenter plutôt qu'ils ne l'ont diminuée. Le grand sens de l'auteur de *Caton*, et ses talents, qui en ont fait un secrétaire d'état, n'ont pu le placer à côté de Shakespeare. Tel est le privilége du génie d'invention : il se fait une route où personne n'a marché avant lui ; il court sans guide, sans art, sans règle ; il s'égare dans sa carrière, mais il laisse loin derrière lui tout ce qui n'est que raison et qu'exactitude. Tel à peu près était Homère : il a créé son art, et l'a laissé imparfait : c'est un chaos encore ; mais la lumière y brille déjà de tous côtés.

Le *Clovis* de Desmarets, *la Pucelle* de Chapelain, ces poëmes fameux par leur ridicule, sont, à la honte des règles, conduits avec plus de régularité que *l'Iliade ;* comme le *Pyrame* de Pradon est plus exact que *le Cid* de Corneille. Il y a peu de petites Nouvelles où les événements ne soient mieux ménagés, préparés avec plus d'artifice, arrangés avec mille fois plus d'industrie que dans Homère ; cependant douze beaux vers de *l'Iliade* sont au-dessus de la perfection de ces bagatelles, autant qu'un gros diamant, ouvrage brut de la nature, l'emporte sur des colifichets de fer ou de laiton, quelque bien travaillés qu'ils puissent être par des mains industrieuses. Le grand mérite d'Homère est d'avoir été un peintre sublime. Inférieur de beaucoup à Virgile dans tout le reste, il lui est supérieur en cette partie. S'il décrit une armée en marche, « c'est un feu dévorant qui, poussé par les vents,

« consume la terre devant lui. » Si c'est un dieu qui se transporte d'un lieu à un autre, « il fait trois pas, « et au quatrième il arrive au bout de la terre[1]. » Quand il décrit la ceinture de Vénus, il n'y a point de tableau de l'Albane qui approche de cette peinture riante. Veut-il fléchir la colère d'Achille, il personnifie les prières: « elles sont filles du maître des dieux, « elles marchent tristement, le front couvert de confu- « sion, les yeux trempés de larmes, et ne pouvant se « soutenir sur leurs pieds chancelants; elles suivent « de loin l'Injure, l'Injure altière, qui court sur la « terre d'un pied léger, levant sa tête audacieuse. » C'est ici sans doute qu'on ne peut surtout s'empêcher d'être un peu révolté contre feu La Motte Houdard de l'académie française, qui, dans sa traduction d'Homère, étrangle tout ce beau passage, et le raccourcit ainsi en deux vers :

On apaise les dieux; mais, par des sacrifices,
De ces dieux irrités on fait des dieux propices.

Quel malheureux don de la nature que l'esprit, s'il a empêché M. de La Motte de sentir ces grandes beautés d'imagination, et si cet académicien si ingénieux a cru que quelques antithèses, quelques tours délicats pourraient suppléer à ces grands traits d'éloquence! La Motte a ôté beaucoup de défauts à Homère, mais il n'a conservé aucune de ses beautés; il a fait un petit squelette d'un corps démesuré et trop plein d'embonpoint. En vain tous les journaux ont prodigué des louanges à La Motte; en vain avec tout

[1] Livre XIII, vers 20-21. B.

l'art possible, et soutenu de beaucoup de mérite, s'était-il fait un parti considérable; son parti, ses éloges, sa traduction, tout a disparu, et Homère est resté.

Ceux qui ne peuvent pardonner les fautes d'Homère en faveur de ses beautés sont la plupart des esprits trop philosophiques, qui ont étouffé en eux-mêmes tout sentiment. On trouve dans les *Pensées* de M. Pascal qu'il n'y a point de beauté poétique, et que, faute d'elle, on a inventé de grands mots, comme *fatal laurier, bel astre*[1], et que c'est cela qu'on appelle beauté poétique. Que prouve un tel passage, sinon que l'auteur parlait de ce qu'il n'entendait pas? Pour juger des poëtes, il faut savoir sentir, il faut être né avec quelques étincelles du feu qui anime ceux qu'on veut connaître; comme, pour décider sur la musique, ce n'est pas assez, ce n'est rien même de calculer en mathématicien la proportion des tons, il faut avoir de l'oreille et de l'ame.

Qu'on ne croie point encore connaître les poëtes par les traductions; ce serait vouloir apercevoir le coloris d'un tableau dans une estampe. Les traductions augmentent les fautes d'un ouvrage, et en gâtent les beautés. Qui n'a lu que madame Dacier n'a point lu Homère; c'est dans le grec seul qu'on peut voir le style du poëte, plein de négligences extrêmes, mais jamais affecté; et paré de l'harmonie naturelle de la plus belle langue qu'aient jamais parlée les hommes. Enfin on verra Homère lui-même, qu'on trouvera, comme

[1] Voltaire parle ailleurs de ces expressions de Pascal; voyez t. XXXVII, p. 77. B.

ses héros, tout plein de défauts, mais sublime[1]. Malheur à qui l'imiterait dans l'économie de son poëme! heureux qui peindrait les détails comme lui! et c'est précisément par ces détails que la poésie charme les hommes.

CHAPITRE III.

VIRGILE[2].

Il ne faut avoir aucun égard à la Vie de Virgile, qu'on trouve à la tête de plusieurs éditions des ouvrages de ce grand homme; elle est pleine de puérilités et de contes ridicules. On y représente Virgile comme une espèce de maquignon et de fesseur de prédictions, qui devine qu'un poulain qu'on avait envoyé à Auguste était né d'une jument malade; et qui, étant interrogé sur le secret de la naissance de l'empereur, répond qu'Auguste était fils d'un boulanger, parcequ'il n'avait été jusque là récompensé de l'empereur qu'en rations de pain. Je ne sais par quelle fatalité la mémoire des grands hommes est presque toujours défigurée par des contes insipides. Tenons-nous-en à ce que nous savons certainement de Virgile. Il naquit l'an 684 de la fondation de Rome, dans le village d'Andez, à une lieue de Mantoue, sous le premier

[1] Voyez la première des *Stances sur les poëtes épiques*, t. XII, p. 509. B.

[2] Voyez aussi ce qu'en 1771 Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, dit de Virgile; tome XXIX, pages 151-54. B.

consulat du grand Pompée et de Crassus. Les ides d'octobre, qui étaient le 15 de ce mois, devinrent à jamais fameuses par sa naissance : *Octobris Maro consecravit idus*, dit Martial[1]. Il ne vécut que cinquante-deux ans, et mourut à Briudes comme il allait en Grèce pour mettre, dans la retraite, la dernière main à son *Énéide*, qu'il avait été onze ans à composer.

Il est le seul de tous les poëtes épiques qui ait joui de sa réputation pendant sa vie. Les suffrages et l'amitié d'Auguste, de Mécène, de Tucca, de Pollion, d'Horace, de Gallus, ne servirent pas peu sans doute à diriger les jugements de ses contemporains, qui peut-être sans cela ne lui auraient pas rendu si tôt justice. Quoi qu'il en soit, telle était la vénération qu'on avait pour lui à Rome, qu'un jour, comme il vint paraître au théâtre après qu'on y eut récité quelques uns de ses vers, tout le peuple se leva avec des acclamations, honneur qu'on ne rendait alors qu'à l'empereur. Il était né d'un caractère doux, modeste, et même timide; il se dérobait très souvent, en rougissant, à la multitude qui accourait pour le voir. Il était embarrassé de sa gloire; ses mœurs étaient simples; il négligeait sa personne et ses habillements; mais cette négligence était aimable; il fesait les délices de ses amis par cette simplicité qui s'accorde si bien avec le génie, et qui semble être donnée aux véritables grands hommes pour adoucir l'envie.

Comme les talents sont bornés, et qu'il arrive rarement qu'on touche aux deux extrémités à-la-fois, il n'était plus le même, dit-on, lorsqu'il écrivait en

[1] Livre XII, épigramme 68. B.

prose. Sénèque le philosophe nous apprend que Virgile n'avait pas mieux réussi en prose que Cicéron ne passait pour avoir réussi en vers[1]. Cependant il nous reste de très beaux vers de Cicéron[2]. Pourquoi Virgile n'aurait-il pu descendre à la prose, puisque Cicéron s'éleva quelquefois à la poésie?

Horace et lui furent comblés de biens par Auguste. Cet heureux tyran savait bien qu'un jour sa réputation dépendrait d'eux : aussi est-il arrivé que l'idée que ces deux grands écrivains nous ont donnée d'Auguste a effacé l'horreur de ses proscriptions; ils nous font aimer sa mémoire; ils ont fait, si j'ose le dire, illusion à toute la terre. Virgile mourut assez riche pour laisser des sommes considérables à Tucca, à Varius, à Mécénas, et à l'empereur même. On sait qu'il ordonna par son testament que l'on brûlât son *Énéide*, dont il n'était point satisfait; mais on se donna bien de garde d'obéir à sa dernière volonté. Nous avons encore les vers qu'Auguste composa au sujet de cet ordre que Virgile avait donné en mourant; ils sont beaux, et semblent partir du cœur :

Ergone supremis potuit vox improba verbis
Tam dirum mandare nefas? ergo ibit in ignes,
Magnaque doctiloqui morietur musa Maronis? etc.

Cet ouvrage, que l'auteur avait condamné aux flammes, est encore, avec ses défauts, le plus beau monument qui nous reste de toute l'antiquité. Virgile

[1] Voici les paroles de M. A. Sénèque (*Controverses*, livre Ier) : « Virgilium illa felicitas ingenii in oratione solutâ reliquit : Ciceronem eloquentia sua in carminibus destituit. » B.

[2] Voyez la traduction de quelques uns par Voltaire, t. VI, p. 298. B.

tira le sujet de son poëme des traditions fabuleuses que la superstition populaire avait transmises jusqu'à lui, à peu près comme Homère avait fondé son *Iliade* sur la tradition du siége de Troie; car, en vérité, il n'est pas croyable qu'Homère et Virgile se soient soumis par hasard à cette règle bizarre que le P. Le Bossu a prétendu établir : c'est de choisir son sujet avant ses personnages, et de disposer toutes les actions qui se passent dans le poëme avant de savoir à qui on les attribuera. Cette règle peut avoir lieu dans la comédie, qui n'est qu'une représentation des ridicules du siècle, ou dans un roman frivole, qui n'est qu'un tissu de petites intrigues, lesquelles n'ont besoin ni de l'autorité de l'histoire, ni du poids d'aucun nom célèbre.

Les poëtes épiques, au contraire, sont obligés de choisir un héros connu, dont le nom seul puisse imposer au lecteur, et un point d'histoire qui soit par lui-même intéressant. Tout poëte épique qui suivra la règle de Le Bossu sera sûr de n'être jamais lu : mais heureusement il est impossible de la suivre; car si vous tirez votre sujet tout entier de votre imagination, et que vous cherchiez ensuite quelque événement dans l'histoire pour l'adapter à votre fable, toutes les annales de l'univers ne pourraient pas vous fournir un événement entièrement conforme à votre plan : il faudra de nécessité que vous altériez l'un pour le faire cadrer avec l'autre; et y a-t-il rien de plus ridicule que de commencer à bâtir pour être ensuite obligé de détruire?

Virgile rassembla donc dans son poëme tous ces

différents matériaux qui étaient épars dans plusieurs livres, et dont on peut voir quelques uns dans Denys d'Halicarnasse. Cet historien trace exactement le cours de la navigation d'Énée; il n'oublie ni la fable des harpies, ni les prédictions de Céléno, ni le petit Ascagne qui s'écrie que *les Troyens ont mangé leurs assiettes*, etc. Pour la métamorphose des vaisseaux d'Énée en nymphes, Denys d'Halicarnasse n'en parle point; mais Virgile lui-même prend soin de nous avertir que ce conte était une ancienne tradition, *Prisca fides facto, sed fama perennis*: il semble qu'il ait eu honte de cette fable puérile, et qu'il ait voulu se l'excuser à lui-même en se rappelant la croyance publique. Si on considérait dans cette vue plusieurs endroits de Virgile qui choquent au premier coup d'œil, on serait moins prompt à le condamner.

N'est-il pas vrai que nous permettrions à un auteur français, qui prendrait Clovis pour son héros, de parler de la sainte ampoule, qu'un pigeon apporta du ciel dans la ville de Reims pour oindre le roi, et qui se conserve encore avec foi dans cette ville? Un Anglais qui chanterait le roi Arthur n'aurait-il pas la liberté de parler de l'enchanteur Merlin? Tel est le sort de toutes ces anciennes fables où se perd l'origine de chaque peuple, qu'on respecte leur antiquité en riant de leur absurdité. Après tout, quelque excusable qu'on soit de mettre en œuvre de pareils contes, je pense qu'il vaudrait encore mieux les rejeter entièrement : un seul lecteur sensé que ces faits rebutent mérite plus d'être ménagé qu'un vulgaire ignorant qui les croit.

A l'égard de la construction de sa fable, Virgile est blâmé par quelques critiques, et loué par d'autres, de s'être asservi à imiter Homère. Pour moi, si j'ose hasarder mon sentiment, je pense qu'il ne mérite ni ces reproches ni ces louanges. Il ne pouvait éviter de mettre sur la scène les dieux d'Homère, qui étaient aussi les siens, et qui, selon la tradition, avaient eux-mêmes guidé Énée en Italie; mais assurément il les fait agir avec plus de jugement que le poëte grec : il parle comme lui du siége de Troie; mais j'ose dire qu'il y a plus d'art et des beautés plus touchantes dans la description que fait Virgile de la prise de cette ville, que dans toute *l'Iliade* d'Homère. On nous crie que l'épisode de Didon est d'après celui de Circé et de Calypso; qu'Énée ne descend aux enfers qu'à l'imitation d'Ulysse. Le lecteur n'a qu'à comparer ces prétendues copies avec l'original supposé, il y trouvera une prodigieuse différence. *Homère a fait Virgile*, dit-on; si cela est, c'est sans doute son plus bel ouvrage.

Il est bien vrai que Virgile a emprunté du grec quelques comparaisons, quelques descriptions, dans lesquelles même pour l'ordinaire il est au-dessous de l'original. Quand Virgile est grand, il est lui-même; s'il bronche quelquefois, c'est lorsqu'il se plie à suivre la marche d'un autre.

J'ai entendu souvent reprocher à Virgile de la stérilité dans l'invention : on le compare à ces peintres qui ne savent point varier leurs figures. Voyez, dit-on, quelle profusion de caractères Homère a jetés dans son *Iliade* : au lieu que, dans *l'Énéide*, le fort Cloan-

the, le brave Gyas, et le fidèle Achate, sont des personnages insipides, des domestiques d'Énée, et rien de plus, dont les noms ne servent qu'à remplir quelques vers. Cette remarque me paraît juste; mais j'ose dire qu'elle tourne à l'avantage de Virgile. Il chante les actions d'Énée, et Homère l'oisiveté d'Achille. Le poëte grec était dans la nécessité de suppléer à l'absence de son principal héros; et, comme son talent était de faire des tableaux plutôt que d'ourdir avec art la trame d'une fable intéressante, il a suivi l'impulsion de son génie en représentant avec plus de force que de choix des caractères éclatants, mais qui ne touchent point. Virgile, au contraire, sentait qu'il ne fallait point affaiblir son principal personnage et le perdre dans la foule : c'est au seul Énée qu'il a voulu et qu'il a dû nous attacher; aussi ne nous le fait-il jamais perdre de vue. Toute autre méthode aurait gâté son poëme.

Saint-Évremond dit qu'Énée est plus propre à être le fondateur d'un ordre de moines que d'un empire. Il est vrai qu'Énée passe auprès de bien des gens plutôt pour un dévot que pour un guerrier; mais leur préjugé vient de la fausse idée qu'ils ont du courage. Ils ont les yeux éblouis de la fureur d'Achille, ou des exploits gigantesques des héros de roman. Si Virgile avait été moins sage, si au lieu de représenter le courage calme d'un chef prudent, il avait peint la témérité emportée d'Ajax et de Diomède, qui combattent contre des dieux, il aurait plu davantage à ces critiques; mais il mériterait peut-être moins de plaire aux hommes sensés.

Je viens à la grande et universelle objection que l'on fait contre *l'Énéide :* les six derniers chants, dit-on, sont indignes des six premiers. Mon admiration pour ce grand génie ne me ferme point les yeux sur ce défaut ; je suis persuadé qu'il le sentait lui-même, et que c'était la vraie raison pour laquelle il avait eu dessein de brûler son ouvrage. Il n'avait voulu réciter à Auguste que le premier, le second, le quatrième, et le sixième livre, qui sont effectivement la plus belle partie de *l'Énéide.* Il n'est point donné aux hommes d'être parfaits. Virgile a épuisé tout ce que l'imagination a de plus grand dans la descente d'Énée aux enfers ; il a dit tout au cœur dans les amours de Didon ; la terreur et la compassion ne peuvent aller plus loin que dans la description de la ruine de Troie : de cette haute élévation, où il était parvenu au milieu de son vol, il ne pouvait guère que descendre. Le projet du mariage d'Énée avec une Lavinie qu'il n'a jamais vue ne saurait nous intéresser après les amours de Didon ; la guerre contre les Latins, commencée à l'occasion d'un cerf blessé, ne peut que refroidir l'imagination échauffée par la ruine de Troie. Il est bien difficile de s'élever quand le sujet baisse. Cependant il ne faut pas croire que les six derniers chants de *l'Énéide* soient sans beautés ; il n'y en a aucun où vous ne reconnaissiez Virgile : ce que la force de son art a tiré de ce terrain ingrat est presque incroyable ; vous voyez partout la main d'un homme sage qui lutte contre les difficultés ; il dispose avec choix tout ce que la brillante imagination d'Homère avait répandu avec une profusion sans règle.

Pour moi, s'il m'est permis de dire ce qui me blesse davantage dans les six derniers livres de *l'Énéide*, c'est qu'on est tenté, en les lisant, de prendre le parti de Turnus contre Énée. Je vois en la personne de Turnus un jeune prince passionnément amoureux, prêt à épouser une princesse qui n'a point pour lui de répugnance; il est favorisé dans sa passion par la mère de Lavinie, qui l'aime comme son fils; les Latins et les Rutules desirent également ce mariage, qui semble devoir assurer la tranquillité publique, le bonheur de Turnus, celui d'Amate, et même de Lavinie: au milieu de ces douces espérances, lorsqu'on touche au moment de tant de félicités, voici qu'un étranger, un fugitif, arrive des côtes d'Afrique. Il envoie une ambassade au roi latin pour obtenir un asile; le bon vieux roi commence par lui offrir sa fille, qu'Énée ne lui demandait pas; de là suit une guerre cruelle; encore ne commence-t-elle que par hasard, et par une aventure commune et petite. Turnus, en combattant pour sa maîtresse, est tué impitoyablement par Énée; la mère de Lavinie au désespoir se donne la mort; et le faible roi latin, pendant tout ce tumulte, ne sait ni refuser ni accepter Turnus pour son gendre, ni faire la guerre ni la paix; il se retire au fond de son palais, laissant Turnus et Énée se battre pour sa fille, sûr d'avoir un gendre, quoi qu'il arrive.

Il eût été aisé, ce me semble, de remédier à ce grand défaut: il fallait peut-être qu'Énée eût à délivrer Lavinie d'un ennemi, plutôt qu'à combattre un jeune et aimable amant qui avait tant de droits sur elle; et qu'il secourût le vieux roi Latinus au lieu de ravager

son pays. Il a trop l'air du ravisseur de Lavinie : j'aimerais qu'il en fût le vengeur; je voudrais qu'il eût un rival que je pusse haïr, afin de m'intéresser davantage au héros; une telle disposition eût été une source de beautés nouvelles; le père et la mère de Lavinie, cette jeune princesse même, eussent eu des personnages plus convenables à jouer. Mais ma présomption va trop loin, ce n'est point à un jeune peintre[1] à oser reprendre les défauts d'un Raphaël; et je ne puis pas dire, comme le Corrège : *Son pittore anch' io.*

CHAPITRE IV.

LUCAIN[2].

Après avoir levé nos yeux vers Homère et Virgile, il est inutile de les arrêter sur leurs copistes. Je passerai sous silence Statius et Silius Italicus, l'un faible, l'autre monstrueux imitateur de *l'Iliade* et de *l'Énéide;* mais il ne faut pas omettre Lucain, dont le génie original a ouvert une route nouvelle. Il n'a rien imité; il ne doit à personne ni ses beautés ni ses défauts, et mérite par cela seul une attention particulière.

Lucain était d'une ancienne maison de l'ordre des chevaliers : il naquit à Cordoue en Espagne, sous l'empereur Caligula. Il n'avait encore que huit mois lors-

[1] Cette phrase ne se trouve pas dans la traduction par Desfontaines. Elle est dans l'édition de 1733; l'auteur avait alors trente-neuf ans. B.

[2] Voyez aussi tome XXIX, page 154. B.

qu'on l'amena à Rome, où il fut élevé dans la maison de Sénèque son oncle. Ce fait suffit pour imposer silence à des critiques qui ont révoqué en doute la pureté de son langage; ils ont pris Lucain pour un Espagnol qui a fait des vers latins; trompés par ce préjugé, ils ont cru trouver dans son style des barbarismes qui n'y sont point, et qui, supposé qu'ils y fussent, ne peuvent assurément être aperçus par aucun moderne. Il fut d'abord favori de Néron, jusqu'à ce qu'il eût la noble imprudence de disputer contre lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Le sujet qu'ils traitaient tous deux était Orphée. La hardiesse qu'eurent les juges de déclarer Lucain vainqueur est une preuve bien forte de la liberté dont on jouissait dans les premières années de ce règne.

Tandis que Néron fit les délices des Romains, Lucain crut pouvoir lui donner des éloges; il le loue même avec trop de flatterie; et en cela seul il a imité Virgile, qui avait eu la faiblesse de donner à Auguste un encens que jamais un homme ne doit donner à un autre homme, tel qu'il soit. Néron démentit bientôt les louanges outrées dont Lucain l'avait comblé : il força Sénèque à conspirer contre lui : Lucain entra dans cette fameuse conjuration, dont la découverte coûta la vie à trois cents Romains du premier rang. Étant condamné à la mort, il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et mourut en récitant des vers de sa *Pharsale*, qui exprimaient le genre de mort dont il expirait.

Il ne fut pas le premier qui choisit une histoire ré-

cente pour le sujet d'un poëme épique; Varius, contemporain, ami, et rival de Virgile, mais dont les ouvrages ont été perdus, avait exécuté avec succès cette dangereuse entreprise. La proximité des temps, la notoriété publique de la guerre civile, le siècle éclairé, politique, et peu superstitieux, où vivaient César et Lucain, la solidité de son sujet, ôtaient à son génie toute liberté d'invention fabuleuse. La grandeur véritable des héros réels qu'il fallait peindre d'après nature était une nouvelle difficulté. Les Romains, du temps de César, étaient des personnages bien autrement importants que Sarpédon, Diomède, Mézence, et Turnus. La guerre de Troie était un jeu d'enfants en comparaison des guerres civiles de Rome, où les plus grands capitaines et les plus puissants hommes qui aient jamais été disputaient de l'empire de la moitié du monde connu.

Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire; par là il a rendu son poëme sec et aride. Il a voulu suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentiments; mais il a caché trop souvent sa sécheresse sous de l'enflure. Ainsi il est arrivé qu'Achille et Énée, qui étaient peu importants par eux-mêmes, sont devenus grands dans Homère et dans Virgile, et que César et Pompée sont petits quelquefois dans Lucain. Il n'y a dans son poëme aucune description brillante comme dans Homère : il n'a point connu, comme Virgile, l'art de narrer, et de ne rien dire de trop; il n'a ni son élégance ni son harmonie : mais aussi vous trouvez dans *la Pharsale* des beautés qui ne sont ni dans *l'Iliade* ni dans *l'Énéide;* au milieu de ses déclamations ampou-

lées, il y a de ces pensées mâles et hardies, de ces maximes politiques dont Corneille est rempli; quelques uns de ses discours ont la majesté de ceux de Tite Live, et la force de Tacite. Il peint comme Salluste; en un mot, il est grand partout où il ne veut point être poëte : une seule ligne telle que celle-ci, en parlant de César,

Nil actum reputans, si quid superesset agendum [1],

vaut bien assurément une description poétique.

Virgile et Homère avaient fort bien fait d'amener les divinités sur la scène : Lucain a fait tout aussi bien de s'en passer. Jupiter, Junon, Mars, Vénus, étaient des embellissements nécessaires aux actions d'Énée et d'Agamemnon; on savait peu de chose de ces héros fabuleux : ils étaient comme ces vainqueurs des jeux olympiques que Pindare chantait, et dont il n'avait presque rien à dire; il fallait qu'il se jetât sur les louanges de Castor, de Pollux, et d'Hercule. Les faibles commencements de l'empire romain avaient besoin d'être relevés par l'intervention des dieux; mais César, Pompée, Caton, Labiénus, vivaient dans un autre siècle qu'Énée; les guerres civiles de Rome étaient trop sérieuses pour ces jeux d'imagination. Quel rôle César jouerait-il dans la plaine de Pharsale, si Iris venait lui apporter son épée, ou si Vénus descendait dans un nuage d'or à son secours?

Ceux qui prennent les commencements d'un art pour les principes de l'art même sont persuadés qu'un

[1] *Pharsale*, livre II, vers 657. B.

poëme ne saurait subsister sans divinités, parceque *l'Iliade* en est pleine; mais ces divinités sont si peu essentielles au poëme, que le plus bel endroit qui soit dans Lucain, et peut-être dans aucun poëte, est le discours de Caton, dans lequel ce stoïque ennemi des fables dédaigne d'aller voir le temple de Jupiter Ammon [1]. Je me sers de la traduction de Brébeuf, malgré ses défauts.

Laissons, laissons, dit-il, un secours si honteux
A ces ames qu'agite un avenir douteux...
Pour être convaincu que la vie est à plaindre,
Que c'est un long combat dont l'issue est à craindre,
Qu'un trépas glorieux vaut bien mieux que les fers [2],
Je ne consulte point les dieux ni les enfers...
Lorsque d'un rien fécond [3] nous passons jusqu'à l'être,
Le ciel met dans nos cœurs tout ce qu'il faut connaître;
Nous trouvons Dieu partout, partout il parle à nous;
Nous savons ce qui fait ou détruit son courroux;
Et chacun porte en soi ce conseil salutaire,
Si le charme des sens ne le force à se taire.
Croyons-nous qu'à ce temple un dieu soit limité?
Qu'il ait dans ces sablons caché la vérité?
Faut-il d'autre séjour à ce monarque auguste
Que les cieux, que la terre, et que le cœur du juste?
C'est lui qui nous soutient, c'est lui qui nous conduit:
C'est sa main qui nous guide, et son feu qui nous luit;
Tout ce que nous voyons est cet Être suprême...
C'est donc assez, Romains, de ces vives leçons
Qu'il grave dans notre ame au point que nous naissons.

[1] *Pharsale*, livre IX, vers 565.

[2] Voltaire, en citant Brébeuf, l'avait corrigé. Il avait mis:

Qu'une mort glorieuse est préférable aux fers.

Je n'ai vu aucun inconvénient à rétablir le texte de Brébeuf. B.

[3] Voltaire avait mis:

Alors que du néant, etc. B.

Si nous n'y savons pas lire nos aventures,
Percer avant le temps dans les choses futures,
Loin d'appliquer en vain nos soins à les chercher,
Ignorons sans douleur ce qu'il veut nous cacher.

Ce n'est donc point pour n'avoir pas fait usage du ministère des dieux, mais pour avoir ignoré l'art de bien conduire les affaires des hommes, que Lucain est si inférieur à Virgile. Faut-il qu'après avoir peint César, Pompée, Caton, avec des traits si forts, il soit si faible quand il les fait agir! Ce n'est presque plus qu'une gazette pleine de déclamations : il me semble que je vois un portique hardi et immense qui me conduit à des ruines.

CHAPITRE V.

LE TRISSIN[1].

Après que l'empire romain eut été détruit par les Barbares, plusieurs langues se formèrent des débris du latin, comme plusieurs royaumes s'élevèrent sur les ruines de Rome. Les conquérants portèrent dans tout l'occident leur barbarie et leur ignorance; tous les arts périrent : et lorsqu'après huit cents ans ils commencèrent à renaître, ils renaquirent Goths et Vandales. Ce qui nous reste malheureusement de l'architecture et de la sculpture de ces temps-là est un composé bizarre de grossièreté et de colifichets. Le peu qu'on écrivait était dans le même goût. Les

[1] Né à Vicence le 8 juillet 1478.

moines conservèrent la langue latine pour la corrompre; les Francs, les Vandales, les Lombards, mêlèrent à ce latin corrompu leur jargon irrégulier et stérile. Enfin la langue italienne, comme la fille aînée de la latine, se polit la première, ensuite l'espagnole, puis la française et l'anglaise se perfectionnèrent.

La poésie fut le premier art qui fut cultivé avec succès. Dante et Pétrarque écrivirent dans un temps où l'on n'avait pas encore un ouvrage de prose supportable : chose étrange que presque toutes les nations du monde aient eu des poëtes avant que d'avoir aucune autre sorte d'écrivains ! Homère fleurit chez les Grecs plus d'un siècle avant qu'il parût un historien. Les cantiques de Moïse sont le plus ancien monument des Hébreux. On a trouvé des chansons chez les Caraïbes, qui ignoraient tous les arts. Les Barbares des côtes de la mer Baltique avaient leurs fameuses rimes *runiques* dans les temps qu'ils ne savaient pas lire : ce qui prouve, en passant, que la poésie est plus naturelle aux hommes qu'on ne pense.

Quoi qu'il en soit, le Tasse était encore au berceau, lorsque le Trissin, auteur de la fameuse *Sophonisbe*, la première tragédie écrite en langue vulgaire, entreprit un poëme épique. Il prit pour son sujet « l'Italie « délivrée des Goths par Bélisaire, sous l'empire de « Justinien. » Son plan est sage et régulier; mais la poésie y est faible. Toutefois l'ouvrage réussit, et cette aurore du bon goût brilla pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'elle fût absorbée dans le grand jour qu'apporta le Tasse.

Le Trissin était un homme d'un savoir très étendu et d'une grande capacité. Léon X l'employa dans plus d'une affaire importante. Il fut ambassadeur auprès de Charles-Quint; mais enfin il sacrifia son ambition et la prétendue solidité des affaires à son goût pour les lettres, bien différent en cela de quelques hommes célèbres que nous avons vus quitter et même mépriser les lettres, après avoir fait fortune par elles. Il était avec raison charmé des beautés qui sont dans Homère; et cependant sa grande faute est de l'avoir imité; il en a tout pris, hors le génie. Il s'appuie sur Homère pour marcher, et tombe en voulant le suivre; il cueille les fleurs du poëte grec, mais elles se flétrissent dans les mains de l'imitateur. Le Trissin, par exemple, a copié ce bel endroit d'Homère où Junon, parée de la ceinture de Vénus, dérobe à Jupiter des caresses qu'il n'avait pas coutume de lui faire. La femme de l'empereur Justinien a les mêmes vues sur son époux dans l'*Italia liberata*[1]. « Elle commence « par se baigner dans sa belle chambre; elle met une « chemise blanche; et après une longue énumération « de tous les affiquets d'une toilette, elle va trouver « l'empereur, qui est assis sur un gazon dans un petit « jardin; elle lui fait une menterie avec beaucoup « d'agaceries, et enfin Justinien

....Le diede un bascio
Soave, e le gettò le braccia al collo,
Ed ella stette, e sorridendo disse:
« Signor mio dolce, or che volete fare?
Chè se venisse alcuno in questo luogo,
E ci vedesse, avrei tanta vergogna,

[1] Chant III, vers 582, etc.

Chè più non ardirei levar la fronte.
Entriamo nelle nostre usate stanze,
Chiudiamo gli usci, e sopra il vostro letto
Poniamci, e fate poi quel che vi piace.»
L'imperator rispose : « Alma mia vita,
Non dubitate de la vista altrui;
Chè qui non può venir persona umana
Se non per la mia stanza, ed io la chiusi
Come qui venni, ed ho la chiave a canto;
E penso, che ancor voi chiudeste l' uscio
Che vien in esso dalle stanze vostre;
Perchè giammai non lo lasciate aperto.»
E detto questo, subito abbracciolla;
Poi si colcar ne la minuta erbetta,
La quale allegra gli fioria d'intorno, etc.

« L'empereur lui donna un doux baiser, et lui jeta « les bras au cou. Elle s'arrêta, et lui dit en souriant : « Mon doux seigneur, que voulez-vous faire? Si quel- « qu'un entrait ici, et nous découvrait, je serais si « honteuse, que je n'oserais plus lever les yeux. Al- « lons dans notre appartement, fermons les portes, « mettons-nous sur le lit, et puis faites ce que vous « voudrez. » L'empereur lui répondit : « Ma chère ame, « ne craignez point d'être aperçue, personne ne peut « entrer ici que par ma chambre ; je l'ai fermée, et « j'en ai la clef dans ma poche : je présume que vous « avez aussi fermé la porte de votre appartement qui « entre dans le mien; car vous ne le laissez jamais « ouvert. » Après avoir ainsi parlé, il l'embrasse, et la « jette sur l'herbe tendre, qui semble partager leurs « plaisirs, et qui se couronne de fleurs. » Ainsi ce qui est décrit noblement dans Homère devient aussi bas et aussi dégoûtant dans le Trissin que les caresses d'un mari et d'une femme devant le monde.

Le Trissin semble n'avoir copié Homère que dans les détails des descriptions : il est très exact à peindre les habillements et les meubles de ses héros ; mais il oublie leurs caractères. Je ne prétends pas parler de lui pour remarquer seulement ses fautes, mais pour lui donner l'éloge qu'il mérite d'avoir été le premier moderne en Europe qui ait fait un poëme épique régulier et sensé, quoique faible, et qui ait osé secouer le joug de la rime : de plus, il est le seul des poëtes italiens dans lequel il n'y ait ni jeux de mots ni pointes, et celui de tous qui a le moins introduit d'enchanteurs et de héros enchantés dans ses ouvrages; ce qui n'était pas un petit mérite.

CHAPITRE VI.

LE CAMOËNS.

Tandis que le Trissin, en Italie, suivait d'un pas timide et faible les traces des anciens, le Camoëns, en Portugal, ouvrait une carrière toute nouvelle, et s'acquérait une réputation qui dure encore parmi ses compatriotes, qui l'appellent le *Virgile portugais*.

Camoëns, d'une ancienne famille portugaise, naquit en Espagne[1], dans les dernières années du règne célèbre de Ferdinand et d'Isabelle, tandis que Jean II régnait en Portugal. Après la mort de Jean, il vint à la cour de Lisbonne, la première année du règne

[1] Louis Camoëns est né à Lisbonne en 1517. B.

d'Emmanuel-le-Grand, héritier du trône et des grands desseins du roi Jean. C'étaient alors les beaux jours du Portugal, et le temps marqué pour la gloire de cette nation.

Emmanuel, déterminé à suivre le projet qui avait échoué tant de fois, de s'ouvrir une route aux Indes orientales par l'Océan, fit partir, en 1497, Vasco de Gama avec une flotte pour cette fameuse entreprise, qui était regardée comme téméraire et impraticable, parcequ'elle était nouvelle. Gama, et ceux qui eurent la hardiesse de s'embarquer avec lui, passèrent pour des insensés qui se sacrifiaient de gaîté de cœur. Ce n'était qu'un cri dans la ville contre le roi : tout Lisbonne vit partir avec indignation et avec larmes ces aventuriers, et les pleura comme morts. Cependant l'entreprise réussit, et fut le premier fondement du commerce que l'Europe fait aujourd'hui avec les Indes par l'Océan.

Camoëns n'accompagna point Vasco de Gama dans son expédition, comme je l'avais dit [1] dans mes éditions précédentes; il n'alla aux Grandes-Indes que long-temps après. Un desir vague de voyager et de faire fortune, l'éclat que fesaient à Lisbonne ses galanteries indiscrètes, ses mécontentements de la cour, et surtout cette curiosité assez inséparable d'une grande imagination, l'arrachèrent à sa patrie. Il servit d'abord volontaire sur un vaisseau, et il perdit un

[1] Voltaire l'avait dit non seulement dans l'ouvrage qu'il avait écrit en anglais, et que traduisit Desfontaines, mais dans les premières éditions qu'il donna lui-même en français. L'édition de 1742 est la première qui donna le texte actuel. B.

œil dans un combat de mer. Les Portugais avaient déjà un vice-roi dans les Indes. Camoëns étant à Goa en fut exilé par le vice-roi. Être exilé d'un lieu qui pouvait être regardé lui-même comme un exil cruel, c'était un de ces malheurs singuliers que la destinée réservait à Camoëns. Il languit quelques années dans un coin de terre barbare sur les frontières de la Chine, où les Portugais avaient un petit comptoir, et où ils commençaient à bâtir la ville de Macao. Ce fut là qu'il composa son poëme de la découverte des Indes, qu'il intitula *Lusiade;* titre qui a peu de rapport au sujet, et qui, à proprement parler, signifie *la Portugade.*

Il obtint un petit emploi à Macao même, et de là retournant ensuite à Goa, il fit naufrage sur les côtes de la Chine, et se sauva, dit-on, en nageant d'une main, et tenant de l'autre son poëme, seul bien qui lui restait. De retour à Goa, il fut mis en prison; il n'en sortit que pour essuyer un plus grand malheur, celui de suivre en Afrique un petit gouverneur arrogant et avare : il éprouva toute l'humiliation d'en être protégé. Enfin il revint à Lisbonne avec son poëme pour toute ressource. Il obtint une petite pension d'environ huit cents livres de notre monnaie d'aujourd'hui; mais on cessa bientôt de la lui payer. Il n'eut d'autre retraite et d'autre secours qu'un hôpital. Ce fut là qu'il passa le reste de sa vie, et qu'il mourut dans un abandon général. A peine fut-il mort, qu'on s'empressa de lui faire des épitaphes honorables, et de le mettre au rang des grands hommes. Quelques villes se disputèrent l'honneur de lui avoir

donné la naissance. Ainsi il éprouva en tout le sort d'Homère. Il voyagea comme lui ; il vécut et mourut pauvre, et n'eut de réputation qu'après sa mort. Tant d'exemples doivent apprendre aux hommes de génie que ce n'est point par le génie qu'on fait sa fortune et qu'on vit heureux.

Le sujet de *la Lusiade*, traité par un esprit aussi vif que le Camoëns, ne pouvait que produire une nouvelle espèce d'épopée. Le fond de son poëme n'est ni une guerre, ni une querelle de héros, ni le monde en armes pour une femme ; c'est un nouveau pays découvert à l'aide de la navigation.

Voici comme il débute : « Je chante ces hommes « au-dessus du vulgaire, qui des rives occidentales de « la Lusitanie, portés sur des mers qui n'avaient point « encore vu de vaisseaux, allèrent étonner la Taprobane de leur audace ; eux dont le courage patient « à souffrir des travaux au-delà des forces humaines « établit un nouvel empire sous un ciel inconnu et « sous d'autres étoiles. Qu'on ne vante plus les voyages « du fameux Troyen qui porta ses dieux en Italie ; ni « ceux du sage Grec qui revit Ithaque après vingt ans « d'absence ; ni ceux d'Alexandre, cet impétueux conquérant. Disparaissez, drapeaux que Trajan déployait sur les frontières de l'Inde : voici un homme « à qui Neptune a abandonné son trident ; voici des « travaux qui surpassent tous les vôtres.

« Et vous, nymphes du Tage, si jamais vous m'avez « inspiré des sons doux et touchants, si j'ai chanté « les rives de votre aimable fleuve, donnez-moi aujourd'hui des accents fiers et hardis ; qu'ils aient la

« force et la clarté de votre cours; qu'ils soient purs « comme vos ondes, et que désormais le dieu des « vers préfère vos eaux à celles de la fontaine sacrée. »

Le poëte conduit la flotte portugaise à l'embouchure du Gange: il décrit, en passant, les côtes occidentales, le midi et l'orient de l'Afrique, et les différents peuples qui vivent sur cette côte; il entremêle avec art l'histoire du Portugal. On voit dans le troisième chant la mort de la célèbre Inez de Castro, épouse du roi don Pedro, dont l'aventure déguisée a été jouée depuis peu sur le théâtre de Paris [1]. C'est, à mon gré, le plus beau morceau du Camoëns; il y a peu d'endroits dans Virgile plus attendrissants et mieux écrits. La simplicité du poëme est rehaussée par des fictions aussi neuves que le sujet. En voici une qui, je l'ose dire, doit réussir dans tous les temps et chez toutes les nations.

Lorsque la flotte est prête à doubler le cap de Bonne-Espérance, appelé alors le promontoire des Tempêtes, on aperçoit tout-à-coup un formidable objet. C'est un fantôme qui s'élève du fond de la mer; sa tête touche aux nues; les tempêtes, les vents, les tonnerres, sont autour de lui; ses bras s'étendent au loin sur la surface des eaux: ce monstre, ou ce dieu, est le gardien de cet océan dont aucun vaisseau n'avait encore fendu les flots; il menace la flotte, il se plaint de l'audace des Portugais, qui viennent lui disputer l'empire de ces mers; il leur annonce toutes

[1] L'*Inès de Castro* de La Motte fut jouée, pour la première fois, le 6 avril 1723; voyez tome LI, page 91. B.

les calamités qu'ils doivent essuyer dans leur entreprise. Cela est grand en tout pays sans doute.

Voici une autre fiction qui fut extrêmement du goût des Portugais, et qui me paraît conforme au génie italien : c'est une île enchantée qui sort de la mer pour le rafraîchissement de Gama et de sa flotte. Cette île a servi, dit-on, de modèle à l'île d'Armide, décrite quelques années après par le Tasse. C'est là que Vénus, aidée des conseils du Père éternel, et secondée en même temps des flèches de Cupidon, rend les Néréides amoureuses des Portugais. Les plaisirs les plus lascifs y sont peints sans ménagement ; chaque Portugais embrasse une Néréide; Thétis obtient Vasco de Gama pour son partage. Cette déesse le transporte sur une haute montagne, qui est l'endroit le plus délicieux de l'île, et de là lui montre tous les royaumes de la terre, et lui prédit les destinées du Portugal.

Camoëns, après s'être abandonné sans réserve à la description voluptueuse de cette île, et des plaisirs où les Portugais sont plongés, s'avise d'informer le lecteur que toute cette fiction ne signifie autre chose que le plaisir qu'un honnête homme sent à faire son devoir. Mais il faut avouer qu'une île enchantée, dont Vénus est la déesse, et où des nymphes caressent des matelots après un voyage de long cours, ressemble plus à un musico d'Amsterdam qu'à quelque chose d'honnête. J'apprends[1] qu'un traducteur du Ca-

[1] Cette phrase, celle qui la précède (sauf quelques mots), et celle qui la suit, ont été ajoutées dans l'édition de 1742. La traduction de *la Lusiade*, par Duperron de Castera, avait paru en 1735, trois volumes in-12. B.

moëns prétend que dans ce poëme Vénus signifie la sainte Vierge, et que Mars est évidemment Jésus-Christ. A la bonne heure, je ne m'y oppose pas; mais j'avoue que je ne m'en serais pas aperçu. Cette allégorie nouvelle rendra raison de tout; on ne sera plus tant surpris que Gama, dans une tempête, adresse ses prières à Jésus-Christ, et que ce soit Vénus qui vienne à son secours. Bacchus et la vierge Marie se trouveront tout naturellement ensemble.

Le principal but des Portugais, après l'établissement de leur commerce, est la propagation de la foi, et Vénus se charge du succès de l'entreprise. A parler sérieusement, un merveilleux si absurde défigure tout l'ouvrage aux yeux des lecteurs sensés. Il semble que ce grand défaut eût dû faire tomber ce poëme; mais la poésie du style et l'imagination dans l'expression l'ont soutenu; de même que les beautés de l'exécution ont placé Paul Véronèse parmi les grands peintres, quoiqu'il ait placé des pères bénédictins et des soldats suisses dans des sujets de *l'Ancien Testament*, et[1] qu'il ait toujours péché contre le costume.

Le Camoëns tombe presque toujours dans de telles disparates. Je me souviens que Vasco, après avoir raconté ses aventures au roi de Mélinde, lui dit: « O « roi, jugez si Ulysse et Énée ont voyagé aussi loin « que moi, et couru autant de périls:» comme si un

[1] Je rétablis le dernier membre de cette phrase d'après les éditions de 1733 et autres. L'édition de 1738 porte: *contre la coutume;* et c'est probablement cette faute d'impression qui aura décidé quelque éditeur, qui n'avait pas le texte, à supprimer le membre de phrase. B.

barbare africain des côtes de Zanguebar savait son Homère et son Virgile. Mais de tous les défauts de ce poëme le plus grand est le peu de liaison qui règne dans toutes ses parties; il ressemble au voyage dont il est le sujet. Les aventures se succèdent les unes aux autres, et le poëte n'a d'autre art que celui de bien conter les détails: mais cet art seul, par le plaisir qu'il donne, tient quelquefois lieu de tous les autres. Tout cela prouve enfin que l'ouvrage est plein de grandes beautés, puisque depuis deux cents ans il fait les délices d'une nation spirituelle qui doit en connaître les fautes.

CHAPITRE VII.

LE TASSE.

Torquato Tasso commença sa *Gerusalemme liberata* dans le temps que *la Lusiade* du Camoëns commençait à paraître. Il entendait assez le portugais pour lire ce poëme et pour en être jaloux; il disait que le Camoëns était le seul rival en Europe qu'il craignît. Cette crainte, si elle était sincère, était très mal fondée; le Tasse était autant au-dessus de Camoëns que le Portugais était supérieur à ses compatriotes. Le Tasse eût eu plus de raison d'avouer qu'il était jaloux de l'Arioste, par qui sa réputation fut si long-temps balancée, et qui lui est encore préféré par bien des Italiens. Il y aura même quelques lecteurs

qui s'étonneront que l'on ne place point ici l'Arioste parmi les poëtes épiques[1]. Il est vrai que l'Arioste a plus de fertilité, plus de variété, plus d'imagination que tous les autres ensemble; et si on lit Homère par une espèce de devoir, on lit et on relit l'Arioste pour son plaisir. Mais il ne faut pas confondre les espèces. Je ne parlerais point des comédies de *l'Avare* et du *Joueur* en traitant de la tragédie. L'*Orlando*

[1] Voltaire a changé d'opinion sur le compte de l'Arioste. « Arioste est mon dieu (écrivait-il à madame du Deffand le 15 janvier 1761): tous les poëmes m'ennuient, hors le sien. Je ne l'aimais pas assez dans ma jeunesse, je ne savais pas assez l'italien. *Le Pentateuque* et l'Arioste font aujourd'hui le charme de ma vie. » Voyez tome LIX, page 250. Dix ans plus tard (dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot Éroïsme, voy. tome XXIX, pages 155-166), il reparle du *Roland le furieux*, et fait un grand éloge de ce *prodigieux* ouvrage. « Je n'avais pas (dit-il page 165) osé autrefois le compter (Arioste) parmi les poëtes épiques... et je lui fais humblement réparation. » Bettinelli, dans ses *Lettere sopra gli epigrammi*, analysées par Suard (*Mélanges de littérature*, Paris, 1803, in-8°, tome I, pages 26-27), prétend que c'est lui qui décida Voltaire à modifier le jugement qu'il avait porté d'abord sur l'Arioste. Cela se peut: mais Voltaire, avant de connaître Bettinelli, avait déjà changé d'opinion sur l'Arioste et corrigé quelques expressions.

En 1733 il disait: « ..... parmi les poëtes épiques. Mais il faut qu'ils songent qu'en fait de tragédie il serait hors de propos de citer *l'Avare* et *le Grondeur*; et, quoi que plusieurs Italiens en disent, l'Europe ne mettra l'Arioste avec le Tasse que lorsqu'on placera *l'Énéide* avec *le Roman comique*, et Callot à côté du Corrège. Le Tasse naquit, etc. »

En 1738 il corrigea: « ... Lorsqu'on placera *l'Énéide* avec *Don Quichotte*, et Callot à côté du Corrège. Le Tasse naquit, etc. »

En 1742 il disait: « ..... à côté du Corrège. L'Arioste est un poëte charmant, mais non pas un poëte épique. Je suis bien loin de rétrécir la carrière des arts, et de donner des exclusions; mais enfin, pour être poëte épique, il faut au moins avoir un but; et l'Arioste semble n'avoir que celui d'entasser fable sur fable; c'est un recueil de choses extravagantes écrit d'un style enchanteur. Je n'ai pas osé placer Ovide parmi les poëtes épiques, parceque ses *Métamorphoses*, toutes consacrées qu'elles sont par la religion des anciens, ne font pas un tout, ne sont pas un ouvrage régulier;

furioso est d'un autre genre que *l'Iliade* et *l'Énéide*. On peut même dire que ce genre, quoique plus agréable au commun des lecteurs, est cependant très inférieur au véritable poëme épique. Il en est des écrits comme des hommes. Les caractères sérieux sont les plus estimés, et celui qui domine son imagination est supérieur à celui qui s'y abandonne. Il est plus aisé de peindre des ogres et des géants que des héros, et d'outrer la nature que de la suivre.

Le Tasse naquit à Sorrento en 1544, le 11 mars, de Bernardo Tasso et de Porzia de Rossi. La maison dont il sortait était une des plus illustres d'Italie, et avait été long-temps une des plus puissantes. Sa grand'mère était une *Cornaro :* on sait assez qu'une noble vénitienne a d'ordinaire la vanité de ne point épouser un homme d'une qualité médiocre; mais toute cette grandeur passée ne servit peut-être qu'à le rendre plus malheureux. Son père, né dans le déclin de sa maison, s'était attaché au prince de Salerne, qui fut dépouillé de sa principauté par Charles-Quint. De plus, Bernardo était poëte lui-même; avec ce talent, et le malheur qu'il eut d'être domestique d'un petit

comment donc y placerais-je l'Arioste, dont les fables sont si fort au-dessous des *Métamorphoses?* Le Tasse naquit, etc. »

En 1746 il supprima presque tout ce qu'il avait ajouté en 1742. Il n'en conserva que la première phrase : « L'Arioste est un poëte charmant, mais non pas un poëte épique. »

En 1748, 1751, 1752, il supprima cette phrase, et s'en tint au texte de 1738.

C'est de 1756 qu'est le texte actuel. Mais ce n'est pas de ce texte que veut parler Bettinelli ; c'est de ce que Voltaire a dit dans son article Épopée. B.

prince, il n'est pas étonnant qu'il ait été pauvre et malheureux.

Torquato fut d'abord élevé à Naples. Son génie poétique, la seule richesse qu'il avait reçue de son père, se manifesta dès son enfance. Il fesait des vers à l'âge de sept ans. Bernardo, banni de Naples avec les partisans du prince de Salerne, et qui connaissait par une dure expérience le danger de la poésie et d'être attaché aux grands, voulut éloigner son fils de ces deux sortes d'esclavage. Il l'envoya étudier le droit à Padoue. Le jeune Tasse y réussit, parcequ'il avait un génie qui s'étendait à tout : il reçut même ses degrés en philosophie et en théologie. C'était alors un grand honneur, car on regardait comme savant un homme qui savait par cœur la Logique d'Aristote, et ce bel art de disputer pour et contre, en termes inintelligibles, sur des matières qu'on ne comprend point. Mais le jeune homme, entraîné par l'impulsion irrésistible du génie, au milieu de toutes ces études qui n'étaient point de son goût, composa, à l'âge de dix-sept ans, son poëme de *Renaud*, qui fut comme le précurseur de sa *Jérusalem*. La réputation que ce premier ouvrage lui attira le détermina dans son penchant pour la poésie. Il fut reçu dans l'académie des *Eterei* de Padoue sous le nom de *Pentito*, du repentant, pour marquer qu'il se repentait du temps qu'il croyait avoir perdu dans l'étude du droit, et dans les autres où son inclination ne l'avait pas appelé.

Il commença *la Jérusalem* à l'âge de vingt-deux ans. Enfin, pour accomplir la destinée que son père

avait voulu lui faire éviter, il alla se mettre sous la protection du duc de Ferrare, et crut qu'être logé et nourri chez un prince pour lequel il fesait des vers était un établissement assuré. A l'âge de vingt-sept ans il alla en France, à la suite du cardinal d'Est. « Il fut reçu du roi Charles IX, disent les historiens italiens, avec des distinctions ducs à son mérite, et revint à Ferrare comblé d'honneurs et de biens. » Mais ces biens et ces honneurs tant vantés se réduisaient à quelques louanges; c'est la fortune des poëtes. On prétend qu'il fut amoureux, à la cour de Ferrare, de la sœur du duc, et que cette passion, jointe aux mauvais traitements qu'il reçut dans cette cour, fut la source de cette humeur mélancolique qui le consuma vingt années, et qui fit passer pour fou un homme qui avait mis tant de raison dans ses ouvrages.

Quelques chants de son poëme avaient déjà paru sous le nom de *Godefroi;* il le donna tout entier au public à l'âge de trente ans, sous le titre plus judicieux de *la Jérusalem délivrée*. Il pouvait dire alors comme un grand homme de l'antiquité : J'ai vécu assez pour le bonheur et pour la gloire. Le reste de sa vie ne fut plus qu'une chaîne de calamités et d'humiliations. Enveloppé dès l'âge de huit ans dans le bannissement de son père, sans patrie, sans bien, sans famille, persécuté par les ennemis que lui suscitaient ses talents, plaint, mais négligé par ceux qu'il appelait ses amis, il souffrit l'exil, la prison, la plus extrême pauvreté, la faim même; et, ce qui devait ajouter un poids insupportable à tant de mal-

heurs, la calomnie l'attaqua et l'opprima. Il s'enfuit de Ferrare, où le protecteur qu'il avait tant célébré l'avait fait mettre en prison. Il alla à pied, couvert de haillons, depuis Ferrare jusqu'à Sorrento, dans le royaume de Naples, trouver une sœur qu'il y avait, et dont il espérait quelques secours, mais dont probablement il n'en reçut point, puisqu'il fut obligé de retourner à pied à Ferrare, où il fut emprisonné encore. Le désespoir altéra sa constitution robuste, et le rejeta dans des maladies violentes et longues, qui lui ôtèrent quelquefois l'usage de la raison. Il prétendit un jour avoir été guéri par le secours de la sainte Vierge et de sainte Scolastique, qui lui apparurent dans un grand accès de fièvre. Le marquis Manso di Villa rapporte ce fait comme certain. Tout ce que la plupart des lecteurs en croiront, c'est que le Tasse avait la fièvre.

Sa gloire poétique, cette consolation imaginaire dans des malheurs réels, fut attaquée de tous côtés. Le nombre de ses ennemis éclipsa pour un temps sa réputation. Il fut presque regardé comme un mauvais poëte. Enfin, après vingt années, l'envie fut lasse de l'opprimer; son mérite surmonta tout. On lui offrit des honneurs et de la fortune, mais ce ne fut que lorsque son esprit, fatigué d'une suite de malheurs si longue, était devenu insensible à tout ce qui pouvait le flatter. Il fut appelé à Rome par le pape Clément VII, qui, dans une congrégation de cardinaux, avait résolu de lui donner la couronne de laurier et les honneurs du triomphe; cérémonie bizarre, qui paraît ridicule aujourd'hui, surtout en France,

et qui était alors très sérieuse et très honorable en Italie. Le Tasse fut reçu à un mille de Rome par les deux cardinaux neveux, et par un grand nombre de prélats et d'hommes de toutes conditions. On le conduisit à l'audience du pape : « Je desire, lui dit le pontife, que vous honoriez la couronne de laurier, qui a honoré jusqu'ici tous ceux qui l'ont portée. » Les deux cardinaux Aldobrandin, neveux du pape, qui aimaient et admiraient le Tasse, se chargèrent de l'appareil du couronnement; il devait se faire au Capitole : chose assez singulière, que ceux qui éclairent le monde par leurs écrits triomphent dans la même place que ceux qui l'avaient désolé par leurs conquêtes! Le Tasse tomba malade dans le temps de ces préparatifs; et, comme si la fortune avait voulu le tromper jusqu'au dernier moment, il mourut la veille du jour destiné à la cérémonie.

Le temps, qui sape la réputatiou des ouvrages médiocres, a assuré celle du Tasse. *La Jérusalem délivrée* est aujourd'hui chantée en plusieurs endroits de l'Italie, comme les poëmes d'Homère l'étaient en Grèce; et on ne fait nulle difficulté de le mettre à côté de Virgile et d'Homère, malgré ses fautes, et malgré la critique de Despréaux.

La Jérusalem paraît à quelques égards être copiée d'après *l'Iliade;* mais si c'est imiter que de choisir dans l'histoire un sujet qui a des ressemblances avec la fable de la guerre de Troie; si Renaud est une copie d'Achille, et Godefroi d'Agamemnon, j'ose dire que le Tasse a été bien au-delà de son modèle. Il a autant de feu qu'Homère dans ses batailles, avec plus

de variété. Ses héros ont tous des caractères différents comme ceux de *l'Iliade;* mais ses caractères sont mieux annoncés, plus fortement décrits, et mieux soutenus; car il n'y en a presque pas un seul qui ne se démente dans le poëte grec, et pas un qui ne soit invariable dans l'italien.

Il a peint ce qu'Homère crayonnait; il a perfectionné l'art de nuancer les couleurs, et de distinguer les différentes espèces de vertus, de vices, et de passions, qui ailleurs semblent être les mêmes. Ainsi Godefroi est prudent et modéré; l'inquiet Aladin a une politique cruelle; la généreuse valeur de Tancrède est opposée à la fureur d'Argant; l'amour, dans Armide, est un mélange de coquetterie et d'emportement; dans Herminie, c'est une tendresse douce et aimable. Il n'y a pas jusqu'à l'ermite Pierre qui ne fasse un personnage dans le tableau, et un beau contraste avec l'enchanteur Ismeno; et ces deux figures sont assurément au-dessus de Calchas et de Talthybius. Renaud est une imitation d'Achille : mais ses fautes sont plus excusables; son caractère est plus aimable, son loisir est mieux employé. Achille éblouit, et Renaud intéresse.

Je ne sais si Homère a bien ou mal fait d'inspirer tant de compassion pour Priam, l'ennemi des Grecs; mais c'est sans doute un coup de l'art d'avoir rendu Aladin odieux. Sans cet artifice, plus d'un lecteur se serait intéressé pour les mahométans contre les chrétiens; on serait tenté de regarder ces derniers comme des brigands ligués pour venir, du fond de l'Europe, désoler un pays sur lequel ils n'avaient aucun droit,

et massacrer de sang froid un vénérable monarque âgé de quatre-vingts ans, et tout un peuple innocent qui n'avait rien à démêler avec eux.

C'était une chose bien étrange que la folie des croisades. Les moines prêchaient ces saints brigandages, moitié par enthousiasme, moitié par intérêt. La cour de Rome les encourageait par une politique qui profitait de la faiblesse d'autrui. Des princes quittaient leurs états, les épuisaient d'hommes et d'argent, et les laissaient exposés au premier occupant pour aller se battre en Syrie.

Tous les gentilshommes vendaient leurs biens, et partaient pour la Terre-Sainte avec leurs maîtresses. L'envie de courir, la mode, la superstition, concouraient à répandre dans l'Europe cette maladie épidémique. Les croisés mêlaient les débauches les plus scandaleuses et la fureur la plus barbare, avec des sentiments tendres de dévotion; ils égorgèrent tout dans Jérusalem, sans distinction de sexe ni d'âge; mais quand ils arrivèrent au Saint-Sépulcre, ces monstres, ornés de croix blanches encore toutes dégouttantes du sang des femmes qu'ils venaient de massacrer après les avoir violées, fondirent tendrement en larmes [1], baisèrent la terre, et se frappèrent la poitrine : tant la nature humaine est capable de réunir les extrêmes !

Le Tasse fait voir, comme il le doit, les croisades dans un jour tout opposé. C'est une armée de héros qui, sous la conduite d'un chef vertueux, vient délivrer du joug des infidèles une terre consacrée par la

[1] Voyez tome XVI, page 168. B.

naissance et la mort d'un Dieu. Le sujet de *la Jérusalem*, à le considérer dans ce sens, est le plus grand qu'on ait jamais choisi. Le Tasse l'a traité dignement; il y a mis autant d'intérêt que de grandeur. Son ouvrage est bien conduit; presque tout y est lié avec art; il amène adroitement les aventures; il distribue sagement les lumières et les ombres. Il fait passer le lecteur des alarmes de la guerre aux délices de l'amour, et de la peinture des voluptés il le ramène aux combats; il excite la sensibilité par degrés; il s'élève au-dessus de lui-même de livre en livre. Son style est presque partout clair et élégant; et lorsque son sujet demande de l'élévation, on est étonné comment la mollesse de la langue italienne prend un nouveau caractère sous ses mains, et se change en majesté et en force.

On trouve, il est vrai, dans *la Jérusalem*, environ deux cents vers où l'auteur se livre à des jeux de mots et à des concetti puérils; mais ces faiblesses étaient une espèce de tribut que son génie payait au mauvais goût de son siècle pour les pointes, qui même a augmenté depuis lui, mais dont les Italiens sont entièrement désabusés.

Si cet ouvrage est plein de beautés qu'on admire partout, il y a aussi bien des endroits qu'on n'approuve qu'en Italie, et quelques uns qui ne doivent plaire nulle part. Il me semble que c'est une faute par tout pays d'avoir débuté par un épisode qui ne tient en rien au reste du poëme; je parle de l'étrange et inutile talisman que fait le sorcier Ismeno avec une image de la vierge Marie, et de l'histoire d'Olindo

et de Sofronia. Encore si cette image de la Vierge servait à quelque prédiction; si Olindo et Sofronia, prêts à être les victimes de leur religion, étaient éclairés d'en haut, et disaient un mot de ce qui doit arriver; mais ils sont entièrement hors d'œuvre. On croit d'abord que ce sont les principaux personnages du poëme; mais le poëte ne s'est épuisé à décrire leur aventure avec tous les embellissements de son art, et n'excite tant d'intérêt et de pitié pour eux, que pour n'en plus parler du tout dans le reste de l'ouvrage. Sophronie et Olinde sont aussi inutiles aux affaires des chrétiens que l'image de la Vierge l'est aux mahométans.

Il y a dans l'épisode d'Armide, qui d'ailleurs est un chef-d'œuvre, des excès d'imagination qui assurément ne seraient point admis en France ni en Angleterre: dix princes chrétiens métamorphosés en poissons, et un perroquet chantant des chansons de sa propre composition, sont des fables bien étranges aux yeux d'un lecteur sensé, accoutumé à n'approuver que ce qui est naturel. Les enchantements ne réussiraient pas aujourd'hui avec des Français ou des Anglais; mais du temps du Tasse ils étaient reçus dans toute l'Europe, et regardés presque comme un point de foi par le peuple superstitieux d'Italie. Sans doute un homme qui vient de lire Locke ou Addison sera étrangement révolté de trouver dans *la Jérusalem* un sorcier chrétien qui tire Renaud des mains des sorciers mahométans. Quelle fantaisie d'envoyer Ubalde et son compagnon à un vieux et saint magicien, qui les conduit jusqu'au centre de la terre! Les deux chevaliers se

promènent là sur le bord d'un ruisseau rempli de pierres précieuses de tout genre. De ce lieu on les envoie à Ascalon, vers une vieille qui les transporte aussitôt dans un petit bateau aux îles Canaries. Ils y arrivent sous la protection de Dieu, tenant dans leurs mains une baguette magique : ils s'acquittent de leur ambassade, et ramènent au camp des chrétiens le brave Renaud, dont toute l'armée avait grand besoin. Encore ces imaginations, dignes des contes de fées, n'appartiennent-elles pas au Tasse ; elles sont copiées de l'Arioste, ainsi que son Armide est une copie d'Alcine. C'est là surtout ce qui fait que tant de littérateurs italiens ont mis l'Arioste beaucoup au-dessus du Tasse.

Mais quel était ce grand exploit qui était réservé à Renaud ? conduit par enchantement depuis le pic de Ténériffe jusqu'à Jérusalem, la Providence l'avait destiné pour abattre quelques vieux arbres dans une forêt : cette forêt est le grand merveilleux du poëme. Dans les premiers chants, Dieu ordonne à l'archange Michel de précipiter dans l'enfer les diables répandus dans l'air, qui excitaient des tempêtes, et qui tournaient son tonnerre contre les chrétiens en faveur des mahométans. Michel leur défend absolument de se mêler désormais des affaires des chrétiens. Ils obéissent aussitôt, et se plongent dans l'abîme ; mais bientôt après le magicien Ismeno les en fait sortir. Ils trouvent alors les moyens d'éluder les ordres de Dieu ; et, sous le prétexte de quelques distinctions sophistiques, ils prennent possession de la forêt, où les chrétiens se préparaient à couper le bois néces-

saire pour la charpente d'une tour. Les diables prennent une infinité de différentes formes pour épouvanter ceux qui coupent les arbres. Tancrède trouve sa Clorinde enfermée dans un pin, et blessée du coup qu'il a donné au tronc de cet arbre; Armide s'y présente à travers l'écorce d'un myrte, tandis qu'elle est à plusieurs milles dans l'armée d'Égypte. Enfin, les prières de l'ermite Pierre et le mérite de la contrition de Renaud rompent l'enchantement.

Je crois qu'il est à propos de faire voir comment Lucain a traité différemment dans sa *Pharsale* un sujet presque semblable. César ordonne à ses troupes de couper quelques arbres dans la forêt sacrée de Marseille, pour en faire des instruments et des machines de guerre. Je mets sous les yeux du lecteur les vers de Lucain et la traduction de Brébeuf, qui, comme toutes les autres traductions, est au-dessous de l'original [1]:

Lucus erat, longo uumquam violatus ab ævo,
Obscurum cingens connexis aëra ramis,
Et gelidas alte summotis solibus umbras.
Hunc non ruricolæ Panes, nemorumque potentes
Silvani, nymphæque tenent; sed barbara ritu
Sacra deum, structæ diris altaribus aræ;
Omnis et humanis lustrata cruoribus arbos.
Si qua fidem meruit superos mirata vetustas,
Illic et volucres metuunt insidere ramis,
Et lustris recubare feræ: nec ventus in illas
Incubuit silvas, excussaque nubibus atris
Fulgura : non ullis frondem præbentibus auris,
Arboribus suus horror inest. Tum plurima nigris
Fontibus unda cadit, simulacraque mœsta deorum

[1] *Pharsale*, livre III, vers 399.

Arte carent, cæsisque extant informia truncis.
Ipse situs, putrique facit jam robore pallor
Attonitos : non vulgatis sacrata figuris
Numina sic metuunt : tantum terroribus addit,
Quos timeant, non nosse deos ! Jam fama ferebat
Sæpe cavas motu terræ mugire cavernas,
Et procumbentea iterum consurgere taxos,
Et non ardentis fulgere incendia silvæ,
Roboraque amplexos circumfluxisse dracones.
Non illum cultu populi propiore frequentant,
Sed cessere deis. Medio cum Phœbus in axe est,
Aut cœlum nox atra tenet, pavet ipse sacerdos
Accessus, dominumque timet deprendere luci.

Hanc jubet immisso silvam procumbere ferro :
Nam vicina operi, belloque intacta priori,
Inter nudatos stabat densissima montes.
Sed fortes tremuere manus, motique verenda
Majestate loci, si robora sacra ferirent,
In sua credebant redituras membra secures.
Implicitas magno Cæsar terrore cohortes
Ut vidit, primus raptam vibrare bipennem
Ausus, et aëriam ferro proscindere quercum,
Effatur merso violata in robora ferro :
« Jam ne quis vestrum dubitet subvertere silvam,
Credite me fecisse nefas. » Tunc paruit omnis
Imperiis non sublato secura pavore,
Turba, sed expensa superorum et Cæsaris ira.
Procumbunt orni, nodosa impellitur ilex,
Silvaque Dodones, et fluctibus aptior alnus,
Et non plebeios luctus testata cupressus.
Tum primum posuere comas, et fronde carentes
Admisere diem, propulsaque robore denso
Sustinuit se silva cadens. Gemuere videntes
Gallorum populi : muris sed clausa juventus
Exultat. Quis enim læsos impune putaret
Esse deos ?

Voici la traduction de Brébeuf : on sait qu'il était plus ampoulé encore que Lucain ; il gâte souvent son

original en voulant le surpasser; mais il y a toujours dans Brébeuf quelques vers heureux:

On voit auprès du camp une forêt sacrée,
Formidable aux humains, et des temps révérée,
Dont le feuillage sombre et les rameaux épais
Du dieu de la clarté font mourir tous les traits.
Sous la noire épaisseur des ormes et des hêtres,
Les faunes, les sylvains, et les nymphes champêtres,
Ne vont point accorder aux accents de la voix
Le son des chalumeaux ou celui des hautbois.
Cette ombre, destinée à de plus noirs offices,
Cache aux yeux du soleil ses cruels sacrifices;
Et les vœux criminels qui s'offrent en ces lieux
Offensent la nature en révérant les dieux.
Là, du sang des humains on voit suer les marbres;
On voit fumer la terre, on voit rougir les arbres:
Tout y parle d'horreur, et même les oiseaux
Ne se perchent jamais sur ces tristes rameaux.
Les sangliers, les lions, les bêtes les plus fières,
N'osent pas y chercher leur bauge ou leurs tanières.
La foudre, accoutumée à punir les forfaits,
Craint ce lieu si coupable, et n'y tombe jamais.
Là, de cent dieux divers les grossières images
Impriment l'épouvante, et forcent les hommages;
La mousse et la pâleur de leurs membres hideux
Semblent mieux attirer les respects et les vœux:
Sous un air plus connu la Divinité peinte
Trouverait moins d'encens, et ferait moins de crainte
Tant aux faibles mortels il est bon d'ignorer
Les dieux qu'il leur faut craindre et qu'il faut adorer!
Là, d'une obscure source il coule une onde obscure
Qui semble du Cocyte emprunter la teinture.
Souvent un bruit confus trouble ce noir séjour,
Et l'on entend mugir les roches d'alentour:
Souvent du triste éclat d'une flamme ensoufrée
La forêt est couverte, et n'est pas dévorée;
Et l'on a vu cent fois les troncs entortillés
De cérastes hideux et de dragons ailés.
Les voisins de ce bois si sauvage et si sombre

Laissent à ses démons son horreur et son ombre;
Et le druide craint, en abordant ces lieux,
D'y voir ce qu'il adore, et d'y trouver ses dieux.

Il n'est rien de sacré pour des mains sacriléges;
Les dieux mêmes, les dieux n'ont point de priviléges:
César veut qu'à l'instant leurs droits soient violés,
Les arbres abattus, les autels dépouillés;
Et de tous les soldats les ames étonnées
Craignent de voir contre eux retourner leurs cognées.
Il querelle leur crainte, il frémit de courroux,
Et, le fer à la main, porte les premiers coups:
« Quittez, quittez, dit-il, l'effroi qui vous maîtrise;
Si ces bois sont sacrés, c'est moi qui les méprise:
Seul j'offense aujourd'hui le respect de ces lieux,
Et seul je prends sur moi tout le courroux des dieux. »
A ces mots tous les siens, cédant à la contrainte,
Dépouillent le respect, sans dépouiller la crainte:
Les dieux parlent encore à ces cœurs agités;
Mais, quand Jules commande, ils sont mal écoutés.
Alors on voit tomber sous un fer téméraire
Des chênes et des ifs aussi vieux que leur mère;
Des pins et des cyprès, dont les feuillages verts
Conservent le printemps au milieu des hivers.
A ces forfaits nouveaux tous les peuples frémissent;
A ce fier attentat tous les prêtres gémissent.
Marseille seulement, qui le voit de ses tours,
Du crime des Latins fait son plus grand secours.
Elle croit que les dieux, d'un éclat de tonnerre,
Vont foudroyer César, et terminer la guerre.

J'avoue que toute *la Pharsale* n'est pas comparable à *la Jérusalem délivrée;* mais au moins cet endroit fait voir combien la vraie grandeur d'un héros réel est au-dessus de celle d'un héros imaginaire, et combien les pensées fortes et solides surpassent ces inventions qu'on appelle des beautés poétiques, et que les personnes de bon sens regardent comme des contes insipides propres à amuser les enfants.

Le Tasse semble avoir reconnu lui-même sa faute, et il n'a pu s'empêcher de sentir que ces contes ridicules et bizarres, si fort à la mode alors, non seulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe, étaient absolument incompatibles avec la gravité de la poésie épique. Pour se justifier, il publia une préface dans laquelle il avança que tout son poëme était allégorique. L'armée des princes chrétiens, dit-il, représente le corps et l'ame; Jérusalem est la figure du vrai bonheur, qu'on acquiert par le travail et avec beaucoup de difficulté : Godefroi est l'ame; Tancrède, Renaud, etc., en sont les facultés; le commun des soldats sont les membres du corps; les diables sont à-la-fois figures et figurés, *figura e figurato;* Armide et Ismeno sont les tentations qui assiégent nos ames; les charmes, les illusions de la forêt enchantée représentent les faux raisonnements, *falsi sillogismi*, dans lesquels nos passions nous entraînent.

Telle est la clef que le Tasse ose donner de son poëme. Il en use en quelque sorte avec lui-même comme les commentateurs ont fait avec Homère et avec Virgile : il se suppose des vues et des desseins qu'il n'avait pas probablement quand il fit son poëme; ou si, par malheur, il les a eus, il est bien incompréhensible comment il a pu faire un si bel ouvrage avec des idées si alambiquées.

Si le diable joue dans son poëme le rôle d'un misérable charlatan, d'un autre côté tout ce qui regarde la religion y est exposé avec majesté, et, si je l'ose dire, dans l'esprit de la religion; les processions, les litanies, et quelques autres détails des pratiques reli-

gieuses, sont représentés dans *la Jérusalem délivrée* sous une forme respectable : telle est la force de la poésie, qui sait ennoblir tout, et étendre la sphère des moindres choses.

Il a eu l'inadvertance de donner aux mauvais esprits les noms de Pluton et d'Alecton, et d'avoir confondu les idées païennes avec les idées chrétiennes. Il est étrange que la plupart des poëtes modernes soient tombés dans cette faute : on dirait que nos diables et notre enfer chrétien auraient quelque chose de bas et de ridicule qui demanderait d'être ennobli par l'idée de l'enfer païen. Il est vrai que Pluton, Proserpine, Rhadamanthe, Tisiphone, sont des noms plus agréables que Belzébuth et Astaroth : nous rions du mot de *diable*, nous respectons celui de *furie*. Voilà ce que c'est que d'avoir le mérite de l'antiquité; il n'y a pas jusqu'à l'enfer qui n'y gagne.

CHAPITRE VIII.

DON ALONZO DE ERCILLA.

Sur la fin du seizième siècle, l'Espagne produisit un poëme épique célèbre par quelques beautés particulières qui y brillent, aussi bien que par la singularité du sujet, mais encore plus remarquable par le caractère de l'auteur.

Don Alonzo de Ercilla y Cuniga, gentilhomme de la chambre de l'empereur Maximilien II, fut élevé

dans la maison de Philippe II, et combattit à la bataille de Saint-Quentin, où les Français furent défaits. Philippe, qui n'était point à cette bataille, moins jaloux d'acquérir de la gloire au-dehors que d'établir ses affaires au-dedans, retourna en Espagne. Le jeune Alonzo, entraîné par une insatiable avidité du vrai savoir, c'est-à-dire, de connaître les hommes et de voir le monde, voyagea par toute la France, parcourut l'Italie et l'Allemagne, et séjourna long-temps en Angleterre. Tandis qu'il était à Londres, il entendit dire que quelques provinces du Pérou et du Chili avaient pris les armes contre les Espagnols leurs conquérants. Je dirai, en passant, que cette tentative des Américains pour recouvrer leur liberté est traitée de rébellion par les auteurs espagnols. La passion qu'il avait pour la gloire, et le desir de voir et d'entreprendre des choses singulières, l'entraînèrent dans ces pays du Nouveau-Monde. Il alla au Chili à la tête de quelques troupes, et il y resta pendant tout le temps de la guerre.

Sur les frontières du Chili, du côté du sud, est une petite contrée montagneuse nommée Araucana, habitée par une race d'hommes plus robustes et plus féroces que tous les autres peuples de l'Amérique : ils combattirent pour la défense de leur liberté avec plus de courage et plus long-temps que les autres Américains, et ils furent les derniers que les Espagnols soumirent. Alonzo soutint contre eux une pénible et longue guerre; il courut des dangers extrêmes; il vit et fit les actions les plus étonnantes, dont la seule récompense fut l'honneur de conquérir des rochers, et

de réduire quelques contrées incultes sous l'obéissance du roi d'Espagne.

Pendant le cours de cette guerre, Alonzo conçut le dessein d'immortaliser ses ennemis en s'immortalisant lui-même. Il fut en même temps le conquérant et le poëte : il employa les intervalles de loisir que la guerre lui laissait à en chanter les événements ; et, faute de papier, il écrivit la première partie de son poëme sur de petits morceaux de cuir, qu'il eu ensuite bien de la peine à arranger. Le poëme s'appelle *Araucana*, du nom de la contrée.

Il commence par une description géographique du Chili, et par la peinture des mœurs et des coutumes des habitants. Ce commencement, qui serait insupportable dans tout autre poëme, est ici nécessaire, et ne déplaît pas dans un sujet où la scène est par-delà l'autre tropique, et où les héros sont des sauvages, qui nous auraient été toujours inconnus s'il ne les avait pas conquis et célébrés. Le sujet, qui était neuf, a fait naître des pensées neuves. J'en présenterai une au lecteur pour échantillon, comme une étincelle du beau feu qui animait quelquefois l'auteur.

« Les Araucaniens, dit-il, furent bien étonnés de « voir des créatures pareilles à des hommes portant « du feu dans leurs mains, et montés sur des monstres « qui combattaient sous eux ; ils les prirent d'abord « pour des dieux descendus du ciel, armés du tonnerre, « et suivis de la destruction ; et alors ils se soumirent, « quoique avec peine : mais dans la suite, s'étant fa- « miliarisés avec leurs conquérants, ils connurent « leurs passions et leurs vices, et jugèrent que c'é-

« taient des hommes: alors, honteux d'avoir succombé « sous des mortels semblables à eux, ils jurèrent de « laver leur erreur dans le sang de ceux qui l'avaient « produite, et d'exercer sur eux une vengeance exem- « plaire, terrible, et mémorable. »

Il est à propos de faire connaître ici un endroit du deuxième chant, dont le sujet ressemble beaucoup au commencement de *l'Iliade*, et qui, ayant été traité d'une manière différente, mérite d'être mis sous les yeux des lecteurs qui jugent sans partialité. La première action de *l'Araucana* est une querelle qui naît entre les chefs des Barbares, comme, dans Homère, entre Achille et Agamemnon. La dispute n'arrive pas au sujet d'une captive; il s'agit du commandement de l'armée. Chacun de ces généraux sauvages vante son mérite et ses exploits; enfin la dispute s'échauffe tellement, qu'ils sont près d'en venir aux mains: alors un des caciques, nommé Colocolo, aussi vieux que Nestor, mais moins favorablement prévenu en sa faveur que le héros grec, fait la harangue suivante:

« Caciques, illustres défenseurs de la patrie, le « desir ambitieux de commander n'est point ce qui « m'engage à vous parler. Je ne me plains pas que « vous disputiez avec tant de chaleur un honneur qui « peut-être serait dû à ma vieillesse, et qui orncrait « mon déclin : c'est ma tendresse pour vous, c'est « l'amour que je dois à ma patrie qui me sollicite à « vous demander attention pour ma faible voix. Hélas! « comment pouvons-nous avoir assez bonne opinion « de nous-mêmes pour prétendre à quelque grandeur, « et pour ambitionner des titres fastueux, nous qui

« avons été les malheureux sujets et les esclaves des « Espagnols? Votre colère, caciques, votre fureur, « ne devraient-elles pas s'exercer plutôt contre nos ty- « rans? Pourquoi tournez-vous contre vous-mêmes « ces armes qui pourraient exterminer vos ennemis et « venger notre patrie? Ah! si vous voulez périr, « cherchez une mort qui vous procure de la gloire : « d'une main brisez un joug honteux, et de l'autre « attaquez les Espagnols, et ne répandez pas dans une « querelle stérile les précieux restes d'un sang que les « dieux vous ont laissé pour vous venger. J'applaudis, « je l'avoue, à la fière émulation de vos courages : ce « même orgueil que je condamne augmente l'espoir « que je conçois. Mais que votre valeur aveugle ne « combatte pas contre elle-même, et ne se serve pas de « ses propres forces pour détruire le pays qu'elle doit « défendre. Si vous êtes résolus de ne point cesser vos « querelles, trempez vos glaives dans mon sang glacé. « J'ai vécu trop long-temps : heureux qui meurt sans « voir ses compatriotes malheureux, et malheureux « par leur faute! Écoutez donc ce que j'ose vous pro- « poser : votre valeur, ô caciques! est égale; vous « êtes tous également illustres par votre naissance, « par votre pouvoir, par vos richesses, par vos ex- « ploits; vos ames sont également dignes de com- « mander, également capables de subjuguer l'univers; « ce sont ces présents célestes qui causent vos que- « relles. Vous manquez de chef, et chacun de vous « mérite de l'être; ainsi puisqu'il n'y a aucune diffé- « rence entre vos courages, que la force du corps « décide ce que l'égalité de vos vertus n'aurait jamais

« décidé, etc. » Le vieillard propose alors un exercice digne d'une nation barbare, de porter une grosse poutre, et de déférer à qui en soutiendrait le poids plus long-temps l'honneur du commandement.

Comme la meilleure manière de perfectionner notre goût est de comparer ensemble des choses de même nature, opposez le discours de Nestor à celui de Colocolo; et, renonçant à cette adoration que nos esprits, justement préoccupés, rendent au grand nom d'Homère, pesez les deux harangues dans la balance de l'équité et de la raison.

Après qu'Achille, instruit et inspiré par Minerve, déesse de la sagesse, a donné à Agamemnon les noms d'ivrogne et de chien, le sage Nestor se lève pour adoucir les esprits irrités de ces deux héros, et parle ainsi[1] : « Quelle satisfaction sera-ce aux Troyens lors-« qu'ils entendront parler de vos discordes? Votre « jeunesse doit respecter mes années, et se soumettre « à mes conseils. J'ai vu autrefois des héros supérieurs « à vous. Non, mes yeux ne verront jamais des hom-« mes semblables à l'invincible Pirithoüs, au brave « Céneus, au divin Thésée, etc... J'ai été à la guerre « avec eux, et, quoique je fusse jeune, mon éloquence « persuasive avait du pouvoir sur leurs esprits; ils « écoutaient Nestor : jeunes guerriers, écoutez donc « les avis que vous donne ma vieillesse. Atride, vous « ne devez pas garder l'esclave d'Achille : fils de Thé-« tis, vous ne devez pas traiter avec hauteur le chef « de l'armée. Achille est le plus grand, le plus cou-« rageux des guerriers; Agamemnon est le plus grand

[1] *Iliade*, livre I, vers 254.

« des rois, etc. » Sa harangue fut infructueuse; Agamemnon loua son éloquence, et méprisa son conseil.

Considérez, d'un côté, l'adresse avec laquelle le barbare Colocolo s'insinue dans l'esprit des caciques, la douceur respectable avec laquelle il calme leur animosité, la tendresse majestueuse de ses paroles, combien l'amour du pays l'anime, combien les sentiments de la vraie gloire pénètrent son cœur; avec quelle prudence il loue leur courage en réprimant leur fureur; avec quel art il ne donne la supériorité à aucun: c'est un censeur, un panégyriste adroit; aussi tous se soumettent à ses raisons, confessant la force de son éloquence, non par de vaines louanges, mais par une prompte obéissance. Qu'on juge, d'un autre côté, si Nestor est si sage de parler tant de sa sagesse; si c'est un moyen sûr de s'attirer l'attention des princes grecs, que de les rabaisser et de les mettre au-dessous de leurs aïeux; si toute l'assemblée peut entendre dire avec plaisir à Nestor qu'Achille est le plus courageux des chefs qui sont là présents. Après avoir comparé le babil présomptueux et impoli de Nestor avec le discours modeste et mesuré de Colocolo, l'odieuse différence qu'il met entre le rang d'Agamemnon et le mérite d'Achille, avec cette portion égale de grandeur et de courage attribuée avec art à tous les caciques, que le lecteur prononce[1]; et s'il y a un

[1] M. Dugas-Montbel remarque qu'on ne peut prononcer en connaissance de cause sur le texte donné par Voltaire, *qui, après avoir donné une traduction élégante et soignée du discours de Colocolo, mutile impitoyablement celui de Nestor, et en supprime les plus beaux traits;* voyez les *Observations sur l'Iliade d'Homère, par Dugas-Montbel*, t. I, p. 35-39. B.

général dans le monde qui souffre volontiers qu'on lui préfère son inférieur pour le courage; s'il y a une assemblée qui puisse supporter sans s'émouvoir un harangueur qui, leur parlant avec mépris, vante leurs prédécesseurs à leurs dépens, alors Homère pourra être préféré à Alonzo dans ce cas particulier.

Il est vrai que si Alonzo est dans un seul endroit supérieur à Homère, il est dans tout le reste au-dessous du moindre des poëtes : on est étonné de le voir tomber si bas, après avoir pris un vol si haut. Il y a sans doute beaucoup de feu dans ses batailles, mais nulle invention, nul plan, point de variété dans les descriptions, point d'unité dans le dessein. Ce poëme est plus sauvage que les nations qui en font le sujet. Vers la fin de l'ouvrage, l'auteur, qui est un des premiers héros du poëme, fait pendant la nuit une longue et ennuyeuse marche, suivi de quelques soldats; et, pour passer le temps, il fait naître entre eux une dispute au sujet de Virgile, et principalement sur l'épisode de *Didon*. Alonzo saisit cette occasion pour entretenir ses soldats de la mort de Didon, telle qu'elle est rapportée par les anciens historiens; et, afin de mieux donner le démenti à Virgile, et de restituer à la reine de Carthage sa réputation, il s'amuse à en discourir pendant deux chants entiers.

Ce n'est pas d'ailleurs un défaut médiocre de son poëme d'être composé de trente-six chants très longs. On peut supposer avec raison qu'un auteur qui ne sait ou qui ne peut s'arrêter n'est pas propre à fournir une telle carrière.

Un si grand nombre de défauts n'a pas empêché

le célèbre Michel Cervantes de dire que *l'Araucana* peut être comparé avec les meilleurs poëmes d'Italie. L'amour aveugle de la patrie a sans doute dicté ce faux jugement à l'auteur espagnol. Le véritable et solide amour de la patrie consiste à lui faire du bien, et à contribuer à sa liberté autant qu'il nous est possible; mais disputer seulement sur les auteurs de notre nation, nous vanter d'avoir parmi nous de meilleurs poëtes que nos voisins, c'est plutôt sot amour de nous-mêmes qu'amour de notre pays.

CHAPITRE IX.

MILTON[1].

On trouvera ici, touchant Milton, quelques particularités omises dans l'abrégé de sa Vie qui est au-devant de la traduction française de son *Paradis perdu*[2]. Il n'est pas étonnant qu'ayant recherché avec soin en Angleterre tout ce qui regarde ce grand homme, j'aie découvert des circonstances de sa vie que le public ignore.

Milton, voyageant en Italie dans sa jeunesse, vit représenter à Milan une comédie intitulée *Adam, ou*

[1] Voyez aussi, tome XXIX, pages 167-186, le long article que Voltaire, en 1771, consacra, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, à Milton. B.

[2] La traduction du *Paradis perdu*, par Dupré de Saint-Maur, ne parut qu'en 1729 (voyez tome XXIX, page 180). Le premier alinéa du chapitre sur Milton est de 1733. B.

le Péché originel, écrite par un certain Andreino [1], et dédiée à Marie de Médicis, reine de France. Le sujet de cette comédie était la chute de l'homme. Les acteurs étaient Dieu le père, les diables, les anges, Adam, Ève, le serpent, la Mort, et les sept Péchés mortels. Ce sujet, digne du génie absurde du théâtre de ce temps-là, était écrit d'une manière qui répondait au dessein.

La scène s'ouvre par un chœur d'anges, et Michel parle ainsi au nom de ses confrères : « Que l'arc-en-« ciel soit l'archet du violon du firmament; que les « sept planètes soient les sept notes de notre musique; « que le Temps batte exactement la mesure; que les « vents jouent de l'orgue, etc. » Toute la pièce est dans ce goût. J'avertis seulement les Français qui en riront que notre théâtre ne valait guère mieux alors; que *la Mort de saint Jean-Baptiste*, et cent autres pièces, sont écrites dans ce style; mais que nous n'avions ni *Pastor fido* ni *Aminte*.

Milton, qui assista à cette représentation, découvrit, à travers l'absurdité de l'ouvrage, la sublimité cachée du sujet. Il y a souvent, dans des choses où tout paraît ridicule au vulgaire, un coin de grandeur qui ne se fait apercevoir qu'aux hommes de génie. Les sept Péchés mortels dansant avec le diable sont assurément le comble de l'extravagance et de la sottise; mais l'univers rendu malheureux par la

[1] Ginguené (*Biographie universelle*, II, 138) dit que c'est faire trop d'honneur à l'ouvrage d'Audreino, que de prétendre que Milton y puisa l'idée de son poème; Johnson, dans sa *Vie de Milton*, regarde comme une *histoire bizarre et dénuée de fondement* le récit de Voltaire. B.

faiblesse d'un homme, les bontés et les vengeances du Créateur, la source de nos malheurs et de nos crimes, sont des objets dignes du pinceau le plus hardi : il y a surtout dans ce sujet je ne sais quelle horreur ténébreuse, un sublime sombre et triste qui ne convient pas mal à l'imagination anglaise. Milton conçut le dessein de faire une tragédie de la farce d'Andreino : il en composa même un acte et demi. Ce fait m'a été assuré par des gens de lettres, qui le tenaient de sa fille, laquelle est morte lorsque j'étais à Londres.

La tragédie de Milton commençait par ce monologue de Satan, qu'on voit dans le quatrième chant de son poëme épique : c'est lorsque cet esprit de révolte, s'échappant du fond des enfers, découvre le soleil qui sortait des mains du Créateur :

Toi, sur qui mon tyran prodigue ses bienfaits [1],
Soleil, astre de feu, jour heureux que je hais,
Jour qui fais mon supplice, et dont mes yeux s'étonnent,
Toi qui sembles le dieu des cieux qui t'environnent,
Devant qui tout éclat disparaît et s'enfuit,
Qui fais pâlir le front des astres de la nuit ;
Image du Très-Haut qui régla ta carrière,
Hélas ! j'eusse autrefois éclipsé ta lumière ;
Sous la voûte des cieux, élevé plus que toi,
Le trône où tu t'assieds s'abaissait devant moi.
Je suis tombé, l'orgueil m'a plongé dans l'abîme [2].

Dans le temps qu'il travaillait à cette tragédie, la sphère de ses idées s'élargissait à mesure qu'il pensait. Son plan devint immense sous sa plume ; et enfin, au

[1] *Paradis perdu*, liv. IV, v. 32.

[2] Voltaire ajouta, en 1771, onze vers à ceux qu'on lit ici ; voy. t. XXIX, p. 181-182. B.

lieu d'une tragédie, qui, après tout, n'eût été que bizarre et non intéressante, il imagina un poëme épique, espèce d'ouvrage dans lequel les hommes sont convenus d'approuver souvent le bizarre sous le nom du merveilleux.

Les guerres civiles d'Angleterre ôtèrent long-temps à Milton le loisir nécessaire pour l'exécution d'un si grand dessein. Il était né avec une passion extrême pour la liberté : ce sentiment l'empêcha toujours de prendre parti pour aucune des sectes qui avaient la fureur de dominer dans sa patrie ; il ne voulut fléchir sous le joug d'aucune opinion humaine ; et il n'y eut point d'Église qui pût se vanter de compter Milton pour un de ses membres. Mais il ne garda point cette neutralité dans les guerres civiles du roi et du parlement : il fut un des plus ardents ennemis de l'infortuné roi Charles Ier : il entra même assez avant dans la faveur de Cromwell ; et, par une fatalité qui n'est que trop commune, ce zélé républicain fut le serviteur d'un tyran. Il fut secrétaire d'Olivier Cromwell, de Richard Cromwell, et du parlement, qui dura jusqu'au temps de la restauration. Les Anglais employèrent sa plume pour justifier la mort de leur roi, et pour répondre au livre que Charles II avait fait écrire par Saumaise[1] au sujet de cet événement tragique. Jamais cause ne fut plus belle, et ne fut si mal plaidée de part et d'autre. Saumaise défendit en pédant le parti d'un roi mort sur l'échafaud, d'une famille

[1] Le livre de Saumaise intitulé *Defensio regia*, imprimé en 1649, réimprimé en 1651, fut réfuté par l'ouvrage de Milton ayant pour titre *Defensio pro populo anglicano*, 1651, in-folio. B.

royale errante dans l'Europe, et de tous les rois même de l'Europe, intéressés dans cette querelle. Milton soutint en mauvais déclamateur la cause d'un peuple victorieux, qui se vantait d'avoir jugé son prince selon les lois. La mémoire de cette révolution étrange ne périra jamais chez les hommes, et les livres de Saumaise et de Milton sont déjà ensevelis dans l'oubli. Milton, que les Anglais regardent aujourd'hui comme un poëte divin, était un très mauvais écrivain en prose.

Il avait cinquante-deux ans lorsque la famille royale fut rétablie. Il fut compris dans l'amnistie que Charles II donna aux ennemis de son père; mais il fut déclaré, par l'acte même d'amnistie, incapable de posséder aucune charge dans le royaume. Ce fut alors qu'il commença son poëme épique, à l'âge où Virgile avait fini le sien. A peine avait-il mis la main à cet ouvrage, qu'il fut privé de la vue. Il se trouva pauvre, abandonné, et aveugle, et ne fut point découragé. Il employa neuf années à composer *le Paradis perdu*. Il avait alors très peu de réputation; les beaux-esprits de la cour de Charles II ou ne le connaissaient pas, ou n'avaient pour lui aucune estime. Il n'est pas étonnant qu'un ancien secrétaire de Cromwell, vieilli dans la retraite, aveugle, et sans bien, fût ignoré ou méprisé dans une cour qui avait fait succéder à l'austérité du gouvernement du Protecteur toute la galanterie de la cour de Louis XIV, et dans laquelle on ne goûtait que les poésies efféminées, la mollesse de Waller, les satires du comte de Rochester, et l'esprit de Cowley.

Une preuve indubitable qu'il avait très peu de réputation, c'est qu'il eut beaucoup de peine à trouver un libraire qui voulût imprimer son *Paradis perdu*: le titre seul révoltait, et tout ce qui avait quelque rapport à la religion était alors hors de mode. Enfin Thompson[1] lui donna trente pistoles de cet ouvrage, qui a valu depuis plus de cent mille écus aux héritiers de ce Thompson. Encore ce libraire avait-il si peur de faire un mauvais marché, qu'il stipula que la moitié de ces trente pistoles ne serait payable qu'en cas qu'on fît une seconde édition du poëme, édition que Milton n'eut jamais la consolation de voir. Il resta pauvre et sans gloire: son nom doit augmenter la liste des grands génies persécutés de la fortune.

Le Paradis perdu fut donc négligé[2] à Londres, et Milton mourut sans se douter qu'il aurait un jour de la réputation. Ce fut le lord Somers et le docteur At-

[1] Milton, le 26 avril 1667, vendit son manuscrit à Samuel Simmons pour cinq livres sterling payées comptant, avec promesse du libraire d'en payer cinq de plus quand il aurait vendu plus de treize cents exemplaires de la première édition, cinq autres après la vente d'un même nombre de la seconde, et enfin cinq après un pareil débit lors de la troisième. Il n'avait paru que deux éditions quand Milton mourut le 10 novembre 1674 (vieux style), n'ayant ainsi reçu que quinze livres sterling. Sa veuve, en 1680, vendit tous ses droits moyennant huit livres sterling à S. Simmons. Celui-ci transporta, moyennant vingt-cinq livres sterling, tous ses droits à Brabazon Aylmer, qui les vendit à Jacob Tonson, une moitié le 17 avril 1683, et l'autre moitié le 24 mars 1690, moyennant une somme plus considérable. Voyez les *Vies de Milton et d'Addison*, par S. Johnson (traduit par Boulard), in-18, tome I, pages 100-101. B.

[2] Johnson observe que les livres ne se vendaient pas du temps de Milton comme aujourd'hui. La lecture n'était pas alors l'amusement général.... Dans l'espace de quarante-un ans, depuis 1623 jusqu'à 1664, l'Angleterre se contenta de deux éditions des Œuvres de Shakespeare, qui probablement ne formaient pas ensemble mille exemplaires. B.

terbury, depuis évêque de Rochester, qui voulurent enfin que l'Angleterre eût un poëme épique. Ils engagèrent les héritiers de Thompson à faire une belle édition du *Paradis perdu*. Leur suffrage en entraîna plusieurs : depuis, le célèbre M. Addison écrivit en forme, pour prouver que ce poëme égalait ceux de Virgile et d'Homère. Les Anglais commencèrent à se le persuader, et la réputation de Milton fut fixée.

Il peut avoir imité plusieurs morceaux du grand nombre de poëmes latins faits de tout temps sur ce sujet, l'*Adamus exul* de Grotius, un nommé Mazen ou Mazenius [1], et beaucoup d'autres, tous inconnus au commun des lecteurs. Il a pu prendre dans le Tasse la description de l'enfer, le caractère de Satan, le conseil des démons : imiter ainsi, ce n'est point être plagiaire, c'est lutter, comme dit Boileau, contre son original ; c'est enrichir sa langue des beautés des langues étrangères ; c'est nourrir son génie et l'accroître du génie des autres ; c'est ressembler à Virgile, qui imita Homère. Sans doute Milton a jouté contre le Tasse avec des armes inégales ; la langue anglaise ne pouvait rendre l'harmonie des vers italiens,

> Chiama gli abitator dell' ombre eterne [2]
> Il rauco suon della tartarea tromba;
> Treman le spaziose aire caverne,
> E l'aer cieco a quel romor rimbomba, etc...

Cependant Milton a trouvé l'art d'imiter heureusement tous ces beaux morceaux. Il est vrai que ce qui

[1] Voltaire a reparlé, en 1771, *Du reproche de plagiat fait à Milton ;* voyez tome XXIX, page 182. B.

[2] Le Tasse, chant IV, stance 3.

n'est qu'un épisode dans le Tasse est le sujet même dans Milton; il est encore vrai que sans la peinture des amours d'Adam et d'Ève, comme sans l'amour de Renaud et d'Armide, les diables de Milton et du Tasse n'auraient pas eu un grand succès. Le judicieux Despréaux, qui a presque toujours eu raison, excepté contre Quinault, a dit à tous les poëtes:

> Et quel objet enfin à présenter aux yeux [1]
> Que le diable toujours hurlant contre les cieux!

Je crois qu'il y a deux causes du succès que *le Paradis perdu* aura toujours: la première, c'est l'intérêt qu'on prend à deux créatures innocentes et fortunées qu'un être puissant et jaloux rend par sa séduction coupables et malheureuses; la seconde est la beauté des détails.

Les Français riaient encore quand on leur disait que l'Angleterre avait un poëme épique, dont le sujet était le diable combattant contre Dieu, et un serpent qui persuade à une femme de manger une pomme: ils ne croyaient pas qu'on pût faire sur ce sujet autre chose que des vaudevilles. Je fus le premier qui fis connaître aux Français quelques morceaux de Milton et de Shakespeare. M. Dupré de Saint-Maur donna une traduction en prose française de ce poëme singulier. On fut étonné de trouver, dans un sujet qui paraît si stérile, une si grande fertilité d'imagination; on admira les traits majestueux avec lesquels il ose peindre Dieu, et le caractère encore plus brillant qu'il donne au diable; on lut avec beaucoup de plaisir

[1] Boileau, *Art poétique*, chant III.

la description du jardin d'Éden, et des amours innocents d'Adam et d'Ève. En effet, il est à remarquer que dans tous les autres poëmes l'amour est regardé comme une faiblesse; dans Milton seul il est une vertu. Le poëte a su lever d'une main chaste le voile qui couvre ailleurs les plaisirs de cette passion; il transporte le lecteur dans le jardin de délices; il semble lui faire goûter les voluptés pures dont Adam et Ève sont remplis : il ne s'élève pas au-dessus de la nature humaine, mais au-dessus de la nature humaine corrompue; et comme il n'y a point d'exemple d'un pareil amour, il n'y en a point d'une pareille poésie.

Mais tous les critiques judicieux, dont la France est pleine, se réunirent à trouver que le diable parle trop souvent et trop long-temps de la même chose. En admirant plusieurs idées sublimes, ils jugèrent qu'il y en a plusieurs d'outrées, et que l'auteur n'a rendu que puériles en s'efforçant de les faire grandes. Ils condamnèrent unanimement cette futilité avec laquelle Satan fait bâtir une salle d'ordre dorique au milieu de l'enfer, avec des colonnes d'airain et de beaux chapiteaux d'or, pour haranguer les diables, auxquels il venait de parler tout aussi bien en plein air. Pour comble de ridicule, les grands diables, qui auraient occupé trop de place dans ce parlement d'enfer, se transforment en pygmées, afin que tout le monde puisse se trouver à l'aise au conseil.

Après la tenue des états infernaux, Satan s'apprête à sortir de l'abîme; il trouve la Mort à la porte,

qui veut se battre contre lui. Ils étaient prêts à en venir aux mains, quand le Péché, monstre féminin, à qui des dragons sortent du ventre, court au-devant de ces deux champions. « Arrête, ô mon père! « dit-il au diable : arrête, ô mon fils! dit-il à la Mort. « Et qui es-tu donc, répond le diable, toi qui m'ap- « pelles ton père? Je suis le Péché, réplique ce « monstre; tu accouchas de moi dans le ciel; je « sortis de ta tête par le côté gauche; tu devins bien- « tôt amoureux de moi; nous couchâmes ensemble; « j'entraînai beaucoup de chérubins dans ta révolte; « j'étais grosse quand la bataille se donna dans le « ciel; nous fûmes précipités ensemble. J'accouchai « dans l'enfer, et ce fut ce monstre que tu vois dont « je fus père : il est ton fils et le mien. A peine fut-il « né, qu'il viola sa mère, et qu'il me fit tous ces « enfants que tu vois, qui sortent à tous moments « de mes entrailles, qui y rentrent, et qui les dé- « chirent. »

Après cette dégoûtante et abominable histoire, le Péché ouvre à Satan les portes de l'enfer; il laisse les diables sur le bord du Phlégéton, du Styx, et du Léthé : les uns jouent de la harpe, les autres courent la bague; quelques uns disputent sur la grace et sur la prédestination. Cependant Satan voyage dans les espaces imaginaires : il tombe dans le vide, et il tomberait encore si une nuée ne l'avait repoussé en haut. Il arrive dans le pays du chaos; il traverse le paradis des fous, *the paradise of fools* (c'est l'un des endroits qui ne sont point traduits en français); il

trouve dans ce paradis les indulgences, les *Agnus Dei*, les chapelets, les capuchons, et les scapulaires des moines.

Voilà des imaginations dont tout lecteur sensé a été révolté; et il faut que le poëme soit bien beau d'ailleurs pour qu'on ait pu le lire, malgré l'ennui que doit causer cet amas de folies désagréables.

La guerre entre les bons et les mauvais anges a paru aussi aux connaisseurs un épisode où le sublime est trop noyé dans l'extravagant. Le merveilleux même doit être sage; il faut qu'il conserve un air de vraisemblance, et qu'il soit traité avec goût. Les critiques les plus judicieux n'ont trouvé dans cet endroit ni goût, ni vraisemblance, ni raison : ils ont regardé comme une grande faute contre le goût la peine que prend Milton de peindre le caractère de Raphaël, de Michel, d'Abdiel, d'Uriel, de Moloch, de Nisroth, d'Astaroth, tous êtres imaginaires dont le lecteur ne peut se former aucune idée, et auxquels on ne peut prendre aucun intérêt. Homère, en parlant de ses dieux, les caractérisait par leurs attributs que l'on connaissait; mais un lecteur chrétien a envie de rire quand on veut lui faire connaître à fond Nisroth, Moloch, et Abdiel. On a reproché à Homère de longues et inutiles harangues, et surtout les plaisanteries de ses héros : comment souffrir dans Milton les harangues et les railleries des anges et des diables pendant la bataille qui se donne dans le ciel? Ces mêmes critiques ont jugé que Milton péchait contre le vraisemblable, d'avoir placé du canon dans l'armée de Satan, et d'avoir armé d'épées tous ces esprits,

qui ne pouvaient se blesser; car il arrive que, lorsque je ne sais quel ange a coupé en deux je ne sais quel diable, les deux parties du diable se réunissent dans le moment.

Ils ont trouvé que Milton choquait évidemment la raison par une contradiction inexcusable, lorsque Dieu le père envoie ses fidèles anges combattre, réduire, et punir les rebelles. « Allez, dit Dieu à Mi-« chel et à Gabriel; poursuivez mes ennemis jus-« qu'aux extrémités du ciel; précipitez-les, loin de « Dieu et de leur bonheur, dans le Tartare, qui ouvre « déjà son brûlant chaos pour les engloutir. » Comment se peut-il qu'après un ordre si positif la victoire reste indécise? et pourquoi Dieu donne-t-il un ordre inutile? il parle, et n'est point obéi; il veut vaincre, et on lui résiste : il manque à-la-fois de prévoyance et de pouvoir. Il ne devait point ordonner à ses anges de faire ce que son fils unique seul devait faire.

C'est ce grand nombre de fautes grossières qui fit sans doute dire à Dryden, dans sa préface sur *l'Énéide*, que Milton ne vaut guère mieux que notre Chapelain et notre Lemoyne; mais aussi ce sont les beautés admirables de Milton qui ont fait dire à ce même Dryden que la nature l'avait formé de l'ame d'Homère et de celle de Virgile. Ce n'est pas la première fois qu'on a porté du même ouvrage des jugements contradictoires : quand on arrive à Versailles du côté de la cour, on voit un vilain petit bâtiment écrasé avec sept croisées de face, accompagné de tout ce que l'on a pu imaginer de plus mauvais goût; quand on le regarde du côté des jardins, on voit un

palais immense, dont les beautés peuvent racheter les défauts.

Lorsque j'étais à Londres, j'osai composer en anglais un petit *Essai*[a] *sur la poésie épique*, dans lequel je pris la liberté de dire que nos bons juges français ne manqueraient pas de relever toutes les fautes dont je viens de parler. Ce que j'avais prévu est arrivé, et la plupart des critiques de ce pays-ci ont jugé, autant qu'on le peut faire sur une traduction, que *le Paradis perdu* est un ouvrage plus singulier que naturel, plus plein d'imagination que de graces, et de hardiesse que de choix, dont le sujet est tout idéal, et qui semble n'être pas fait pour l'homme.

CONCLUSION.

Nous n'avions point de poëme épique en France, et je ne sais même si nous en avons aujourd'hui. *La Henriade*, à la vérité, a été imprimée souvent; mais il y aurait trop de présomption à regarder ce poëme comme un ouvrage qui doit passer à la postérité, et effacer la honte qu'on a reprochée si long-temps à la France de n'avoir pu produire un poëme épique. C'est au temps seul à confirmer la réputation des grands ouvrages. Les artistes ne sont bien jugés que quand ils ne sont plus.

Il est honteux pour nous, à la vérité, que les

[a] C'est en partie celui-ci même, qui, en plusieurs endroits, est une traduction littérale de l'ouvrage anglais (1756).

étrangers se vantent d'avoir des poëmes épiques, et que nous, qui avons réussi en tant de genres, nous soyons forcés d'avouer, sur ce point, notre stérilité et notre faiblesse. L'Europe a cru les Français incapables de l'épopée; mais il y a un peu d'injustice à juger la France sur les Chapelain, les Lemoyne, les Desmarets, les Cassaigne, et les Scudéri. Si un écrivain, célèbre d'ailleurs, avait échoué dans cette entreprise; si un Corneille, un Despréaux, un Racine avaient fait de mauvais poëmes épiques, on aurait raison de croire l'esprit français incapable de cet ouvrage: mais aucun de nos grands hommes n'a travaillé dans ce genre; il n'y a eu que les plus faibles qui aient osé porter ce fardeau, et ils ont succombé. En effet, de tous ceux qui ont fait des poëmes épiques, il n'y en a aucun qui soit connu par quelque autre écrit un peu estimé. La comédie des *Visionnaires* de Desmarets est le seul ouvrage d'un poëte épique qui ait eu, en son temps, quelque réputation; mais c'était avant que Molière eût fait goûter la bonne comédie. *Les Visionnaires* de Desmarets étaient réellement une très mauvaise pièce, aussi bien que la *Mariamne* de Tristan, et *l'Amour tyrannique* de Scudéri, qui ne devaient leur réputation passagère qu'au mauvais goût du siècle.

Quelques uns ont voulu réparer notre disette en donnant au *Télémaque* le titre de poëme épique; mais rien ne prouve mieux la pauvreté que de se vanter d'un bien qu'on n'a pas: on confond toutes les idées, on transpose les limites des arts, quand on donne le nom de poëme à la prose. Le *Télémaque*

est un roman[1] moral, écrit, à la vérité, dans le style dont on aurait dû se servir pour traduire Homère en prose; mais l'illustre auteur du *Télémaque* avait trop de goût, était trop savant et trop juste pour appeler son roman du nom de poëme. J'ose dire plus, c'est que si cet ouvrage était écrit en vers français, je dis même en beaux vers, il deviendrait un poëme ennuyeux, par la raison qu'il est plein de détails que nous ne souffrons point dans notre poésie, et que de longs discours politiques et économiques ne plairaient assurément pas en vers français. Quiconque connaîtra bien le goût de notre nation sentira qu'il serait ridicule d'exprimer en vers[2], « qu'il faut distinguer les citoyens en sept classes : habiller la première de blanc avec une frange d'or, lui donner un anneau et une médaille; habiller la seconde de bleu, avec un anneau et point de médaille; la troisième de vert, avec une médaille, sans anneau et sans frange, etc.; et enfin donner aux esclaves des habits gris brun. » Il ne conviendrait pas davantage de dire, « qu'il faut qu'une maison soit tournée à un aspect sain, que les logements en soient dégagés, que l'ordre et la propreté s'y conservent, que l'entretien soit de peu de dépense, que chaque maison un peu considérable ait un salon et un petit péristyle, avec de petites chambres pour les hommes libres. » En un mot, tous les détails dans lesquels Mentor daigne entrer seraient

[1] Cette expression donna naissance à l'*Apologie du Télémaque*, dont je parle dans le dernier alinéa de ma Préface, page 400. B.

[2] Livre XII.

aussi indignes d'un poëme épique qu'ils le sont d'un ministre d'état.

On a encore accusé long-temps notre langue de n'être pas assez sublime pour la poésie épique. Il est vrai que chaque langue a son génie, formé en partie par le génie même du peuple qui la parle, et en partie par la construction de ses phrases, par la longueur ou la briéveté de ses mots, etc. Il est vrai que le latin et le grec étaient des langues plus poétiques et plus harmonieuses que celles de l'Europe moderne; mais, sans entrer dans un plus long détail, il est aisé de finir cette dispute en deux mots. Il est certain que notre langue est plus forte que l'italienne, et plus douce que l'anglaise. Les Anglais et les Italiens ont des poëmes épiques: il est donc clair que, si nous n'en avions pas, ce ne serait pas la faute de la langue française.

On s'en est aussi pris à la gêne de la rime, et avec encore moins de raison. *La Jérusalem* et le *Roland furieux* sont rimés, sont beaucoup plus longs que *l'Énéide*, et ont de plus l'uniformité des stances; et non seulement tous les vers, mais presque tous les mots finissent par une de ces voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*: cependant on lit ces poëmes sans dégoût, et le plaisir qu'ils font empêche qu'on ne sente la monotonie qu'on leur reproche [1].

Il faut avouer qu'il est plus difficile à un Français qu'à un autre de faire un poëme épique; mais ce n'est ni à cause de la rime, ni à cause de la séche-

[1] Voyez tome XXIX, page 157; et XXXII, 144. B.

resse de notre langue. Oserai-je le dire? c'est que de toutes les nations polies, la nôtre est la moins poétique. Les ouvrages en vers qui sont le plus à la mode en France sont les pièces de théâtre : ces pièces doivent être écrites dans un style naturel, qui approche assez de celui de la conversation. Despréaux n'a jamais traité que des sujets didactiques, qui demandent de la simplicité : on sait que l'exactitude et l'élégance font le mérite de ses vers, comme de ceux de Racine; et lorsque Despréaux a voulu s'élever dans une ode, il n'a plus été Despréaux.

Ces exemples ont en partie accoutumé la poésie française à une marche trop uniforme; l'esprit géométrique, qui de nos jours s'est emparé des belles-lettres, a encore été un nouveau frein pour la poésie. Notre nation, regardée comme si légère par des étrangers qui ne jugent de nous que par nos petits-maîtres, est de toutes les nations la plus sage, la plume à la main. La méthode est la qualité dominante de nos écrivains. On cherche le vrai en tout; on préfère l'histoire au roman; les *Cyrus*, les *Clélie*, et les *Astrée*, ne sont aujourd'hui lus de personne. Si quelques romans nouveaux paraissent encore, et s'ils font pour un temps l'amusement de la jeunesse frivole, les vrais gens de lettres les méprisent. Insensiblement il s'est formé un goût général qui donne assez l'exclusion aux imaginations de l'épopée; on se moquerait également d'un auteur qui emploierait les dieux du paganisme, et de celui qui se servirait de nos saints : Vénus et Junon doivent rester dans les

anciens poëmes grecs et latins; sainte Geneviève, saint Denys, saint Roch, et saint Christophe, ne doivent se trouver ailleurs que dans notre légende. Les cornes et les queues des diables ne sont tout au plus que des sujets de raillerie; on ne daigne pas même en plaisanter.

Les Italiens s'accommodent assez des saints, et les Anglais ont donné beaucoup de réputation au diable; mais bien des idées qui seraient sublimes pour eux ne nous paraîtraient qu'extravagantes. Je me souviens que lorsque je consultai, il y a plus de douze ans[1], sur ma *Henriade* feu M. de Malezieux, homme qui joignait une grande imagination à une littérature immense, il me dit : « Vous entreprenez un ouvrage « qui n'est pas fait pour notre nation; *les Français* « *n'ont pas la tête épique.* » Ce furent ses propres paroles; et il ajouta : « Quand vous écririez aussi « bien que MM. Racine et Despréaux, ce sera beau- « coup si on vous lit. »

C'est pour me conformer à ce génie sage et exact qui règne dans le siècle où je vis, que j'ai choisi un héros véritable au lieu d'un héros fabuleux; que j'ai décrit des guerres réelles, et non des batailles chimériques; que je n'ai employé aucune fiction qui ne soit une image sensible de la vérité. Quelque chose que je dise de plus sur cet ouvrage, je ne dirai rien que les critiques éclairés ne sachent; c'est à *la Henriade*

[1] Toute la *Conclusion* parut en 1733 telle qu'elle est aujourd'hui, mais bien différente de ce qu'était la fin de l'*Essai* dans la traduction par Desfoulaines. B.

seule à parler en sa défense[1], et au temps seul de désarmer l'envie.

[1] C'est ici qu'en 1733 et 1742 finissait l'ouvrage; dans les éditions de 1746, 1748, 1751, et 1752, on lit : « et le temps seul peut désarmer l'envie. » La version actuelle est de 1756. B.

FIN DE L'ESSAI SUR LA POÉSIE ÉPIQUE.

RÉPONSE

A LA CRITIQUE DE *LA HENRIADE*[1].

I. « Puisque l'illustre M. de Voltaire a fait con-
« naître son génie parmi nous comme en France. »

Je ne suis point illustre.

II. « Je ne suis pas un juge compétent de la poésie
« française. »

Pourquoi en parles-tu donc?

III. « On est bientôt rassasié de leurs grands vers
« rimés, qu'ils appellent *bien tournés*, mais qui man-
« quent presque tous de force et d'énergie. »

Cela n'est pas vrai. Corneille est plein de force et d'énergie.

IV. « Mais je prends la liberté de demander à M. de
« Voltaire pour quelle raison il a voulu choisir pour
« sujet d'un si beau poëme une si vilaine action, je

[1] Cet intitulé n'est pas de Voltaire.

A la suite de l'édition de *la Henriade*, La Haye, 1728, in-12, on avait imprimé une *Critique de la Henriade*. C'est en marge d'un exemplaire de ce volume que Voltaire avait écrit ses réponses. Cet exemplaire appartenait, en 1826, à M. F. Fremeaux, libraire de Reims, qui fit réimprimer, à Paris, le volume de 1728, en y ajoutant en marge de la *Critique* les notes marginales de Voltaire, jusqu'alors inédites, et qui ne pouvaient avoir de titre. J'ai dû leur en donner un en les produisant en forme d'ouvrage. C'est ce que j'avais déjà fait pour les *Notes de Voltaire sur les Remarques de La Mottraye*; voyez tome XXIV, page 360.

L'auteur de la *Critique de la Henriade* est un Anglais, ou du moins se donne pour tel dans les premières lignes de son écrit. Voyez ma préface en tête du présent volume. B.

« veux dire le changement de religion de Henri IV. »

Par la raison que le sujet est beau dans Paris.

V. « Y a-t-il, en vérité, une chose plus lâche et « plus indigne sur la terre que de changer de reli- « gion par intérêt? »

Ce n'est pas à moi à blâmer Henri IV.

VI. « Il (Henri IV) se fit protestant pour être chef « de parti;... il se fit papiste pour sauver sa vie à la « sainte journée de Barthélemi;... il redevint protes- « tant; et... il se fit papiste encore pour entrer dans « Paris. C'est cette dernière action que M. de Voltaire « a embellie avec toute la grandeur de son imagina- « tion. »

Je suis né catholique; si j'étais né mahométan, il faudrait bien que je louasse Mahomet.

VII. « Voilà M. de Voltaire qui, selon les principes « de sa secte, dans laquelle il a été nourri, fait le pa- « négyrique de Henri IV devenu catholique romain. »

Le critique est plagiaire; car j'ai employé cette pensée dans un de mes ouvrages.

VIII. « Cependant on ne veut pas souffrir son ou- « vrage en France, parcequ'il ne dit pas assez de mal « de ces *méchants huguenots*.

Je n'ai rien dit de tout cela.

IX. « Qu'on dise ce qu'on voudra; les Français « font peut-être la révérence aux étrangers mieux que « nous; mais nous les recevons mieux. »

Le docteur Burnet a été mieux reçu en France que moi en Angleterre.

X. « Oui, le crime sans doute est l'enfant de l'erreur,
« Oui, dans les différends où l'Europe se plonge,

« La trahison, le meurtre est le sceau du mensonge ;
« Mais la compassion, la générosité,
« La liberté surtout vient de la vérité.

« Ces vers ne sont pas si bons que ceux de M. de « Voltaire [1]. »

Il est vrai que ces vers sont mauvais.

XI. « ...Un vieillard catholique qui prédit deux « choses : l'une, que notre religion [2] sera bientôt dé« truite ; l'autre, que Henri IV se fera papiste dans « l'occasion. De ces deux prédictions, la première me « semble difficile à accomplir ; au contraire, il y a plus « d'apparence que le papisme sera à sa fin plus tôt « que le protestantisme. »

Je le souhaite de tout mon cœur ; et ni moi ni mon ouvrage ne s'y opposent.

XII. « Les poëtes sont comme les théologiens : « Dieu est leur machine. Il semble que ces deux pro« fessions aient pour but de nous tromper avec des « paroles. »

Je vous supplie de croire que je ne parle de religion qu'en vers.

XIII. « Le troisième chant n'est pas, je crois, si « poétique que le second ; mais il me paraît qu'il y a « plus d'art. »

Vous avez raison.

XIV. « Je suis fâché que la peinture qu'Élisabeth

[1] Les vers 5-12 du chant second :

Je ne décide point entre Genève et Rome, etc. B.

[2] On ne doit pas oublier que c'est un anglican qui parle. B.

« fait du pape Sixte ne soit pas si belle que celle que « fait le poëte, au chant IV, du même pape. »

Et moi aussi.

XV. « Allons! quelques touches de votre pinceau « sur cette infaillibilité. »

De tout mon cœur.

XVI. « Voici un chant digne d'attention : un bon « moine y assassine son roi. »

C'est l'infaillibilité, ou pour la souscription [1].

XVII. « ..... Il fait la même chose positivement « que Mutius Scévola. Mais il a, par-dessus Scévola, « l'avantage d'une révélation. Un ange de lumière lui « apparaît de la part de Dieu. »

Ne voyez-vous pas que cette apparition poétique ne figure autre chose que l'imagination égarée d'un moine?

XVIII. « Je ne saurais approuver l'opération magi- « que dans ce cinquième chant. M. de Voltaire s'est « déclaré ouvertement contre ces choses dans son *Es-* « *say on Epick poetry.* »

Avec votre permission, ce sortilége n'est point dans le goût de *la Jérusalem.* Il est représenté comme une folie superstitieuse, et non comme *le Piomage* du Tasse.

XIX. « Ma foi, Mornay est plus grand que Henri IV. »

Point du tout; le chapelain de milord Marlborough n'est-il pas plus grand que lui?

[1] Il est nécessaire de dire ici que l'auteur terminait la critique qui précède par ces mots : « Et je vous ferai une souscription pour ce seul en- « droit. » B.

XX. « La fin (du VIIe chant) est froide : il ne « parle que de la France. »

Je suis né Français. Pourquoi ne voulez-vous pas que je parle de la France?

XXI. « Je souhaiterais que M. de Voltaire eût fait « comme son ami Camoëns le Portugais, lequel, en sa « *Luziada*, ne s'arrête pas dans les limites du Por- « tugal, mais permet à sa muse de courir par toute « la terre, et parler de chaque nation. »

Je ne suis point si babillard.

XXII. « De plus, ce chant n'est ni assez varié, « ni ne fait partie du tout. »

Vous vous trompez.

XXIII. « Donnez-moi les deux bouts de ce chant « (le VIIIe), je vous quitte du milieu; ce qui pré- « cède et qui suit la bataille est admirable, mais la « bataille est froide. »

Volontiers; la critique n'est pas mauvaise.

XXIV. « La clémence de Henri IV tire des larmes; « mais saint Louis fait rire. Il s'en va trouver le bon « Dieu, pour le prier d'envoyer Henri IV à la messe. »

Saint Louis allait à la messe aussi bien que vos ancêtres.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Préface du nouvel Éditeur. Page j

LA HENRIADE, poëme. 1

Préface pour la Henriade, par M. de Marmontel. 3

Avant-propos sur la Henriade, par le roi de Prusse. 15

Traduction d'une Lettre de M. Antoine Cocchi, lecteur de Pise, à M. Rinuccini, secrétaire d'état de Florence, sur *la Henriade*. 25

Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondée la fable du poëme de *la Henriade*. 30

Idée de la Henriade. 37

Chant premier. Henri III, réuni avec Henri de Bourbon, roi de Navarre, contre la Ligue, ayant déjà commencé le blocus de Paris, envoie secrétement Henri de Bourbon demander du secours à Élisabeth, reine d'Angleterre. Le héros essuie une tempête. Il relâche dans une île, où un vieillard catholique lui prédit son changement de religion et son avénement au trône. Description de l'Angleterre et de son gouvernement. 45

Notes et Variantes du chant premier. 64

Chant second. Henri-le-Grand raconte à la reine Élisabeth l'histoire des malheurs de la France : il remonte à leur origine, et entre dans le détail des massacres de la Saint-Barthélemi. 75

Notes et Variantes du chant second. 101

Chant troisième. Le héros continue l'histoire des guerres civiles de France. Mort funeste de Charles IX. Règne de Henri III. Son caractère. Celui du fameux duc de Guise, connu sous le nom de *Balafré*. Bataille de Coutras. Meurtre du duc de Guise. Extrémités où Henri III est réduit. Mayenne est le chef de la Ligue. D'Aumale en est le héros. Réconciliation de Henri III et de Henri roi de Navarre. Secours que promet la reine Élisabeth. Sa réponse à Henri de Bourbon. 109

Notes et Variantes du chant troisième. 128

Chant quatrième. D'Aumale était près de se rendre maître du camp de Henri III, lorsque le héros, revenant d'Angleterre, combat les ligueurs, et fait changer la fortune.
La Discorde console Mayenne, et vole à Rome pour y chercher du secours. Description de Rome, où régnait alors Sixte-Quint. La Discorde y trouve la Politique; elle revient avec elle à Paris, soulève la Sorbonne, anime les Seize contre le parlement, et arme les moines. On livre à la main du bourreau des magistrats qui tenaient pour le parti des rois. Troubles et confusion horrible dans Paris. 135
Notes et Variantes du chant quatrième. 156

Chant cinquième. Les assiégés sont vivement pressés. La Discorde excite Jacques Clément à sortir de Paris pour assassiner le roi. Elle appelle du fond des enfers le démon du Fanatisme, qui conduit ce parricide. Sacrifice des ligueurs aux esprits infernaux. Henri III est assassiné. Sentiments de Henri IV. Il est reconnu roi par l'armée. 171
Notes et Variantes du chant cinquième. 189

Chant sixième. Après la mort de Henri III, les états de la Ligue s'assemblent dans Paris pour choisir un roi. Tandis qu'ils sont occupés de leurs délibérations, Henri IV livre un assaut à la ville; l'assemblée des états se sépare; ceux qui la composaient vont combattre sur les remparts; description de ce combat. Apparition de saint Louis à Henri IV. 195
Notes et Variantes du chant sixième. 211

Chant septième. Saint Louis transporte Henri IV en esprit au ciel et aux enfers, et lui fait voir, dans le palais des Destins, sa postérité, et les grands hommes que la France doit produire. 219
Notes et Variantes du chant septième. 241

Chant huitième. Le comte d'Egmont vient de la part du roi d'Espagne au secours de Mayenne et des ligueurs. Bataille d'Ivry, dans laquelle Mayenne est défait, et d'Egmont tué. Valeur et clémence de Henri-le-Grand. 261
Notes et Variantes du chant huitième. 285

Chant neuvième. Description du temple de l'Amour : la Discorde implore son pouvoir pour amollir le courage de Henri IV. Ce héros est retenu quelque temps auprès de madame d'Estrées, si célèbre sous le nom de la belle Gabrielle. Mornay l'arrache à son amour, et le roi retourne à son armée. 302
Notes et Variantes du chant neuvième. 315

Chant dixième. Retour du roi à son armée : il recommence le siége. Combat singulier du vicomte de Turenne et du chevalier d'Aumale. Famine horrible qui désole la ville. Le roi nourrit lui-même les habitants qu'il assiége. Le ciel récompense enfin ses vertus. La vérité vient l'éclairer. Paris lui ouvre ses portes, et la guerre est finie. 323
Notes et Variantes du chant dixième. 342

ESSAI SUR LES GUERRES CIVILES DE FRANCE. — Avertissement du nouvel Éditeur. 350
Essai sur les guerres civiles de France. 351
Dissertation sur la mort de Henri IV. 381
Extrait du procès criminel fait à Ravaillac. Du 19 mai 1610. 390
Extrait du procès-verbal de la question. Du 27 mai. 394

ESSAI SUR LA POÉSIE ÉPIQUE. — Préface du nouvel Éditeur. 397
Essai sur la poésie épique. — Chapitre premier. Des différents goûts des peuples. 401
Chap. II. Homère. 415
III. Virgile. 425
IV. Lucain. 434
V. Le Trissin. 439
VI. Le Camoëns. 443
VII. Le Tasse. 450
VIII. Don Alonzo de Ercilla. 467
IX. Milton. 475
Conclusion. 487

RÉPONSE à la *Critique de la Henriade*. 494

FIN DE LA TABLE.
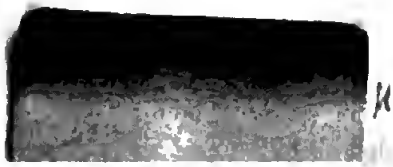
5685099